



HAL
open science

Le patois des autres : rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural

Félix Danos

► **To cite this version:**

Félix Danos. Le patois des autres : rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural. Linguistique. Université Paris Cité, 2019. Français. NNT : 2019UNIP5169 . tel-04000808

HAL Id: tel-04000808

<https://theses.hal.science/tel-04000808v1>

Submitted on 22 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Paris

École doctorale Sciences Humaines et Sociales 180

Centre d'Études et de Recherches sur les Liens Sociaux (CERLIS)

Le patois des autres

Rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural

Par Félix Danos

Thèse de doctorat de Sciences du langage

Dirigée par Cécile Canut

Présentée et soutenue publiquement le 5 décembre 2019

Devant un jury composé de :

Josiane BOUTET, Professeure émérite en Sciences du Langage, Université Paris-Diderot/Université de Paris.

Cécile CANUT, Professeure des universités en Sciences du Langage, Université Paris-Descartes/Université de Paris.

Philippe HAMBYE, Professeur, Institut Langage et Communication, Université catholique de Louvain.

Monica HELLER, Professeure titulaire, département de Social Justice Education, université de Toronto.

Gilles SIOUFFI, Professeur des universités en Sciences du langage, Sorbonne-Université (rapporteur).

Sylvie WHARTON, Professeure des universités en Sciences du Langage, Aix-Marseille Université d'Aix-(rapporteure).



Except where otherwise noted, this is work licensed under <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

*À la mémoire de Seb et Denis,
Pas du coin, partis trop tôt.*

À mes grands-parents.

Remerciements

Je voudrais remercier avant tout chacune des personnes que j'ai connues de près ou de loin dans la commune de Ferrières-sur-Sichon et dans la Montagne bourbonnaise et qui ont contribué, consciemment ou non, à faire de mon *terrain* ce qu'il a été. Plus particulièrement je remercie l'équipe municipale qui a d'emblée accueilli mon projet avec enthousiasme et sans qui je n'aurais pas pu le mener à bien. De même, je remercie l'équipe municipale de La Guillermie et de Lavoine. Je remercie également tous les bénévoles et employés de l'association Ferrières Demain, dont certains ont pris le temps de répondre à mes questions et m'ont aiguillé au moment critique de mes premiers pas dans cette recherche.

J'exprime ma plus profonde gratitude à toutes les personnes qui ont acceptées d'être enregistrées et dont la parole a été transcrite et figure dans cette thèse. Je ne les nommerai pas par soucis d'anonymat, mais les remercierai en personne dès mon prochain séjour à Ferrières.

Je remercie les chasseurs de La Guillermie pour leur accueil et leur générosité, tant humaine que matérielle. J'ai vécu avec eux une pratique anarchiste d'occupation du territoire, qu'ils ne revendiquent pas de la sorte.

Je remercie ma directrice de thèse Cécile Canut pour son enthousiasme communicatif, son engagement politique sans faille, son intransigeance scientifique et sa présence tout au long de ces cinq années. Je la remercie pour toutes les aventures intellectuelles qu'elle continue de proposer. En particulier, c'est à Cécile que l'on doit l'initiative de l'ouvrage *Le langage une pratique sociale* (2018) rédigé collectivement avec elle, Manon Him-Aquilli et Caroline Panis, et qui m'a donné un avant-goût de ce qu'impliquerait la rédaction de cette thèse. Je la remercie également pour tout le travail initié au sein de l'Université Buissonnière, travail auquel je pourrai davantage participer maintenant que j'apporte les dernières touches à ce texte.

C'est également autour de sa personnalité hors norme qu'ont convergé des subjectivités formant un collectif bigarré et se rencontrant notamment lors des Ateliers de recherche en anthropologie du langage (ARAL). Plus spécifiquement c'est à la *gagne* de Cécile Canut, ce groupe de doctorants dont je fais partie, que je voudrais adresser de sincères remerciements pour ces années de travail sérieux sans se prendre au sérieux, de discussions politiques et épistémologiques ininterrompues, de création et de poésie.

Je commencerai par Manon Him-Aquilli, autre tête de l'hydre dont je fais partie, complice dans une association libre de pensée, bon public inconditionnel de mon humour parfois douteux, mais surtout analyste précise et rigoureuse. Elle m'a recueilli au sortir de mon master, alors que je n'avais que deux ans d'université française et m'a fait découvrir les marges de celle-ci, ses interstices. Elle a, de plus, été à l'origine du séminaire que nous avons organisé avec Suzie Telep depuis 2015. Je la remercie, pour finir et plus généralement, pour ses doutes qui confortent mes certitudes et ses certitudes qui réveillent mes doutes.

Je remercie Suzie Telep pour le travail que nous avons mené dans et autour du séminaire Critiques sociales du langage depuis 2015, pour ses questions toujours bienveillantes mais justes et sans concessions. Le fait de travailler avec elle m'a permis de préciser et éclaircir ce dont je voulais traiter. Elle a toujours été disponible pour se livrer tant à l'entraide doctorale informelle qu'à des discussions techniques concernant l'anthropologie sémiotique.

Je remercie Quentin Boitel dont l'esprit surdoué et le génie d'exhaustivité m'ont stimulés par leur puissance et malgré la distance, sous la forme de messages vocaux échangés de manière transatlantique au cours des derniers mois de rédaction, toujours concis dans l'intention bien que rarement dans la forme. Je le remercie aussi pour son humour décalé et décapant qui nous rappelle sans cesse qu'une recherche scrupuleuse n'est pas nécessairement austère.

Je remercie également Richard Guedj, Salomé Molina, Iris Padiou et Kevin Petit, qui ont apportés leur soutien à l'édifice scientifique que nous construisons ensemble dans la déconstruction de cette start-up nation qui, espérons-le, nous verra néanmoins nous épanouir.

Merci à toutes et tous les jeunes universitaires ayant participé ou contribué de près ou de loin à ma réflexion, en particulier Sara Brennan, David Eisenschitz, Mariapaola Gritti, Suzanne Gruca, Erell Latimier, Télémaque Masson et Noémie Marignier qui, chacun à sa façon, chacune à sa manière, a apporté une perspective scientifique enrichissante à mon travail.

Merci aux membres et anciens membres du laboratoire CERLIS au sein duquel j'ai pu écrire dans un cadre stimulant et des conditions matérielles favorables. Je citerai en particulier Olivier Martin, Rebecca Rogers, Cécile Lefèvre, Muriel Letrait, Séverine Dessajan et Julie L'Azou. Un grand merci aux doctorantes, en particulier Clémence Léobal, Véra Léon, Naoual Mahroug, Louisa Laïdi et Zoé Yadan, et aux doctorants, notamment Guillaume Lejeune et Tiago Ribeiro.

Merci à toutes les personnes qui ont pris la place d'interlocuteurs scientifiques dans mon projet.

Josiane Boutet a pris le temps de m'apporter des conseils méthodologiques et bibliographiques pour renforcer ma réflexion et dont les travaux m'ont permis, je l'espère, de donner plus de force politique à cette thèse. Je l'en remercie.

Merci également à James Costa dont l'expérience et les questions m'ont permis de préciser et d'explicitier mes positions.

Je remercie Denis Costaouec pour ses conseils éclairés depuis le début de mon travail à Ferrières, notamment au sein de mon Comité de suivi de thèse.

Merci à Monica Heller pour sa bienveillance et son attention à la pertinence politique de mon travail, notamment à travers sa réitération de la question fondamentale : « Et alors, pourquoi tu fais ça ? », en particulier dans le cadre de mon Comité de suivi de thèse.

Merci à Bertrand Masquelier pour sa générosité humaine et scientifique, et les précisions apportés quant au cadre théorique de l'anthropologie sémiotique nord-américaine.

Merci à Patrick Martin, avec qui j'ai échangé dans un cadre interdisciplinaire et indiscipliné. Je vois en sa personne un exemple vivant de ce qu'est la recherche engagée, et une source d'inspiration tant humaine que scientifique.

Merci à Sandra Nossik, dont les commentaires et conseils ont permis de donner à ce travail la forme qu'il a prise, pour sa lucidité et son talent dans la direction de travaux scientifiques.

Merci à ma famille, dont le soutien indéfectible a rendu possible le tour de force qu'a été la réalisation de cette thèse. Je n'aurai pas la place de détailler ici tout ce que je leur dois.

En premier lieu, je ne remercierai jamais assez ma grand-mère Claude Danos qui m'a accueilli pendant de longs mois dans son hétérotopie banlieusarde et permis de m'adonner à l'ascèse nécessaire à ce travail.

Merci à mes parents et beaux-parents. À ma mère Bénédicte Rossell-Reymond et à mon beau-père Tony Rossell. À mon père Olivier Danos et à ma belle-mère Élise Peltekian.

Merci à mon oncle Frédéric Danos pour son sens stimulant du dissensus.

Merci à ma tante Corinne Reymond de m'avoir accueilli chez elle dans un espace de débat confortable et chaleureux.

Merci à mes sœurs et frère, Louise Danos, Céleste Danos, Elvire Danos, Noémie Danos-Peltekian et Simon Danos-Peltekian d'être là, tout simplement.

Merci à mes cousine et cousins Juliette Berli, Justin Berli et Tom Danos de m'avoir accompagné physiquement et moralement.

Merci à Marion Podyma, dont la poésie m'a accompagné, pour le meilleur et pour le pire, tout au long de ces cinq années.

Merci à Evelyne Debroye et Edouard Podyma, ma famille normande.

Je remercie enfin mes amis, en particulier : Julien Adigard, Jeremy Cohen, Sebastian Colovic, Stéphane Colovic, Théo Deliyannis, Matthias Dressler-Bredsdorff, Clémentine Dumont, Marie Fayault, Romain Guiberteau, Gwenaëlle Le Ralec, Willy Lachaize, Louis Luquet, César Quatravaux, Nathalie Richet et Jessicka Zaoui.

Last but not least, je remercie infiniment Caroline Panis, pour avoir été une interlocutrice stimulante dès le début et tout au long de mon travail, et une relectrice drôle et intransigeante à la fin de celui-ci.

Sommaire

Introduction générale.....	22
Partie 1: Cadres géohistorique, anthropographique et théorique.....	31
Introduction de la première partie.....	32
Chapitre 1 : Une anthropographie au cœur de la frontière.....	33
Introduction.....	33
1.1 Ferrières-sur-Sichon : la ruralisation d'une périphérie.....	34
1.2 Définition du terrain et mise-en-frontière.....	56
Conclusion : Construction en frontières du territoire et du terrain.....	84
Chapitre 2 : La terre vue du signe : discours, langage et (méta)sémiose en territoire.....	86
Introduction.....	86
2.1 Le langage, espace et temps, chronotope et communauté.....	90
2.2 Métalangage, subjectivité et pratiques.....	115
Conclusion : Langage, territoire, histoire et subjectivation politique.....	136
Conclusion de la première partie.....	138
Partie 2 : Patois, territoire et frontières.....	139
Prolégomènes.....	140
Chapitre 3 : Agencer en interaction le patois et le territoire.....	152
Introduction.....	152
3.1 « Français écorché » ou « véritable langue » : proximité du <i>non français</i> et différenciation géolinguistique.....	154
3.2 Frontières des patois et frontières des territoires.....	191
Conclusion : Récursivité de frontières croisées.....	213
Chapitre 4 : Dialectologie, France et frontières.....	215
Introduction.....	215
4.1 Révolution, catégories territoriales et épilinguistiques.....	217
4.2 Territoire et langage, de la statistique au voyage pittoresque.....	232
4.3 Reconstruction catégorielle postrévolutionnaire et mise-en-frontière géolinguistique infranationale.....	263
Conclusion : Les prémices de la dialectologie au XIX ^e siècle.....	269
Chapitre 5 : De l'histoire en territoire : la construction de <i>personas sociales</i> situées.....	274
Cadre : une soirée patoisante en Montagne bourbonnaise.....	274
5.1 Repères : discours dialectologiques et frontières en Montagne bourbonnaise et au-delà.....	279
5.2 Le « Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 » : analyse d'une formulation chronotopique.....	301
Conclusion : focalisation territoriale et effacement sociopolitique dans la Montagne.....	323
Conclusion de la deuxième partie.....	326
Partie 3 : Parler (du) patois : Chronotopes, registres et distinction sociale en interaction.....	329
Prolégomènes.....	330
Chapitre 6 : L'interaction hétérogène : prendre le café, apprendre le patois.....	340
Introduction.....	340
6.1 Territoire homogénéisé à l'épreuve de rencontres hétérogènes.....	341
6.2 Tressage chronotopique et contrastes sociolinguistiques politiques : cafés et promenades.....	349
6.3 Apprentissage, mise-en-registre et présentation de soi dans la leçon de patois.....	378
Conclusion : icône diagrammatique et analyse d'une mise en acte de l'égalité.....	403

Chapitre 7 : <i>Dans l'temps tout l'monde parlait patois</i> : réifications, dissensus et hétérogénéité...	408
Introduction.....	408
7.1 Le patois : une chose à une époque et sur un territoire coconstruits.....	409
7.2 Du dissensus en interaction et en récit.....	427
Conclusion : Langue, époques et territoires : la production des places dans l'espace social.....	445
Chapitre 8 : Regard sur le patois des voisins : mise-en-registre et occupation du chronotope.....	447
Introduction.....	447
8.1 « Alors vous voyez, ça r'tardait les enfants » : Les petits voisins de Danielle et l'instituteur	
.....	449
8.2 « Vin mimiâ ta poupou » : mise-en-registre des patois domestiques.....	463
8.3 Trop-plein et dévaluation du patois.....	482
Conclusion : La mise-en-registre des patois et du français dans le temps et en territoire.....	494
Conclusion de la troisième partie.....	495
Conclusion générale.....	499
1. Mise en langage du territoire et mise-en-territoire du langage.....	499
2. Les pratiques langagières au prisme de la frontière.....	502
3. Politique linguistique et sociolinguistique politique.....	505
Bibliographie.....	510
Annexes.....	569

Conventions typographiques

En dehors des extraits de corpus transcrits et soumis aux conventions de transcription, les conventions typographiques suivantes s'appliquent :

- Les *italiques* mettent en exergue un mot ou une expression, ou pour indiquer un mot ou expression dans une autre langue.
- Les guillemets anglais (“XX”) marquent une distanciation de l’auteur par rapport au segment de texte entre guillemets (mention d’une forme, citation d’une expression courante non attribuable à une personne en particulier, etc.).
- Les guillemets français (« XX ») sont employés pour citer des segments de texte apparus tel quel, soit dans un corpus enregistré, soit dans le compte rendu issu d’une interaction non enregistrée, soit dans un texte écrit (NB : les extraits de corpus cités ainsi peuvent l’être sans marquer les intonations).
- Les segments soulignés indiquent les traductions du patois vers le français.

Numérotation du corpus

- Les sections de corpus transcrites sont précédées d'un titre encadré en police **Courier New gras**.
- Le titre est composé d'un numéro indiquant la date d'enregistrement du corpus en six chiffres (par exemple 200214 pour le 20 février 2014)
- La date est suivie d'une barre oblique (/) et d'un chiffre indiquant le numéro de l'extrait de corpus dans l'ordre chronologique tel qu'il apparaît en annexe, suivi d'un point et d'un deuxième chiffre numérotant la sous-section de corpus.
 - Par exemple : **Extrait 200214/1.3** indique qu'il s'agit de la troisième sous-section du premier extrait du corpus enregistré le 20 février 2014.
 - Dans le corps du texte, le numéro de tour de parole prend la place du numéro de sous-section. Par exemple, le chiffre 200214/1.13 indique qu'il s'agit du treizième tour de parole du premier extrait de corpus enregistré le 20 février 2014.

Conventions de transcription

Les conventions de transcription portent sur les sections de corpus encadrées et en police Courier New. Elle sont adaptées à partir des conventions ICOR 2013.

- Participants :
 - Les participants sont notés par les trois premières lettres de leur prénom. Par exemple, « FEL » correspond à Félix Danos, « NEN » à Néné Fradin, « DAN » à Danielle Basmaison.
Si le participant est incertain les trois lettres sont suivies d'un point d'interrogations (?).
- Les élisions, standard ou non, sont notées par une apostrophe (').
- Des traductions en français de segments en patois sont proposées de manière interlinéaire *en italique*.
- Données suprasegmentales :
 - Les intonations sont notées par des barres obliques en début et fin de segment :
 - Intonation montante : /texte/
 - Intonation descendante : \texte\
 - Intonation montante-descendante : /texte\
 - Intonation descendante-montante:\texte/
 - Les commentaires portant sur le texte sont notés en double parenthèses : ((commentaire)).
 - Le segment de texte sur lequel portent les commentaires est marqué par des chevrons : <texte>. Exemple : <((elle chuchote)) texte chuchoté>.
 - Les MAJUSCULES marquent la saillance perceptuelle.
 - Les allongements sont notés par des deux-points (:). Selon la longueur du son, un deux-points additionnel peut être ajouté à la suite.
- Dynamique interactionnelle :
 - Les chevauchements sont notés par des crochets : [texte].
 - Les pauses plus courtes que 0,5 seconde sont notées (.) .
 - Les pauses plus longues que 0,5 seconde sont notées en chiffres entre parenthèses simples. Exemple : (1.5) correspond à une pause de 1,5 seconde.

- La continuité prosodique entre deux lignes pour un même locuteur est noté par des esperluettes (&).
- La continuité prosodique entre deux tours de locuteurs différents est noté par des signes égal (=).
- Segments incompréhensibles :
 - Transcrits au plus proche de ce qu'il est possible d'entendre.
 - Notés X pour chaque syllabe.
 - Notés (inaud.) s'il est impossible de discerner des syllabes.
- Sons non phonématiques :
 - Le coup de glotte est représenté par un tiret (-).
 - Le clic apical est représenté .tsk .
 - Le clic bilabial éjectif est représenté .pt .
 - La latérale ingressive est représentée .hl .
 - L'inspiration est représentée .h .
 - L'expiration est représentée h .
 - Le bruit d'une main sur la table est représenté par un astérisque (*).

Transcription du patois

La transcription du patois s'appuie sur l'orthographe proposée par Barraud et Piéchaud 2001, avec des modifications importantes visant à la rapprocher d'une transcription phonétique. Par exemple, un seul agrégat (*an*) est employé pour transcrire une voyelle nasale postérieure non labialisée, plutôt que deux (*an* ou *en*), et un seul signe est utilisé pour transcrire les occlusives vélaires sourdes (*k*, plutôt que *c* ou *qu*). Les phonèmes /e/, /ɛ/, /ø/ peuvent donner lieu à des diphtongues qui seront notées respectivement *èy* pour [ɛj], *ay* pour [aj], et *œu* pour [œy], autrement, ils seront notés *é*, *è*, *eu*.

- **Voyelles et semi consonnes :**

Unité graphique	Description phonologique	Correspondance API	Correspondance approximative en français
a	Voyelle orale antérieure ouverte non arrondie	a	a dans patte
â	Voyelle orale postérieure ouverte non arrondie	ɑ	â dans pâte
an	Voyelle nasale postérieure ouverte non arrondie	ã	an dans chant
ä	Voyelle orale finale mi-ouverte non arrondie non accentuée	ɛ	pas d'équivalent
à	Voyelle orale finale mi-ouverte non arrondie accentuée	ɛ	utilisée pour écrire les noms des communes de Lavoine (Lavenà) et La Guillermie (La Guillermià)
e	Voyelle orale moyenne centrale	ə	e dans cheval
è	Voyelle orale mi-ouverte antérieure non arrondie	ɛ	è dans chèvre

Unité graphique	Description phonologique	Correspondance API	Correspondance approximative en français
é	Voyelle orale mi-fermée antérieure non arrondie	e	é dans été
i	Voyelle orale fermée antérieure non arrondie	i	i dans ici
in	Voyelle nasale mi-ouverte antérieure non arrondie	ẽ	in dans matin
o	Voyelle orale mi-ouverte postérieure arrondie	ɔ	o dans notre
ô	Voyelle orale mi-fermée postérieure	o	ô dans nôtre
eu	Voyelle orale mi-fermée antérieure arrondie	ø	eu dans bleu
u	Voyelle orale fermée antérieure arrondie	y	u dans buse
ou	Voyelle orale fermée postérieure arrondie	u	ou dans coucou
on	Voyelle orale mi-ouverte postérieure arrondie	õ	on dans montagne
y	Semi-consonne palatale	j	y dans yeux
w	Semi-consonne labiale	w	ou dans oui

- **Consonnes**

Les consonnes et agrégats de consonnes (notamment ch) apparaissant dans les transcriptions et non reprises dans le tableau se prononcent comme en français. Le phonème r français est généralement réalisé de manière apicale par les locuteurs plus âgés, tout comme le phonème correspondant en patois. Il est réalisé de manière vélaire par les locuteurs plus jeunes tant en français qu'en patois.

Unité graphique	Description phonologique	Correspondance API	Correspondance approximative en français
g	Consonne vélaire occlusive voisée	g	g dans gaulois
s	Consonne fricative alvéolaire	s	s dans soleil, ss dans passage.

Note sur l'anonymisation

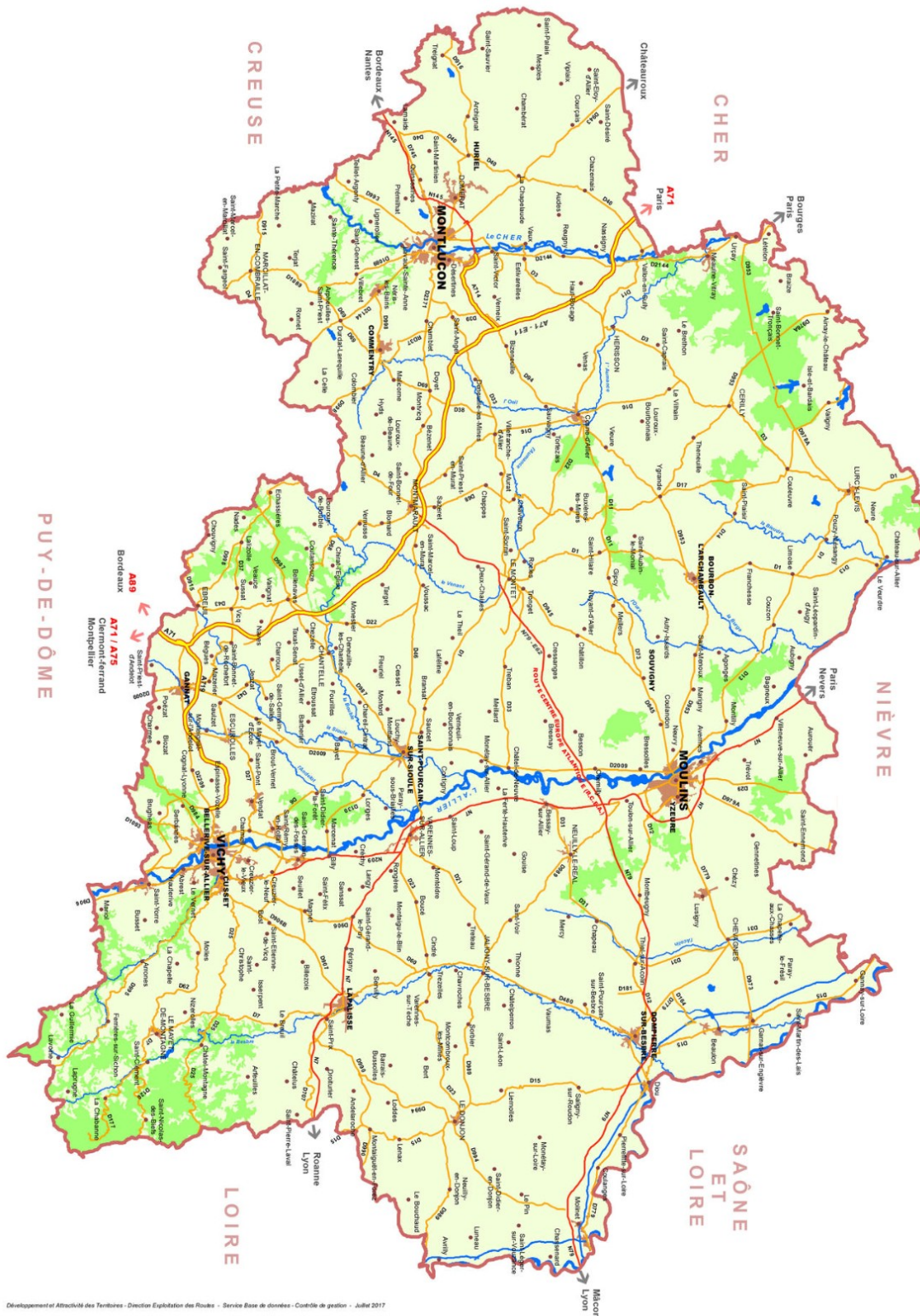
La question de l'anonymisation des corpus s'est posée tout au long de la rédaction de cette thèse. Vu mon intérêt pour une situation géolinguistique singulière et ma focalisation sur la subjectivité, des premières tentatives d'anonymisation des noms de lieux se sont révélées infructueuses : la simple présentation géohistorique de la commune permettait toujours de la reconnaître, et il n'était pas envisageable de prétendre que ma recherche n'était pas située à cet espace entre les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Loire. La Montagne bourbonnaise n'étant pas une région très étendue, et la partie sud de celle-ci (la vallée du Sichon) l'étant encore moins, l'anonymisation des toponyme n'aurait jamais été que cosmétique.

Dès lors, j'ai préféré utiliser les noms réels des lieux cités tout au long de cette thèse. Pourtant, il m'a semblé important de modifier les noms des habitants avec qui j'ai travaillé. Quand bien même je ne pense pas avoir révélé d'informations compromettantes, ne pouvant pas savoir à l'avance quels seront les effets des paroles rapportées, j'ai préféré donner des noms d'emprunt aux personnes qui apparaissent dans cette thèse. Même si peut-être l'on pourrait croire reconnaître l'un ou l'autre participants, ces alias leur laisseront le bénéfice du doute.

Bien souvent, comme je l'évoquerai, les habitants historiques de Ferrières peuvent être reconnus simplement à travers le nom du lieu d'où ils viennent, c'est pourquoi si c'est inutile à mon propos, je n'évoquerai pas non plus le nom du hameau d'origine des personnes mentionnées dans cette thèse.

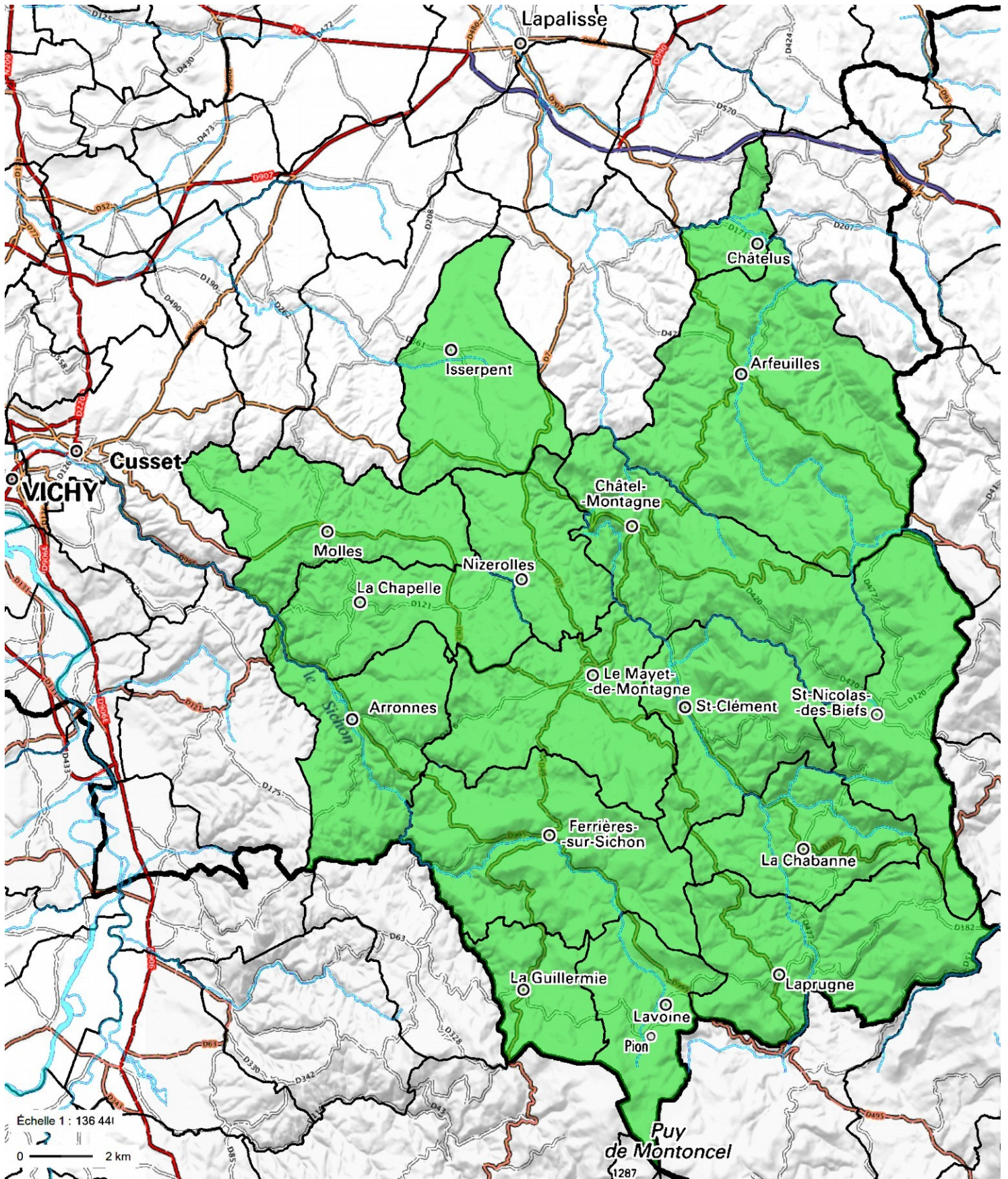


L'Allier en France et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. (Source : <https://www.cartes-2-france.com/cartographie/carte-france/carte-france-hd.jpg>).

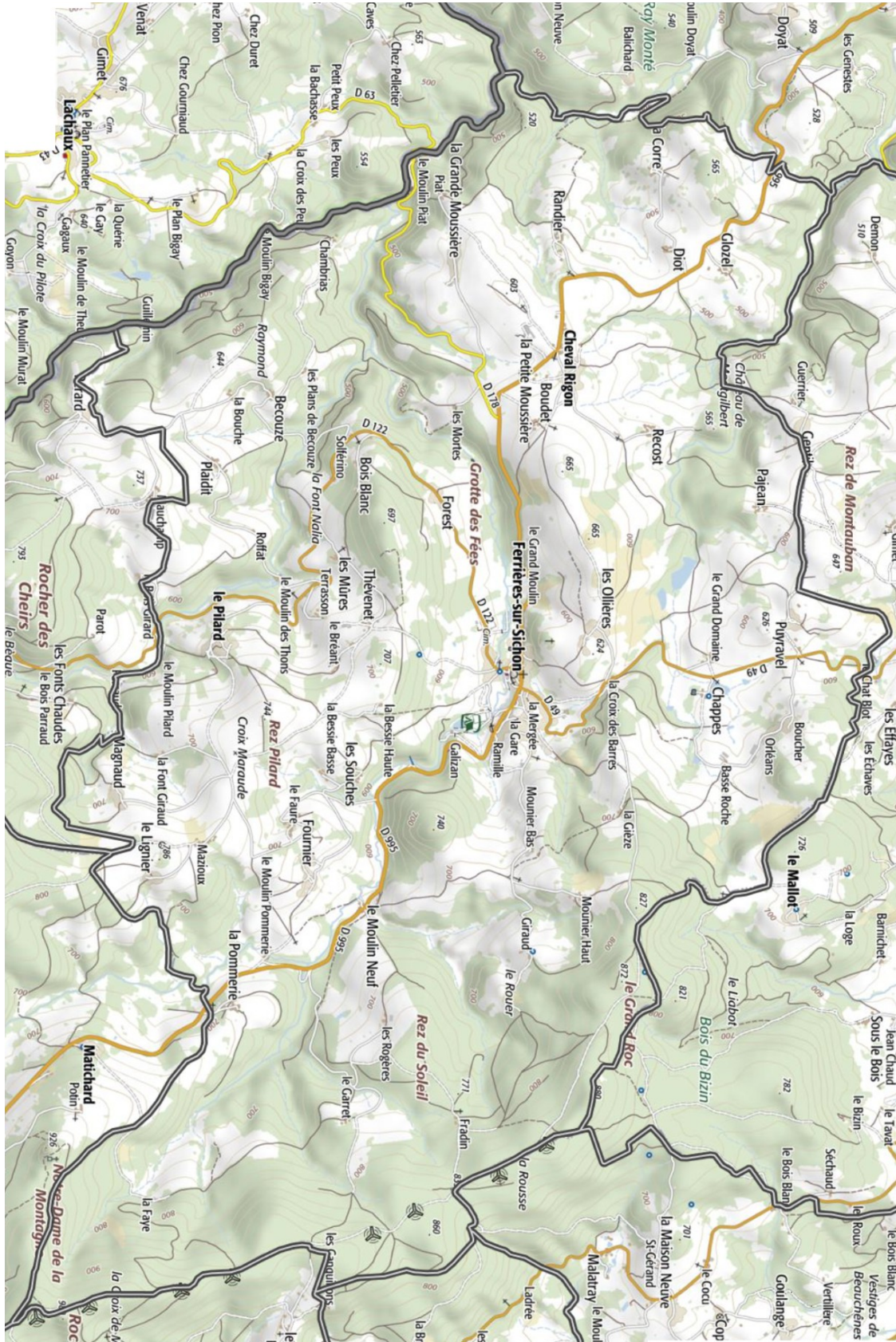


Développement et Attractivité des Territoires - Direction Exploitation des Routes - Service Base de données - Contrôle de gestion - Juillet 2017

L'Allier et les départements frontaliers (Source : <https://www.allier.fr/123-sa-geographie.htm>).



Vichy, Cusset et la Montagne bourbonnaise (en vert). Données © Géoportail .



Ferrières-sur-Sichon : bourg et hameaux. © Géoportail

« – Je trouve ça bête. Dès qu'on est en présence d'étrangers ou de gens au langage correct, on se trouve gênés, obligé à se taire ou à risquer de dire des bourdes qui les font se fichier de nous... Je ne vois pas que ce soit une raison, parce qu'on est paysan, de parler en dépit du bon sens. »

[...]

– Ça serait drôle si nous nous mettions à causer comme la dame du château... On se ferait vite remarquer ; tout le monde dirait « Entendez ceux-là, comme ils cherchent à faire des embarras ! »

(Émile Guillaumin, La vie d'un simple, 1977 [1943] : 217-218)

Introduction générale

1. Origine du questionnement

En 2013, je me suis rendu dans une commune du sud de la Bretagne à l’occasion d’un stage de documentation linguistique (Grenoble & Furbee, 2010). À l’époque, je prépare un mémoire traitant des discours de locuteurs originaires d’une commune de la banlieue parisienne — Grigny, dans l’Essonne — au sujet de leur façon de parler stigmatisée¹. Au cours du stage, je rencontre des locuteurs relativement âgés qui témoignent d’un processus de changement de pratiques, et d’une apparente homogénéisation linguistique ayant résulté de la marginalisation de manières de parler autrefois courantes (phénomène souvent décrit en termes de *langage shift*, Fishman, 1991 ; Henne-Ochoa & Bauman, 2015 ; critiqué dans Jaffe, 1999 ; Duchêne & Heller, 2008).

Face à un locuteur breton évoquant sa jeunesse et l’évolution de sa pratique du langage, je ne peux m’empêcher de faire un lien avec les personnes de Grigny avec qui j’ai travaillé. D’un côté, en Bretagne, j’ai affaire à des discours sur l’expérience du changement découlant de la façon dont les modes d’expression sont catégorisés et dépréciés par rapport à une norme scolaire définie comme étant *du français*. De l’autre, en banlieue parisienne, je me trouve face à des discours ayant aussi trait à la catégorisation de ce qui constitue le “bien” et le “mal” parler, ayant pour effet notoire la marginalisation d’ensembles géographiques à travers des discours sur le langage (quand bien même ceux-ci sont bienveillants, Goudailler, 2002, 2009). En somme, je vois alors apparaître une certaine ressemblance (pour ne pas dire *régularité*) dans des discours sur le langage en France.

Les phénomènes discursifs que je commence à entrevoir à l’époque, je les qualifierais aujourd’hui de processus de production de périphérie du langage, par le langage et en langage. Tout d’abord, je reconnais que certains ensembles de pratiques langagières (Boutet, 2016 : 46-49 ; Boutet *et al.*, 1976) sont catégorisés et hiérarchisés, ce qui produit des rapports de centre à périphérie dans le langage. Ensuite, je constate que c’est à travers un processus discursif, donc langagier, que les périphéries sont produites, qu’elles soient linguistiques ou territoriales (production de périphérie par le langage). Pour finir, je m’aperçois qu’à la rencontre de ces deux types de processus de

¹ Notamment dans des discours de linguistes, par exemple Bentolila, 2007a, 2007b, 2010 ; Ladjali, 2007 ; pour plus de détails sur ce travail voir Canut & Danos, 2018 : 197-199 ; Danos, 2013.

marginalisation², les locuteurs manifestent par leurs pratiques qu'ils reconnaissent que des façons de parler sont plus ou moins appropriées à différents endroits ou inversement qu'il y a des endroits où la parole est plus ou moins contrainte. En d'autres termes les locuteurs reconnaissent par leur pratique du langage que des hiérarchies des registres langagiers (au sens de Agha, 2003, 2005, 2007a, 2016 voir chapitre 2) s'appliquent plus ou moins strictement à certains moments et certains endroits. Réciproquement, l'identification de lieux et moments où les hiérarchies s'appliquent moins strictement (et donc où les formes stigmatisées sont utilisées plus librement) fait apparaître en interaction la qualité plus périphérique de ces lieux et moments. Par ce processus de production de périphérie *en* langage, les locuteurs occupent, actualisent, et se positionnent par rapport à des hiérarchies des pratiques langagières, produites à travers la pratique du langage.

En plus d'initier cette réflexion, la rencontre en milieu rural de locuteurs âgés bretons a une deuxième incidence sur moi. Elle me rappelle un souvenir d'enfant, datant de l'époque où j'allais passer les vacances chez mon grand-père maternel en Montagne bourbonnaise dans l'Allier, tout au nord du Massif central à 25 kilomètres de Vichy, la sous-préfecture du département. Celui-ci a vécu, jusqu'à sa mort, dans la maison dont il avait hérité de ses parents — propriétaires fonciers et bourgeois de bonne famille — située dans le bourg de Ferrières-sur-Sichon, une commune d'environ 600 habitants. Quand je passais mes vacances dans la commune, j'allais toujours rendre visite à Marguerite Fradin, une vieille femme qui avait travaillé toute sa vie pour mes arrière-grands-parents et m'accueillait dans sa cuisine, et qui m'offrait le goûter — un verre de sirop de cassis et une pastille Vichy — en m'apprenant des « mots de patois », comme elle disait, et me félicitant souvent de ma prononciation.

La rencontre rurale avec les locuteurs bretons et la naissance de ma réflexion sur le langage stigmatisé et périphérique m'appelle à retourner au village où je ne me suis plus rendu depuis le décès de mon grand-père dix ans plus tôt. C'est d'abord par curiosité concernant ce que Marguerite (qui est, elle aussi, déjà décédée à l'époque) appelait « patois » que je me rends sur place, où il est encore possible pour moi de loger chez ma tante, dans la maison de mon grand-père. Or dès mon premier séjour, je me rends compte de la grande pertinence de ce lieu pour ma réflexion.

En effet, je m'aperçois que les habitants avec qui je discute évoquent systématiquement des distinctions territoriales, que j'ai encore du mal à appréhender à l'époque, mais qui semblent déjà confirmer le bien-fondé de mon approche en termes de périphéries et de marginalisation. Plus tard, je découvre que des travaux dialectologiques (Escoffier, 1958a, 1958b) ont situé la frontière entre

2 *J'emploie ce terme pour parler du "fait de devenir périphérique", l'ayant préféré à "périphérisation".*

langue d'oc, langue d'oïl et francoprovençal justement dans le canton où se situe Ferrières, et la décrivent donc de manière quelque peu paradoxale, cette rencontre de frontières comme un *centre* linguistique de la diversité dialectale française. Ce centre, construit dans les discours scientifiques (Tuaille, 1976) n'est pourtant jamais cité comme tel, ni dans la commune, ni ailleurs et c'est bel et bien la notion de frontière qui est mobilisée — plus ou moins explicitement — par les locuteurs que je rencontre, dans leurs discours associant presque toujours langage et territoire,

Alors qu'à première vue, cette périphérie rurale ne me semblait pas pouvoir être comprise comme périphérie territoriale, ni même géolinguistique, mes premières recherches suggèrent qu'une mise en rapport discursive entre langue et territoire dans les discours est fondamentale dans le processus de marginalisation (Danos, 2014). Partant, c'est bien cette construction discursive du rapport entre langage et territoire que j'ai voulu explorer, au sein d'une analyse des discours sur le langage stigmatisé en milieu rural en France.

2. Questions de recherche

C'est donc de la mise en rapport discursive entre langue et territoire que traitera cette thèse. D'une part, j'aborderai la production et reproduction en France de ce que j'appellerai une *hypothèse géolinguistique* consistant à présumer qu'une langue correspond essentiellement à un endroit et inversement que chaque endroit a sa langue. D'autre part, je montrerai que l'hétérogénéité constitutive du langage en tant que pratique sociale rend cette hypothèse difficile à tenir, quand bien même une certaine partie des recherches en sciences du langage la présuppose encore.

Je ferai l'hypothèse que l'association entre une façon de parler et une étendue d'espace implique la centralisation d'une partie des pratiques ayant cours sur le territoire et, inversement, celle de la portion territoriale sur laquelle ces pratiques sont censées avoir cours. Ainsi, le fait de reproduire l'énoncé "en France on parle français" situe les pratiques qualifiées de "parler français" ou "le français" sur le territoire de "la France" et les rend, par l'acte de parole, plus centrales que les autres façons de parler. Inversement, les lieux où l'on constate que le français est (bien) parlé sont considérés comme typiques de ce qui constitue le territoire français.

Pourtant ce processus n'advient pas hors sol, simplement parce que la centralisation ne peut se réaliser qu'en rapport avec des processus inverses de marginalisation. Comme nous le verrons, ce sera bien en remarquant les pratiques langagières et manières de parler considérées comme

différentes que le français se démarquera, par contraste, pour produire un centre du point de vue linguistique. C'est pourquoi j'ai basé ma recherche sur un travail de terrain ethnographique effectué principalement entre 2013 et 2015 dans cette commune rurale de la Montagne bourbonnaise, où une partie de la population utilise dans sa vie quotidienne, un mode d'expression appelé « patois ».

Une périphérie ne peut être considérée comme telle que par rapport à un centre (Pietikäinen & Kelly-Holmes, 2013 ; Heller, Pujolar & Duchêne, 2014), et celle que constitue la Montagne bourbonnaise est donc paradoxale, car elle est elle-même située au centre géographique de la France. Les frontières qui la traversent ne sont pas des frontières étatiques, ni même des frontières administratives régionales. Elles apparaissent principalement dans les discours locaux, qu'il s'agisse de ceux des habitants, ou au niveau institutionnel communal, intercommunale et départemental. Parmi elles, on peut identifier deux types de frontières.

Le premier type de frontières que j'ai rencontré dans les discours lors de mes séjours répétés sur place sont les frontières départementales, entre l'Allier, le Puy-de-Dôme, et la Loire. Celles-ci, comme nous le verrons, sont mises en correspondance respectivement avec les provinces historiques du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez. Le second type de frontières est celui des frontières linguistiques se rencontrant entre une zone de langue d'oïl au nord, une zone de langue d'oc au sud, et une zone francoprovençale à l'est, catégories mobilisées depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle dans les discours philologiques et plus ou moins scientifiques en France (Brun-Trigaud, 1990, retrace en particulier les discours scientifiques concernant la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl). Ainsi, c'est à la rencontre entre des divisions géolinguistiques internes à la France que la Montagne bourbonnaise peut-être constituée en périphérie dans les discours, notamment à travers la mise en lien entre langage et territoire. Ces considérations font émerger une première série de questions qui seront traitées en particulier dans la deuxième partie de cette thèse³ :

Quelle importance ont les distinctions géolinguistiques pour les locuteurs dans leur manière d'appréhender le territoire et le langage ?

Dans quelle mesure les processus de marginalisation linguistiques et territoriales se nourrissent-ils mutuellement ?

Quelle influence ont des processus de distinction de marges territoriale dans l'histoire des discours sur le langage en France ? Inversement, quelle est la place des discours sur le langage périphérique dans la constitution territoriale en France ?

³ La première partie, historique, géographique, méthodologique et théorique, sera présentée à la fin de cette section.

Dans quelle mesure l'hypothèse géolinguistique supplante-t-elle, dans les discours — et lesquels — les distinctions sociolinguistiques pour les remplacer par des catégories territoriales naturalisées et dépolitisées ?

En adoptant un point de vue ou une *focale* périphérique, mon but ne sera néanmoins pas seulement d'appréhender la manière dont le centre est défini, par contraste, à travers la production discursive de la périphérie. À la marge, il s'agira également de faire apparaître une production singulière de signes hétérogènes remettant en cause les catégories du centre. Par exemple, le simple fait de pratiquer "le patois" sur le territoire d'une république dont « la langue [...] est le français »⁴ constitue en soi la remise en cause d'une certaine normativité.

Comme nous le verrons, dans les discours sur le langage marginalisé ("le patois") tels que produits au cours d'interactions, l'école est souvent évoquée, non seulement en tant qu'institution, mais bien plus concrètement en tant que lieu du territoire (Debarbieux, 1996) de la commune rurale. Bien souvent, à travers des positionnements subjectifs des locuteurs, les pratiques langagières et les discours associés à l'école pourront être remobilisés et resignifiés en interaction, mettant à mal l'idée d'une aliénation homogène des locuteurs. Par exemple, la mobilisation de routines interactionnelles scolaires dans l'apprentissage du patois à un étranger (moi) montre bien que, loin d'une soumission (ou d'un assujettissement) pure et simple à la norme du centre, cette norme est questionnée par la pratique elle-même qui la retourne, la dépasse.

Ainsi, face au processus consistant à ordonner des catégories géolinguistiques construites historiquement, que j'aurai abordé au cours de la première partie de cette thèse, je traiterai, dans la dernière partie, des processus de remise en cause de ces catégories et de leur dépassement, que Jacques Rancière a appelé le processus de subjectivation politique impliquant « la production d'un *un* qui n'est pas *soi* mais la relation d'un *soi* à un *autre* » (1998 : 118), et consistant à faire apparaître, au-delà des catégories existantes, des sujets qui, au préalable, n'étaient pas comptés et ne comptaient pour rien.⁵ Partant de cette approche, je poserai donc la question suivante :

4 Article 2 de la constitution de la V^e République, disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGLARTI000006527453&cidTexte=LEGITEXT000006071194>

5 Ce processus, pour l'auteur, implique nécessairement un « discours de l'autre », premièrement au sens du « refus d'une identité fixée par un autre », deuxièmement de la « démonstration qui s'adresse à un autre » et troisièmement de « l'identification impossible [...] avec un autre ». Cette définition va à l'encontre du concept d'identité — qu'elle soit nationale ou régionale — associée au processus de catégorisation qui nécessairement marginalise, voire efface une part de la population (Rancière, 1998 : 212).

Quelle place prend la marginalisation géolinguistique dans le processus de subjectivation politique, (Rancière, 1998) entendu comme la rencontre entre un processus homogénéisant de catégorisation et un processus hétérogénéisant de remise en question des catégories ?

Afin de traiter cette question, je serai amené à étudier en détail un petit nombre d'interactions auxquelles j'ai participé et au cours desquelles adviennent des événements de subjectivation. Mobilisant nécessairement le langage dans l'espace au cours des différents actes de paroles que constitue l'interaction, les participants à ces interactions mettent également l'espace et le territoire en discours, produisant ainsi un espace vécu (Lefebvre, 2000 [1974] ; Di Méo, 1998, Hérouard : 2007 ; Hanks, 1996 : 162) au fil de la conversation et s'y positionnant.

De ce point de vue, une autre manière d'appréhender le lien entre langage et territoire apparaît, non plus du point de vue de la mise en ordre, mais bien de celui de la mise en question de l'ordre à travers la manifestation de l'hétérogénéité de l'expérience. Pour traiter cet aspect du rapport entre langage et territoire, je poserai, au long de la troisième partie de cette thèse, les questions suivantes :

Quelle place prennent les distinctions sociales dans la production de l'espace vécu en tant que territoire ?

Dans quelle mesure ces distinctions sociales remettent-elles en cause les catégories géolinguistiques ou les réactualisent-elles ?

Comment l'espace est-il occupé par les locuteurs en interaction à travers la mise-en-discours des rapports entre langage et territoire ?

3. Structure de la thèse

En vue d'examiner toutes ces questions, je proposerai, dans la première partie de cette thèse — composée de deux chapitres — une description du cadre géohistorique et une présentation de mon travail de terrain en Montagne bourbonnaise, (chapitre 1), suivie de celle de mon cadre théorique (chapitre 2).

Mon approche, qui sera développée au chapitre 2, se situera à la rencontre entre la sociolinguistique critique (Boutet, 2017 ; Heller, 2002, 2011 ; Heller & Boutet, 2007 ; Heller, Pietikäinen & Pujolar, 2018 ; Hambye 2009), la sociolinguistique interactionnelle et l'analyse

conversationnelle (Goffman, 1981a, 1974, 1964a ; Gumperz 1982a ; Sudnow, 1972 ; Eckert 2012 ; Sidnell 2010, Greco, 2015 ; Mondada, 2017b), l'ethnographie de la communication (Gumperz & Hymes, 1975 ; Irvine 2012) et l'anthropologie sémiotique (Parmentier, 2016, 1994 ; Silverstein, 2003a ; Enfield, Kockelman & Sidnell, 2014). Prenant acte de la dimension nécessairement critique de la sociolinguistique, je vise à proposer une étude située historiquement et territorialement remettant en cause des rapports reconnus comme n'étant pas problématique, en l'occurrence celui, supposé nécessaire et univoque entre langue et territoire. Pour appréhender le langage en tant que pratique, je mobiliserai le concept de *pratiques langagières*, impliquant que celles-ci s'articulent avec les autres pratiques sociales et qu'elles ont un effet les unes sur les autres (Boutet, Fiala & Simonin-Grumbach, 1976 ; Canut, Danos, Him-Aquilli & Panis, 2018).

Afin d'appréhender les pratiques langagières particulières consistant à parler du langage, je mobiliserai les théories de la réflexivité langagière issues des traditions anglophone (Jakobson 1960 ; Silverstein, 1979 ; Lucy, 1993) et francophone (Culioli, 2000 [1990] ; Houdebine, 2011 ; Canut, 1998, 2000a). Le croisement de ces deux traditions me permettra d'analyser les rapports entre mise en ordre et émancipation dans les positionnements subjectifs de locuteurs dans leurs discours sur le langage dans l'espace et sur le territoire.

La deuxième partie de cette thèse, constituée de trois chapitres, sera, comme on l'a vu, focalisée sur la mise en ordre (ou *ordonnement*) du territoire à travers les discours sur le langage et du langage dans les discours sur le territoire. De manière à aborder ce processus, j'appréhenderai le territoire en tant qu'ensemble de signes et en tant que signe en soi, situé dans un certain contexte, dans lequel le langage devient lui-même un signe réifié. Cette approche sémiotique du territoire me permettra d'analyser les liens construits en discours entre langage et territoire.

Dans le premier chapitre de cette deuxième partie (chapitre 3), je proposerai d'analyser des discours de locuteurs produits en interaction et faisant, d'une part, apparaître les processus de catégorisation des manières de parler, et d'autre part, l'ordonnement discursif du territoire en interaction. M'intéressant en particulier à la mise-en-discours de figures de l'*autre*, je montrerai comment, en interaction, ces discours permettent aux locuteurs de se positionner.

Ayant pris acte de l'importance du rapport entre langue et territoire chez les locuteurs, je m'interrogerai, au cours du deuxième chapitre de cette partie (chapitre 4), sur l'émergence de cette hypothèse géolinguistique au cours de l'histoire de France. Mobilisant des sources historiques, je m'intéresserai à la place de l'association langue-territoire dans l'étude du langage périphérique en France après la Révolution. Je réaffirmerai (notamment après Certeau, Julia & Revel, 2002 [1975],

ou Thiesse 1997) que cette association doit être comprise comme une partie intégrante de la construction d'un discours national français.

Dans le chapitre 5, j'analyserai la remobilisation de l'évidence du rapport langue-territoire en Montagne bourbonnaise. Partant de l'analyse du compte rendu d'une « Soirée patoisante »⁶ ayant eu lieu en 2002, je reviendrai sur l'historicité des frontières géolinguistiques mobilisées à cette occasion, et sur leurs présupposés. Je montrerai enfin comment les discours produits mettent en avant une distinction entre époques moderne et ancienne, le patois étant toujours associé à cette dernière.

Ayant fait apparaître les processus de mise en ordre du territoire par rapport au langage et du langage par rapport au territoire, je me focaliserai sur des interactions particulières et hétérogènes pour me concentrer sur la manière dont l'espace et le temps sont occupés par des locuteurs parlant du patois et du territoire. En particulier, ce sera à travers l'étude des processus de cadrage de la participation en interaction, c'est-à-dire la définition des places des interlocuteurs dans l'interaction à travers leurs positionnements par rapport au langage, que j'appréhenderai le rapport entre langage et territoire.

Pour commencer (chapitre 6) j'analyserai l'ouverture d'une interaction de recherche, au cours de laquelle des routines interactionnelles divergentes sont situées non seulement dans l'instant de la rencontre, mais également au-delà, au niveau du territoire communal, régional voire national. Nous verrons apparaître des pratiques interactionnelles liées à l'école, à la rencontre de recherche, à la promenade, qui seront tour à tour mobilisées et feront émerger une dynamique des positionnements.

Je poursuivrai en m'intéressant (chapitre 7) à l'émergence d'un dissensus entre deux locutrices ayant trait à leur expérience de patoisantes à l'école. Je montrerai qu'à l'issue d'un conflit entre ces deux femmes, une hétérogénéité de catégories sociales émerge dans le discours là où le langage était auparavant décrit comme homogène sur le territoire montagnard. Ces catégories projetées sur le territoire nous permettront d'en appréhender, encore une fois, l'hétérogénéité sociale et le manque de fondements d'une positivité géolinguistique postulée par certains discours folkloristes et dialectologiques.

Pour finir, je partirai de discours tenus par une de mes principales interlocutrices lors de mon travail de terrain, pour montrer que sa manière d'appréhender l'hétérogénéité langagière présuppose l'existence de plusieurs façons de parler plus ou moins au *même* endroit (en tout cas sur la même

⁶ L'expression apparaît tel quel sur la brochure que j'analyserai au chapitre 5.

commune) et met à mal, encore une fois l'idée qu'une langue peut correspondre simplement à un territoire.

Partie 1: Cadres géohistorique, anthropographique et théorique

Introduction de la première partie

Afin de situer cette thèse, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps, je présenterai tout d'abord Ferrières-sur-Sichon, la commune où j'ai passé le plus de temps au cours de mon travail de terrain entre 2013 et 2015, et dans laquelle je continue de me rendre régulièrement. Je partirai de la mobilisation de la notion de *frontière* dans les discours officiels sur la commune afin de la situer dans l'espace plus large de la Montagne bourbonnaise, ancienne communauté de commune dont elle faisait partie, mais aussi plus généralement sur le territoire de l'Allier, et en particulier par rapport à la ville la plus proche : la sous-préfecture de Vichy. Puis je présenterai mon travail sur place et les principales personnes que j'ai côtoyées, notamment celles dont la parole sera transcrite ici.

Je développerai ensuite mon cadre théorique articulé autour de questionnements sociolinguistiques abordant les rapports entre langage et espace. Pour finir je présenterai les enjeux liés à l'étude de la réflexivité langagière et proposerai le cadre d'analyse qui sera plus ou moins explicitement utilisé tout au long de cette thèse.

Chapitre 1 : Une anthropographie au cœur de la frontière

Introduction

Ferrières-sur-Sichon est une commune d'un peu moins de 600 habitants située au sud-est du département de l'Allier. Cette commune, je l'ai toujours connue puisque mon grand-père y vivait une bonne partie de l'année quand j'étais enfant. Je ne m'y étais pourtant jamais réellement intéressé jusqu'à ce que mon travail académique s'oriente vers les discours sur le langage marginal et stigmatisé, et que me revienne — comme je l'ai évoqué — le souvenir de Marguerite Fradin qui m'offrait le goûter en me parlant du patois et en patois.

Avant même de me demander ce que signifiait le fait de parler patois et de parler *du* patois à cet endroit précis, je me suis demandé ce qu'était cet endroit. Avant de retourner dans cette commune où je n'étais plus allé depuis un certain temps, j'ai commencé à me renseigner sur sa situation et son histoire. C'est ainsi qu'assez rapidement j'ai été confronté aux discours officiels sur la commune, principalement ceux produits par le conseil municipal. Puis il a été temps pour moi de me rendre sur le terrain et de faire une expérience nouvelle de ce territoire⁷ que je ne connaissais presque plus.

Dans ce chapitre je ferai apparaître des processus de mise-en-frontière de différentes natures et à différents niveaux. Tout d'abord, c'est sur le niveau de la production du territoire communal que je me focaliserai en m'intéressant particulièrement aux discours officiels au sujet de celui-ci. Puis, j'aborderai mon rôle subjectif dans une certaine mise-en-frontière, celle procédant de la construction d'un terrain et d'un travail ethnographiques, ou pour reprendre le terme de Cécile Canut, *anthropographique* (Canut, 2017).

⁷ Je reviendrai en introduction de la deuxième partie de cette thèse sur le territoire en tant que concept. Pour l'instant j'emploierai ce terme pour désigner une étendue spatiale définie en discours par une frontière plus ou moins stable dans son tracé et hétérogène dans sa nature.

1.1 Ferrières-sur-Sichon : la ruralisation d'une périphérie

Dans cette section, premièrement je me pencherai sur la présentation officielle de la commune sur son site internet, pour montrer que cette mise en discours et en images du territoire fait émerger deux façons relativement contradictoires d'appréhender ce qui est explicitement qualifié de "frontière". Deuxièmement, je m'intéresserai aux rapports entre Ferrières et la ville la plus proche : Vichy, la sous-préfecture du département de l'Allier. Comme on le verra, je n'évoquerai que très peu cette ville en tant que capitale de la France sous le régime qui prend son nom, et me concentrerai bien plus sur son histoire plus ancienne et plus récente en tant que ville thermale, histoire qui à mon sens est bien plus importante pour comprendre les enjeux actuels dans la région. Ces enjeux, on le verra, sont ceux du positionnement actuel de Ferrières par rapport à Vichy et plus globalement sur le territoire français, non simplement en tant que village rural, mais bien plus en tant que ruralité post-industrielle, à comprendre au prisme d'un processus de ruralisation qui est le pendant inhérent au processus d'urbanisation (Krause, 2013). Enfin, j'évoquerai l'importance des discours sur le patois dans la communication municipale participant à la production de son territoire⁸.

1.1.1 « Bienvenue à Ferrières sur Sichon ! » : dire, montrer et situer le territoire

1.1.1.1 Situer Ferrières-sur-Sichon dans l'espace et dans le temps

« A vingt-cinq kilomètres de Vichy et au carrefour des anciennes provinces du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez, FERRIERES SUR SICHON, dans le cadre verdoyant de sa campagne environnante, le charme d'un petit bourg accueillant et sympathique qui ne manque pas d'attraits. » La phrase nominale qui accueille le visiteur sur le site internet de la commune situe d'emblée celle-ci par rapport à la ville, aux frontières provinciales et au territoire rural. Faisant écho à l'écusson vantant la « Tradition d'Accueil » de la Montagne bourbonnaise à gauche de la page, la phrase de présentation surplombe une photo, prise d'est en ouest et offrant une vue du centre du bourg, de son clocher et de son château devant la route qui, sortant en sinuant d'entre les collines, suivra le cours

⁸ La question de la production du territoire sera abordée précisément dans l'introduction de la partie 2 et tout au long de celle-ci.

du Sichon vers l'aval, jusqu'à ce que celui-ci se jette dans l'Allier, quelque vingt-cinq kilomètres plus bas (image 1.1).



Image 1.1 : L'Accueil du site officiel de la mairie de Ferrières-sur-Sichon

C'est sans doute le flot de ce Sichon, sur lequel se trouve la commune, que l'on peut voir en fond de page. Et c'est bien *sur* cette écume qu'est posé le cadre portant le texte et la photo de la page d'accueil. Comme mis en abyme, l'écusson de la Montagne bouronnaise (image 1.2) reprend, en haut à gauche, des éléments de la photo : le clocher à flanc de colline, les toits rouges et roses⁹, les sapinières en second plan. Le texte de cette vignette, comme celui qui précède la photo, ancre les signes dans le territoire hiérarchisé : « Allier — Auvergne — France ». C'est par un locatif que l'espace désigné par cet écusson nous dit où l'on se trouve : « En Montagne bouronnaise », avant de nous indiquer ce qu'on y trouve : « Une Tradition d'Accueil ».



Image 1.2 : Le logo de la Montagne bouronnaise

⁹ Sur l'illustration 1.2 on peut interpréter les rectangles rouges et roses comme représentant les toits des maisons.

Cette présentation ancre déjà un lieu dans le territoire : le premier titre performatif nous souhaite la bienvenue dans ce « Village passion », tel qu'il est qualifié dans un bandeau animé tout en haut de l'écran : la ville par rapport à laquelle il se situe — et depuis laquelle les visiteurs qui sont bienvenus arriveront sans doute — est nommée. Par métaphore, l'arrivée de la route au centre du bourg est évoquée : ce carrefour n'est pas simplement la rencontre entre des bandes de goudron menant aux quatre coins du pays, c'est la rencontre entre des catégories d'espaces dans l'histoire, le lieu d'apparition de l'"ancien" sous la forme de supposées circonscriptions ancestrales. Déjà, ce paragraphe d'accueil fait émerger des rapports qui m'occuperont tout au long de cette thèse : ceux entre Vichy et Ferrières, entre les anciennes provinces mais aussi les nouvelles régions, et enfin ceux entre ce « petit bourg » et la « campagne » qui l'entoure.

Outre la métaphore du carrefour, lieu de rencontre et de croisement, un autre type d'orientation est proposé sur la page d'accueil. Le nom de l'« ancienne [...] province [...] du Bourbonnais » qualifie, sur la vignette à gauche, la montagne « en » laquelle se trouve Ferrières, et dont la photo actualise l'icône typique d'un village montagnard bourbonnais. Si Ferrières se trouve « En Montagne bourbonnaise », on soupçonne à juste titre que la commune se trouve aussi en Bourbonnais, et la « Tradition d'Accueil » est elle-même localisée à travers l'enchâssement des toponymes : « Allier — Auvergne — France ». Sur le bandeau supérieur de la page, le département est à nouveau situé, ancré à travers le texte écrit : « En Auvergne, il y a l'Allier ».



Image 1.3 : Image apparaissant sur un bandeau en haut de la page d'accueil

Ainsi apparaît une rupture dans les classifications territoriales : Ferrières, décrite comme un ancien carrefour entre trois provinces — dont le Bourbonnais et l'Auvergne — devient, dans une catégorisation juxtaposée, le plus petit niveau de distinctions territoriales hiérarchisées en haut de

laquelle trône la France. Apparaît donc un paradoxe : en tant que lieu exemplaire¹⁰ de la Montagne bourbonnaise, Ferrières serait donc à la fois bourbonnaise et auvergnate. Deux sortes de qualifications territoriales sont mobilisées : la première, évoquée sans distanciation de la part de l'énonciateur, est celle qui situe simplement la commune par rapport à sa voisine, Vichy, en termes de kilomètres et qui n'est pas située dans le temps ; la seconde, marquée dans le temps comme « ancienne », est celle des catégories territoriales d'une époque révolue. Ainsi les catégories apparaissant sur le logo de la Montagne bourbonnaise sont présentées comme non passées, et prennent par contraste une valeur descriptive.

Cependant la situation territoriale actuelle de Ferrières et celle de l'ancien temps (ou de l'Ancien Régime, voir chapitre 4) partage avec la situation actuelle une caractéristique : celle d'être périphérique. La construction du slogan en bas de l'illustration du bandeau (image 1.3) en fait foi : rejetant le nom du département en fin d'énoncé et le positionnant parmi d'autres éléments indéfinis d'un ensemble appelé « Auvergne », le nom « Allier » il n'est pas placé au centre de l'attention.¹¹ La formulation implique qu'il y a d'autres choses en Auvergne et que ces autres choses sont peut-être plus évidentes que ce département qu'il faut nommer pour le situer. On pourrait presque voir une modalisation de l'énoncé : “En Auvergne, il y a *aussi* l'Allier” qui ferait apparaître de manière évidente la position limitrophe du département dans la région.

Alors que le logo de la montagne reprend une formulation analogue pour s'ancrer territorialement (*en* + toponyme), celle-ci contraste, puisqu'il faut par la suite que la localisation du territoire « Montagne bourbonnaise » soit placée au sein d'une chaîne hiérarchique de toponymes allant de la France jusqu'à cette communauté de communes. La commune de Ferrières se trouve proche du bas de la hiérarchie des territoires, et en marge de la région à laquelle elle appartient aujourd'hui (voir chapitre 4). Néanmoins, la communication municipale officielle revendique le fait d'être « un [ancien] carrefour ». Faisant de la frontière un centre de rencontre, la formule se démarque des présupposés mobilisés pour situer l'Allier en Auvergne et la Montagne bourbonnaise en France.

Se démarquent ainsi, dans le récit déployé sur cette page d'accueil, deux périodes : un *autrefois* où la frontière est présentée comme un point de passage par rapport à *aujourd'hui* où bien certains éléments permettent implicitement de voir la commune comme un résidu laissé tout en bas des échelons d'une hiérarchie territoriale bien homogène. On a donc affaire d'une part à un trope de la frontière-comme-centre, associé au passé, et de l'autre celui de la frontière-comme-marge associé par contraste au non passé.

¹⁰ Ce que j'appellerai un token, c'est-à-dire la réalisation en contexte d'un type de signe ou d'ensembles de signes selon la terminologie sémiotique peircienne (voir chapitre 2).

¹¹ Il l'aurait été par exemple dans l'énoncé “L'Allier, c'est en Auvergne”.

De la même manière, le département de l'Allier mobilise sur son site ce trope de la frontière-comme-centre, dans une mise-en-récit historique.

Son histoire

Ecrin du centre de la France, entre langue d'oïl et d'oc, le Bourbonnais est le témoin d'une histoire riche et ancienne



Découvrez l'Allier

- L'Allier
 - Son histoire
 - Sa géographie
 - Son environnement
 - Sa gastronomie
 - Comment venir
- Culture
- Patrimoine
- Sports et loisirs
- L'agenda des manifestations

Accès Direct

Quelques dates-clés

- 40 000 avant JC, traces d'occupation humaine
- 52 avant JC, César traverse l'Allier à la hauteur de Neuvy et Souvigny
- 1790, naissance du département de l'Allier

Image 1.4 : La page « Histoire » du site du département de l'Allier

Ici, c'est une autre frontière qui, autour du toponyme « Bourbonnais », est actualisée dans le discours. La frontière linguistique « entre langue d'oïl et d'oc » est associée par sa contiguïté au sein de la phrase, à l'« écrivain » que sont « le Bourbonnais » et son « histoire riche et ancienne ».

Si les questions de langue ne seront (sauf omission de ma part) abordées nulle part ailleurs sur le site de l'Allier, elles sont néanmoins bien visibles dans ce sous-titre qui présente l'entre-deux comme le lieu où est situé le trésor. On ne peut, dans ces conditions, que faire le lien entre ce trésor bourbonnais et celui « de la langue française », comme l'ont nommé depuis longtemps les lexicographes (en particulier Nicot, 1606 cité dans Rey *et al.*, 2007 : 539-540 ; Meschonnic, 1997 : 50-51).

C'est donc dans l'histoire que cette frontière est une richesse, cette histoire au sein de laquelle le nom « Bourbonnais » réapparaît sans cesse, et c'est encore cette histoire qui va faire la richesse du territoire, notamment celui de Ferrières dans l'Allier, celui d'une commune frontalière de l'ancienne province, elle-même frontalière.

1.1.1.2 « Un blason pour notre commune » : logotypie médiévale pour un tourisme moderne

Revendiquant cette centralité de la frontière historique, le bulletin communal de Ferrières-sur-Sichon a récemment rendu publique la décision du conseil municipal de doter la commune d'un blason répondant aux normes héraldiques. À travers un discours codifié et explicitement associé à l'Ancien Régime, les élus de la commune produisent un récit situant la commune dans l'espace territorial et dans le temps historique.

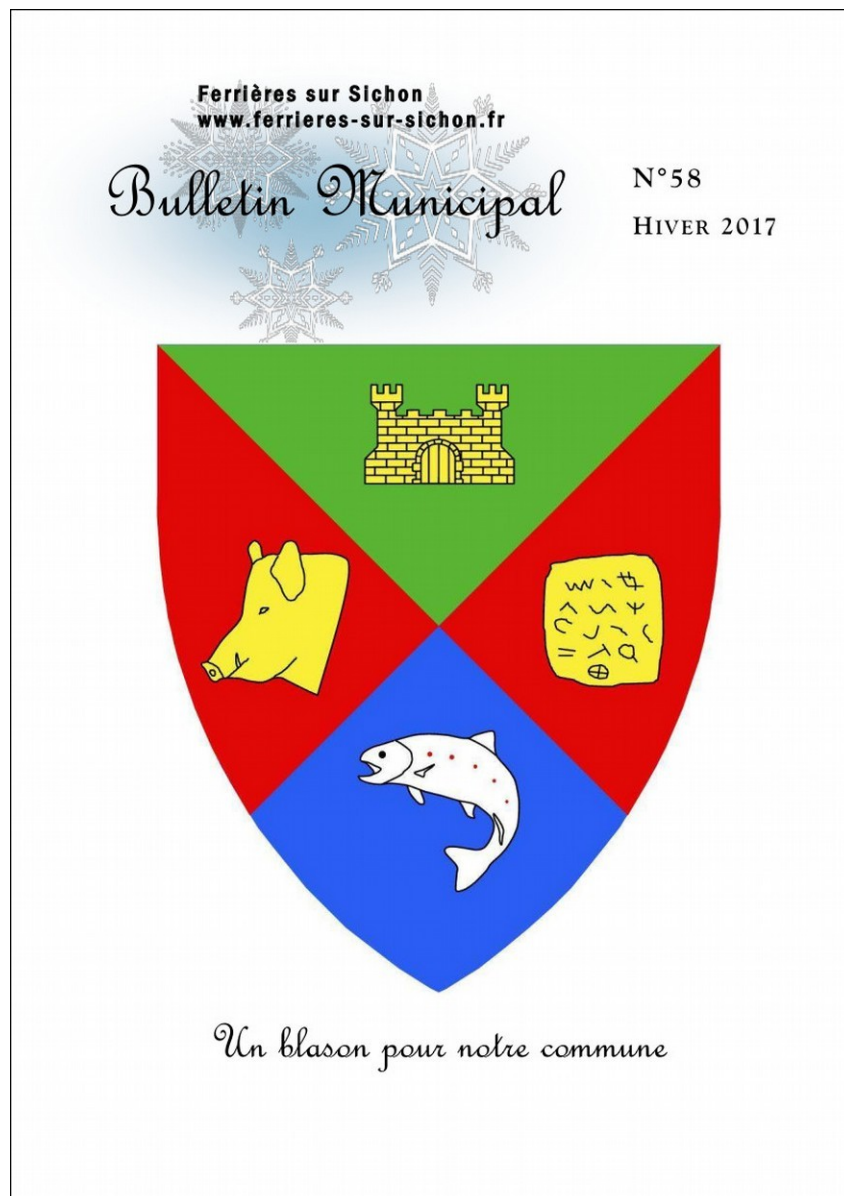


Image 1.5 : La une du bulletin municipal de Ferrières-sur-Sichon, hiver 2017

L'illustration en une de cette publication bisannuelle distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et disponible sur son site internet, est reprise en page 7 à l'intérieur de celle-ci. Sous le titre « Un blason pour notre commune », un compte rendu lapidaire du contexte de production de ce logotype est présenté : « Après avoir visualisé différents projets, le Conseil Municipal, a adopté le blason qui reprend différents attraits de la commune. » Ici, comme sur la page d'accueil du site, des « attraits » de la commune sont soulignés. L'indéfini marque la dimension non exhaustive de cette référence (« différents attraits » plutôt que “*les différents attraits*”) : les quatre éléments présentés ne constituent pas tous les attraits, mais certains d'entre eux. Ces caractères de la commune, ces images qui la définissent, ne sont pas choisis au hasard, ils ont en commun le fait d'*attirer* (le lien étymologique avec le substantif formé sur *attirer* est transparent).

S'ensuit la reproduction de l'image du blason, puis le blasonnement, la description des armoiries dont la première nous intéressera particulièrement : « Au premier de sinople à un château d'or ». La première case du blason « écartelé en sautoir » (divisé en quatre par une croix orientée en forme de X), celle qui se trouve tout en haut, est verte et porte un château jaune. En bas de cette page 7 du bulletin communal, une dernière section s'intitule « Choix des meubles » et justifie notamment ceci :

« Le château est important pour Ferrières, car il rappelle la présence de trois châteaux, mais aussi au Moyen-Âge, la situation de « marche frontière », placé aux confins du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez. Le château de Montgilbert est l'un des sites les plus connus de la commune. »

(Mairie de Ferrières-sur-Sichon, 2017 : 7)

Ce château n'est donc pas présenté seulement comme l'image typifiée des trois bâtiments de la commune qu'on désigne par le nom “château” (allant du manoir aux ruines médiévales perpétuellement en restauration). En plus de faire référence à ces bâtiments concrets, le château est présenté comme signe du lieu stratégique où il est construit.¹² Ainsi la « situation de « marche frontière » », comme elle est nommée ici, qualifiée comme « attrait », est posée “en plus” de la présence physique de bâtiments, à travers l'utilisation de la forme adverbiale « mais aussi »¹³.

La position frontalière dans l'histoire est donc un attrait aujourd'hui, à la fin des années 2010, un attrait placé parmi d'autres : la pêche à la truite ; le musée archéologique du Glozel — né de la

12 *En plus d'être construit sur un lieu stratégique, le château constitue en soi un lieu stratégique.*

13 *Un embrayeur au sens de Benveniste (1974 [1970]) ou shifter chez Jakobson (1971 [1956]).*

découverte controversée d'un gisement d'objets mystérieux par un jeune agriculteur ; la hure de sanglier reprise sur le blason, animal « très utilisé comme emblèmes [*sic*] ou comme logos de différentes associations ». Sans doute, la frontière comme carrefour, c'est-à-dire lieu de convergence, permet-elle la construction en discours et la valorisation du territoire.

Pourtant l'évocation d'« une tradition d'accueil », visant à vanter les attraits d'une commune à l'histoire riche, ne se perd pas « dans la nuit des temps », contrairement à ce que suppose la formule utilisée pour parler de l'histoire de la commune sur le site de la mairie. Bien au contraire, on peut comprendre cette tradition à la lumière de la description formulée pour clore la partie introductive de la page d'accueil : « Village à vocation agricole et forestière avec son commerce et son artisanat, FERRIERES se tourne aujourd'hui vers le tourisme vert avec son arboretum, son moulin, ses sentiers de randonnées. » Car c'est bien *aujourd'hui* que Ferrières produit des signes de son histoire sous l'Ancien Régime et évoque une frontière révolue.

1.1.1.3 Le vert, le bleu, le blanc : tourisme, eau, et industrie à Ferrières-sur-Sichon

La production discursive d'une certaine frontière — celle, historique, de l'époque révolue où les provinces d'Ancien Régime avaient encore cours — est donc inscrite dans une dynamique politique revendiquée par les porte-paroles de la commune : se « tourne[r] vers un tourisme vert ». Ce vert est métonymique de la végétation montagnarde, des forêts et prés que l'on voit sur la première photo, mais aussi de l'arboretum évoqué, ainsi que de la « vocation agricole et forestière » du village. Cette couleur apparaît également en fond du château du blason (sinople), qui, rappelons-le, est quant à lui présenté comme la métonymie de la situation frontalière de la commune.

On retrouve encore ce vert sur l'illustration présentant la commune comme un « Village Passion » (image 1.3). En bas de l'image, sous un trait bleu qui serpente, icône du cours d'eau — le Sichon — sur lequel est bâti le bourg, la couleur émeraude est prise pour fond par la phrase localisant l'Allier en Auvergne. À son tour, ce fond prend la forme de la chaîne des Puys, volcans aux dômes arrondis de renommée (au moins) nationale qu'on peut d'ailleurs observer depuis les sommets de certaines collines de la commune, par beau temps, en regardant vers le sud, vers le département du Puy-de-Dôme. Dans ce visuel, le vert et le bleu sont placés en contraste, évoquant l'union de la montagne et de l'eau, tout comme sur le blason.

À la rencontre entre le dénivelé des collines encaissées (bien qu'à relativement faible altitude) et de l'eau abondante, apparaît un bâtiment associé — sans doute par extension — au tourisme vert : le moulin de Ferrières. Racheté par une héritière de l'hôtellerie de luxe vichyssoise, le bâtiment, situé dans le bas du bourg de Ferrières, sur un bief du Sichon, a été réhabilité avec l'aide de l'un des petit-fils de l'ancien meunier et ouvre ses portes tous les ans le jour du vide-grenier. Si ce moulin est l'un des seuls de la commune en état de fonctionnement, les noms de nombreux hameaux témoignent de la présence de quantité de sites de la transformation de matières premières (notamment les noix et le grain) : Moulin Piat, Moulin Neuf, Moulin Pilard, Moulain Bigay, Moulin des Thons, etc. Cette commune officiellement présentée comme ayant une « vocation agricole et forestière », n'a pas toujours été décrite de la sorte, et l'importance de l'extraction et transformation de ressources est même attestée jusqu'à la fin des années 1940.

À cette époque, un lettré issu du hameau de Pion, dans la commune voisine de Lavoine, plus haut dans la montagne, écrit :

« A la Croix des Barres [lieu dit au nord de la commune, sur la route du Mayet-de-Montagne] où un col rapproche la route de la voie ferrée on découvre légèrement la vallée du Sichon ; au terme d'une descente sinueuse, on atteint Ferrières-sur-Sichon, dans la fumée blanche de ses fours à chaux. Cette coquette agglomération est blottie dans la vallée, dominée au nord par une colline qui recouvre un important tonnage de pierre à chaux. »

(Anonyme [Barraud & Piéchaud (éds.)], 2008 : 19-20)

La fumée blanche a aujourd'hui disparu, ainsi que la plupart des fours¹⁴, mais c'est encore dans les noms des lieux, celui de la commune voisine de Lachaux (dans le Puy-de-Dôme, au sud), ou encore d'un quartier du bourg, « les fours à chaux », sur la route de Vichy, que l'on retrouve les marques de ce passé bien présent. C'est aussi sur la façade des vieilles maisons — quand elles n'ont pas été crépies au ciment dans les années 1960 — que l'on peut voir la pierre bleue maintenue par un mortier à la chaux, signe de cette richesse proto-industrielle passée. Dans l'écriture de cet « ancien » anonyme, c'est bien plus le blanc d'une fumée issue de la transformation chimique de la pierre de calcaire qui est faite signe de la commune, que le vert de la montagne ou le bleu de l'eau. La colline au nord, contre laquelle Ferrières est bâtie a, par endroits, été creusée pendant des années, laissant aujourd'hui des renforcements dans la falaise. Parmi les strates d'un discours sur les territoires de Ferrières, apparaissent donc des indices d'un passé où les attraits de la montagne étaient tout autres que ceux d'aujourd'hui.

14 Plus aucun n'est en fonctionnement

Ce que la mairie de la commune qualifie de « Village Passion » était, dans l'après-guerre, désigné comme une « coquette agglomération ». En 1842, l'historien et archéologue Louis Batissier la décrivait comme l'une des « trois principales communes » de la Montagne (Batissier [Lewis] 1842 : 179). Une description publiée quelques années plus tôt semble presque servir de modèle au promeneur des années 1940 :

« Ferrières est la ville la plus importante de la Montagne ; elle est bâtie dans un beau vallon très resserré et arrosé par le Sichon qui fertilise de riantes prairies. Les Montagnes nues et abruptes contre lesquelles elle s'appuie sont à base calcaire. On en retire du marbre bleu turquin, d'un grain compact et fin mais difficile à employer dans les arts. »

(Batissier, 1837 : 290)

La ville, définie par l'exploitation de minerai est donc devenue « village passion » tourné vers le tourisme (Heller, Jaworski & Thurlow, 2014) — cette autre manière d'exploiter la rencontre entre la montagne et sa végétation, et l'eau qui l'arrose et la fait vivre. Ainsi, s'écaille l'image d'un village à la « vocation » agricole et sylvicole. Si l'arrière-pays farréraud¹⁵ a sans le moindre doute toujours été un espace de culture et de récolte, le cœur de l'activité du bourg n'a pas toujours été orienté vers sa campagne.

1.1.2 Histoire de la ruralisation de Ferrière-sur-Sichon

1.1.2.1 Vichy et Ferrières entre thermes et grand air

Sur le site de la mairie, Ferrières est d'emblée située par rapport à la sous-préfecture du département. Célèbre pour avoir été la capitale de l'État français pendant la période 1940-1944, la ville n'en était pas moins déjà connue avant la guerre comme « reine des villes d'eau » (Jamot, 2001 : 133, Lohez 200 : 320). Objet de traités sur les vertus de ses sources depuis le XVII^e siècle (Mareschal, 1642 ; Fouët, 1686 ; Desbrest, 1780, 1778) la station thermale était au moins connue nationalement par une part aisée de la population. Pourtant, associées historiquement au traitement médical des maladies, à la présence de malades et donc aux possibilités de contagions, les stations thermales sont, notamment en France, rarement proches de grands centres urbains (Gordon, 2012 : 36).

15 *Gentilé de Ferrières-sur-Sichon.*

Ainsi, jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, la population de Vichy ne dépassait pas celle de Ferrières, avec seulement 1 696 habitants en 1846, contre 3 159 à Ferrières. Cusset, ancienne ville d'Auvergne enclavée dans le Bourbonnais, était bien plus importante politiquement et démographiquement, avec plus de 5 000 habitants à la moitié du XIX^e siècle (EHESS/Cassini). Pourtant l'importance de Vichy en tant que centre de cure reconnu a eu un impact non négligeable sur ses alentours bien avant son essor démographique. En effet, dès le XVII^e siècle et au-delà des pratiques du tourisme vers les stations thermales, les eaux minérales commencent à être mises en bouteilles, ce qui préside au développement d'une petite industrie de production de verre, bouchons et étiquettes (Jamot, 2001 : 133).

Ce n'est donc peut-être pas par hasard que l'on trouve encore dans cette commune, non loin de plusieurs sources thermales et minérales réputées (Vichy, Chateldon et Saint-Yorre, notamment), une ancienne usine de petite ferronnerie délocalisée dans les années 1990, ainsi que des usines d'embouteillage et de verre à Saint-Yorre. L'industrie est ainsi apparue dans la région en raison d'une activité de type tertiaire : des services d'abord associés à la médecine puis de plus en plus à des périodes de vacances et de loisirs, dans un premier temps liés aux milieux aisés (Jamot, 2001 : 133 ; Gordon, 2012 : 39 ; Batalla Farré, 2015 : 217).

À la deuxième moitié du XIX^e siècle avec le développement du curisme non plus comme pratique strictement thérapeutique, mais aussi comme lieu mondain de socialisation parmi les classes bourgeoises (Dutheil, 2003 : 40), la population de la ville va exploser : multipliée par dix entre 1951 et 1911, elle croîtra jusqu'à 33 000 habitants en 1968 (EHESS/Cassini). Pendant ce temps, Ferrières aura commencé son déclin dès le dernier quart du XIX^e siècle : séparée en trois communes en 1880, elle ne fera que de perdre des habitants à partir de 1906, pour tomber jusqu'à 561 habitant en 1999. Selon le dernier recensement, la commune a aujourd'hui presque 580 habitants, alors que Vichy, toujours en déclin relatif en totalise presque 25 000 (INSEE).

Ce n'est donc qu'à cette période — la fin du XIX^e siècle — que Ferrières est véritablement devenue une commune de l'arrière-pays vichyssois, tout comme Cusset en devenait une banlieue (Jamot, 2001 : 133). À partir de l'entre-deux-guerres, tous les guides d'excursion édités à destination des curistes semble mentionner Ferrières, et sa route qui « court au milieu d'une fraîche et pittoresque vallée » (Gros, 1920 : 192). Dans les années 1910, une ligne de chemin de fer ouvre entre Cusset et Roanne, passe par Ferrières plusieurs fois par semaine et propose des allers-retours dans la même journée (Vichy : Guide de l'étranger, 1925 : 41). Parallèlement, le développement de

l'automobile et du cyclisme permet un accès plus facile à Ferrières pour les baigneurs et « buveurs d'eau » (comme en témoigne par exemple le *Guide automobile Vichy-Auvergne* de 1922).

À cette époque se développe donc déjà un certain tourisme, notamment attiré par l'air de la montagne et son caractère « pittoresque », mais aussi par les truites et écrevisses du Sichon qui sont servis notamment au Café Central, situé sur la place du haut du bourg. Le petit train, ou « tacot » de la Montagne bourbonnaise, encore bien vivant aujourd'hui dans la mémoire de nombreux habitants, ainsi que dans les publications touristiques, ferme en 1949. C'est sans doute le développement du transport routier qui amène à cette fermeture, ainsi que l'officialisation du thermalisme médical impliquant le développement d'autres centres thermaux au détriment du quasi-monopole vichyssois sur ce secteur (Lohez, 2000 : 316 ; Jamot, 2001 : 134).

Dans ce cadre, ce sont donc les sites pittoresques de la commune qui sont mis en avant, bien plus que cette pierre bleue qui fait la richesse de son sous-sol. Dans les guides d'excursions pour baigneurs les ruines du château de Montgilbert et les châteaux de Chappes et de Ferrières sont généralement cités, ainsi que la Grotte des Fées et ses curieuses stalactites, ou encore le Rocher Saint-Vincent, situé sur la commune de Lavoine, juste à la limite de Ferrières (par exemple *Vichy et ses environs : guide de poche illustré*, 1925, 1938 et 1939).

La deuxième crise du curisme thermal dans les années 1970 aura, elle aussi, un impact sur les rapports économiques dans la région, mais ce sont des mutations plus globales de la société des Trente Glorieuses qui affectent plus généralement Ferrières. Avant de présenter celles-ci, je retracerai à présent plus en détail les rapports économiques dans la commune au cours du XX^e siècle.

1.1.2.2 Ferrières en la montagne et Ferrières-sur-Sichon

Dans son traité de géographie de 1569, Nicolas de Nicolay (1875 [1569] : 19) utilise la formule « Ferrières en la montaigne » pour nommer la localité. Sans doute, ce nom aurait-il fait un bon concurrent à celui qu'elle a finalement pris, et c'est véritablement — comme on le rencontre systématiquement dans les descriptions que j'ai citées jusqu'ici — à la rencontre entre cette vallée du Sichon et la montagne qui l'entoure que les discours sur la commune se sont agencés au fil de l'histoire.

En effet, le bourg situé en contrebas, sur les bords du Sichon, se distingue du territoire rural que les habitants plus âgés appellent encore « la campagne », où les denrées qui étaient vendues ou

transformées dans la commune étaient produites. Si aujourd'hui la part de la sylviculture est d'une grande importance, au sortir de la guerre la situation était sensiblement différente.

Certes, une scierie était encore ouverte dans le haut du bourg, apportant de l'activité à un certain nombre d'ouvriers, mais les habitants de plus de 60 ans évoquent bien plus souvent la régularité des foires et marchés qui attiraient des habitants issus de départements voisins pour vendre principalement des bestiaux. Une fois par mois le bourg se remplissait de porcs et de bœufs à vendre, et tous les débits de boissons accueillaient ces clients venus de toute la montagne. Pourtant, avec le développement de l'automobile et des routes, les marchands de bestiaux qui faisaient jusqu'alors leur marché dans ce genre de petit bourgs ruraux ont pu se rendre directement dans les exploitations et ce genre de marché moyen est devenu superflu. La proximité entre Ferrières et Le Mayet-de-Montagne, chef-lieu du canton et commune rivale, a sans doute aussi poussé à la disparition des foires à Ferrières, un marché étant maintenu au Mayet tous les lundis.

Néanmoins, Ferrières en tant que carrefour économique est toujours bien vivant dans les discours des habitants âgés. Une partie de l'offre de bétail provenait d'ailleurs directement de la commune où les baux de métayage étaient les plus courants. Ces baux, la plupart du temps désavantageux pour les agriculteurs qui devaient, entre autres, donner au minimum la moitié de leur récolte au patron, se sont maintenus dans le département jusque dans les années 1950, laissant généralement les métayers dans une grande pauvreté (Cochet, 2004 : 13-14).

La distinction entre des agriculteurs pauvres résidant plutôt sur les collines cultivées et les patrons, généralement (mais pas uniquement) habitants du bourg, tout comme les artisans, commerçants, scieurs et autres, est sans doute importante dans la compréhension d'une dynamique sociolinguistique sur le territoire.¹⁶ C'est justement cette dynamique qui a apparemment radicalement changé depuis la guerre. J'ai évoqué l'effet de la mécanisation des transports sur les marchés aux bestiaux. De plus, la fin du métayage — résultant d'une loi de 1946 — rendant ce genre de contrat bien moins avantageux pour les propriétaires et les poussant à établir des contrats de fermage¹⁷ va radicalement remodeler les modes d'échange et l'importance des marchés physiques (Groshens, 1980 : 180). Par ailleurs, l'industrialisation de l'agriculture va réorganiser les conditions de production en Montagne bourbonnaise.

¹⁶ Celle-ci n'est pas sans rappeler la distinction entre paysans et artisans en Hongrie germanophone décrite par Gal (2013 ; Gal & Irvine, 2019 : 58-84), à la différence près que d'une part les paysans sont manifestement plus pauvres que les bourgeois et qu'aucune distinction linguistique entre les espaces et catégories au sein de la commune n'est particulièrement saillante dans les discours sur le langage.

¹⁷ Dans ce type de contrats, l'exploitant paye comptant les terres au propriétaire et peut donc plus facilement s'enrichir en cas de surplus. Par ailleurs, certains métayers ont aussi pu être embauchés par les propriétaires en tant que commis agricoles.

Composée de collines à fort dénivelé, la région est peu adaptée à la mécanisation. De nombreux terrains pouvant être cultivés dans le cadre d'une économie basée sur une main-d'œuvre abondante et bon marché¹⁸ ne sont pas accessibles à des machines standards. Ils seront plantés de conifères¹⁹, dont la culture est plus rentable par les propriétaires au fil des années 1960-1970. Ainsi, les hameaux d'altitude, où l'agriculture vivrière n'a plus cours, se dépeuplent et les jeunes partent chercher du travail en ville, non pas à Ferrières, qui n'est déjà plus une ville, mais bien à Vichy, Lapalisse ou encore Roanne.

En 1946, alors que la loi sur le métayage pose le cadre pour sa disparition progressive, le Commissariat pour l'énergie atomique (CEA) initie une phase de recherche de filon d'uranium dans la montagne — uranium dont la présence est connue depuis 1912 et qui est exploité dans la commune voisine de Lachaux depuis 1924 (Gagnard, 1996 : 275). Ainsi la montagne et son sous-sol reprennent de l'importance pour l'économie farréarde. Si les logements des mineurs sont construits dans la commune voisine de Laprugne (la Cité Cordat totalise à l'époque 135 logements²⁰), certains des travailleurs employés à la mine s'installent à Ferrières, et certains des habitants y travailleront pendant les 26 ans de l'exploitation de la mine (de 1955 à 1980, Gagnard, 1996 : 275). À sa fermeture, on propose aux mineurs et leur famille de continuer à travailler sur d'autres sites gérés par la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), et une bonne partie d'entre eux quittent la région, au moins jusqu'à leur retraite.

Treize ans plus tard, en 1993, c'est l'usine métallurgique de la Société de découpage et d'emboutissage du Bourbonnais (SDEB), fondée en 1967 à Ferrières qui quitte la commune pour s'installer au hameau des Grivats à Cusset, emportant avec elle ses employés et diminuant d'autant les perspectives d'emploi dans la commune. Cette même année, une pisciculture de la commune entre en cessation d'activité (Bulletin municipal, n° 10, pages non numérotées).

Dès 1999, suite au recensement indiquant que la commune a perdu des habitants, le maire évoque la possible diminution des dotations perçues de l'État. L'abondance d'emplois n'étant manifestement pas l'un des attraits de la commune, ce sera ailleurs que celle-ci devra trouver des habitants potentiels.

18 *Les métayers ne touchant pas de salaire, leur femmes et leur enfants travaillaient généralement gratuitement.*

19 *Principalement de sapins douglas (pseudotsuga menziesii) et de sapins pectinés (abies alba).*

20 <https://www.tourisme-montagne-bourbonnaise.com/fr/laprugne.html> consulté le 24/07/2019.

1.1.3 Marginalisation et renaissance du tourisme

1.1.3.1 « [T]out mettre en œuvre pour accueillir de nouveaux habitants »²¹

Face au risque de devoir augmenter les impôts locaux pour pouvoir subvenir aux besoins d'entretien de la voirie et de l'immobilier de la commune, le maire de Ferrières, s'exprimant tous les six mois à travers le bulletin municipal, a systématiquement réaffirmé la nécessité de limiter la diminution du nombre d'habitants dans la commune. En 2010, pourtant, la tendance ne s'est pas inversée et le boulanger a annoncé la vente de son commerce, menaçant la commune de se retrouver totalement dépendante du Mayet où se trouve un super-marché et un certain nombre de commerces (boucheries, boulangeries, magasins de bricolage, etc.) inexistantes à Ferrières. Ce n'est qu'avec l'intervention financière de la commune et du conseil général de l'Allier que celle-ci a trouvé repeneur et est restée ouverte pour la population, toujours vieillissante, de la commune.

Pourtant la politique de rigueur, qualifiée par le maire de « centralisation », fait planer pour la rentrée 2015 la possibilité de la fermeture d'une classe à l'école communale. Bien entendu cette fermeture rendrait la commune moins attractive pour des habitants potentiels. Malgré la mobilisation d'une partie de la population, cette fermeture a été rendue effective à la rentrée suivante. Cette classe a par la suite été rétablie provisoirement à la rentrée 2018, mais la pression demeure néanmoins.

L'école n'est pas le seul lieu de désinvestissement de l'État ; la poste a été remplacée par une agence postale dont a la charge la secrétaire de mairie. Ceci a, entre autres, pour effet visible de limiter la parution du bulletin municipal à une édition par an.

Face à ces contraintes, la mairie fait viabiliser sept terrains constructibles au sud-est du bourg et les met en vente, mais aucun n'a à cette date été acheté. C'est donc face à cette difficulté à attirer les habitants et au besoin de développer des activités que la commune se tourne vers le tourisme vert, comme l'explique son site internet. Et c'est dans ces conditions qu'il faut comprendre sa situation actuelle.

Si le nombre relativement élevé de « Hollandais »²² ayant acquis des résidences secondaires dans la Montagne et notamment à Ferrières témoigne d'un influx de population, le maire réitère dans presque chacun de ses éditoriaux son inquiétude face à la diminution des dotations de l'État.

²¹ Cette phrase est tirée du « Mot du Maire » issu du bulletin municipal de Ferrières-sur-Sichon, n° 10, été 1999.

²² C'est ainsi qu'ils sont appelés dans le village.

Ce tourisme vert, s'articule, comme le rappelle le site de la commune, autour de lieux notables et de sentiers de randonnée. De plus, à la lecture du bulletin municipal publié depuis le premier mandat du maire actuel en 1989, émerge l'importance de la production de traditions et d'événements festifs dont des comptes rendus paraîtront dans cette même publication. Le plus important parmi ces événements est sans nul doute le vide-grenier organisé depuis 33 ans tous les derniers dimanches de juillet.

L'une des attractions mises en avant sur l'affiche de l'événement (notamment pour l'édition de 2019) est la « confection et vente de saucissons cuits au vin dans la machine à vapeur » qui, me semble-t-il, illustre bien les paradoxes de la communication de la commune. En effet cette machine à vapeur — grosse cocotte à piston faisant cuire les aliments sous pression — a été introduite à Ferrières pendant la seconde moitié du XX^e siècle pour faire cuire les patates pour nourrir les porcs. Issue de l'ambition d'un ingénieur agronome propriétaire de fermes dans tout le sud est de la commune, cette innovation est remobilisée dans un contexte tout à fait différent : celui du développement nécessaire d'un tourisme traditionaliste. Ainsi, si l'industrialisation de l'agriculture n'a pas été un succès dans la région, un signe supposé de l'héritage agricole est mobilisé pour construire une certaine authenticité rurale qui, semble-t-il, n'allait pas de soi dans les années 1940 pour cette « coquette agglomération ». En parallèle, le passé minier et marchand de la commune est mis dans l'ombre.

Ces données, issues de sources officielles, me permettent de retracer une certaine évolution de Ferrières depuis la moitié du XIX^e siècle. Il apparaît que l'importance de la localité dans la montagne a largement diminué à partir du début du siècle dernier, ainsi que le nombre de ses habitants. Depuis plus de 20 ans, la crise a mis la municipalité sous pression et le conseil ne voulant pas augmenter les impôts, doit s'employer à attirer des nouveaux habitants. Dans ces conditions, émerge une volonté de produire une image de la commune rurale authentique qui contraste avec son importance historique.

La comparaison de l'évolution de Ferrières à celle de Vichy nous permet de comprendre la géographie des deux localités comme coextensive. En même temps que les développements de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles donnaient à Vichy le rang de ville moyenne et une place industrielle importante au sein de la région Auvergne (Jamot, 2001 : 133), Ferrières déclinait et voyait peu à peu disparaître — avant même la crise des années 1970 — son industrie, en particulier la production de chaux. On n'a donc pas simplement affaire à une commune rurale, mais

véritablement à un processus de ruralisation qui se développe dans l'ombre de l'urbanisation moderne dont il est le pendant (Krause, 2013 : 238).

Ces considérations nous permettent d'approcher les questions sociolinguistiques à Ferrières en prenant en compte l'historicité de la production d'un discours sur le territoire communal. En effet, le patois dit "de Ferrières" est associé plus ou moins explicitement dans les discours à la campagne, et non au bourg. Or en Montagne bourbonnaise, la commune est toujours l'une des plus importantes, si ce n'est en nombre d'habitants, au moins du fait qu'il y ait encore une école, une boulangerie, une pharmacie et un relai de poste dont dépendent dans une certaine mesure les habitants de Lavoine et La Guillermie, les deux communes au sud, autrefois rabâchées à Ferrières.

À la rencontre entre un trope moderniste et un trope traditionaliste (Duchêne & Heller, 2012), le discours officiel de la commune de Ferrières se trouve aujourd'hui en tension, car la fierté d'avoir été un bourg marchand entre en conflit avec le développement d'un tourisme reposant sur la valorisation de la ruralité.

Par exemple, cette tension explique sans doute le fait que la présence de manières de parler associées à l'espace rural n'est pas revendiquée par une inscription bilingue sur le panneau à l'entrée du bourg, alors que de nombreuses petites communes pratiquent la double inscription avec le nom en patois — parmi lesquelles La Guillermie et Lavoine, les deux anciens hameaux de Ferrières aujourd'hui indépendants. Inversement, Le Mayet-de-Montagne, comme Ferrières, ne pratique pas le double affichage, de même qu'il ne serait pas question pour Cusset ou Vichy de le pratiquer. Ce signe sociolinguistique prend part dans l'agencement des communes dans la montagne, entre centre et périphéries qui, sans le déclarer haut et fort, ne revendiquent pas d'emblée ce mode d'expression paysan, et implicitement encore déprécié.

1.1.3.2 Ferrières « marche frontière »

Comme cela revient systématiquement dans les discours d'habitants plus âgés, Ferrières est donc un ancien centre qui, à un certain moment de son histoire, a été repositionné en tant que marge. Pourtant cette position marginale, tout comme son caractère rural, ne sont pas si évidents si l'on adopte un point de vue critique et dynamique de la production de l'espace et du territoire en discours.

Le géographe ordinaire du roi Charles IX, Nicolas de Nicolay, auteur d'une *Générale Description du Païs et Duché du Bourbonnois* en 1569, plaçait en effet la frontière méridionale de ce pays qu'il

décrivait à « Puy-Guillaume qui est moitié d’Auvergne et moitié du Bourbonnais » (Nicolay, 1875 [1569] : 7). La commune actuelle de Ferrières n’était donc, si l’on en croit le géographe, pas la plus au sud de la province, et c’est en fait dans l’actuelle commune de Lavoine, indépendante depuis 1880, que se trouvait la frontière entre différentes provinces (frontière qui, comme nous le verrons dans le chapitre 4, n’est en fait pas comparable avec les conceptions actuelles des frontières départementales).

La revendication, sur le site de la commune, de cette frontière historique est donc discutable, mais elle semble particulièrement intéressante à mettre en rapport avec les tracés politiques de frontières dans la région. En effet, comme c’est implicitement écrit dans le slogan « En Auvergne, il y a l’Allier », la présence de ce département dans cette région n’est pas évidente. Les discours au fil de l’histoire ont, dès sa création, associé le département à la province du Bourbonnais, alors que le Puy-de-Dôme était considéré comme issu de la Basse-Auvergne (voir chapitre 4). Ainsi, localement, et malgré l’existence d’une administration régionale à Clermont-Ferrand, les habitants se définissent comme “bourbonnais” par opposition aux “auvergnats”. Dans la région administrative, créée progressivement à partir de 1954, et à laquelle une légitimité démocratique est donnée à travers l’élection des conseils au suffrage universel direct en 1986, l’Allier reste toujours quelque peu périphérique, si ce n’est du point de vue économique, au moins du point de vue physique et géographique.

L’Allier se caractérise en effet par une géographie qui contraste avec celle des autres départements de la région : composée en majorité de plaines « qui appartiennent aux assises sédimentaires du Bassin parisien » et « sont ouvertes sur Paris et la Loire et davantage tournées vers le Nivernais et le Berry » (Carroué, 2009 : 49). Pratiquant notamment l’agriculture intensive, ces plaines offrent un paysage qui se distingue nettement de celui de la montagne. Seule sa partie montagnarde pratique une agriculture extensive, notamment de bovins, et en quelque sorte on pourrait dire que l’Allier est la partie la moins auvergnate de la région Auvergne et, inversement, que la Montagne bourbonnaise est la partie la plus auvergnate de l’Allier. Cette hétérogénéité rend difficile l’usage de statistiques dans la mesure où, si le département apparaît comme le second le plus urbanisé de la région avec 63 % de population urbaine (Carroué, 2009 : 51), la Montagne bourbonnaise n’y contribue pas, et c’est bien en raison des trois villes situées sur le département (Moulins, Montluçon et Vichy) qu’on en arrive à ce chiffre.

C’est d’ailleurs en raison d’une gestion centralisée du niveau départemental que la Montagne en général et la commune de Ferrières en particulier subissent des effets négatifs de certaines

politiques. Ainsi, en 2014, le préfet de l'Allier avait promis que le réseau scolaire du département fonctionnerait à effectifs fixes. Cette promesse a été respectée en pourvoyant l'accroissement des effectifs urbains par des fermetures de classes en milieu rural. Un slogan fut affiché à l'entrée de la commune de Ferrières : « Le rural paie pour l'urbain, non à la fermeture d'une classe », qui illustre bien le ressentiment des habitants et l'impression d'être laissés sur le côté, en marge. De ce point de vue, la frontière ou la marginalité ne sont plus des valeurs ajoutées, mais plutôt l'adversité à combattre.

En effet, si les plaines de la région Auvergne situées entre Clermont-Ferrand et Moulins constituent un axe relativement prospère, les zones montagneuses sont en général, au niveau régional, bien souvent laissées pour compte. C'est pourquoi la fusion avec la région voisine Rhône-Alpes n'a pas été prise avec beaucoup d'enthousiasme à Ferrières, la perspective d'appartenance à une méga région (la plus peuplée de France) ne change au rien au fait que les dotations baissent et ne semble rien de plus que de la poudre aux yeux.

À la même période, c'est à la communauté de communes de la Montagne bourbonnaise de fusionner avec celle de Vichy-Val-d'Allier. Cette fusion rencontrera encore davantage de résistances au niveau de la commune, dont les élus voient bien l'avantage d'appartenir à une communauté de communes rurales plutôt qu'à une communauté d'agglomérations comprenant un certain nombre de communes urbaines et qui leur fait courir le risque qu'encore une fois « le rural paie pour l'urbain ».

Connaissant les réticences des communes rurales auxquelles la fusion des communautés de communes a été imposée, la première publication de la communauté d'agglomérations Vichy Communauté (issue de la fusion) apparaît comme une opération de communication visant à justifier le bien-fondé de la fusion. Pourtant, si comme on l'a vu les liens entre la plaine du Val d'Allier et la Montagne bourbonnaise ont une existence historique, la fusion des communautés de communes reste toujours sous-tendue par la logique des économies d'échelles, quel que soit le discours produit pour la légitimer (Bennetot & Ruffray, 2015).

Mettant en avant la complémentarité des deux anciennes communautés, le tacot de la Montagne bourbonnaise est évoqué comme incarnation du lien commercial entre ces deux espaces. Dans un article intitulé « Deux territoires unis depuis toujours », un auteur anonyme dépeint l'hyperactivité qui aurait caractérisé la voie de chemin de fer avant sa fermeture :

« Au début du XXème siècle, une voie de chemin de fer a pris le relais. Six gares — Vichy, Cusset, Molles, Le Mayet, Ferrière et Lavoine-Laprugne - jalonnaient ses 38 km parcourus par le fameux « tacot » - connu dans toute la région - dont les locomotives à vapeur étaient essouffées et parfois surchauffées à la montée... Dans les deux sens, ses voitures peu confortables étaient le plus souvent bondées de voyageurs qui allaient rendre visite à des amis ou à leur famille, travailler, honorer un rendez-vous médical, rejoindre un collègue ou un lycée, vendre leurs produits sur les marchés de Cusset ou Vichy... Des curistes l'empruntaient pour s'aérer en flânant sur les chemins de la Montagne bourbonnaise. À la descente, des wagons chargeaient notamment du bétail, des planches de bois destinées à la Compagnie fermière, pour la fabrique de caisses pour les eaux minérales, du granit ou du tuf rhyolitique. Cette roche volcanique très dure a d'ailleurs été la dernière à emprunter la voie de la Montagne bourbonnaise puisque la carrière de Malavaux a été desservie jusqu'en 1963 alors que le tacot est resté à quai le 22 avril 1949. Depuis, c'est en voitures et camions que l'on relie le Val d'Allier à la Montagne bourbonnaise, aller et retour... »

(Le Mag' Vichy-Communauté n°1, Mars 2017 : 10)

Dépeignant des mouvements dans un sens pour faire parvenir les matières premières en ville, et dans l'autre pour faire profiter les curistes du grand air de la montagne, sans préciser que le tacot ne circulait que deux à trois fois par semaine (ce qui explique pourquoi il était « bondé » malgré l'inconfort de ses voitures), l'auteur romantise un rapport en tant que de simple échange de bons procédés. Effaçant les rapports de production qu'impliquait nécessairement l'exploitation des matières premières (minières, agricoles et sylvicoles), ce compte rendu des rapports historiques en territoire met en avant la notoriété du petit train et les « deux sens » dans lesquels il circulait, et dans lesquels « c'est en voitures et camions » que l'on circule aujourd'hui.

Au-delà de ces rapports supposés égaux entre parties prenantes homogènes, cette politique de fusion s'inscrit sans doute dans une perspective de « modernisation » (Vichy Communauté, 2017 : 13), mais c'est avant tout au sein d'une politique de rigueur qu'elle est déployée et qu'elle situe des communes rurales déjà marginalisées sous l'influence encore plus directe de centres urbains.

C'est pourtant sous l'égide de cette politique de modernisation qu'a été annoncée récemment un investissement d'environ 2,4 millions d'euros pour l'aménagement en partenariat public-privé de trois sites de la Montagne bourbonnaise : la station de sports d'hiver et d'été de la Loge des Gardes, située sur la commune de Laprugne, le lac de Saint-Clément, situé sur la commune du même nom, et le puy du Montoncel, point culminant de l'Allier situé sur la commune de Lavoine. Ces lieux, tous situés sur des communes frontalières à Ferrières, sont présentés comme les images de la montagne et de ce qu'elle devrait être : un lieu de villégiature pour des citadins recherchant la « nature », qui cadre bien avec le discours de la nouvelle communauté de communes. Pour les

communes qui n'ont pas ou peu d'avantages comparatifs touristiques « verts », l'investissement sera bien moindre.

Deux images de la frontière se déploient ainsi à Ferrières. D'une part une image valorisée, celle de la ruralité en tant que limite (Berque, 2011 : 55) recherchée par les citoyens, au sein d'un récit pastoral faisant de la campagne un lieu dépolitisé où les ressources abondent et où le travail paysan est effacé (Williams 1975 : 32), un lieu riche d'un récit historique mis en scène — notamment dans le bulletin municipal de Ferrières. D'autre part, la frontière se conçoit comme marginalité ou plus exactement comme processus de marginalisation non seulement au niveau de la région, qui doit répondre aux injonctions de visibilité au niveau européen, mais aussi à celui de la communauté de communes devant, elle-même se placer au sein de la nouvelle région. Cette marginalité entre notamment dans l'expérience des habitants de la commune à travers la voix du maire expliquant la disparition de services postaux et scolaires, mais évoquant aussi les difficultés à continuer à entretenir la voirie communale.

1.1.3.3 « Le patois de va Farrère » Le patois de Ferrières : objet de discours valorisant la marge

Les idéologies linguistiques ayant cours à Ferrières ne peuvent être appréhendées de manière satisfaisantes qu'en comprenant cette ambivalence : entre l'image vacillante d'un gros bourg avec une production industrielle propre et une position centrale par rapport à la campagne environnante, et celle d'un petit village perdu dans les contreforts du Massif central, caractérisé par une mise-en-récit de l'histoire locale et de l'Ancien Régime. C'est bien au prisme de ces deux tropes, l'un moderniste — bien que renvoyant à une situation historique : l'importance de Ferrières dans la montagne jusqu'à la première moitié du XX^e siècle — et l'autre traditionaliste — bien que découlant de la situation actuelle de marginalisation économique de la commune — qu'il faut comprendre des positionnements distincts vis-à-vis de ce que les habitants appellent « le patois ».

La mise-en-discours et en récit du territoire produit un contexte dans lequel les pratiques langagières vont à leur tour être qualifiées, et si les discours sur le territoire ne sont jamais univoques, les discours sur les pratiques langagières ne le seront pas non plus.

Le site internet de Ferrières, en tant qu'organe de communication de la mairie semble cependant bien plus orienté vers des potentiels visiteurs que le bulletin municipal. Multipliant les rubriques et les photographies, il propose des informations pratiques, répertorie les coordonnées des associations

de la commune, présente les nouvelles sur les événements festifs ayant eu lieu dans la commune. Ainsi, il produit un discours répondant à la demande d'être un terrain de loisirs, une commune *attractive*, qui prend la place qui lui est laissée dans l'opposition entre les zones urbaines de travail et les zones rurales de loisirs.

Une rubrique, intitulée « Ferrières hier » fait, entre autres, le récit des origines de la commune des Gaulois aux notables du siècle dernier, reprend des légendes du folklore local et propose deux sous-sections ayant trait explicitement au patois. La première, intitulée « Le patois de va Farère » Le patois de Ferrières, reprend une grammaire publiée à la fin du XIX^e siècle par Louis Perrot, curé de Ferrières, sous le pseudonyme Pierre Encize.²³ La seconde, « Chronique en patois », reproduit une histoire de pêche à l'écrevisse entièrement en patois et sans traduction, ce qui rend sa compréhension difficile pour les non initiés. Associé poétiquement au passé à travers le titre de la rubrique et la juxtaposition avec d'autres mises-en-récit explicitement historiques, le patois n'en est pas moins clairement présent sur le site, contrairement, par exemple, à ce qui est fait sur les sites des autres communes de la Montagne bourbonnaise. Cette apparition du patois est néanmoins marginale, tout comme celle qu'il a faite en 2011 en titre du bulletin municipal de l'été.

Pour cette édition, le titre habituel *Bulletin municipal-Ferrières sur Sichon* passe en position de sous-titre au profit de la phrase « Q'UN NOUVIAU VA FARRÈRE », qui peut être traduite quoi de neuf à Ferrières. Cette apparition aurait pu présager le développement d'un discours revendicatif sur le patois, ou tout au moins une place plus importante dans la communication de la commune ; mais il n'en sera rien et ce numéro restera le seul à porter ce titre en patois. Une explication de l'irrégularité de ce titre du bulletin communal est à trouver dans la présentation du nouveau site internet de la commune qu'il contient. Les lecteurs du bulletin sont invités à se connecter sur le site en ligne depuis le mois de mars passé, notamment pour découvrir « les nouvelles mensuelles en consultant la rubrique « Qu'un noviau va Farrère ». » Ce sous-titre de la page d'accueil est encore aujourd'hui visible mais, d'autres rubriques ayant été ajoutées, il apparaît bien plus bas. Ainsi, c'est d'abord en ligne et pour « porter l'image de [la] commune » que le patois est utilisé, comme l'explique ce même bulletin communal (*Bulletin municipal de Ferrières sur Sichon*, été 2011).

Cette présentation du discours véhiculé sur le site de la commune et son bulletin municipal a été l'occasion de présenter le contexte territorial de celle-ci, c'est-à-dire entre autres de questionner l'image historique qu'elle se construit, notamment celle d'un village rural, qu'elle est depuis bien plus récemment que des petites communes limitrophes comme Arronnes, Lavoine, La Guillermie ou

23 Ce nom est tiré de celui d'un rocher situé à l'est de la commune, sur la route de Lavoine.

encore Lachaux, dans le Puy-de-Dôme. J'ai aussi pu situer la Montagne bourbonnaise par rapport à la métropole vichyssoise et son explosion démographique et économique à la fin du XIX^e siècle. J'ai voulu montrer que la ruralité dont se réclame aujourd'hui la commune est le résultat d'un processus de ruralisation, notamment dans un bourg qui avait une histoire industrielle et marchande relativement importante. Cette histoire permet d'interpréter l'apparition du patois sur le site de Ferrières et en même temps de manière temporaire sur son bulletin municipal début 2011 comme un signe de cette ruralisation, une nécessité de parler d'une façon marquée et associée non au territoire du bourg marchand, mais à son arrière-pays, comme je le montrerai tout au long de cette thèse (voir notamment la troisième partie).

En passant par l'étude d'un discours officiel, j'ai voulu aborder le territoire de façon historique afin de relayer un certain savoir circulant au sujet de ce qu'*est* cette commune : une base sur laquelle se fonderont les discours bien moins officiels que j'ai rencontrés lors de mon travail de terrain sur place. Ce travail a lui aussi son historicité et constitue en soi une certaine définition subjective du territoire, à la rencontre entre les récits des personnes que j'ai rencontrées et ceux de ce que j'ai vécu, à leur tour enchâssés dans mon propre compte rendu, certes objectivé, mais toujours subjectif, partiel et partial.

1.2 Définition du terrain et mise-en-frontière

Comme je l'ai montré dans la sous-partie 1.2, des expériences et des mises-en-discours du territoire existaient, des personnes vivaient, respiraient, parlaient dans cet espace (au sens euclidien) de la Montagne bourbonnaise avant mon arrivée. Des signes du territoire s'entrelaçaient et étaient interprétés, notamment dans leur dimension historique, par des habitants, mais ce territoire n'existait pas en tant que *terrain de thèse*. C'est par la périodicité de mes allées et venues que celui-ci s'est constitué, à travers le rapport entre les temporalités de ma présence et les lieux où j'étais présent. Dans cette section, j'évoquerai ma première venue à Ferrières en tant que chercheur et le tracé de distinctions entre les habitants que j'y ai rencontrés, l'exclusion de certains et l'inclusion d'autres. Ce processus de distinction allait définir ce qui serait mon terrain, les lieux que j'allais fréquenter et, en définitive, ceux que j'évoquerai ici.

1.2.1 Méthodes anthropographiques et travail de terrain

1.2.1.1 Anthropographie, prises, et définition d'un groupement humain

Insistant sur le caractère construit du terrain, j'appréhenderai donc le matériau collecté — qu'il s'agisse d'enregistrements audio ou vidéo, ou bien de notes de terrain — comme des *prises* ou des *captations* bien plus que comme des *données* (voir par exemple Geertz, 1988 ; Canut & Him-Aquilli, 2018 : 30-34). L'idée de prise renvoie bien plus à la technique cinématographique, dans laquelle le *cadre* est reconnu comme limite et fondement de la représentation en tant qu'opération de cadrage (et, implicitement, d'exclusion). Supposant sans doute davantage une réalité préexistante, le terme *captation* implique néanmoins l'idée qu'une partie de cette réalité dépasse celle qui est captée, ou encore passe sous les radars et reste invisible. Une anthropographie (pour reprendre le terme de Cécile Canut, 2017) ne saurait être construite sur autre chose que tout ce qu'elle exclut, toutes les frontières qu'elle dessine, dans la mesure où elle est le résultat d'une pratique sociale située, d'une perspective propre et non la description en surplomb d'une fourmilière dont le chercheur ne serait pas partie prenante.

Suivant les enseignements de Dell Hymes et John J. Gumperz (1975), une recherche ne pourrait être basée simplement sur les limites supposées d'un village, d'une commune ou d'une agglomération (limites qui, d'ailleurs, dans l'expérience du territoire, ne sont pas toujours si évidentes en raison de la continuité spatiale). Elle ne pourrait pas non plus supposer *a priori* qu'il existerait un code linguistique distribué de manière homogène parmi un certain groupe d'habitants, groupe sur lequel on pourrait se focaliser avant toute analyse (comme l'ont longtemps fait les dialectologues en s'intéressant en grande majorité aux hommes non mobiles âgés et ruraux, comme je l'évoquerai au chapitre 4).

Cependant, comme l'a souligné Judith Irvine, la définition de *communauté de parole* proposée par Hymes et Gumperz (et dont je reparlerai au chapitre 2) est difficilement praticable sur le terrain. En effet, comment définir *a priori* ou même définitivement qui connaît quel répertoire et où s'arrête cette connaissance ? Le fait même de définir à quel répertoire appartient une unité du langage, n'est lui-même pas toujours évident (Hill & Hill, 1986 : 58-59). La difficulté à identifier une communauté par sa connaissance d'un répertoire a souvent amené les chercheurs à se focaliser finalement sur un lieu de résidence commun voire un groupe ethnique (Irvine, 2012 : 50). Or l'objectif initial des deux chercheurs était de définir le groupe à travers l'activité de langage et non

le lieu d'habitation. De plus, le terme de « communauté » suggère, selon elle, « une harmonie sociale qui peut être loin de la réalité »²⁴ (*ibid.* : 51).

Gumperz et Hymes avaient mis à mal l'étude de la langue en tant que structure pour la remplacer par l'étude du langage au sein d'une communauté linguistique, mais il appert à présent que la communauté linguistique n'est pas non plus le bon point de focalisation. Je reviendrai en détail au chapitre 2 sur les questions théoriques liées à ce concept de communauté de parole. Pour l'instant, je ne ferai que réaffirmer son caractère problématique, qui m'engage à ne pas prendre celui-ci pour point de départ de définition de mon terrain.

1.2.1.2 Se (multi-)situer sur le territoire communal

En revanche, il est indéniable, compte tenu de ce que nous avons vu précédemment qu'il existe une entité *émique* (reconnue par les personnes concernées, Pike, 1971 : 37 ; Duranti, 1997 : 172-174) appelée « Ferrières-sur-Sichon », et c'est pourquoi j'ai choisi de prendre celle-ci pour point de départ, en commençant, comme nous le verrons, par une zone délimitée par des panneaux indiquant précisément ce nom. Cette zone, les habitants l'appellent « le bourg de Ferrières ». Sans doute, cette approche dénote-t-elle avec des propositions actuelles de recherches ou d'ethnographie multi-situées (Heller, 2011 : 10 ; Marcus, 1995 ; Hannerz, 2003). Cependant, d'une part je défendrai que le simple fait d'*aller quelque part* (que ce soit au bout de la rue ou au bout du monde), c'est déjà actualiser la distinction entre différents sites. D'autre part, j'affirmerai qu'on ne saurait présupposer un village ou un espace comme constituant un seul site, et que le travail ethnographique constitue nécessairement un mouvement d'allées et venues impliquant l'actualisation de plusieurs sites.

À partir de l'été 2013, quand j'ai décidé d'initier une recherche ethnographique à Ferrières, je suis retourné très régulièrement sur place. Pour commencer, j'ai logé dans le bourg, dans la maison ayant appartenu à mon grand-père et dont ma tante est aujourd'hui propriétaire. C'est avec elle et ses enfants, ma cousine et mon cousin, que je m'y suis rendu la première année pour des périodes relativement courtes d'une à deux semaines. Durant l'été 2014, j'ai logé, avec ma mère et son mari, dans une autre maison du centre du bourg, prêtée par un ami, où nous sommes restés deux semaines.

Ces séjours ne constituent que des prémices à mon véritable travail de terrain, qui commence en octobre 2014 quand je pars pour la première fois seul, ma tante m'ayant prêté sa maison. Je reste sur place jusqu'à la veille de Noël suivante, et j'assiste notamment à l'arrivée de nouveaux propriétaires

24 « The label [community] itself is problematic, suggestive of social harmony that may be far from the case. »

dans l'hôtel-restaurant du haut du bourg, événement qui, en soi, aurait pu faire l'objet d'une recherche, mais ne trouvera pas sa place ici. Pourtant cet événement et les discours qui l'entourent occupent les conversations auxquelles je participe. Ceux-ci contribuent à faire apparaître pour moi une manière d'appréhender les rapports entre territoire et société en discours et d'une certaine manière, les rapports entre langage et territoire.

En parallèle, je participe régulièrement pendant cette période à la chasse dans la commune voisine de La Guillermie. À cette occasion, je m'initie à des manières singulières d'appréhender le territoire à travers des pratiques langagières et sémiotiques particulières. Je suis par ailleurs confronté à une pratique du patois par des locuteurs relativement jeunes et dans des contextes différents, mais qui me permettront, par contraste, de situer finement les conversations autour d'un café qui constituent le corpus principal de cette thèse (voir notamment partie 3).

Les rencontres et les conversations que j'aurai dans les lieux de sociabilité de la commune, notamment les cafés et les événements sociaux (tournois de football, brocantes, fête des chasseurs, etc.), me permettront de m'inscrire dans des réseaux sociaux labiles, et m'en apprendront énormément sur les modes sémiotiques d'occupation du territoire (voir parties 2 et 3) que je retrouverai — actualisés de manières différentes — lors des conversations que j'analyserai en détail ici.

À partir de juillet 2015, estimant que j'ai assez profité de la gentillesse de ma tante, et qu'une perspective différente donnera un nouveau souffle à mon travail de terrain, je me relocalise dans un hameau au sud-ouest de la commune, où ma mère possède une grange, et où, dans un premier temps, je campe sans eau courante ni électricité. Par la suite, l'installation d'une caravane sur le terrain me donnera accès à un confort spartiate. Ce décentrement par rapport au bourg m'accorde, comme attendu, une perspective nouvelle sur mon terrain en devenir, d'autant plus que les uniques habitants du hameau — que je fréquente lors de mes séjours — viennent d'une autre région et que je suis confronté régulièrement à leur point de vue, souvent très critique, sur « les gens du coin ».

À cette époque, j'ai déjà rencontré ces discours sous des formes toujours changeantes, chez d'autres habitants venant d'ailleurs, que je fréquente depuis le début de mon terrain. Ceux-ci m'invitent à appréhender les rapports au sein de la commune autour d'une situation conflictuelle émergeant dans les discours à travers la distinction entre un *ici* et un *ailleurs*, et les personnes associées à l'un ou à l'autre. Cette distinction aura, comme nous le verrons, une importance fondamentale dans ma recherche. En effet, elle permettra de focaliser mon attention sur ces

distinctions dans les discours sur le langage dans la commune qui sont, depuis le tout début, au centre de mon attention.

À l'automne 2015, mes séjours, toujours réguliers, s'espacent néanmoins de plus en plus, à mesure que mes obligations parisiennes prennent plus de place dans ma vie, y compris la transcription et l'analyse de mes prises. Je reviens néanmoins tous les ans, au minimum à l'occasion du vide grenier annuel, dont il sera question plus bas, jusqu'en novembre 2018 où j'effectue un dernier séjour d'une semaine au cours duquel je serai principalement occupé par mon travail de rédaction, et où je ne rencontrerai que quelques-unes de mes connaissances sur place.

1.2.1.3 Enregistrements, matérialité et représentativité

Dès le début de ma recherche, j'ai voulu faire usage des outils audiovisuels qui m'étaient disponibles. Ma première prise combinait un dictaphone et un enregistrement vidéo à l'aide d'un appareil photo numérique (il en sera question au chapitre 6).²⁵ Je souhaitais participer pleinement aux conversations que je filmais et ayant appris à mes dépens que l'appareil photo était bridé et ne pouvait enregistrer à la suite que des séquences de 30 minutes, j'ai décidé de n'enregistrer que le son tant que je n'aurai pas une caméra pouvant enregistrer plusieurs heures de suite sans que je n'aie besoin de relancer l'enregistrement. Ainsi, la plupart des enregistrements de l'année universitaire 2013-2014 sont exclusivement sonores. À la rentrée 2014 en revanche, j'ai fait l'acquisition d'un enregistreur vidéo ZOOM Q4, disposant d'un micro de haute définition et d'une caméra grand-angle assez basique. À partir de ce moment, la plupart de mes enregistrements ont été effectués à l'aide de ce dispositif que j'employais parfois comme si c'était un dictaphone, sans me soucier de l'angle de prise de vue de l'image, ou que je plaçais dans un coin de la pièce, soit sur un trépied, soit par la suite simplement posé sur un meuble. Il est arrivé que je double l'enregistrement du ZOOM Q4 avec le dictaphone, qui avait une plus grande autonomie, et sur lequel il restait parfois plus de mémoire.

Comme on le verra au chapitre 6, l'installation du dispositif d'enregistrement audiovisuel fait parfois l'objet de commentaires de la part des participants, donnant des indications sur leurs présupposés quant à *ce que je fais là*, et ainsi *ce qu'il est pertinent de dire* (en bref, ce que j'appellerai l'ordonnancement métapragmatique, voir chapitre 2). Néanmoins, au fil de la conversation, l'enregistreur vidéo semble parfois oublié par les locuteurs, tant et si bien que des personnes peuvent par exemple rentrer dans la pièce et se placer dans l'axe de prise de vue, cachant

25 *Le dictaphone est un Sony ICD-PX240, et l'appareil photo un Panasonic Lumix DMC-LX5.*

ainsi les autres participants. J'ai enregistré ainsi 40 heures de matériel audio, avec ou sans vidéo, et produit à chaque fois un cadre d'interaction quelque peu différent d'une simple rencontre autour d'un café (voir annexe 2 pour une liste exhaustive des enregistrements effectués, et chapitre 6 pour une analyse de la construction du cadre d'interaction).

Les prises vidéos effectuées ne couvrant pas l'ensemble des enregistrements, j'ai finalement décidé de n'exploiter l'image que marginalement, en particulier quand il était fait référence de manière explicite à l'enregistrement vidéo (voir chapitre 6). Par ailleurs, s'il n'est pas analysé systématiquement, l'enregistrement vidéo a souvent fait office d'aide pour mon interprétation de l'enregistrement audio, par exemple pour identifier les locuteurs qui parlent ou ce qu'ils désignent. De plus, ces prises pourront faire l'objet d'une recherche future.

Ce dispositif de recherche a été central à mon travail, et apparaîtra tout au long de cette thèse. En plus de ce travail au plus près d'un nombre réduit d'habitants (que je présenterai dans la section 1.2.3), j'ai également participé à de nombreux événements sociaux et religieux que j'ai parfois filmé, notamment la brocante de Ferrières, la fête patronale de Saint-Fiacre ou le tournoi de football du jeudi de l'ascension. À ces occasions, j'étais toujours équipé d'une caméra et j'ai parfois filmé une bonne partie des événements en vue d'une potentielle analyse future. De manière analogue, lors de ma participation à la chasse dans la commune voisine de La Guillermie, j'ai commencé par demander au président si je pouvais filmer, ce qui m'a également donné une raison d'être là, et d'enregistrer des interactions qui pourraient m'intéresser par la suite. Dès ma première participation, j'ai produit un petit film d'environ un quart d'heure, que j'ai ensuite restitué aux chasseurs qui ont bien accueilli cette production et m'en ont remercié. Par la suite, mon travail d'analyse des fichiers audio, puis de rédaction étant devenu trop prenant, je n'ai plus trouvé le temps de monter les films, et j'ai donc à l'heure actuelle presque neuf heures de film non monté (voir annexe 2 pour une liste détaillée), qui feront l'objet d'une production future.

Il deviendra vite évident pour le lecteur qu'il n'a pas été question pour moi de multiplier les entretiens enregistrés avec des personnes variées, ou de "quadriller" la zone selon une approche qui rappellerait celle de la statistique (cette *science d'État*, qui sera évoquée au chapitre 4). J'ai en effet préféré développer un rapport humain d'apprentissage avec un nombre réduit de personnes que j'ai enregistrées tout au long de la période 2013-2015, et que je continue à fréquenter. Lors des moments passés avec mes interlocuteurs, il s'agissait de suivre la conversation et non de limiter les réponses par des questions fixes (Olivier de Sardan, 2008 : 59-60). Bien entendu, j'étais intéressé

par certaines choses plus que par d'autres. En tout cas mes interlocuteurs le supposaient et me demandaient souvent ce que je voulais savoir (voire simplement ce que je voulais). Ainsi, j'ai mené une réflexion continue nourrie au fil des conversations, dans une perspective basée, pour reprendre les termes de Tim Ingold, sur « un engagement de longue durée et extensif, d'une attention généreuse, d'une profondeur relationnelle et d'une sensibilité au contexte »²⁶ (Ingold, 2014 : 384).

Cette perspective implique, comme le formule Irvine « d'avoir été présenté à des personnalités particulières et de connaître leurs biographies personnelles ; de reconnaître les participants dans un rassemblement social, de manière à savoir quelque chose sur la façon dont la participation est structurée et recrutée, et de savoir ça sans avoir à le demander explicitement, d'être capable de distinguer les stéréotypes métapragmatiques et la pratique »²⁷. (Irvine, 2012 : 64). Elle me permettra ici de proposer des interprétations détaillées des discours sur le langage dans son rapport au territoire, tels que produits au cours d'interactions se faisant, au fil du temps, de moins en moins formelles. Ces interprétations seront nécessairement situées et subjectives, mais reposeront sur mon expérience du terrain, expérience concrète et matérielle néanmoins contingente et jamais reproductible à l'identique. Cette expérience intrinsèquement sociale ne pourrait donc pas être rattachée à une sociolinguistique « autonomisante » visant à identifier des règles ou des lois universelles, mais visant néanmoins à la production d'un savoir scientifique situé historiquement, puisque issu d'une instance de discours académique et au sein d'un débat disciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire (Hambye, 2015 ; 2012).

L'avantage d'une telle approche par rapport, par exemple, à la systématisme d'un questionnaire (par exemple statistique) posé à un échantillon supposé « représentatif », est de laisser une large place aux conceptions *émiques* de *ce qui vaut comme étant du savoir* (sur le langage notamment, comme nous le verrons au chapitre 2). Celles-ci ont notamment l'avantage de questionner les cadres épistémologiques issus de l'académie, car les locuteurs non chercheurs ont bien souvent des présupposés allant à l'encontre de ceux des professionnels de la production de savoir (Mertz, 1993 ; Clifford & Marcus, 1986 ; Briggs, 1984 ; 1986). De plus, si mon corpus n'a pas vocation à être représentatif d'une communauté supposée, il n'est pas non plus le fruit du hasard. En effet, les personnes à qui je m'adresse s'expriment nécessairement (comme tout le monde) selon des conceptions plus ou moins stables de ce qu'il est acceptable de dire ou non (ayant trait à ce qu'on appellera des processus d'ordonnement métapragmatique, voir chapitre 2). Ainsi, le temps long

²⁶ « [...] long-term and open-ended commitment, generous attentiveness, relational depth, sensitivity to context [...] »

²⁷ « [...] to become acquainted with particular personalities and their personal biographies; to recognize the participants in a social gathering, so as to know something about how participation is structured and recruited, and know this without having to ask explicitly; to be able to distinguish between metapragmatic stereotypes and practice. »

passé en leur compagnie m'ayant permis de reconnaître des habitudes chez ces personnes, je pourrai me concentrer sur la *matérialité langagière de ces habitudes*, en l'occurrence les formes que prennent effectivement des discours sur le langage en rapport avec le territoire chez ces personnes avec qui j'ai plus travaillé que les autres.

Ayant présenté globalement mon travail ethnographique, je vais maintenant retracer plus en détail certains aspects du processus de constitution de ce qui deviendra mon *terrain*. Pour commencer, je ferai apparaître, à travers une présentation des rapports entre noms propres et territoire, l'hétérogénéité manifeste du corps social. Puis je retracerai en détail certaines des premières rencontres que j'ai faites sur place, leurs circonstances et leur importance dans la délimitation du terrain et, par là même, de cette thèse.

1.2.2 Expérience anthropographique et mise-en-frontière du terrain

1.2.2.1 Onomastique et hétérogénéité d'une supposée communauté de parole

Si l'on peut postuler l'existence et l'importance pour les habitants (entre autres) d'une catégorie « Ferrières », on ne saurait postuler néanmoins, comme je l'ai dit, l'homogénéité qu'impliquerait l'existence d'une *communauté* qui correspondrait plus ou moins à cette catégorie. En effet, les patronymes qu'on rencontre dans la région de Ferrières témoignent de l'hétérogénéité du corps social : il y a bien plus d'une génération que des Italiens et des Polonais (pour ne citer qu'eux) sont installés dans la région. Ces personnes, dont par exemple le maire de Ferrières ou celui de la commune voisine d'Arronnes, n'ont plus grand-chose d'« étranger » que le nom, la plus grande partie de leurs familles actuelles étant issue de la région.

Par distinction, un certain nombre de noms de famille entretiennent un lien particulièrement intime avec le territoire local, du fait de l'homonymie entre certains hameaux et certains patronymes. Un lieu-dit composé de deux fermes sur la route de Ferrières à Arronnes porte par exemple le nom « Diot », qui est aussi courant comme nom de famille dans la région. Il en va de même pour les noms Fradin, Giraud, Lafaye, Thévenet, Becouze, que portent à la fois un lieu-dit et des personnes. D'autres noms ont leur hameau dans des communes avoisinantes : Basmaison, Bargoin, Riboulet, Pion, etc. Ces noms sont reconnus comme « du coin » par les habitants et apparaissent très

fréquemment sur les enseignes, dans l'annuaire, mais aussi les monuments aux morts et les tombes du cimetière.

Par leur occurrence régulière, ces noms en viennent à être associés aux lieux qui composent la montagne, mais ce n'est pas pour autant que les noms moins courants ne peuvent y être associés. Par exemple, mon arrière-grand-père maternel, Henri Reymond, a donné son nom à la rue du bourg qu'il habitait. Ce bourgeois du début du XX^e siècle, dont le père était sénateur du département voisin de la Loire, avait hérité par sa mère de propriétés au sud-est de la commune et de ces deux grandes maisons du bourg que certains anciens appellent encore « chez les pères Reymond ». Ainsi, son nom n'était-il pas particulièrement associé à la commune ; et il avait lui-même beaucoup voyagé en tant que capitaine dans la marine marchande, avant de se marier et de s'installer à Ferrières où il se consacra à la gestion de ses domaines, et devint un notable de la commune. Quand il a été question de donner des noms aux rues du bourg dans les années 1980, le conseil municipal a choisi le sien pour la rue qu'il habitait. Ainsi ce nom s'ancre dans le territoire de la commune et s'il n'acquiert pas le statut de nom “du coin”, il s'insère dans le paysage communal. Par conséquent, le fait de le porter (ou d'y être associé) permet aux habitants qui savent à quoi il réfère de situer la personne qui le porte.

Ces observations sur l'onomastique locale font apparaître une autre distinction possible entre les habitants, entre ceux dont la famille dépasse les limites du village ou de la Montagne bourbonnaise, qui possèdent des biens ailleurs ou se sont mariés ailleurs (comme la mère de mon arrière-grand-père, par exemple) et ceux que tout, jusqu'au patronyme, rattache au territoire local. Rappelons qu'avant le milieu du XX^e siècle le fait de pouvoir se déplacer et entretenir des réseaux en ville était réservé à une élite privilégiée (Le Goff, 2012 : 131-139 ; Williams, 1973), mais que les paysans plus pauvres n'étaient pas pour autant absolument non mobiles et circulaient aussi aux foires et marchés des alentours, aux bals, mais aussi entre les fermes, pour aider, notamment à la période des moissons. Pourtant le fait de porter ou non un patronyme reconnu comme local n'exclut pas non plus qu'un ancêtre masculin se soit marié en dehors du village, ait grandi ou ait vécu et vive encore ailleurs.

Ainsi, si l'hétérogénéité des noms révèle l'hétérogénéité des rapports au territoire, elle ne révèle pas *toute* cette hétérogénéité, qui s'articule à bien d'autres niveaux. Nombreuses sont les raisons pour lesquelles des personnes sont venues ou parties de la commune et de la région ; et ce qu'elles montrent avant tout, c'est la manière dynamique par laquelle se construit la population d'un lieu. Le processus de *population* en tant que processus interprétatif — le fait définir qui fait partie du “peuple” et qui en est exclu — ne saurait se faire sans prendre en compte les discours circulant dans

la commune et au-delà, discours plus ou moins légitimes et légitimés tenus par des habitants eux-mêmes considérés plus ou moins comme étrangers ou locaux.

C'est sur ce processus d'inclusion/exclusion dans mon expérience, ayant donné lieu à la constitution du corpus d'interactions, que je voudrais revenir à présent. Dans ce qui va suivre, je présenterai ma première approche de ce terrain en tant que chercheur, pour faire apparaître l'aspect problématique de la constitution de ce qui deviendrait "mon terrain". Enfin, je procéderai à la présentation des personnes que j'ai connues et avec qui j'ai le plus travaillé pendant le temps que j'ai passé à Ferrières au cours de ces six dernières années.

1.2.2.2 Première(s) approche(s) et définition du terrain

Dès juillet 2013 et ma première arrivée dans la commune en tant qu'étudiant-chercheur, je décide, pour commencer, de limiter le groupe des personnes avec qui je vais travailler aux habitants de Ferrières et à ceux des communes frontalières, sans pour autant exclure d'emblée les autres personnes que je rencontrerai. Cette première délimitation d'un ensemble de locuteurs est bien entendu arbitraire, mais le lieu de ma recherche n'a pas été choisi au hasard et ses particularités en tant que territoire justifient déjà ma focalisation sur lui. J'ai d'ailleurs au préalable contacté deux personnes avant de me rendre sur place : l'une est la directrice de l'office du tourisme. Pour commencer, j'ai envoyé un mail à l'office du tourisme de la Montagne bourbonnaise, située au Mayet-de-Montagne, en présentant les grandes lignes de mon projet et en expliquant que je m'intéresse au langage dans la région (sans pour autant citer le terme « patois » même si, l'ayant déjà rencontré sur le site de Ferrières, je sais qu'il est utilisé sur place). Josiane Fradin, la directrice à l'époque, me répond en me disant qu'elle connaît ma famille, m'ayant reconnu malgré le fait que je ne porte pas le même nom que mon grand-père maternel, originaire de la commune.

Je remarque pour ma part qu'elle porte le même nom de famille que Marguerite, la vieille dame chez qui j'allais, enfant, prendre le sirop de cassis et les pastilles Vichy. Ayant demandé par mail à Josiane, si elles sont liées, celle-ci me répond qu'il s'agit de la mère de son mari. Puis elle me promet de m'aider dans la mesure du possible à mon arrivée. L'ayant contactée le mardi de la dernière semaine de juillet, elle me donne rendez-vous le dimanche à la brocante, au stand où est préparé le fameux saucisson « traditionnel » cuit à la vapeur.

La seconde personne que j'ai contactée avant d'arriver est un fermier résidant dans un hameau à la frontière entre Ferrières et la commune de La Guillerme, plus au sud. Éric Balichard — comme je l'appellerai — est le fils du fermier qui louait à mon grand-père une exploitation à quelques

centaines de mètres de là où il habite actuellement. Je savais par ma mère qu'Éric, alors âgé de 50 ans, parlait patois, notamment avec sa mère qui habitait au-dessus de chez lui. L'ayant contacté depuis Paris, il me propose de le rappeler une fois arrivé à Ferrières. À mon arrivée, nous convenons d'un rendez-vous la semaine suivante non loin de chez lui.

Sans doute, n'importe quel chercheur aurait-il pris contact avec l'office du tourisme de la Montagne bourbonnaise de la même façon que moi, et aurait ainsi rencontré Josiane, qui l'aurait sans doute aidé. Pourtant, je ne peux m'empêcher de penser que ma généalogie a une influence sur sa façon d'appréhender ma recherche. Par ailleurs, ma prise de contact avec Éric est directement liée à mes attaches familiales, notamment parce qu'il loue encore des terrains à ma grand-mère. Voulant prendre des distances avec ce pesant patrimoine, et en attendant de rencontrer ces deux personnes en chair et en os, je pars sillonner le bourg dans l'espoir de faire une rencontre. Pour me présenter, j'ai simplement prévu de dire que je suis étudiant et que je m'intéresse au langage dans la région, mais aussi aux questions historiques, géographiques, sociales et politiques, qui constituent pour moi des éléments contextuels indispensables pour comprendre les relations sociolinguistiques.

Mon premier tour dans le bourg n'amène pas grand-chose, et je marche jusqu'au cimetière sous le soleil de plomb sans croiser qui que ce soit. Sur la place du haut du bourg, à l'angle de la route du Mayet et de celle de Lavoine, se trouve un magasin portant l'enseigne « Maison de la Vallée du Sichon » ; c'est le local de l'association « Ferrières Demain ». Il est fermé et n'ouvre que le lendemain. Je décide donc d'ajourner ma visite.

Le jour suivant j'entre dans le magasin, qui vend des produits « locaux » et des livres, notamment sur les traditions et l'histoire locales, mais aussi par exemple sur le site archéologique controversé du Glozel (Grivel, 2004). Je présente mon projet à l'employée, comme je l'ai présenté dans mon mail à Josiane et par téléphone à Éric, c'est-à-dire sans parler explicitement du patois, et en évoquant simplement mon intérêt pour le langage. Celle-ci me demande sans détour si c'est le patois qui m'intéresse et je lui réponds qu'entre autres choses, oui. Immédiatement, cette dame s'exclut de mon enquête en invoquant l'argument selon lequel elle "n'est pas du coin". Puis elle me propose un petit fascicule à vendre, *Le patois bourbonnais* de Gisèle Gaston (2004), que j'achète. Elle me parle ensuite du fait qu'elle a passé beaucoup de temps en Afrique de l'Ouest, et qu'elle est venue s'installer en Montagne bourbonnaise pour ouvrir un gîte et passer ses vieux jours. Employée à la Maison de la Vallée du Sichon, elle est en train de me parler du caractère accueillant des habitants, prenant pour exemple la voisine qui lui offre le café, quand une vieille dame entre. Semblant très fatiguée, celle-ci s'assied sur une chaise juste à côté de la porte d'entrée et demande

si son fromage est bien arrivé (le magasin reçoit une livraison par semaine de fromage de chèvre produit à Ferrières).

La gérante me conseille de lui parler. À nouveau j'expose mon projet et cette dame, qui doit avoir au minimum 80 ans, me répond qu'elle n'est pas d'ici, mais de Strasbourg, et qu'elle est arrivée là seulement à l'âge de 2 ans, fuyant la guerre avec son père. Elle est installée depuis lors dans un hameau où une femme les avait accueillis chez elle à l'époque. Alors, la gérante, qui n'a rien perdu de cette interaction, demande à cette femme— appelons-la Arlette — si elle parle patois. La femme répond positivement et je lui montre alors le fascicule que je viens d'acheter. Le regardant, elle me dit que ce n'est pas le même patois, que celui-ci est d'une autre commune mais qu'elle le comprend quand même. Je lui demande enfin si nous pouvons nous revoir pour discuter, mais elle me répond qu'elle n'habite pas le bourg et qu'il vaudrait mieux que je demande à une certaine Néné qui, elle, habite juste à côté, dans une maison qu'elle m'indique.

1.2.2.3 Auto-exclusion/auto-inclusion de participants

L'importance de la légitimité que se donnent les locuteurs pour parler du langage et du territoire apparaît ici (les cas d'auto-exclusion dont parlent Hill & Hill, 1986 : 69-70). Ainsi la gérante de la Maison de la Vallée du Sichon s'est exclue en évoquant immédiatement le patois comme sujet linguistique pertinent, et en précisant sa position d'étrangère. Arlette, vivant pourtant à Ferrières depuis plus de 70 ans, et n'ayant pas de souvenirs ailleurs, s'est exclue aussi, presque machinalement semble-t-il, de ce lieu. Elle a pu avoir des raisons nombreuses et complexes de ne pas vouloir travailler avec moi. Quoi qu'il en soit, les deux femmes ont mobilisé un discours associant des frontières territoriales à des frontières linguistiques pour indiquer et expliquer leur extranéité et par là même se délégitimer en tant qu'interlocutrices, quand bien même l'une d'elle parle très bien patois, comme Néné me l'a maintes fois confirmé par la suite.

La délimitation de ce groupe de personnes qui participerait à mon travail a d'emblée fait émerger des questions de mise-en-frontière (Canut, 2008b) à plusieurs niveaux. Tout d'abord la mise-en-frontière spatiale et temporelle, avec l'opposition d'un ici et d'un ailleurs, même précisément nommé « Strasbourg » par la vieille dame, implique le positionnement de ces femmes par rapport à moi et par rapport à cet ailleurs. Ensuite la mise-en-frontière linguistique, distinguant le patois d'autres formes de langage (le français non nommé, tellement évident qu'il n'est même pas mentionné quand je parle de langage), présente cet objet linguistique — encore non identifié pour moi — comme point de focalisation nécessaire ou en tout cas incontournable. Enfin, cette

délimitation met en discours une frontière entre les personnes, basée sur leurs façons de parler, une frontière sociolinguistique, celle entre certains de ceux qui sont d'ici et qui sont donc légitimes pour parler du patois ou pour parler patois, et ceux qui ne sont pas d'ici et qui ne le sont donc pas. Cette frontière n'est cependant jamais figée et procède bien plus d'un jeu de positionnement de locuteurs porteurs de discours et d'idéologies sur le langage en société. Ainsi, Néné m'a dit plusieurs fois qu'elle ne comprenait pas pourquoi Arlette avait refusé de me revoir alors qu'elle parlait aussi bien patois qu'elle, ce qui indique qu'elles parlaient patois ensemble. Arlette se sentait donc bien légitime dans certaines circonstances à parler patois, et sa légitimité était même reconnue. Néanmoins les contingences de l'anthropographie ont voulu qu'elle soit (presque) exclue de mon travail.

Ce récit montre à quel point la construction d'un objet sociolinguistique arrive dans un *hic et nunc*, où l'intérêt n'est pas de précatégoriser les personnes, mais de s'intéresser à la manière dont leur pratique discursive contribue aux mises-en-frontière et aux positionnements subjectifs (par rapport à des personas sociales associées à des registres, ces *social personae* dont parle Agha, 2003 : 243, voir chapitre 2). La gérante, par son discours autoexcluant actualisait une opposition émergeant dans les discours circulant entre ceux qui "sont d'ici" et ceux qui ne le sont pas, associant par là même une façon de parler avec le territoire local. Le récit d'Arlette, pour sa part, la positionne par rapport à Strasbourg, et par rapport au centre du bourg de Ferrières (où elle n'habite pas et qui explique son refus de travailler avec moi). Ainsi, leur positionnement à travers la mobilisation d'éléments historiques, géographiques, politiques et sociaux impliquant des rapports au territoire et au langage s'est fait non seulement par rapport à moi et ma recherche, mais plus généralement par rapport à un "ici" que ce positionnement a contribué à définir. Leur exclusion de ma recherche au cours de l'interaction peut donc être comprise comme résultant de discours circulant à un niveau plus large, et dont elles étaient, elles-mêmes, l'objet, les poussant à désigner d'autres personnes ou d'autres sources (le fascicule de Gisèle Gaston) comme étant plus légitimes.

Cette présupposition sera également mobilisée un peu plus tard lors d'une autre interaction, avec un homme à lunettes à l'air assez jeune (la quarantaine), habitant la rue principale du haut du bourg (route de Vichy à Roanne). Je le vois souvent debout sur le pas de sa porte quand je passe devant chez lui, à quelques mètres de la Maison de la Vallée du Sichon. Un jour, je décide d'aller lui parler et, lui ayant dit que je m'intéresse au langage, il me répond simplement : « Je parle pas, moi. » Bien entendu, il est en train de me parler en disant cela, et je comprends donc bien qu'il veut dire qu'il ne

parle pas *patois*, et ce, même si je n'ai absolument pas prononcé le mot. De manière analogue, en s'excluant du groupe de locuteurs légitimes à ce qu'il semble supposer être ma recherche, il reproduit une présupposition définissant quelles pratiques langagières sont dignes d'intérêt et lesquelles ne le sont pas.

Finalement, si le patois semble être le seul objet linguistique digne d'intérêt pour ces locuteurs, c'est parce que le français n'est simplement pas perçu, il est non marqué au point d'être invisible, alors que le patois constitue une curiosité, un particularisme, un artéfact linguistique voué à disparaître, ou encore une rareté et donc une richesse. En d'autres termes, si le français sert à communiquer, le patois est destiné à finir dans un musée, comme le suggérait déjà l'Abbé Grégoire à la Révolution (Certeau *et al.*, 1975, voir chapitre 7). Ce discours découle également, sans doute, du fait qu'il est presque inconcevable pour ces personnes de travailler sur le langage en s'intéressant à autre chose qu'au patois, objet linguistique local et typique par excellence.

Le processus de mise-en-frontière du terrain de recherche produit des interactions entre locuteurs (chercheur compris) qui mobilisent des discours épilinguistiques (Canut, 2000a), des chronotopes (Bakhtine, 1981 [1975] ; Woolard, 2004 ; Blommaert, 2015 ; Swinehart & Brown Ribeiro, 2019), et des personas sociales différentes, ce qui met en lien toute recherche réflexive sur le langage avec tous les champs de la recherche en sciences sociales, et implique la réalisation de positionnements politiques en interaction.

En effet, en s'excluant du groupement en formation des personnes qui participent à ma recherche, les trois personnes que j'ai citées mobilisent des présupposés au sujet de ce que je devrais être en train de faire en tant que chercheur (de la recherche sur le patois) d'une part, et le lien supposé entre langage et territoire d'autre part (un territoire a une langue, réalisé à travers la formule c'est « le patois de X », Gasquet-Cyrus, 2018 : 30). Si je venais dans cette région pour m'intéresser au langage, ce serait, selon ces discours, nécessairement pour m'intéresser à la langue *de* cette région. Donc cette région a *sa* langue (le patois) et les autres manifestations du langage ne seraient donc *a priori* pas dignes d'intérêt ici. Par là même cette exclusion ne les concerne pas seulement personnellement, mais porte aussi sur les autres personnes qui, comme elles, ne parlent pas patois ou ne sont pas d'"ici"²⁸.

En ignorant leur propre exclusion de mon activité et en définissant mon objet de recherche non pas comme "le patois", mais comme "les discours sur le patois", je profite de la légitimité que

²⁸ Ainsi, par exemple, ces discours impliquaient que les Hollandais, comme on appelle les Néerlandais dans la région, relativement nombreux à avoir des résidences secondaires, et même toutes les personnes issues de régions voisines, ne seraient pas pertinentes à rencontrer dans le cadre d'un travail sur le langage en Montagne bourbonnaise et à Ferrières.

l'institution académique me donne et me positionne moi-même par rapport à leur discours épilinguistique. Ces personnes déclarent en substance ne rien avoir à (me) dire sur le patois, ce qu'elles expliquent par le fait qu'elles ne le parlent pas, ou qu'elles ne sont pas d'ici, ou les deux. Or, je ne suis pas non plus (ou en tout cas pas vraiment) de là, je ne parlais pas patois à l'époque, et donc je n'étais, selon toute logique, pas non plus légitime pour parler du patois.

Comme on le voit, pour les personnes que j'ai rencontrées, la distinction entre ceux qui sont "du coin" et ceux qui ne le sont pas a une grande importance, c'est pourquoi j'ai choisi de reprendre cette distinction pour évoquer les personnes que j'ai rencontrées là-bas. Il ne s'agit pas pour moi d'essentialiser celle-ci, mais plutôt de partir d'une catégorie émique pour organiser ma présentation.

1.2.3 Rencontres autour de Ferrières-sur-Sichon

1.2.3.1 Les "gens du coin"

1.2.3.1.1 *Première prise de contact en haut du bourg*

Ma première rencontre à la Maison de la Vallée du Sichon, et la déconvenue de ne pas avoir pu poursuivre un travail de recherche avec Arlette, ont néanmoins été enrichissantes, car elles m'ont d'emblée éclairé sur les contingences de la constitution d'un terrain. Cette déconvenue n'a d'ailleurs été que partielle puisque je me suis empressé de me rendre de l'autre côté de la place, à la maison qu'Arlette m'avait indiquée. Muni d'un cahier rouge, sur lequel j'avais tout juste commencé à consigner mes notes de terrain, je frappe à la porte vitrée à quelques pas de la grande porte en bois du garage, couverte d'un pudique voile de dentelle. Une petite voix à l'intérieur m'invite à entrer, et je découvre la maîtresse des lieux, Néné, attablée dans la cuisine sur laquelle donnait cette porte, lisant son exemplaire quotidien de *La Montagne* sur sa toile cirée au motif vichy. Je me présente à cette énergique petite femme de 78 ans, et lui présente mon projet. Au fil de la conversation qui s'ensuit, alors qu'elle me demande ce que je veux exactement, je finis par lui demander de "m'apprendre le patois".

L'interaction qui vient d'avoir lieu au magasin non loin, a déjà eu un effet sur moi : j'accepte d'employer le mot "patois" comme catégorie épilinguistique, étant donné qu'elle l'est spontanément par les habitants. Le fait qu'elle n'ait jamais été remise en cause par la suite par qui que ce soit me conforte quant au bien-fondé de cette approche.

Néné répond positivement à ma demande et me propose d'inviter sa cousine²⁹, Danielle, la fois suivante, pour qu'elles conversent plus spontanément. Nous commençons notre premier "cours de patois" sur le champ, et j'ouvre mon cahier rouge pour y noter scrupuleusement ce qu'elle me dit. La séance dure une bonne partie de l'après-midi ; nous convenons d'un nouveau rendez-vous, et Néné me promet d'en aviser sa cousine pour qu'elle vienne lui donner la réplique.

C'est ainsi que s'initie une pratique qui va devenir centrale dans mon travail anthropographique, notamment en raison du temps que j'ai passé avec les deux cousines à converser et à réciter dans le cadre pas tout à fait informel de la cuisine de Néné, puis par la suite dans celle de Danielle, au bout de la rue. Dès cette première rencontre, je me suis immédiatement (mais pas tout à fait consciemment) situé, et arrogé une raison d'être là avec mon cahier et mon dictaphone, qui par la suite sera énoncée pour expliquer ma présence dès que quelqu'un passera chez Néné à l'improviste.

Cette rencontre sera déterminante pour la coconstruction du savoir que je présenterai dans cette thèse. Les discours mettant en lien langage et territoire et produisant le territoire et la "langue" analysés ici proviendront, pour la grande majorité, des discussions que j'ai eues avec Néné et Danielle. Pourtant mon travail de terrain ne s'est pas limité, loin s'en faut, aux seules cuisines de Néné et de Danielle, où celles-ci passent désormais la plupart de leur temps.

En effet, pendant tout le temps que j'ai passé à faire de la recherche à Ferrières, je n'ai cessé de rencontrer des personnes et de discuter de manière plus ou moins informelle avec elles. Une très grande quantité de données non enregistrables — en tout cas pas sous forme de fichier audio ou vidéo — est produite tous les jours, que ce soit à la boulangerie, au supermarché, simplement en croisant quelqu'un dans la rue. Pendant le temps que je passe à Ferrières, je consigne ces données scrupuleusement sous forme de notes de terrains, et celles-ci me donnent petit à petit des repères pour interpréter de plus en plus finement les conversations qui ont lieu.

Ces données resteront pour ainsi dire hors-champs de la thèse, mais me permettront de proposer des hypothèses interprétatives pour l'analyse des corpus. De plus, j'ai dû (parfois à regret) laisser de côté certaines données enregistrées qui, je l'espère donneront lieu à une recherche future. Néanmoins je voudrais mentionner ici quelques-unes des pistes que j'ai empruntées et qui m'ont permis de constituer un savoir, notamment à propos du territoire et des personnes qui le construisent à travers leur discours. Cette compréhension du territoire va me permettre d'analyser plus précisément les connotations que prend celui-ci dans les discours épilinguistiques.

29 *J'ai compris par la suite que Danielle était en fait liée au mari de Néné, et non directement à elle.*

1.2.3.1.2 *Les contacts de Josiane Fradin*

Quelques jours après ma première rencontre avec Néné, je me rends à la brocante à laquelle Josiane m'a donné rendez-vous. Le soir, celle-ci me présente Michèle, fermière dans un hameau à quelques minutes de marche de Ferrières, vivant avec son mari retraité, et continuant quant à elle l'activité qu'elle a toujours eue ; née dans une ferme et mariée dans une autre, elle a toujours connu la vie rurale dont elle me racontera longuement les évolutions, la mécanisation, la forte augmentation du nombre de vaches par exploitation qui s'est ensuivie. Elle parle sans nostalgie de la vie d'autrefois et sans critique des évolutions actuelles.

Pour notre première entretien, Josiane m'a accompagné et Jean, le mari de Michèle est également présent. Alors que Michèle me récite des mots en patois, Josiane lui souffle par moments d'autres mots, parfois en les prononçant elle-même en patois, alors même qu'elle m'a toujours déclaré par ailleurs ne pas le parler. Michèle se soumet volontiers à l'exercice de récitation et j'invite Josiane à se joindre franchement à notre conversation autour du patois. Celle-ci, pourtant, reste en retrait. L'une des petites filles de Michèle et Jean, d'environ dix ans arrive pendant que nous discutons et reste dans la pièce. Elle affirme que sa grand-mère lui parle en patois, ce que la vieille femme nie. En somme, cet entretien sera l'occasion d'un déploiement extrêmement riche de discours épilinguistiques en interaction, analysables notamment au prisme des rapports intergénérationnels.

Par la suite, je reviens plusieurs fois chez Michèle mais, celle-ci travaillant encore à la ferme, bien qu'elle affirme avoir diminué son activité, n'est pas toujours disponible et je ne rencontre jamais la possibilité d'entretenir un rapport régulier, comme c'est le cas avec Néné et Danielle.

Les interventions de Josiane, femme de 70 ans ayant toujours vécu à Ferrières — bien qu'elle porte un nom de jeune fille à consonance étrangère — me poussent à lui demander d'organiser une conversation un an plus tard. Celle-ci me propose de venir chez elle après son travail ; son mari Bernard m'offre l'apéritif et participe à notre discussion. Tous deux déclarent ne pas parler patois, bien que leurs deux parents le parlaient, mais ils ont un avis bien tranché sur le fait que le patois retarde les enfants à l'école. Par ailleurs, ils associent le patois à la campagne et le français au bourg. Nous verrons que ces idées réapparaissent souvent dans les corpus que j'analyserai, notamment dans la troisième partie de cette thèse.

Le couple a aussi beaucoup de choses à dire sur les accents régionaux, notamment celui de la Loire voisine, ou encore du Puy-de-Dôme, mais également celui de l'Allier, ainsi que sur les fautes de français que font les habitants. Ces discours pourraient faire l'objet d'une étude poussée sur les

positionnements vis-à-vis du français en lien et en contraste par rapport au patois, mais dépassent le cadre de la présente thèse.

1.2.3.1.3 *Denis Carton, retraité et fermier*

Comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette thèse, j'ai choisi d'analyser une conversation qui a eu lieu avec un voisin de ma mère du nom de Denis Carton, habitant lui aussi un hameau avec sa femme et sa mère, dans la ferme où il a toujours vécu et qu'il continue d'exploiter. Je le présenterai plus longuement au chapitre 3, mais je voudrais ici simplement expliciter pourquoi j'ai choisi d'analyser ses discours sur le patois rapporté au territoire. Tout d'abord, bien que mes travaux n'aient aucune prétention de représentativité, il m'a semblé important de présenter le discours d'une personne de la génération suivant celle de Néné et Danielle, sur lesquelles je me concentrerai. La mère de Denis a en effet environ le même âge que les deux cousines, et ces dernières parlent parfois d'elle quand elles évoquent l'école, les bals de leur jeunesse ou encore les travaux aux champs. Denis est, lui aussi, une figure importante à Ferrières, connu par tout le monde et inconditionnel du marché du lundi au Mayet, où il se rend bien plus pour rencontrer des gens que pour faire ses courses.

Dans cette thèse, Denis occupera néanmoins une place relativement réduite. Cependant l'analyse d'une partie de la conversation enregistrée que j'ai eue avec lui me permettra de faire apparaître une certaine régularité dans la mise-en-territoire du patois. Il me semble important ici d'évoquer aussi l'évolution de sa pratique du patois au fil de nos rencontres. Ayant commencé par me dire qu'il ne le parlait pas, par la suite, et comme par jeu, il commence à me le parler bien plus souvent quand nous sommes simplement tous les deux. Je remarque et apprécie cette attention à mon égard.

1.2.3.1.4 *Pierre Faye, ancien menuisier et habitant du bourg*

Au cours d'un tournoi de football donné sur le stade de Ferrières en mai 2015, j'ai rencontré Pierre Faye. Cet ancien menuisier de plus de 80 ans a toujours habité le bourg et vit aujourd'hui dans une maison qui était celle de son grand-père. Bien que j'aie passé plusieurs après-midi (« soirées » comme on les appelle à Ferrières) avec lui à discuter, que je l'aie filmé et enregistré, que j'aie réécouté et annoté tous ces enregistrements, ce n'est que dans un discours le prenant pour objet que Pierre trouvera sa place dans cette thèse. En effet, Pierre, dont le père était menuisier comme lui, m'a raconté un jour que ses parents lui avaient toujours parlé français, et qu'il avait appris le patois

à l'école, pas en classe, mais dans la cour de récréation.³⁰ Au cours d'une discussion avec Néné et Danielle, j'ai évoqué cette anecdote aux deux cousines, dont j'analyserai la réaction au chapitre 7.

Pierre a grandi à Ferrières et fait son apprentissage à Vichy, où il se rendait tous les jours à vélo. S'étant installé à la suite de son père, il m'a raconté les glorieuses années de sa jeunesse où il a posé toutes les fenêtres de la commune ou presque. Il critique souvent les habitants de la commune voisine de La Guillermie qu'il décrit comme des communistes. Aujourd'hui veuf depuis quelques années, il m'a annoncé l'une des dernières fois que je l'ai vu qu'il venait de perdre sa fille.

1.2.3.1.5 *Éric Balichard et la chasse*

Quelques jours après ma rencontre avec Josiane et Michèle à la brocante de Ferrières en juillet 2013, j'ai rendez-vous avec Éric Balichard non loin de chez lui, dans un champ qu'il loue à ma grand-mère. Je lui ai dit par téléphone que je m'intéressais aux environs mais sans évoquer, pour l'instant, le langage. Arrivé au point de rendez-vous, je rencontre un homme brun bien bâti d'une cinquantaine d'années qui, du haut de ce pré qui surplombe la vallée du Sichon, commence à désigner du doigt le flanc de la colline en face. « Ça, ça appartenait à vos grands-parents, de d'là-haut jusqu'en bas c'était tout à vot' grand-père. » Pendant dix minutes il m'indique ainsi l'étendue du domaine de mes aïeux, avant d'enfin me demander : « C'est paysagiste que vous voulez faire comme travail, hein ? » Interloqué, je me rends compte à quel point j'ai été vague quant aux tenants et aboutissants de mon projet. Certes cela avait été à dessein, mais je ne m'attendais pas à un tel décalage. Comme je l'ai évoqué, si je l'avais contacté, lui, en effet, c'est que je savais, par mes parents, qu'il "parlait patois", notamment avec sa mère qui vivait chez lui, et que mon beau-père, sachant mon intérêt pour les sciences du langage, m'avait conseillé de le contacter. Je lui explique alors plus précisément que je m'intéresse au langage. Laisant tomber son index, il me propose de monter à sa maison pour prendre un café.

Sa maison est posée au sommet d'une corniche, et surplombe le sud de la vallée du Sichon, offrant une vue plongeante sur la partie sud-est de la commune de Ferrières. Du petit parking sur lequel ouvre la double porte vitrée de sa cuisine, on voit quatre des éoliennes qui dominent la vallée, au sud-est.

« La frontière entre Ferrières et La Guillermie, elle passe là. », me dit-il en projetant au sol une ligne imaginaire depuis son doigt, passant juste derrière sa maison, en contrebas, et réaffirmant, s'il

³⁰ Contrairement aux situations décrites par Tabouret-Keller (2011) ou Heller & McElhinny (2017), la répression du bilinguisme n'implique, à Ferrières, pas de violence physique ou morale particulière, et s'inscrit plutôt dans une logique d'exaltations des petites patries comme celle présentée par Thiesse (1997).

en était besoin, l'importance des frontières dans son appréhension du territoire. Cette façon de présenter le territoire, de le découper selon les propriétaires historiques et les communes, je me rendrai vite compte de son importance dans la pratique usuelle d'Éric, et elle me donnera des clés pour appréhender plus généralement le territoire selon une approche apprise sur place, donnant la part belle non à des cartes figées, mais à des gestes et des pratiques de positionnement intersubjectifs (indexicaux, cf. chapitre 2).

Assis au bar dans sa cuisine, alors qu'il me sert un alcool de prune artisanal, je lui pose quelques questions sur "le patois" et sa pratique. Il confirme le parler tous les jours avec sa mère, son frère, mais aussi des amis à la chasse, où, en saison, il va plusieurs fois par semaines, et dont il est d'ailleurs président. Je lui demande alors crédulement quelles sont les différences entre le patois de Ferrières et celui de La Guillermie. Il se relève, comme sur la défensive, et affirme avec véhémence : « C'est exactement l'même patois ! Exactement ! ». On m'avait pourtant déjà prononcé dans le village, la phrase désormais quasi figée "chaque commune a son patois" (cf. chapitres 4 et 8), mais il précise : « Alors, dans l'Puy-d'Dôme peut-être, à Lachaux, peut-être, mais ici Ferrières, La Guillermie, Lavoine, c'est exactement l'même patois. »

Comment un homme pour lequel les frontières ont une telle importance peut-il aller à l'encontre d'un discours généralement admis par des locuteurs et des non locuteurs du patois, qui associe les frontières linguistiques aux frontières territoriales ? Il ne serait pas question pour moi de prouver ou d'infirmer ses propos, le simple fait qu'il prenne cette position à l'encontre d'un savoir bien convenu et qu'il y accorde tant d'importance fait déjà émerger des questions qui seront abordées plus ou moins en détail au long de cette thèse : Quels enjeux y a-t-il donc à dire que les patois sont différents ou non ? Quelle place prend ce processus dans la mise-en-frontière territoriale, et comment les deux s'articulent-ils ? Le discours d'Éric ne sera, quant à lui, pas analysé, mais son positionnement orientera tout le reste de ma recherche, comme on le verra notamment dans la partie 2.

Comme il m'a dit qu'il parlait souvent patois notamment avec les chasseurs, je lui demande si je pourrais participer à la chasse, ce à quoi il répond positivement, et avec enthousiasme. Nous convenons donc de se retrouver à l'automne. Nous nous croisons néanmoins, alors qu'Éric est en famille avec son épouse, son fils et sa fille aux Grands jeux de la Montagne bourbonnaise, événement sportif important dans la région, avec ses épreuves de tir à la corde, de coupe de bois et de quilles, qui a lieu cette année-là à Saint-Nicolas-des-Biefs. À la buvette, il me présente quelques-uns de ses amis chasseurs que je vais être amené à retrouver.

À la Toussaint suivante, alors que je m’installe à Ferrières pour une période prolongée, je retourne à La Guillermie régulièrement pour participer à ces chasses montagnardes. Dans un premier temps je me réjouis de pouvoir participer à cette activité avec des personnes relativement jeunes (dont certaines ont moins de cinquante ans) qui parlent patois entre elles, notamment pour dire le territoire dans le cadre d’une activité consistant principalement à savoir ce qui est où et quand, et dans le cadre de laquelle le fait même de sillonner le territoire et de l’occuper est souvent thématiqué.

Mais l’activité cynégétique regorgeant d’aspects sociolinguistiques fascinants — les rapports entre humains et non humains, les rapports genrés, la mise-en-corps du territoire, les rapports violents, les discours sur l’État et la domination — elle aurait mérité une étude spécifique et dépassait largement le cadre de ma thèse sur les rapports en discours entre langage et territoire. Et force a été de constater que la chasse n’était pas nécessairement le meilleur lieu pour recueillir des discours sur le patois et que les chasseurs n’étaient pas toujours très disposés à être filmés ou enregistrés en marge de la partie de chasse elle-même.

Néanmoins, ma participation à cette activité sociale a été une étape importante dans ma socialisation montagnarde. J’y ai compris l’importance de “faire des tours”, non pas simplement pour se promener, mais aussi pour croiser des personnes avec qui échanger les dernières nouvelles locales (celles qui ne paraissent pas dans la presse et qui ne sont transmises que par le bouche-à-oreille, Le Goff, 2012 : 118-121), qu’elles soient en lien avec la pratique cynégétique ou non. J’y ai compris aussi le rôle central de la parole dans la production de l’espace et l’occupation du territoire dans des interactions en marge de la partie de chasse, et de manière analogue autour d’un café ou d’un verre de vin, chez quelqu’un ou au café (voir notamment chapitre 6). J’y ai appris, enfin, à situer des personnes selon leurs relations familiales, à savoir qui vient d’où et qui est lié à qui. Enfin, ma participation à la chasse m’a donné des sujets de conversation avec d’autres personnes — notamment Néné et Danielle —, des choses à faire et donc des choses à raconter.

Ainsi, bien qu’elle n’apparaîtra pas, ou presque dans cette thèse, je ne pourrais trop insister sur le fait que ma rencontre avec Éric Balichard et ma participation à la chasse de La Guillermie ont été fondamentales pour ma compréhension d’enjeux propres à la Montagne bourbonnaise. Une recherche future pourra être l’occasion de revenir en détail sur toutes les questions liées à cette pratique.

1.2.3.1.6 *La méthode de patois de chez Pion*

Lors de l'un de mes premiers séjours à Ferrières, j'ai eu connaissance d'une grammaire publiée sur le patois de chez Pion, un hameau de Lavoine, commune voisine au sud de Ferrières. Ayant contacté la mairie de la commune et ayant rencontré le maire, sa secrétaire m'offre ledit ouvrage et m'indique la maison de l'une des deux autrices de celui-ci. Cette femme de plus de 80 ans originaire du hameau, et aujourd'hui décédée, m'accueille chez elle et j'enregistre un entretien avec elle et sa fille, que j'ai analysé par la suite au sein d'un mémoire de master (Danos, 2014).

Je lui laisse mes coordonnées afin qu'elle les donne à la coautrice du livre, laquelle me rappellera rapidement. Celle-ci, ancienne professeure d'italien basée à Paris, a une résidence secondaire sur la commune de Lavoine et, s'étant intéressée au patois, a proposé à sa voisine d'en écrire une méthode, sur la base d'anecdotes racontées par des habitants. Les deux femmes ont également publié le cahier de promenades en Montagne bourbonnaise d'un vieil homme dont elles taisent le nom, cahier que la femme originaire de Pion a traduit en patois.

1.2.3.2 Les “gens pas du coin”

1.2.3.2.1 *Les « parvenus »*

Comme je l'ai évoqué, j'ai toujours voulu explorer toutes les pistes de recherche possibles. J'ai eu tendance à rencontrer, par ma simple présence, des personnes de mon âge, et par ma propre provenance, des personnes plutôt jeunes et étrangères installées dans le village. Il serait sans doute réducteur de qualifier ces personnes de “néoruraux”, simplement parce que certaines d'entre elles ne sont pas spécialement *nouvellement* rurales (venant d'autres lieux de France, ruraux à différents degrés, de différentes façons), et que d'autres ne sont même pas spécialement nouvelles dans la région. Ces personnes, Néné les appelle les « parvenus » — pas au sens de “nouveaux riches”, mais plutôt comme “personnes qui ne sont pas à leur place”. Indéniablement, ces « parvenus » sont parties prenantes dans le corps social hétérogène des « habitants de Ferrières ».

Cependant ce groupement n'est lui-même pas homogène et il pose problème, car sa simple nomination par Néné en ces termes réifie une distinction qui, en pratique, est basée sur des positionnements de personnes qui se considèrent parfois comme tout à fait légitimes, voire engagées dans la vie communale malgré leur origine. Or, celles que Néné appelle péjorativement des « parvenus » ne sont qu'une partie de ces étrangers, que ce qualificatif isole et marginalise. Inversement, certains des étrangers que j'ai fréquentés peuvent parfois tenir des propos relativement

critiques envers ceux qu'ils définissent comme les Montagnards ou les Farrérauds. C'est notamment à travers ce rapport que les Farrérauds sont interpellés (Althusser, 1970) en tant que tels, et, dans une certaine mesure, en réaction à quoi ils produisent des discours sur ce que signifie "être de Ferrières" ou ne pas l'être.

Pendant le temps de mon travail de terrain, ou plutôt au fil de l'émergence de ce que deviendrait ce terrain, un hôtel-restaurant de la commune est racheté par des personnes venant d'un autre département. Ceci est un événement important dans l'histoire récente de la commune car, malade, l'ancienne propriétaire n'ouvrait que rarement, ce qui limitait l'activité du village. L'installation des nouveaux propriétaires est donc bienvenue et largement commentée, tant dans les discours officiels qu'officieux. Je fréquente moi-même l'établissement lors de mes séjours à Ferrières. Sans nul doute, l'analyse anthropologique des discours produits dans ce contexte, du côté des nouveaux venus considérés comme étrangers d'une part, et de celui de leurs prédécesseurs et des habitants historiques du village de l'autre, m'aurait-elle permis de comprendre les processus de construction de frontières et de production de discours sur ce qu'*être farréraud* veut dire.

Pourtant, vu la façon dont une telle analyse pourrait être instrumentalisée, et la sensibilité du sujet, tant pour les habitants de la commune que pour les nouveaux-venus, il n'aurait pas été possible, à mon sens, de citer le nom de Ferrières sans courir le risque d'avoir des effets indésirables sur des habitants, voire sur tous les habitants. Or j'ai voulu ancrer mon travail dans ce territoire particulier, cette zone frontière de la Montagne bourbonnaise dans l'Allier, en Auvergne puis en Auvergne-Rhône-Alpes, et bien sûr en France. Ainsi, les discours produits par des habitants sur les rapports entre habitants — qui ont trait à ce qu'on appelle généralement *la rumeur* en tant que pratique politique (Besnier, 2009 ; Paz, 2009) — ont été en grande partie exclus de ma recherche, bien qu'ils constituent souvent un savoir nécessaire à ma compréhension de nombreuses conversations auxquelles j'ai pu participer.

1.2.3.2.2 *Les Hollandais*

Un dernier groupe de personnes que j'ai fréquenté, et qui me permet de dessiner une marge à mon terrain et de le faire émerger par rapport à ce qui lui est extérieur, est composé par les Hollandais. Souvent retraités, ils sont nombreux à posséder des résidences secondaires voire à s'être installés à plein temps dans la région. Un jour, en plein centre du bourg, je suis percuté par un cycliste néerlandais, alors que je suis moi-même à vélo. Celui-ci, tout à fait confus, me propose de venir chez lui pour redresser la fourche que le choc a plié. Il habite une maison rustique à la sortie du

village et quand je lui demande comment il a connu la Montagne et Ferrières, il me répond qu'un agent immobilier néerlandais a été installé au Mayet-de-Montagne et que c'est ainsi qu'il a trouvé cette maison de vacances où il ne peut pas, malheureusement, séjourner bien souvent en raison de son travail.

Par la suite j'ai connu plusieurs Hollandais vivant dans le bourg ou dans des hameaux ; ils se retrouvent le lundi après le marché du Mayet-de-Montagne, à la terrasse du café et j'ai même eu l'occasion d'être présenté par l'un d'entre eux à leur table d'une dizaine de personnes. Ce n'est néanmoins qu'à la fin de mon travail de terrain que je les rencontre et, malgré mon grand intérêt pour leur présence et les enjeux sociolinguistiques liés, il n'a pas été question d'entreprendre, pour l'instant, une recherche sur les Hollandais de la Montagne bourbonnaise (analogue, par exemple au travail d'Aude Étrillard, 2015). Pourtant, leur simple présence est à mentionner ici, car elle participe du dynamisme sociolinguistique du territoire et va à l'encontre du mythe essentialiste d'une campagne préservée. En effet, cette campagne est depuis bien longtemps un lieu de passage et d'installations, comme j'ai voulu le montrer dans cette présentation de différents groupements.

1.2.3.2.3 *Les Parisiens*

En dernier lieu, le groupe auquel je suis souvent rattaché est lui-même fréquemment évoqué dans les discours, c'est celui des « Parisiens ». Cette présence a une historicité particulière sur laquelle je reviendrai plus loin (partie 3). En effet, le qualificatif est associé non seulement aux patrons et propriétaires terriens de la commune (y compris les personnes de ma famille), mais aussi à des enfants envoyés là en vacances ou réfugiés en zone libre pendant la guerre.

Par exemple, Geneviève Dupuis, une voisine de Néné qui intervient dans certaines des interactions que j'analyserai plus loin, a connu Ferrières enfant et est revenue s'y installer à sa retraite, jusqu'à son décès en 2018, à plus de 90 ans. Pour ma part, j'ai souvent été appelé "le Parisien", notamment par des chasseurs qui ne me connaissaient qu'en tant que tel.

1.2.3.3 Interlocutrices principales : Néné et Danielle, filles de métayers

1.2.3.3.1 *Deux cousines dans le bourg de Ferrières*

J'aurais sans doute pu suivre encore de nombreuses autres pistes de recherche sur ce territoire. Chacune de ces pistes aurait offert des perspectives passionnantes sur la réalité sociolinguistique de ce village et de ses alentours. Pourtant, c'est au savoir coconstruit depuis ma première rencontre

avec Néné que je me suis consacré pendant plusieurs années. En plus de nos nombreuses rencontres, j'ai passé énormément de temps à écouter les enregistrements de nos conversations, à transcrire, à analyser en détail la matérialité de ces conversations.

Or comme je l'ai évoqué, dès notre premier entretien Néné m'a proposé d'inviter sa cousine, pour qu'elles discutent ensemble en patois. Danielle est, comme elle, née dans une famille de métayers dans un hameau de Ferrières, elle est un peu plus âgée et veuve, et donc plus souvent seule, du moins selon ses dires, puisqu'elle vit avec sa fille Suzanne et reçoit sa voisine tous les jours à l'heure du café.

À notre rencontre, Néné vit avec son mari et son beau-frère malvoyant et malade, et elle reçoit assez régulièrement du monde. Quand elle se rend compte que mon travail va continuer dans la durée, elle me conseille de plutôt rendre visite à sa cousine. C'est ainsi qu'à mesure que le temps passe je vais me rendre de plus en plus chez Danielle à l'improviste, et c'est, en définitive, avec cette dernière que je développe le rapport le plus familial.

Convaincu, avec Cécile Canut (2008b) de l'importance de la dimension subjective dans le travail en sciences humaines, je me suis donc concentré sur la réitération des conversations sur le long terme avec les deux cousines. À travers de longues conversations et une relation durable, j'ai vu émerger de nombreuses distinctions entre elles malgré leurs biographies relativement similaires. Dans leurs récits produits en interaction, j'ai vu apparaître deux manières différentes de "négocier" avec le fait d'être née dans une famille de métayers patoisante et pauvre pendant l'entre-deux guerre en Montagne bourbonnaise.

1.2.3.3.2 *Néné Fradin*

Néné a grandi dans un hameau à une quinzaine de minutes de marche du bourg de Ferrières pendant la deuxième moitié des années 1930. Dans son enfance, elle travaille à la ferme pour aider les adultes, notamment en allant garder les cochons, qu'on emmène encore aux champs à l'époque, les pâturages clôturés n'étant apparus que plus tard. Elle évoque souvent l'école, où elle a été jusqu'au certificat d'études, et où elle réussit bien. Ce n'est pas l'école communale laïque qu'elle fréquente mais celle « des sœurs », « l'école libre » catholique, où leurs patrons, les Richard, fervents pratiquants, envoient les enfants de leurs métayers. Elle en garde un bon souvenir même si, comme elle le dit souvent, « la sœur [leur] tapait sur les doigts » quand elles se trompaient. Elle se souvient également des trajets vers l'école dans la neige, du feu que les filles de la campagne doivent allumer pour chauffer la classe avant même l'arrivée des « demoiselles du bourg ».

Après son certificat d'études, la sœur, convaincue des capacités de Néné à poursuivre les études à l'école normale du Mayet, va voir ses parents pour leur proposer d'y envoyer leur fille. Mais pour poursuivre les études, il n'est plus question que Néné demeure chez ses parents dans le hameau, et il faudrait donc payer l'internat au Mayet. Ses parents n'en ont pas les moyens. De plus, il y a du travail à la ferme et les parents ont besoin de main-d'œuvre. Alors Néné arrête l'école à 13 ans.

De la vie paysanne de la deuxième moitié du siècle dernier, elle garde de nombreux récits, qu'elle semble souvent avoir déjà raconté maintes et maintes fois : lier les bœufs pour aller chercher le bois en forêt ; faire la *bujà* (lessive) annuelle bouillie dans l'eau du Sichon, avec des cendres en guise de détergent ; aller chercher l'eau au puits, loin, et devoir la partager, une fois ramenée ; faire les moissons d'autrefois, ces jours d'été où les métayers de différentes exploitations se retrouvent pour se prêter main forte autour de la batteuse qui tourne de ferme en ferme. Elle évoque aussi les rapports aux patrons, et notamment les régisseurs qui, en tant qu'intermédiaires entre ceux-ci et les métayers, sont réputés s'enrichir illégitimement du travail des autres, voire accusés — très crûment souvent — d'être des voleurs.

Elle se marie avec son voisin du hameau, Roger Fradin, métayer lui aussi, mais dont le statut devient, avec la fin du métayage, celui de commis agricole, c'est-à-dire salarié du patron. Pour sa part, elle reste officiellement sans emploi, mais pas sans travail, continuant à participer au labeur agricole comme elle l'a toujours fait. Elle a trois enfants, deux filles et un garçon, qu'elle élève, en plus du travail qu'elle a déjà par ailleurs, et tout cela sans jamais être payée.

Alors que Roger approche de la retraite, Néné a vent du fait que leur patron vend une grange dans le centre du bourg. Ayant emprunté au Crédit agricole, le couple peut acheter et aménager la grange pour en faire la maison dans laquelle il vit encore aujourd'hui. À leur installation, Roger et Néné vivent encore avec la mère et le petit frère de Roger, Lulu. En 2013, à notre première rencontre, « la Mémé », comme Néné l'appelle, est déjà décédée et son beau-frère, Lulu, est vieux et malade. Il décède en 2014, à la maison de retraite du Mayet.

À l'époque de notre rencontre, Néné marche avec difficulté à cause de problèmes d'arthrose aux genoux, et elle parle avec nostalgie des tours qu'elle faisait autrefois dans la montagne (notamment avec sa belle-sœur). Plus tard, suite à une opération, elle peut à nouveau marcher, simplement pour rallier un hameau à une vingtaine de minutes de marche et aller prendre le café chez une amie. Le fait de faire des tours sur le territoire et de prendre le café avec des voisins a une importance cruciale dans sa vie, au moins depuis la retraite, ce qui la différencie en partie de sa cousine Danielle.

En outre, Néné est devenue aujourd'hui une figure relativement importante de la commune, impliquée dans la vie associative, apparaissant souvent dans les éditions du bulletin communal, et ne manquant pas une occasion de parler patois, comme elle l'a fait encore très récemment à l'occasion de la fête du hameau farréaud de Cheval Rigon. Elle accueille bien souvent des personnes chez elle pour discuter et affirme, d'ailleurs, qu'il vaut mieux parler trop que pas assez.

Ainsi, ce n'est pas par hasard que j'ai été orienté vers elle dès le début de mes recherches et qu'ainsi j'ai pu élaborer avec elle une relation de coconstruction de savoirs sur le patois et le territoire. Bien qu'issue d'un milieu pauvre et dominé économiquement, elle a, avec son mari, réussi à "sortir" du hameau pour s'installer dans le bourg et ce malgré le fait qu'elle n'ait pas de retraite, son travail n'ayant jamais été déclaré. Mais ce mouvement de sortie du hameau s'est accompagné d'un autre mouvement que j'ai déjà évoqué : celui de la ruralisation de Ferrières, de sa marginalisation sur le territoire, avec la disparition de ses commerces, de ses foires, mais aussi des emplois qu'il y avait. Le fils de Néné, Gérard, habitant lui aussi le bourg aujourd'hui, occupe donc néanmoins une position marginale analogue à celle de ses parents autrefois dans leur hameau. En effet, il est lui-même obligé de parcourir un trajet conséquent en voiture pour se rendre sur son lieu de travail, de même que chaque membre de son foyer : son fils, sa fille et son épouse ayant chacun besoin d'une voiture.

1.2.3.3 *Danielle Basmaison*

Dès ma deuxième rencontre avec Néné, je rencontre sa cousine Danielle, de quelques années son aînée. Vivant juste au bout de la rue avec sa fille unique, retraitée elle aussi, qui habite l'étage supérieur de sa maison, elle déclare souvent ne plus sortir et, plus généralement, elle formule en patois qu'elle n'est pas « kourod », c'est-à-dire qu'elle n'est pas femme à courir les rues et, par extension, à aller se mêler de ce qui ne la regarde pas.

Elle vient quant à elle d'un hameau un peu plus lointain que celui de sa cousine, à environ quarante minutes de marche du bourg de Ferrières, non loin du hameau de Cheval Rigon qui constituait une paroisse distincte de Ferrières jusqu'aux années 1790, et continue à exercer une position relativement centrale par rapport aux petits hameaux qui l'entourent. Elle a grandi avec ses parents et grands-parents, comme la plupart des métayers de l'époque. Quand elle parle de son enfance, elle affiche un positionnement vis-à-vis de l'école assez différent de celui de sa cousine : ne semblant pas avoir eu les mêmes facilités que celle-ci, elle a souvent tendance à attribuer son retard au patois (j'y reviendrai en détail en troisième partie de cette thèse). Elle évoque souvent sa grand-mère,

qu'elle semble prendre pour exemple. « Ah, on les aimait nos vieux », répète-t-elle. Moins encline, cependant, au romantisme pastoral dont fait preuve sa cousine, elle affirme néanmoins que tout ce qu'elle aime, c'est parler d'autrefois.

Pendant son enfance, ses parents obtiennent deux domaines en métayage, suite au départ d'une famille voisine, ce qui leur donne beaucoup de travail, et implique qu'elle grandisse avec plusieurs de ses oncles, en plus de ses parents et grands-parents. Il ne sera, semble-t-il, jamais question pour elle de continuer les études après son certificat. Dans cette grande ferme, Danielle évoque souvent l'importance des « coups de main » donnés par des membres de la famille venus d'autres exploitations au moment des récoltes. Ayant un taureau, ses parents proposent notamment aux voisins d'échanger leur main-d'œuvre contre la fécondation de leurs génisses. Dans d'autres cas, l'échange peut simplement consister en un échange de main-d'œuvre.

Elle se marie avec un certain Marc Basmaison, du même milieu qu'elle, à peu près au moment où ses parents quittent le hameau, suite à un différend familial, pour s'installer dans un lieu-dit jouxtant le bourg de Ferrières. Peu de temps après son mariage, les propriétaires de la métairie où elle est née vendent celle-ci à des agriculteurs de Saône-et-Loire, sans proposer à ses oncles, qui l'exploitaient encore, de la racheter, ce qu'elle raconte encore avec une rancœur certaine vis-à-vis des patrons.

Elle s'installe avec son mari, qui est embauché dans un des derniers fours à chaux de la commune avant de devenir cantonnier dans la commune, ce qu'il restera jusqu'à la retraite. Malgré cette prise de distance par rapport à ses parents, Danielle ne cessera jamais de travailler aux champs, d'abord avec ses parents, qui ont toujours besoin d'aide, puis pour le propriétaire de son logement — qui la loge, avec son mari et leur fille unique, contre quelques-uns de ces « coups de main », notamment pendant la récolte des pommes-de-terre. Par ailleurs, Danielle fait le ménage chez des habitants du bourg, sans pour autant être déclarée, ce qui explique qu'elle ne touche aujourd'hui pas de retraite.

Son mari décède dans les années 1980, alors qu'ils ont déjà emménagé dans la maison du bourg où elle habite encore aujourd'hui avec sa fille, veuve elle aussi depuis 2015. Pendant l'été, des arrière-petits-enfants de Danielle viennent souvent lui rendre visite, certains passant pratiquement toutes leurs vacances à Ferrières.

Avant notre rencontre, Danielle a fait un AVC et est déjà « diminuée » comme elle le dit, elle a parfois des pertes de mémoire, dont sa fille se plaint beaucoup. Elle se plaint elle-même de ses douleurs, de la vieillesse, de ne plus être capable de faire son jardin. Malgré cela, elle répète souvent qu'elle apprécie parler d'autrefois, de parler patois, que « ça fait du bien ».

J'ai montré à travers leurs portraits que les trajectoires de ces deux femmes, si proches socialement se différencient néanmoins. Toutes deux sont nées dans des hameaux et ont grandi en travaillant dur et gratuitement. Pourtant, comme on le verra, leurs positionnements discursifs concernant le rapport au langage et au territoire se distinguent nettement, parfois de manière quasi conflictuelle au cours de nos conversations (voir chapitre 7). En me focalisant sur certains aspects bien précis des discours de ces deux femmes, je montrerai, tout au long de cette thèse, qu'on est loin de pouvoir parler *du* discours farréaud, ou de *la* paysanne montagnarde bourbonnaise. En effet, même les locutrices m'ayant été présentées comme *les plus typiques* se constituent de manière intrinsèquement hétérogène en tant que sujets parlants politiques et à partir d'un litige politique, c'est-à-dire de l'apparition de voix discordantes précédemment muettes (Rancière, 1998).

Ce qui m'intéressera particulièrement entre ces deux cousines sera leur positionnement discursif au sujet du langage, notamment par rapport aux deux tropes de la frontière que j'ai identifiés dans la première section de ce chapitre : d'une part la frontière en tant que marge, et d'autre part, la frontière en tant que particularisme, ou pour le dire autrement, la frontière en tant que stigmaté ou en tant que ressource.

Conclusion : Construction en frontières du territoire et du terrain

Dans ce chapitre, j'ai présenté la commune sur laquelle s'est centré mon travail de thèse en partant des discours officiels produits sur le territoire par des énonciateurs institutionnels — principalement le conseil municipal de la commune à travers son site et le bulletin municipal publié depuis 1989. Ceci a été l'occasion de retracer des discours sur ce territoire au fil de l'histoire pour en offrir une vision dynamique tempérant l'image essentialiste de village rural n'ayant pas ou peu évolué depuis des millénaires. J'ai retracé les liens de la commune avec la ville voisine de Vichy, par rapport à laquelle Ferrières se positionne, pour donner de l'épaisseur historique à ce qu'est devenu ce territoire aujourd'hui. Enfin j'ai évoqué des évolutions politiques récentes ayant un impact économique direct sur la commune et participant de sa constitution en tant que périphérie : la politique de rigueur budgétaire faisant diminuer les services publics dans les zones rurales impliquant encore davantage de déclin démographique. Face à ceci, j'ai souligné la mise en place

d'une politique du tout touristique valorisant le caractère frontalier de cette zone rurale périphérique tout en la soumettant à la rentabilité économique même qui la rend périphérique.

J'ai ensuite retracé mon parcours subjectif dans la commune en évoquant l'"ouverture" ou plutôt la constitution de mon terrain de recherche en tant que tel, à travers la sélection plus ou moins contrôlée de locuteurs. Ayant proposé plusieurs catégories d'habitants que j'ai rencontrées sur place, j'ai suggéré que l'hétérogénéité constitutive du corps social rendait difficile la constitution d'un échantillon véritablement *représentatif*, étant donné que toute catégorie est nécessairement située politiquement, quand bien même elle serait produite par les locuteurs eux-mêmes. J'ai donc choisi de me concentrer sur un très petit nombre de locuteurs dont j'analyserai les discours sur le langage en territoire en profondeur afin de faire apparaître les lignes de ruptures et l'hétérogénéité constitutive de tout discours.

Ayant présenté le territoire, ma méthodologie et les personnes avec qui j'ai travaillé, je poursuivrai, au cours du chapitre 2, en abordant les questions théoriques liées à l'étude du langage en territoire et en particulier aux discours réflexifs sur le langage dans l'espace.

Chapitre 2 : La terre vue du signe : discours, langage et (méta)sémiose en territoire

Introduction

Au chapitre 1, j'ai montré que Ferrières se présente comme appartenant à une zone de marches³¹, de frontières, une périphérie ancienne et préservée. Mise en avant de manière moins évidente mais tout aussi associée à un passé intemporel, une catégorie linguistique — « le patois » — est parfois présentée, notamment dans le bulletin communal, comme appartenant à cet héritage, ce « Ferrières hier » (Mairie de Ferrières sur Sichon, 2011). Ce qui est bien plus rarement évoqué explicitement, c'est la qualification sociale de ce patois comme marque d'appartenance à un groupe social défavorisé ou marginal, qu'il s'agisse des paysans d'autrefois ou de certains ouvriers (notamment forestiers) d'aujourd'hui ; le patois est régulièrement présenté par certaines personnes locutrices ou proches de locutrices, comme un signe de bêtise et de manque d'éducation.

En plus d'une frontière territoriale infranationale, nous avons affaire à une division de l'espace social (Lefebvre, 2000 [1974] : 130) amenant à se demander comment une distinction entre façons de parler peut être valorisée en tant que richesse du territoire et discriminée au sein de rapports sociaux en tant que pratique langagière.

Afin de traiter cette question, qui restera centrale tout au long de cette thèse, je commencerai par présenter différentes approches mettant en rapport langues et territoire, ou appréhendant les langues au prisme de l'espace notamment à travers l'étude des frontières. Je montrerai que l'approche supposant que ce qu'on appelle « *une langue*³² » peut (voire doit) correspondre à *un territoire* résulte d'un processus d'homogénéisation et d'essentialisation de certaines façons bien précises de parler comme étant les seules acceptables dans un espace présupposé et que, dans cette mesure, le fait

31 *Telles qu'on appelait, au Moyen-Âge, ces espaces frontaliers placés sous la juridiction d'un marquis.*

32 *Je préférerai le concept de mise-en-registre ou d'enregistrement (Silverstein 2003b, Agha 2007a) à celui de langue pour étudier les différentes manières de parler dont certaines sont reconnues, dans des conditions bien précises, par les locuteurs, linguistes ou non, comme constituant des "langues".*

d'associer langue et territoire implique d'associer un groupe de personnes à un territoire, et inversement d'en exclure ou d'en marginaliser d'autres. Cette association sous-tend donc une façon particulière d'occuper (ou d'*aménager* en discours) le territoire en l'associant à des groupes de personnes à leur tour qualifiées par les caractéristiques attribuées à leurs façons de parler. Ainsi les territoires associés à des façons de parler stigmatisées le sont à leur tour et les personnes identifiées comme provenant de ces territoires auront, à leur tour, tendance à l'être.

A contrario, je défendrai ici l'idée qu'une hypothèse géolinguistique associant une façon de parler à un lieu identifiable est une construction idéologique située, partielle et partiale (Haraway, 1991 ; 1988 : 584). Tout au long de cette thèse, je ferai apparaître des processus de mise en rapport entre langues et territoires, où chacun est tour à tour la preuve de l'existence de l'autre : l'existence d'une langue justifiant celle d'un territoire associé et l'existence d'un territoire justifiant celle d'une langue.

En outre, l'introduction d'une variable social aura tendance à mettre à mal la possibilité même de l'association d'une langue à un territoire. Le concept de diglossie (Ferguson, 1959 ; voir aussi Simonin et Wharton, 2013 pour une présentation des différentes évolutions du concept), par exemple, impliquant la coexistence de deux variétés associées à des fonctions différentes sur un même territoire, pose la question de la légitimité de l'une ou l'autre à représenter ce territoire. Contribuant à la différenciation des variétés, le degré de *localité* est considéré par les sociolinguistes comme déterminant. La variété haute est celle que locuteurs et interpréteurs considèrent comme non locale alors que la variété basse sera appréhendée comme locale (voir par exemple, Dorian, 2002, 1992 [1989]). Ainsi, les variétés basses pourront encore être considérées comme provenant d'un lieu précis et cartographiable à une certaine échelle (plus petite) alors que les variétés hautes seront prises comme provenant d'une unité à une échelle plus grande (pour une discussion voir par exemple Silverstein 2003b).

Ce concept, s'il permet d'insérer un questionnement sociolinguistique dans une réflexion géolinguistique, reste néanmoins binaire et ne permet pas de comprendre les multiples dimensions de l'hétérogénéité langagière, des sens connotatifs, et des effets sociaux de la mise en rapport entre langue et territoire. De plus, il aura tendance à se cantonner à une analyse d'objets linguistiques dénombrables (puisque'il peut y en avoir deux), plutôt que d'appréhender des processus contrastifs de positionnements que je qualifierai d'*épilinguistiques*, c'est-à-dire ayant trait au processus de subjectivation dans les rapports des locuteurs à leurs pratiques langagières (voir *infra*).

Une telle prise en compte de la mise en rapport entre langue et territoire comme manifestation de la réflexivité langagière nécessite une théorisation du rapport entre langage et discours sur le langage, que je présenterai dans un deuxième temps.

Ayant questionné ce que j'appellerai l'*hypothèse géolinguistique* supposant qu'une façon de parler vient d'*un endroit particulier*, j'aborderai la question de la diglossie, soit la reconnaissance d'une « [c]oexistence dans l'usage de deux systèmes linguistiques à statut social inégal » (Gardès-Madret, 1984 : 35 ; Simonin & Wharton, 2013 : 225 ; Ferguson 1959). Je montrerai qu'on ne saurait considérer qu'une façon de parler provient simplement d'un lieu, du fait que le processus contrastif de hiérarchisation sociale des registres (Agha, 2003, 2005, 2007a, voir *infra*) n'a jamais lieu dans un seul et même endroit. Reconnaisant l'intérêt du concept de diglossie pour questionner l'hypothèse géolinguistique, je critiquerai néanmoins sa tendance à présupposer l'existence de systèmes relativement clos présents sur un même territoire, qui ne permet pas d'appréhender les pratiques langagières dans leur rapport processuel de construction d'inégalités, contraint par des conditions matérielles (Hymes, 1973 : 78).

J'aborderai alors le concept de communauté de parole (Gumperz, 1968 ; Hymes, 1964) que j'articulerai par rapport à celui de communauté linguistique (Silverstein, 1998) pour montrer l'intérêt du concept de mise-en-registre (Silverstein, 2003b : 541) tel que travaillé par Asif Agha par rapport à l'étude d'unités linguistiques plus ou moins circonscrites et autonomes. Comme nous le verrons, certains ensembles de signes linguistiques associés par les locuteurs à certains contextes — des registres — peuvent en venir à s'autonomiser et constituer des ensembles normatifs distincts — qu'on appellera, notamment en Europe, “une langue” — qui n'en demeurent pas moins des cas particuliers du processus de mise-en-registre.

Ayant présenté de manière critique les façons d'appréhender le langage dans l'espace territorial et dans l'espace social, je reprendrai la critique de Johannes Fabian dans son ouvrage *Le temps et les autres* (2006 [1983]) pour l'appliquer à une certaine étude du langage ne tenant pas compte de la production langagière dans le temps de la recherche. Une focalisation stricte sur les rapports entre langue (ou traits linguistiques) et territoire et entre langue (ou traits) et distinction sociale implique en effet en général ce que Fabian appelle un « déni de cotemporalité » (2006 [1983] : 31). Je défendrai la nécessité de prendre en compte le temps dans toute étude du langage en territoire et en société, ce qui m'amènera à présenter l'intérêt du concept de chronotope de Mikhaïl Bakhtine (1981 [1975]) — la prise en compte du temps comme d'une première dimension d'un ensemble coextensif

espace-temps — tel qu'il est travaillé par les anthropologues du langage nord-américains. Je montrerai comment la dimension temporelle permet de repenser les rapports entre espace, langage et ce que Bakhtine a appelé « l'image de l'humain » (Bakhtine, 1981 [1975] : 85) qui selon lui est, de manière inhérente et comme « toute entrée dans la sphère du sens » (*ibid.* : 258), produite à travers le prisme du chronotope.

La dernière sous-partie de ce chapitre traitera plus précisément de la réflexivité langagière en revenant sur des termes techniques ayant émergé des deux côtés de l'Atlantique et permettant d'appréhender ce que la linguiste et psychanalyste Anne-Marie Houdebine a appelé « les rapports du sujet à sa langue » (2015 : 5). Portant également l'empreinte de la théorie psychanalytique de Lacan et nourrie entre autres par les réflexions de la praxématique développée à Montpellier dans les années 1980, la théorie des discours épilinguistiques de Cécile Canut propose de prendre en compte les discours sur le langage, les langues et les pratiques langagières analysés à travers le prisme des positionnements subjectifs de locuteurs. Développée indépendamment, l'anthropologie sémiotique américaine propose aussi de tenir compte des discours et positionnements (ou « attitudes ») des locuteurs vis-à-vis du langage et des pratiques signifiantes à travers la prise en compte d'un niveau métapragmatique, celui de la définition des effets du langage en contexte (voir par exemple Silverstein 2003a ; Urban, 2006 ; Parmentier, 2016 : 12).

2.1 Le langage, espace et temps, chronotope et communauté

2.1.1 La difficile marginalisation d'une hypothèse géolinguistique

2.1.1.1 Historicité du rapport langue-territoire

2.1.1.1.1 *Rapports langue-territoire dans la recherche*

Comme l'a noté Barbara Johnstone, « [l]'endroit, sous une forme ou une autre — nation, région, canton, ou quartier — est l'un des corrélats les plus souvent cités de la variation linguistique ». (2004 : 65, ma traduction³³). En effet, même avant le développement d'une science systématique du langage, les tenants d'un savoir légitime³⁴ ont longtemps mobilisé la corrélation entre langage et espace pour ancrer certaines populations à un endroit et les exclure d'un autre, ou encore pour diviser des lieux peuplés de personnes s'exprimant de manières supposément différentes (voir Sériot, 1996).

Depuis l'avènement de la science moderne en Europe, de nombreux courants théoriques traitant du rapport entre langue et territoire ont émergé : en premier lieu, la tradition néogrammairienne elle-même issue du romantisme allemand cherchait l'origine d'une nation (qui était en fait en devenir). Puis les dialectologues, folkloristes et censeurs cherchèrent à dessiner le territoire national et ses frontières d'après les pratiques différenciées des habitants.

Aujourd'hui la question du rapport entre langage et espace est abordée par des courants allant de la dialectologie que je qualifierai d'anglo-germanique (Chambers & Trudgill, 2004 [1998] ; Chambers & Schilling, 2013 [2002] ; Britain & Cheshire, 2003 ; Auer, Hinskens & Kerswill, 2005), à la sociolinguistique de troisième vague (Eckert, 1989, 2008, 2010 ; Zhang, 2005, 2008 ; Bucholtz, 1999), à l'anthropologie linguistique (Gal, 2010 ; Gal & Irvine, 1995, 2019 ; Johnstone, 2004, 2009, 2010 ; Johnstone, Andrus & Danielson ; Kroskrity, 2014 ; Basso, 1996), et à la sociolinguistique critique (Heller, 2011, 2006, 2002 ; Heller & Boutet, 2007 ; Heller & McElhinny, 2017 ; Duchêne &

³³ « Place, in one form or another — nation, region, county, city, or neighborhood — is one of the most frequently adduced correlates of linguistic variation. »

³⁴ Mais aussi, sans doute, ceux d'un savoir populaire, au moins en Europe.

Heller, 2012 ; Auzanneau & Greco, 2018 ; Auzanneau & Trimaille, 2017 ; Juillard, 2016 ; Pivot, 2016), en passant par les études en dialectologie perceptuelle (Kuiper, 1999 ; Long & Preston, 2002 ; Preston, 1999) et l'étude des politiques linguistiques (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010 ; Blanchet 2018, 2002 ; Boyer, 2010 ; Bulot, 2001).

Il ne s'agira pas pour moi de passer en revue toutes les recherches dans le domaine, comme l'ont déjà fait Auzanneau et Trimaille (2017) ni de proposer une présentation exhaustive de tous ces courants (comme l'ont proposé Auer et Schmidt, 2010), mais bien de questionner la mise en rapport entre langue et territoire dans le discours scientifique, dans la mesure où il s'agit aussi d'un discours réflexif sur le langage, avec des effets politiques (Canut, 2000a).

2.1.1.1.2 Les origines modernes du rapport langue-territoire

Avec les développements techniques apparus à la Renaissance, les Européens partent à la conquête du monde et découvrent des espaces, des peuples et des parlers exotiques. C'est à cette période qu'apparaît un semblant de géographie physique, discipline tout d'abord intimement liée au domaine de la navigation et répondant à ses besoins techniques, qui va ensuite s'autonomiser et ne plus se limiter à la production de cartes (Johnstone, 2010 : 2-3).

Dès le XIX^e siècle, les frères Alexander et Wilhelm von Humboldt développeront une théorie géographique dite néolamarckienne défendant l'idée que les caractéristiques physiques d'un territoire ont un effet non seulement sur les caractéristiques physiques des populations qui l'habitent, mais aussi sur leur comportement social et sur leurs langues (Johnstone, 2010 : 2). Par exemple, d'un point de vue physique la couleur de la peau pourrait découler d'une moins grande exposition au soleil rendant viable la dépigmentation de l'épiderme chez certains humains. Un climat permettant le développement de graminées permet la construction de toits en chaume (un trait sémiotique-culturel), et la plus ou moins grande accessibilité d'un territoire (par exemple l'existence de vallées encaissées séparées par des chaînes de montagne) supposerait le développement de "langues" différenciées.

Cette approche géolinguistique cherchant des explications territoriales essentialiste aux formes des signes langagiers trouve encore des adeptes aujourd'hui comme en témoigne par exemple l'article récent de Caleb Everett (2013) sur le lien entre le relief des monts du Caucase et la forme d'un certain type de consonnes présentes dans les langues parlées. Or, si un lien univoque pouvait être établi entre langue et territoire, comment expliquer qu'en France par exemple, on rencontre des parlers très différents de part et d'autre de certaines rivières alors que d'autres, sans raison

apparente sont de véritables axes de communication (Tuaille, 1976 : 89-90) ? Cette essentialisation du territoire dans la “culture” et la “langue” à travers une théorie génétique contribue à normaliser le lien entre langue et territoire, lien sur lequel est basée toute la construction de l’État-nation ou plus généralement de toute communauté en tant qu’entité politique “normale” (Irvine & Gal, 2010).

Si l’exploration et ce qu’on a appelé les “Grandes Découvertes” a amené les Européens à l’étude systématique du monde selon une conception euclidienne de l’espace en termes de distance (Britain, 2010 : 142), c’est pourtant au sein même des métropoles européennes que la géographie linguistique se développe. Sous l’impulsion d’un modèle romantique allemand à la recherche de l’authenticité primordiale d’une nation à travers l’étude des façons de parler populaires censées être les témoins d’une époque ancestrale (on pense notamment aux travaux de Georg Wenker ou des frères Grimm, cités notamment dans Auer & Schmidt, 2010 : vii, Johnstone 2010 : 4), les autres nations européennes suivront, en particulier la France notamment sous l’impulsion de l’école de Montpellier et la *Revue des langues romanes* (Zantedeschi, 2012 : 3). Dans ce pays la disciplinarisation de la dialectologie sera l’objet de vifs débats, ayant trait notamment aux questions de frontières entre façons de parler, et à la qualification de ces différentes façons de parler en tant que « langues » distinctes ou « dialectes » de la même « langue » (Zantedeschi, 2012 : 5).

Je reviendrai en deuxième partie de cette thèse sur la dialectologie en France en tant que discours situé et politique sur le langage en territoire (voir chapitres 4 et 5). Pour l’instant, j’évoquerai simplement le fait qu’à travers un travail monumental de géographie linguistique (Gilliéron & Edmont, 1902-1910), le débat entre les tenants de l’existence de “langues” distinctes en France et ceux d’une seule langue sera tranché. En effet, l’analyse des formes recueillies dans différents lieux montrera des faisceaux d’isoglosses divisant la France en deux, voire en trois. À la veille de la Première Guerre mondiale, l’hypothèse que la France est plus ou moins homogène du point de vue linguistique ne tient déjà plus. La violence induite par les idéologies nationalistes mettra fin à la plupart des velléités de justification d’une identité nationale à travers la langue unique, qui laissera la place à une approche bien plus régionaliste des parlers (Johnstone, 2010 : 3). Cette vision, néanmoins, repose toujours sur l’idée qu’une façon de parler est associée à un territoire donné qu’il est possible de cartographier.

2.1.1.1.3 *Le rapport langue-territoire en géographie linguistique*

Après-guerre, les études de géographie linguistique dans le monde anglophone et germanique commenceront à prendre en compte plus spécifiquement les traits linguistiques que les ensembles de parlers, et, par mimétisme avec les développements en géographie de l'époque et l'émergence de la théorie diffusionniste dans cette discipline (Hägerstrand, 1967 [1953]), à s'intéresser aux déplacements d'innovations linguistiques dans l'espace. Impliquant l'existence de centres, d'où partaient les innovations, et de périphéries, où elles arrivaient, ces études dialectologiques se basent sur la théorie géographique dite des lieux centraux, postulant une diffusion d'innovations linguistiques des lieux les plus centraux aux lieux les plus périphériques en ne passant pas directement des grandes villes à leurs périphéries directes, mais dans un premier temps dans les villes moyennes, puis dans les petites villes avant d'atteindre les campagnes (Trudgill, 1974 ; Britain, 2010 : 146). Ce modèle ne laisse que peu de place à la possibilité pour des innovations venues de la campagne et repose sur une vision linéaire du temps opposant simplement le nouveau à l'ancien (à travers le concept d'innovation) plutôt que d'analyser les rapports linguistiques en territoire comme des rapports contrastifs à un moment (historique) et en un lieu (géographique) donné.

Toujours focalisé sur des traits linguistiques plutôt que sur des sujets parlants, cette tradition de géographie linguistique peine toujours, malgré des méthodologies quantitatives bien rodées et l'étude de phénomènes phonétiques très précis, à sortir d'une étude des isoglosses, ces frontières tracées sur une carte et assignant, de part et d'autre, des traits à des territoires circonscrits.

La dialectologie, provenant de l'étude du langage en milieu rural (Vandekerckhove, 2010), avait pour objectif originel d'étudier dans l'espace les différents lectes par rapport à un territoire présumé. Celle-ci s'est heurtée à l'évolution de la géographie de plus en plus orientée vers une approche humaine de la production de l'espace (notamment à travers sa critique marxiste), le considérant comme construit non seulement par le langage et le discours, mais aussi par les pratiques de l'espace et les contraintes matérielles impliquées par l'effet de l'espace perçu sur l'espace conçu et sur l'espace vécu (Lefebvre, 2000 [1974] : 50, ou encore l'« habiter », comme le propose Herouard, 2007). Dès lors, le processus social de construction de l'espace ne laissait plus la possibilité de poser sur une carte une fois pour toutes des traits linguistiques qui seraient pratiqués de manière homogènes par tous les habitants depuis la nuit des temps, ni même l'idée qu'une façon de parler homogène était pratiquée par une seule personne à un moment donné.

Pourtant, le travail de David Britain dans la région des Fens en Angleterre (2010, 2013) est un particulièrement bon exemple d'une étude qui, bien que l'auteur pointe les limites liées à une approche strictement territoriale du langage, laissant de côté les questions strictement sociolinguistiques, se focalise en définitive sur des corrélations entre traits linguistiques associés à des espaces territoriaux. En effet, cet auteur évoque la distinction des dialectes entre deux villes et leur région, qu'il associe aux conditions géographiques physiques et à l'orientation des deux villes ainsi qu'à la rivalité se manifestant entre elles à travers les positionnements des locuteurs. Cependant, même s'il s'efforce de montrer la dimension processuelle du changement linguistique en territoire, Britain ne se défait pas de l'idée qu'un trait correspond à un endroit, simplement parce qu'il s'agit pour lui (comme pour bien d'autres, voir par exemple Vandekerckhove, 2010) de décrire et d'expliquer la variation linguistique en territoire. Inversement, c'est le territoire qui est considéré comme critère principal d'explication de la variation au détriment, malgré tout, de tous les autres critères possibles.

Par exemple, le processus de locuteurs considérés comme pertinents est invisibilisé, et bien que Britain reconnaisse les limites de la sélection prééglée des locuteurs les plus âgés, les travaux qu'il présente peinent à inclure la variation sociale (Britain, 2013 : 492). Réaffirmant néanmoins l'importance de la mobilité relative des locuteurs ruraux autrefois (contrairement à une vision fixiste traditionnelle de la ruralité) et soulignant celle des locuteurs mobiles et non locaux dans l'étude du langage, il finit cependant par étudier les dialectes locaux et les frontières dialectales "ancestrales". Apportant beaucoup d'attention aux réseaux de transports (notamment les bus, 2013 : 495) et donc la mobilité, il réitère pourtant au final un rapport univoque entre langue et territoire, à travers le tracé d'isoglosses donnant l'impression d'un savoir scientifique sur l'appartenance d'un trait linguistique à un territoire. Ceci révèle une vision fixiste du langage en territoire : d'une part les personnes ne parleraient que d'une seule façon quels que soient leur interlocuteur et la situation, et d'autre part le tracé de frontières renforce l'idée qu'une façon de parler correspond à un territoire et marginalise de fait tout autre critère explicatif de la variabilité.

2.1.1.2 Sociolinguistique variationniste, politique linguistique et hypothèse géolinguistique

2.1.1.2.1 *Reformulation labovienne de l'hypothèse géolinguistique*

Alors que la géographie linguistique et la dialectologie se focalisaient sur les façons de parler distribuées sur le territoire, créant par là même une homogénéité monoglotte et excluant tout ce qui avait trait à la mobilité et à la migration des locuteurs, Labov commença dès les années 1960 à étudier le langage selon les distinctions sociales (2006 [1966]) ou raciales (1972) et à laisser de côté les questions ayant trait aux distinctions territoriales. En même temps que les dialectologues construisaient un espace territorial du langage, les sociolinguistes variationnistes (urbains) produisaient un espace homogène en sélectionnant eux aussi *a priori* les locuteurs pertinents à leur étude — favorisant notamment les locuteurs “natifs” monolingues — quand la mobilité n’était pas tout simplement effacée par la sélection des locuteurs (Britain, 2013 : 488). Ainsi, dans ses travaux, Labov prenait, dès son étude à Martha’s Vineyard (1963), un ensemble géolinguistique pour acquis : ce sera l’île et sa population anglophone ancestrale homogénéisée et supposée dépositaire de façons de parler propres à cette île (à l’exclusion notamment de la population indigène précoloniale). Sélectionnant en partie des locuteurs répondant aux critères NORMS (Chambers & Trudgill, 2004 : 29-32), Labov érigeait ces hommes non mobiles, âgés, ruraux en images représentatives de ce territoire circonscrit physiquement parce qu’insulaire. Implicitement, l’idée était claire : si une façon de parler homogène n’existait plus, elle avait au moins existé à un moment à cet endroit et on pouvait en retrouver les traces en circonscrivant bien les personnes qu’on interrogeait, en en faisant des témoins du passé. Labov, montrant qu’il y avait eu du changement linguistique à Martha’s Vineyard (et qu’il y en avait encore), continuait de supposer un état de langue ancestral, c’est-à-dire avant l’arrivée des touristes, qui impliquait, de manière plus ou moins directe, la possibilité d’une langue commune. En effet, Labov prenait pour argent comptant les travaux des dialectologues qui avaient étudié les dialectes anglophones de cette côte, et y avaient tracé des isoglosses (notamment Kurath, 1972).

S’éloignant davantage de son héritage dialectologique, Labov, dans son étude sur la stratification sociale de l’anglais à New York (2006 [1966]), n’en garde pas moins pour acquis le lien non problématisé entre langage et territoire : partant de lieux précis et de situations particulières, il généralise à l’ensemble de la ville, en la rendant homogène et en en faisant, à travers un discours scientifique légitimé, une « unité géographique », partant d’une étude d’une de ses parties, le Lower

East Side (Labov, 2006 [1966] : 40). Or le simple fait que la ville de New York soit composée de cinq *boroughs* (Queens, Manhattan, le Bronx, Brooklyn et Staten Island) montre déjà qu'elle n'est en tout cas pas une unité *minimale*. On peut donc comprendre que par « unité » Labov veut dire “catégorie”, ce qui est, en soi, un truisme.

2.1.1.2.2 *Aporie corrélationnelle et mise en cause de l'hypothèse géolinguistique*

Pour Deborah Cameron (1990), en partant d'une catégorie sociale (ou géographique) présumée pour trouver des traits linguistiques qui lui sont associés — une corrélation entre cette catégorie et certains traits — on arrive nécessairement à la conclusion que les traits identifiés existent en raison du fait que les locuteurs appartiennent à la catégorie présumée. Ainsi, c'est en partant de l'évidence de l'existence de New York comme unité géographique et non problématique (les questions géographiques n'étant, de toute manière, évoquées que brièvement) que Labov retombe sur cette évidence. Ce raisonnement tautologique, Cameron l'appelle « aporie corrélationnelle » (*correlational fallacy*), désignant le fait que bien souvent une catégorie sociale est présumée avant d'en définir les traits linguistiques.

J'ai moi-même au moins une fois (et sans doute plus) été victime de cette aporie sur mon terrain. Sur un CD où étaient enregistrées des histoires en patois datant des années 1960, je rencontre un mot qui m'est inconnu — « biffin » —, mais qu'une de mes hôtes me traduit par le mot « ferrailleur ». Je conclus donc immédiatement que le terme est un mot de “patois de Ferrières”. Pourtant quelques temps plus tard, à Paris, un mécanicien utilise le terme dans un contexte où il me semble évident qu'il évoque un ferrailleur. Dès lors, il n'est plus possible pour moi d'interpréter ce terme comme étant spécifique à Ferrières et je comprends vite qu'il a plutôt une connotation argotique.

Prenant acte de cette potentielle erreur d'interprétation, je m'aperçois qu'il est nécessaire de questionner les catégories mêmes qu'on utilise pour parler du langage et les explications de cause à effet permettant de situer les signes en société et dans l'espace. En effet, non seulement ces signes n'ont pas qu'une seule connotation, mais ils construisent eux-mêmes des catégories et les renforcent, ce qui rend douteuse leur appréhension monocausale. Dès lors, la localisation des formes du langage en territoire devient une activité fondamentalement réflexive.

Contrairement aux dialectologues, Labov présume l'homogénéité territoriale et y fait émerger une hétérogénéité sociale parmi les personnes natives à ce territoire. Ce faisant, plutôt que de

postuler une façon de parler comme étant propre à un territoire, ce sera un ensemble de façons de parler — variant en fonction de la catégorie socio-raciale des locuteurs — qui sera associé à un territoire homogénéisé. Ainsi, cette sociolinguistique variationniste de la première vague réitérait implicitement l'hypothèse géolinguistique en la replaçant à un autre niveau. Dans son étude sur les grands-magasins new-yorkais, Labov ne fait en réalité que reporter les distinctions territoriales à une autre échelle, où un magasin tient lieu de territoire. Ainsi, les données récoltées dans chaque magasin seront interprétées au prisme du fait qu'elles ont été récoltées dans ce magasin. Chaque magasin ayant été *ex ante* catégorisé socialement, les traits variants seront associés dans un premier temps au magasin où ils ont été relevés, puis dans un deuxième temps à la catégorie sociale à laquelle le magasin avait été associé *a priori*.

2.1.1.2.3 *Diglossie et rapport langue-territoire*

L'introduction de la variation sociolinguistique aurait pourtant pu battre en brèche l'idée qu'une façon de parler appartient à un territoire. En effet, si différents locuteurs occupant un même territoire parlaient de façons différentes, quelle façon de parler devrait être considérée comme appartenant à ce territoire ? Cette question émerge notamment de la réactualisation du concept de diglossie par Ferguson (1959) à partir du travail de Psichari (1928, voir notamment Simonin & Wharton, 2013 : 225-227). Si deux différentes variétés de langue sont utilisées pour parler dans différents contextes (plus ou moins officiels, notamment), le territoire doit être appréhendé comme nécessairement hétérogène : composé d'une multitude de sous-ensembles, l'église, la mairie, le marché, le foyer, etc. où différentes façons de parler sont pratiquées. En outre, ces sous-ensembles ne sont eux-mêmes pas des espaces homogènes et c'est plus en fonction de rapports intersubjectifs et sociaux que les choix de pratiques se feront. Ainsi, l'événement d'une conversation informelle à voix basse en patois pendant une messe en latin ou l'emploi marqué d'un registre soutenu lors d'une plaisanterie sont autant de preuves du caractère clivé de l'espace sociolinguistique, questionnant la pertinence de l'association dans un discours scientifique de traits linguistiques à des territoires distincts.

Pourtant l'usage de la notion de diglossie que Simonin et Wharton qualifient de « canonique » (2013 : 223) a été développé par Ferguson pour analyser la situation dans les états du Maghreb, où étaient distingués l'arabe classique et l'arabe dialectal (ou plutôt les arabes dialectaux) (Ferguson, 1959). Dans cette situation, c'est encore pour décrire *la* réalité linguistique d'*une* entité territoriale que le concept est développé, présupposant un lien non problématisé, entre situation

(socio)linguistique et territoire. Quand bien même un clivage est reconnu dans cette situation sociolinguistique, il est néanmoins compris comme caractéristique constitutive d'un territoire, ce qui renforce la vision de l'État-nation comme unité d'étude du langage.

Dans leur réappropriation politisée du concept, les sociolinguistes catalans et occitans (Aracil, 1965 ; Ninyoles, 1985 [1969] ; Lafont, 1985) réitèrent à une autre échelle la mise en rapport entre langue et territoire, supposant l'existence d'un substrat catalan ou occitan, c'est-à-dire une primordialité des langues dominées par rapport aux langues dominantes *sur des territoires donnés*. Or, comme je le défendrai tout au long de cette thèse, les registres associés plus ou moins explicitement à des territoires n'émergent que de manière contrastive et à travers la réflexivité langagière des locuteurs (Agha 2007a : 162, voir *infra*). Aucune "langue" ne peut donc être considérée hors de ses relations avec les différents registres dont elle est distinguée (ce qui rappelle notamment le concept de colinguisme proposé par Renée Balibar en 1985). Partant, on ne saurait considérer simplement que l'occitan préexistait au français à un endroit précis (qu'on pourrait appeler l'Occitanie, par exemple), mais plutôt que c'est à travers des discours et des comportements réflexifs par rapport au langage que différents traits et pratiques ont été situés sur une carte de France dessinée *ad hoc*, notamment par des dialectologues, et toujours en présence d'enjeux politiques (voir chapitres 4 et 5).

Plus que des rapports entre substrat et superstrat linguistiques, qui, de fait, résultent en la réification d'unités linguistiques préexistantes *versus* subséquentes, il me semble pertinent d'appréhender les situations linguistiques hétérogènes traditionnellement considérées à travers le prisme diglossique comme des cas de constructions de rapports entre langage local et non local. En effet, bien souvent les registres dominants sont ceux qui sont considérés comme non locaux ou supralocaux, alors que les registres dominés sont vus comme locaux (voir par exemple Dorian, 2002). Or, ce qui m'intéressera ici sera le processus de production de la localité à travers l'identification de traits et de pratiques langagières situées, construisant par contraste et implicitement les traits et pratiques non situés, normaux. Il ne s'agira donc pas pour moi de décrire des pratiques comme caractéristiques d'un territoire donné, mais de prendre en compte la production de localité et de particularisme dans les discours réflexifs sur le langage construisant et occupant le territoire.

2.1.1.3 Réflexivité langagière et cotemporalité : deux approches critiques du lien langue-territoire

2.1.1.3.1 *Réflexivité langagière et territoire*

Bien plus qu'une activité réflexive pratiquée uniquement par les chercheurs, la localisation des formes linguistiques en territoire et en termes sociaux, est pratiquée, on le sait, par les locuteurs eux-mêmes (Lucy, 1993). Eckert (1989, 2010) propose, dans son étude des lycéens à Detroit, de tenir compte non seulement de caractéristiques du parler des locuteurs, mais aussi de leur autocatégorisation en termes de « *jocks* » les sportifs et de « *burnouts* », les défoncés. Elle montre que tous les élèves se définissent par rapport à ces catégories sans pour autant revendiquer leur appartenance à l'une des deux, et que certaines variables linguistiques utilisées par chacune des catégories sont associées par les locuteurs plutôt à l'espace des faubourgs (et la classe moyenne) ou plutôt à l'espace urbain (et les classes populaires) (Eckert 2010 : 171). Ces catégorisations de locuteurs quant au langage impliquent en retour une construction discursive de l'espace et des distinctions territoriales par rapport auxquelles ils se positionnent.

Comme on l'a vu, le fait de se focaliser souvent sur les ensembles humains en tant que groupes sociaux (souvent homogénéisés) a tendance à naturaliser l'espace dans lequel ils vivent, et à exclure du questionnement l'importance des pratiques langagières et discursives dans la production même de cet espace (Eckert, 2012 : 172). Ce qu'Eckert appelle la seconde vague en sociolinguistique (*ibid.* : 90-91) permet mieux d'articuler langage et territoire en remplaçant les catégories territoriales officielles (toponymes et espaces administratifs) par des catégories plus qualitatives telles que l'espace urbain contre l'espace suburbain (Eckert 2010 : 171). Elle permet aussi de prendre en compte les locuteurs en tant qu'agents, dans la mesure où l'utilisation de certains styles leur permet de *faire*. Pourtant, elle ne prend pas en compte la réflexivité des locuteurs et leur interprétation des différents signes produits en société, c'est-à-dire le processus de mise-en-registre, ou *enregisterment* défini par Michael Silverstein (2003b ; Agha, 2007a : 55 ; Johnstone, 2011 : 657-658 ; voir *infra*). C'est cette mise en branle d'un questionnement sur l'importance des pratiques langagières et des discours sur la construction de l'espace qui a ouvert la voie à une troisième vague pour la sociolinguistique (Eckert, 2012 : 93-97), courant qui converge de plus en plus avec les pratiques et méthodes de l'anthropologie du langage (Woschitz, 2019 : 54).

2.1.1.3.2 *Le temps, le langage et le territoire*

En plus de la question de l'espace comme notion dont le rapport avec le langage n'est bien souvent pas problématisé, le rapport au temps dans l'étude du langage pose question. Partant de la critique majeure apportée à l'anthropologie par Johannes Fabian en 1983 (2006 [1983]), je montrerai dans ce qui va suivre qu'un rapport non problématisé au temps dans l'étude du langage en territoire et en société pose à son tour des questions que l'on se doit d'aborder. Construisant une recherche hors du temps (et de l'espace local), dialectologues, géolinguistes et même sociolinguistes trop obnubilés par la recherche de "données", ont eu tendance à ne plus se rendre compte que les personnes "sur" qui ils travaillaient donnaient de leur temps pour la recherche, et qu'ils partageaient des moments ensemble. Ce « déni de coterporalité », défini comme « une tendance persistante et systématique à placer le(s) référent(s) de l'anthropologie dans un Temps autre que le présent du producteur de discours anthropologique » a, selon Fabian (*ibid.* : 33), amené à produire et reproduire un « Autre » ne permettant pas de sortir des rapports de domination coloniale. Comme je le montrerai, cette tendance à placer les sujets parlants dans un temps *autre* que celui du chercheur est encore, à mon sens, très largement répandue en sciences du langage, et mérite d'être critiquée.

2.1.2 Le langage et l'espace-temps

2.1.2.1 Le temps dans la recherche sur le langage par rapport au territoire

2.1.2.1.1 *Étude des origines de la langue et allochronie*

Si la grande majorité des travaux présentés jusqu'à présent souffrent de ce que Fabian appelle l'*allochronie*, c'est qu'ils se focalisent avant tout sur les formes et ne tiennent que peu compte de la rencontre nécessaire entre un chercheur et d'autres locuteurs dans le processus de production de savoirs. Ainsi les locuteurs posés en objets de savoir sont projetés dans une temporalité qui n'a pas lieu d'être, incommensurable avec celle du chercheur. Ceci extranéise les locuteurs et isole la *langue* de son contexte social, produisant par là même une chimère décontextualisée n'ayant pas grand-chose à voir avec les pratiques langagières qui ont cours et toutes leurs complexités en contexte.

Chez les néogrammairiens et notamment leur précurseur Rasmus Rask, le temps était pris en compte exclusivement comme une traduction de l'espace, où un kilomètre à l'extérieur d'une ville correspondait presque à un certain nombre d'années parcourues dans le passé. Dans ce contexte, le voyage vers l'Islande, dont Rask étudia "la langue" au début du XIX^e siècle constituait un voyage non seulement vers l'ailleurs mais aussi vers l'autrefois. De la même façon, les folkloristes et dialectologues en France jusqu'au XX^e siècle, bien qu'ils ne puissent pas faire leur travail sans des sujets parlants, cherchaient bien plus à récolter les preuves d'une France primordiale qui justifierait l'existence d'une nation moderne que de donner aux dépositaires de ces traditions et langues supposées ancestrales les mêmes droits que les autres.³⁵

Bien qu'elle rompe avec une tradition généalogique et essentialiste de l'étude du langage, la linguistique saussurienne (Saussure, 1995 [1916]) n'a pas permis de remédier au déni de coterporalité. En effet, l'isolation qu'implique le fait d'étudier la langue en synchronie efface l'activité des sujets parlants, voire leur subjectivité même. Ainsi l'entrée de la linguistique dans le champ scientifique et l'introduction du structuralisme dans toutes les sciences humaines procédait

³⁵ C'est ce que Mona Ozouf (1981) a bien montré dans son étude du questionnaire de l'Académie celtique de Dulaire. Pour sa part, Jacques Revel (1995) retrace un pan de l'histoire du rapport entre les intellectuels et la « culture populaire » en France de la moitié du XVII^e siècle au lendemain de la Révolution, montrant que ceux-ci se positionnaient politiquement par rapport au savoir légitime tout en réactualisant une distinction entre les producteurs de savoir et les objets du savoir produit.

d'un mouvement d'extraction de la langue depuis une masse parlante et donc d'un déni de l'ensemble des interactions qui font la matérialité langagière et les interlocuteurs participants.

Si l'étude du langage a bien changé depuis Saussure et intégré plus profondément des critères sociaux, un primat de la langue sur les locuteurs persiste néanmoins, particulièrement dans les recherches sur le langage rapporté au territoire.

2.1.2.1.2 Géographie, territoire et diffusionnisme

Le territoire a tout d'abord été considéré simplement comme une condition matérielle sur laquelle les humains n'avaient que peu ou pas d'effets. Dans ses premiers balbutiements, la géographie physique proposait simplement d'étudier la Terre telle qu'elle était, voire éventuellement de replacer l'espace terrestre tel qu'on le voit aujourd'hui dans une causalité inscrite dans le Temps géologique, incommensurable à celui de la rencontre entre êtres humains. Selon les théories néolamarckiennes, les humains et leurs pratiques ne pouvaient que découler de conditions prédéterminées et il n'était donc pas question de s'intéresser au temps de l'interaction entre êtres humains. Les humains vivaient pour ainsi dire hors du temps historique et entièrement soumis au temps géologique (Johnstone, 2010 : 2-3).

Le divorce entre géographie physique et géographie humaine ouvre la possibilité à des changements dans l'usage humain de l'espace, en postulant l'existence dans les cultures humaines de traits qui se diffuseraient d'un centre — là où ils apparaissaient — vers les périphéries (Johnstone, 2010 : 4). L'étude de ces traits est censée permettre de rendre compte des évolutions des sociétés humaines (Hägerstrand, 1967 [1953] ; Trudgill, 1986 ; Britain, 2010 : 148). Malgré tout, cette focale postule un rapport linéaire entre le centre (lieu où apparaît l'innovation et où arrive le progrès) et ses périphéries et soumet ces dernières à la temporalité téléologique, souvent développée par les personnes mêmes qui produisent le savoir. De plus, ces traits sont supposés isolables et donc dans une certaine mesure homogènes : ils restent eux-mêmes, quels que soient l'endroit, le moment et le contexte dans lequel ils sont utilisés, ce qui exclut de fait leur resignification en contexte, et leur étude au niveau de l'interaction humaine. Ainsi, cette géographie linguistique reproduit le travers allochronique.

Malgré les critiques qu'elle a rencontrées, la théorie diffusionniste appliquée au langage (la plupart du temps appréhendé en termes de "dialectes") est encore largement dominante dans le domaine des sciences du langage rapportées au territoire (voir par exemple Chambers & Trudgill, 2004 [1998] : 166-186). Bien que les dialectologues reconnaissent les limites du fait de considérer un "dialecte"

comme appartenant exclusivement à un territoire et l'importance de considérer le mouvement inhérent à toute vie humaine (plutôt qu'une immobilité primordiale), de prendre en compte la possibilité d'un changement venu des marges, et d'appréhender le langage comme intrinsèquement dynamique, ces chercheurs en reviennent toujours à des méthodes d'analyse de la variation à travers le tracé d'isoglosses, de traits linguistiques situés en territoire et fixant le langage à un endroit (par exemple Britain & Cheshire, 2003).

Cette technique dialectométrique est, comme je l'ai dit, en soi porteuse de présupposés que ces chercheurs critiquent pourtant explicitement. En outre, ces études de la variation en territoire désolidarisent la parole et la langue en plaçant cette dernière dans le champ intemporel du savoir scientifique et coupant toutes ses attaches avec le processus de coconstruction de ce savoir.

2.1.2.1.3 Le temps en sociolinguistique troisième vague et en anthropologie linguistique

Bien que les travaux proposés dès la seconde vague de la sociolinguistique (Eckert, 2012) intégraient beaucoup plus l'*agency* des locuteurs et ainsi rendaient possible la prise en compte de leurs comportements spatiaux et sociolinguistiques (Milroy, 1980 ; Eckert, 1989), les techniques d'inscription (Latour, 1985) issues de la sociolinguistique variationniste quantitative ne permettaient pas de rendre compte de manière satisfaisante d'une rencontre sociolinguistique, voire de plusieurs de ces rencontres. Malgré les efforts faits pour faire apparaître l'ethnographie dans les résultats de recherche, les velléités généralisantes tendent toujours à minimiser l'importance de la rencontre particulière, face à des données statistiques quantifiables.

C'est, en définitive, la place donnée à la parole des locuteurs qui fait débat outre-Atlantique entre les tenants de la sociolinguistique de troisième vague — héritière du paradigme labovien — et ceux d'une anthropologie linguistique ou sémiotique résolument ancrée dans une approche sociale et qualitative — issue plus directement de la tradition anthropologique de Malinowski (2002 [1922], 1935), Boas (1962 [1928], 1922, 1911), Sapir (2014 [1921]) et Whorf (1956) à travers Hymes et Gumperz (1975) — (voir par exemple Woschitz, 2019). D'une part, les laboviens s'emploient à décrire un système linguistique qui entrerait en interaction avec celui de la société, et reconnaissent que l'ethnographie est le meilleur moyen d'accéder à ce système, tout en ayant pour point de focalisation le système linguistique. D'autre part, les anthropologues du langage vont jusqu'à affirmer que le point focal de leur discipline n'est pas le langage ou les langues, mais bien la production du sens en société (Nakassis, 2016). Donnant une place centrale au processus

d'interprétation (voir *infra*), ces derniers s'intéressent aux catégories, notamment spatiales, produites et remobilisées par les locuteurs en contexte, avec bien plus souvent, une prise en compte du temps passé avec les locuteurs.

2.1.2.2 Chronotope, formulations chronotopiques et chronotopie

2.1.2.2.1 *Le chronotope chez Bakhtine*

Il ne suffit pas, néanmoins, de reconnaître la place centrale de l'ethnographie ou de l'anthropographie dans la recherche (Canut & al. 2018 ; Canut 2017) pour éviter l'écueil de l'allochronisme. Une ethnographie, même engagée, peut en effet très bien résulter dans la représentation d'une culture homogénéisée et hors du temps, comme cela s'est souvent fait en anthropologie (notamment coloniale, comme l'a montré Fabian, 2006 [1983]).

Il devient donc nécessaire de remettre le facteur temps à sa place, centrale dans le processus et les résultats de la recherche. Pour ce faire, il ne suffit pas de prendre le temps comme une donnée à part ou en plus, mais bien comme un facteur inhérent à toute production interlocutive de savoir situé. C'est pour cette raison que, pour mener à bien un travail questionnant les rapports entre langage et territoire, il m'a paru pertinent de mobiliser le concept de chronotope, proposé par Mikhaïl Bakhtine, et travaillé notamment depuis les années 2000 par les anthropologues du langage.

Dans son essai *Les formes du temps et du chronotope dans le roman*, Bakhtine définit le chronotope simplement comme l'idée que le temps est la quatrième dimension de l'espace ou plutôt que la profondeur, la hauteur, la largeur et la temporalité seraient donc les quatre dimensions du chronotope. Pour lui le temps est la dimension dominante du chronotope dans le roman. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas anodin que l'auteur ait placé le temps *avant* l'espace dans son néologisme *chronotope* (Silverstein, 2005 : 6). Pour Bakhtine, l'image de l'humain est intrinsèquement chronotopique, et il ira même jusqu'à affirmer que tout phénomène rentre dans la sphère du sens à travers le prisme du chronotope. En d'autres termes, on pourrait dire que toute forme qui prend sens se déploie dans le temps et dans l'espace. Dans son étude, Bakhtine retrace la façon dont différentes formes de roman à travers l'histoire attribuent différentes images ou représentations³⁶ au

³⁶ Le terme utilisé en russe par Bakhtine pour faire référence aux différents types d'agencements chronotopiques à travers l'histoire est celui d'*izobrazhenije*, construit sur radical *obraz*, qui signifie *image*. La traduction « représentation » dans la version anglaise du texte, cette traduction me semble pertinente si l'on considère le terme dans sa dimension processuelle du fait de présenter à nouveau quelque chose (à travers une image — un signe — de cette chose). Il ne s'agit pas, en revanche, de considérer le concept de représentation comme un ensemble mental et plus ou moins figé, mais plutôt comme une pratique matérielle de production de signes. En ce sens, différentes représentations chronotopiques seraient différentes façons de produire du sens en occupant l'espace et le temps (le chronotope).

chronotope, et ainsi différentes images aux personnages, qui prennent place dans l'espace et dans le temps, ou en d'autres termes, l'occupent. Dans ce cadre, le chronotope se présente comme un concept d'analyse, il nous permet de nous poser les questions "Où est le temps dans ce qui semble spatial?", "Où est l'espace dans ce qui semble temporel?", "En quoi l'image de l'humain est-elle construite de façon à la fois spatiale et temporelle?", et finalement "Comment l'humain construit et occupe le chronotope?"

2.1.2.2 *Chronotope(s), formulations chronotopiques et chronotopie*

On peut pointer une ambiguïté dans la façon dont Bakhtine utilise le terme chronotope. D'une part, on pourrait en effet distinguer le chronotope en tant que concept d'analyse, en tant que prisme pour appréhender la production de signes, la mise-en-signe. D'autre part, le chronotope chez Bakhtine est employé pour désigner une façon particulière de mettre en images le temps et l'espace dans le récit. Par exemple, l'auteur évoque le chronotope du château dans le roman gothique, en montrant le lien entre l'édifice dans l'espace et la lignée, l'héritage, la famille aristocrate, etc. Il s'agit ici d'une façon particulière dont l'espace et le temps sont mis en signes à travers un édifice déployé dans l'espace et le temps du récit.

Par ailleurs, l'auteur évoquera le chronotope du palier ou du seuil chez Dostoïevski, et le chronotope rabelaisien, qui sont eux-mêmes sous-catégorisables, et souvent tressés, entremêlés avec d'autres formes, qui ne sauraient se déployer que dans le temps et l'espace. Entre autres, il cite la ville de province chez Flaubert, construite dans le récit à travers ce qu'il appelle le « tressage » de deux différents chronotopes : d'une part le chronotope historique, qui se fonde sur la succession d'événements et rend possible une aventure, une intrigue ; d'autre part un chronotope cyclique et anhistorique qui est celui de la description, celui de la routine et de la répétition sempiternelle des mêmes pratiques. Pour l'auteur, c'est le tressage de ces différents chronotopes, notamment à travers l'alternance des aspects verbaux perfectifs et imperfectifs, qui permet de donner une dynamique à l'intrigue et une épaisseur au contexte.

Pour évoquer ces manières différenciées de mettre en images le temps et l'espace, Asif Agha (2007b : 323) propose d'utiliser l'expression « formulation chronotopique », afin d'insister sur le fait que celles-ci ne sont jamais fixées d'avance et sont toujours contingentes, mais qu'elles acquièrent néanmoins une certaine régularité à force d'être pratiquées et réitérées. Partant, pour insister sur l'importance de la dimension chronotopique de toute étude de signes (linguistiques ou non) en tant que formes qui ne sauraient se déployer que dans le temps et l'espace matériel des

rappports humains en société, je proposerai pour ma part une étude sémiotique en chronotopie, questionnant toujours les rapports situés entre espace et temps dans le langage, non seulement au niveau des énoncés, mais aussi des événements d'énonciation.

Pour Nakassis (2016 : 334), les anthropologues linguistes américains auraient tiré le chronotope bakhtinien de l'analyse littéraire pour le faire rentrer dans le champ de l'analyse sociale. Ce n'est pas tout à fait vrai dans la mesure où Bakhtine évoquait déjà une distinction entre le chronotope littéraire et ce qu'il appelle le chronotope réel. Pour lui la position de l'auteur est une position en tangente par rapport au chronotope littéraire. Même si un texte est écrit à la première personne, le "je" dans le texte n'est pas celui de l'auteur et évolue dans un chronotope distinct.

Par exemple, dans son analyse de ce qu'il appelle le chronotope rabelaisien, Bakhtine montre bien comment la mise-en-image du temps, de l'espace et de l'humain dans le texte de *Gargantua* se distingue et donc se rapporte à des pratiques de mise-en-image qu'il qualifie de "féodales". Bakhtine présente le chronotope féodal comme étant basé sur une opposition entre la vie et l'éternité, où le progrès n'a pas sa place (et donc la révolution non plus), où la seule perspective est un déplacement vertical vers le paradis où le corps de l'humain n'est absolument pas pertinent. Il montre comment dans *Gargantua*, ce corps humain est associé aux dimensions physiques de l'espace vécu, inscrit dans un discours qu'on pourrait reformuler ainsi : "la terre est grande et la vie est courte".

Ce changement de paradigme va permettre, selon Bakhtine, de recentrer la temporalité non plus sur l'éternité désincarnée mais sur le corps de l'homme et la temporalité de la vie humaine, sa progression, participant à ce qu'on appellera par la suite l'humanisme. À travers sa diffusion, son interprétation et sa lecture, le texte du roman *Gargantua* aura, inversement, un effet sur le chronotope réel, c'est-à-dire les pratiques de mise-en-image de l'espace, du temps et de l'humain en société. L'étude chronotopique des signes implique donc, à mon sens, nécessairement l'articulation entre le chronotope du roman et le chronotope de l'auteur. Cette articulation est aussi celle entre l'énoncé et l'énonciation (Benveniste, 1974 [1970] : 80) ou encore entre ce que Jakobson appelle l'événement narré et l'événement de narration (Jakobson, 1971 [1956] : 133), et elle est particulièrement importante dans l'étude des discours sur le langage (Lucy, 1993 ; Silverstein, 1993).

2.1.2.2.3 Chronotopes et « communautés imaginées »

L'une des premières anthropologues linguistes à mobiliser le concept bakhtinien de chronotope fut Kathryn Woolard qui s'interroge sur la conceptualisation du temps et ses implications dans la construction de cette « communauté imaginée » qu'est la nation (Anderson, 2006 [1983]). Elle défend la vision selon laquelle une ère ou une période ne peuvent pas être caractérisées simplement par l'idéologie dominante, mais plutôt par des conflits idéologiques³⁷, une conflictualité ou, pour le dire autrement, un dialogisme entre différents ensembles idéologiques se distinguant.

Pour rendre compte de ce conflit entre idéologies, elle distingue deux types de temps historique en se basant sur l'ouvrage de Benedict Anderson opposant deux conceptions du temps, l'une dans laquelle est possible le développement du concept de nation, et l'autre associée à un discours prénational.

La première conception du temps historique est celle du temps vide et homogène, que Walter Benjamin (1968) dénonçait chez les historiographes allemands des XIX^e et XX^e siècles postulant que les événements historiques se suivaient et devaient être vus comme ayant lieu dans des contextes jamais comparables parce que déterminés par des conditions différentes. Selon Benjamin, il y avait chez les historicistes une vision objectiviste de la période, où il fallait oublier ce qui allait se passer par la suite pour ne pas être anachronique, et supposer que chaque période était comme l'une des billes d'un chapelet qui se suivent mais sont hermétiques les unes aux autres. Dans cette vision, le passé était intrinsèquement étranger, et on ne pouvait le comprendre qu'avec les moyens d'analyse de la même période. Le problème était que cette vision du temps est celle du temps des vainqueurs, et il implique une croyance dans le progrès, la perfectibilité de l'être humain. Pour Benjamin, cette position amène à l'inertie politique, à l'attente que le temps fasse son office et donc à la justification de l'inaction.

Benjamin quant à lui soutenait l'idée que l'histoire devait être comprise à travers une conception messianique du temps : « un passé chargé par le temps du maintenant » (1968 : 261). L'histoire devait être lue dans la mesure où elle informait le présent et, se refaisait perpétuellement, et il n'y avait ni évolution, ni extranéité du passé, et ne pouvait y avoir que révolution, lutte, depuis toujours et pour toujours.

³⁷ *J'utiliserai ici le terme sans connotation péjorative, et non en tant que fausse conscience (qui impliquerait l'existence d'une vraie conscience qu'on pourrait atteindre et énoncer à travers une analyse objective), mais simplement pour évoquer des ensembles relativement stables d'idées énonçables, de rationalisations ex-post (voir Silverstein 1992 Costa 2017b).*

Selon Woolard, Anderson fait passer le temps vide et homogène de Benjamin (ce temps historique des progressistes) d'une conception de l'histoire à une conception de la communauté. Ce n'est plus le temps qui est homogène, mais une communauté qui se veut homogène à un instant donné. Cette communauté se justifie à son tour par rapport à une conception du temps immémorial actualisée *ici-et-maintenant* par les pratiques nationales, notamment, mais pas seulement, sur un territoire. Donc la vision du temps vide et homogène n'est plus une vision diachronique de l'histoire où chaque événement ne peut être compris que par rapport aux conditions dans lesquelles il advient, mais plutôt une vision synchronique où la communauté se définit ici-et-maintenant, et projette dans un second temps un récit national diachronique. Ce que propose Woolard, à travers l'analyse détaillée de débats entre intellectuels espagnols du XVI^e siècle, c'est de montrer que bien plus qu'un passage d'une façon dominante de concevoir le temps, c'est la rencontre entre différentes formulations chronotopiques, pour ainsi dire (elle n'emploie pas cette tournure), qui implique la constitution de rapports d'exclusion-inclusion en territoire et ainsi la formulation en discours de la communauté nationale.

Tant du point de vue de la rencontre anthropographique que de celui de la construction d'une communauté, la reconnaissance du caractère indissociable de l'espace et du temps dans les rapports humains permet une prise en compte bien plus large de la production du sens en société. L'émergence de rapports anthropographiques entre locuteurs et celle d'une communauté nationale ne sont que deux exemples de *mises en commun* chronotopiques ayant lieu à travers de et autour du langage. Or ces mises en commun impliquent dans une certaine mesure une *communauté* qui, elle aussi, se produit en chronotope et à travers des processus de mise-en-signé, de production de sens.

2.1.3 Communauté de parole, communauté linguistique et mise-en-registre

2.1.3.1 La communauté de parole et ses limites

En tant que pratique sociale, le langage implique un partage, une pratique de délimitation de l'espace et du temps tout autant qu'une mise en commun effectuée par les locuteurs (Rancière, 1998 : 92). Reconnaisant les limites de la présupposition de communautés hors langage, les sociolinguistes américains héritiers de l'anthropologie boasienne ont proposé de théoriser cette communauté sur des bases langagières, que je présenterai brièvement, puis je reviendrai sur la place

de ce qui est traditionnellement appelé “une langue” dans la constitution de ces communautés, pour enfin défendre l’intérêt d’une approche en termes de mise-en-registre.

C’est à partir des années 1960 que des sociolinguistes (Gumperz & Hymes, 1964, 1975) ont développé le concept de *communauté de parole* pour se démarquer de la focalisation chomskyenne sur un locuteur idéal décontextualisé n’évoluant, par définition, pas dans une communauté, et dont seule la langue était importante, et non la parole. À travers ce concept, Gumperz et Hymes proposaient de tenir compte des rapports entre les locuteurs, et des éléments traditionnellement exclus de l’étude des langues, en particulier le contexte, mais aussi par exemple le non verbal. Il s’agissait en définitive de développer une linguistique de la *parole* plutôt qu’une linguistique de la *langue* (Woschitz, 2019 : 61), et de remettre à sa juste place l’étude de la grammaire, focalisée sur la fonction sémantique-référentielle *parmi* les autres fonctions du langage (Jakobson, 1980 ; 1960).

D’un point de vue méthodologique, le concept de communauté de parole était également innovant dans la mesure où, à l’époque, les études de terrain (en dialectologie, par exemple) étaient circonscrites à un quartier ou un village. Hymes proposait à ses étudiants de partir plutôt de communautés de parole afin de ne pas présupposer une isomorphie entre unité administrative ou topographique et groupement humain. Malgré l’importance d’une remise en cause des méthodes de terrain (notamment quand elles portent un héritage colonial), Irvine souligne que ces directives se révélèrent peu opérantes sur le terrain, puisqu’il fallait bien *aller quelque part*, pour faire de la recherche (quand bien même ce serait dans son propre jardin).

De plus, si le concept de communauté de parole proposait de faire reposer la définition d’un groupement humain sur les pratiques langagières, il présupposait néanmoins l’existence d’une communauté, ou d’un ensemble plus ou moins cohérent de personnes, ce qui n’était pas nécessairement le cas (Irvine, 2012 : 50-51).

De même, Mary Bucholtz (1999) critique l’isolement théorique dans lequel se trouve la notion de communauté de parole, et propose d’employer plutôt celle de communauté de pratiques, qui permettrait d’établir un lien avec la théorie de la pratique développée par Bourdieu (2000 [1972], 2001) et Certeau (1990). Ainsi, faisant de la parole ou du parler une pratique parmi les autres, elle prétend offrir une théorisation plus riche, permettant de ne pas penser le langage en termes strictement sociolinguistiques.³⁸ Déplorant que les études se focalisent toujours sur le langage au détriment de ce qu’elle appelle les « projets sociaux des participants » elle propose une prise en compte au-delà du langage (Bucholtz, 1999 : 206-207).

³⁸ Notons que ce concept de communauté des pratiques rejoint celui de pratiques langagières proposé par Boutet, Fiala et Simonin en 1976. Bien que ce dernier ne soit pas à rattacher directement au travail de Bourdieu et Certeau, il propose aussi de concevoir le langage comme une pratique sociale (de même que l’ouvrage de Canut & al. 2018).

Proposant une autre remise en question du concept de communauté de parole, Jacquemet (2018) insiste sur le fait que le “partage” supposé au sein d’une communauté et la reconnaissance de répertoires communs « empêche la bonne compréhension de l’aspect conflictuel et coercitif des formations sociales et leur appui sur le langage en tant qu’agent de différenciation sociale au sein de processus de socialisation, de mobilité sociale (ou d’immobilité), d’interactions entre genres et entre classes, d’accès institutionnel »³⁹ (Jacquemet 2018 : 3). Ainsi, selon lui, il convient d’aller au-delà du concept de communauté de parole et de développer de nouvelles approches pour appréhender notamment — c’est son objet — les diasporas en ligne.

2.1.3.2 Communauté de parole et communauté linguistique

Afin d’affiner le concept de communauté de parole (Bloomfield, 1973 [1933]; Gumperz, 1968 ; Irvine, 2006), Silverstein (1998) propose une distinction entre la communauté linguistique — définie par le fait pour des locuteurs d’adhérer à un certain usage comme étant “le meilleur” hors contexte, quand bien même ils ne maîtriseraient pas cet usage (1996 : 285) — et une communauté de parole — définie par le fait de « partager un ensemble de normes ou de régularités pour interagir au moyen du langage ou des langues. »⁴⁰ (Silverstein, 1996 : 285). Pour lui, la communauté de parole dépasse et comprend la communauté linguistique, réduite à un rapport bien spécifique au langage : sa fonction sémantico-référentielle. Cette fonction, qui s’isole chez Silverstein des autres fonctions pragmatiques du langage (indexicales, voir *infra*), a été l’objet de prédilection du savoir européen sur le langage étudiant les formes dans leur rapport à un contenu supposé décontextualisable, de l’ordre du code linguistique. La reconnaissance d’un ensemble de signes supposé contenir des unités sémantiques permet, selon l’auteur de définir des groupes plus ou moins précis de personnes se soumettant mutuellement à cette normativité dans la reconnaissance et l’usage du langage.

S’il définit ainsi la communauté linguistique, c’est que Silverstein veut réaffirmer l’importance de la communauté de parole (*speech community*) en reprenant largement la notion de Gumperz et Hymes (1975). Ce qui l’intéressera alors sera l’interface entre ces deux types de communauté, l’un axé strictement autour de ce qu’on a traditionnellement appelé la grammaire ou le code, et l’autre

39 « [T]his emphasis on sharing hinders a clear understanding of the conflictual and coercive side of social formations and their reliance on language as agent of social difference in processes of socialization, social mobility (or immobility), gender and class interactions, institutional access, colonization (and post-colonization), and global linguistic expansion. »

40 « [S]haring a set norms or regularities for interaction by means of language(s). »

axé autour des signes pertinents en interaction, y compris des registres reconnus comme “différentes langues”.

Bien entendu la communauté de parole chez Silverstein peut être (et la plupart du temps *est*) plurilingue (Silverstein, 1998 : 407), c’est un ensemble bien plus vaste et plus ouvert que la communauté linguistique et qui, contrairement à cette dernière semble néanmoins bien plus difficilement pouvoir être l’objet d’une étude. En effet, vu l’existence dans le monde réel de communications souvent régulières entre des personnes appartenant à des communautés linguistiques différentes, on peut supposer que, de proche en proche, presque tous les êtres humains sont en contact, et que potentiellement toute rencontre amènera à la mise en place de « normes ou de régularités » d’interaction.

Ce qui semble intéresser Silverstein n’est pour autant pas tant la définition précise d’une communauté de parole par rapport à l’autre, ou le tracé précis d’une frontière, mais bien la compréhension de l’émergence de communautés linguistiques à partir de communautés de parole. Il précise bien que ces communautés sont des gradients : on peut avoir un rapport plus ou moins puriste au code d’une “langue”, il demeure qu’on doit présupposer qu’une forme fait référence à quelque chose de manière plus ou moins normée pour appréhender et comprendre un langage articulé. De même les locuteurs peuvent avoir des rapports plus ou moins proches avec des personnes ne partageant pas les mêmes normes dénotationnelles, tout en reconnaissant ces normes.

Pour Silverstein, en situation plurilingue, quand certaines façons de parler sont reconnues comme étant des codes différents, mais aussi comprises par la plupart des participants à la communauté de parole plurilingue, elles peuvent en venir à occuper la place de registres différenciés. Ainsi elles finissent par être considérées comme définissant une seule communauté linguistique (Silverstein, 1998 : 407-408 ; c’est aussi, entre autres, le processus de créolisation bien connu en sociolinguistique du contact, cf. par exemple Véronique, 2013).

Au-delà de la possibilité de formation d’une “langue” à l’interface produite par une communauté de parole, Silverstein s’intéresse à la manière dont certaines normes grammaticales trouvent leur origine dans les rapports ayant lieu au sein de communautés de parole (Silverstein, 2017). Inversement, ce rapport entre communautés linguistiques articulées autour de normes sémantico-référentielles et communauté de parole articulée autour de normes plus généralement interactionnelles (indexicales), permet de comprendre comment deux façons de parler peuvent socialement être différenciées puis associées à certains groupes de personnes, à certains territoires, à certains contextes. Quoi qu’il en soit, la communauté linguistique ne peut exister qu’au sein d’une communauté de parole, car ce qu’on finit par appeler en termes très européo-centrés “une langue”

ne peut émerger que de l'hétérogénéité de pratiques interlocutives entre humains, dont un élément sera isolé et normé pour en arriver, par exemple, à l'idée qu'il faut appeler un chat "un chat" et non, par exemple ni "in ché" ni "un gato".

2.1.3.3 Les limites problématiques de la communauté linguistique

Cette réflexion autour du concept de communauté de parole s'est révélée extrêmement heuristique dans mon appréhension des discours sur le langage en rapport avec le territoire. Comme je l'ai mentionné au chapitre 1, il est globalement reconnu à Ferrières-sur-Sichon qu'il existe deux façons de parler : le français et le patois. Les locuteurs reconnaissent par exemple que les expressions "ou vwé" et "ça va" sont deux manières différentes de présupposer un état de fait comparable dans le monde tel qu'il existerait en dehors du langage.⁴¹ Parmi les locuteurs de ce qui est appelé "le patois" comme de ceux qui parlent "le français", on rencontre des commentaires (souvent même réflexifs) ayant trait à "la bonne façon de parler". Que ce soit une vieille dame me disant que son fils ne parle pas patois "comme il faut" ou un homme qui m'avoue qu'il "cherche ses mots" quand il parle patois, on voit bien qu'il existe une forme de normativité sur la manière "patoise" de parler, notamment pour désigner le monde. Par ailleurs, on aura aussi des discours sur la façon de parler français : par exemple le fait de remarquer l'utilisation, dans certaines situations, de l'article devant les prénoms (par exemple *la* Marie, *le* Jean-Claude, etc.), ou encore simplement des distinctions plus générales sur le fait de bien ou mal parler. On peut donc *a priori* établir l'existence de deux communautés linguistiques dans cette communauté de parole en raison des discours réflexifs sur les rapports à des normes.

Pourtant, aujourd'hui tous les locuteurs de patois parlent aussi français et les formes utilisées varient tout au long d'un continuum. Et ce continuum, dans les discours des locuteurs, n'est autre que celui entre *bon* et *mauvais* français, le patois de Ferrières étant très souvent qualifié de "français écorché". De ce point de vue, les locuteurs n'adhèrent donc pas au patois en tant que code ou norme différente, mais bien au code du français, dont le patois serait parmi les moins bons usages. L'emploi du patois en tant que "français écorché" peut donc être compris comme une allégeance négative à une norme française.

⁴¹ On peut imaginer qu'il y ait des nominalistes parmi les locuteurs mais ceux-ci se comportent néanmoins comme si les expressions du langage avaient un sens préétabli.

Par ailleurs, d'autres discours catégorisent parfois le patois de Ferrières comme étant de l'occitan, ou de l'auvergnat⁴² et bien qu'il n'y ait pratiquement aucune trace de discours occitaniste dans la commune et qu'aucune des personnes utilisant le patois quotidiennement ne m'ait parlé d'occitan (de manière analogue à ce que Gasquet-Cyrus décrit dans les Alpes, 2018 : 32-34). Or si le "patois de Ferrières" peut être considéré comme une forme marginale de l'occitan, il serait donc à la fois une forme d'occitan mâtiné de français et un mauvais français.

Ces complexités, dues au caractère intrinsèquement politique du processus de nomination des langues (je reviendrai sur la question des rapports français-occitan aux chapitres 4 et 5 ; voir aussi Costa, 2017a, 2013), rendent le concept de communauté linguistique difficilement opérant. N'étant pas dénombrables, les codes ne peuvent se comprendre que par contraste et de manière dynamique et c'est pourquoi je mobiliserai plutôt le concept de mise-en-registre (*enregisterment*).

2.1.3.4 Mise-en-registre et mise en communauté de parole

Selon Agha, un registre est « un modèle réflexif de comportement évaluant un répertoire sémiotique (ou un ensemble de répertoires) comme correspondant à des types précis de conduites (comme la mise en œuvre d'une certaine pratique sociale), à des catégories de personnes dont ce sont les façons de se conduire et, ainsi, à des rôles performables (personas, identités) et les relations entre eux. »⁴³ (2007a : 147, ma traduction). Pour lui, le processus de mise-en-registre consiste à associer de manière contrastive certaines formes à des « figures caractériologiques », ou des personas sociales. Il permet de rendre compte de la dimension processuelle de l'association de signes à des caractéristiques considérées comme contextuelles telles que le lieu, la catégorie sociale, ou encore l'appartenance à une communauté, et par là même la construction de catégories et de communautés. Découlant d'un style, ensemble de formes advenant ensemble et potentiellement identifiables par les chercheurs, c'est la réflexivité des locuteurs (explicite ou implicite) au sujet de leurs propres pratiques ou celles de leurs interlocuteurs qui permet d'identifier un registre, émergeant au fil des discours et pratiques réflexives.

Comme on le voit, Agha, comme Silverstein, met en avant l'importance de la réflexivité des locuteurs dans l'identification des registres, il souligne le fait qu'il s'agit pour des locuteurs de mettre en rapport des ensembles de traits linguistiques ou extralinguistiques (ou encore

⁴² *Auvergnat qui est d'ailleurs, lui-même parfois distingué de ou opposé à l'occitan, voir chapitre 5 et Soupel, 2004.*

⁴³ « *A register formation is a reflexive model of behavior that evaluates a semiotic repertoire (or set of repertoires) as appropriate to specific types of conduct (such as the conduct of a given social practice), to classifications of persons whose conduct it is, and, hence, to performable roles (personae, identities) and relationships among them.* »

suprasegmentaux) à certains types de conduites qui sont elles-mêmes associées à des personnes qui s'y livrent. Ainsi un répertoire doit être reconnu au sein d'une communauté et être associé (consciemment ou non) à un groupe de personnes, un type d'occasions sociales, à un contexte pour constituer un registre dont la mobilisation par les locuteurs invoquera le type de personnes et d'occasions auxquels il est associé. Pour Agha, une langue standard est aussi un registre au même titre qu'un argot ou un pidgin, simplement un registre dont l'hégémonie est telle qu'il est la plupart du temps considéré comme non marqué (Agha *op.cit.* : 146).

Le cadre théorique proposé par Agha est particulièrement pertinent car il me permet d'appréhender la question de la frontière linguistique en situation de changement linguistique de manière nouvelle. Je ne partirai donc pas de l'idée qu'il y a une frontière claire et prédéfinie entre les éléments faisant partie d'un répertoire français, d'un répertoire patois et éventuellement d'un répertoire occitan, idée qui ne permettrait jamais qu'un bricolage (et ce, quand bien même on voudrait ajouter un espace géolinguistique du « Croissant », Brun-Trigaud, 1990, 1992, dont aucun locuteur sur place ne parle d'ailleurs) et n'avancerait pas à grand-chose. À travers l'étude de signes reconnus par des sujets parlants comme appartenant à différents registres et l'association de ces registres à des types de contextes, on pourra comprendre le jeu politique de positionnement de différentes façons de parler dans l'espace et le temps sociaux (Silverstein 2003b : 533), impliquant aussi une hiérarchisation des personnes en société et les positionnements politiques en chronotopes.

Je suis revenu ici sur les difficultés qu'implique le fait de travailler avec le concept de communauté de parole et la place de ce qu'on appelle une ou des langue(s) en tant que code au sein de groupements humains (voir en particulier Irvine, 2006). L'importance centrale des positionnements réflexifs des locuteurs sur le langage est apparue pour la détermination d'ensembles de signes linguistiques (les registres) pouvant être (re)mobilisés en contexte. Dans ce qui suivra, je reviendrai sur la proposition de Cécile Canut (2017) mettant en parallèle des approches américaines héritières de l'anthropologie du langage avec une pensée développée en France à l'interface entre la sociolinguistique et l'analyse du discours, et proposant d'articuler une linguistique nourrie de réflexions issues de la psychanalyse lacanienne autour des processus de subjectivation dans les discours ayant pour objet le langage.

2.2 Métalangage, subjectivité et pratiques

La réflexivité langagière est d'importance centrale tant dans les pratiques de locuteurs que dans les descriptions scientifiques du langage dans l'espace et dans le temps. Si celle-ci a souvent été considérée comme marginale, des chercheurs des deux côtés de l'Atlantique ont, dès les années 1950 soupçonné l'importance des discours et pratiques relatifs au langage. Je reviendrai ici sur l'approche de Roman Jakobson, qui compte parmi les plus influentes (Lucy 1993 : 15-16). Puis je présenterai les fondements théoriques de la sémiotique de Charles S. Peirce, proposant ainsi un cadre théorique pour l'analyse de la réflexivité langagière. Je reviendrai ensuite sur la théorie des imaginaires linguistiques d'Anne-Marie Houdebine (1998, 2002, 2015) et des discours épilinguistiques de Cécile Canut que j'articulerai avec les outils proposés par la sémiotique peircienne, défendant leur pertinence pour la production d'un savoir coconstruit et tenant compte de la subjectivité des locuteurs situés dans l'espace territorial et le temps historique.

2.2.1 Une théorie de la réflexivité langagière d'inspiration peircienne

2.2.1.1 Les fonctions du langage de Jakobson : le décentrement de la fonction référentielle

Roman Jakobson a élaboré une théorie influente sur la propriété du langage humain de se prendre lui-même pour objet, d'abord dans sa conférence de 1956 à la *Linguistic Society of America* (Jakobson, 1980 : 81), puis plus longuement dans son chapitre de 1960 dans l'ouvrage dirigé par Thomas A. Sebeok *Style in Language*, intitulé « Closing Statements : on Linguistics and Poetics » (Sebeok, 1960 : 350-377). Jakobson s'inspire du modèle de Bühler (2011 [1934] : 35) qui distingue une fonction se rapportant à la personne qui parle (l'adresseur), une fonction se focalisant sur la personne à qui on s'adresse (l'adressé) et une fonction ayant trait à ce qu'on dit — sur un tiers absent notamment (le contexte) — que Jakobson nomme respectivement les fonctions émotive, conative et référentielle.

En plus de ces trois fonctions, il emprunte à Malinowski l'adjectif « phatique » pour désigner la fonction du langage orientée vers l'établissement et le maintien du canal de communication, du contact (Jakobson, 1960 : 353-355) ; pour exemple de la mise en œuvre de cette fonction, il donne l'expression prononcée à l'ouverture d'une conversation téléphonique : « Allô, est-ce que vous

m'entendez ? » (Jakobson, 1960, 355 ; 1956 [1980] : 84). Tout comme cette fonction phatique, qui porte sur le fait même de communiquer, les deux autres fonctions que Jakobson ajoute au modèle de Bühler proposent, chacune à leur façon, un rapport réflexif au langage. Tout d'abord, ce que Jakobson appelle la fonction poétique du langage est celle qui a trait au message lui-même. Si l'auteur l'appelle la fonction *poétique*, c'est qu'elle est particulièrement prégnante dans les productions d'« art verbal » (Jakobson, 1960 : 350). Pourtant, « [t]oute tentative de réduire la sphère de la fonction poétique à la poésie ou de confiner la poésie à la fonction poétique serait une sur-simplification illusoire » (Jakobson, 1980 : 84-85). Dans une formulation célèbre, le linguiste définit le principe fondamental de la fonction poétique : « La fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison. » (Jakobson, 1960 : 358). Les deux axes dont il est question ici sont celui des rapports *in absentia* d'une part, ou rapports paradigmatiques, qui rendent obligatoire le choix d'une unité possible à l'exclusion des autres unités, et l'axe des rapports *in praesentia* de l'autre, ou rapports syntagmatiques, qui implique que dans un énoncé les unités sont agencées les unes par rapport aux autres. Dire que l'axe paradigmatique est projeté sur l'axe syntagmatique signifie pour Jakobson que des unités parmi lesquelles un choix est fait apparaissent *en même temps* dans la chaîne parlée.

Je prendrai pour illustrer un exemple tiré du corpus enregistré à Ferrières-sur-Sichon, où cette fonction apparaît clairement : « lé ko vwèy k'lèy dwèy lord ke parlan 'ma kin » signifiant elles qui c'est ces deux lourdes [folles] qui parlent comme ça. Ici la répétition du phonème /è/ (avec ou sans diphtongue) fait apparaître le paradigme /lè/, /vwè/, /klè/, /dwè/ sur la chaîne parlée, ce qui d'une part attire l'attention sur le message en raison de cette régularité dans sa forme, et inversement fait apparaître les rapports contrastifs qui permettent la distinction des phonèmes. Comme le montre Jakobson, ce principe ne se limite pas au niveau des phonèmes, mais s'applique aussi aux unités minimales significatives, voire à des unités plus grande du discours (voir *infra*). Si cette fonction implique un positionnement par rapport au langage (une modalisation, pourrait-on dire), c'est qu'elle prend la forme même des mots ou de leurs parties pour objet et qu'elle fait apparaître sur la chaîne parlée des indices de segmentation tels que par exemple le mètre ou la rime, procédés stylistiques emblématiques de la poésie occidentale.

La dernière fonction du langage chez Jakobson est la fonction dite métalinguistique⁴⁴, se focalisant sur le code. Cette fonction, inhérente à tout comportement linguistique, est spécifiquement celle qui permet de produire avec du langage articulé du discours sur le langage articulé. Plus

⁴⁴ *Un traduction plus proche du texte de Jakobson serait à mon sens métalingue, si l'on calque la traduction sur bilingue et monolingue correspondant respectivement à bilingual et monolingual, sachant que le terme original est « metalingual ». Néanmoins l'usage a voulu qu'en français on utilise le terme métalinguistique et en anglais le terme « metalinguistic » est lui-même bien plus commun.*

particulièrement, la formulation de toute définition a trait à cette fonction ainsi que la mise en rapport d'équivalence entre mots appartenant à différents registres, et les reformulations. Pour Jakobson ces deux dernières fonctions sont particulièrement complémentaires dans la mesure où « dans le métalangage la séquence est utilisée pour construire une équation, alors que dans la poésie, c'est l'équation qui est utilisée pour construire une séquence » (Jakobson, 1960 : 358). En d'autres termes, si la fonction métalinguistique permet de mettre en relation d'équivalence formelle ou sémantique des tronçons d'énoncés, la fonction poétique fait apparaître ces segments.

Le modèle de Bühler, tout comme l'article célèbre de Benveniste sur les pronoms (1966b [1956] : 251-276), prenait déjà en compte une certaine partie de l'interlocution, à travers des fonctions facilement matérialisées par les déictiques de personne (*je* et *tu*) et une liée non seulement à la troisième personne — cet *autre* absent — mais aussi au rapport référentiel déjà identifié par Saussure. C'est véritablement en apportant une dimension métasémiotique (portant sur la production de signes verbaux) que Jakobson enrichit ce modèle et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de recherche. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que les modèles proposés par Hymes et Gumperz opèrent la même relativisation de l'importance du "code" linguistique dans l'analyse du langage. En effet, Hymes ayant fréquenté Jakobson à Harvard, il a bonne connaissance de ce modèle à son arrivée à Berkeley, où il travaille avec Gumperz pour développer l'ethnographie de la communication (Silverstein, 2017:106-108). Ainsi, les deux chercheurs ont eux aussi bien conscience de l'importance de la réflexivité langagière.

Avant de poursuivre en présentant l'élaboration par Michael Silverstein de la théorie jakobsonienne de la réflexivité langagière, il est nécessaire de faire une mise au point sur la théorie du signe de Charles Sanders Peirce telle qu'elle est mobilisée en anthropologie du langage.

2.2.1.2 La théorie du signe de Charles Sanders Peirce et certaines de ses trichotomies

2.2.1.2.1 *Peirce et Saussure*

Charles Sanders Peirce fut un auteur prolifique et développa une théorie épistémologique complexe et qui évolua au cours de sa vie. Il ne s'agira donc pas ici d'en faire le résumé ni la présentation exhaustive. Je m'intéresserai principalement à certains des rapports entre signes et objets qu'il mit

en évidence et qui permettent une approche de la production du sens bien distincte de celle, mieux connue en France, proposée à la suite du travail de Ferdinand de Saussure.

Comme le rappelle Richard Parmentier (2016 : 42), Charles Sanders Peirce et Ferdinand de Saussure ont développé, dans la totale ignorance l'un de l'autre, deux théories du signe fort différentes que les anthropologues du langage se sont efforcés de combiner pour tirer parti de leurs avantages respectifs.⁴⁵ Pour commencer, afin de bien faire apparaître les distinctions entre les deux théories, notamment pour des lecteurs plus familiers avec la théorie saussurienne, je commencerai par présenter très brièvement cette dernière. Le linguiste genevois conçoit le signe comme ayant deux faces : l'une, le signifiant ou « image acoustique » est du domaine de *la forme* ; l'autre, le signifié, fait référence au concept attaché à cette forme (et non l'objet dans le monde réel, Sidnell, 2019a). Il s'agit bien pour Saussure de deux faces d'un même objet dans la mesure où l'un ne peut exister sans l'autre. En outre les signes en tant que tels sont en rapports les uns aux autres et font système à travers leur signification ou valeur, c'est-à-dire un rapport entre rapports. Ainsi, pour reprendre un exemple canonique, le mot « mouton » en français n'a pas la même valeur ni que le mot anglais « mutton », désignant l'animal sous forme de viande, ni que le mot anglais « sheep », désignant l'animal vivant.

Précisons d'ores et déjà que le concept peircien de *signe* ne saurait avoir la même valeur (saussurienne) que le signe saussurien, notamment en raison du fait que chez Saussure le signe est un rapport entre (*grosso modo*) une forme et un fond, alors que chez Peirce le signe est appréhendé comme part d'un processus matériel de production de sens. Dans la tradition sémiotique peircienne le processus de mise-en-signe ou de production de sens, appelé *sémiose* (ou *semiosis*, Deledalle, 1990 : 17) « se fonde sur la distinction entre trois termes : un signe (qui représente [*stands for*] autre chose) ; un objet (ce que le signe représente) ; et des interprétants (ce qui est créé par le signe dans la mesure où il représente l'objet) »⁴⁶ (Kockelman, 2006a : 2, ma traduction). Comme on le voit, la particularité de la théorie sémiotique peircienne est qu'elle se fonde sur des rapports ternaires et non binaires comme c'est le cas pour la théorie saussurienne d'héritage cartésien (Keane, 2003 : 410). Chercher une correspondance entre les termes — tel que le signe peircien serait un signifiant saussurien, l'objet un référent et l'interprétant un signifié (Deledalle, 1990 : 16) ou encore tel que le signe serait un signifiant, l'objet un signifié et l'interprétant un rendu subjectif d'un rapport objectif

⁴⁵ Il ne s'agira pas ici de présenter toutes les complexités de la théorie peircienne, mais simplement de me focaliser sur les trois premières trichotomies qui me seront utiles pour l'analyse.

⁴⁶ « [T]his theory is grounded in a relation between three terms: signs (whatever stands for something else); objects (whatever is stood for by a sign); and interpretants (whatever is created by a sign so far as it stands for an object). »

(Kockelman, 2006a : 5) — serait réducteur et aurait tendance à enlever à la théorie peircienne sa focalisation sur le caractère interlocutif de la production de signe.

De plus, chaque terme dans le processus de sémiologie peut, à des moments distincts, prendre n'importe quelle place dans la relation. Ainsi, si le fait de prononcer le mot "mouton" (signe) présuppose l'existence du concept de mouton (objet) et entraîne l'apparition dans l'esprit d'un interlocuteur l'idée d'un mouton (interprétant), cette dernière idée de mouton pourra à son tour être considérée comme le signe du premier rapport signe-objet, appelant un nouvel interprétant (Parmentier, 1994 : 10). Malgré les différences manifestes entre les théories de Peirce et de Saussure, la sémiologie repose, comme la théorie de la valeur saussurienne, sur la mise en rapport de rapports (Kockelman, 2006a, Parmentier 2016 : 21).

2.2.1.2.2 *Rapports trichotomiques, sémiologie et matérialité*

Les rapports entre le signe et son objet d'une part et l'interprétant et de l'objet d'autre part se correspondent mutuellement et donnent à l'objet une qualité intersubjective. En effet la mise-en-signe n'a lieu que si la mise en rapport entre un signe et son objet entraîne un effet : la production d'un interprétant (Parmentier 2016 : 26 ; Kockelman, 2006a : 6). Dans ce processus le signe produit une médiation entre l'interprétant et l'objet. Le signe présuppose l'objet et fait advenir un interprétant. En d'autres termes, en parlant de l'objet et en fournissant des informations supplémentaires dessus, le signe l'*interprète* (Peirce CP 2.231 ; Parmentier 2016 : 24 ; Deledalle, 1990 : 26). Le signe ne donne pas l'objet à connaître, mais le re-présente sous la forme d'un interprétant. En somme, dans le cas d'une phrase articulée, on peut dire que l'objet est ce dont on parle et que l'interprétant est ce qu'on en dit (on reconnaît là les rapports de référence et prédication bien connus en grammaire), dans le cas d'une pensée, qui, pour Peirce, ne saurait avoir lieu que sous forme de signes, l'objet et ce à quoi on pense et l'interprétant ce qu'on en pense. Ainsi l'interprétant engendré lors du processus de sémiologie fait la médiation (Parmentier, 1994 : 23-44 ; 2016 : 33 ; Mertz & Parmentier, 1985) entre un objet présupposé et un signe actualisé. Dans ce processus de sémiologie, la distinction entre signe, objet et interprétant doit être comprise avant tout comme une distinction de positionnements relatifs où toute *chose* (Peirce est volontairement vague sur ce terme) peut être à des moments distincts soit objet, soit signe, soit interprétant (Sidnell, 2019a : 9).

Ne se contentant pas de décrire ce processus, Peirce propose une catégorisation des signes. Pour commencer il isole trois types différents de signes correspondant aux trois termes de la sémiotique. Le premier, qu'il appelle un *qualisigne* est un signe qui n'est qu'une simple qualité abstraite inhérente au signe. Un qualisigne est donc le niveau minimum du signe : on peut en faire l'expérience (selon l'exemple canonique du qualisigne : "une sensation de rouge" « *a feeling of red* », Daniel, 1987 : 36 ; Parmentier, 1994 : 18), mais il doit aussi être reconnu comme *n'étant pas* son objet, et ainsi comme ayant ses propres qualités matérielles (Sidnell, 2019a : 12-13). L'existence de qualisignes, c'est-à-dire de qualités perceptibles propres à un signe supposées par le fait que les signes ont des qualités intrinsèques implique une *matérialité sémiotique* : les signes ne disent pas simplement quelque chose sur le monde, ils prennent place dans le monde⁴⁷ (Keane, 2003 : 409-410).

Un signe peut également être appréhendé non dans la matérialité de ses qualités propres mais dans celle d'une occurrence de ce signe en pratique. Un tel signe auquel est donné corps est appelé un *sinsigne*. Par exemple, si une sensation de rouge est un qualisigne, un pot de peinture rouge est un sinsigne, c'est un agglomérat de qualisignes, comprenant bien entendu la sensation de couleur, mais aussi la texture, le caractère liquide, et une infinité potentielle d'autres qualités (Savan, 1980 : 11-12). Le sinsigne est aussi appelé un *token* (Mertz, 1985 : 10 ; Daniel, 1987 : 31, Parmentier, 2016), c'est-à-dire une actualisation concrète du signe, par opposition à un *type* de signes.

Ces types sont appelés des *légisignes*, qui sont de l'ordre de la norme ou de la règle. Par exemple, on peut compter chaque mot écrit sur une page individuellement (compte des sinsignes ou *tokens*) ou compter une seule fois les occurrences d'un même mot (compte des légisignes ou *types*). Les légisignes sont donc des catégories qui présupposent l'existence de signes actualisés (ce sont leurs objets) et qui mettent en branle un processus d'ordonnement des signes.

Il ne s'agit pas pour moi dans cette thèse d'employer toute la terminologie peircienne, ce qui m'importe est de reconnaître des signes comme ayant des propriétés matérielles (des qualités), leur agencement effectif en contexte (en tant que tokens) et la mise en place pragmatique d'habitudes ou de règles. Remarquons de plus que chez Peirce le passage du qualisigne au sinsigne au légisigne est aussi un passage du domaine de l'expérience au domaine du savoir (Urban, 2006 : 88).

La deuxième trichotomie proposée par Peirce pour catégoriser les signes s'articule non plus autour des propriétés du signe, mais du rapport entre signe et objet, appelé fondement sémiotique (*semiotic ground*). Quand le rapport entre signe et objet a trait à une qualité propre, ou en d'autres termes quand il s'agit d'une ressemblance, Peirce parlera d'icône, ou de rapport iconique entre signe et objet. Ainsi, le dessin d'une pomme sera une icône de celle-ci.

⁴⁷ Ceci n'est d'ailleurs pas sans rapport avec la matérialité discursive chez Boutet, (2017 : 3) ou par ailleurs Pêcheux (1975).

Les signes les plus souvent étudiés dans la tradition saussurienne de la sémiologie et de la linguistique sont ce que Peirce appelle des symboles, des signes qui entretiennent avec leur objet un rapport conventionnel (et qui sont de l'ordre de la "Tercéité", Parmentier, 2016 : 27, du côté de l'interprétant et du savoir). Comme le rappelle Parmentier, le symbole chez Peirce évoque assez directement ce que Saussure appelle l'arbitraire du signe, ce rapport conventionnel qui n'est donc pas basé sur une ressemblance formelle. Du point de vue de la deuxième trichotomie peircienne, on peut donc dire que le signe saussurien est un symbole peircien, alors qu'inversement le symbole chez Saussure inclut notamment des éléments iconiques (Parmentier, 2016 : 5).

2.2.1.2.3 *Index et indexicalité*

Je conclurai en présentant le second type de signe de la deuxième trichotomie, car il est à mon sens le plus important et le moins évident, étant donné que l'héritage cartésien a systématiquement exclu ce genre de signe de l'étude « scientifique ». Ce n'est pas sur la base de ressemblances formelles ni sur un rapport arbitraire, régulier ou conventionnel que les index (ou indices) sont fondés. Au contraire, l'index est un signe qui entretient avec son objet un rapport de contiguïté, de coprésence ou de causalité (ou encore un rapport existentiel, Nakassis, 2016 : 331). Ainsi, le chant du coq ne ressemble pas au coq en soi, mais ce n'est pas non plus par convention que cette sonorité éraillée est associée au volatile : le chant du coq est un index du coq. De la même manière, le chant du coq qui a lieu tous les jours au petit matin est aussi un index de cette heure. Un doigt (l'index, justement) pointé dans une direction n'a, lui non plus, pas un rapport conventionnel avec ce qu'il montre et n'y ressemble pas : l'index est un index de ce qu'il désigne.

Une façon de parler qui advient (en tant que tokens réitérés) à un lieu (qui en soi peut être aussi considéré comme un signe décomposable) entre en rapports indexicaux avec les autres signes composant ce lieu, à travers des rapports métonymiques. Ainsi, les différentes façons de parler rencontrées dans un lieu sont des signes indexicaux de celui-ci. Inversement, un lieu est lui-même un signe indexical des façons de parler qui y ont cours (par exemple la ville de Marseille peut être prise pour signe de l'"accent marseillais" dans la mesure où l'évocation de la ville peut amener à penser à ce registre). Plus généralement, l'étude de l'indexicalité invite à s'intéresser à la manière dont une façon de parler renvoie à un contexte et comment un contexte invoque une façon de parler. En définitive, la notion d'indexicalité renvoie à la propriété qu'ont les signes à entrer entre eux en rapports existentiels autres que ceux de ressemblance ou de convention, que ce soit au sein d'un

texte (en tant que co-texte), entre les textes (intertextualité) ou encore avec ce qui n'est pas strictement considéré comme étant du texte (le contexte) (Silverstein, 1993 : 36).

J'arrêterai ici ma présentation de base de la sémiotique peircienne, alors que bien des choses peuvent encore être dites à ce sujet (voir par exemple Parmentier, 2016 ; 1994 ; Kockelman, 2006a, 2006b, 2006c ; Daniel, 1987 ; Mertz & Parmentier, 1985 ; Deledalle, 2001). Afin d'aller plus loin dans la présentation de mon cadre théorique, j'articulerai la théorie sémiotique peircienne avec l'intérêt de Jakobson (lui aussi grand lecteur de Peirce) pour le métalangage, en abordant à présent le rapport entre sémiose et métasémiose.

2.2.1.3 Sémiose, interprétants, métasémiose et idéologie

Nous avons vu que chez Peirce la sémiose, ou production de signe et donc de sens est un processus impliquant la mise en relation du rapport entre un signe et un objet d'une part, et de celui entre un signe et un interprétant de l'autre, interprétant qui a son tour rentre en rapport avec l'objet par le truchement du signe (figure 1.1).

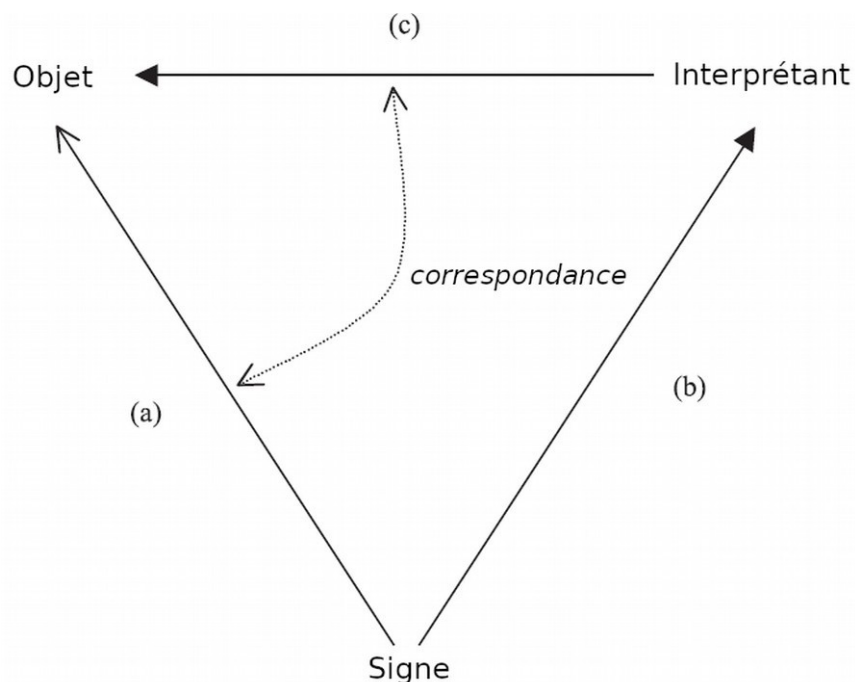


Figure 1.1 : Les rapports sémiotiques peirciens (tiré de Kockelman, 2005 : 236)

Ce même interprétant pourra lui-même entrer par la suite en rapport de sémiotique, c'est-à-dire être interprété comme un signe. Son objet sera donc le rapport entre le signe dont il était l'interprétant et l'objet de ce premier signe, comme l'illustre la figure 1.2. Ainsi on obtient un signe sur le signe, ou une triade sémiotique ayant pour objet un rapport sémiotique (Silverstein, 1993 : 42-43 ; Parmentier, 1994 : 10). La prise en compte de la sémiotique en tant que rapport ternaire suggère donc une ouverture vers la prise en compte de la production de signe sur le signe ou en d'autres termes la métasémiotique.

Ce rapport de métasémiotique ne se déploie pas uniquement vers l'interprétant, mais aussi vers l'objet (le signe 3 sur la figure 1.2). En effet l'objet présupposé par un certain signe peut lui-même être décomposé en un rapport signe-objet dont l'interprétant est le signe en question. Ainsi, partant par exemple d'un mot prononcé dans un certain contexte, on peut d'une part s'intéresser aux présupposés attachés à ce mot et d'autre part à ce qu'il engendre, à sa dimension créatrice (Silverstein, 1993 : 36).

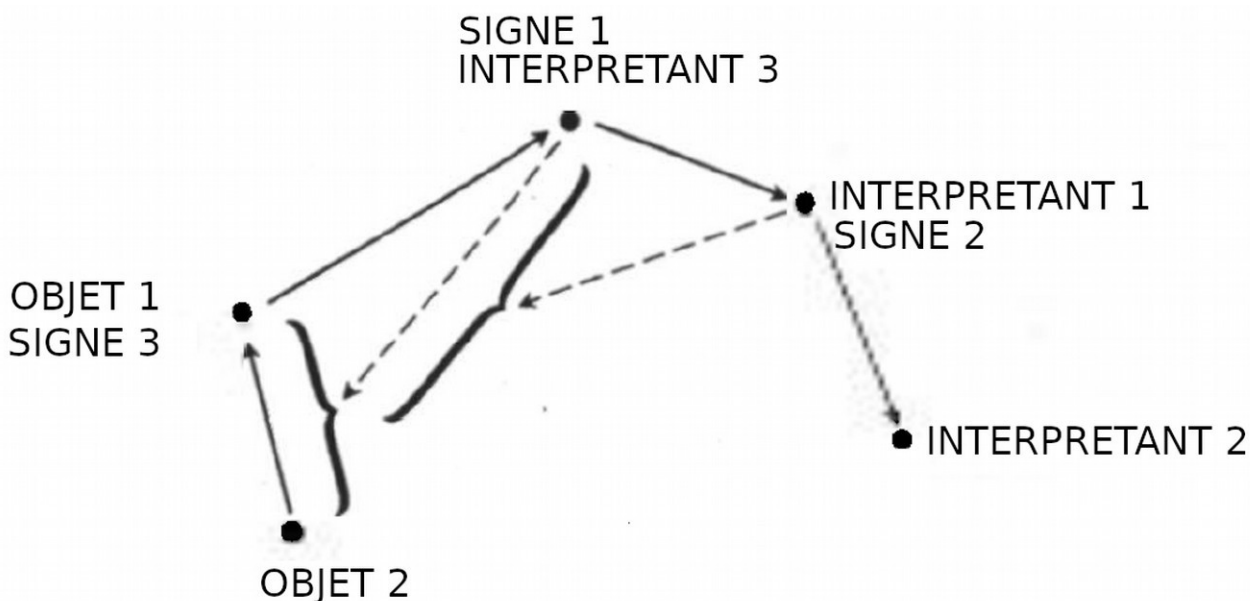


Figure 1.2 : Les rapports sémiotiques⁴⁸ (adaptation de Parmentier 1994 : 10).

Pour reprendre un exemple utilisé précédemment dans un cadre indexical, le chant du coq (signe 1) est un signe indexical du coq (objet 1) qui engendre des interprétants, notamment le réveil aux aurores des habitants des maisons voisines (interprétant 1). Le réveil d'un habitant est lui-même un

⁴⁸ Notons que les nombres n'indiquent pas l'ordre de conséquences dans le processus, mais différencient simplement les différentes composantes du processus sémiotique, comme on le voit dans l'exemple proposé.

signe indexical (signe 2) du chant du coq, qui pourra à son tour produire des interprétants, par exemple le fait pour un voisin excédé de dire “sale bête !”⁴⁹ (interprétant 2). Ainsi, le processus de sémiose engendrée (*entailed*) se déploie à l’infini.

Ces rapports peuvent aussi être développés du côté des présupposés, où le coq (objet 1) présuppose lui-même un objet indexical, en l’occurrence le lever du jour (objet 2), dont il est le signe (3), si l’on considère le chant du coq comme interprétant (3). Le chant du coq peut en effet être compris comme la mise en rapport entre le signe coq et le signe lever du jour. Du côté des présupposés, la chaîne sémiotique peut aussi être à nouveau décomposée, notamment du point de vue indexical, où le lever du jour peut être lui-même décomposé comme interprétant du rapport entre jour et nuit, par exemple.

Le processus de sémiose met en rapport des signes à différents niveaux. La mise en rapport entre signe et objet produit un effet (et c’est pour cela qu’on reconnaît qu’il y a un rapport entre signe et objet). En reconnaissant que toute unité peut être replacée dans n’importe quelle position de la triade, qu’un interprétant est un signe et qu’un objet est lui-même décomposable en un rapport triadique de sémiose, on ouvre la possibilité d’analyser des rapports (métonymiques) entre les parties et le tout ou encore entre le tout et ses parties, c’est-à-dire notamment *l’analyse du contexte* (ou plus précisément des rapports entre texte et contexte).

Le phénomène d’interprétation peut être appréhendé comme le pendant de celui de présupposition du signe. Si un signe (1) présuppose un objet (1), ce n’est jamais que parce que ce signe (1) est lui-même l’interprétant (3) d’un rapport signe-objet (signe 3-objet 2) présupposé.⁵⁰ Étant donné que les signes ont des propriétés indexicales, c’est-à-dire qu’ils peuvent être agencés entre eux dans l’espace et le temps et faire système *selon un interprétant*, ce que l’on appelle communément une idéologie peut être considéré comme un interprétant indexical dont les signes métonymiques sont les composantes de l’idéologie en question (Gal & Irvine, 2019 : 2). Inversement, une idéologie est un signe ayant pour objets indexicaux les composantes supposées de cette idéologie. Par exemple, le républicanisme français actuel présuppose, entre autres, la mise en rapport entre droit à gouverner non héréditaire et laïcité. Inversement, la mise en rapport entre droit à gouverner non héréditaire et laïcité engendre généralement (plus ou moins directement) l’apparition de quelque chose qu’on appelle l’“idéologie républicaine”.⁵¹ Par ailleurs, l’idéologie républicaine peut-être opposée à (mise

49 Cet interprétant peut aussi bien être indexical : le fait de se lever, pris comme signe du fait de se réveiller ; ou iconique : le réveil de la personne se trouvant à côté du premier réveillé, réveillée non pas par le chant du coq, mais par le fait que le premier soit réveillé.

50 C’est pourquoi Kockelman déclare de manière contre-intuitive et quelque peu provocatrice que l’objet est intersubjectif — et non objectif — et que l’interprétant est objectif (2006a : 5).

51 Ces concepts pouvant être analysés à leur tour.

en rapports indexicaux avec) d'autres idéologies : théocratique, monarchiste, de la démocratie directe, et produire encore des interprétants.

Étant à présent donné que l'existence d'un objet présuppose déjà un processus de sémiotique car toute expérience est nécessairement au moins médiée par les sens humains, et qu'aucune idée n'est jamais la toute première idée d'un raisonnement, la théorie peircienne implique nécessairement un rapport entre le niveau sémiotique (rapport entre signe et objet) et le niveau métasémiotique (rapport entre signe/objet et interprétant). Pour cette raison, les théoriciens de l'anthropologie sémiotique se sont employés à clarifier le fonctionnement de ce rapport.

Tout d'abord, Silverstein (1993 : 40-41) propose d'opérer une division pour le langage le long d'une ligne analogue à celle qui distingue les symboles des index, les types des tokens, les légisignes des sinsignes : d'un côté on aura le niveau sémantique et de l'autre le niveau pragmatique. La dimension sémantique pour Silverstein est « le domaine sémiotique du sens »⁵² (1993 : 41), celui qu'on peut abstraire d'une occurrence précise et trouver une régularité dans la production de texte dénotatif, c'est-à-dire de texte faisant référence à quelque chose "hors contexte". En revanche le domaine pragmatique est celui des événements en contexte et du sens indexical, celui qui d'un côté présuppose un contexte (son objet) et de l'autre engendre des conséquences (son interprétant).

Reprenant les remarques de Jakobson sur le métalangage, Silverstein établit une distinction entre métasémantique et métapragmatique au sein de ce que son maître appelait le métalangage. Découlant de la distinction précédente, il définit d'une part le discours métasémantique typique comme celui consistant à gloser, à définir, ou encore celui présent dans un dictionnaire usuel. De l'autre le discours métapragmatique comprend les discours sur les bonnes et mauvaises façons de parler et les circonstances dans lesquelles elles le sont, par exemple quand vouvoyer ou tutoyer quelqu'un ou encore qui peut déclarer qui "mari et femme" (en ce sens, les conditions de félicité d'Austin ne constituent rien de plus qu'un discours métapragmatique). Silverstein va plus loin en identifiant un discours métapragmatique de second ordre, qui se déploie en même temps quand on produit du texte dénotatif soit métasémantique, soit métapragmatique. D'une part, le fait de donner une définition présuppose que les mots ont un sens découlant de la structure grammaticale réalisée en discours, d'autre part, le fait d'explicitier le caractère approprié ou non des mots en contexte suppose que les mots (ou autres signes) peuvent être convenables ou non dans l'un ou l'autre contextes particuliers (1993 : 43).

52 «the semiotic realm of SENSE ».

Cette réflexion amène à penser la métasémantique comme un cas (très) particulier de la métapragmatique et, en même temps, à comprendre qu'il y a toujours un niveau métapragmatique supérieur qui régira le caractère approprié et l'effectivité en contexte de tout discours. C'est ce niveau métapragmatique supérieur qui est de l'ordre de l'idéologie, non en termes de fausse conscience, mais en termes d'ensemble d'idées (donc de signes) régissant actions, réactions et interactions discursives, et les rapports entre texte et contexte (Silverstein, 2003a).

2.2.2 De l'Imaginaire linguistique aux discours épilinguistiques : une autre théorie du métalangage

André Martinet a bien connu Roman Jakobson quand ils étaient tous deux en poste à New York entre 1946 et 1955 (Hagège, 1999 : XXXV). En tant que pionniers de la phonologie, les deux chercheurs avaient bien compris l'importance de la réflexivité langagière dans la production du sens et de la distinction sociolinguistique. Martinet, plaçant la pertinence communicative (Martinet, 1980 : 31-32 ; 2000) au centre de sa théorie fonctionnaliste, postulait que le locuteur reconnaît certains traits comme pertinents, c'est-à-dire comme produisant des effets de sens, et s'adonne à une activité que je pourrais qualifier, avec Silverstein (1979) de *métapragmatique*. Dès son étude de 1946, il se base sur « le ressenti » des locuteurs pour mener à bien son étude dans un camp d'officiers en Allemagne (Martinet, 1971 [1945] ; Houdebine, 2015 : 5 ; Encrevé, 2009 : 40). En effet, si la phonologie s'intéresse aux changements de sens induits par des changements de sons, il est impossible de conduire une enquête sans tenir compte du métalangage des locuteurs, ne serait-ce qu'à travers la question : « Est-ce que ces deux formes phoniques veulent dire la même chose ? » Chez Martinet, cet aspect subjectif (j'y reviendrai) est systématiquement effacé pour laisser paraître simplement un résultat objectivé.

2.2.2.1 Les Imaginaires linguistiques d'Anne-Marie Houdebine

C'est néanmoins sous la direction du phonologue savoisien qu'Anne-Marie Houdebine enquêtant dans le Poitou sur le « français régional » en vient à s'intéresser, parmi les facteurs de variation, au « rapport du sujet à la langue » (2015 : 5). Voulant identifier les facteurs de variation phonétique dans le langage de sujets parlants, Houdebine se trouve nécessairement confrontée à ce qui était souvent appelé à l'époque « *attitudes, sentiments, représentations* » de locuteurs se sentant peu légitimes à répondre à des questionnaires sur le français, qu'ils estimaient mal parler (Houdebine,

2001 : 10). Afin de prendre ces facteurs en compte dans son étude de la *synchronie dynamique*⁵³, Houdebine estime qu'elle doit proposer une catégorisation des différents types d'imaginaires, afin d'en faire l'analyse scientifique.

Dans un premier temps, c'est sur ce qu'on pourrait appeler les expressions de la subjectivité métalinguistique des locuteurs qu'Houdebine va se concentrer : les normes subjectives. Prenant acte du fait que les normes subjectives ne sont pas indépendantes des prescriptions issues d'institutions officielles (notamment celles de l'État), elle ajoute ces dernières à son modèle, pour arriver à la catégorisation qui changera peu entre 2000 et 2015 (Houdebine, 2001 : 21, 2015 : 18).

Tableau : Modélisation de l'I.L. et prise en compte de la dynamique
Interaction des diverses normes

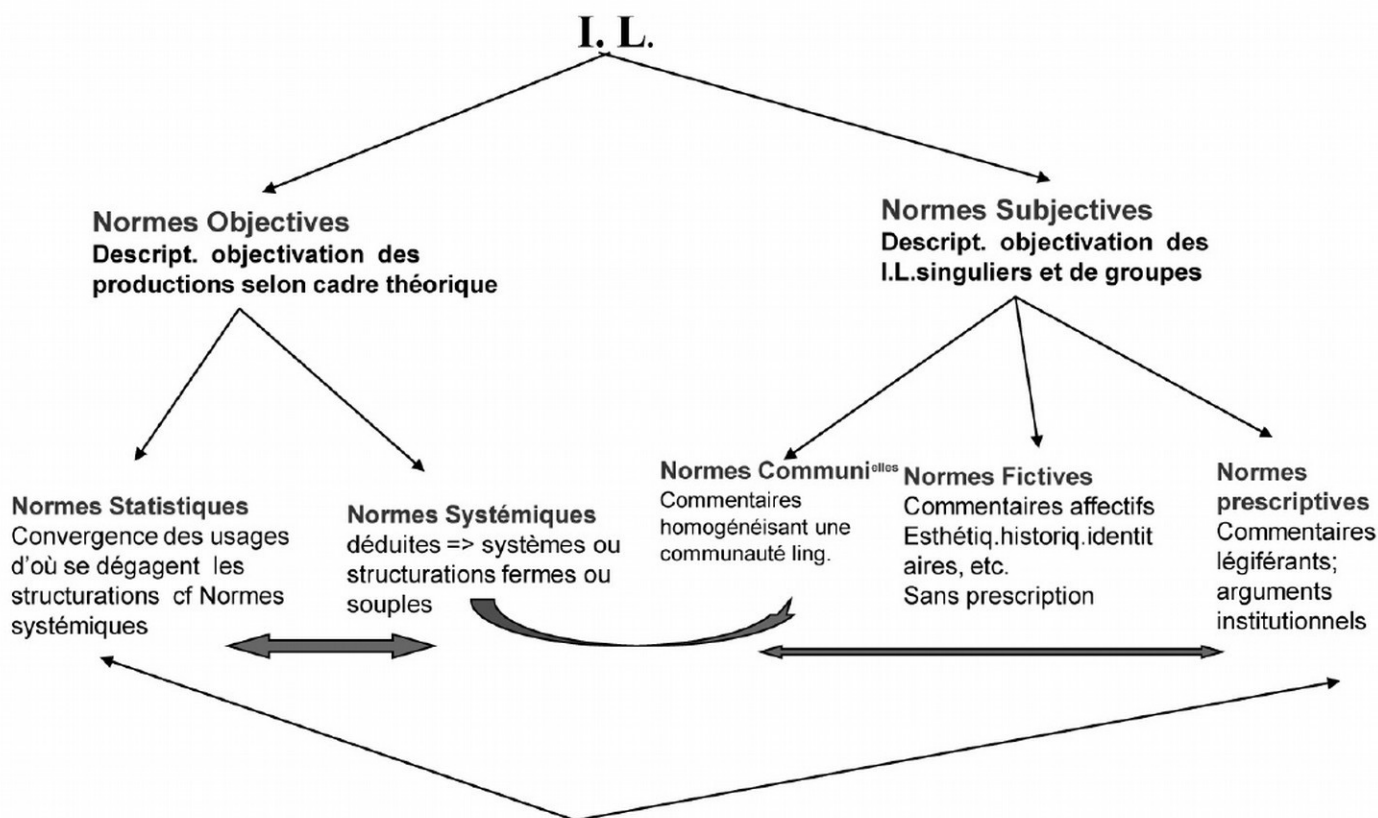


Figure 1.3 : Le modèle de l'Imaginaire linguistique d'Anne-Marie Houdebine
 (Houdebine, 2015 : 18)

⁵³ Si Houdebine attribue cette expression à Martinet (2001 : 10, 12), Silverstein l'associe à Jakobson (2017 : 98) ce qui ne laisse en tout cas aucun doute sur la proximité des deux écoles.

Le modèle de l'Imaginaire linguistique, présenté dans la figure 1.1, peut être appréhendé comme un discours métapragmatique (de second ordre, Silverstein 1993 : 43) : il s'agit d'une mise-en-signe ayant trait au caractère approprié ou non du langage en contexte. L'existence de normes dites objectives présuppose d'une part que la fréquence d'usage d'une forme *la rend normale* (et ce souvent sans poser la question de l'échelle ou la nature de l'échantillon statistique prélevé, voir Cameron, 1990) — c'est la norme statistique — et d'autre part que les (types de) rapports structuraux *en langue* permettent de prévoir (dans une vision analogue à celle du générativisme dans cette mesure) ce qui pourra être dit effectivement dans (presque) n'importe quel contexte.

Par ailleurs, bien qu'Houdebine ait commencé par s'intéresser à la dimension subjective du rapport du locuteur à sa langue pour ensuite se focaliser sur la dimension objective de la norme, le contraste subjectif/objectif semble en définitive fort révélateur des positions de la linguistique fonctionnaliste de l'université Paris V. La norme présentée tout à droite dans le graphique associe implicitement, à travers leur placement dans le schéma, le prescriptivisme (et sans doute son purisme) et ce qu'il y a de plus subjectif : les normes dites « fictives ». À leur tour, ces deux types de normes s'opposent notamment à la norme statistique, ancrée dans le réel et mesurable, encore plus qu'à la norme systémique qui n'est, elle pas strictement mesurable mais simplement déductible à travers un raisonnement logique.

Houdebine souligne ainsi le fait que tout type de norme est de l'ordre de l'imaginaire, c'est-à-dire — en se basant sur la distinction lacanienne entre Réel, Imaginaire et Symbolique — ni de l'ordre de la « réalité profonde » du monde, ni de l'ordre de la vision du monde en catégories et désignations⁵⁴ (Houdebine, 2001 : 14). Ainsi elle place des discours subjectifs de locuteurs sur le même plan (ou dans le même *registre*) que les résultats de travaux scientifiques.

Pourtant le schéma récapitulatif du modèle de l'Imaginaire linguistique peut aussi être interprété comme le signe (ou la re-présentation) d'un agencement politique situant les instances de production des différents types de normes sur un axe allant du plus scientifique : la norme statistique ou descriptive (D. François, 1974) ; au plus idéologique⁵⁵ : la norme prescriptive. Si dans un mouvement Houdebine qualifie les normes statistiques d'"imaginaires", dans son deuxième geste, elle reproduit une distinction entre l'imaginaire objectif et l'imaginaire subjectif reliés sur le schéma par une flèche courbée plutôt qu'une flèche droite. Dès lors, en se référant aux positions de

54 *Houdebine ayant volontairement employé un terme large, et n'évoquant qu'une « connotation » lacanienne, il ne me semble pas opportun de travailler plus précisément ici l'articulation entre ces trois concepts (voir par exemple Lacan, 1953, ou Clavurier 2010).*

55 *J'emploie ici le terme au sens marxiste de "fausse conscience" ou "mystification" (Woolard, 1992 ; Silverstein, 1979 ; 1992 : 112).*

la linguistique fonctionnaliste (notamment martinettienne, voir par exemple Martinet, 1969) au sujet de la norme prescriptive, la juxtaposition entre celle-ci et les normes dites « fictives » (le terme est lui-même révélateur) suppose en fait une hiérarchisation des normes selon leur degré de vérité, et parmi lesquelles les normes “populaires” non prescriptives sont à peine mieux que les honnies prescriptions de l’Académie française.

Pourtant une norme statistique n’est pas, par essence, moins prescriptive qu’une norme basée sur des critères esthétiques ou étymologiques. Elle propose un procédé de production de savoir sur le langage et un corpus tout à fait différent mais qui n’empêche pas néanmoins d’établir une norme légitime qui, par définition, crée ses propres marges. Inversement, des « commentaires légiférants » peuvent avoir trait à la reconnaissance d’un usage marginal, le normaliser, voire le normativiser.⁵⁶ On comprend bien pourquoi Houdebine, du fait de son héritage martinettien, a placé ces deux normes aux extrêmes inverses de son modèle, et l’opposition dès Saussure de la linguistique à la grammaire y est pour beaucoup.

Par un mouvement sémiotique indexical — la juxtaposition conceptuelle — Houdebine met en parallèle les normes fictives (on voudrait presque lire “inventées”) des locuteurs du « français régional », des paysans poitevins, avec celles des ennemis héréditaires des linguistes : les grammairiens. Ceci semble tenir également d’un mouvement de rejet de ces discours non scientifiques de locuteurs ordinaires tendant à donner par contraste de la crédibilité aux discours statistiques et structuro-fonctionnalistes sur la norme et la langue. Le caractère subjectif de certaines normes est ainsi déprécié par rapport à l’objectivité se rapprochant de la description de la langue “en elle-même et pour elle-même”.

2.2.2.2 Les discours épilinguistiques de Cécile Canut

2.2.2.2.1 *Contexte scientifique d’émergence du concept*

Partant du modèle de l’Imaginaire linguistique, Cécile Canut travaillera au Mali dans un contexte où les rapports des locuteurs aux catégories linguistiques sont bien loin de ce qu’Houdebine avait connu dans le Poitou, depuis bien longtemps soumis à la prescription académicienne française. C’est dans ce contexte qu’elle en vient à questionner radicalement la pertinence du concept de *langue*, face à l’hétérogénéité des rapports sociolinguistiques entre locuteurs, ainsi que des rapports réflexifs des locuteurs à leurs pratiques. Partant, le place de la subjectivité dans le modèle de

⁵⁶ Je fais référence ici à la distinction d’Alain Rey (1972) entre le normal et le normatif.

l'Imaginaire linguistique va sembler de plus en plus problématique à Canut, qui peu à peu se distancierait de l'héritage martinettien d'Houdebine.

Visiblement influencée par la praxématique de Montpellier (Barbérís *et al.* 1984) où elle entre en poste, et son héritage marxiste et psychanalytique, Canut s'orientera résolument vers une étude de la parole plutôt que de la langue (Lafont, 1983 ; 1990). Ce n'est plus tant sur la catégorisation de « normes » qu'elle se focalisera, mais bien plus sur la mise en lien entre un inconscient postulé — comprenant les éléments qu'Houdebine classait dans son modèle de l'Imaginaire linguistique — et de productions discursives effectives (Canut, 1998 : 69 ; 2017 : 12). Déplorant en effet l'absence d'analyse de discours dans l'étude des Imaginaires Linguistiques, elle propose de prendre au sérieux les discours de locuteurs — ce qui n'équivaut pas à les prendre pour argent comptant — en se focalisant à la fois sur les conditions matérielles de production de ces discours (de l'ordre de l'assujettissement, ou de ce que Foucault appelle le principe de raréfaction du discours, 1971 : 8) et sur les marques d'un inconscient désirant (de l'ordre de la subjectivation, notamment politique, que j'associerai plus bas à la théorie de Rancière, voir notamment 1998).

Elle reprend à Antoine Culioli l'adjectif « épilinguistique », qualifiant pour ce linguiste « une activité métalinguistique non consciente » (2000 [1990] : T1, 41) qu'il postule chez tout locuteur. Pour Culioli, si le locuteur « s'adonne à la jouissance du métalinguistique », il n'utilise pas une métalangue ou un métalangage « extérieur à la langue objet » dont le développement est propre au travail des linguistes (Culioli, 2000 [1990] *ibid.*). Ainsi, ce linguiste opère une distinction selon un premier niveau, identifié, entre autres par Cécile Canut : celui entre l'activité consciente *métalinguistique* et l'activité inconsciente *épilinguistique*.

Culioli opère également une seconde distinction, moins évidente entre le métalinguistique et le métalangage ou la métalangue, dans laquelle ce dernier désigne « un langage extérieur à la langue-objet » ou encore « un système de représentation métalinguistique » permettant de « représenter les phénomènes grâce à des représentants ayant des propriétés formelles construits à partir de termes primitifs et selon des procédures régulières, décrochés des empiètements intuitifs » (*ibid.*). Le métalangage fait donc partie du métalinguistique, sans que le métalinguistique soit nécessairement lié à une métalangue. Si Culioli reconnaît que « le système de représentation métalinguistique [le métalangage] ne sera jamais strictement extérieur, jamais totalement adéquat, jamais univoque, jamais partout homogène et [que] cela fait aussi partie du travail théorique », il pose néanmoins ce système de langue hors de la langue, cet objectif extérieur, adéquat, univoque, et partout homogène permettant d'observer la langue-objet comme but à atteindre par le questionnement théorique. Il y a

bien donc chez lui un désir de construction d'une métalangue du linguiste qui soit bien distincte du simple jeu (ou jouissance) du locuteur ordinaire.⁵⁷

2.2.2.2 De l'activité épilinguistique aux discours épilinguistiques

Dans sa réappropriation du terme, Canut réagence les distinctions : d'une part elle parle de *discours* épilinguistique alors que des auteurs comme Boutet, Gauthier et Saint-Pierre (1983 : 213⁵⁸, cités dans Canut, 1998 : 70) récusent la possibilité d'un tel discours, du fait du caractère non conscient de l'activité épilinguistique. Pourtant le fait de postuler une part d'inconscient⁵⁹ consiste justement à affirmer que l'inconscient a des effets sur le conscient sous la forme d'irruptions exceptionnelles, particulières, subjectives, de lapsus ou d'actes (de langage) manqués, etc. On peut donc lire l'expression "discours épilinguistique(s)" comme la reconnaissance que non seulement il y a de l'inconscient dans le discours, mais plus généralement que tout discours, même le plus technique, doit receler une part — si infime soit-elle — d'inconscient et de subjectivité. Si Canut n'explique pas ceci en ces termes dans son article de 1998, ses publications suivantes semblent étayer cette position (voir notamment Canut 2008b et 2017).

D'autre part, dès 1998 la sociolinguiste questionne la deuxième distinction de Culioli, celle entre un métalinguistique sans métalangage et un métalinguistique avec métalangage. C'est en effet cette dernière proposition qui est posée du côté du *savoir*, « face aux *évaluations* subjectives » qu'on pourrait, pour reprendre la formule de Jeanne Favret-Saada, placer du côté du *croire* (Favret-Saada, 2012 : 46-47). Retournant la perspective, Canut propose de considérer ce qui a trait au *savoir* linguistique (légitime) comme un type particulier de discours épilinguistiques. C'est ce type de discours qu'elle appellera — en 1998 et 2000 — *discours métalinguistique*.⁶⁰

On comprend à présent l'intérêt de l'expression "discours épilinguistique" qui cadre l'objet de l'analyse : il ne s'agira pas d'un "contenu", mais bien d'un discours empreint de subjectivité et d'inconscient. Cette analyse aura lieu de préférence en contexte et sur de la parole orale, sans doute parce que cette parole a traditionnellement été considérée avec un certain dédain par les chercheurs

57 À ce titre, les anthropologues sémiotiques peirciens ne sont pas en reste, et il convient de se questionner sur les présupposés liés au développement d'un métalangage technique généralement opaque et sa capacité d'explication du monde.

58 Boutet J., Gauthier F., Saint-Pierre M., 1983, « Savoir dire sur la phrase », *Archives de Psychologie*, n°51, 205-228.

59 Le fait d'appréhender les discours sur le langage en termes d'inconscient plutôt que de non conscient fait aussi partie du geste épistémologique de Cécile Canut, qui en mobilisant un concept central de la psychanalyse, jette un pont entre les disciplines, ce qu'Anne-Marie Houdebine a toujours refusé de faire (Canut, 2008).

60 On peut comprendre le terme comme "discours ayant trait au métalangage ou à la métalangue (objectifs) au sens de Culioli".

comme « fictive » ou comme simple « jouissance ». En somme les discours épilinguistiques chez Cécile Canut seront tout ce qui est limité d'un côté par des discours officiels et scientifiques, qui ont toujours une certaine portée, et de l'autre par un inconscient, un non dit qui dessine la limite du discours.

2.2.2.2.3 *Épilinguistique, inconscient, implicite et non conscient*

D'autres sociolinguistes, notamment Thierry Bulot (2005) et Philippe Blanchet (2013), ainsi que Jean-Michel Eloy (2003 ; Eloy *et al.*, 2003) évoquent la distinction épi/métalinguistique. Pour le premier, c'est le caractère de *jugement* qui est retenu⁶¹ (Bulot, 2005 : 220), rappelant notamment les normes prescriptives de Houdebine. Le second évoque une distinction, qu'il récuse, entre les discours métalinguistiques, qui porteraient sur les formes linguistiques, et les discours épilinguistiques, qui porteraient sur les usages. Il ne reconnaît pas non plus la pertinence de la distinction entre discours savants et discours profanes, mais propose de s'orienter sur un continuum entre des comportements épilinguistiques implicites et des discours métalinguistiques explicites (Blanchet, 2013 : 35). Si cette distinction entre implicite et explicite est intéressante, la question de l'inconscient ou même du non conscient est oblitérée.

Chez les anthropologues sémiotiques peirciens, la question du conscient est abordée de manière relativement non psychanalytique. En effet, bien qu'ils reconnaissent l'importance de l'implicite et de ce qui n'est pas conscient, c'est à travers le terme anglais « *awareness* » qu'ils abordent la question. Pour Silverstein (1981) notamment, certains domaines métalinguistiques sont plus directement accessibles à la conscience des locuteurs non linguistes, notamment pour la production d'élicitations métapragmatiques. Il prend pour exemple le « registre de belle-mère »⁶², qui désigne un ensemble d'unités lexicales qui chez certains aborigènes du nord de l'Australie, sont utilisées exclusivement en présence de la mère de son épouse ou époux, à l'exclusion des unités lexicales ordinaires, utilisées dans toutes les autres situations, et qui sont identifiées par les locuteurs mêmes. Dans ce cas, si l'existence de ce registre n'est pas toujours explicite (même quand on l'utilise), ni d'ailleurs forcément conscient, il est, selon Silverstein, explicitable. En revanche, décrivant un type très précis de distinctions phonétiques/phonologiques chez des consultants kiksht (chinook wasco-wishram, dans le Nord-Ouest des États-Unis), il montre que ces locuteurs et locutrices sont bien en peine d'explicitier le fait que des distinctions phoniques produisent des effets de sens de l'ordre de la

61 D'autres auteurs encore, comme par exemple Siouffi, Steuckardt et Wionet (2012, 2015 : 3) reprennent pour leur part la distinction entre discours profane et discours scientifique sur le langage.

62 « *Mother-in-law register* », (Silverstein, 1981 : 2-3).

connotation, effets qu'on ne peut pas attribuer à des unités lexicales de la première articulation (Silverstein, *op.cit.* : 6-10).

L'anthropologue linguiste souligne ainsi l'importance du *difficilement explicitable*, de ce qui dépasse le discours métapragmatique explicite (sous forme de référence et prédication) lors d'une interaction (1993 : 45-48). Il appelle donc à la prise en compte des qualités métapragmatiques de certains signes contextuels habituellement considérés comme non pertinents du point de vue strictement linguistique/fonctionnaliste, tels que l'intonation, l'accentuation, mais aussi par exemple les expressions faciales ou tout ce que Gumperz inclut dans ce qu'il appelle les « *contextualization cues* » (1982a : 131). Pourtant, pour acquérir une connaissance du domaine du *faiblement explicite*, Silverstein propose une étude systématique du niveau le plus explicitement métapragmatique, c'est-à-dire en particulier tout ce qui a trait à la deixis et aux *verba dicendi* d'une part, et aux performatifs explicites (Austin, 1962) de l'autre⁶³.

2.2.3 Métapragmatique et épilinguistique

2.2.3.1 Métapragmatique, langage et pratique sociale

La proposition de Canut d'analyser les marques d'une activité épilinguistique dans le discours n'est pas si éloignée de celle de Silverstein, dans la mesure où une marque, quand bien même elle serait une marque d'inconscient, est explicite. Pourtant, là où la distinction de Silverstein entre métasémantique et métapragmatique se fait plus large que ce qu'offre Canut, c'est dans la mesure où il propose un cadre théorique formalisant les liens entre langage et praxis sociale.

En effet, si le niveau métapragmatique englobe le niveau métasémantique, c'est aussi que la dimension pragmatique englobe la dimension sémantique. La production de formes linguistiques pour produire des effets de sens référentiels ou dénotatifs n'est qu'un cas particulier de la production de formes pour engendrer des effets, ou différents types d'actes de langage, qu'ils soient articulés ou non.

La vision structuraliste et saussurienne de la sémiologie s'intéressait au contenu référentiel des signes non linguistiques et a mené au développement de l'anthropologie symbolique postulant pour ainsi dire un "langage des actes", c'est-à-dire un sens métaphorique des pratiques sociales (Parmentier, 2016 : 12-13). L'anthropologie sémiotique propose de centrer cette étude sur une

⁶³ C'est ce qu'il appelle des *calibrations rapportantes* (reportive calibrations) pour les premières et nomiques pour les secondes (nomic calibrations) par opposition aux *calibrations réflexives* (reflexive calibrations) qui sont les plus implicites et basées sur des index ou des icônes plutôt que sur des symboles, et ayant trait aux phénomènes d'hétéroglossie (voicing) bakhtiniens ainsi qu'à la fonction poétique du langage (Silverstein 1993 : 48-53).

analyse non métaphorique — c'est-à-dire métonymique, dans le paradigme de Jakobson (1971 [1956] : 76-82) — des pratiques sociales. Il ne s'agira donc pas de considérer une interaction sociale comme représentant quelque chose ou jouant un mythe par exemple, mais plutôt de comprendre l'agencement entre ensembles de signes indexicaux, dont certains ont un sens conventionnel (symbolique au sens peircien) et d'autres non. Par exemple, au cours de n'importe quel rituel, on accordera une importance centrale à la poétique de l'interaction, en observant quelle forme advient à quel endroit et à quel moment et à quelle(s) autre(s) elle s'oppose plus ou moins immédiatement. Parmi ces formes, certaines sont explicitement symboliques, reconnues comme telles par les locuteurs, mais nécessairement fondées sur une base iconique-indexicale. Ainsi, si tout fait signe, tout ne fait pas signe de manière sémantico-référentielle. C'est avant tout de manière iconique-indexicale que *tout ce qui peut être distingué comme partie d'un tout*, comme ayant des qualités propre, fait signe.

Si la dimension sémantico-référentielle est importante, elle ne justifie pas l'exclusion de l'analyse des pratiques en tant que formes ayant des effets de sens non référentiels. En somme, la théorie métapragmatique propose un modèle pour étudier la place des pratiques langagières parmi les pratiques sociales, dans la mesure où elles permettent de rendre explicite un certain ordonnancement métapragmatique du monde. Les lois, les proverbes ou les fables sont, par exemple, autant de discours métapragmatiques qui régissent ce qui peut ou doit être fait, non pas simplement dans la mesure où ils ont un sens caché (un contenu), mais bien parce qu'ils soutiennent une certaine effectivité du langage, un niveau métapragmatique supérieur.

2.2.3.2 Épilinguistique et subjectivité

L'approche de Cécile Canut apporte néanmoins, de son côté, un intérêt non négligeable dans la mesure où elle place la subjectivité des locuteurs au centre de ses préoccupations. Là où les anthropologues sémiotiques s'occupent bien souvent du développement d'un modèle, ou en d'autres termes d'un "métalangage", permettant de se distancier le plus possible dans leur discours du "locuteur lambda", ils reproduisent en pratique la distinction revendiquée par Culioli, et dont Canut proposait de se distancier. En effet, accordant une place clé à la coconstruction du savoir, l'analyse interlocutive et interdiscursive des positionnements épilinguistiques proposée par Canut prend bien plus pour objet le questionnement des catégories dominantes et le développement d'une recherche engagée non seulement à travers un travail très proche du terrain et une visibilité des sujets dans le

compte rendu ethnographique, ou plutôt anthropographique, pour reprendre le terme qu'elle propose pour rompre avec une vision ethnociste (Canut, 2017).

En somme, d'un point de vue métapragmatique, les anthropologues linguistes dans la lignée de Michael Silverstein adoptent, à travers le développement et l'utilisation d'un métalangage opaque souvent utilisé pour parler de la "culture" des Autres, un positionnement en surplomb qui les place non seulement par rapport aux autres anthropologues et sociolinguistes qui peinent parfois à appréhender les enjeux développés dans leurs textes, mais aussi par rapport à leurs "consultants" sur le terrain trop régulièrement invisibilisés derrière des "cultures" décrites.

Chez Canut l'étude des discours épilinguistiques et des subjectivités qui y affleurent se place au contraire dans une pratique reconnaissant le savoir des interlocuteurs, rendant compte de conversations, entre autres pratiques intrinsèquement politiques parce qu'interlocutives, sans pour autant fantasmer de donner la parole aux sans-voix ou aux subalternes (Spivak, 1993 [1988]). En revanche Silverstein propose de développer un arsenal théorique permettant de faire le lien entre une linguistique de la langue, informée par les pratiques, et une étude du langage en tant que fait social, informé par l'étude linguistique, tout en cherchant à prouver la supériorité théorique de ce modèle (et par là même son universalité) par rapport à des modèles profanes supposés incapables de produire un savoir aussi pertinent.

Cette subjectivité que Canut a toujours défendue est sans doute à mettre en parallèle avec ce que Rancière appelle l'émancipation, ou subjectivation politique. Pour le philosophe, le politique est constitué de deux processus contradictoires au cœur de ce qu'il appelle le litige politique. D'un côté, le processus de *police*, qui consiste à l'attribution dénombrable et finie des places et des fonctions, c'est-à-dire l'ordonnancement hiérarchique d'un certain nombre de sujet auxquels une place est donnée. De l'autre, le processus d'*émancipation*, ou de subjectivation, désigne l'apparition de subjectivité au-delà des places et des fonctions établies par le compte policier. Ce processus est fondé sur la présupposition de l'égalité (notamment des intelligences) et la pratique de sa mise en œuvre toujours exceptionnelle et jamais définitive.

On peut donc considérer l'analyse des discours épilinguistiques comme une analyse des discours sur le langage et les pratiques langagières dans la mesure où ceux-ci sont exceptionnellement, et de façon toujours temporaire, les lieux d'une subjectivation politique en tant que remise en cause d'un ordre métapragmatique, à travers l'apparition (indexicale) d'un voix subjective (pragmatique) là où il n'y avait précédemment que du bruit, et ainsi le réagencement d'un autre niveau métapragmatique prenant en compte cette subjectivité émergente.

Le niveau épilinguistique sera donc compris comme la remise en cause incessante d'une certaine mise-en-ordre (un certain ordonnancement) métapragmatique par des irruptions pragmatiques marginales de subjectivité issues du désordre indexical hétérogène existant au-delà de cet ordonnancement. En d'autres termes, en remettant en cause les catégories fixées dans un ordre métapragmatique existant, en les dépassant, les discours épilinguistiques participent à la remise en cause des distinctions pertinentes inhérente au processus de subjectivation. À l'inverse d'une fonction métapragmatique permettant la raréfaction de l'indexicalité (c'est-à-dire permettant d'indiquer *certaines choses et pas d'autres*), l'activité épilinguistique en tant qu'activité subjective désignera pour moi la perpétuelle potentialité de l'un « en plus » (Rancière, 1998 : 238), qu'il s'agisse d'une contradiction ou d'une mésentente ou de toute autre occasion de re-marquer l'hétérogénéité constitutive du sujet parlant et de son parler en interlocution. Les discours épilinguistiques seront appréhendés comme les pratiques réflexives inhérentes au processus de subjectivation central à la dialectique entre les niveaux pragmatique et métapragmatique⁶⁴.

Alors que l'ordonnancement métapragmatique permet le cadrage d'une interaction et son explicitation, ce que j'appellerai la *subjectivation épilinguistique* — appréhendable à travers ses marques discursives — relève bien plus du domaine du malentendu, du désalignement (Schegloff, 1996 : 60), de l'incertain, et de l'apparition potentielle d'une voix en marge du discours.

Conclusion : Langage, territoire, histoire et subjectivation politique

Dans ce chapitre j'ai posé le cadre théorique qui sous-tendra les analyses proposées dans cette thèse. Rejetant l'idée qu'une langue appartient *a priori* à un territoire et insistant sur le caractère processuel et réflexif de l'association de façons de parler à des espaces, des temporalités et des figures stéréotypées, je proposerai donc une étude du processus politique en discours d'association entre registres autonomisés (réifiés) et territoires individualisés.

À travers l'articulation entre la théorie métapragmatique et celle des discours épilinguistiques, je proposerai d'analyser les discours des sujets parlants en tant que manière d'occuper le territoire et l'histoire à travers des pratiques métapragmatiques non seulement en discours articulé mais aussi à

⁶⁴ Si la pragmatique est parfois entendue comme excluant la possibilité d'un inconscient, je me rattacherai ici à la proposition de Vincent Crapanzano (1993 : 307), qui défend efficacement l'idée que ce que Freud appelle le transfert en psychanalyse est en fait une manifestation pragmatique (indexicale) de l'inconscient.

travers gestes, intonations, silences. L'analyse de discours en interaction me permettra de faire apparaître la subjectivité inhérente à toute occupation du chronotope (ce que Kockelmann, 2006b, appelle la *résidence*) et à tout mise-en-image du chronotope (ce qu'il appelle la *représentation*, Kockelman, 2006c) à travers les discours portant sur le langage.

Conclusion de la première partie

J'ai commencé par aborder la question de la construction du territoire de Ferrières-sur-Sichon à partir d'un signe — le mot « frontière » — tel qu'il est employé dans la communication officielle de cette commune rurale du centre géographique de la France. J'ai montré que l'emploi de ce terme était paradoxal, et que, selon les occurrences et les contextes, la position frontalière associée à celui-ci pouvait être prise comme un atout ou une tare. Puis j'ai présenté mon travail anthropographique en tant que travail de construction d'un terrain à travers notamment la définition interlocutive des personnes qui participeraient ou non à ma recherche.

Ensuite j'ai présenté mon cadre théorique en partant des notions de diglossie et de communauté de parole, en faisant apparaître les limites des deux approches. J'ai montré l'intérêt du concept de chronotope pour appréhender les rapports entre langage et espace, rapports trop souvent réduits à l'*hypothèse géolinguistique* supposant qu'une façon de parler vient d'un endroit. J'ai fait apparaître l'importance du processus de mise-en-registre dans la production de communautés de parole et de communautés linguistiques.

Ayant montré l'importance de la réflexivité langagière dans la production de registres et de leurs connotations (dont celle d'être local ou non), j'ai poursuivi en présentant des théories de la réflexivité langagière : celle des fonctions du langage selon Jakobson et notamment la fonction métalinguistique ; celle développée à sa suite par Michael Silverstein à partir de la sémiotique de Charles S. Peirce et autour du concept de métapragmatique. J'ai ensuite présenté la théorie des imaginaires linguistiques d'Anne-Marie Houdebine, issue du fonctionnalisme d'André Martinet puis celle des discours épilinguistiques développée par Cécile Canut, s'en écartant et se focalisant sur la dimension subjective du rapport au langage.

Pour finir, j'ai articulé les cadres théoriques américains et français en proposant de considérer la dimension épilinguistique des discours réflexifs sur le langage comme une remise en cause de l'ordre métapragmatique inhérente à un processus de subjectivation épilinguistique (et politique au sens de Rancière, 1998).

Partie 2 :

Patois, territoire et frontières

Prolégomènes

À la partie 1, j'ai évoqué ma première rencontre avec Éric Balichard, président de la chasse de La Guillermie quand il m'a assuré qu'« exactement le même patois » était parlé à Ferrières, Lavoine et La Guillermie. Ce chasseur d'une bonne cinquantaine d'années originaire d'un hameau à la frontière farréro-guillermiaude⁶⁵ parle le patois quotidiennement avec ses voisins, son frère ou encore des personnes plus âgées, notamment sa mère, encore en vie au début de mon travail.

Ma présupposition qu'il y a des différences territoriales entre les patois de *chaque commune* — qu'Éric a niées — ne vient pas de nulle part et elle est, d'ailleurs, largement répandue. Un jour, au début de ma recherche, je discute de mon travail avec ma tante parisienne propriétaire d'une maison dans le bourg de Ferrières. Celle-ci, qui ne vient sur place qu'en vacances de manière relativement irrégulière, ne parle pas et ne comprend pas le patois. Pourtant, elle me dit que dans la commune voisine le patois « change », en d'autres termes qu'il est différent de celui de Ferrières. Laisant une place au doute, je lui réponds que je ne sais pas, ce à quoi elle rétorque : « Moi, je sais. » C'est de cette certitude qu'il sera question tout au long de cette partie.

Je n'essayerai pas ici de prouver que l'un ou l'autre de mes interlocuteurs avait raison, car il est toujours possible, à une échelle ou une autre, de trouver des critères de distinctions entre façons de parler. Dès lors, la réponse en faveur de la certitude de ma tante est prédéterminée : on trouvera nécessairement une différence linguistique, et quand bien même celle-ci ne correspondrait pas à une frontière communale, le simple fait de postuler l'importance de la limite des communes oriente l'interprétation territoriale comme étant la plus pertinente. En revanche, prenant au sérieux le commentaire épilinguistique (empreint de subjectivité et dépassant un ordonnancement métapragmatique hégémonique) d'Éric, je me dois de comprendre l'idée que "chaque commune a son patois" comme étant une construction idéologique qui n'est particulière ni à ma tante en tant que francophone parisienne ayant des attaches à Ferrières (son père en était originaire), ni même aux locuteurs de patois qui m'ont étayé cet argument par des exemples. Au contraire, cette idée est soutenue par un ensemble de discours historiques construisant le patois (quel qu'il soit) comme signe du territoire local, ou plus précisément communal. Dans cette partie je m'emploierai à analyser le processus de construction des patois en tant que signes partageant des qualités avec le territoire (rhèmes, en termes peirciens, à travers le processus de rhématisation), voire en tant que

65 *Entre Ferrières et La Guillermie.*

qualités de celui-ci, au sein de ce que j'ai appelé une *hypothèse géolinguistique* rarement questionnée, si ce n'est, en l'occurrence, par Éric Balichard.

A. Considérations théoriques : Où les langues existent-elles ?

J'ai établi au chapitre 2 (point 2.2.3.4) que le concept de registre (au sens d'Agha 2003, 2005, 2007a, 2016) est plus opérant pour mon propos que celui de langue, car il implique une définition intersubjective d'ensembles de signes reconnus et associés par des locuteurs à différents types sociaux. Il n'est donc pas utile ici de revenir sur le concept de langue, par ailleurs largement débattu (voir par exemple Trimaille & Matthey, 2013 ; Sériot, 1996 ; Canut, 2000b, 2007 ; Calvet, 2004), si ce n'est pour rappeler que, pour moi, une langue est un registre qui a réussi (pour paraphraser Lodge, 1993), et qu'il n'est pas question de savoir objectivement si les langues existent en tant que telles, mais plutôt où, quand et comment elles existent (ou n'existent pas) intersubjectivement.

J'ai déjà abordé la question du "comment" en évoquant le métalangage, la métapragmatique et l'épilinguistique en tant que modes de production d'ontologies linguistiques : si les registres existent et peuvent entraîner l'existence de langues, c'est à travers des processus sociaux réflexifs inhérents au langage humain. En somme, les langues existent dans les discours sur les langues, dans les comportements discriminants de locuteurs vis-à-vis d'écarts par rapport à une norme présumée et ainsi inscrite d'une façon ou d'une autre dans les pratiques, au niveau métapragmatique. Il reste donc à définir précisément cet *où* (et *quand*) auquel le patois et son ontologie sont associés, ce que j'ai appelé jusqu'à présent sans le définir le *territoire*.

B. Le territoire en tant que texte

i. Définir le territoire

Sans supposer que l'étymologie d'un terme définisse directement son usage actuel, je commencerai par quelques considérations sur l'histoire du terme *territoire*, avant d'aborder certains de ses usages actuels en géographie humaine et géohistoire. Le terme *territoire*, qui « se répand au

XVIII^e s[*siècle*] », « désigne d'abord une étendue de terrain sur laquelle est établie une collectivité, spécialement qui relève d'une juridiction (1680), de l'autorité d'un État (1756) » (Rey, 2004). Ainsi, c'est d'abord une définition officielle, légale, qui s'applique au terme, qui sera ensuite appliqué, par extension au domaine de l'éthologie (territoire d'un animal, *ibid.*).

Cette définition historique implique déjà un rapport entre un groupe humain — ici, la « collectivité » — et une portion de terre, cette « étendue de terrain ». Ce rapport est établi politiquement par une instance juridique ou étatique : c'est cette juridiction ou cet État qui interprète la collectivité comme correspondant à une division⁶⁶ de la terre sur laquelle circulent les humains et, inversement, l'étendue de terrain peut être prise pour interprétant du rapport entre l'autorité et le groupe sur lequel elle s'exerce ou est exercée. Dans cette mesure, on peut comprendre le territoire comme signe d'un rapport de pouvoir fondé sur la définition d'un groupe humain à travers sa localisation dans l'espace et la capacité d'une autorité à avoir un effet sur celui-ci en fonction de cette localisation.

Cette définition n'est, en somme, pas si éloignée de certaines analyses plus récentes du territoire, notamment en tant que fondement spatial de l'émergence de l'État-nation occidental (Elden, 2013 ; Debarbieux, 2015 : 20). Le paradigme de territorialité proposé par Claude Raffestin (1986) semble notamment pertinent puisqu'il généralise le rapport entre groupe humain et étendue de terre en proposant d'analyser « une relation complexe entre un groupe humain et son environnement » (1986 : 94). Ne se limitant plus au territoire en tant que délimitation officielle (Verdier, 2009b : 38) ayant un effet (pragmatique puisque légal) sur une population⁶⁷, l'auteur propose de se focaliser sur « les instruments et les codes des acteurs qui ont laissé des traces et des indices dans le territoire » (*ibid.*). L'importance des signes apparaît ici comme centrale : les codes impliquent des symboles peirciens, les traces et les indices⁶⁸ sont des index, et les instruments, définis par les qualités qui constituent leur affordance en tant que telle, sont des icônes. En somme, l'approche de Raffestin, si elle ne l'explique pas toujours ainsi, est saturée de réflexion sémiotique, et celui-ci propose même de comprendre la territorialité et le territoire comme traductions (*ibid.* : 94), ce qui implique la compréhension du territoire comme interprétant. C'est pourquoi j'appréhenderai ici le territoire à travers l'approche sémiotique peircienne proposée au chapitre 2, et informée par les réflexions de géographes et géohistoriens (voir notamment Verdier, 2009a, pour une discussion des rapports entre territoire et mémoire en géographie et histoire).

66 Sans doute, la notion d'étendue offre-t-elle une perspective inverse à celle de division, mais les deux termes, et c'est là ce qui importe, impliquent une limite.

67 Les personnes participant à la définition et la délimitation officielle du territoire ou officiellement chargés d'exercer l'autorité seront également compris comme parties de cette population.

68 Pour Deleuze et Guattari, plus généralement, les « signes territoriaux » sont des indices (1980 : 72).

ii. Mise-en-texte et interprétation de la texture du territoire

α. Enterritorialisation par indexicalisation

Le territoire peut être compris comme signe d'un processus d'interprétation tant référentiel que non référentiel (pragmatique) de la terre par un groupement humain, et analysé de deux manières différentes et complémentaires. Dans un premier temps il peut être compris comme issu d'un processus d'interprétation par indexicalisation : un groupe de personne est mis en rapport avec le terrain qui lui est contigu et ce terrain est pris pour signe indexical de ce groupe à travers la production de l'interprétant *territoire*. Partant, on peut définir l'ensemble des unités contiguës entrant dans la définition de ce territoire, en définir *l'étendue*, tant par l'addition de surface, que ce soit un millimètre carré ou des milliers d'hectares, que par l'addition d'autres signes contigus, par exemple des lieux de mémoire portant la trace évidente et mise en avant d'une historicité (Verdier, *ibid.* : 13).

Dans cette mesure, en tant qu'ensemble relativement homogénéisé de signes coprésents et décontextualisables, puisqu'il peut être considéré comme une entité singulière, le territoire peut aussi être compris comme *un texte* au sens de Silverstein et Urban (1996 : 2). Ainsi, tous les signes qui en font la *texture* — allant par exemple de l'odeur de résine dans une plantation de sapins à flanc de montagne à la sensation de chaleur moite d'un été lourd, en passant par la prononciation reconnue comme typique d'un habitant ou un mot considéré comme étant "du coin", mais aussi un clocher ou un monument aux morts — peuvent être compris comme éléments du cotexte territorial. Pourtant ce qui fait partie du texte, du cotexte et du contexte n'est pas prédéfini une fois pour toutes et c'est justement le travail de mise-en-texte ou d'entextualisation (Bauman & Briggs, 1990 ; Silverstein & Urban, 1996 ; Masquelier, 2015) qui m'intéressera ici. Je m'intéresserai en effet à la manière dont un ensemble de signes se stabilise plus ou moins par rapport à un co(n)texte qu'il définit et qui le définit, me focalisant sur ce qui en fait partie et ce qui n'en fait pas partie, mais aussi ce dont il fait partie et ne fait pas partie.

En appréhendant le territoire en tant que texte et les processus d'entextualisation du territoire, je m'intéresserai en définitive aux processus de déterritorialisation/reterritorialisation proposés par Deleuze et Guattari (1980), et auxquels Raffestin accorde aussi une importance centrale (bien qu'il ne les cite pas, 1986 : 91). Dans *Mille Plateaux*, les deux philosophes proposent une illustration particulièrement éclairante à mon sens du processus de déterritorialisation/reterritorialisation. Leur

exemple est celui d'une orchidée dont une partie de la fleur est reconnue par les guêpes comme étant une guêpe. Voulant s'accoupler avec celle-ci, les guêpes viennent se poser sur l'orchidée et prennent donc part au processus de pollinisation de la fleur, et de reproduction sexuée de la plante. Ainsi : « L'orchidée se déterritorialise en formant une image, un calque de guêpe ; mais la guêpe se reterritorialise sur cette image. La guêpe se déterritorialise pourtant, devenant elle-même une pièce dans l'appareil de reproduction de l'orchidée ; mais elle reterritorialise l'orchidée, en en transportant le pollen. La guêpe et l'orchidée font rhizome, en tant qu'hétérogènes » (Deleuze & Guattari, *ibid.* : 17).

La fleur fait donc signe pour la guêpe : dans l'interprétation pragmatique de la guêpe, la fleur n'est plus fleur, mais guêpe avec laquelle la guêpe interprétante veut s'accoupler. Cette production sémiotique déterritorialise la fleur, qui induit la production d'un signe dans lequel elle n'est plus elle-même. Pourtant la guêpe est elle-même déterritorisée puis reterritorisée à travers son interaction au sein d'un système plante-guêpe dont elle n'est qu'une partie, un ensemble textuel qu'elle compose tout en en questionnant la marge. Avant d'interpréter l'orchidée comme un partenaire sexuel (et textuel), la guêpe lui était tout à fait extérieure, elle entretenait des rapports contextuels avec la plante ; en voulant s'accoupler avec elle, elle devient co-texte de la plante au sein du texte symbiotique plante-guêpe.

Au sein de rapports interprétatifs de déterritorialisation/reterritorialisation, une distinction entre texte et co(n)texte est établie de manière dynamique et contingente (la guêpe aurait pu passer son chemin sans reconnaître l'orchidée). Chaque signe d'un territoire donné peut donc être déterritorisé et reterritorisé : un usage langagier en chronotope sera isolé en étant nommé "patois" et ainsi déterritorisé puis reterritorisé à travers son association à un toponyme : "de Ferrières" par exemple.

β. Enterritorialisation par iconicisation

Si le territoire peut être compris comme un agrégat de l'ensemble des signes qui le constituent — ce que j'ai appelé le processus d'interprétation par indexicalisation — ces signes sont eux-mêmes souvent produits en tant que parties du territoire, ce que j'appellerai le processus interprétatif d'iconicisation.⁶⁹ Ce processus interprétatif (et productif) du territoire a trait à la reconnaissance de ses qualités propres, parmi lesquelles la plus importante est sans doute son « étendue ». Cette délimitation du territoire advient notamment à travers le tracé de la frontière qui,

⁶⁹ Je ne parle pas ici du processus de rhématisation proposé par Gal et Irvine (1995), et initialement nommé *iconisation*.

en soi, constitue un acte sémiotique interprétant, ce qui donne à celle-ci sa dimension praxéologique (Auzanneau & Greco, 2018 : 16). À travers la pratique de circonscription, un espace est déterritorialisé dans la mesure où il cesse d'être compris en continuité avec ce qui l'entoure, il devient autre (Deleuze & Guattari, 1973 : 170-171). Bien entendu la pratique de circonscription (de tracé de frontière, quelle qu'elle soit) implique nécessairement une reterritorialisation en tant qu'entité délimitée, en l'occurrence littéralement en tant que territoire. Paradoxalement, apparaît ainsi la dimension nécessairement déterritorialisée du territoire en tant que texte, en vertu de la nécessaire décontextualisation/recontextualisation inhérente au processus de mise-en-texte et donc de mise-en-territoire. Le processus de mise-en-texte correspondant au rapport entre déterritorialisation et reterritorialisation, l'on pourra parler de *rappports géographiques d'enterritorialisation*, c'est-à-dire notamment de rapports émergents entre un territoire et les territoires contigus et juxtaposés et de ceux-ci avec le territoire qui les enchâsse.

Afin d'éviter une vision réductrice de la frontière en tant que simple ligne tracée sur une carte, un autre exemple zoologique me semble pertinent. Comme le rappellent Deleuze et Guattari : « Le territoire, c'est d'abord la distance critique entre deux êtres de la même espèce : marquer ses distances » (1980 : 393). On fera sans difficulté le lien avec la pratique consistant à « marquer son territoire », par laquelle les signes olfactifs déposés à certains lieux indexent la présence d'un animal. Ces signes, contrairement à une palissade, un grillage ou un mur, sont diffus dans l'air et pourront, pendant un certain temps, être interprétés, selon la sensibilité des autres animaux. Ici la frontière entre l'espace de diffusion de l'odeur et son extérieur sera non seulement graduelle, mais aussi temporaire, et impliquera ainsi autant de pratiques de re-marquage. Dans le domaine spécifiquement humain, la frontière peut aussi prendre des formes et des natures pour le moins hétérogènes.

C. La frontière en tant que territoire

i. Différentes façons de dessiner les frontières

L'ouvrage collectif de Michelle Auzanneau et Luca Greco (2017) offre un excellent panorama de différentes modalités de « dessin » des frontières, à l'interface entre langage et société. Tout d'abord, on peut identifier les frontières plus ou moins ancrées dans un espace : frontières linguistiques telles qu'elles sont mises en pratique sur le territoire et le langage plus ou moins

associé à celui-ci (Gasquet-Cyrus, 2017 ; Fernández Vavrik, 2017 ; voir également Hambye, 2009), les frontières territoriales dans la mesure où elles engendrent des performances sémiotiques et sociolinguistiques (manifestations, transgressions, bricolage, Tocilovac, 2017 ; Mondada, 2017), les frontières entre catégories sociales (hommes/femmes, familier/étranger, etc., Blidon, 2017), les frontières entre les langues (Léglise, 2017). Ensuite, elles peuvent être comprises d'un point de vue plus linguistique et discursif, dans les positionnements énonciatifs (Moïse, 2017), ou en tant que prérequis à tout exercice de distinction et donc de compréhension (Nicolaï, 2017).

Les différentes façons d'appréhender la frontière dans cet ouvrage dépassent une distinction généralement mobilisée dans les publications anglophones entre *border* et *boundary*, le premier terme désignant plutôt une frontière territoriale alors que le second évoque une frontière sociale ou tout du moins abstraite. La prise en compte de cette distinction est heuristique dans la mesure où elle permet d'isoler deux dimensions de la frontière et de les articuler, comme l'a fait Didier Fassin (2011) en défendant l'idée que la gestion policière des frontières territoriales permet la production et le maintien des frontières sociales.⁷⁰

Face à cette grande diversité de limites et de distinctions, se dessinent autant de modalités du territoire et des rapports de déterritorialisation/reterritorialisation. On l'a vu avec l'exemple de l'interaction orchidées/guêpe, ces rapports peuvent questionner la frontière notionnelle (Culioli, 2000 [1990] : T1 86) entre fleur et insecte, en l'occurrence. Pour ce qui est de l'exemple du marquage olfactif du territoire, c'est bien la frontière territoriale dans l'espace (voir *infra*) qui est en jeu, mais la définition même du tracé de cette frontière pose problème, elle se fait épaisse (Monod-Becquelin, 2012 ; Omoniyi, 2014, parle de *borderlands*) et peut même être appréhendée, par métonymie ou non, comme *étant* le territoire lui-même. C'est ce qui advient à Ferrières quand la frontière présumée entre provinces d'Ancien Régime est remobilisée et résinifiée en tant qu'« attrait » du territoire actuel : elle est interprétée à la fois comme un signe du territoire, et, à son tour, comme une qualité du territoire et le territoire lui-même (voir chapitre 1).

ii. La frontière comme lieu

Si la frontière épaisse ou « frontière comme lieu » (Desclés, 2012 : 4) peut être comprise elle-même comme un territoire, je l'appréhenderai donc, elle aussi, en tant que texte pris dans des rapports sémiotiques d'entextualisation. En tant que signe, la frontière présuppose un objet et engendre un interprétant. Par exemple une frontière peut être le signe indexical d'un traité de paix

⁷⁰ Remarquons qu'il n'est sans doute pas anodin qu'un sociologue francophone ait écrit cet article en anglais, profitant de l'ambiguïté bienheureuse due au terme unique frontière en français, par rapport à la distinction anglaise.

entre deux groupes rivaux, pouvant engendrer tant le tracé d'une ligne sur une carte que la construction de fortifications. Ainsi, si la frontière présuppose et engendre d'autres signes, c'est qu'elle s'inscrit dans un processus sémiotique historique, celui de la constitution et de la resignification des textures et textes territoriaux.

En géographie, la vision du territoire comme palimpseste, ce parchemin maintes fois effacé plus ou moins efficacement et portant donc les traces de textualités antérieures affleurant çà et là parmi les formes du dernier texte écrit, a laissé la place à une approche plus dynamique, celle du morphogène. De la métaphore d'un support matériel pour plusieurs couches de texte successives, on est passé à la prise en compte d'« éléments qui transmettraient des modes d'organisation du territoire bien après leur époque de création ou de fonctionnement » (Verdier, 2009a : 13). Pour filer cette métaphore du parchemin, je dirai que le fait de considérer le territoire en tant que texte pris dans des processus de mise-en-texte, me permettra de prendre en compte des façons d'écrire passées du parchemin au papier, du manuscrit à la feuille imprimée, du cahier à l'écran d'ordinateur. Le cadre de production des formes change lui-même de forme et de nature, mais on peut déceler cependant une certaine continuité dans les manières d'agencer ces formes, manières définies au niveau métapragmatique (voir chapitre 2).

D. Le territoire dans l'espace

Si je me suis focalisé sur le territoire, c'est qu'en tant que signe composé de signes contigus, celui-ci apparaît spontanément comme un objet sémiotique. Pourtant, la proposition d'appréhender le territoire et sa frontière plus ou moins épaisse en tant que texte, laisse en suspens une question fondamentale pour les géographes : celle de l'espace. Or si le territoire présuppose un mouvement paradoxal de déterritorialisation/reterritorialisation, un premier tracé de frontière, c'est bien qu'on suppose que quelque chose était *là* auparavant. Pour Raffestin comme pour d'autres, l'espace est bel et bien la « matière première offerte à l'action humaine » (1986 : 91), ce qui va à l'encontre de la thèse convaincante d'Henri Lefebvre (2000 [1971]), pour qui l'espace est un produit, et donc pas une matière première.

i. Lefebvre et la production de l'espace

À mon sens, et me référant aux arguments de Lefebvre, un espace vide⁷¹ ne saurait préexister aux pratiques spatiales de l'être humain, pratiques qui impliquent des représentations de l'espace et un espace de représentation. Selon lui, trois niveaux de production de l'espace coexistent : l'espace des pratiques (espace perçu), les représentations de l'espace (espace conçu) et l'espace de représentation (espace vécu) (Lefebvre, 2000 [1977] : 49-50). Pour l'auteur, « [l]a pratique spatiale d'une société secrète [*sic*] son espace ; elle le pose et le suppose, dans une interaction dialectique : elle le produit lentement et sûrement en le dominant et en se l'appropriant » (*ibid.* : 48). C'est sur cet espace des pratiques que seront construites les représentations de l'espace, c'est-à-dire les conceptions dominantes de l'espace, celles des urbanistes ou des scientifiques par exemple qui imposent un ordre, celui des dominants, à l'espace des pratiques (*ibid.* : 43). Enfin, c'est aussi sur l'espace des pratiques, mais en opposition avec les représentations de l'espace, qu'est constitué l'espace de représentations, qui est celui des dominés, de l'officieux, du particulier potentiellement révolutionnaire (*ibid.* : 49).

Si l'espace est produit, à travers les pratiques spatiales, les représentations de l'espace, et l'espace des représentations, alors on peut considérer que plutôt que de n'être « qu'une matière première » du territoire (Raffestin, 1986 : 91), il a déjà sa territorialité (notamment en raison de son historicité qui, elle-même, a une géographie, comme dirait Christian Grataloup, 2009). Si l'espace est produit, c'est *quelque part* et *à un moment donné*. Sans doute la simple distinction du chronotope en deux entités bien distinctes *espace* et *temps* correspondant à deux disciplines d'ailleurs concurrentes (géographie et histoire) n'est-elle pas étrangère à un premier geste déterritorialisant/reterritorialisant de production de l'espace : détaché de son histoire, l'espace fuit le territoire, est rendu positif, homogène et non politique.

ii. Le territoire comme espace vécu

L'espace ne peut être produit que si on l'interprète, soit de manière référentielle, en le "décrivant", en le concevant, soit de manière non référentielle — mais néanmoins sémiotique — en l'aménageant, en l'occupant, deux modes sémiotiques correspondant à l'espace conçu pour le

⁷¹ Ce concept de l'espace vide remonte à Newton, et peut même, selon Setha Low (2016 : 15), être compris comme issu de conceptions médiévales des choses. Pour David Harvey (2019 [2006]) on peut articuler trois manières dont les humains conceptualisent l'espace : absolu, relatif, et relationnel. La première conçoit l'espace en tant que chose en soi, préexistant aux objets qui l'occupent. La seconde conçoit l'espace en tant que relation entre des objets qui existent et rentrent en relation les uns avec les autres. Enfin l'espace relationnel, selon David Harvey conçoit les objets comme n'existant que par leurs relations à d'autres objets.

premier et l'espace perçu pour le second. Entre ces deux modes sémiotiques, demeure l'espace vécu, est c'est bien ce type d'espace, l'espace de représentation conceptualisé par Lefebvre, qui est associé au concept de territoire (par exemple par Guy di Méo, 1998). Le territoire en tant qu'espace vécu, ou l'espace vécu comme territorialité, peut être compris comme un jeu de placements et de déplacements de frontières démultipliées qu'on pourrait voir comme perpendiculaires aux lignes de fuites de Deleuze et Guattari. La territorialité implique, comme on l'a vu, son au-delà, l'*autre* territoire déterritorialisé, l'unité contiguë qui le définit et le délimite, impliquant par là même sa nécessaire reterritorialisation.

À un autre niveau, le concept de territoire implique la mise en contiguïté de signes hétérogènes : lieux, non lieux, ruptures, vides (Debarbieux, 1996 : 14-15). À ce titre, il s'agit donc d'agrèger des signes contigus pour produire un métasigne, un hyperonyme, ce signe composé de tous les signes (notamment les lieux) ou inversement de considérer un signe comme composé de ses parties et d'isoler les méronymes qui font un territoire. L'évocation d'un des signes du territoire en viendra à évoquer non seulement l'ensemble territorial, mais aussi potentiellement chacun des signes isolés le composant. La reconnaissance de ces signes individuellement implique un processus de déterritorialisation suivi — "médiatement", soit par l'intermédiaire d'un index — de la reterritorialisation qu'implique leur reconnaissance en tant qu'index du territoire.

C'est pourquoi un mode indexical de production de l'espace pourra être compris également comme un processus d'agrégation sémiotique — la production d'un agrégat de signes coprésents (proche de ce que Webb Keane a appelé *semiotic bundling*, 2003 : 414). L'agrégat territorial ne saurait être compris que dans le temps de sa constitution et de son agencement, ou en d'autres termes des processus d'entextualisation/contextualisation et de déterritorialisation/reterritorialisation qui ne peuvent être qu'historiques.

E. Structure de la partie

Cette thèse se focalisant sur les discours réflexifs ayant pour objet le langage, c'est à travers ce prisme que je m'intéresserai à la mise-en-texte du territoire et à la production de la frontière comme territoire. Cette partie sera consacrée en particulier à la réflexivité langagière dans les discours sur le patois en tant que pratique de production du territoire. Ainsi, je m'interrogerai sur la façon et les modalités de la production d'un texte territorial décontextualisé à travers les discours sur le langage

à plusieurs niveaux. Pour commencer, je me focaliserai sur les discours de locuteurs (chapitre 3), puis je proposerai une analyse historique de la constitution de discours légitimes sur le langage en rapport avec le territoire en France, principalement au cours du XIX^e siècle (chapitre 4), j’aborderai ensuite (chapitre 5) la mise-en-texte d’une frontière et d’un territoire — la Montagne bourbonnaise — à travers l’analyse de l’intertextualité des formulations et de performance des frontières linguistiques.

Dans le chapitre 3, j’analyserai la construction de l’*hypothèse géolinguistique* au sein de conversations que j’ai eues avec des habitants (Denis Carton, Néné Fradin et Danielle Basmaison), en m’intéressant particulièrement à la manière dont les pratiques langagières permettent de donner corps à cette association. Me focalisant sur la poétique textuelle, soit l’agencement particulier des unités sémiotiques dans le temps et l’espace, je montrerai que la production d’énoncés associant patois et unités administratives constituent une matérialité portant cette construction et l’étayant par le simple acte d’énonciation. À travers l’analyse de la matérialité langagière en interaction, je montrerai que non seulement les unités territoriales sont appréhendées comme facteur principal de la variabilité langagière, mais que la variabilité langagière permet, inversement, la qualification du territoire et, par là même, son ordonnancement.

Dans le chapitre 4 je me focaliserai sur la construction historique de l’*hypothèse géolinguistique* positivisant le lien entre langue et territoire. Ceci impliquera la prise en compte de la place du langage et des discours sur le langage dans une géohistoire de la France, et donc des rapports entre langue, territoire et histoire. J’ai défendu l’intérêt du concept de chronotope et des formulations chronotopiques au chapitre 2 (point 2.2.2.2) et ceci m’oriente inmanquablement vers une approche géohistorique, invitant à paraphraser Christian Grataloup (2009) pour proposer que l’histoire du langage (en France) a une géographie et, réciproquement, que la géographie du langage (en France) a une histoire.

Me focalisant sur la production d’unités sémiotiques en tant que parties supposées égales d’un texte territorial français dans le savoir officiel sur le langage en France depuis la Révolution, je retracerai les prémices de l’émergence d’une science dialectologique qui s’emploiera elle-même à déterritorialiser/reterritorialiser des artéfacts textuels métalinguistiques : les dialectes ou “patois”.

Le cinquième chapitre traitera de la remobilisation d’unités sémiotiques — dont notamment la frontière linguistique — dans des discours sur le langage. À travers l’analyse du compte rendu d’une « soirée patoisante », je montrerai comment différents signes du territoire sont mis en texte, produisant ainsi un ordre métapragmatique associant “un patois” avec une commune et produisant,

inversement un territoire de la Montagne bourbonnaise en tant que périphérie, notamment linguistique.

Chapitre 3 : Agencer en interaction le patois et le territoire

Introduction

Dès mes premières interactions avec des habitants de Ferrières, je suis confronté à des discours à propos du patois du Puy-de-Dôme et de l’Auvergne, des espaces géographiques entendus comme se recouvrant et opposés terme à terme à l’Allier et au Bourbonnais (voir *infra* et chapitre 1). Un jour, je croise la secrétaire de mairie de la commune dans la rue principale, alors qu’elle sort de chez elle. C’est une femme d’une soixantaine d’années qui est née et a toujours vécu dans le village avec ses deux parents jusqu’au décès de sa mère et le départ de son père pour l’EHPAD du Mayet-de-Montagne. Elle n’a pas l’air très disposée à travailler avec moi : quand je lui propose d’enregistrer une conversation, elle me demande un peu brutalement ce que je veux savoir. Je lui demande alors si elle parle patois. M’ayant répondu affirmativement, elle ajoute qu’elle a même passé l’option *Langues régionales* au baccalauréat et que c’est ça qui l’a « sauvée ». Puis, l’air de vouloir clore la conversation, et commençant déjà à partir, elle lance : « Mais le prof venait du Puy-d’-Dôme, je sais même pas si il comprenait ce que je disais. » Intrigué, je lui demande si elle a pris des cours pour préparer l’épreuve, ce à quoi elle répond : « Pour quoi faire ? J’ai appris à la maison ! » (notes de terrain du 7 août 2013).

Ce compte rendu schématique d’une interaction, simplement noté dans mon cahier quelques instants après, fait néanmoins émerger de nombreuses questions hétérogènes qui reviendront tout au long de cette thèse. Ce chapitre se focalisera notamment sur trois d’entre elles : “Patois” ou “langue régionale” ? Quels sont les enjeux de la nomination des façons de parler dans la production d’un texte territorial ? Dans quelle mesure la question de l’intercompréhension affecte-t-elle la production et l’agencement d’un texte territorial ?⁷²

Dans ce chapitre il sera question des rapports entre la production interactionnelle de la frontière linguistique et celle de la frontière territoriale, impliquant notamment la production discursive d’une

⁷² On pourrait notamment ajouter à ces questions au moins deux autres questionnements, qui auront toute leur place dans la troisième partie de cette thèse, entre autres : *Quelle est l’importance de l’institution (notamment scolaire) dans les rapports territoriaux au prisme des discours sur le langage ? Pourquoi l’apprentissage du patois est-il associé à l’espace domestique ?*

cartographie linguistique du territoire, dans laquelle les rapports d'intercompréhension (Wolff, 1959 ; Hymes, 1973 ; Costa & Bert, 2014 ; Haugen, 1966 ; Berthele & Lambellet, 2009 ; Candelier & Castellotti, 2013 ; Doyé, 2005) prendront, on le verra, une place importante.⁷³ Me focalisant sur la matérialité langagière, j'appréhenderai les pratiques comme processus de *mise-en-corps*⁷⁴ — *embodiment* (voir notamment Kockelman 2005 : 271-274 et Low 2016 : 7-8) — défini comme le passage d'une relation sémiotique de l'ordre du symbolique, fondée sur des rapports conventionnels ou habituels, à des relations sémiotiques indexicales et iconiques, fondées sur des rapports de contiguïté et de ressemblance entre formes appréhendées en fonction de leurs qualités propres et l'agencement de ces qualités en chronotope. Plus largement, je proposerai d'appréhender les formes sémiotiques dans leurs dimensions indexicale et iconique, en comprenant ces dimensions comme étant inhérentes à toute production sémiotique symbolique. Je m'emploierai en particulier à appréhender les formes linguistiques comme matérielles et juxtaposées selon une certaine métrique poétique et ayant des effets de sens non référentiel sous-tendant toute référence (voir chapitre 2).

Je m'intéresserai aux processus discursifs permettant la projection de façons de parler sur une carte discursive du territoire, et à la mise-en-texte (Masquelier, 2015 : 201 ; Silverstein & Urban, 1996) du rapport langue-territoire à travers les discours épilinguistiques sur « le patois » et le langage à Ferrières. Dans un premier temps il s'agira d'identifier quelques catégories métapragmatiques courantes utilisées pour classer le langage dans les discours, en se focalisant sur la façon dont ces catégories sont qualifiées par contraste à travers des critères hétérogènes, parmi lesquelles le territoire et la temporalité.

⁷³ La plupart des études concernant l'intercompréhension présupposent, suivant notamment le rapport Doyé de 2005, que la proximité fonctionnelle ou parenté entre les langues leur donnent une propriété intrinsèque d'intercompréhension. Pourtant, suivant Wolff (1959), il est fondamental de tenir compte de l'importance des attitudes issues de ce que j'appelle avec Canut (2000a), des positionnements épilinguistiques, sur la possibilité d'intercompréhension et la dimension politique de l'absence de celle-ci entre des "langues voisines" (comme le montre Haugen, 1966, dans les rapports entre langues nordiques).

⁷⁴ Je calque ici, à dessein, la formule sur l'expression « mise-en-mots » de Frédéric François (voir notamment François, 1995).

3.1 « Français écorché » ou « véritable langue » : proximité du *non français* et différenciation géolinguistique

3.1.1 Patois local, tradition et localités

3.1.1.1 Les « façons de parler » et le « patois local »

Un an et demi après mon retour à Ferrières, je rencontre Denis Carton (voir chapitre 1). Un jour, alors que nous dégageons un chemin dans les environs du hameau de Becouze avec mon beau-père, Carton arrive et nous propose de revenir avec son tracteur pour nous aider à remonter le bois là où il faut l'entreposer, près de la grange de ma mère. Lui ayant parlé de mon projet de thèse, je lui demande si je pourrais passer chez lui pour en discuter.

Denis a toujours vécu dans la ferme qu'il habite à présent avec sa mère âgée et dépendante, et sa femme dans un hameau juste à la frontière de la commune voisine de La Guillermie. Toute sa vie il a travaillé à l'usine tout en continuant de s'occuper de l'exploitation familiale. Aujourd'hui retraité, il continue d'exploiter sa ferme, tout en affirmant avoir "diminué". Ce septuagénaire, que les locaux appellent souvent simplement « le Carton », est un homme jovial, mais parfois sec, qui donne l'impression de savoir "mener sa barque".

Bien qu'il déclare ne pas parler patois⁷⁵, Denis affiche une idée très précise de "ce qu'est le patois", il produit sans avoir à y réfléchir un discours structuré en tension et en frontières sur le langage en territoire et dans le temps. C'est d'abord à travers le prisme de la localité que Denis ancre le langage en territoire et produit inversement un effet de hiérarchisation des langues. Nous verrons ici que ces discours rejoignent ceux de Néné et Danielle au cours d'une discussion qui a eu lieu quelques jours plus tard et permettent la construction dialogique du patois comme signe indexical du territoire en même temps que du territoire en tant que preuve de la diversité des patois.

⁷⁵ *Quand bien même il est capable de produire des phrases complètes à ma demande, et me répond en patois si je m'adresse à lui de cette façon.*

Je me rends chez Denis en décembre 2014, quelques mois après notre rencontre. Acceptant que je l'enregistre, il m'indique cependant qu'il ne parle pas lui-même patois couramment, et qu'il vaut sans doute mieux que je demande à des personnes plus âgées, comme « le P'tit Roger », le mari de Néné, avec laquelle j'ai déjà passé beaucoup de temps l'année précédente dans le cadre de ma recherche de master. C'est pourquoi, d'emblée, je me vois obligé de formuler une question afin d'éviter qu'il s'autoexclue de la discussion⁷⁶ :

Extrait 061214/1.1 : « ton avis là d'sus »

1. [...] \j'aim'rais bien connaître euh\ .h:: (.) eu::h ta façon de:
euh de voir euh les différentes façons d'parler à: /Ferrières/ euh:
comment:: (0,8) comment comment tu: : .f quel est: ton avis /là-
d'ssus/ quoi

Dans cette formulation, je prends apparemment soin de ne pas parler de “patois” en utilisant une périphrase incluant potentiellement les autres modes d'expression utilisés à Ferrières, par exemple “le français”, “le néerlandais/le hollandais”⁷⁷, “l'anglais”, mais qui pourrait très bien inclure aussi “parler poliment”, “parler grossièrement”, “se présenter”, ou autres en tant que « façons de parler ». Cependant, je cadre ma question spatialement à travers l'emploi du nom de la commune « Ferrières ». Cette formulation, comme toute autre, constitue une suggestion quant à la réponse attendue qui devra mobiliser la catégorie induite par le nom de la commune (c'est-à-dire la distinction entre différentes communes). Comme l'a montré mon exemple introductif, ma seule présence à cet endroit implique systématiquement pour mes interlocutrices et interlocuteurs que je m'intéresse au « patois » (ce que je ne contredisais d'ailleurs pas). Conformément à cette tendance, Denis va, dans sa réponse, faire l'amalgame entre ces « différentes façons de parler à Ferrières », et « le patois ».

⁷⁶ L'ensemble de la transcription de cet extrait de la conversation du 6 décembre 2014 de l'entretien est consultable en annexe 1.

⁷⁷ Une ferme dont les terrains sont contigus à celle de Denis Carton a par exemple été rachetée par des Hollandais il y a quelques années.

2.DEN (.) .h bah disons que l'\patois bah\ c'est ré- c'est /loCAL/ euh: c'est p-
(.) m's:: c'est plus que /régional/ /c'est loCAL/

Faisant écho au syntagme nominal objet « les différent' façons d'parler à: /Ferrières/ », Denis produit un prédicat, « l'patois bah\ c'est ré- c'est /loCAL/ » dont le thème est « le patois » et dont l'attribut est « loCAL ». Dans le premier élément de la paire adjacente (ma question), ce dont je parlais était ce que *je voulais savoir*, et ce que j'en disais était *la façon de Denis de voir les différentes façons de parler*. L'objet était donc une formulation englobante des pratiques langagières localisées spatialement. Dans le second, (la réponse de Denis), il prend pour thème la catégorie métapragmatique la plus évidente pour parler du langage situé à Ferrières. Il remplace le syntagme nominal « différent' façons d'parler » par un autre « l'patois », et le complément locatif « à : Ferrières » par le prédicat « c'est loCAL ».

Tour	Catégorie épilinguistique	Qualificatifs
1	façons d'parler	les ; différent' (adjectif épithète) ; à: Ferrières (complément locatif)
2	patois (c'est)	le ; LoCAL (adjectif attribut)

Tableau 2.1 : Des « façons de parler » au « patois », Extrait 061214/1

Effaçant les autres “façons de parler”, Denis va directement partir d'une catégorie linguistique présupposée et lui attribuer une qualité générale spatiale. Alors même que ma question suggérait une multiplicité des pratiques définies par leur occurrence en un lieu précis présupposé du fait de sa nomination, Denis définit une catégorie épilinguistique en nommant « le patois » *en général*. À travers l'opération de prédication construite autour du présentatif « c'est », il accorde au nom actualisé par un déterminant “le patois” un statut ontologique (quoiqu'il soit, le patois *est*), une unicité, une qualité de catégorie quasi-universelle, ou sur laquelle il peut en tout cas tenir un discours universel.⁷⁸ Pour commencer, je ne fais qu'énoncer un état affectif subjectif en discours

⁷⁸ En termes praxématiques, on a affaire ici à une présupposition de la première modalité de l'être (le nominatif simple : “c'est du patois”) réalisé dans la production de la seconde modalité de l'être à travers la phrase avec un nominatif et un adjectif « le patois c'est loCAL » (Lafont, 1984a : 38-39). Ceci répond et contraste avec ma formulation en quatrième modalité de l'être, où « l'ascendance à l'être se place [...] sous la dépendance de l'autre », où cet autre — moi même — apparaît en tant que sujet parlant dans la formulation « j'aim'rais bien connaître », associée à une formulation en cinquième modalité du faire — de l'ordre du “faire faire” — implicitement déployée

épilinguistique, qui ne constitue une demande qu'implicitement. Celle-ci est néanmoins explicitée immédiatement à travers la demande de qualification en contexte de la catégorie épilinguistique « ton avis », empreinte de subjectivité.

Ainsi s'opère un passage au cours de l'interaction d'une modalité intersubjective⁷⁹ vers un discours se rapprochant donc bien plus de la nomination simple que du rapport intersubjectif⁸⁰ ; Denis procède à l'essentialisation, la *mise-en-être* métapragmatique des catégories. En outre, il retourne la présupposition de ma question — selon laquelle il y a des « façons de parler » particulières à Ferrières à « voir », ou sur lesquelles avoir un « avis » — en ne présentant qu'une seule catégorie, d'autant plus homogène qu'il peut lui attribuer une caractéristique intrinsèque (la *localité*), qu'il présente comme pertinente pour répondre à ma question.

Au tour 2, se produit dans le discours de Denis Carton ce que les praxématiciens appellent un « ratage »⁸¹, c'est-à-dire une « [d]ysfonction apparue [...] dans la réalisation phonologique du langage (au niveau des signifiants) [qui] permet d'observer la praxis linguistique comme une activité du sujet » (Lafont, 1984c : 78-79). L'idée est ici de prendre en compte ce qui se déploie en marge de l'attendu, du « correct », du dicible ou du bien dit, ce qui me semble fondamental dans l'appréhension du processus de subjectivation politique dont parle Rancière (1998), et qui a trait, comme on l'a vu, à l'activité épilinguistique (chapitre 2, point 2.3.2). La prise en considération de ce qui produit en marge des énoncés supposément bien structurés est inhérente à la prise en compte des marques de subjectivité permettant l'analyse discursive de l'activité épilinguistique en tant qu'émancipation par rapport à l'ordonnement métapragmatique.

Et quand Denis commence par énoncer « c'est ré- » (061214/1 : 2), puis qu'il marque sa reprise en « disant ce qu'il ne dira pas » — que « c'est régional », car c'est « plus que » ça — il marque le processus de positionnement subjectif à l'œuvre dans son discours épilinguistique (Canut, 2000a). Par contraste, Denis renforce le caractère restreint du terme « local » en énonçant *par rapport à quoi* se définit cette localité, en l'occurrence le niveau régional. En outre le niveau local est bien défini explicitement comme étant *en plus* que le niveau régional. Comme nous le verrons dans ce chapitre, la distinction entre façons de parler au niveau régional a effectivement une grande

dans ma question indirecte (Lafont, 1984b : 41).

79 Ce que les praxématiciens appellent la quatrième modalité de l'être, liée au fait de « faire faire ».

80 Ce qu'en praxématique on appelle la seconde modalité de l'être.

81 La distinction fonction/dysfonction me semble relativement binaire, voire arbitraire (après tout, si l'on tire du sens de ces signes, une fonction de communication n'est-elle pas remplie?) et le terme ratage semble invoquer négativement une possible « réussite ». Je l'utiliserai ici, sans pour autant considérer qu'un énoncé présentant des ratages soit moins « réussi » qu'un autre.

importance dans le discours de Denis. Celui-ci poursuit en recadrant concrètement l'énoncé mettant en rapport patois et localité :

Extrait 061214/1.3 : « not' patois de ferrières c'est du français écorché »

3.FEL	-in-
4.DEN	\-euh\ /not' patois /d'fra-/ /de ferrières/ \c'est du:\ \c'est du\ \c'est du\ /français/ écor/ché/ \quoi\

Poursuivant sa définition, Denis requalifie « le patois » en rapport avec un *nous* à travers la mobilisation de l'adjectif possessif « not' » (061214/1 : 4). Ayant posé que *le patois* était une catégorie non seulement pertinente, mais essentielle (de l'être), il la met en rapport avec un *nous* qui, par le truchement de la catégorie épilinguistique, est associé à "Ferrières". Ainsi, on est passé de la formulation dans la première paire adjacente en termes de pratiques plurielles dans un lieu singulier, à une catégorie singulière et homogénéisée à travers une définition générale, et enfin à une catégorie singulière associée au lieu lui aussi singulier ainsi qu'à un groupe de personnes comprenant au minimum une personne (Denis lui-même) déclarant ne pas le parler⁸². Denis entérine ainsi subrepticement la qualité du patois réifié en tant que possession (par l'usage d'un possessif) du groupe auquel il s'associe, c'est-à-dire en tant que *patrimoine*. De proche en proche, si le patois est local, qu'il est de Ferrières et qu'il est *nôtre*, il joue un rôle de médiateur entre ce *nous* possesseur et le génitif *de* Ferrières. En d'autres termes, si le patois est à *nous* et qu'il provient de Ferrières, c'est que ce *nous* et Ferrières sont intimement liés, que *nous* est *de Ferrières*.

Je reviendrai plus bas sur la catégorie « français écorché ». Pour l'instant, focalisons-nous sur la manière dont Denis déploie son discours de définition du patois en tant que *local* :

Extrait 061214/1.4 : « chaque localité a son patois »

8.DEN	.f:: et après \bon bah\ \c'est bien/ d'garder /je pense/ \notre euh\ (.) patois /loCAL/ \quoi\
9.FEL	(.) /ouais/

⁸² L'enregistrement s'ouvre sur une séquence (non transcrite ici) de négociation entre Denis et moi, où celui-ci vient manifestement de me dire qu'il ne parlait pas, et où je lui explique que je ne m'intéresse pas qu'au fait de parler patois, mais aux discours sur le patois, d'où émerge ma question sur « les façons de parler ».

10.DEN	chaque euh: locali/té/ a son /paTOIS/ et c'est bon bah c'est (0,6) j'trouve qu'c'est bien d'garder \euh\
11.FEL	(.) /ouais ouais\
12.DEN	(.) cette /tradition/ quoi [...]

3.1.1.2 Shifters, métrique, et association localité/tradition

Ayant déjà défini avec insistance le caractère local comme étant intrinsèque au patois en général (061214/1 : 2), Denis réaffirme à nouveau cette qualification ici : si le patois est local en général, le fait de qualifier *le nôtre* comme « loCAL » est redondant.

L'analyse poétique du discours de Denis permet de mettre en évidence, en plus de la répétition des formes *local* et *patois*, un jeu chiasmatique. Des unités de texte s'indiquent mutuellement dans le discours à travers l'usage de *shifters* qui donnent à voir ces unités comme des éléments décontextualisables et réutilisables à dessein dans un ordre ou un autre, à travers le processus de mise-en-texte :

	Tour	1	2	3	4	5	6
S1	8	bon bah →	c'est bien d'garder	je pense	notre euh (.)	patois loCAL	← quoi
S2	10	chaque localité a son patois et c'est					
S3	10/12	bon bah →	c'est (0,6) j'trouve qu'	c'est bien d'garder euh [...]	euh (.)	cette tradition	← quoi

Tableau 2.2 : « Bon bah » et « quoi », shifters métapragmatiques et mise-en-texte dans l'extrait 061214/1

Comme on le voit, trois segments peuvent être isolés entre ces trois tours de paroles (S1, S2, et S3), ponctués par les formes « bon bah » et « quoi » qui indiquent les différentes parties du texte et fonctionnent comme des *shifters* (Jakobson, 1984 [1931] : 42-44) ou encore des *marqueurs métapragmatiques* (Verschueren, 2000 : 445). En effet, la définition de chacune des deux expressions telles qu'elles sont employées à deux reprises dépend nécessairement du *message* (ou du *texte*) qu'elles indexent, et elles indiquent quelque chose sur l'effet que doivent avoir les

ensembles de signes vers lesquels elles pointent. Les flèches directionnelles en colonnes 1 et 6 explicitent la direction vers laquelle pointent ces deux *shifters* (“bon bah” et “quoi”).

Dans ces segments, on retrouve deux fois de suite coup sur coup l’unité “bon bah” en position 1 (selon la numérotation du tableau 2.2), et “quoi” en position 6. Ainsi ces deux marqueurs participent ensemble à la métricalisation (voir par exemple Silverstein, 2014c) du discours repris en produisant les trois segments identifiés dans le tableau. On trouve deux segments compris entre un “bon bah” et un “quoi” (S1 et S3) et un segment inversement compris entre un “quoi” et un “bon bah” (S2). Ces deux marqueurs métapragmatiques nous permettent donc de segmenter les énoncés.⁸³

En isolant des segments entre ces deux marqueurs, ces deux *shifters* montrent pour ainsi dire ces segments en tant que tels, avec pour effet de pointer non pas ce qu’ils dénotent, mais bien sûr leur forme poétique — on peut placer “bon bah” dans le même paradigme qu’un “j’veux dire” par exemple, et “quoi” a une valeur analogue à celle de “pour ainsi dire”, mais leur forme propre (bi- et monosyllabique) leur donne un effet bien plus spécifique dans le rythme de l’énoncé. En somme, la répétition de ces deux formes successives renvoie à la fonction poétique de Jakobson (1960), et ainsi témoigne d’une réflexivité du locuteur quant à son positionnement par rapport aux segments qu’il produit et leur acceptabilité en contexte. Émerge alors un processus de « distanciation » propre à la subjectivation épilinguistique (Canut, 2000a : 72).

Lorsque Denis répète l’ensemble “bon bah” au tour suivant, celui-ci intervient dans le marquage de la reformulation à travers son insertion entre deux présentatifs « c’est » reprenant celui produit au tour 8. Ainsi, l’utilisation de ces *shifters* marque bel et bien le début d’un énoncé au statut particulier, mais aussi le rapport entre les deux énoncés proches et similaires : celui de reformulation. Propre au processus de mise-en-texte, les unités comprises entre les deux *shifters* vont être *redistribuées* de manière distincte, mettant en acte le fait même que chacune de ces unités est une unité décontextualisée et recontextualisable (c’est ce qui a effectivement lieu entre les segments S1 et S3).

Ainsi, au sein même du premier segment (S1), Denis va bien séparer le prédicat *c’est bien d’garder* du complément *notre patois*, faisant ainsi ressortir le marqueur métapragmatique/épilinguistique⁸⁴ *je pense*. Dans le second, s’il commence par le marqueur

⁸³ En plus de cette fonction métapragmatique de métricalisation, il me semble aussi que les deux marqueurs ont une dimension modale, qu’ils marquent le positionnement subjectif du locuteur face à l’hétéroglossie.

⁸⁴ En l’occurrence le prédicat réflexif peut être considéré soit comme une façon d’ordonner le discours — catégoriser ce que Denis dit comme ce qu’il pense, son avis, donc une réponse à ma question —, soit comme une façon de se positionner subjectivement par rapport à son dire. Dans le premier cas on parlera de marqueur métapragmatique, dans le second de marqueur épilinguistique.

j'trouve, il va néanmoins établir une rupture à travers une hésitation (« euh », 061214/1 : 10) puis une pause entre le prédicat et son complément. Ceci fait écho à l'hésitation qui suit le marqueur métapragmatique au segment 1 (« notre euh », 061214/1 : 8). L'évaluation de Denis est séparée dans son discours de la mise en rapport entre patois, localité et tradition et ce rapport est renvoyé dans l'ordre du présupposé. En définitive, en marquant ces parties de l'énoncé comme un "avis", Denis met en texte (ou entextualise) — entre autres — le fait que le patois est local, que c'est un avis décontextualisable et réitérable dans d'autres contextes, par exemple pour répondre à un chercheur qui lui pose des questions.

En même temps que « j'trouve que c'est bien d'garder » répond à « c'est bien d'garder je pense », le syntagme « cette tradition » pointe implicitement (à travers sa distribution dans l'énoncé) vers le syntagme « notre [...] patois /loCAL/ » (061214/1 : 8), renforçant ainsi la réciprocité entre les deux énoncés. À travers sa reformulation, Denis montre en effet que le syntagme « c'est bien d'garder » est mobile, indépendant, remobilisable c'est-à-dire entextualisé et, de manière plus importante pour nous, que ce qu'il est « bien d'garder » — à savoir « notre patois local » ou « cette tradition » — l'est tout autant.

La répétition du syntagme verbal « c'est bien d'garder », en faisant fluctuer le nominatif qu'il régit « notre patois local »/« cette tradition », est un exemple de plaquage de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique (Jakobson, 1960). Apparaît en pratique le fait que « notre patois local » peut être placé à la même position que « cette tradition », actualisant ainsi des rapports méronimiques entre "patois" et "tradition". Se réalise à travers le jeu poétique la phrase présupposée⁸⁵ "le patois est une tradition", ce qui participe à l'essentialisation mutuelle de ces catégories.

Les deux groupements « c'est bien d'garder » et les compléments objets de cette évaluation sont nettement séparés dans les deux segments qui s'indexent mutuellement, et mis en regard à travers le jeu poétique d'isolation de ce qui constitue le centre de l'*avis* de Denis, « c'est bien d'garder », par rapport à ce qui n'en fait pas partie, à savoir « notre [...] patois /loCAL/ », ou encore « cette tradition ». C'est ainsi que prennent forme les discontinuités s'indexant mutuellement dans le discours de Denis : des *objets du monde* (patois, localité et tradition) — l'objectif — d'un côté et l'*avis* — subjectif — de Denis sur *ce qu'il faut faire* de l'autre⁸⁶.

85 J'utilise le terme au sens de référence qui supporte la négativisation d'énoncés (Sidnell 2019b : 2). Ici, quand bien même on dirait "Il faut pas garder notre patois local" et "Il faut pas garder cette tradition", la présupposition "le patois est une tradition" demeurerait.

86 Ceci n'est cependant qu'une dimension d'analyse : les marqueurs « je pense » et « j'trouve » peuvent être considérés aussi, comme je l'ai évoqué en note 11, comme des marqueurs métapragmatiques de "réponses à ma demande d'avis", mais aussi comme des atténuateurs du contenu propositionnel, de la vérité absolue du « c'est bien d'garder » le patois/cette tradition.

Le *shifter* “après” va marquer un jalon temporel dans l’interaction, littéralement une distinction entre deux moments du discours, entre ce qui se trouve *avant*, et ce qui se trouve *après*. Or on remarque que contrairement au positionnement adopté jusqu’à ce moment de l’extrait, Denis émerge en tant qu’énonciateur, et propose une évaluation. Ce positionnement, et l’apparition de la voix de Denis dans le discours, par rapport à une voix présentée comme venue de nulle part (ex : « c’est local »), ou encore une voix collective (ex : « not’ patois de Ferrières »), va produire un contraste entre ce que Denis dit qu’il pense, son *avis* et le reste : ce qu’un *nous* farréaud peut dire ou ce qui est simplement vrai. Ainsi, en répondant à ma requête explicite de donner son avis, Denis Carton va, en creux, indexer *ce qui n’est pas son avis*, ce qui (pré)existe simplement sans qu’on ait besoin d’en parler. De manière particulièrement prégnante, c’est le segment 2 « chaque localité à son patois » qui apparaît en contraste et non marqué, comme indépendant de la situation d’énonciation (Jakobson, 1984 [1931] : 47).

Enfin, le segment mis en texte (S2) répond lui-même à l’un de ses énoncés précédents en le retournant, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

Tour 2	l’ patois bah c’est local
Tour 10	chaque localité a son patois

Tableau 2.3 : Être et avoir patois et localité dans l’extrait 061214/1

Le retournement dans le rapport entre les formes « patois » et « local » suggère, encore une fois, une réciprocité dans la relation : non seulement chaque localité a son patois, mais — comme le patois, *c’est local* — chaque patois a sa localité. Un passage de l’être à l’avoir se dessine à travers le retournement syntaxique⁸⁷ (voir chapitre 7).

C’est sans doute le dernier équivalent de « patois » proposé par Denis — « cette tradition » — qui est le plus révélateur d’une formulation chronotopique. Tout comme chaque localité a son patois, elle a aussi sa tradition, ce qui place le local dans une relation temporelle, confirmé dans le discours de Denis comme étant son « avis », et qui renforce cette fois l’association entre patois et passé :

⁸⁷ En creux, cet avoir renvoie à la cinquième modalité de l’être en praxématique, supposant l’énoncé inverse : “chaque patois est à une localité” (Lafont, 1984a).

12.DEN (.) cette /tradition/ quoi, mais d euh j'crois qu'ça:: -à mon avis
ça s'perd de /de plus en plus/ \p'c'que les\ /jeunes/
\aujourd'\ /hui/ \euh\ .p .h:: les anciens /disparaissent/ qui
parlaient /l'patois/ les aut' i' parlent le: /français/ \donc le\
/patois/ \i' va dis\ /paraître/

Ici, Carton va poser des rapports d'association entre personnes et époques qui, de proche en proche pourront être portés sur le territoire (voir chapitre 8 notamment). Opposant « jeunes » associés à « aujourd'hui », aux « anciens » qui « disparaissent », et en conjuguant le syntagme “parler le patois” à l'imparfait par rapport au “parler le français” au présent, l'énoncé de Denis entérine la disparition concomitante du patois et des anciens. Ainsi, cet énoncé positionne Denis dans un rapport ambigu entre l'évaluation de la situation en termes de *ce qu'il faudrait faire*, ce qu'il dit qu'il « pense », ce qu'il dit qu'il « trouve » (que « c'est bien de garder » le patois), et la description de son « avis » non évaluatif sur ce qui a effectivement lieu (« ça s'perd »).

Ayant commencé par qualifier le patois de local et en tant que “français écorché”, Denis est passé « après » à une séquence où il déclarait exposer sa pensée. Pourtant, l'embrayeur « mais » (061214/1 : 12) introduit une troisième séquence où mon interlocuteur poursuit l'exposition de son « avis » et met à mal toute possibilité de “garder” le patois. Ce patois qui « va disparaître » est aussi défini comme étant local, comme étant du français écorché, comme étant une tradition, et comme appartenant au passé, associé aux anciens.

3.1.1.3 Proximité et distance géolinguistiques entre localités

Dans le discours de Denis Carton, l'émergence d'un rapport entre patois, localité et tradition se fait à travers la production d'un discours distinguant un texte prononcé par rapport à un contexte présumé et non questionné. La mise en rapport de patois et localité va mener l'émergence en discours des rapports entre *différentes localités*, renforçant en pratique l'idéologie générale de la localité du patois. Ce renforcement va se faire, comme nous le verrons, à travers la mise en tension entre proximité et distance, linguistiques et territoriales, et le jeu corporel, poétique et langagier de Denis.

Quelques instants après la séquence dont je viens de proposer une analyse, Denis reprend la formulation chronotopique du segment 2 (061214/1 : 10) pour désigner concrètement la situation géolinguistique entre Ferrières et la commune voisine, sa concurrente au nord, Le Mayet⁸⁸ :

Extrait 061214/2.1 : « i' s' ressemb' » mais « y a quelques mots qui diffèrent »

1.DEN	mais le pat- /et pis/ /chaque euh\ \localité:/ a son: \a son patois\ i' /s' ressemb'/ vois avec ç'ui du /mayet/ y a quelques \mots\ qui /diffèrent/
2.FEL	(.) /-ah oui/
3.DEN	/ah OUI/ [...]

Pour introduire un exemple de différences entre localités, Denis commence par mettre en mot la ressemblance, à partir de laquelle il va introduire de la distinction à travers la mise en tension entre proximité et distance. Remobilisant la frontière entre « *chaque* localité », Denis rapproche les localités distinctes en soulignant la ressemblance entre *chaque patois*. Pourtant, plutôt que d'insister encore sur les points communs, il va immédiatement évoquer les « quelques mots qui diffèrent » (061214/2 : 1). Ainsi, à partir de deux “patois” pourtant décrits comme semblables, malgré « quelques mots » différents, il articule son discours autour de ces (quelques) différences entre « chaque localité ». Si les patois se ressemblent en général, les exemples qu'il donne sont systématiquement ceux de mots qui diffèrent d'une localité à l'autre, plutôt que de mots communs à plusieurs lieux :

⁸⁸ *Le Mayet, situé plus au nord, est le chef lieu de canton, le lieu dont dépend Ferrières en ce qui concerne l'accès à une pompe à essence, à un super marché et deux magasins de bricolage, des cafés, un EPAD, un collège. La messe y est encore dite de manière hebdomadaire à l'église local, contrairement à Ferrières où elle n'a lieu que de manière exceptionnelle. Ceci associé à l'idée couramment répétée que Ferrières était autrefois plus grande que Le Mayet (voir chapitre 1, et Batissier, 1842 :. 179), attise une rivalité certaine entre les deux communes, les propos de Pierre Faye en témoignent notamment, quand il se plaint un jour du fait qu'une équipe de football de la Montagne bourbonnaise ait été fondée au Mayet par des personnes de Ferrières, réduisant ainsi, selon lui, les chances de réussite de l'équipe locale.*

3.DEN /ah OUI/ même euh comme j'te disais l'aut' /fois/ \euh\ /n euh-nous/ (0,8) ici on dit /d'lay pièyr/ *
des pierres

4.FEL (.) /mhm/

5.DEN (.) /eux/ i' disent /d'lay piâr\ *

6.FEL (0,6) /d'lay pièyr/ (.) /d'lay piâr\

7.DEN \ah: oui\

Bien plus que simplement déclamé, cette distinction est mise-en-corps (ou incarnée⁸⁹) à travers l'intonation et le jeu corporel de Denis. Entre les lignes 3 et 5, il va produire deux phrases semblables qui se renvoient l'une à l'autre :

[Ferrières] :	nous	ici	on	dit	/d'lay pièyr/
[Le Mayet] :	eux	[au mayet]	i'	disent	/d'lay piâr\

Tableau 2.4 : "Nous" à Ferrières et "eux" au Mayet dans l'extrait 061214/2.

La correspondance des deux phrases est d'autant plus accentuée que Denis Carton laisse tomber sa main sur la table à la fin de chacune, provoquant un bruit de choc juste après la fin de l'expression patoise (qui signifie *des pierres*). Il finit la première phrase avec une intonation montante, alors qu'il va terminer la deuxième avec une intonation descendante. Complétant cette mise en contraste, chaque terme de chacune des phrases renvoie à chaque localité, à ses habitants, et à son patois. Le « nous », le « on », et la prononciation diphtonguée (« pièyr ») sont associés à Ferrières (ici) contre le « eux », « i' », et la prononciation monophthonguée (« piâr »). Seul reste implicite un « là-bas » qui s'opposerait à l'« ici » énoncé, et il faut se référer au tour précédent pour savoir que ce « eux » désignent ceux qui parlent « ç'ui [le patois] du mayet » ou ceux qui ne sont pas (d')« ici », c'est-à-dire qui, par contraste, sont du Mayet.

Si, dans le discours de Denis, la distinction entre l'ici (Ferrières) et l'ailleurs (Le Mayet) semble très précise, il suffit d'emprunter la route entre les deux communes pour se rendre compte qu'on passe insensiblement de l'une à l'autre. La sortie du bourg de Ferrières est certes marquée par un

⁸⁹ Je pense ici au terme *embodied* utilisé notamment par Haraway 1985 : 191, ou encore au sens de Kockelman, 2006a : 7 suggérant un rapport iconique, et articulé aux signes dans la mesure où ils sont « *embedded* » mis-en-châssis — enchâssés — c'est-à-dire indexicalisés, ou « *embrained* » mis-en-cerveau, ou, dirai-je, mis-en-savoir c'est-à-dire rendus habituels, produits en tant que symboles. On peut également faire le lien avec l'utilisation de Mondada, 2005 : 80.

panneau, mais il reste une douzaine de kilomètres à parcourir avant d'atteindre un autre panneau indiquant « Le Mayet-de-Montagne ». Entre les deux, on traverse la campagne vallonnée, parsemée de fermes, peuplée de troupeaux de bovins et d'ovins. On ne fait à aucun moment l'expérience de la juxtaposition de deux territoires distincts, on a beau traverser des hameaux, monter, descendre, la frontière entre les deux communes n'apparaît jamais en tant que telle.

En revanche, le discours mettant en rapport langage et territoire permet de faire l'expérience immédiate d'une différence de forme entre deux voyelles prononcées différemment et marquées par une mesure battue sur la table par les mains de Denis Carton. À travers cette mise en performance (au sens de Bauman et Briggs, 1990 : 79-80) d'oppositions systématiques, Denis donne forme aux différences entre les deux *localités* à travers deux expressions patoises qui, contrairement aux territoires des deux communes, peuvent être juxtaposées dans l'expérience interlocutive, reproduites en contexte, c'est-à-dire mises en texte. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Denis me parle de cet exemple, comme il le fait remarquer : « comme j'te disais l'aut' /fois/ », et ces deux formes, en rapport avec les différences entre les deux communes, peuvent être remobilisées à dessein, en d'autres termes, elles sont entextualisées.

Denis Carton n'est pas le seul à parler du patois en termes de distinctions communales. Ces distinctions m'ont systématiquement été évoquées par des habitants de la région, mais aussi par des vacanciers, qui faisaient correspondre commune et patois, à travers des formulations analogues à « chaque localité a son patois ». L'exemple du discours de Denis n'est qu'une illustration concrète du fait que même si le patois ne se parle pas — comme j'ai pu le constater — dans la grande majorité des interactions, sa mention permet la naturalisation de distinctions territoriales administratives.

Dans le discours de Denis, la variable territoriale est fondamentale à la définition de la catégorie métapragmatique “patois” qui, étant qualifiée comme “locale”, implique une définition du territoire lui-même. Lequel territoire sera, à son tour, légitimé par l'existence d'un “*patois*”. En miroir de ce patois local, le français, englobant l'ensemble des “localités”, contribue lui aussi à définir ce qu'est le patois. À travers une construction de la localité dans les discours localisant le patois, ce qui n'est pas patois et dont on n'est pas en train de parler, mais qu'*on parle* : cette métalangue qu'est le français (Jakobson, 1980 : 86 ; Lucy, 1993 : 12). Non localisé (cf. Silverstein, 1998 : 414), cet ensemble de pratiques nommé “français” peut facilement être considéré comme venu de « nulle part » (Gal & Irvine 1995 : 997). Cette catégorie métapragmatique est en effet récurrente dans les

discours sur le patois et, en tant que référence ou étalon, ou en d'autres termes en tant que standard, permet généralement de définir négativement *ce qu'est* le patois.

3.1.2 Patois local et français écorché

En réponse à ma demande au sujet des « différentes façons de parler à Ferrières », la formulation de Denis Carton réduit et fait correspondre ces façons de parler à la « localité » qu'il définit par distinction à la « régional »-ité. J'ai montré jusqu'à présent l'importance du caractère local du patois dans sa définition. Or la catégorie « français écorché » — que j'ai déjà mentionnée — est elle aussi incontournable pour comprendre la formation du sens de sa catégorie connexe : le patois. En effet, si la qualification du patois en tant que « local » permet de circonscrire des espaces auxquels est associée cette catégorie épilinguistique, c'est à travers la mise-en-discours de la temporalité que la catégorie « français écorché » émerge et permet de situer le patois et de le définir.

3.1.2.1 « Beaucoup de mots qui ne changent pas » : le français-origine quantifiable

Nous avons entrevu plus haut la première évocation du « français écorché » par Denis. Après avoir mis en rapport de prédication « patois » et « local », Denis reprend la même structure pour mettre le patois en rapport autonymique (Jakobson, 1984 [1931]) avec l'expression « français écorché » :

Extrait 061214/1.3 bis : « direct du français »

2.DEN	(.) .h bah disons que l'\patois bah\ c'est ré- c'est /loCAL/ euh: c'est p- (.) m's:: c'est plus que /régional/ /c'est loCAL/
3.FEL	-in-
4.DEN	\-euh\ /not' patois /d'fra-/ /de Ferrières/ \c'est du:\ \c'est du\ \ c'est du\ /français/ écor/ché/ \quoi\
5.FEL	(.) /ouais h/
6.DEN	(.) /-in:-/ -eu: y a \beaucoup\ d'môâ qu'on- /d'mots/ qu'on prononce en: en en fran- en pa/tois/ \qui sont:\ (.) .f m::: direct euh du /français/ qui /n'changent pas/ \quoi=\
7.FEL	/=mouais/

La répétition de la même structure (« le patois c'est X ») — d'abord pour pointer une caractéristique du « patois » (sa « local »-ité) puis pour en présenter une expression équivalente — va produire, autour du mot « patois », un rapport indexical entre « localité » et « français écorché », et sous-entendre en creux la localité du « français écorché » par rapport à la non localité du français *non écorché*. En effet, dans la mesure où « français » est affublé d'un qualificatif, c'est-à-dire littéralement *marqué*, il est nécessaire de se référer au terme non marqué afin d'appréhender ce dernier.

À travers la qualification du nom « français » par l'adjectif « écorché », l'énoncé de Denis (et les nombreuses autres occurrences de celle-ci) sous-entend que le patois est bien *du français*, ne fût-ce qu'une forme particulière de celui-ci. Dans le discours de Denis, ce rapport est renforcé par l'inversion, sans doute involontaire, de français et patois (tour 6), mais aussi, dès la première formulation au tour 4, où il accroche le mot « Ferrières » et, commence à prononcer ce qu'on peut interpréter comme « not' patois /d'fra[nçais]/ » ou « not' patois /d'fra[nce]/ ».

Le « patois », qui « est du français écorché », est donc mis en équivalence avec une partie du français (le français écorché). En outre, la difficulté apparente de Denis à parler des « mots qu'on prononce en patois » semble venir du fait que justement, ces mots qu'il évoque sont les mêmes en français qu'en patois, ou plutôt entretiennent un rapport de (grande) ressemblance (un rapport iconique). Ce rapport n'est pourtant pas équilibré. En effet, ces mots « qu'on prononce en: en en fran- en pa/tois/ » ne sont pas simplement à la fois français et patois, s'ils « sont : [...] direct euh du /français/ », c'est qu'ils ne « changent pas/ » par rapport au français.

mots	qu'	on prononce en : en en fran- en patois
	qui	sont [...] direct euh du français
	qui	n'changent pas

Tableau 2.5 : Des mots français ou patois ? (061214/1 : 8)

Il apparaît dans le tableau ci-dessus que les relatives successives que Denis formule pour définir le « français écorché » en tant que relation entre patois et français, impliquent une relation causale unidirectionnelle, à l'origine de laquelle se trouve le français (non écorché). La difficulté de catégoriser ces mots en tant que français ou patois apparaît lors du ratage (tour 6), mais dans la reprise qui suit, ces mêmes mots sont redéfinis par leur provenance « direct[e] du français », ou autrement dit leur changement *sans détour*. On peut implicitement reconstruire ici le patois en tant

que *détour du français*. Ainsi, par contraste, les autres mots ne venant pas directement du français pourraient soit en venir indirectement (ou encore « change[r] »), soit ne pas venir du français du tout. Mais ces mots qui ne viendraient pas du tout du français ne sont absolument pas évoqués par Denis dans les distinctions établies ici. En définitive, le patois est évalué par rapport au français qui est à la fois la norme et l'origine.

Contrairement aux « quelques mots qui diffèrent » entre les différents patois communaux, ce sont ici « beaucoup [...] /d'mots/ » qui sont en rapport « direct » avec le français. Répondant à mon interrogation (tour 5 : « /ouais h/ » N.B. intonation montante), Denis énonce une définition de ce que cela implique d'être *du français écorché* : en l'occurrence, *avoir beaucoup de mots [...] qui n'changent pas [par rapport au français]*. Ainsi, en plus de mettre le patois en lien de dépendance au français, Denis décrit cette dépendance comme quantifiable en termes de *beaucoup* ou *pas beaucoup* de mots qui changent. Quelle que soit la nuance qu'apportent les trois formulations, le patois est néanmoins directement évalué par rapport à la norme du français en tant qu'origine, et cette évaluation est permise par sa nature quantifiable en tant qu'ensemble de mots dont une partie peut être attribuée à l'un ou l'autre ensemble linguistique. En cas de doute, il semble que les mots seront systématiquement attribués au français plutôt qu'au patois.

Cette définition du patois local en tant que français écorché telle que développée par Denis peut être mise en lien et comparée à celle proposée par Néné et Danielle deux jours plus tard, à ma demande. Nous verrons que le patois appréhendé comme du français écorché (selon différentes mises-en-discours) permet de situer *les différents patois* sur le territoire, de définir les localités, et ainsi contribue à la définition spécifique de ce qu'est le patois et de ce que sont *les patois*.

3.1.2.2 Un continuum de l'écorchement ?

Deux jours après ma conversation enregistrée avec Denis Carton, je vais chez Néné, qui m'accueille dans la cuisine de sa maison du haut du bourg de Ferrières pour notre « séance de patois » hebdomadaire avec sa cousine Danielle. Alors que j'ai des difficultés à prononcer deux mots de patois, l'un pour mouton (ouaille) « aoy », et l'autre pour oie « œy », Néné commente en patois qu'il y « a de quoi s'y tromper » (« n y a deuk a s y tronpâ »), mais que pour elles, ce n'est pas pareil, qu'elles « conaiss[ai]ent par cœur ». C'est alors que Danielle prononce l'expression désormais consacrée « le fransè ékorché » le français écorché. Reprenant cette formulation, et la

mettant en rapport avec “le patois” dont il est question depuis le début de notre rencontre, je pose alors une question explicitement :

Extrait 181214/1.1 : « l’patwa vwé tu du fransè ékorché » le patois c’est-ti du français écorché⁹⁰ ?

1.FEL /l:’patwa vwé tu/ \du fransè ékorchè\
 l’patois c’est-ti du français écorché

2.NEN /.h/ /vwi/ ch ou- \chi nou/ \vwi\ (.) /b[okô\]
 oui chez nous oui beaucoup

3.FEL [/ah bon\
]

4.NEN (.) /bo:kô\
 beaucoup

5.FEL (.) /ah ouais/

Encore une fois, le patois est tout d’abord associé à la localité, qui elle-même est définie par un rapport subjectif : « chi nou » (181214/1 : 2). Ici aussi, l’équivalent de “beaucoup” est mobilisé en patois (« bokô »), mais cette fois il ne porte pas sur des « mots » français qui composeraient une partie du patois et en feraient du français écorché, mais bien sur l’ensemble du patois. En remplaçant les « voui » de Néné par des versions affirmatives de la question que j’ai posée, apparaissent deux phrases qui illustrent cette nuance dans la définition du “français écorché” : “l’patwa voué d[â] fransè ékorchè chi nou”⁹¹ le patois c’est du français écorché chez nous et “l’patwa voué d[â] fransè ékorchè bokô” le patois c’est du français écorché beaucoup. Dans sa réponse, Néné mobilise ainsi tour à tour les deux axes de définition du patois, celui de la localité et celui du rapport qu’on pourrait qualifier de *dégradé* au français, aux sens à la fois de *dénaturé* et de *graduel*.

Ceci est confirmé un peu plus tard dans l’interaction⁹², quand j’interroge Néné et Danielle sur le lien causal entre français et français écorché, et implicitement entre français et patois.

90 Je traduis en employant cette forme non standard car cette proposition m’a été proposée par une de mes interlocutrices.

91 Je rétablis le partitif patois “dâ” tel qu’il est généralement prononcé.

92 Cependant, comme nous le verrons au chapitre 4, ces liens de causalité ne sont jamais à l’abri d’une remise en question.

**Extrait 181214/2.1 : « ou vin du fransè l'patwè » ça vient du français
l'patois ?**

1.FEL	/mé alô tcheu/ (.) \tcheu fwé d-\ /n da- fran:sè-/ é- eu: du /fransè mais alors ici ici (c)f'est du français euh du français é\ /ékorch[è:/] écorché
2.NEN	[\ék]orchè par itcheu [vwi\ écorché par ici oui
3.FEL	[-mh] (.) /m'alor ou v- ou vin m'alors ça vient du fransè/ (.) [/l'patwè/] du français l'patois
4.NEN	[\bin sur]amin bintaô wi ou s'pô byin\ ben sûrement peut-être oui ça s'peut bien
5.DAN	/-m-/
6.FEL	/m:/

Sans hésiter, Néné réitère sa réponse en répétant le dernier mot de ma question (2). Le fait de prononcer simplement l'adjectif « ékorché » écorché l'isole du nom « fransè » français, renforçant, en creux, l'importance de la référence non dite au français *tout court*. Les deux morceaux de la locution figée se trouvent désolidarisés, indexant leur indépendance et leur rapport.

En même temps, elle oppose à ma prosodie hésitante une formulation lapidaire qui retourne mon énoncé “tcheu fwé da fransè ékorché” en “ékorché par itcheu vwi” et met en registre sa position de sachante par rapport à la mienne, apprenant (voir chapitres 6 et 7).

En revanche, ce n'est que de manière dubitative à travers la modalisation épistémique qu'un rapport de causalité entre français et patois est établi. En effet, s'il semble sûr que le “patois d'ici” est du “français écorché”, ceci n'implique pas dans la formulation de Néné que le patois soit littéralement issu du français, ou qu'il soit, comme le disait Denis : “direct du français”, comme en témoigne son énoncé en 4, tellement modalisé qu'on pourrait difficilement le qualifier encore d’“affirmation”. Le « wi » oui monosyllabique est en effet précédé de quatre syllabes « bin suramin bintaô » ben sûrement peut-être, marquant l'incertitude, puis suivi de trois autres « ou s'pô byin » ça s'peut bien. On est bien loin de la formulation de Denis affirmant que « beaucoup de mots » « sont direct du français », et « ne changent pas » *par rapport au français*.

Plutôt que de développer son discours autour de l'origine supposée française du patois, Néné va immédiatement mobiliser des catégories territoriales pour illustrer cette catégorie que je viens d'évoquer, en mettant en récit l'exemple d'une de ses tantes vivant dans une commune de l'Allier plus proche de Vichy, dans la plaine : Mariol.

Extrait 181214/2.2 : « é vé ma tant va mariaw » je vois ma tante à mariol...

7.NEN	é vé- é vé ma /tant/ eu:: va /mariaw/ <i>je vois je vois ma tante euh à mariol</i>
8.DAN	(.) /ha bin d'si/ \yan\ <i>ha ben en bas là-bas</i>
9.NEN	\è: bé y parlon\ /pa ma nou/ [mè voué inkèrà dô f:]ran- dô- myeu d' <i>eh bin ils parlent pas comme nous, mais c'est encore du fran- du- fransè k'nou mieux de français qu'nous</i>
10.DAN	[\ou non:::\]
11.FEL	(.) /-ah ouais/
12.NEN	\-ah[oui]\ [oui::\]
13.DAN	[oui::\]
14.NEN	(.) /dô fransè byin ékorchè/ \mè:\ (.) \myeu fransè k'nou\ <i>du français bien écorché, mais plus français qu'nous</i>
15.DAN	\oui-\
16.NEN	(0,6) \mè n'parlin byin\ /patwè/ anvin ma tantà mè=, <i>mais on parle bien patois avec ma tante, mais</i>
17.DAN	=wih
18.NEN	(0,6) \pa tout a fé parèy ke nou\ <i>pas tout à fait pareil que nous</i>

Dès le tour 7, Néné va en effet comparer le “patois” de chaque commune (Ferrières et Mariol), en mobilisant le français comme outil de comparaison. C’est en rapport avec le français et le patois de Mariol, que celui de Ferrières va lui être défini de manière géolinguistique. Tout comme Denis dans sa comparaison entre le patois de Ferrières et celui du Mayet, Néné mobilise l’opposition entre « y »

ils et « nou » nous. Par contre, cette fois-ci, elle ne se focalise pas sur des mots précis comme l’a fait Denis dans son exemple de l’extrait 061214/2.2, mais sur la proximité des patois, dans leur ensemble, avec le français (“écorché”).

Pour commencer, juste après avoir nommé la commune, Néné met en mots la différence à travers la périphrase « pa ma nou » pas comme nous, qu’elle nuance tout de suite à travers l’usage d’une concession en « mè », mais. De la même manière que dans les énoncés de Denis, les formulations de Néné s’articulent autour d’une tension entre ressemblance et différence :

“Pa ma nou” <i>Pas comme nous</i>	“Ma nou” <i>Comme nous</i>
S1 : è : bé y parlon pa ma nou <i>eh beh ils parlent pas comme nous</i>	S2 : mè voué inkèrà dô fran- <i>mais c’est encore du fran-</i>
S3 : dô- myeu d’fransè k’nou <i>du- plus de français que nous</i>	S4 : dô fransè byin écorché <i>du français bien écorché</i>
S5 : mè myeu fransè k’nou <i>mais plus français qu’nous</i>	S6 : mè n’parlan byin patwè anvin ma tantà <i>mais on parle bien patois avec ma tante</i>
S7 : mè [...] (0,6) pa tout a fé parèy ke nou <i>mais pas tout a fait pareil que nous</i>	

Tableau 2.6 : Parler comme nous ou pas ? (181214/2 : 9, 14, 16, 18)

La première colonne du tableau, que j’ai intitulée “Pa ma nou” pas comme nous, reprend les segments de l’énoncé qui actualisent une différenciation dans la comparaison entre le supposé patois de Mariol, et le patois de Ferrières. Dans la seconde, j’ai consigné les segments me semblant marquer un rapprochement entre les façons de parler, intitulé “Ma nou” comme nous. Dans la dernière ligne, j’ai placé le dernier segment d’énoncé qui joint les deux tendances en discours et met en mots la tension entre le *même* et l’*autre*.

Commençant par une phrase affirmative (S1) articulée par rapport à (S2) à travers l’usage du *shifter* « mè » mais, l’énoncé met cette affirmation en tension avec une proposition qui s’y oppose. Ainsi, elle construit en tension les limites du français écorché par rapport au français. Juste après la production du premier « mè », mais, Néné bafouille, hésite, et ce sont ses coups de glotte et silences qui vont prendre la fonction de mise en opposition des segments d’énoncé. En effet, la S2 introduite par « mè » mais a pour effet de limiter S1. Ainsi, s’enchaînent des séquences reprenant l’idée qu’ils “parlent pas comme nous” (S impaires sauf 7), et des séquences impliquant qu’ils “parlent comme

nous” (S paires) ; enfin, S7 produit le lien en tension entre les deux pôles à travers une modalisation de l'énoncé négatif “pas comme nous” reprenant le « mè » mais du départ.

Ces tensions sont encore réarticulées à l'échelle des deux premiers segments (S1, S2) :

	dô	f.ran-
voué	du	
inkèrà	dô-	myeu d'fransè k'nou
c'est	du	plus de français qu'nous
encore	dô	fransè byin ékorchè mè...
	du	français bien écorché, mais...

Tableau 2.7 : “C'est encore du...” (181214/2 : 9, 14)

En effet, au segment S2, Néné prononce la première syllabe du terme “fransè” qui est aussi la première syllabe du syntagme “fransè ékorché”. Ce ratage amène une alternative : soit on peut compléter la phrase par :

— [ce qu'ils parlent à Mariol] « voué inkèrà [...] myeu d'fransè k'nou » *c'est encore plus de français que nous* ;

soit par :

— [ce qu'ils parlent à Mariol] « voué inkèrà [...] dô fransè byin ékorchè » *c'est encore du français bien écorché*.

On voit donc se superposer à travers ce ratage deux tendances épilinguistiques divergentes, révélant le jeu polyphonique en tension de ce discours. En soi les syntagmes ne sont pas contradictoires, mais ils présentent une perspective différente, comme un verre à moitié vide ou à moitié plein de français (écorché).

Dans le premier énoncé reconstitué, l'adverbe « inkèrà » encore, prend un sens superlatif, à travers sa combinaison avec le « myeu d' » plus de qui fait écho au « bokô » beaucoup que Néné a répété deux fois quelques instants plus tôt (181214/1.1 : 2, 4). De ce point de vue, le patois de Ferrières est implicitement présenté comme fortement saturé de français, quand bien même celui de Mariol le serait encore plus.

L'adverbe « inkèrà » *encore*, prend une fonction différente dans le second énoncé reconstitué, mettant en œuvre un travail discursif de mise-en-frontière ; ici, cet *encore* implique un *au-delà*, un *pas encore* où le langage n'est plus du français écorché (voir plus bas). Le patois de Mariol est présenté comme une (dernière ?) limite du français écorché avant ce qu'il peut y avoir plus loin — un espace potentiel du français non écorché.

En somme, la comparaison entre patois de Mariol et patois de Ferrières implique, d'une part, (*encore*) *plus ou moins* de français, ce qui dessine en creux un *en deçà* du français écorché, là où il y a *encore* moins de français, alors que de l'autre, c'est vers l'*au-delà* du français écorché que se tourne l'énoncé, en pointant le fait que le patois de Mariol en soit *toujours*. À travers l'analyse de ce ratage, on voit donc émerger un processus de mise-en-frontière des catégories épilinguistiques "français" et "français écorché" (qui correspond, comme on l'a vu, à "patois") mises en territoire.

L'analyse du tableau 2.6 fait apparaître la similitude des segments 3 et 5 (« dô- myeu d'fransè k'nou » du- plus de français qu'nous et « mè myeu fransè k'nou », mais plus français qu'nous). Ceci s'explique par le fait que les segments 4 et 5 constituent une réparation (Schegloff, Jefferson & Sacks, 1977 ; Goodwin, 1980) des segments 2 et 3 où a eu lieu le ratage. Or les segments 4 et 5 de la réparation produisent eux-mêmes une nuance différente par rapport à ceux qui les précèdent. En effet, l'énoncé « dô fransè byin ékorchè mè myeu fransè k'nou » du français bien écorché, mais plus français que nous n'implique plus qu'il y ait *plus de* français dans le patois, mais bien que le français écorché de Mariol est *plus* français que celui de Ferrières. En creux, on peut donc supposer que le français écorché dont il est question (les patois de Ferrières et Mariol) est, pour ainsi dire, moins français que le français.

Pour clore cette série d'affirmations/concessions, Néné va ensuite reproduire la formulation de départ (S1) retournée et produisant ainsi une concession finale (S6) qui, en soi, limite assez fortement la portée de S1 : "[à Mariol] *ils ne parlent pas comme nous, mais nous parlons bien français avec ma tante*" (cf. tableau 2.6). Néné reprend l'objet de la comparaison S1 (« nou » nous) et le place en sujet de la phrase S (« n'parlan »), et le sujet de S1 (« y » *ils* juxtaposé à « ma tant eu:: va mariaw » ma tante à Mariol) prend la place du complément (« anvin ma tantà » avec ma tante). S'ajoute à cela l'opposition « y parlon pa » ils parlent pas / « n'parlan byin » nous parlons bien. Enfin, Néné reprend, précise et apporte une limite à ce qu'elle a dit plus tôt : « pa ma nou » pas comme nous, en reformulant « pa tout a fè parèy ke nou » pas tout à fait pareil que nous. Ainsi, elle passe d'un jugement péremptoire de différence à une évaluation inversée de quasi identité⁹³. En

93 *Je parle ici du fait d'être identique.*

effet, *pas tout à fait pareil c'est presque pareil*, même si, comme toujours, la nuance est d'importance.

On retrouve dans la comparaison de Néné entre patois de Ferrières et patois de Mariol un désir de quantification du “français écorché” qui se déploie à travers le segment « myeu d'fransè k'nou » plus de français que nous, et qui semble se rétracter dans la reformulation « myeu fransè k'nou » plus français que nous. Alors que Denis proposait des mots qui individuellement pouvaient être « direct du français » ou non, dans le discours de Néné on voit apparaître une évaluation de façons de parler dans leur ensemble selon une échelle bien plus qualitative du *plus ou moins français*. Néanmoins, c'est toujours vis-à-vis du français que les *plus* et les *moins* sont évalués, sans surprise dans la mesure où il s'agit de la langue standard, du moyen de commensuration des différentes façons de parler (Gal, 2015), bref, de la norme métapragmatique par rapport à laquelle les discours épilinguistiques de ces locutrices les positionnent.

Ainsi, en plus d'être la “métalangue”, le français s'invite dans les discours épilinguistiques sur le patois en tant que référence permettant d'évaluer la différence, et prend déjà une centralité certaine. Les patois différents sont non seulement juxtaposés morceau par morceau ou mot par mot, mais aussi dans leur ensemble par rapport au français. En outre, le patois est régulièrement défini comme *étant* du français, quand bien même il serait “écorché”. Ainsi, si linguistes et dialectologues s'emploient encore à dénoncer le caractère péjoratif de ce genre de nomination⁹⁴ de pratiques linguistiques stigmatisées, il me semble important de noter que l'expression implique néanmoins une reconnaissance de sa qualité “française”.

3.1.3 Patois-français-écorché, et patois-langue

3.1.3.1 Compréhension contre incompréhension, français écorché contre véritable langue

La catégorie de « français écorché » est produite, comme on l'a vu, en tension avec ce qui peut exister *au-delà* et *en deçà*, tant territorialement que linguistiquement, et c'est notamment à travers le

⁹⁴ La formulation de Manzano, 2003 : 56, montre combien il est admis que l'expression français écorché est nécessairement incorrecte, basée sur une croyance issue d'un autre âge : « Bien entendu, je ne veux pas dire (comme on l'entend encore dire) que le gallo est une langue sans grammaire, du français « écorché » ou « brisé » etc. ». L'usage de l'adverbe « encore » à valeur temporelle oppose le scientifique et ceux qui ne disent pas (ou plus ?) que le gallo est du français écorché, à ceux qui le disent, et sont donc associés à une temporalité passée sur l'axe téléologique du progrès dialectologique.

processus de mise-en-territoire que les limites du « français écorché » sont tracées en discours. Nous avons vu que la catégorie “français écorché” était souvent mobilisée pour définir le patois et qu’elle servait d’étalon pour différencier les patois. Dans cette sous-partie, nous verrons que le français écorché n’est pas la seule catégorie épilinguistique que peut recouvrir le terme patois. En effet, si au-delà du français écorché il y a le français partagé par tout le monde, standard, référence, en deçà de celui-ci est décrit le domaine de l’incompréhension et de l’inconnu tout proche, celui d’une “véritable langue” qui n’est pas le français.

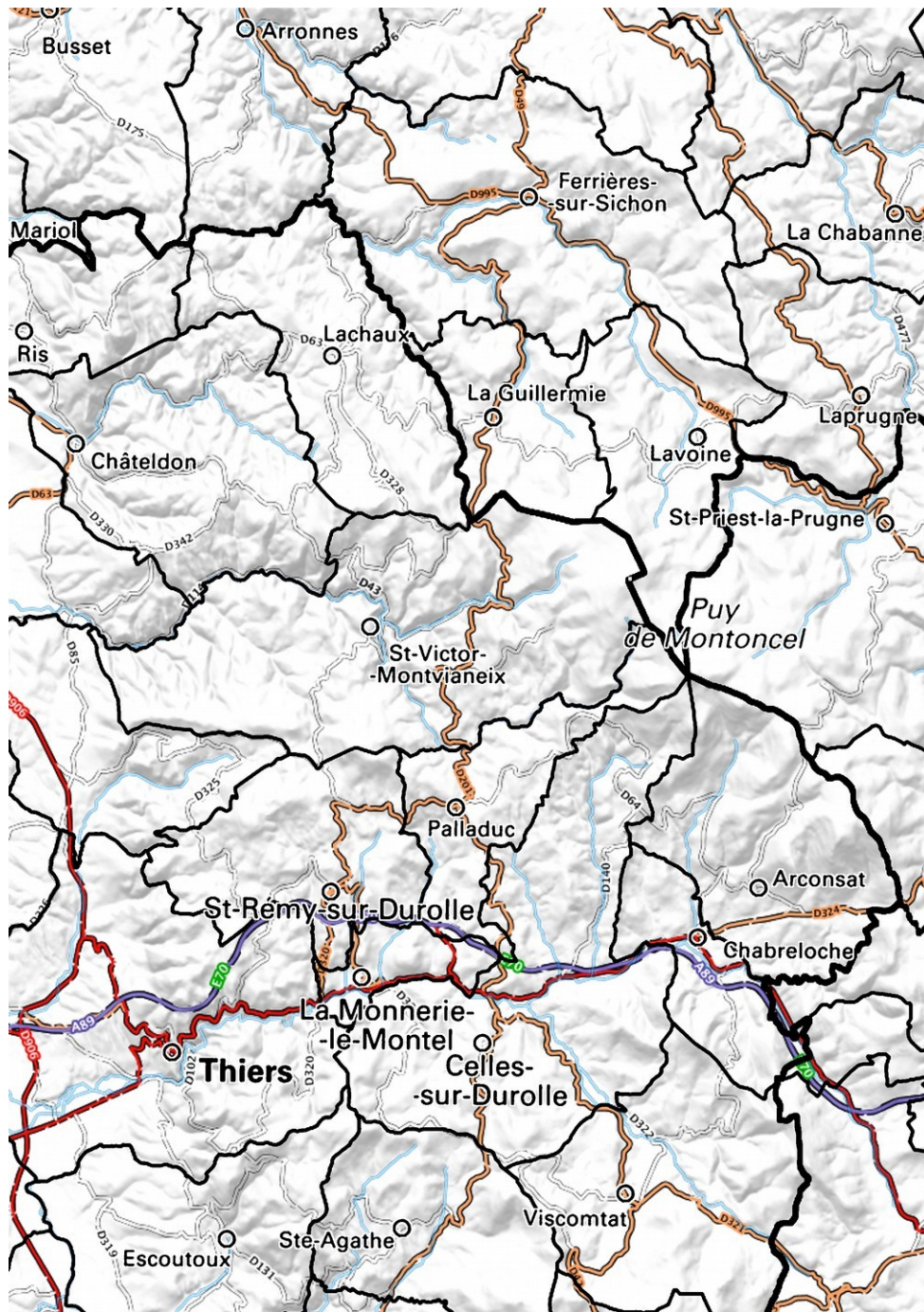
Pour commencer, nous aborderons la question de l’intercompréhension en revenant sur des extraits de ma discussion avec Néné et Danielle. Juste avant d’évoquer la “tante de Mariol”, Néné avait en effet proposé une définition minimale du français écorché :

Extrait 181214/1.2 : « v’oyé k’alâ vè ri » vous avez qu’à aller à ris...

4.NEN	(.) /bo:kô\ <i>beaucoup</i>
5.FEL	(.) /ah ouais/
6.NEN	/mé alor/ \v'oyé k'alâ vè\ /ri/ <i>mais alors vous avez qu'à aller à ris</i>
7.DAN	(.) /w[ou:h/]
8.NEN	[n'y konp]rè rin <i>on y comprend rien</i>

Juste après avoir répondu que le patois était “beaucoup du français écorché”, Néné poursuit en produisant une concession à travers l’usage du *shifter* « mè » mais, renforcé par sa combinaison avec « alor », alors. Si le patois de Ferrières est bien (« bokô » beaucoup) du français écorché, et que celui de Mariol en est « inkèrà » encore, le « mè » mais que produit Néné isole une caractéristique de ce qui se parle à Ris : « n’y konprè rin » on y comprend rien. Cette fois le discours métapragmatique est orienté vers l’interprétation des formes, ce qui contraste avec les discours qu’on a vus jusqu’à présent mettant en scène des locuteurs prononçant des mots de manières décrites comme différentes ou étrangères. Comme nous le verrons, cette qualification métapragmatique est systématiquement orientée vers le sud, c’est-à-dire le département du Puy-de-Dôme.

En dépit de la proximité territoriale mise en mots à travers la formule « v'oyé k'alâ » vous avez qu'à aller (c'est-à-dire qu'il *suffit* d'y aller), la compréhension est présentée comme inexistante et ce, non seulement entre des locuteurs, mais, si l'on prend la formulation de Néné au pied de la lettre, simplement « vè ri » à Ris, en général. Ainsi, les locuteurs de Ris sont effacés et c'est le territoire en soi qui les remplace (similaire au processus décrit par Van Leewen, 2008 : 29), à travers un processus d'essentialisation territoriale de catégories épilinguistiques. D'un côté, le territoire est mis en rapport avec des personnes à travers la dénomination indexicale où le lieu est indiqué par rapport à un *nous* lui-même indexical de la personne qui parle (« chi nou » chez nous). De l'autre, c'est uniquement le nom propre de la commune qui est prononcé, accompagné d'une préposition locative « vè » à/vers (« vè ri » à Ris).



Carte 2.8 : De Ferrières-sur-Sichon à Saint-Rémy-sur-Durolle. (données © Géoportail)

Ce rapport d'incompréhension associé à un territoire plus méridional avait déjà été évoqué deux jours plus tôt lors de ma visite chez Denis Carton. Avant de commencer à me parler de la localité du patois (extrait 1, ci-dessus), mon hôte a en effet évoqué la commune de Lachaux, située dans le Puy-de-Dôme — plus proche de chez lui à vol d'oiseau que le centre de Ferrières — en précisant que le patois là-bas lui était incompréhensible. Après une digression, je le relance :

Extrait 061214/3.1 : « une véritab' langue »

1.FEL	et après donc \lachaux/ \c'est dans\ /l'puy-d'dôme\
2.DEN	ouais .f: alors /après/ \t'as euh: si tu vas un peu plus /loin/ si tu rentres un peu plus dans l'puy-/d'dôme/ \euh sans aller\ /très loin/ euh c't-à-dire après /la guillermie/ c'est /palladuc/
3.FEL	(.) /mHM/ (.) [/mouais/]
4.DEN	[euh:]:: palla/duc/ euh saint rémy-sur-/durolle/ / là-bas
5.FEL	ouais -ouais-
6.DEN	alors là-bas euh .pt je- (.) /leur patois/ je ne \l'comprends pas\
7.FEL	/ah ouais/
8.DEN	*
9.FEL	(.) [/lachaux/ \oui\]
10.DEN	[c'ét-] c'est une /véri- véritab'\ \lang:ue\
11.FEL	(.) \ah ouais\ (.)
12.DEN	c'est une langue *
13.FEL	(.) \d'accord\
14.DEN	(.) p'alors un peu euh -un peu /eux/ i' parlent /vite hein\ (.) nous on /parl' vite/, mais eux 'tention /aussi hein\

Insistant, comme Néné, sur la distinction et la proximité, Denis va continuer sa narration à travers le territoire soulignant de manière répétée la proximité de cet ailleurs. Ceci passe par la répétition de modificateurs associés à des verbes de mouvement : « tu vas un peu plus loin » et « tu rentres un peu plus dans l'puy-/d'dôme », ou encore la négation de la distance : « sans aller très loin ». Ici, si la proximité est évoquée, c'est simplement négativement par la modalisation et la négation de l'adverbe de distance « loin ».

Pourtant, dès qu'il en vient à parler plus directement du langage, après avoir énuméré des noms de communes puydômoises, il emploie à deux reprises le déictique « là-bas », la seconde fois précédée du *shifter* « alors » qui pointe vers cette seconde occurrence du complément locatif déictique clivé, insistant à l'inverse sur le caractère de non proximité de la commune dont il parle.

Il va pour sa part dépeindre encore une fois un « leur » *ils* associé au « là-bas » qui le précède et régissant encore une fois le terme « patois », qu'il affirme *ne pas comprendre*. Alors que Néné ne parlait pas spécifiquement du patois, mais bien plus généralement de la commune de Ris, Denis positionne le locuteur en lien indirect avec le « là-bas », à travers « leur patois ». Il se pose lui-même indirectement en face de ces locuteurs : « je ne⁹⁵ l'comprend pas [leur patois] ». Il poursuit en reformulant : « c'est une véritable langue ».

Bien que Denis ne prononce pas l'expression, la mobilisation de la catégorie métapragmatique « langue » appliquée à un *ailleurs*, quelques instants après avoir associé le patois au niveau « local » et non « régional » (extrait 1.2, 2), n'est pas sans rappeler la catégorie de « langue régionale »⁹⁶, appliquée dans les discours officiels à l'« auvergnat-limousin » (en tant que constituant de l'« occitan langue d'oc », Cerquiglini, 1999 : 5), catégorie qui n'est en revanche pas appliquée au «bourbonnais», qui n'est que très rarement mentionné. Nous reviendrons plus loin sur le statut (déjà brièvement évoqué au chapitre 1) du Puy-de-Dôme et de l'Allier dans l'Auvergne (voir chapitre 7). Néanmoins, implicitement la question des rapports entre le niveau local et le niveau régional, parallèle à celle des rapports entre « patois » et « véritable langue »⁹⁷, émerge.

Ainsi, « là-bas », « un peu plus loin », là où il n'y a « qu'à aller », « sans aller très loin », « dans l'puy-d'dôme », dans toutes ces communes citées par leur nom, les personnes de « chi nou » chez nous, comme le dit Néné (181214/1 : 2), d'*ici* rentrent dans le domaine (le territoire dialectologique) de l'incompréhension. Là-bas, « leur patois » n'est plus simplement du « français écorché », pas même « bien écorché », mais une « véritable langue », non plus simplement *locale*, mais *régionale*. Alors que les patois de ce côté-ci de la frontière sont compréhensibles pour mes

95 Ici, l'usage de la double négation est à mon sens une manière de marquer ce syntagme et d'insister sur l'incompréhension, car il aurait très certainement utilisé la négation simple dans une formulation non marquée.

96 Cette catégorie métapragmatique apparaît dans de nombreux discours et textes plus ou moins officiels, comme en témoigne un reportage de France 3 Auvergne de mai 2002 « Présentation d'un épreuve au baccalauréat ». Pour un rapport officiel sur ces question voir le rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, 2013, Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne.

97 Remarquons que cette utilisation du terme « véritable » doit être comprise comme indexant paradoxalement le fait que « leur patois » n'est pas une vraie langue, reconnue comme telle, comme le français ou l'anglais, de la même façon que l'adverbe sûrement marque quelque chose qui n'est justement pas sûr. En effet s'il s'agissait d'une véritable langue, il n'y aurait pas besoin de préciser qu'elle est véritable.

interlocuteurs, comme nous allons le voir, le franchissement de cette limite les plongera dans le monde de la *langue* presque étrangère.

3.1.3.2 Mettre en scène de l'extranéité proche, incarner les catégories linguistiques

Nous avons vu jusqu'à présent que Néné comme Denis avaient tendance à effacer les locuteurs au profit du territoire quand ils évoquaient les parlers du Puy-de-Dôme et l'incompréhension que ceux-ci suscitent, dans des formulations comme « vè ri [...] n y konprè rin » à Ris [...] on y comprend rien, ou à placer les locuteurs entre le territoire et « le patois » sans en faire le thème de l'énoncé, comme dans « là-bas [...] leur patois je ne l'comprends pas ».

Néanmoins, la “tante de Mariol”, prise comme exemple par Néné du « français écorché » est bien une incarnation d'*autres* locutrices. Par ailleurs, j'ai évoqué plus haut l'importance des mouvements corporels de Denis (une autre forme de pratique mise-en-corps) qui laissait tomber ses mains sur la table à des instants précis, rythmant la mise en opposition entre les prononciations de différentes communes.

Le personnage de la vieille tante patoisante — à la fois étrangère et proche — et sa performance (Goffman, 1956 : 8-19 ; Bauman & Briggs, 1990 ; Bauman, 1996) en interaction est, comme nous allons le voir, une mise en pratique interactionnelle du langage en territoire. Par cette performance, les catégories métapragmatiques, formées largement à travers la mise-en-discours du territoire, prennent corps dans le discours rapporté et sa mise en scène par Denis d'une part et les deux cousines de l'autre. Plus spécifiquement, c'est une mise-en-scène de l'incompréhension que Denis va me proposer, une incompréhension dont la frontière permettra de définir les limites de territoires distincts, comme je le montrerai dans la sous-partie 3.2.4.

3.1.3.2.1 *La grande tante de Palladuc*

Quelques instants après avoir évoqué le « puy d'dôme » et son incompréhension de la « véritable langue » associée (cf. extrait précédent 061214/3.1), Denis concède qu'il en connaît néanmoins “quelques mots” :

16.DEN	mais quelques /mo::ts/ que j'ai eus d'une \grand'-tante\ qu'on avait à l'/é:poque/ là-bas qu'était à::\ (.) palladuc euh euh euh .h elle disait s k akou y a/kou tch/ (0,6) *
17.FEL	(.) <((chuchotant)) s k akou ya -e- (0,7) s[kak-]
18.DEN	[/skak]ouyakoutch/ * (0,5) \ho djeu de djeu\ /ksèska- .h s k akou k y ak*ou tch/ (1) \woh bon dieu qu'est-ce que c'est\ /qu'ça/ *
19.FEL	/s k a/\kou y akou tch\
20.DEN	\èh oui:/
21.FEL	\ah ouais\ (0,9) \ke k'vouèy/ \tcheu\
22.DEN	(.) euh et: oh là bon dieu \qu'est-ce [que c'est\ /qu'ç*a/]
23.FEL	[\ke vouèy kin\]
24.DEN	(.) \qu'est-ce que\ /c'est qu'ça\ (.) s k akou y: akou tch *
25.FEL	\s k akou y akou tch\

Ayant cadré son récit dans un passé (« à l'époque ») géographiquement éloigné (« là-bas ») situé dans une des communes du Puy-de-Dôme qu'il vient d'évoquer (« palladuc »), Denis hésite, comme pour prendre son élan avant de lancer cette histoire brève, cette mise en scène d'une vignette du patois palladucois. Ici, le terme présenté comme palladucois — cet énoncé de « quelques mots » — est systématiquement, à chacune de ses répétitions, appuyé par le geste et le bruit des mains de Denis tombant sur la table. Juste après son premier énoncé de ce discours rapporté, il fait une pause de 0,6 seconde avant de faire ce geste (représenté par un astérisque *), puis ne reprend pas la parole.

Alors qu'en parlant de la différence entre le patois de Ferrières et celui du Puy-de-Dôme, Denis explicitait préalablement le sens de ce qu'il allait dire, il présente ici un énoncé tout à fait hors contexte, sans même proposer d'équivalent “en patois de Ferrières”. Il marque le coup physiquement en laissant tomber ses mains sur la table et me laisse dans l'incompréhension. Je ne trouve alors d'autre chose à faire que de répéter tant bien que mal la phrase “incongrue” qu'il me présente.

Or comme je l'ai évoqué, il s'agit justement là d'un exemple du fait que le patois de Palladuc soit incompréhensible (et avec lui celui de tout le Puy-de-Dôme, voire implicitement, comme nous le verrons par la suite, de l'Auvergne). Après avoir répété une fois l'expression, Denis la contextualise

un minimum, en jouant le rôle de la vieille tante qui jure « ho djeu de djeu » oh dieu de dieu, puis répète encore l'expression, en la commençant cette fois-ci d'une manière ressemblant plus à son équivalent français (tel qu'il est énoncé par Denis) : « ksèska- » — à comparer avec « qu'est-ce que ». Denis se reprend puis traduit enfin l'expression, ce qui va me permettre à mon tour d'y trouver un équivalent en “patois de Ferrières”.

Influencé par le son « tch » qui termine l'expression palladucoise, je commence par dire « ke k'vouèy tcheu » ce qui correspond littéralement à *que (est-ce) que c'est là*⁹⁸, ce à quoi Denis répond en répétant (par deux fois) en français — toujours sans donner d'équivalent en “patois de Ferrières” — comme si j'avais proposé une traduction concurrente.

3.1.3.2.2 *Mise en scène et incarnation poétique de l'incompréhension*

L'absence de comparaison spontanée entre les deux patois supposés dans le discours de Denis est remarquable, et la traduction directe vers le français ainsi que les contrastes dans l'intonation (généralement fortement montante sur la dernière syllabe) augmentent la différenciation que Denis a déjà énoncée, celle entre « patois local » et « véritable langue ». Si le “patois de Palladuc” est une « véritable langue », alors il est justifié de le comparer, ou de le traduire dans une autre “langue” (le français), et non dans un idiome écorché. Sans doute, ceci peut expliquer la pratique de Denis quant à la traduction de la phrase de sa grand-tante, et le fait qu'il évite ici le “patois de Ferrières” et ne fait aucun cas de mon utilisation de celui-ci.

Il ne s'agit pas ici de comparer les patois, comme il l'a fait jusqu'à présent, mais plutôt de mettre en scène cette extranéité proche incarnée par la figure de la grand-tante (ou plus précisément d'une grand-tante), à travers son caractère incompréhensible. L'analyse poétique et sémantique de l'expression permet de mettre en lumière ce processus.

En effet, articulée autour de trois consonnes occlusives palato-vélaires (« k ») et séparée en deux par une semi-consonne palatale (« y »), l'expression présente une répétition des voyelles postérieures ouvertes et non labialisées « a » et postérieures fermées et labialisées « ou », résultant dans l'alternance entre deux ensembles syllabiques proches, mais différant dans leur mode d'articulation de l'initiale (occlusive contre semi-consonne) : « k akou » contre « y akou », *que ce* contre *est ce*. Les consonnes initiales et finales de l'expression font elles aussi écho à cette

⁹⁸ Cette traduction en “patois de Ferrières” se distingue de celle de Denis en français par l'absence du démonstratif “ce”, qui apparaît dans l'expression de ce dernier au sein du déictique “ça” comme contraction de “cela”, lui-même issu de “ce-là”.

distinction des modes d'articulation avec l'opposition entre la sifflante « s » et l'affriquée « tch », dont le point d'articulation est relativement proche (alvéolaire par rapport à palato-alvéolaire).

s	k	akou	y	akou	tch
c(e) (interr.)	que	c(e)	est	ce	là

Tableau 2.9 : Poétique d'une expression palladucoise (061214/3 : 18)

Le tableau ci-dessus reprend la structure poétique de chaque segment de l'expression proposée par Denis et telle que décrite plus haut. Notons que la nature réitérative et spéculaire de l'expression du point de vue poétique se retrouve dans l'expression française traduite par celui-ci, en particulier à travers la répétition du son « k » (quatre fois dans « qu'est-ce que c'est qu'ça »), de celle du “è” ouvert, et l'alternance du “eu” et du “a”, mais qu'en tant que standard, ou référence, ces potentialités poétiques ne sont pas mises en avant par Denis de la même façon que celles de l'expression de la grand-tante palladucoise. Bien au contraire, l'expression française n'est ici que le faire-valoir non marqué de l'expression palladucoise remarquable, celle qui est citée trois fois avant que n'arrive sa traduction.

L'apparition de l'expression française permet en soi la mise-en-registre de l'expression palladucoise et la mise-en-corps de la grand-tante en contraste à travers la performance de Denis. Quand celui-ci prononce la traduction française, il se conforme en effet à ce qu'il m'a dit au début de notre interaction : qu'il ne parlait en général pas patois. Ainsi, en reprenant son propre rôle, par rapport à celui de sa grand-tante palladucoise qu'il vient d'interpréter, il donne chair à celle-ci par contraste. Si Denis est là en chair et en os et me parle français, si je peux reconnaître cela comme du français, c'est que quelque part à quelques kilomètres de là, il y a eu, à Palladuc, une vieille tante qui prononçait elle-même des mots, incompréhensibles quant à eux pour moi comme pour Denis.

La structure poétique répétitive des deux expressions (palladucoise et française), dans laquelle des pronoms relatifs renvoient à des pronoms démonstratifs et des présentatifs, donne la sensation de simplement montrer quelque chose, sans pouvoir dire quoi que ce soit dessus. En quelque sorte, il s'agit là d'une thématization sans prédication : on désigne ce qui est sans pouvoir dire autre chose que le fait *que c'est ce (là)*, d'où la question posée (*qu'est-ce que ce est que ce-là?*).

Cette question, mise dans la bouche de la grand-tante palladucoise, porte une double indexicalité. D'une part, elle dépeint une tante qui ne comprend pas ce qu'est quelque chose (rappelons que

l'expression est totalement décontextualisée), et de l'autre, cette expression s'indique elle-même, orientant ma propre interprétation de celle-ci.

En effet, quand Denis prononce la traduction française pour la première fois, celle-ci se pose comme interprétant indexical de la phrase palladucoise qui la précède (un légisigne indexical rhématique). Si je suis capable de comprendre que les deux phrases sont équivalentes (et donc de proposer moi-même une traduction en patois de Ferrières), c'est qu'elles sont juxtaposées dans l'interaction. C'est aussi parce que Denis sait que je comprendrai la phrase française et qu'il la prononce en deuxième lieu, que c'est cette dernière qui indexe la précédente. L'énoncé français indique donc l'énoncé palladucois. En termes peirciens, l'énoncé palladucois est l'objet du rapport sémiotique, alors que l'énoncé français en est le véhicule (signe) indexical.

Ce rapport indexical, si l'on en croit Silverstein (2003a, 1992), s'organise autour d'ordres indexicaux concurrents plus ou moins proches du niveau théorique de la "dénotation pure" et, ainsi, avec des degrés de connotation différents. D'une part, la phrase "qu'est-ce que c'est que ça" et « sk akou y akou tch » sont, dans ce contexte de traduction, des index l'une de l'autre parce qu'elles dénotent — selon des conventions différentes — le même rapport (l'ignorance quant à la nature de quelque chose), mais de l'autre, elles sont des répliques (icônes) d'elles-mêmes (Parmentier, 1996 : p. 8-9), de ces deux groupes de formes utilisées en contexte : elles sont ici utilisées en mention. En d'autres termes, la phrase "qu'est-ce que c'est que ça" ne fait pas qu'indexer son équivalent palladucois, elle reproduit sa propre occurrence en usage : le fait de demander ce qu'est quelque chose en français ou en patois de Palladuc.

Ainsi, d'une part la phrase palladucoise indexe un contexte où elle prend son sens pragmatique, contexte analogue, mais non identique de celui où les phrases française et farréraude prennent leur sens. D'autre part, à travers le processus de traduction, elles s'indexent mutuellement en tant que formes équivalentes, ce qui implique nécessairement qu'existe ce premier rapport indexical entre ces formes et leur contexte d'usage. Donc, bien que Denis me montre cette forme palladucoise simplement pour la forme, cela n'efface pas totalement le fait qu'elle "veut dire quelque chose" en particulier, mais aussi que sa traduction française "veut dire la même chose".

Le rapport indexical entre la forme palladucoise et la forme française peut donc être compris à deux niveaux. La forme française indexe la forme palladucoise comme équivalent sémantique, mais *en même temps*, son propre contenu sémantique et pragmatique reste émergent, et le *ça* de la phrase française en vient à désigner la phrase palladucoise, pour dire : "qu'est-ce que c'est que cette

phrase ?” Si le rapport de traduction reste dominant, le rapport déictique sous-jacent dans le processus d’indexation de la phrase palladuoise par la phrase française demeure bien présent.

En effet, Denis me laisse largement le temps de me poser cette même question (“qu’est-ce que c’est que cette phrase ?”) avant de produire la phrase équivalente en français. Ainsi, de proche en proche, émerge un effet de distanciation, rendant étrange et étrangère cette façon de parler et, par contiguïté, cette « vieille tante » qui la parle. La seule chose que Denis semble avoir retenue d’elle est la manifestation de son ignorance. Ainsi, la seule image qui m’est donnée à voir est celle d’une vieille femme de « l’époque » qui ne sait pas ce qu’est quelque chose. En définitive, la posture de Denis me suggère de demander, moi-même, “mais qu’est-ce que c’est que cette grand-tante qui parle comme ça ?” Placée dans le territoire proche, mais autre, sa « véritable langue », et par rhématisation (Gal, 2005: 35 ; Gal & Irvine, 1995 ; 2019 : 125-127) toute sa personne, devient l’objet d’une certaine incompréhension.

3.1.3.3 Des catégories métapragmatiques aux frontières territoriales

3.1.3.3.1 *Le français comme non local*

Comme le suggérait déjà l’évocation par Néné de sa tante de Mariol, cette figure avunculaire (de la tante ou de l’oncle) revient souvent dans les discours sur le patois parlé ailleurs, et dans la construction d’un territoire étranger, mais proche, et ainsi d’une frontière.⁹⁹ D’une manière particulièrement similaire à ce qu’a produit Denis quelques jours auparavant, Danielle, dès que sa cousine évoque la commune de Ris, s’exclame en parlant de “la tante de Ris”.

⁹⁹ Sans doute, le fait qu’oncles et tantes puissent ne pas venir du foyer d’origine tout en demeurant proches voire habiter sous le même toit que le reste de la famille, peut-il expliquer le fait que ces étrangers proches apparaissent souvent dans les discours épilinguistiques de mes interlocuteurs.

8.NEN	[n'y konp]rè rin on y comprend rien
9.DAN	(.) */vwala/ \la tantà d've ri kan l'se me[to a parlâ\ voilà la tante de ris quand elle se mettait à parler
10.NEN	[\o:>:::\)] mèm i même je /yi/ d'si in jouw oh bah pa -euh- tata (.) eu- pa: parlez lui ai dit un jour /français\ parc'que moi j'y com/prends/ /rien hein\ (.) vwAla se voilà [elle] se m'tô a parlâ patwè mettait à parler patois
11.FEL	-m-
12.NEN	/pfOU:/f/ (.) \oh ba non\

Rappelons que dans un premier temps, lors de sa description de la commune de Ris, Néné efface totalement les locuteurs de cet espace territorial, supposant simplement un lien direct entre l'incompréhension et la commune :

- v'oyez k'alâ vè ri => n'y konprè rin
- vous avez qu'à aller à Ris => on y comprend rien

Or, dès le tour 9, Danielle s'exclame en tapant sur la table, et nomme « la tantà d've ri » la tante de Ris, suivie par Néné (181214/1 : 10) qui s'exclame à son tour, ce qui provoque un chevauchement. Dans le discours de Danielle, la rupture territoriale est mise en temporalité à travers l'aspectualisation inchoative (Cox, 1982 : 233 ; Comrie, 1976 : 19-20 ; Dubois *et al.*, 2002 [1994] : 242) du verbe “parler” : c'est sur le début de l'activité de parole de la tante que Danielle se focalise en discours « kan l'se meto a parlâ » quand elle se mettait à parler. Elle évoque ainsi cet instant où la barrière de l'intercompréhension vient correspondre avec la frontière territoriale de ce lieu autre où il n'y a pourtant *qu'à aller*.

Enchaînant directement, Néné met en récit la fin de cette période (pourtant bien réitérée) où la tante parle de manière incompréhensible. Si la rupture de communication verbale correspond à *chaque fois* que la tante se mettait à parler (imparfait itératif en -o), Néné parle, quant à elle, d'un jour « in jouw » où elle « d'si » dit (passé simple/parfait) et mit fin à la situation en s'adressant en français à sa tante pour lui demander de « parle[r] français ». Performant son échange avec sa tante,

Néné passe ainsi de son commentaire général et impersonnel « n’y konprè rin » on y comprend rien à un énoncé situé et personnel « moi j’y comprends rien », produit en français parmi des énoncés en patois. À travers le passage de l’énoncé général qui m’était adressé en tant que commentaire métapragmatique¹⁰⁰ à un discours rapporté de Néné, elle s’exprime doublement : à travers la voix de son personnage dans le récit face à sa tante, et à travers sa voix dans l’énonciation face à moi. De même que je fais l’expérience de Néné ici-et-maintenant, je peux l’imaginer face à sa tante, et supposer l’effet engendré par l’incompréhension. Cet effet est simplement celui de « parle[r] français », ou du moins de demander à son interlocutrice de le faire. Alors que pour commencer, Néné m’a parlé en termes de potentialités : vous avez qu’à aller à Ris, en m’associant — peut-être marginalement — à un « n[e] » on/nou qui n’y « konprè rin » comprend rien, elle rapporte son discours face à cette situation. Par là même elle montre un exemple de réaction à l’incompréhension (demander de parler français), ce qui peut être compris comme supposant implicitement ce que ferait ce “on” (c’est-à-dire un collectif indéfini — n’importe qui) dans la même situation.

Après s’être exclamée, Néné reprend une partie de l’énoncé de sa cousine, qu’elle complète : « vwAla se m’to a parlâ patwè » vOIlà [elle] se mettait à parler patois. Alors que Danielle semblait supposer que leur tante ne parlait *que* de manière incompréhensible en raison de sa provenance, Néné précise que l’incompréhension découle *du patois*, expliquant ainsi la possibilité (voire la nécessité) de parler français. En effet, Néné actualise l’opposition entre « parle[r] français » (181214/1 : 10) et « parlâ patwè » parler patois face à la tante, et met en pratique la distinction dans sa propre pratique du langage.

On a donc d’une part le récit d’un événement unique, où Néné se met en scène comme ayant intimé à sa tante de mettre fin à sa pratique habituelle, celle de “se mettre à parler (patois)”, pratique qui, elle, est formulée deux fois, une fois par chacune des cousines, et présentée comme régulière. Contrastant avec la frontière spatio-temporelle actualisée par l’événement réitéré de la prise de parole (en patois) par la tante *de Ris*, se dessine cet événement unique de sortie de l’incompréhension, à travers le français, nommé et mis en pratique par Néné, qui permettra donc de sortir d’habitudes, de limites territoriales et — pour reprendre le terme de Denis — des traditions. Ainsi, implicitement, le discours de Néné repose sur la présupposition d’un français non territorial et transcendant les frontières temporelles et spatiales bien plus locales, et cette situation où comme l’avait dit Danielle quelques instants plus tôt (cf. annexe 1 181214/0 : 1) : « chak kwin:: ayô son:

¹⁰⁰ On pourrait gloser : “Le langage de Ris a pour effet l’incompréhension.” Ce qui est bien un énoncé métapragmatique.

[...] patwè: » chaque coin avait son patois¹⁰¹, et associant ainsi négativement le français au non local.

3.1.3.3.2 *Français, patois, langue régionale sur le territoire en discours*

Différentes catégories métapragmatiques ont émergé à travers l'analyse de ces discours en interaction. Pour commencer, celle du patois local, mobilisant des formes langagières semblables, mais divergentes en rapport avec des frontières communales présupposées et réactualisées par la mise en performance de la différence entre ensembles locaux.

Puis nous avons vu que la catégorie de “français écorché” était mise en rapport d'équivalence avec le patois, rapports de synonymie qui pourtant impliquait des gradations dans la différence et de quantification d'éléments considérés comme français au sein du “patois”. La catégorie “français écorché” permettait aussi la mise en comparaison de différents patois comme étant “plus ou moins écorchés” ou “plus ou moins français”.

Ceci implique, en plus, deux catégories définissant le “français écorché” par ce qu'il n'est pas. D'une part on a vu que du côté de ce qui était présenté comme “incompréhensible” se déployait une “véritable langue”, ou la “langue régionale” s'opposant au “patois local”. De l'autre, le français se plaçait donc en creux comme objet de compréhension ou au moins de non incompréhension.

Les distinctions territoriales sont fondamentales dans la définition des catégories métapragmatiques, notamment avec la qualification du patois comme local et l'association d'une *langue* au Puy-de-Dôme. Voyons à présent de quelle manière les locuteurs font jouer en discours les frontières linguistiques et les frontières territoriales mobilisées.

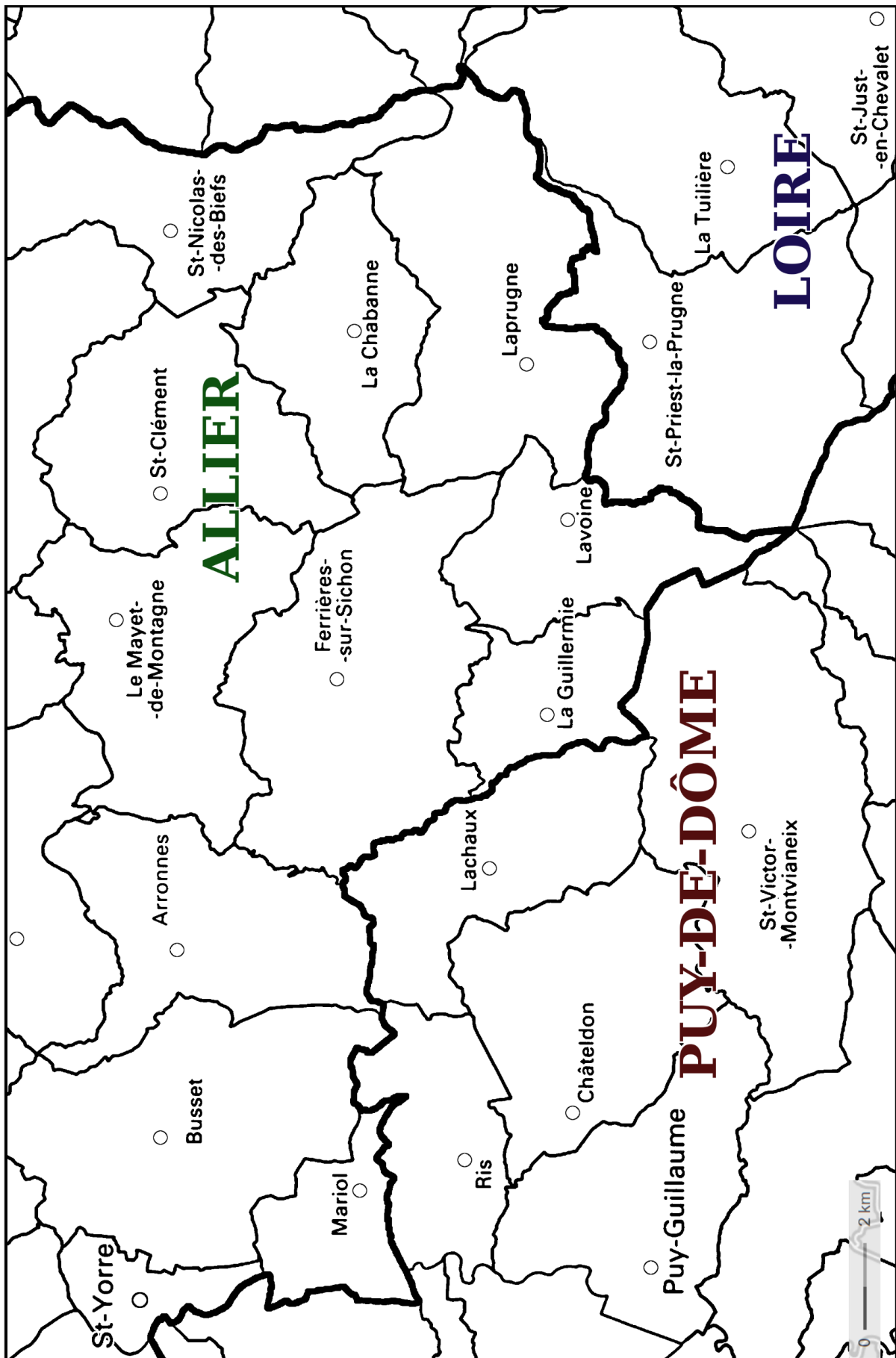
¹⁰¹ Cette formule peut être considéré comme pratiquement figée comme le montre l'étude de Kuiper (1999 : 248) sur la perception en France des rapports de dialectes à territoires.

3.2 Frontières des patois et frontières des territoires

Une fois les catégories métapragmatiques actualisées, les locutrices et locuteurs mobilisent des frontières territoriales et procèdent à la distribution territoriale des différents modes d'expression identifiés. Comme l'ont montré Bert et Costa (2014 : 196-197), les discours épilinguistiques de locuteurs ne correspondent pas nécessairement à ceux des dialectologues, et les premiers ont tendance à plaquer des frontières non linguistiques sur la carte géolinguistique. Cette sous-partie traitera de la manière dont les frontières territoriales officielles, administratives ou historiques sont employées pour produire des cartographies dialectologiques spontanées.

3.2.1 Frontières politiques : Allier et Puy-de-Dôme

C'est avec le maire que j'ai l'une de mes premières conversations au sujet du langage à Ferrières. À cette occasion, celui-ci mobilise immédiatement la distinction entre Allier et Puy-de-Dôme en la faisant correspondre à la distinction entre espace du "patois" compréhensible d'une part, et du "patois" incompréhensible de l'autre.



Carte 2.10 : La frontière Allier/Puy-de-Dôme/Loire (en gras). (Données © Géoportail)

3.2.1.1 Le Puy-de-Dôme à la fois proche et lointain : la mise-en-mots¹⁰² de la frontière

Quand Néné a mis en frontière les communes de Ris et de Ferrières — frontière construite par la tension entre proximité géographique et distance dans l'intercompréhension —, elle donnait déjà implicitement corps en discours à la frontière entre Allier et Puy-de-Dôme. L'extrait qui suit, tiré de la discussion enregistrée avec Denis Carton, présente une mise-en-discours explicite du Puy-de-Dôme et l'associe directement à une distinction linguistique.

Extrait 061214/2.3 : « dans l'puy-d'dôme là par cont' »

11.DEN	(.) \arronnes/ c'/lay piâr\ aussi: \euh:\ (.) .mpf l'mayet /lay piâr\ j'te cite ce \mot-là/ /'près euh::\ .f:: si tu \vas:\ m:: sur la/chaux/ bah on::: on est dans l'/puy-d'dôme\ \là par cont'\
12.FEL	-a ouais-
13.DEN	* (.) eh:: mais c'est- eh c':est c'est c'est: /just' à cô//té:\ là par cont' c'est c'est limitrophe .h:
14.FEL	\mh[m\]
15.DEN	[eh] bien /eux: euh:\ t'vois i's ont des /mot/ \comme pour\ /nous/ .hl pour parler d'un /cerisier/ (.) /nous/ \on dit un srèyzi\
16.FEL	(.) /mhm/ (.) [/ouais/]
17.DEN	[/eux\] \ils disent un\ /sardi\

On a vu précédemment que Denis commençait sa réponse à ma question explicite sur le langage en évoquant Le Mayet, commune frontalière à Ferrières au nord et située dans le département de l'Allier. Puis, il mettait en rapport Le Mayet et Arronnes, autre commune moins peuplée située au nord-ouest de Ferrières et à l'ouest du Mayet (cf. carte 2.10) enfin, suite à ma relance, il a associé Ferrières à la commune de La Guillermie située au sud, à quelques centaines de mètres plus haut que chez Denis, dans la montagne (cf. annexe 1, 061214/2 : 9-11).

Dans l'échange qui a suivi, Denis — comme Néné le fera pour Ris — a mis en récit le déplacement dans l'espace et la distinction linguistique en minimisant ce déplacement et en

102 *J'utilise ici l'expression de Frédéric François (1995).*

insistant sur cette distinction. Il a commencé par faire apparaître l'opposition territoriale « on est dans l'/puy-d'dôme\ \là par cont'\ » en rapport avec un mouvement potentiel dans l'espace (« si tu vas: [...] sur la/chaux/ »), qui lui-même est placé à la suite du mouvement narratif de ce côté-ci de la frontière, entre Le Mayet, Ferrières, Arronnes et La Guillermie (cf. annexe 1 extrait 061214/2) à travers l'emploi adverbial d'« [a]près » (tour 10), qui marque le temps du récit de déplacement dans la montagne, et ouvre une nouvelle séquence de narration. Immédiatement, le récit de Denis associe Lachaux au Puy-de-Dôme, par distinction aux communes de l'Allier en reprenant le même syntagme « là par contre ».

Tour 11	on est	dans l'puy-d'dôme	là par cont'
Tour 13	c'est	just' à côté	là par cont'
Tour 13	c'est	limitrophe	

Tableau 2.11 : Le syntagme « là par cont' » dans la mise-en-frontière discursive de territoires contigus (061214 : 11,13)

Ici, les deux occurrences de « là par cont' » se répondent, le premier renvoyant à l'évocation préalable de l'Allier (non nommé, mais implicite), et le deuxième renvoyant à l'opposition Allier/Puy-de-Dôme et rapprochant les espaces à travers l'attribut « just' à côté », mis en équivalence avec « limitrophe » à travers la répétition du présentatif « c'est ». On assiste encore au cours de cette discussion à la mise-en-frontière entre ces espaces, un processus qui combine et met en tension proximité et distance. Suite à cela, Denis va à nouveau associer des noms deux à deux dans son discours, noms qu'il compare entre eux et fait correspondre à des territoires qui se répondent. Ainsi, la récitation de mots appartenant supposément à un patois ou à l'autre permet la mise en contraste de lieux dans l'ici-et-maintenant de l'acte de parole. Pourtant, si la mise-en-frontière est explicitée ici à travers les catégories lexicales, et leur mise en rapport indexical : « c'est juste à côté »/« limitrophe », il arrive aussi que la frontière reste non dite, comme c'est le cas dans le dialogue entre Néné et Danielle, à travers les rapports entre les communes de Mariol et de Ris.

3.2.1.2 Mariol et Ris, la frontière non dite

La figure de la tante apparaissait déjà comme un exemple d'étrangeté proche, juste au-delà de la frontière et de la limite de la famille nucléaire : celle-ci parle, on l'entend, on la fréquente, mais elle peut être difficile à comprendre, ou même presque étrangère.

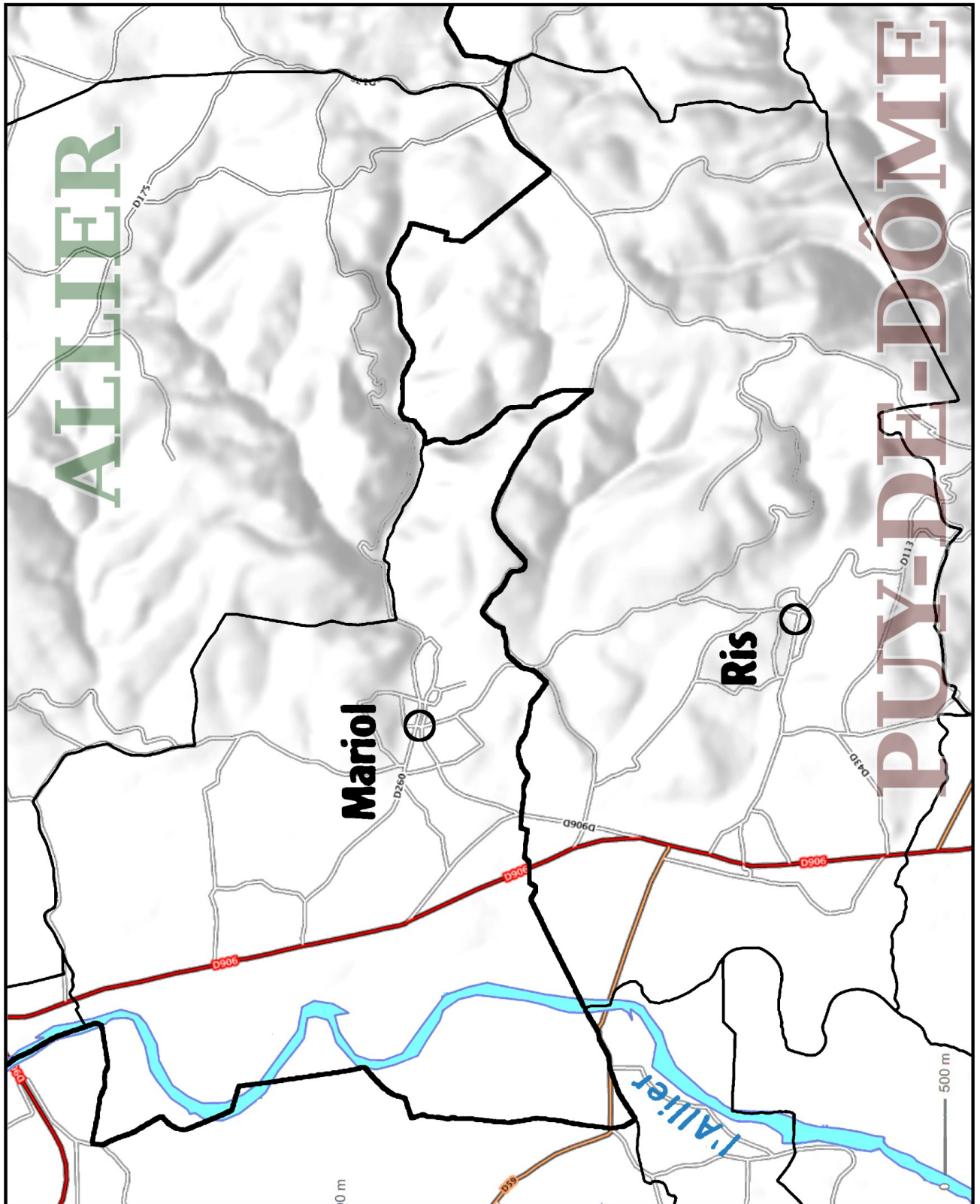
Avant tout, ces tantes sont présentées — tant par Denis Carton que par Néné et Danielle — parce qu'elles parlent d'une façon particulière qui est, comme je l'ai montré, associée au territoire dont elles sont censées être issues. On a : la tante « qu'était à palladuc » (5.16, l. 21) « la tantà d'vè ri » la tante de Ris et enfin la « tant eu:: va mariaw » la tante à Mariol.

Alors que Palladuc se trouve au sud de Ferrières, après la commune de Lavoine (dont elle est frontalière, contrairement à La Guillermie, que Denis cite, voir carte 2.10), sur la route de Thiers, dans le Puy-de-Dôme, Mariol et Ris sont bien plus à l'est, en bordure de la rivière d'Allier (voir carte 2.12 pour leur situation par rapport à Ferrières). Sur la carte 2.10, on observe que les deux communes sont justement frontalières, quand bien même ni Néné ni sa cousine ne mentionnent ce fait. Qui plus, est les deux communes sont de part et d'autre de la frontière entre l'Allier et le Puy-de-Dôme (trait gras sur la carte 2.12).

La carte topographique 2.12 illustre similitudes et différences entre les deux communes. Tout d'abord, chacune se trouve à la rencontre entre plaines (le val d'Allier) à l'ouest, et montagne à l'est. Pour chacune, le bourg (marqué par un cercle noir sur la carte) se trouve relativement en contrebas par rapport à la zone la plus montagneuse. Enfin, les deux communes sont séparées des méandres du val d'Allier par la route départementale D 906. C'est par cette route qu'on accède à Vichy, plus au nord.

Avec 300 mètres d'altitude dans le bourg, Mariol n'est pas beaucoup moins élevée que sa voisine, étalée entre 300 et 350 mètres d'altitude. Pourtant, la position relative du bourg de Mariol, au pied d'une colline culminant à plus de 500 mètres, et situé sur un terrain relativement plat, notamment vers le nord-ouest, se distingue fortement du bourg de Ris, lui aussi en contrebas, mais sur un terrain bien plus escarpé que celui de Mariol. En plus des différences d'altitude, Ris est bien plus boisée que sa voisine, qui dispose de plus de terres cultivées au nord, en direction de Saint-Yorre.

En définitive, ce sont les proportions de terrain de plaine par rapport au terrain montagneux qui sont inversées pour chacune des communes : Mariol dispose d'une majorité de plaines, face à Ris couverte en majorité de montagne.



Carte 2.12 : Relief de Mariol et de Ris. (données © Géoportail)

Comme nous le verrons plus loin, la distinction entre la plaine et la montagne s'avérera centrale dans les catégories des deux cousines. C'est pourquoi il est pertinent de présenter d'autres signes indexicaux distinguant les deux communes, car ils nous permettent de contextualiser la manière dont Néné en vient, sans le dire, à opposer deux tantes venant de communes voisines, dont les pratiques langagières divergeraient si radicalement. Tout comme les deux tantes sont distinguées dans les discours sur leurs patois, on peut distinguer les communes auxquelles ces patois sont associés, de chaque côté de la frontière départementale, elle-même associée, comme nous allons le voir, à la frontière historique entre Bourbonnais et Auvergne. Au prisme de ces distinctions, ces deux communes — au même titre que les deux tantes — pourront être considérées comme des *tokens* de *types* d'opposition existant historiquement dans d'autres discours sur les distinctions entre les deux départements et les deux anciennes provinces.

3.2.1.3 Allier et Puy-de-Dôme, Bourbonnais et Auvergne

Comme je l'ai évoqué, quand j'ai commencé mon travail anthropologique dans l'Allier en 2013, le département faisait encore partie de la région Auvergne, qui comprenait le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire et ce n'est qu'en janvier 2015 que la région est fusionnée avec sa voisine Rhône-Alpes. Pourtant, au sein même de cette région Auvergne, à l'heure où je parlais avec Denis d'une part, et les deux cousines d'autre part, une distinction territoriale historique était, comme on l'a vu au chapitre 1, souvent mobilisée par les habitants de la montagne en général et de Ferrières en particulier : celle entre l'Auvergne et le Bourbonnais. Les deux cousines, pour situer, à ma demande, la commune de Mariol, n'ont d'ailleurs pas manqué de mobiliser cette distinction :

Extrait 181214/2.5¹⁰³ : « bourbonnè ôvergn y sè pa byin » bourbonnais auvergne je sais pas bien.

36.DAN		[voué pa l'ô]vergn l'ôvergn vwé
	<i>c'est pas l'auvergne</i>	<i>c'est</i>
	putô: yan	
	<i>plutôt là-bas</i>	
37.NEN	<((tout bas))ah>	
38.FEL	mvinh (.)	

103 Cet extrait, reproduit dans son intégralité en annexe 1, n'est pas cité ici dans l'ordre chronologique.

39.NEN	\AH BAH\ /OUI/ .h pf: \bourbonnè ôvergn\ .pt <i>bourbonnais auvergne</i>
40.FEL	(1) ah oui=
41.NEN	=y sè pa byin eu: f:: .tsk \-m\ <i>je sais pas bien euh</i>

Lors de cet échange, Danielle a commencé par associer négativement l’Auvergne (c’est pas l’auvergne) puis l’a associée positivement à un lieu indiqué grâce au déictique « yan » — sur lequel nous reviendrons — modalisé à travers l’usage de l’adverbe « putô » plutôt (181214 : 29). Réitérant la mise-en-mots de la frontière régionale, Néné, après s’être exclamée et avoir acquiescé, a juxtaposé les deux toponymes, Auvergne et Bourbonnais. Si elle poursuit en énonçant son propre doute par rapport au lieu de cette opposition, et réitérant ainsi la modalité épistémique produite par Danielle quelques instants plus tôt, elle n’entame en rien la matérialité de la frontière dont il est question. Son usage des sons non linguistiques notés .pt, eu, f::, .tsk, marqueurs de subjectivité explicités par son énoncé « y sè pa byin » je sais pas bien (181214 : 32, 34), renvoie à son positionnement subjectif d’incertitude, mais n’implique pas la remise en cause en soi de l’opposition entre les deux régions historiques, dont la juxtaposition poétique¹⁰⁴ fait apparaître la matérialité.

On peut supposer que Néné a déjà été exposée aux discours historiques sur la frontière entre les deux anciennes provinces, frontière qui ne correspond pas à celle entre Allier et Puy-de-Dôme, ni par son tracé ni par sa nature. En effet, comme le suggère la description de brève de l’histoire de Busset par Dulaure dans sa *Description des principaux lieux de France*, publié juste avant la Révolution (1789 : 83-84), les rapports entre différents territoires sous l’Ancien Régime n’étaient pas soumis à des lois homogènes contrairement à ce qu’a impliqué la mise en place des départements (voir chapitre 5) : des parties de territoires soumises à l’une ou l’autre province pouvaient changer d’affiliation au gré des alliances, mariages, héritages des nobles ou ecclésiastiques qui en avaient la juridiction.

Un article paru dans le quotidien *La Montagne* en 2016, intitulé « Bourbonnais ou Auvergnat ? Ça dépend du côté de l’Allier... »¹⁰⁵, montre bien l’incertitude persistante quant à l’appartenance de communes du sud-est de l’Allier à l’ancienne province d’Auvergne ou à celle du Bourbonnais.

104 Cette juxtaposition est poétique au sens de Jakobson dans la mesure où elle fait apparaître ensemble deux membres d’un même paradigme — appelons-le le paradigme des provinces d’Ancien Régime — au sein d’un même syntagme.

105 https://www.lamontagne.fr/bellerive-sur-allier/histoire/2016/12/29/bourbonnais-ou-auvergnat-ca-depend-du-cote-de-lallier_12225454.html#refresh

Chez Dulaure, la ville de Cusset — appartenant aujourd’hui à l’Allier — est présentée comme auvergnate¹⁰⁶, alors que Ris et Chateldon — aujourd’hui puydômoises — appartenaient, elles, au Bourbonnais (*ibid.* : 81-86). Cette fluctuation officielle des frontières peut expliquer l’incertitude affichée par Danielle (à travers son usage de « putô » plutôt) et Néné (à travers ses vocalisations non linguistiques et son énoncé épistémique « y sè pa byin » je sais pas bien).

La carte 2.13 ci-dessous montre les frontières telles que dessinées sur une carte par un auteur inconnu du XVIII^e siècle¹⁰⁷. Produite dans les années 1780, celle-ci indique la distinction entre le Bourbonnais au nord et l’Auvergne au sud. À l’extrême sud-est du bourbonnais, se démarque une zone bourbonnaise intercalée entre le lyonnais à l’est (on peut lire le nom de la ville de Roanne) et l’Auvergne au sud et à l’ouest. C’est là que se trouvent aujourd’hui la Montagne bourbonnaise et Ferrières. Plus à l’ouest, le long de l’Allier, on déchiffre, le long de la ligne frontalière, le mot « Vichi » écrit à la plume. Si l’on en croit cette carte, c’est bien là que se trouvait une frontière (bien qu’elle soit, répétons-le, de nature tout à fait différente de celle qui sépare les départements aujourd’hui, voir chapitre 5).

À la Révolution, la province du Bourbonnais disparaît et le département de l’Allier est créé alors que le territoire de la province d’Auvergne est divisée en deux départements : le Puy-de-Dôme et le Cantal (cf. chapitre 5). Avec la régionalisation des années 1980, l’Allier et la Haute-Loire sont inclus dans la nouvelle région Auvergne, mais dans les discours locaux en Montagne bourbonnaise, la frontière historique reste très présente, et le Puy-de-Dôme « yan » (181214 : 29) là-bas reste souvent associé à l’Auvergne, excluant par là même l’Allier (le Bourbonnais) de celle-ci, quand bien même Néné et Danielle manifestent des degrés différents d’incertitude vis-à-vis du tracé précis de la frontière.

Bien que non explicité dans l’interaction entre Danielle, Néné et moi, l’usage de déictiques de localisation (*yan*) marque l’importance du relief dans la distinction entre Mariol et Ris. Plus généralement, Néné et Danielle donnent une importance particulièrement saillante au rapport plaine-montagne dans leur discours, notamment au sujet des deux tantes patoisantes.

106 *Le traité géographique de Nicolas de Nicolay de 1569 cite aussi la ville de Cusset comme étant auvergnate comme nous l’avons vu au chapitre 1.*

107 *On peut noter par ailleurs que la carte de Cassini, référence officielle de l’époque ne reprend absolument pas ces frontières et se focalise sur les caractéristiques topographiques. (EHÉSS/Cassini).*



Carte 2.13 : Auvergne et Bourbonnais sous l'Ancien Régime

(Anonyme, 1780 — détail)¹⁰⁸

3.2.2 Frontières topographiques : montagne et plaine

Afin de mettre en avant l'importance des discours de distinction entre la montagne et la plaine dans la mise-en-territoire des catégories épilinguistiques, reprenons l'interaction au sujet de la tante de Mariol.

3.2.2.1 « D'si yan », deixis du “fond de l'Allier”

Comme on l'a déjà vu, dès que Néné mentionne la commune de Mariol, sa cousine s'exclame :

Extrait 181214/2.2 bis : « ha bin d'si yan » ha ben en bas là-bas.

7.NEN	é vé- é vé ma /tant/ eu:: va /mariaw/ <i>je vois je vois ma tante euh à mariol</i>
8.DAN	(.) /ha bin d'si/ \yan\ <i>ha ben en bas là-bas</i>

Marquant le fait que cette commune est plus bas que l'endroit d'où elle parle, Danielle utilise le déictique spatial « d'si yan », généralement opposé à “d'si amon”, qui, lui, indique un point relativement plus élevé. À travers cette intervention, Danielle met en acte de parole la distinction entre Ferrières, le lieu d'énonciation, l'ici, et ce là-bas situé dans la plaine, comme l'explique Néné un peu plus tard, après ma demande de précisions sur le lieu dont elles parlent.

Extrait 181214/2.3 : « pu prè d'vichy » plus près d'vichy.

21.FEL	\mè de/ /yon/ <i>mais de où</i>
22.NEN	(0,8) /de va ma/\riaw\ (.) [va mariaw/] (.) /vwé/\::\= <i>de vers Mariol à Mariol c'est</i>
23.FEL	[/va mariaw/] <i>à mariol</i>
24.DAN	=mariol
25.NEN	vwé /mariol/ vwé dô kouta d'va /sintchowr\ e \pu prè d'vichy\ <i>c'est mariol c'est du côté de saint-yorre euh plus près d'vichy</i>
26.DAN	/oui/

27.FEL	/-AH/
28.NEN	a oui ô [/son plu/ \dé l]a plèna d'si yan\ ah oui oh [ils] sont dans la plaine en bas là
29.FEL	[va mariaw]

Au tour 22, Néné associe un nom, une qualification à la plaine où se trouve Mariol qu'elle désigne avec le même déictique que celui utilisé par sa cousine (22 : « dé la plèna d'si yan » dans la plaine en bas là). Cette fois-ci ce n'est plus la commune de Mariol qui est placée "en bas", mais la plaine sur laquelle cette commune est située par Danielle.¹⁰⁹

3.2.2.2 Subjectivation montagnarde en acte de parole

Par opposition, Néné va immédiatement se situer (avec sa cousine) du côté de la montagne.

Extrait 181214/2.4 : « nou n'sin perdu tcheu dé lé montagn » <u>nous on est perdus ici dans les montagnes.</u>

29.FEL	[va mariaw]	\-a ou[ais\]
30.NEN		[/nou/] \n'sin nous on est perdu tcheu\ [dé lé /montagn/] perdus ici dans les montagnes
31.DAN	[pa la /montagn/]	(de) par la montagne
32.FEL	/-ah\ \oui oui\	
33.NEN	(0,8) /n'sin in mi//jon\ \eu:\ (.) \man n'di\ \man n'di\ on est un peu	comment on dit comment on dit

¹⁰⁹ Plus tôt dans ma recherche, au cours d'une conversation avec une autre dame vivant à Lavoine à qui j'avais demandé s'il y avait du patois à Moulins, elle avait nommé cette plaine « le fond d'l'Allier ». Cette expression correspond bien à une opposition souvent mise en avant à Ferrières et aux alentours entre "le fond" et "la cime". Par exemple l'espace autour de la place située en bas du bourg de Ferrières, près du pont qui enjambe la rivière est souvent appelée en patois "l'fon dao bouw" le fond du bourg par opposition à "la simà dao bouw" la cime du bourg.

34. DAN	dél[aysé] délaissés
35. NEN	[n'sin in mi]jon (.) voui in peu:: /dé la/ [/montagn\] on est un peu oui un peu dans la montagne
36. DAN	[voué pa l'ô]vergn c'est pas l'auvergne l'ôvergn vwé putô: yan l'auvergne c'est plutôt là-bas

Encore une fois, la frontière apparaît en discours et en interaction : frontière entre des personnes qui deviennent icône d'un lieu, un “y” ils implicite dans le premier membre de la comparaison, contre un « nou » redoublé dans le deuxième membre (« nou n' »). Face à ce “ils” silencieux et implicite, le « nou » redoublé prend plusieurs voix à travers l'intervention de Danielle, qui complète la fin de la phrase de sa cousine « dé lé montagn » dans les montagnes en tombant juste un tant soit peu à côté avec son « pa la montagn » par la montagne¹¹⁰. Cette divergence dans la qualification de l'espace montagnard ici « tcheu » se distingue du mutisme de celles de l'aval, « d'si yan ». Aussi, ces montagnardes ne sont-elles pas réellement « perdu » perdus, puisque j'interagis avec elles. Si elles sont perdues, cela ne peut être que face à un discours dominant centré sur la plaine qui s'étale en contrebas de leur *origo* déictique (Agha 2007a : 56 ; Mondada, 2005 ; Fauré 2011 : 47), là d'où elles parlent. Ainsi, par cette simple opposition topographique autour de “la montagne” (tours 25-26) dans le discours en interlocution, transparait le processus de subjectivation épilinguistique (et donc politique au sens de Rancière, 1998 : 208) des deux cousines en tant que montagnardes par rapport à la plaine.

Pourtant, bien que leurs voix apparaissent bel et bien face à moi, Néné a bien du mal à étayer cette qualification de « perdu » perdus. Reprenant le début de l'énoncé « n'sin » on est, elle modalise « in mijon » un peu puis demande explicitement à deux reprises « man n'di » comment on dit avant de reprendre encore le prédicat modalisé « n'sin in mijon » on est un peu, pendant que Danielle complète : « délaysé » délaissés, ce que sa cousine ratifie avant de passer par le français en traduisant le terme *in mijon* et en reprenant enfin la fin de son premier énoncé « n'sin perdu tcheu *dé la montagne* ».

Ces hésitations autour de ce que les montagnards *sont* dans la montagne, leur situation, pourrait-on dire, font apparaître un paradigme, notamment entre « perdu » perdus et « délaysé » délaissés, mais

110 Il ne faut pas comprendre ici que c'est la montagne qui perd les cousines, mais plutôt prendre l'expression “par la montagne” comme un locatif au même titre, par exemple que l'espagnol “por la sierra” dans la montagne. On peut aussi faire le parallèle avec l'expression « par itcheu » par ici, telle qu'elle est d'ailleurs utilisée par Néné plus tard.

qui pourrait être complété au vu de l'appel de Néné à d'autres façons d'exprimer cette condition montagnarde (par rapport à la plaine). Non seulement elle demande explicitement *comment on dit*, mais elle reproduit deux fois l'énoncé « n'sin in mijon » on est un peu, auquel il manque un complément, et une troisième fois reprend simplement la locution adverbiale en français « un peu:: » avec un allongement vocalique prenant la place d'un autre terme du paradigme « perdu » perdus, « délayé » délaissés, etc. qui pourrait être placé là.

Or la distinction entre les deux termes proposés est très importante, notamment puisque la réponse de Néné manifeste sa reconnaissance du terme de sa cousine « délayé » délaissés comme étant pertinent. En effet, si le participe passé « perdu » perdus ne marque pas nécessairement de relation d'agent à patient, puisqu'on peut très bien se perdre soi-même ou se retrouver perdu par la force des choses, « délayé » délaissés implique nécessairement un *autre* qui *délaisse*. À ce titre, en employant un autre registre (mais se plaçant dans le même paradigme), on pourrait dire que sont énoncées tour à tour une condition montagnarde *périphérique* (« perdu ») et un condition montagnarde *périphérisée* (« délayé »).

3.2.2.3 Les liens entre relief et langage explicités

Alors que se sont superposées les distinctions entre différentes communes, différents départements, différentes provinces d'Ancien Régime, et différents reliefs au cours de notre discussion avec Néné et Danielle (voir transcription dans l'ordre chronologique en annexe 1), je relance Néné en demandant une explicitation mettant en rapport direct relief et catégorie épilinguistique :

Extrait 181214/2.6 : « n'y a bokou k'parlon mâ fransè » y en a beaucoup qui parlent que français

46.FEL /va la plèn/ y /parlan:/ vin:[::]
vers la plaine ils parlent avec

47.NEN [é \bin]:::\

48.FEL /anvin myeu/ \d'fransè\
avec mieux [plus] de français

49.NEN /vouï/ \oh vouï\ /a/ \peu n'y a bokou k'parlon mâ fransè\
oui oh oui et puis y en a beaucoup qui parlent que français

50.FEL (.)\â ouè\
 51.NEN /â oui-\ \oui oui oui\
 \

52.FEL	(0,7) \é[:::u\]	/va la montagn:/	\eu [voué/ \eum\]
		et	vers la montagne euh c'est hum
53.NEN		[/hm/]	[\oh bah myeu\] ou
			oh bah mieux le(?)
		/patwè/	\â voui [â::\]
		patois	ah oui ah
54.DAN		[voui::]	
55.FEL		[/l'pat]	wé:/
56.NEN		/par/ \itcheu vwé pa\/[twè:/ \-m -m\]	
		par ici	c'est patois hm hm
57.DAN			[oui oui oui]

Dans cet extrait, je ne fais que reprendre ce qu'elle a dit auparavant. Ne parlant plus de Mariol en soi, je reprends la catégorie géographique "plaine" pour y associer ce que Néné utilisait pour catégoriser la façon de parler de sa tante par rapport au français et par rapport à ce « nou » nous montagnard qui vient d'être prononcé à nouveau. Je remobilise le "ils" qui avait disparu dans le discours de Néné, pour indiquer ces autres, ceux qui ne « parlon pa ma nou », ne parlent pas comme elles. Je remobilise donc son association de Mariol à la plaine, ainsi que son discours quantifiant le français dans le parler des personnes issues de cette commune.

Pourtant, alors qu'il était précédemment question principalement de la façon de parler des gens selon la *quantité* de français qu'elle était censée contenir — c'est-à-dire le "niveau d'écorchage" du français — Néné va maintenant passer à un discours sur la quantité de gens qui ne parlent *que* français. Ainsi s'explicité l'association entre plaine et français, et par la suite et par retour spéculaire la mise en centralité du « tcheu » ici patois recentralisé. D'un patois qui comporterait beaucoup de mots de français, comme on l'a rencontré chez Denis, ou un "français écorché" qui serait plus ("mieux") français qu'un autre, on passe à un territoire où c'est une partie de la population qui "ne parle que français" ; l'hétérogénéité linguistique en discours est donc reportée depuis les formes et les pratiques langagières à des catégories de personnes permettant de définir le territoire.

On aura d'une part la montagne et le Puy-de-Dôme/Auvergne patoisants qui tendent à n'être même plus du "français écorché", mais carrément « une véritable langue », et d'autre part la plaine au français « byin écorché », où beaucoup de personnes ne le parlent même que de façon "non écorchée".

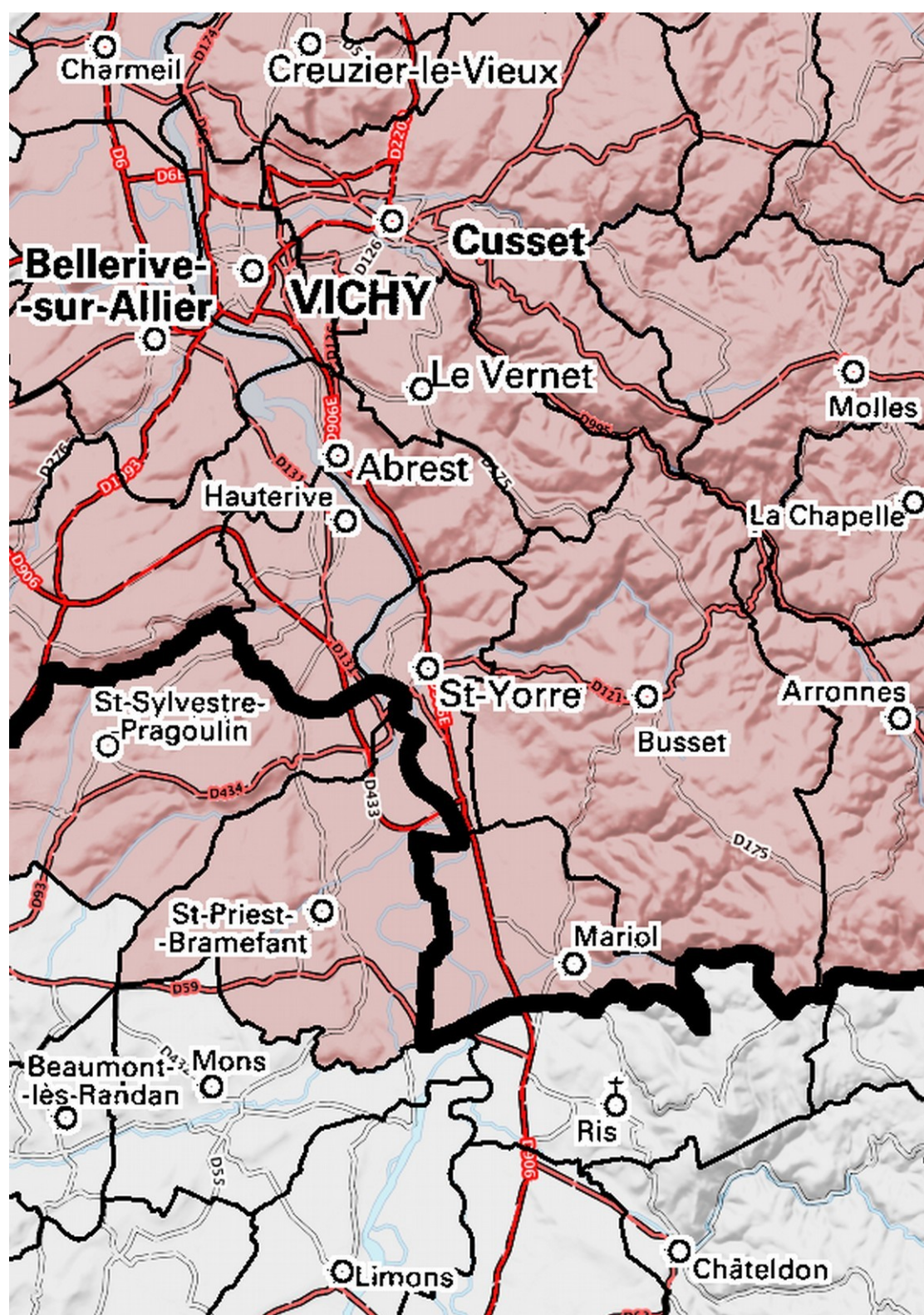
3.2.3 Frontières géographiques : la campagne et la ville

Un dernier type de frontière est fondamental à la compréhension des discours épilinguistiques en territoire en Montagne bourbonnaise. Après les frontières politiques et les frontières topographiques, ce que j'appellerai des frontières géographiques se dessinent : celles entre les territoires urbains et les territoires ruraux. Bien entendu, cette distinction entre rural et urbain, comme on l'a vu au chapitre 1, est elle-même relative, et ne saurait être comprise ici que comme une construction en discours épilinguistique.

3.2.3.1 Ris, Mariol, Saint-Yorre et Vichy

Lorsque je demande à Néné des précisions sur la provenance de sa tante, celle-ci va, avec sa cousine, établir des rapports géographiques entre les différents lieux, comme on le voit dans l'extrait 181214/2, au tour 19. Après que Néné ait répété le nom de la commune en patois « mariaw » Mariol (181214/2.22), sa cousine intercale le nom de la commune en français (181214/2.24). La première poursuit en reprenant le nom français de la commune puis en mettant celle-ci en rapport avec une autre commune, Saint-Yorre, plus connue¹¹¹, située au nord de celle-ci, dont elle prononce le nom en patois « sintchowr ». Pourtant, ce qui peut sembler surprenant, c'est qu'à aucun moment aucune des deux cousines n'explicite le fait que Mariol est en fait juste au nord de Ris, qu'elles viennent pourtant de mentionner, à travers la présentation de la tante résidente, contrastant justement avec celle dont il est à présent question.

111 *Notamment en raison de la présence de la source éponyme et de son eau vendue dans toute la France.*



Carte 2.14 : Vichy, son aire urbaine et la frontière entre Allier et Puy-de-Dôme

Renvoyée dans le discours « dô kouta d’va sintchowr » du côté de Saint-Yorre, ou encore « pu prè d’vichy » (181214/2.25), Mariol est enfin située « dé la plèna d’si yan » dans la plaine en-bas là (181214/2.28). À partir de trois toponymes de commune, Néné construit donc en discours un ensemble dans la plaine en-bas là qui comprend (au moins) ces trois communes. Par omission, en ne mentionnant pas la frontière entre Mariol et Ris (que je n’ai d’ailleurs moi-même découverte que bien plus tard), Néné et Danielle lui font prendre corps.

Ce que partagent ces communes de la plaine bourbonnaise d’après le discours métapragmatique des deux cousines, en plus du fait d’être moins patoisantes, plus françaises, ce sont les caractéristiques urbaines de la grande ville voisine, Vichy. En effet, selon un rapport de l’INSEE (INSEE *et al.*, 2015 : 41, cf. annexe 3), Mariol fait partie de l’aire urbaine de Vichy, c’est-à-dire qu’au moins 40 % de sa population travaille à Vichy (INSEE *et al. ibid* : 12), et ce, contrairement à Ris et à Ferrières. Quelle que soit la valeur heuristique de données basées exclusivement sur l’emploi, cette information constitue néanmoins un indicateur de l’orientation géographique des habitants, et ainsi permet d’expliquer les orientations implicitement différenciées de Ris et de Mariol dans le discours des deux cousines. Inversement, les similitudes géolinguistiques et topographiques entre les communes de Mariol et de Saint-Yorre expliquent leur association à Vichy et à l’aire urbaine du “fond d’l’Allier”, dans le discours de Néné et Danielle, et non à l’Auvergne, là-bas.

Ris, en revanche, est dépeinte en creux comme appartenant à la montagne et au domaine opposé au “français écorché” : la “véritable langue” incompréhensible. C’est “perdu dans la montagne” qu’apparaît donc la campagne tournant le dos à la plaine urbaine du nord-ouest qui, elle, exclut le patois plus ou moins totalement, à l’échelle du parler comme à celle des individus qui, souvent, ne parlent *que français*.

3.2.3.2 Le patois et la ville

Afin d’illustrer la mise-en-discours de l’exclusion du patois du contexte urbain, revenons à présent sur une anecdote souvent racontée par Néné, et concernant, encore une fois, une de ses tantes. L’extrait 6 transcrit ci-dessous est tiré d’une interaction ayant eu lieu en août 2014. Alors que je discutais seul avec Néné, et que nous étions tous deux attablés dans sa cuisine en attendant que Danielle arrive, Geneviève Dupuis, une voisine habitant juste entre les deux cousines arrive et commence à faire la conversation. La Dupuis, comme l’appelle Néné, est une “Parisienne” : elle

vient à Ferrières depuis l'enfance et dit comprendre le patois, mais ne pas le parler. Depuis sa retraite, elle vit dans le village et fréquente Néné, notamment au sein du Club de l'Amitié, une association de personnes âgées. Ce jour-là, après les présentations de Néné, elle commence à parler du patois depuis son point de vue de Parisienne.

Extrait 250814/1.1 : « quand v's allez en ville on vous prend pour un étranger ».

1.GEN	[bien]
2.NEN	[pourt]an ne: ne parlin byin [/patwè/ mè] <i>pourtant nous: nous parlons bien patois, mais</i>
3.GEN	[o::: ouais c'est] bien [l'patois]
4.FEL	[/wèy/]
5.GEN	(1,6) alors quand v's allez en ville on vous prend pour un étran/ger:/ \hein\ (.)
6.NEN	[<((rire)) h:::>]
7.GEN	[/qu'est-ce/ que \c'est cet]te langue\
8.NEN	.h[::]
9.FEL	[/mouais/]=
10.GEN	=euheu ouais wèy (.) [j'vous as]/su[re/ \hein\]

Commençant par une évaluation positive générale (3), la Dupuis va immédiatement citer une évaluation attribuée à des tiers indéterminés, simplement définis par leur localisation urbaine, qui ancre l'énoncé en territoire. Comme dans les discours de Denis et de Néné, la Dupuis met en mots le mouvement (cette fois-ci habituel) d'*aller* en ville, puis reproduit la catégorie excluante d'« étranger » (5). Puis elle donne voix à la citadine (qu'elle est, à l'origine) en reformulant la catégorie « patois » en « langue ». Elle donne la parole non marquée à ce « on » citadin, puis, face à mon doute (9 : « /mouais/ »¹¹²), elle insiste sur la véracité de son propos (10).

112 La réponse de Geneviève Dupuis à ce « mouais » témoigne que celui-ci est interprété comme un doute, puisque elle réitère une affirmation « ouais wèy » puis emploie un performatif explicite « j'vous assure » m'indexant, suivi d'un phatique épistémique « hein » pointant vers ce syntagme verbal pour le souligner.

11.NEN	[n'y a-] [n'y a in /j]ouw/ ma tant é [y a-] [y a un /j]our/ ma tant et peu: na ko/pi:n[ë/ san] a vichy pui:s une co/pine/ étaient à vichy
12.FEL	[hm hm]
13.NEN	(1,1) è peu byin su- i parlan pa/twè:/= et puis bien sûr- elles parlaient pa/tois/
14.GEN	=oui oui
15.NEN	.h:: .tsk n'y a dwèy feun ke /pasiron\ .h é d'siron <((elle y a deux femmes qui passèrent et qui dirent fait mine de chuchoter)) /ô::/ faut pas d'mander \c'que c'est ça\=
16.GEN	=<((rire)) ha->=
17.NEN	=c'est \deux anglaises\
18.GEN	<((rires)) oh HO HO HO ho ho> .h HO bah [alors]
19.FEL	[ha: oui]
20.GEN	<((rires)) heu ho ho ho ho ho .h> ho ben non quand [même pô]
21.FEL	[/ah ouais/] <((rires)) h[u /hu hu/]>
22.GEN	[/oui:/ j] euh un' /langue étrangère/&
23.NEN	[.h \EH BEH\] <((chuchote)) c'est [deux] \anglaises\>
24.GEN	[&mais \pas anglais\]
25.FEL	[-oh]

Cette fois-ci encore, Néné évoque une tante et sa copine, deux femmes patoisantes discutant dans les rues de Vichy (ici l'association entre ville et Vichy est explicite) ; deux autres femmes, non définies, elles, et donc non marquées, mais parlant français dans le récit de Néné, passent. Entendant les deux patoisantes, les passantes les identifient comme étant « deux Anglaises »¹¹³. Le ressort comique de cette anecdote réside à mon sens dans l'exagération perçue entre le patois, certes étrange, voire, comme le dit la Dupuis, « langue étrangère », et son association à l'« anglais » qu'il

113 Ici la distinction entre les deux patoisantes statiques et parlant — dont les procès sont à l'imparfait dans l'énoncé — les distingue de celles qui passèrent et dirent quelque chose au passé simple. On peut mettre cela en lien avec l'idéologie associant le monde rural et paysan au statique par rapport à l'urbain et marchand mouvant (Meschonnic, 1997).

n'est « quand même pô » (20). Le récit de Néné faisant parler ces deux personnages francophones se trompant radicalement sur la catégorisation des pratiques langagières provoque effectivement un éclat de rire de la Dupuis, qui me permet d'inférer un ressort comique à l'anecdote. Sans doute le fait de ne pas savoir reconnaître l'anglais comme n'étant « quand même pô » du patois ou vice-versa le patois comme n'étant « quand même pô » de l'anglais fait-il passer les passantes pour des ignares, ce qui retourne d'ailleurs le stigmate que constitue généralement le patois (cf. chapitre 8).¹¹⁴

Dans l'interaction, cette anecdote peut être interprétée en relation avec les premiers commentaires de Geneviève Dupuis. Celle-ci situait un exemple général : « alors quand v's allez en ville on vous prend pour un étran/ger:/ \hein\ », auquel répond une situation particulière dans l'anecdote. Des sujets parlants définis par référence « ma tant » ma tante et « na kopinë » une copine par rapport à un *vous* « v's » générique¹¹⁵ sont placés dans le temps « in jouw » un jour et l'espace « a vichy » précis par rapport à l'adverbe « quand » et à l'adverbial « en ville » qui sont génériques. De même, dans son anecdote, Néné répond aux syntagmes « on vous prend pour un étranger » à travers la performance des deux passantes « c'est deux anglaises ». Enfin, Néné retourne l'énoncé que Geneviève mettait en scène comme provenant d'un *on* citadin. Sans même que l'une des deux passantes aient à demander : « /qu'est-ce/ que \c'est cette langue\ », elles répondent collectivement « faut pas d'mander c'que c'est ça ».

Le ressort comique de l'anecdote de Néné est ainsi renforcé par l'exagération entre la question plus “réaliste” de la Dupuis, qui met en scène des citadins se posant une question, contre la situation où Néné met en scène deux passantes et leur certitude erronée que ces non francophones sont nécessairement des Anglaises. C'est cette limite au réalisme que relève la Dupuis (20) « ho bin non quand même pô », puis « une langue étrangère, mais pas anglais » (24). Ainsi, en tant que personne d'origine citadine, elle se démarque des deux passantes en supposant qu'elle a plus de jugeote ou qu'elle est en tout cas mieux informée que ces deux dernières.

Pourtant, une ambiguïté subsiste dans cette interaction. En effet, le ressort comique peut aussi résider dans le fait que *considérer le patois comme une langue étrangère* en soi est déjà exagéré. Aussi, quand la Dupuis insiste sur le caractère exagéré du commentaire rapporté des deux passantes, notamment en riant à gorge déployée, elle se dédouane elle-même de potentielles accusations de méconnaissance du patois.

114 *En quelque sorte, si les citadines se trompent dans l'identification du patois, ce sont elles qui sont trop étrangères au monde rural, alors que les femmes patoisantes connaissent, elles, la réalité du monde urbain et peuvent en parler correctement (comme en témoigne le fait que Néné soit en train de raconter l'anecdote).*

115 *Il pourrait même être qualifié d'impersonnel.*

Dès lors, on voit s’opposer, en plus des deux vieilles patoisantes face aux passantes citadines, la figure de Néné, elle-même vieille patoisante, et la Dupuis, citadine portant *de fait* la parole des citadins, qui réactualise le caractère étranger uniformément distribué de « cette langue » chez un « on » (5) urbain.

Cette exclusion du patois de l’espace urbain, mise en récit par la Dupuis puis par Néné, semble conforter mon hypothèse que l’association de Mariol à Saint-Yorre et Vichy plutôt qu’à Ris tient à son positionnement géolinguistique plus proche de l’espace associé au français. Ce positionnement, mis en mots par Néné à travers le syntagme « myeu d’fransè k’nou » plus de français que nous confirme l’hypothèse d’un renforcement mutuel de l’association entre langage et territoire dans l’essentialisation de frontières politiques, et inversement des frontières politiques dans l’essentialisation du lien entre langage et territoire.

Par ailleurs, la phrase de la Dupuis « /qu’est-ce/ que \c’est cette langue\ » (7), n’est pas sans rappeler celle que Denis Carton faisait prononcer au personnage de sa tante dans son discours « s k akou y akou tch » qu’est-ce que c’est que ça ?, qu’il présentait sans la traduire comme un objet de curiosité et, surtout, d’incompréhension. Dans le discours de Néné ici, ce n’est même pas la peine de demander, tant l’étrangeté des locutrices elles-mêmes est grande. Ici, ce sont ces citadins — et non les Farrérauds en visite à Ris — qui *n’y comprennent rien*, au point de confondre patois et anglais. Cette anecdote épilinguistique fait donc apparaître une expérience inverse de la frontière par rapport aux voyages dans le Puy-de-Dôme évoqués notamment par Denis Carton, et en ville ou dans la plaine ce sera sans doute bien plus souvent aux Farrérauds de “parler français” — comme Néné le demandait à sa tante — faute de quoi ceux-ci risquent d’être pris pour ce qu’ils ne sont pas (des étrangers) ou simplement incompris.

Conclusion : Récursivité de frontières croisées

J'ai commencé ce chapitre par l'analyse du processus de qualification de la catégorie métapragmatique "patois" à travers sa mise-en-territoire et en frontières. Défini par sa caractéristique de localité, le patois, dans les exemples que j'ai analysés ici et plus généralement dans les discours rencontrés à Ferrières et au-delà, permet à son tour de définir le territoire local et ce qui lui est lié temporellement, la "tradition".

La définition du patois passe aussi, dans le corpus que j'ai analysé au fil de ce chapitre, par sa mise en relation avec la catégorie épilinguistique de "français écorché", une catégorie ambiguë, car d'une part elle fait le lien entre le patois local et cet ensemble plus large dont il *fait partie* ("c'est du français écorché"), mais d'autre part, elle dessine en creux une norme excluant le patois, un étalon contre lequel le patois peut être mesuré en termes de "francité". En opposition au patois en tant que "français écorché", le patois comme "véritable langue" ou "langue régionale" est apparu au fil des discours. Caractérisée par l'incompréhensibilité, cette langue est mise en scène dans les discours tantôt en français et tantôt en patois. Ainsi est apparu un *autre* face au français, si écorché soit-il.

Le domaine de la "langue" *autre* ou du "plus que français écorché", celui de l'incompréhension a été mis en correspondance avec une opposition géopolitique prégnante : celle entre le Bourbonnais et l'Auvergne. À l'Auvergne sa "véritable langue", et au Bourbonnais de se contenter de son "français écorché". Mise en correspondance avec la frontière départementale entre Allier et Puy-de-Dôme, la frontière historique est régulièrement plaquée par les habitants et locuteurs que j'ai fréquentés sur la frontière linguistique supposée, de la même façon que les frontières communales fournissent le référentiel permettant d'opposer entre eux les "patois locaux". Ainsi émerge, par contiguïté, dans les discours sur le langage, un territoire "ici", qui est associé plutôt au français dans les qualifications métapragmatiques : il est suggéré d'appréhender les formes linguistique divergeant du français rencontrées dans cet espace comme étant néanmoins du français, si "écorché" soit-il. En face, c'est le territoire "là-bas", qui n'est plus associé au français mais à une entité distincte incompréhensible. La qualité montagnarde des lieux aux patois décrits comme incompréhensibles (à situer du côté du patois-langue) se dessine par contraste aux discours sur la plaine, celle de Mariol où le patois, tout en restant *autre*, n'en est pas moins compréhensible. L'ici

montagnard dans le discours des deux cousines est qualifié de *délaissé, perdu*, en retrait de la plaine, plus bas.

Enfin, associée à cette plaine, se trouve la ville d'où le patois est exclu sur le ton de la plaisanterie — rien de sérieux à première vue, mais un renvoi réel dans la circonscription villageoise à laquelle il est associé. En creux, c'est la campagne qui apparaît, celle de la plaine d'abord, puis plus loin dans la montagne, entre Bourbonnais et Auvergne, et enfin au-delà de la frontière départementale.

Pourtant la frontière est toujours relative et orientée par la définition en discours de ceux qui doivent se faire comprendre selon l'endroit où ils parlent. Ces associations entre langue/"français écorché"/patois/français et territoires administratifs-historiques, topographiques ou encore géographiques reposent aussi sur une orientation de la frontière entre ces habitants de la plaine, citadins dont on doit se faire comprendre, faute de quoi on peut être exclu de l'interaction et catégorisé injustement comme étrangers.

Les frontières orientées qui se chevauchent dans les discours et sur les cartes permettent de situer et de se situer, mais elles obligent aussi à faire correspondre l'expérience avec une grille préétablie : soit historiquement, à travers la constitution de collectivités territoriales, soit géographiquement, à travers une analyse quasi profane du territoire en termes de relief ou d'urbanité. Ainsi, malgré le discours officiel prônant une France une et indivisible, j'ai rencontré des personnes dont l'expérience était celle d'un pluralisme des modes d'expression sur le territoire, d'une proximité de l'étranger parfois moqué, mais toujours proche.

Or, cette hétérogénéité sociolinguistique a mis longtemps à disparaître derrière le discours de la France homogène et universelle. Comme l'écrit Weber (1976 : 67-69), à l'avènement de la Troisième République, seule une minorité de paysans parlaient le français. Si l'hétérogénéité sociolinguistique de la France est à présent devenue une curiosité, c'est qu'un travail politique a eu lieu non seulement de la part d'institutions civiles, mais aussi de la part des sociétés savantes, à travers la promotion de la dialectologie et du folklorisme qui ont contribué, comme on va le voir, à donner une cohérence à un texte territorial stato-national au fil de l'histoire. C'est de ce processus historique aux effets bien réels aujourd'hui que traite le chapitre 4.

Chapitre 4 : Dialectologie, France et frontières

Introduction

Pour parler des façons de parler, produire du discours métapragmatique/épilinguistique, les locuteurs que j'ai rencontrés mobilisent inmanquablement les catégories territoriales mises en lumière au chapitre 3. Ces catégories, je les ai nommées tour à tour politiques — celles correspondant aux frontières administratives officielles, en l'occurrence communale, départementale et provinciale —, géographiques — catégories distinguées par les différences d'aménagement du territoire, en l'occurrence entre la ville et la campagne —, et enfin topographiques — catégories basées sur des distinctions d'ordre physiques entre des espaces perçus comme différents : ici la montagne et la plaine.

Ces catégories sont, à première vue, bien ordonnées et cohérentes, et semblent nécessaires pour mes interlocuteurs à la qualification des pratiques langagières. C'est cette évidence même qui attire mon attention critique et m'invite à replacer ces catégories dans l'histoire afin de donner plus de profondeur à leur analyse. Quels enjeux ont participé à leur constitution en tant qu'évidence pour Néné, Danielle, Denis, et même pour moi ? Peut-on identifier leur formation en tant qu'évidence au cours de l'histoire ? En problématisant l'émergence de ces catégories au sein de relations sociales dans l'histoire et l'économie politiques, je viserai, au cours de ce chapitre, à faire apparaître leur dimension contingente. En m'appuyant principalement sur des exemples autour du département de l'Allier et de la Montagne bourbonnaise, je m'emploierai à montrer qu'au fil du XIX^e siècle, ces catégories ont pris place dans la disciplinarisation de l'étude du langage en France, et se sont imposées au sein d'une idéologie linguistique¹¹⁶ comme nécessaires à la compréhension du *non français* et, par contraste, du français.

La Révolution française, tant en tant que rupture avec l'Ancien Régime tel qu'il est construit *a posteriori* (Christin, 2008) que dans la langue politique (Guilhaumou, 2005), donne un point de

¹¹⁶ J'utilise cette expression au sens d'ensemble d'idées postulables à partir de régularités identifiées dans les présuppositions et inférences produites dans les discours sur le langage voir Irvine, 2018 ; Gal, 2005 ; Gal & Irvine, 1995 ; Silverstein, 1979, 1992 ; Woolard, 1992 ; Schieffelin, Woolard & Kroskrity (eds.), 1998.

départ pertinent pour le début d'un questionnement autour de catégories territoriales, sociales et linguistiques en France.¹¹⁷ En effet, après l'abolition des privilèges puis la chute de la Royauté en 1789, les trois ordres hérités de la féodalité sous l'absolutisme — noblesse, clergé et tiers état — disparaissent. Par conséquent, les seigneuries, comtés, paroisses, etc., catégories territoriales associées aux membres des deux premiers ordres, perdent en théorie toute pertinence. Dès lors, une reconfiguration des catégories territoriales est inévitable. La mise en place des départements puis des communes est le premier témoin de ces bouleversements dans les catégories territoriales : bien que ces deux types de catégories n'apparaissent pas *ex nihilo*, ils vont prendre une place centrale dans la production d'un espace français post-révolutionnaire, avec bien des attermolements dans le détail desquels je n'entrerai pas ici.¹¹⁸ Je m'intéresserai plus précisément au processus de sémiose (mise-en-signé) de catégories nouvelles ou reprises à la suite des événements révolutionnaires.

Pour commencer, je montrerai l'importance accrue des distinctions topographiques — et en particulier le relief — dans la nomination de ces catégories nouvelles. Puis, je reviendrai sur l'importance de la distinction ville/campagne dans ce que Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel ont appelé « une politique de la langue », l'enquête de l'Abbé Grégoire sur les patois juste après la Révolution. Puis je me focaliserai sur le processus de construction des communes, et l'importance — parfois sous-jacente — de l'opposition ville/campagne. En effet, les communes sont issues des communautés rurales d'Ancien Régime, correspondant *grosso modo* aux paroisses, mais séparées de celles-ci pour devenir des unités strictement républicaines. Ce n'est qu'en 1793 que la dénomination de ville sera elle-même abolie par la Convention, qui ne reconnaîtra plus que des communes (Reinhard, 1954 : 281). Derrière l'effacement officiel d'une distinction, l'opposition ville/campagne — qui correspondait, avant cette homogénéisation, à l'opposition ville/communauté rurale — persiste et va continuer d'être centrale dans la description du territoire, notamment à travers la mise en place des prémices de la dialectologie en France — statistique et folklorisme —, qui seront l'objet de la deuxième sous-partie de ce chapitre.

117 Précisons néanmoins que toute construction historique étant elle-même positionnée dans l'histoire, celle-ci se repose sur des présupposés sur le langage et en particulier "la langue française" développés antérieurement (voir par exemple Meschonnic, 1997 ; Siouffi, 2010, 2017 ; Rey et al. 2007).

118 Pour une analyse de la formation des départements voir l'ouvrage de Marie-Vic Ozouf-Marignier, 1992, La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle. Pour des analyses sur l'évolution des circonscriptions territoriales voir Ozouf-Marignier et Verdier, 2013 ; pour celle des fusions et scissions de communes voir Follain, 2006 ; 1997 ; 1996.

4.1 Révolution, catégories territoriales et épilinguistiques

4.1.1.1 La montagne et la plaine dans la nomination des catégories territoriales révolutionnaires : exemples au nord du Massif central¹¹⁹

4.1.1.2 Débats révolutionnaires autour des catégories territoriales

La nuit du 4 août 1789, les députés à l'Assemblée nationale votent l'abolition des privilèges. Ce faisant, ils abolissent notamment les privilèges des provinces et ouvrent un débat qui laisse le champ libre à la disparition pure et simple de celles-ci. Réactualisant des propositions de réformes territoriales antérieures à la Révolution (Ozouf-Marignier, 1992:19-34 ; 1986 : 1195), le débat autour de l'avenir des provinces va s'organiser autour de deux positions, chacune en apparence paradoxale. D'un côté les partisans de l'abolition des provinces invoquent le besoin d'unité, mais la nécessité de division homogène du territoire afin d'y appliquer une politique égalitaire. Ainsi, la division du territoire est justifiée par des arguments universalistes (Ozouf-Marignier, *ibid.* : 1194-1195 ; Schlieben-Lange, 1996 : 120-121). De l'autre, les partisans du maintien des provinces organiseront notamment leur argument autour du caractère naturel (notamment topographique) des provinces.

Avec le triomphe d'idées jacobines vantant les mérites de l'intérêt commun, et rejetant toute référence aux intérêts particuliers, associés aux intrigues et au fédéralisme féodal, les députés à l'Assemblée ne sont plus considérés comme des représentants de leurs provinces respectives, mais collectivement comme des représentants de tous les citoyens français recherchant l'intérêt commun de la nation (Spitz, 2007). Ainsi, ceux qui de fait représentent des intérêts politiques et sociaux dans leur province, et ont intérêt à les voir persister, ne peuvent plus invoquer l'intérêt particulier des provinces dans leur argument, au risque de passer pour contre-révolutionnaires. C'est pourquoi ceux-ci vont largement baser leurs argumentaires sur les qualités physiques des provinces, pour

¹¹⁹ J'utilise, faute de mieux cette expression forgée, elle-même, au cours du XIX^e siècle, et remplaçant les catégories provinciales de l'Ancien Régime (Auvergne, Cévennes, Rouergue, etc.). Voir Pujol, 1994.

justifier la nécessité naturelle d'existence des entités territoriales d'Ancien Régime. Par exemple, le député Pison du Galand expose :

« La nature, autant que les hommes, a fait le plus souvent les limites des provinces comme celle des empires [...] : le Dauphiné est borné au levant et au nord par les Alpes ; au midi et au couchant par un grand fleuve. La Provence et d'autres provinces ont pareillement des limites naturelles. Comment désunir, pour unir ailleurs, des choses dont la nature elle-même a déterminé le rapprochement ? »

(Pison du Galand, cité dans Ozouf Marignier, *ibid.* : 1197)

Cette citation montre bien la légitimité à l'époque des arguments géographiques pour la délimitation du territoire dans ce contexte, ce qui suggère que pour la plupart des députés, qu'ils soient ou non opposés à l'abolition des régions, ces critères sont acceptables. Leurs arguments en faveur des provinces ne seront pas retenus, mais leur réactualisation d'arguments naturalistes témoigne de ce qui est acceptable dans les débats, et de l'importance donnée à la topographie dans la description du territoire, au détriment de la géographie sociale, politique et historique (Ozouf-Marignier, *ibid.* : 1201).

Une simple comparaison entre une carte des 83 départements créés en 1790 et une carte de la trentaine de provinces d'Ancien Régime révèle d'ailleurs un processus d'homogénéisation. En effet, non seulement les tailles des provinces étaient extrêmement variables, elles n'étaient d'ailleurs pas délimitées aussi précisément que les départements, mais leurs noms variaient largement. On trouvait des ensembles nommés d'après des ethnonymes (Auvergne/*Arvernes*, Bretagne/*Bretons*, Normandie/*Normands*, Bourgogne/*Burgondes*, etc.), d'autres d'après leur capitale historique (Orléanais, Bourbonnais, etc.) une autre au moins selon une supposée langue (Languedoc).

En revanche, les départements proposés ensuite portaient tous le nom soit d'un ou plusieurs cours d'eau qui les traversaient, soit d'une montagne, soit d'une mer ou d'une côte ou autre dénomination géographique¹²⁰. Ceci témoigne d'une idéologie extrêmement prégnante donnant la part belle aux distinctions topographiques. Il semble même que l'argument naturaliste des opposants à l'abolition des provinces ait été retourné contre eux : comment, en effet, arguer que les départements ne reposent pas sur des divisions naturelles, si leurs noms évoquent un élément physique définissant leur territoire ?

120 On peut néanmoins remarquer que seul Paris portait le nom d'une ville.

Ainsi, avec la création des départements, le territoire des ducs de Bourbon devient l'Allier, et celui de la province d'Auvergne voisine est divisé entre le Puy-de-Dôme et le Cantal. On ne trouve plus de trace des ducs de Bourbon, même aux antipodes, où leur île éponyme devient La Réunion, même la ville qui avait donné son nom à une dynastie de Rois de France, Bourbon-l'Archambault, est renommée Burges-les-Bains peu de temps après¹²¹. La vallée de la rivière d'Allier, qui traverse pourtant aussi le territoire plus au sud, pour prendre sa source bien au-delà, en Lozère, va être érigée en nom pour tout le département. Si Cusset (et sa banlieue Vichy) et Moulins, deux des villes principales de ce nouveau département, se trouvent sur le cours de ce fleuve, la troisième, Montluçon, située sur le cours du Cher, en est très éloignée.

Dans son rapport à l'Assemblée nationale du 15 février, le député de Nemours, Dupont, rendant le rapport du comité de constitution en charge de découper le Royaume en 83 départements explique clairement qu'en constituant certains départements autour d'un fleuve, il vise à rendre équitable la gestion de ses rives de part et d'autre (Dupont, *in* Laurent & Madival 1880 : 603), et fait donc du cours d'eau le centre et, dans une certaine mesure, la *raison d'être* de la circonscription. Il semble donc que les fondateurs des départements étaient très conscients du sens qu'ils donnaient au fait de nommer un département du nom d'après un fleuve, et de le dessiner autour de ce fleuve.

4.1.1.3 Nomination du département de l'Allier et indexicalité

C'est pourquoi le choix du nom de fleuve n'est pas anodin politiquement : l'ancienne province du Bourbonnais, marginalement redimensionnée, sera articulée selon des critères physiques et rationnels naturalisés. Si les limites du département de l'Allier respectent en grande partie le tracé de l'ancien duché, le changement de nom participe d'un réagencement des signes du territoire (ou du territoire en signes), et par là même du territoire en tant que texte.¹²² Alors que l'Allier, le Cher et la Loire étaient simplement les noms de cours d'eau, ils deviennent chacun des signes uniques d'un territoire qui les dépasse largement. Montluçon en vient donc à être à présent situé *dans* l'Allier, bien que *sur* le Cher, quand Vichy¹²³ et Moulins sont toutes deux situées à la fois *dans* et *sur* l'Allier.

121 Elle reprendra son nom glorieux à la Restauration.

122 Je reprends ici la définition de ce terme en anthropologie sémiotique en tant qu'ensemble de signes isolables et remobilisables en contexte, c'est-à-dire pris dans un processus de décontextualisation-recontextualisation aussi appelé entextualisation (Silverstein & Urban, 1996). Comme on le verra, cette entextualisation du territoire n'efface pas l'entextualisation précédente, ce qui va dans le sens d'une compréhension du territoire comme palimpseste, ou plutôt comme morphogène, au sein duquel les formes ne sont pas simplement inscrites une fois pour toutes, mais, comme nous le verrons, réinterprétées (Verdier, 2009 : 13 ; Robert, 2003 : 126).

123 Qui n'est, rappelons-le, pas encore une grande ville à cette époque.

Dans la région qui la borde, la rivière va donc prendre une importance double en tant que signe au long cours, flot continu d'eau traversant la vallée sur des centaines de kilomètres, et en tant qu'unité territoriale qui s'organise, par métonymie, autour de ce signe. L'association de la forme "Allier" à ce cours d'eau est ancienne, en revanche l'utilisation de ce même nom pour l'ensemble d'un territoire va établir un nouveau rapport indexical entre le cours d'eau dont on peut faire l'expérience très concrète (par exemple à travers la difficulté à le traverser, voire la noyade) et le territoire administratif rationalisé, mais abstrait, présent uniquement sur une carte qui, à l'origine, n'est pas disponible à tous. De cette manière la forme et l'existence du département vont à leur tour être naturalisées.

Un autre rapport indexical d'importance va se déployer à travers le processus de nomination des départements. J'ai déjà évoqué le fait que la rivière du Cher, qui donne son nom au département voisin, traverse Montluçon. Le nom de cette rivière évoque donc de proche en proche le nom du département (en est une réplique, Parmentier, 1996 : 8-10), et établit un lien formel entre Montluçon — qui se trouve en amont du département — et le département du Cher par rapport auquel il est situé. Les départements, les différents lieux qui les composent et leurs noms entrent donc eux-mêmes en rapport d'indexicalité, et les noms donnés bien avant la Révolution à des objets topographiques se font signes d'entités territoriales administratives.

Ainsi, de nos jours, en montant sur les hauteurs au sud du bourg de Ferrières, sur le chemin entre le hameau de Thévenet et celui de Maziou, on peut, en regardant vers le sud-ouest par beau temps, observer la chaîne des Puys et *voir* le Puy-de-Dôme. Cette dernière expression a, sans doute, un double sens. D'une part on voit la montagne qui porte ce nom, et d'autre part on voit le département qui lui est contigu ; ainsi, on fait l'expérience du Puy-de-Dôme en tant que montagne, ce qui, de proche en proche aura tendance à nous faire naturaliser le département qui porte le même nom, quand bien même il s'agisse d'une construction bien plus récente.

Il n'est sans doute pas anodin que, dans la distribution des noms de départements, le nom d'une rivière (qu'on peut associer à la vallée) ait échu au Bourbonnais, et que celui d'une montagne ait échu à chacun des deux départements issus de la province d'Auvergne (Puy-de-Dôme et Cantal). En effet, selon Pujol (1994), jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, le concept de Massif central n'existant pas, seuls les « Monts d'Auvergne » ou « les Cévennes » étaient mentionnés. Ainsi, la province d'Auvergne était sans nul doute déjà associée à cette caractéristique montagnarde. Par

contraste, la province du Bourbonnais au nord n'était pas associée à une quelconque chaîne de montagne et c'est pourquoi il a pu paraître plus naturel de l'associer à une rivière qui la traversait.

La constitution des départements va impliquer un processus de rhématisation (Gal & Irvine, 2019 : 125-127 ; Irvine, 2004 : 108 ; nommé *iconisation* dans Gal & Irvine, 1995), c'est-à-dire la production d'un interprétant iconique : le rapport entre le nom des départements et leur objet est lié à une *qualité topographique*, en l'occurrence celle d'être montagnard ou de la vallée. À travers la production de synecdoques contrastives entre les différents départements par l'application d'un nom à un territoire dans le discours officiel, une partie du territoire devient l'image du tout, et l'expérience pratique de cette partie du territoire devient un fondement pour la naturalisation du territoire. En l'espèce, l'extension de la rivière d'Allier comme nom du département associe une qualité de vallée, alors même que la vallée de cette rivière traverse aussi le département du Puy-de-Dôme. De la même façon, l'association du nom d'une montagne à ce dernier département lui en associe la qualité de "montagneux", alors même que le département de l'Allier comporte aussi des zones d'altitude.¹²⁴

4.1.2 Une politique de la langue et du territoire à la Révolution

4.1.2.1 La ville et la campagne : construction des communes et émergence d'une statistique dialectologique

Le rapport sur les départements du royaume présenté par le député Dupont le 15 février 1790 témoigne du fait que la délimitation de ceux-ci se fait largement autour d'enjeux locaux. Le comité de constitution exprime en effet son incapacité à proposer des catégories finales, en raison du grand nombre de situations particulières existant partout dans le royaume, et nécessitant un traitement au cas par cas. Il suggère donc à l'Assemblée de laisser la législature suivante décider (Dupont, *ibid.* : 604). Quoi qu'il en soit, la question de la délimitation entre différents départements dépend de rapports entre villes et campagnes. En effet, certaines communautés rurales se manifestent auprès du législateur parisien pour demander à appartenir au même département que la ville où la population a l'habitude de se rendre pour les foires ou les marchés, pour saisir un juge de paix, ou

¹²⁴ On peut notamment remarquer que sur les 46 communes ayant changé de nom à la Révolution, 12 des nouvelles dénominations comportent le terme Mont, Montagne ou Puy, voire les deux pour la commune de Saint-Léon qui prendra le nom tautologique de Puy-la-Montagne (Figuères, 1901 : 3-4)

dont elles dépendaient déjà pour payer l'impôt. Inversement, certaines grandes villes ou villes moyennes envoient des courriers à Paris, car elles craignent de perdre leur statut juridique, leur domination sur les dépendances rurales qui les entourent (Ozouf-Marignier, *ibid.* : 1206-1207).

Pourtant, pour la majorité des députés ayant aboli les privilèges, les villes ne doivent pas continuer d'exercer leur pouvoir sur les communautés rurales avoisinantes, au risque de voir persister les privilèges d'une aristocratie urbaine (Target, *in* Laurent et Madival, 1880 : 711). Ainsi, même si jusqu'au 26 février 1790 les départements conservent les noms des anciennes provinces ou prennent le nom de leurs chefs-lieux, à cette date, le Comité de constitution finit par suggérer des noms nouveaux, différents à la fois de ceux des provinces, mais aussi de ceux des chefs-lieux. En effet, étant donné qu'il existe, dans certains départements, un débat quant au choix du chef-lieu, il a été décidé que les chefs-lieux pourraient alterner entre plusieurs villes. Comme il n'est pas question de faire changer les noms des départements selon le chef-lieu, le Comité de constitution propose plutôt des noms de rivières, de montagnes, ou de sites géographiques particuliers.

Ainsi, si les départements n'en viennent pas simplement à porter le nom de leur chef-lieu, c'est aussi en raison de luttes politiques entre des villes revendiquant ce statut de chef-lieu, et par là même une certaine centralité par rapport aux campagnes environnantes. Les départements se sont donc formés en partie sur les limites des anciennes provinces, mais aussi selon les zones d'influence des villes qui les composent, par rapport aux zones rurales (Schlieben-Lange, 1996 : 124).

Si la création des départements procède d'une volonté d'homogénéiser les rapports entre l'État et les territoires, il est aussi nécessaire de composer avec les rapports de dépendance entre villes et campagnes qui préexistaient à la Révolution (Reinhard, 1954). Ainsi, même avec l'abolition du terme "ville" en tant que catégorie officielle en 1793, les positions de certaines entités territoriales en tant que centres administratifs et/ou économiques ne sont pas purement et simplement effacées.

L'opposition ville/campagne date de bien avant la Révolution, mais dans un contexte de bouleversement des catégories territoriales, elle est érigée en repère particulièrement important, bien que souvent implicite, des relations territoriales. En effet, avec la disparition des ordres basant (en théorie) les distinctions sociales entre ceux qui se battent, ceux qui prient et ceux qui travaillent, c'est la distinction entre ceux qui commercent et ceux qui travaillent qui devient prépondérante. Les premiers, associés à l'espace urbain, aux bourgs (les bourgeois), en viennent, au fil du XIX^e siècle, à dominer la vie politique du pays, alors que les seconds, associés à la campagne, au pays (les paysans) restent largement dominés. Bien que pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, la

France soit restée un pays rural, un mouvement centralisateur continuant le processus initié par la mise en place de l'absolutisme, ne cessera de concentrer le pouvoir dans les villes et, en premier lieu, à Paris. L'opposition Paris/province est ainsi réactualisée, relégitimée de manière isomorphique à l'opposition ville/campagne, en tant que manifestation de la production de centres et de périphéries.

La Révolution poursuit — et érige en tant que nécessité politique et morale — un travail encyclopédique initié sous l'Ancien Régime. Alors que des recensements de population commencent à être menés par certains Comités sans coordination aucune (Biraben, 1970 : 359), un député révolutionnaire, l'Abbé Grégoire, envoie en province une série de « questions relatives au patois et aux mœurs des gens de la campagne » à des notables citadins et plus ou moins proches de la *Société des Amis de la Constitution*, elle-même liée au cercle des Jacobins de Paris (Certeau *et al.*, 2002 [1975] : 39). Mobilisant de manière légitime l'opposition ville/campagne sans la questionner, Grégoire actualise une idéologie linguistique associant les façons de parler en milieu rural au terme patois, lui-même porteur de multiples connotations. Avant de présenter plus longuement les enjeux de l'enquête Grégoire, je commencerai par revenir sur des définitions du terme patois dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles afin de comprendre certaines de connotations de ce terme au moment de la Révolution.

4.1.2.2 Le patois en territoire dans les dictionnaires d'Ancien Régime

Les définitions du patois dans les dictionnaires du XVII^e siècle reposent systématiquement sur des distinctions spatiales entre la ville et la campagne, ou entre Paris et la province. Par ailleurs, elles associent ces patois à des types sociaux et à des temporalités. À ce titre, on peut appréhender ces définitions comme des *formulations chronotopiques* (Agha, 2015).

Selon Kibbee (2001), la première définition du terme « patois » dans un dictionnaire français monolingue est due à Oudin en 1640 : « Langage de paysan ou du vulgaire. Parler son patois i. son langage maternel » (Kibbee, 2001 : 69). Le patois n'est pas associé à un territoire, mais plutôt à des catégories sociales — « vulgaire » — et professionnelle — « paysan » — ou à une origine « maternel[le] » contiguë de l'enfance. Comme je l'ai déjà évoqué néanmoins, le « paysan » ne peut être compris en dehors du « pays », c'est-à-dire de la campagne à laquelle il est attaché et dont il laboure la terre.

Dès 1679, Richelet définit le patois en rapport direct et explicite à un lieu : « Sorte de langage grossier d'un lieu particulier et qui est différent de celui dont parle les honnêtes gens. » (*ibid.*). Modalisé à travers le syntagme partitif « Sorte de », le langage que constitue le patois est d'emblée qualifié de « grossier ». Pas tout à fait un langage, mais plutôt un *type* de langage, la modalisation fait régner le doute sur la nature exacte de ce langage, ce qui contraste avec sa qualité grossière, qui, elle, ne fait aucun doute.

Pour l'interpréteur contemporain, une ambiguïté apparaît dès la deuxième proposition : est-ce « le langage » ou le « lieu particulier » qui est « différent de celui dont parle les honnêtes gens » ? Le pronom relatif « dont » utilisé par Richelet prête à confusion pour nous dans la mesure où l'on pourrait le remplacer par deux autres relatifs : *d'où* et *que*. Si l'on favorise l'utilisation de *d'où*, c'est le lieu qui est « différent », alors que si l'on utilise *que*, c'est le langage. Quoiqu'il en soit, les « honnêtes gens », que ce soit par leur langage ou par leur lieu d'habitation, sont mis en rapport de différenciation par rapport au patois, qui est, en creux, défini comme le langage de ceux qui ne sont pas d'« honnêtes gens ». En plus d'associer par contraste cette qualification aux locuteurs du patois, la définition de Richelet, associant le patois à un lieu particulier, fait du langage des « honnêtes gens », langage non « grossier », une voix venue de nulle part (cf. Silverstein 2014 : 15).

Dans un pays où, pour les élites, le bon usage est déjà fort important (en témoigne, par exemple, le nombre d'académies provinciales ouvertes à la suite de l'Académie française, Lodge, 1993 : 196), on ne saurait négliger l'importance d'un tel discours, non pas sur les locuteurs employant ce que Richelet appelle le patois, mais bien sur les personnes voulant se penser en « honnêtes gens ».

Chez Furetière (1690, cité dans Kibbee, *ibid.* : 69), le patois est défini comme « [l]angage corrompu & grossier, tel que celui du menu peuple, des paysans, & des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer ». Ici, la définition du patois en tant que conséquence de la corruption du langage vient s'ajouter à la grossièreté qui le caractérise. Furetière positionne en effet le patois dans un rapport de dégradation passive à travers cette utilisation du participe passé (passif) du verbe *corrompre*. Le rapprochement comparatif opéré par l'auteur à travers l'usage du syntagme « tel que » implique la mise en place de rapports indexicaux entre ces deux qualificatifs et trois catégories sociales juxtaposées. On a d'une part le « langage corrompu & grossier », et d'autre part le langage « du menu peuple, des paysans, & des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer ».

De proche en proche, par effet d'indexicalité et de *semiotic bundling* (Keane, 2003), ces types sociaux sont associés aux qualités de leur langage, corrompu et grossier. C'est donc ce que sont le menu peuple, les paysans et une partie des enfants — qui, eux, pourront sortir de cet état primitif quand ils sauront « bien prononcer ». Menu peuple (urbain par contraste) et paysans (ruraux par définition) sont associés à l'état primitif des enfants avant leur éducation potentielle, mais en même temps, leur langage est considéré comme « corrompu » et le patois se retrouve donc acculé entre les accusations de corruption et de primitivité. Nous verrons tout au long de cette thèse que ce trope est récurrent.

Féraud¹²⁵ (1787, cité dans Kibbee, *ibid.*) articule quant à lui les deux définitions d'une *mauvaise langue* : d'une part il évoque le « défaut d'éducation » et le « manque d'attention au bon usage », et d'autre part le « mélange de l'ancienne avec la nouvelle façon de parler, qui a formé divers langages particuliers [...] dont la connoissance peut servir à pénétrer l'origine des langues et des Peuples. Tels sont le bas-breton, l'auvergnat, le provençal, etc. »

Se focalisant sur ces deux indexicalités contradictoires — le patois comme index d'un côté du manque d'éducation ou d'attention, et de l'autre, de mélange (l'idée d'impureté est toute proche) et ainsi de corruption de la nouvelle façon de parler par l'ancienne et vice-versa — Féraud réactualise l'idée en citant cette fois des noms liés aux noms des provinces où ces façons de parler ont cours.¹²⁶

Quelque peu antérieure à Féraud, dans la quatrième édition de son dictionnaire, l'Académie française entérine l'association entre patois et territoire, et reprend des qualificatifs analogues aux définitions que j'ai citées jusqu'ici :

« Patois : Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple. *Je n'entends point son patois. Il parle en franc patois. Il me dit en son patois, que...*

On donne aussi quelquefois par extension le nom de *Patois*, à certaines façons de parler qui échappent aux gens de Province, souvent même, quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire. »

(Source :Dictionnaire de l'Académie Française, 1762 : 324¹²⁷)

125 Aussi disponible en ligne <http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/feraud/menu.php>

126 Féraud semble se corriger lui-même juste après au sujet du bas-breton : « Le bas-breton n'est pas un patois: c'est l'ancienne langue celtique. Le patois conserve toujours quelque analogie avec la langue comune: le bas-breton n'en a aucune avec la langue française. » (1787, cité dans Kibbee *ibid.* : 63).

127 Disponible en ligne

<http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=patois&dicoid=ACAD1762&headword=&dicoid=ACAD1762>
consulté le 22/10/18.

Ici, la caractérisation du langage est à la fois basée, comme chez Richelet, sur une catégorie professionnelle (« paysan ») et sur sa qualification en tant que « grossier ». Apparaît à présent le qualificatif de « rustique » qui, présentant un étymologie commune au terme *rural*, est pris, dans ce même dictionnaire comme quasi-synonyme de « grossier ». ¹²⁸ Cependant, c'est véritablement l'apparition ici de la figure des « gens de Province » qui réactualise l'opposition que j'ai évoquée plus haut. Se portant sur le territoire, le patois est ainsi doublement défini et définissant. Il est défini d'une part par les personnes qui le parlent (paysans, gens de Province), d'autre part il est défini par l'endroit d'où il provient (un « lieu particulier » chez Richelet, et « la Province » dans le dictionnaire de l'Académie). Inversement, le fait de parler de cette façon, définie de manière indexicale et métapragmatique, permet de qualifier des « gens » selon leur grossièreté, leur honnêteté, leur proximité avec le « bas peuple ». Remarquons d'ailleurs que la métaphore spatiale associant le patois au *bas* est isomorphe à l'opposition Paris-province, dans laquelle cette dernière est donc subrepticement poussée vers le bas d'une hiérarchie spatialisée en quatre dimensions (en chronotope : temps, hauteur, largeur et profondeur). ¹²⁹

Il est donc clair que l'association par Grégoire de la catégorie épilinguistique de *patois* aux « gens de la campagne » n'est pas anodine, et qu'elle porte déjà des rapports indexicaux quant aux liens spatiotemporels entre Paris et la province, entre la ville et la campagne, mais aussi entre le passé et le présent mis en espace à travers des formulations chronotopiques.

¹²⁸ « RUSTIQUE signifie figurément, Grossier, peu poli, rude [...] » Disponible en ligne <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=rustique&dicoid=ACAD1762&headword=&dicoid=ACAD1762> consulté le 22/10/18.

¹²⁹ Remarquons aussi que le premier exemple d'usage du terme « patois » donné dans cette édition du Dictionnaire réfère à une situation d'incompréhension « Je n'entends point son patois », ce qui rappelle deux caractéristiques du patois mobilisées par mes interlocuteurs et analysées au chapitre 3.

4.1.2.3 L'enquête et le rapport Grégoire

Reposant nécessairement sur des catégories préexistantes, mais prenant acte de l'abolition de certaines d'entre elles, Grégoire donne une place de choix aux rapports ville-campagne, à travers sa focalisation *sur* la campagne. Le prisme du questionnaire de l'Abbé Grégoire oblige ses correspondants à prendre une position ambiguë, où leur crédibilité repose à la fois sur leur proximité à la capitale dans un sens, et sur leur connaissance de la situation locale dans l'autre. Ainsi, les notables qui participent à l'enquête se donnent une place à la fois « décalée et en avance sur leur situation réelle, mais en retard sur la demande parisienne » (Certeau *et al.*, *ibid.* : 49). L'enquête, en tant que formulation chronotopique, met en place des rapports spatio-temporels et dessine des rapports entre les catégories sociales (types sociaux) sur le territoire et dans le temps.

4.1.2.3.1 Une recherche sur les campagnes

Du point de vue d'une élite parisienne désireuse de peaufiner sa connaissance des territoires qu'elle avait contribué à libérer (Revel, 1995 : 356-357), la campagne est aussi le lieu d'étude et de perfection — à travers l'application de la science "citadine" — d'une « économie rurale ». Michel de Certeau (2002 [1975]), analysant les réponses de notables français au questionnaire de l'Abbé Grégoire, évoque un intérêt particulier pour les mots, considérés comme correspondant à des catégories physiques.

Les mots de la campagne renvoient d'une part à des techniques rurales, agraires, et ces mots ayant "disparu" du langage urbain, donnent accès à tout un champ agronomique et ouvrent la possibilité à son perfectionnement, à l'amélioration de sa productivité à travers l'application de la rationalité élitiste, citadine et parisienne. Par ailleurs, ces mots de la campagne renvoient à un trop-plein débordant la morale civique ou, mieux, civilisée. Entre blasphème et obscène, ces mots invouables de la campagne apparaissent, selon Certeau, comme le signe d'une naïveté primitive, sauvage, voire souvent étrangère. En définitive, « [l]a technique et la transgression (religieuse et sexuelle) constituent le dedans et le dehors (entre eux disparates) de la scène lexicographique composée par les observateurs de l'« économie » rurale. » (Certeau *et al.*, 2002 [1975] : 128). S'articulent, cette fois-ci par un prisme spécifiquement langagier et sous la forme d'un savoir ancestral perdu face à une naïveté amoral primitive, deux axes de qualification contradictoires de la campagne — axes qui, comme nous le verrons par la suite, continuent aujourd'hui de saturer les discours sur la campagne et sur le langage qui y est pratiqué. Trop arriérée et en même temps dépositaire de savoirs

essentiels pour la compréhension de la modernité, la campagne est donc placée dans l'espace et le temps de la construction nationale à ses balbutiements.

De plus, c'est toujours au prisme d'un *origo* (Agha, 2007a : 39-40 ; Gal, 2005 : 29 ; Mondada, 2005) qu'est produit le savoir sur la campagne, et c'est bien pour répondre aux besoins des changements radicaux à l'œuvre dans la capitale que l'Abbé Grégoire va enquêter auprès de notables de province. De cette manière, la campagne est forgée en objet par rapport au sujet parisien ou citadin qui en parle, ne laissant jamais transparaître les mots de la campagne que pour les rendre utiles à son affaire (l'augmentation de la productivité agricole), ou pour les condamner et rendre légitime un ordre moral (principalement religieux) défini par le centre.

Pourtant, inversement, ce n'est qu'à travers cette connaissance de la campagne, que peut se définir la ville, qu'elle peut être critiquée, rejetée, encensée ou légitimée. C'est donc, inversement, à travers la production de sa périphérie que se définit le centre.

4.1.2.3.2 *Des parlars vifs aux monuments aux morts*

En même temps, à travers son questionnaire, Grégoire va procéder à ce que Michel de Certeau appelle une « mythologisation de l'objet de savoir » (*ibid.* : 62), c'est-à-dire la construction d'un ensemble fantasmé par rapport aux pratiques labiles et sa constitution en *chose*. En effet, dans les réponses des interlocuteurs de Grégoire, on trouve « toute sorte d'allusions [qui] attestent le passage d'expressions publiques en des réseaux privés où se termine une histoire collective ». Les patois ne sont pas associés seulement à la campagne, mais aussi à l'Ancien Régime qu'il est question de constituer en réalité historique, et uniquement cela. Paradoxalement, les interlocuteurs de Grégoire réclament à la fois « la destruction des patois » et « le retour des collections privées au domaine public. Paradoxe apparent, car ces textes étaient hier publics au titre d'une *langue* parlée et le seront demain à titre de *documents* dans des Archives ou Bibliothèques » (*ibid.* : 74). Plus précisément, « la nation prend en charge la tâche de *préserver* les reliques du patois, ou, ce qui revient au même, elle fait désormais du patois l'une de ses *reliques* ». Ainsi, la mythologisation est un processus inhérent à l'éradication des patois entreprise par Grégoire. Loin de disparaître totalement, les patois transformés en « *monuments* » (*ibid.* : 78) constitueront un matériau pour la construction d'une histoire commune reléguée, avec tout l'Ancien Régime, au passé perdu à jamais.

« Alors la mythification des patois, évidente déjà dans les réponses à Grégoire, sera surdéterminée par une histoire mythique du progrès, histoire centralisatrice dont le triomphe sur le patois aura pour signe de n'y plus entendre des voix, mais d'y observer des pierres tombales. »

(Certeau, *et al.*, *ibid.* : 78)

De ce fait, les voix de la campagne sont réduites au silence, reléguées au musée. « En somme, sous le regard de la culture urbaine, la campagne n'est qu'une entreprise d'extraction de matière brute, lieu d'un labeur silencieux de production » (Certeau *et al.*, *ibid.* : 38, une idée que l'on retrouve également dans Williams, 1973). Ainsi, un rapport temporel est porté par Grégoire et ses interlocuteurs sur la distinction ville/campagne, le centre urbain étant associé à la Révolution, au présent et la périphérie rurale associée à l'Ancien Régime, c'est-à-dire, comme son nom l'indique, au passé, et par extension à l'origine.

L'enquête Grégoire aura donc un double effet, avant même de déboucher sur le rapport qu'il présentera au *Comité de salut public* du 16 prairial de l'an II (4 juin 1794) : dans un premier temps elle fera des patois un objet thésaurisable, et dans un second temps, les associant à la fois à un lieu lointain et à une temporalité reculée, elle les institue en tant que signes de la périphérie. De ce double mouvement émergera en creux une langue centrale rationnelle, épurée de ses contingences territoriales, une *voix de nulle part*. Ainsi, à la présentation de son rapport devant la Convention, Grégoire proposera en conclusion une purification de la langue française, un travail pour son amélioration, son perfectionnement (Certeau, *et al.*, *ibid.* : 347-351). Son projet d'éradication des patois s'articule donc bien au sein d'un projet de progrès linguistique, impliquant d'une part la généralisation de l'usage du français sur tout le territoire français, et de l'autre l'amélioration de ce français et, en quelque sorte, son épuration. Ainsi :

« La folklorisation de la différence est le corollaire d'une politique d'unité nationale. La place d'un pouvoir centralisé et celle des Archives où il case les patois appartiennent à une même combinaison. Certes, l'assimilation des citoyens laisse un reste : des mots et des monuments disséminés. Mais il est géré lui aussi par l'Administration. Il a une double fonction qui se résume en la production d'un langage, soit qu'il fournisse de quoi enrichir un dictionnaire en comblant par ses mots les trous du français, soit qu'il offre des documents à la construction d'une histoire, discours fait pour représenter à la nation, dans un récit des distances parcourues, les progrès et la place dont elle peut se prévaloir. »

(Certeau *et al.*, *ibid.* : 178)

Une fois initiée, cette politique de la langue passant aux mains de l'administration napoléonienne traitera du « patois, désormais indissociable des « coutumes » [et] constitué en objet de calcul et de

gestion pour un appareil d'État assez solide pour substituer lentement une technique scientifique à une campagne idéologique. » (*ibid.* : 179).

4.1.2.3.3 *Issus de l'enquête : les rapports Barère et Grégoire*

Alors que Grégoire n'a pas encore compilé les résultats de son enquête, le député Barère présente un *Rapport du Comité de salut public sur les idiomes* à la Convention nationale le 8 pluviôse de l'an II (27 janvier 1794). Barère connaît les travaux que prépare l'Abbé Grégoire pour l'ensemble du territoire. Partant du constat qu'il existe plusieurs départements français où le français n'est pas parlé, il défend l'idée issue de Rivarol (voir par exemple Meschonnic, 1997) d'universalité de la langue française, et associe ce qu'il appelle des idiomes — le bas-breton, l'allemand, l'italien, et le basque — aux ennemis de la Révolution à travers sa formule célèbre : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et le haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle l'italien, et le fanatisme parle le basque. » (Certeau *et al.*, *ibid.* : 326), Barère appelle la Convention, au nom du Comité de salut public qu'il représente, à envoyer des instituteurs dans chacune de ces régions. Il fustige le travail de traduction des textes officiels initié quelques mois plus tôt en application d'un décret de 1790 concernant la traduction des décrets (Bodé, 1996), et appelle à son abrogation : « ne vaut il pas mieux y établir [dans ces régions] des instituteurs de notre langue que des traducteurs d'une langue étrangère? » (*ibid.* : 325).

Entérinant ainsi une association entre les ennemis de la Révolution et les étrangers, ainsi qu'entre non français et contre-Révolution, Barère, bien qu'il limite sa proposition à l'envoi d'instituteurs dans les zones les plus marginalisées du point de vue linguistique, rend possible par l'identification entre Révolution et langue française, un soupçon pesant sur qui n'a pas le bon usage.¹³⁰ L'envoi des instituteurs dans les départements listés par Barère, et seulement là, va être décrété par la Convention.

Participant de cette dynamique, Grégoire présentera son rapport à la Convention le 16 prairial (16 juin) suivant. Dans son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Grégoire, au nom du Comité d'instruction publique, déclare : « Nous n'avons plus de province et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms » (*ibid.* : 333). Opportunément, Grégoire fait correspondre les patois avec les « environs trente » provinces que comportait, selon lui, la France d'Ancien Régime, alors même que

130 Cette analyse est aussi étayée dans la thèse de Morvan (2017 : 615-629).

son questionnaire n'avait pas porté sur la délimitation ou la nomination des patois. Partant du présupposé de correspondance entre langue et territoire, Grégoire fait des unes le prolongement des autres. Poussant une mise-en-territoire du langage jusqu'à l'extrême, Grégoire présente l'anéantissement des patois comme la suite logique de la politique d'homogénéisation territoriale.

Comme les anciennes provinces, qui répondaient à des règles variées, avaient des tailles variées, étaient formées selon des critères variés, ont été abolies pour être remplacées par des départements répondant aux mêmes règles, de même taille, et formés selon les mêmes critères, le langage utilisé dans ces départements devra employer les mêmes formes et répondre aux mêmes règles.

La localité du patois, son attachement à un « lieu particulier » comme l'écrivait Richelet, ainsi que son association aux provinces ou à la province, vont pouvoir être utilisés dans deux sens complémentaires. D'une part, leur attachement aux provinces d'Ancien Régime font de ces façons de parler des index de cette période, ce qui justifie leur anéantissement pour achever celui des provinces. D'autre part, leur attachement à ces territoires témoigne de l'association historique de chacun des patois à un territoire, ce qui naturalise le rapport langue-territoire sur lequel se fonde l'idée d'homogénéisation linguistique de la France. Reléguant les patois vers un passé d'autant plus réifié que le syntagme "Ancien Régime" permet de l'imaginer comme un tout homogène et opposé à la période du triomphe révolutionnaire (Christin, 2008 : 13-14), Grégoire associe le français un et indivisible à la République naissante.

Au fil de son rapport, une tendance devient apparente : l'homogénéisation linguistique de la France ne consiste pas simplement en l'éradication de langues étrangères existant sur le territoire, mais aussi à la purification de la langue française elle-même, ainsi qu'à son enrichissement à travers l'étude des patois. Ainsi, la logique de Grégoire n'implique pas simplement la réalisation d'une correspondance entre la langue française et le territoire français, mais aussi la purification de l'une et de l'autre à travers l'élimination de tout trait irrationnel hérité de l'Ancien Régime (*ibid.* : 349-350). C'est manifestement cette dernière recommandation qui retiendra l'attention de la Convention, qui commandera au Comité d'instruction publique « un rapport sur les moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française ». C'est bien peu par rapport à l'importance de l'enquête Grégoire en tant que précédent à toutes les enquêtes dialectologiques qui seront menées en France au cours du XIX^e siècle.

Ainsi, dès 1794, deux piliers de la politique linguistique en France sont mis en place : d'une part la politique scolaire, dont l'objectif à l'origine est d'inculquer le français et l'amour de la République aux locuteurs d'idiomes, présentés comme suspects ou manipulables (Barère) ; d'autre part, la

pratique de recherche sur les façons de parler dans les campagnes et les provinces, qui en associant ces façons de parler au passé et à l'histoire, construit, en creux, la langue des villes et de Paris, le français, en tant que langue de la modernité.

4.2 Territoire et langage, de la statistique au voyage pittoresque

4.2.1 Statistique et formulation chronotopique

4.2.1.1 Statistique dans l'Allier sous le Consulat

4.2.1.1.1 Contexte d'émergence de la statistique en France

Au lendemain de la Révolution, le processus de construction discursive du territoire, de son entextualisation, passe par la mise en place d'une statistique d'État qui se double de la mobilisation moins officielle de réseaux érudits en France, à travers la constitution de l'Académie celtique, qui vise à produire un savoir spécialisé sur la province et ses campagnes en tant que témoins d'une histoire commune. Revenant brièvement dans un premier temps sur les enjeux de la constitution d'une statistique d'État de la Révolution à l'Empire, et de celle d'une proto ethnologie, je poursuivrai en retraçant l'émergence de la seconde enquête dialectologique de grande échelle en France, initiée par les Coquebert de Montbret père et fils alors que le premier était responsable du Bureau de statistique de l'Empire. Enfin, je proposerai l'analyse d'extrait de textes issus de la première moitié du XIX^e siècle procédant, pour l'un, d'un travail de statistique sous le Consulat dans l'Allier, et constituant, pour l'autre, un voyage pittoresque dans ce même département. Je me concentrerai dans cette analyse sur la constitution d'un discours à propos du territoire à la rencontre entre montagne et plaine, pour expliquer l'émergence d'une mise-en-récit du terroir sur lequel les pratiques langagières différenciées sont posées, et qu'elles permettent, inversement, de qualifier.

Afin de comprendre les personnes pour lesquelles la Révolution était censée avoir été faite, celles qu'elle prétendait défendre, c'est-à-dire le peuple, et surtout de comprendre comment elles pouvaient — comme lors de la guerre de Vendée — y être opposées, les révolutionnaires devaient tirer parti des travaux de recherche sur les savoirs populaires qui avaient jusqu'alors été produits, et

d'en produire des nouveaux, plus "modernes" et "éclairés" (Revel, 1995 : 356-357). Suite à la Révolution, ils devaient en outre pouvoir construire un savoir basé sur les nouvelles catégories pertinentes, notamment territoriales. Prenant exemple sur les nombreux travaux d'administrateurs, médecins et économistes, produits au cours du XVIII^e siècle, ainsi que des traités de géographie (notamment Couédic de Villeneuve, 1791, cité dans Ozouf, 1981 : 212), le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau équipe déjà ses subordonnés d'un questionnaire visant à amasser les données sur la province, la campagne, et manifeste un véritable intérêt pour la statistique. Pourtant, sous la Révolution et le Directoire cette statistique reste éclatée et mal coordonnée (Biraben, 1970 : 359), et ce ne sera que sous le Consulat et l'Empire que s'établira un véritable Bureau de statistique, ayant pour objectif de faire le bilan de la Révolution, en prenant pour base les nouvelles catégories qui en découlent (Lepetit, 1990 : 696-697 ; Levasseur, 1985 : 8, cité dans Bulot, 1989 : 2).

Ainsi, dès l'an IX (1801), le ministre de l'Intérieur Chaptal enjoint les préfets fraîchement nommés à participer à un travail statistique de grande ampleur visant notamment à faire connaître la France aux Français (Phillips, 1992 : 670). Bien entendu, cette connaissance aura aussi pour objectif le calcul et le dénombrement des ressources dans lesquelles le Consulat puis l'Empire peuvent puiser pour partir en guerre — ressources au nombre desquelles les habitants potentiellement réfractaires à la conscription doivent être connus et compris avant d'être appelés à leur tour à connaître et aimer la France, voire à mourir pour elle.

Les préfets, considérés comme pierre angulaire du système administratif français contemporain, sont néanmoins, dès leur création, critiqués à cause de l'approche très verticale des rapports entre centre et périphérie qu'ils incarnent (Bouchard, 2015 : 32). Représentants d'un État reconcentré après la Révolution¹³¹, ils vont avoir pour fonction d'être, en quelque sorte, "les yeux et les oreilles" du pouvoir.

4.2.1.1.2 *La montagne et la plaine comme données statistiques*

Dans ce contexte de mise en place d'un corpus de données rationnelles du territoire français reconfiguré, un homme politique originaire du Puy-de-Dôme, le préfet Jean Huguet, va produire un rapport intitulé *Tableau de situation du département de l'Allier* daté de l'an IX (1801). Dans celui-ci il sera principalement question des ressources pouvant être mobilisées par le gouvernement, pour proposer des pistes sur la manière de les exploiter. On retrouve dans ce document le discours des

¹³¹ Alors que le Directoire adoptait une gestion collégiale du gouvernement, sous le Consulat, c'est le Premier Consul qui reprend les rênes du pouvoir.

Lumières nourri par une raison d'État et visant à la rationalisation de la production et l'augmentation de la productivité, au service du Premier Consul.

Dès le début de cet argumentaire, la distinction entre « terres hautes » et « terres basses » s'impose, qu'il s'agisse pour Huguet de décrire le climat (1801 : 4-5), ou la production des sols (*ibid.* : 6). En lien avec ces caractéristiques physiques, le préfet de l'Allier va assez rapidement distinguer deux catégories de cultivateurs : « sur les bords des grandes rivières », où « [l]a nature, riche et riante, est partout en opposition avec la misère des cultivateurs, dont le sort est plus heureux dans les parties hautes [...] » (*ibid.* : 7). De fait, les « habitans » sont définis par leur rapport au territoire, différenciés de manière isomorphe autant que par contraste à celui-ci. L'habitat des cultivateurs des parties hautes devient lui-même, dans le texte d'Huguet, un indice de leur « sort [...] plus heureux ». Selon le haut fonctionnaire, en ces parties hautes du département :

« Les travaux [...] paraissent mieux entendus, l'aisance des habitans plus générale, leurs habitations mieux soignées, les prairies vastes et bien entretenues, les champs clos de haies vives, tandis que dans la majorité des terres du département, presque toutes les haies en bois mort ont le double désavantage de donner au pays un coup d'œil triste, et de dégrader de plus en plus les bois environnans qui fournissent à ce genre clôture : les bestiaux y sont plus beaux, et bien supérieurs à ce qu'ils sont dans les autres parties. »

(Huguet, 1801 : 7-8)

Le rapport Huguet propose un système d'oppositions qui présuppose et renforce le lien direct entre caractéristiques territoriales (climatiques, géologiques et hydrographiques), et les caractéristiques sociales et "culturelles" (au sens de Silverstein, 2013), selon une perspective typiquement néolamarckienne (Johnstone, 2010 : 3). Pour commencer, ce sera l'opposition très physique entre terres hautes et terres basses — nourrie par la description de la nature des terres et des climats différents — qui sera mobilisée pour expliquer les différences perçues et rapportées entre les modes de vie et d'(agri)culture des « cultivateurs ». À travers un jeu de contrastes, Huguet fait porter aux cultivateurs riverains des « grandes rivières », non seulement la « misère » qui répond à la « richesse » de la nature qui les entoure, mais aussi indirectement une *tristesse* inverse au caractère « riant » de la nature.

À travers une série de comparatifs au profit des habitants des parties hautes de l'Allier et de leurs cultures, Huguet renforce l'opposition entre les habitants des plaines et la nature. Cette opposition prend notamment corps dans le discours à travers le contraste entre les « haies vives » caractérisant les terres hautes, et les « haies de bois morts » présentes dans le reste du département. Ce sont en effet ces dernières qui donnent « au pays un coup d'œil triste » qui contraste avec la nature « riante »¹³².

4.2.1.1.3 Environnement et nature des cultivateurs

Si le sort de ces paysans des plaines est si miséreux et triste, ce n'est pas simplement le fruit du hasard pour Huguet qui, en bon rationaliste, explique les bas rendements en partie par les mauvaises « habitudes » des cultivateurs. On en voit ici déjà l'indice : si, dans les parties hautes, « les travaux [...] paraissent mieux entendus », c'est qu'en bas, les mauvais rendements et la misère résultent d'un *mal*-entendu, c'est-à-dire d'une mauvaise compréhension ou conception des travaux. La nature différenciée des haies (vives/mortes) peut être comprise comme icône de ces techniques agricoles

¹³² Huguet déplore par ailleurs la « Dévastation des forêts » (1801 : 17), se posant ainsi en défenseur d'un héritage géographique ancestral, à la manière des littérateurs parisiens lors de leurs voyages en province évoqués par Gerson (1996).

aux effets différenciés : tristesse et misère pour les uns, et sort plus heureux, meilleur entendement des travaux, plus d'aisance, habitations plus soignées, bestiaux plus beaux et supérieurs pour les autres.

De plus, si les habitants des grandes vallées du département s'opposent dans leurs modes de vie miséreux à la nature riche et riante, les habitants des hautes terres s'y opposent moins. En ce sens, ils sont plus proches de la nature (ce que l'icône des haies *vives* confirme) que leurs voisins de la plaine. Ainsi se dessine dans l'analyse d'Huguet, une mise-en-image de la campagne plus reculée comme un lieu de préservation de techniques ancestrales (Certeau *et al.*, 2002 [1974] : 128).

Dans le *Tableau* d'Huguet, ce ne sont pas simplement les conditions géographiques physiques qui déterminent les conditions de vie des cultivateurs, mais aussi leur gestion de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'environnement. C'est en effet vers le « Caractère des habitants » que le préfet se tourne d'emblée pour expliquer le peu de richesses produites :

« D'après cette analyse, on voit que le département de l'Allier ne possède que peu de richesses territoriales : ce sont elles cependant qui doivent faire face à ses besoins, puisque le produit actuel de ses mines et de son industrie manufacturière est trop peu considérable pour marquer dans la balance générale de son commerce, auquel l'habitant se livre avec d'autant moins d'activité, qu'il trouve dans les productions du sol, et sans le secours de ses voisins, de quoi fournir à tous les besoins de la vie : de là cette inertie, cette apathie qui constituent essentiellement son caractère, et qui restreint prodigieusement ses moyens d'aisance ; de là ce peu d'aptitude à toute nouvelles entreprises qui tendrait à étendre son commerce et à multiplier ses ressources ; de là, enfin, cette insouciance à vaincre le petit nombre d'obstacles qui enchaînent son industrie. »

(Huguet, 1801 : 19-20)

Dans cette phrase aussi longue qu'alambiquée, on peut identifier une tension entre les « besoins » du département, et ceux de ses habitants. Le « peu de richesses territoriales » dont jouit le département doit permettre de « faire face à ses besoins », c'est-à-dire de « peser dans la balance générale de son commerce ». C'est à ce commerce, que l'« habitant se livre avec d'autant moins d'activité, qu'il trouve dans les productions du sol, et sans le secours de ses voisins, de quoi fournir à tous les besoins de la vie ». Ainsi, si le département doit échanger (faire commerce) avec ses voisins pour subvenir à ses besoins, l'habitant autonome n'a qu'à se baisser pour récolter les productions du sol qui remplissent les siens.

Implicitement, les besoins du département se confondent avec ceux du commerçant qui nécessite un surplus de production pour vendre (« faire peser dans la balance générale de son commerce »),

alors que les besoins (vitaux) de l'habitant ne sont limités qu'à lui. Ainsi, dans le discours, l'intérêt marchand se confond avec l'intérêt général, alors que l'intérêt vital est limité à l'intérêt particulier. Les distinctions entre types d'habitants (des terres basses et des terres hautes) ne peuvent que renforcer cette division en termes d'intérêts particuliers, et les particularités des habitants ne sont alors que le signe de leur absence de rationalité, associée par contraste à l'échelle locale.

4.2.1.1.4 *Langage, malentendu et instruction des cultivateurs*

Huguet poursuit son rapport avec une section concernant les « Sociétés d'Agriculture » qui, selon lui, « présentent l'avantage de propager les lumières et les connaissances utiles à cette partie si intéressante de l'économie politique [l'agriculture] » (*ibid.* : 21). Néanmoins, les journaux et mémoires produits par ces sociétés sont généralement « destinés à être lus et entendus par des gens déjà instruits, portant souvent dans un style recherché et travaillé l'empreinte des prétentions de l'auteur, qui cherche plutôt à faire un ouvrage d'esprit qu'un ouvrage utile » et « sont le plus souvent hors de la portée de bons et riches fermiers, qui n'y trouvent qu'une suite de phrases inintelligibles pour eux, dont ils ne peuvent profiter » (*ibid.* : 21).

Partant du constat d'un manque de production agricole commerciale, dû non seulement aux conditions géographiques physiques, mais aussi aux pratiques agricoles des habitants (dont la différenciation entre les habitants des plaines et des montagnes est une manifestation), Huguet arrive, de proche en proche, à évoquer le langage des fermiers, et une situation d'inintelligibilité entre ces derniers (malgré leur bonté et leur richesse) et « les lumières ». D'où la nécessité d'instruire « cette classe de cultivateurs », car, pour Huguet (mais aussi certains de ses contemporains, Grégoire et Barère notamment) :

« Les paysans tiennent naturellement à leurs anciennes habitudes, bonnes ou mauvaises ; mais il faut leur faire du bien malgré eux, vaincre leur préjugé à force de constance, et les forcer, pour ainsi dire, à devenir plus riches et plus heureux, en les éclairant sur leurs propres intérêts. »

(Huguet, 1801 : 22)

Incidentement, ces intérêts méconnus des paysans sont bien entendu ceux des commerçants associés à l'intérêt général de la France postrévolutionnaire.¹³³ Plus précisément, cet intérêt pour l'enrichissement des paysans doit être articulé avec ce qui suit dans le texte d'Huguet : la hauteur

¹³³ Pour une archéologie de la constitution de l'idée d'intérêt général en tant que raison d'État en France, face aux intérêts particuliers, voir : Spitz, 2007.

des contributions, des impôts. Ce désir de rendre les paysans plus riches à travers leur instruction n'est pas totalement désintéressé : il s'agit en effet de les rendre plus à même de payer des impôts.

4.2.1.1.5 *Plaine/montagne, ville/campagne : catégorisation des habitants et légitimation de l'exploitation*

Brossant un portrait du département dont il a la prérogative, Huguet met aussi en œuvre une idéologie qu'on pourrait qualifier de mercantiliste. Son intérêt pour les habitants ici ne se déploie qu'en rapport à son analyse des ressources du territoire, les cultivateurs sont différenciés en fonction de l'altitude à laquelle ils vivent et leur façon de cultiver. Face à une diversité de techniques présentées comme plus ou moins avantageuses, Huguet propose de propager les meilleures d'entre elles, en utilisant l'instruction des paysans pour propager les Lumières, enrichir ceux-ci et leur permettre de payer des contributions.

Une bizarrerie du rapport Huguet attire cependant l'attention : alors que celui-ci évoque tout d'abord les habitants dans une section intitulée « Caractère des habitans », après avoir parlé des contributions, il passe en revue les ressources minières et industrielles du département (métal, roche, industrie de l'armement, verrerie, etc.) puis, après avoir évoqué les sources thermales et minérales, revient enfin sur les habitants dans la section intitulée « Constitution des habitans » (*ibid.* : 61-62). Dans celle-ci, bien plus que de parler des mœurs ou des pratiques, Huguet se focalise sur les caractéristiques physiques des habitants, distinguant cette fois-ci deux groupes : les habitants de la ville et ceux de la campagne :

« Les hommes originaires sont d'une taille au-dessus de la médiocre ; ils sont bien faits, vifs et ardents dans les villes, partout intelligents, capables de réussir, lorsqu'ils entreprennent quelque chose : un assez grand nombre, dans les campagnes sont lents au travail. »

(Huguet, 1801 : 61)

Ici, il n'est plus question de parler des « préjugés » des habitants en tant qu'obstacle à ce qu'on appellerait aujourd'hui *le développement*, mais bien d'appréhender les habitants comme des ressources. S'ensuit, dans le rapport, un compte rendu de la mendicité et des maladies¹³⁴ qui limitent l'accès à cette main-d'œuvre.

Complétant sa catégorisation de ceux qu'Huguet appelle simplement les « habitans », celui-ci oppose ceux des vallées à ceux des plaines en fonction de critères *agri-culturels*, pour ainsi dire, produisant une distinction entre bonnes et mauvaises pratiques agricoles, bons et mauvais paysans.

134 *Ou plus précisément de la mendicité en tant que maladie parmi les autres.*

Invisibilisés dans la partie liée aux préjugés paysans, les gens de la ville apparaissent dans celle qui a trait à leur constitution, opposés aux campagnards par les qualificatifs « vifs et ardents » contre « lents au travail » ; leur capacité à réussir leurs entreprises n'est pas sans résonner avec l'orientation commerçante affichée par Huguet. En un mot, les citadins dépeints de manière si positive font de meilleurs capitalistes que les ruraux.

En effet, pour Huguet, si les paysans ne se livrent pas au commerce, c'est parce qu'ils peuvent simplement vivre de leur terre. On peut alors conclure que les montagnards — qui jouissent, rappelons-le, d'un meilleur sort que les gens des vallées — seront donc moins enclins à travailler pour s'enrichir. Entre montagnards et citadins, apparaît donc un entre-deux : les gens des basses terres qui ne profitent ni de la constitution ardente et vive des citadins, ni du « caractère » supérieur des montagnards. Ainsi, la figure des montagnards servira pour ainsi dire de faire-dévaloir à cette main-d'œuvre potentielle des vallées. Soit plus proches des villes, soit en tout cas plus accessibles, c'est cette population des vallées qu'il faudra instruire et exploiter. Contre elle, les “bonnes pratiques”¹³⁵ des hautes terres avec leurs haies vives jetteront leur ombre sur la misère des basses terres, et aux citadins-citoyens, vifs et ardents, de diffuser les Lumières en ce mi-lieu¹³⁶ du département.

La brève référence au langage dans le rapport Huguet n'en est pas moins particulièrement importante : dans son discours épilinguistique, c'est à travers une distinction entre compréhension et mauvaise compréhension du travail agricole qu'il classe les habitants des montagnes et des plaines. Partant de ce critère de compréhension, il déplore l'écart entre le registre dans lequel sont rédigés les mémoires sur l'agriculture qui ne permettent pas leur compréhension par les « les bons et riches fermiers ». De ce point de vue, il semble qu'Huguet se place plutôt du côté de la “traduction” des textes, ou tout du moins de leur adaptation pour le public, plutôt que du côté de l'instruction des fermiers. Or, si ce sont les cultivateurs de « parties basses » qui ont le plus besoin de comprendre les travaux agricoles si mal entendus, c'est auprès d'eux, habitants de la plaine à l'extérieur des villes qu'il faudrait diffuser en premier lieu les traités d'agriculture. Car ce sont eux qui ont subi la corruption de la civilisation les extrayant d'un état de nature conservé par les seuls montagnards, sans pour autant être rendus « vifs et ardents » comme les citadins.

135 *J'utilise à dessein ici le terme actuel pour suggérer une filiation entre les feuilles périodiques que propose Huguet (tout comme Grégoire d'ailleurs), avec les différents rapports produits aujourd'hui par les institutions européennes, cf. par exemple le Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne présenté à la ministre de la Culture et de la Communication (2013 : 78).*

136 *Il s'agit littéralement du lieu situé au milieu entre le centre (la ville) et la périphérie (la montagne).*

4.2.1.2 Celtisme, origine et statistique sous l'Empire

Alors qu'Huguet, comme tous les préfets du Consulat puis de l'Empire, travaille à la constitution d'un savoir rationnel et encyclopédique sur le territoire (et par extension ses habitants), un groupe de hauts fonctionnaires proches du pouvoir révolutionnaire (puis impérial) s'assemble en 1804 pour fonder à Paris l'Académie celtique. Celle-ci vise à collecter les traditions populaires (y compris les pratiques langagières) pour connaître non pas le peuple ou ses représentants, mais les fondements de mythes primitifs identifiés à travers l'étude des pratiques populaires (Ozouf, 1981).

Se démarquant d'un travail participant de l'administration et de la gestion étatique du territoire et des personnes, la recherche proposée par l'Académie celtique à ses correspondants vise bien plus à écrire l'histoire commune d'une nation en devenir, notamment à travers la mise en évidence d'une primitivité celtique commune, parfois au prix de théories ou d'étymologies douteuses (Ozouf, 1981 : 212). Néanmoins, ce n'est pas l'aspect particulièrement celtique de cette primitivité qui intéresse l'auteur principal du questionnaire de l'Académie celtique¹³⁷, un certain Dulaure, député du Puy-de-Dôme, mais bien l'existence de cette primitivité commune qui légitime l'unicité de la France, et la documente (Ozouf, *ibid.* : 221).

L'Académie celtique ne durera que jusqu'en 1814, date à laquelle elle sera supplantée par la Société royale des antiquaires de France, et son questionnaire, comme son obsession pour l'origine celte, tomberont dans l'oubli. Pourtant cette académie, employant grosso modo les mêmes réseaux de correspondants que les statistiques officielles (en particulier en passant par les préfetures et sous-préfetures), posera, comme l'enquête Grégoire avant elle, un précédent dans l'étude des traditions et parlars populaires laissant une bonne place à un romantisme qui inondera par la suite les discours savants, notamment avec l'émergence du folklorisme à la fin de la première moitié du XIX^e siècle.

À la rencontre entre la perspective statistique et la recherche des « antiquités », va émerger la deuxième étude de grande ampleur sur les pratiques langagières en France : l'enquête dite des Coquebert de Montbret. Proches de l'Académie celtique puis de la Société royale des antiquaires de France, les Coquebert de Montbret père et fils sont aussi de hauts fonctionnaires de l'administration napoléonienne en charge de la conduite de la statistique d'État.

¹³⁷ *Ce questionnaire, qui sera repris bien plus tard, en 1837, dans le Manuel de folklore français contemporain de Van Gennep, est bien plus un document indiquant la méthodologie à suivre par les correspondants de l'Académie celtique, qu'un questionnaire à soumettre aux membres du peuple. Dans cette mesure, il constitue une bonne source pour la compréhension des perspectives scientifiques de l'Académie en général, et de Dulaure en particulier (Ozouf, 1981 : 226-227).*

4.2.1.3 L'enquête des Coquebert de Montbret

4.2.1.3.1 *Un panoptique dialectologique*

Alors que son principal précédent, l'enquête de l'Abbé Grégoire, était explicitement un projet politique universaliste (Schlieben-Lange, 1996 : 131) coïncidant avec l'idéal jacobin d'un centralisme homogène remplaçant pour de bon la féodalité et la confrontation perpétuelle d'intérêts particuliers par le règne de l'intérêt général (Spitz, 2007), avec l'arrivée de Napoléon au pouvoir, c'est un appareil d'État administratif autoritaire qui s'organise en collectant des données objectives pour mener à bien ses politiques, basées sur le rationalisme des Lumières. Le Bureau de Statistiques, fondé en 1800, s'occupera de dépouiller et analyser les résultats des enquêtes ordonnées par circulaires en 1801 (Biraben, 1970 : 360), dont le *Tableau* d'Huguet.

Quelques années plus tard, en avril 1806, et fort d'une première expérience de statistiques, le Bureau d'Administration générale de la statistique passe sous la direction de Charles-Étienne Coquebert de Montbret, un homme d'État méconnu, mais très important au sein de la haute administration napoléonienne (Biraben, *ibid.* : 362). Il engage son fils Eugène, « un jeune homme, devenu sourd-muet à cinq ans à la suite d'un accident de voiture, mais prodigieusement doué pour les langues : il en écrivait plus de vingt dont le malais qu'il était alors le seul à connaître à Paris »¹³⁸ (*ibid.* : 362). Selon toute vraisemblance, ce sera ce dernier qui initiera un travail de grande ampleur concernant le langage en France (Laboulais-Lesage, 1998 : 341) : l'envoi dans les départements d'une demande de traduction de la parabole de l'Enfant prodigue et de commentaires sur le patois ou idiome qui y est parlé.

L'enquête des Coquebert de Montbret cherchera à « déterminer pour chaque langue les limites géographiques et le nombre de locuteurs, puis [à] identifier et [à] classer les dialectes à l'aide d'échantillons linguistiques » (Ködel, 2013 : 164). Cette recherche — procédant d'une idéologie rationaliste et taxonomique — n'est pas sans rapport avec celle de l'Abbé Grégoire qui vise, lui aussi, à ordonner des catégories métalinguistiques présumées. Pourtant, cette enquête ne sera pas menée auprès d'un réseau relativement informel d'informateurs indépendants, car cette fois-ci, les initiateurs de l'enquête peuvent mobiliser le réseau officiel de fonctionnaires faisant la jonction

¹³⁸ Jean-Noël Biraben n'explique pas précisément la provenance de cette information, et sur la page des *Annales des Mines*, il est indiqué que l'accident d'Eugène survint à l'âge de six, et non cinq ans.
<http://www.annales.org/archives/x/coquebert.html>

entre le centre de l'État et sa périphérie : les préfets, les sous-préfets, et les juges de paix de cantons (Galimard, 1992 : 54).

Choisis en fonction de l'avancement de leurs travaux pour constituer des statistiques dans les autres domaines, les fonctionnaires ont pour mission de (faire) traduire la parabole de l'enfant prodigue dans les dialectes se rencontrant sur le territoire dont ils ont la juridiction, ainsi que de fournir des informations sur « le parler dont ils envoyaient la traduction » (Galimard, *ibid.*).

En demandant à des fonctionnaires en province de conduire une recherche en plus des autres statistiques demandées, sur des données qui ne sont considérées que comme secondaires par rapport aux statistiques territoriales, ils poussent la logique de connaissance statistique du territoire et de ses habitants à son paroxysme, laissant supposer qu'aucun domaine de la pratique des sujets de l'Empereur ne restera invisible à son panoptique (Foucault, 1975 : 202-206). Ainsi, les préfets ayant bien effectué leur travail de collecte de données sur le climat et le territoire devront à présent entrer au plus près de l'intimité des habitants en réifiant leurs pratiques langagières et en les ordonnant.

De plus, le fait d'interroger les fonctionnaires sur les pratiques langagières dans leur juridiction, est une façon de les enjoindre à se positionner par rapport à ce mode d'expression : que les préfets soient intéressés par le patois ou non, qu'ils y aient été confrontés où non, il leur est à présent demandé de le manipuler, d'en faire un objet de savoir. Ainsi, « on produit évidemment un sentiment épilinguistique qui n'aura d'autres fins que d'abord se rendre compte de leurs compétence et appartenance linguistiques, puis de leur fidélité au pouvoir en place dans une région fraîchement conquise à l'administration centralisatrice ou ressentie comme telle » (Bulot, 1989 : 4).

4.2.1.3.2 *Positivité du rapport langue-territoire*

En mobilisant l'appareil administratif d'Empire, l'enquête des Coquebert de Montbret fait plus que simplement récolter un savoir qui lui préexisterait. Présupposant une association simple entre unité linguistique et unité territoriale, cette enquête est bien plus géolinguistique que sociolinguistique (Galimard, *ibid.* : 56) et invite donc les enquêteurs à répondre en des termes supposant qu'une façon de parler correspond à une entité territoriale, et reposant sur la vision rationaliste du territoire et de ses habitants que la statistique d'Empire a déjà largement contribué à créer. Ainsi, l'enquête a pour effet de renforcer la positivité de ce rapport langue-territoire, et d'effacer les distinctions sociolinguistiques qui existaient nécessairement en plus des rapports géolinguistiques. À son tour, ceci renforce l'idée de l'éclatement des parlers de province, par rapport à l'unité de la langue française parisienne non marquée. Ceci permet en définitive de justifier l'hégémonie du français,

seul capable de relier l'ensemble des habitants, pratiquant des patois supposés comme mutuellement incompréhensibles. L'appareil postrévolutionnaire de catégories territoriales, et notamment les départements dont les préfets ont la juridiction, sont posés comme première unité pertinente pour l'analyse de ce qui n'est pas encore considéré comme de la variation. Le dialectologue roumain Sever Pop, dans son œuvre encyclopédique consacrée à la dialectologie, semble se féliciter quant à lui du fait que « [p]rofessant la géographie physique [...], Coquebert de Montbret s'est bien rendu compte du facteur géographique dans les études linguistiques [...]. C'est ainsi qu'il faut expliquer son groupement de spécimens obtenus. » (1950 : 21)

Pourtant, ce que Pop ne semble pas percevoir, c'est qu'une focalisation uniquement sur le facteur géographique amène à d'importantes lacunes dans l'analyse du langage, impliquant la précatégorisation et l'homogénéisation des formes d'expression *a priori*. Certes, ces présupposés permettent de *ranger* et *ordonner* rationnellement des pratiques langagières intrinsèquement hétérogènes, mais elles construisent aussi par là même des objets de savoir fixes ne permettant pas d'appréhender toutes la labilité des pratiques sociolinguistiques en territoire.

4.2.1.3.3 *Construction d'« un panorama topographique [des] patois » et mises en frontière*

Pour Pierquin de Gembloux (cité dans Pop, 1950 : 22), l'objectif de cette enquête était « en quelque sorte un musée, un panorama topographique de nos patois ». Rejoignant un des objectifs de l'Abbé Grégoire, ainsi que celui de l'Académie celtique, cette description de l'ampleur du travail des Coquebert de Montbret fait apparaître la continuité de celui-ci avec le précédent grégorien et son adéquation avec le projet des antiquaires de l'Académie celtique, qui le publiera. Mis en territoire, les patois et idiomes se font signes indexicaux de celui-ci, révélant le pouvoir de connaissance de soi de la nation éclairée. Ils dessinent un territoire dont chaque partie également connue constitue le tout, dont chaque membre et sa voix patoise composent le corps de la France. Reposant sur une mise en acte politique du « connais-toi toi-même » — *γνώθι σεαυτόν* — platonicien, n'est pas tant la connaissance qui importe, mais la construction du *soi-même* sur lequel elle porte. C'est ainsi, par son travail de délimitation de frontières linguistiques à travers le quadrillage géographique du territoire, que l'enquête permet de dessiner des unités géolinguistiques qui sont autant de pièces imbriquées inaliénables à la composition de la France.

Or, le fait que l'enquête ait pour but la création d'un musée ou d'une bibliothèque, comme la qualifie Pierquin de Gembloux, a aussi pour effet de transformer un mode d'expression en page

écrite et d'en faire un objet qui, bien qu'entrant dans le domaine public en tant que curiosité, sort de ce même domaine en tant que façon *normale* de parler (Certeau, *et al.*, 2002 [1975] : 18). Le simple fait de poser la question du patois aux préfets et fonctionnaires eux-mêmes, puis aux locuteurs du patois quand ceux-ci n'étaient pas les fonctionnaires, crée un précédent. Cette façon de parler devient l'objet d'un discours épilinguistique, en tant que langue située géographiquement.

Tourtoulon et Bringuier (1876 : 7-9) opposeront bien plus tard à l'enquête des Coquebert de Montbret la critique suivante : leur travail est intéressant parce qu'il permet de délimiter les frontières des parlers français, mais pêche par l'absence de définition claire de la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl, qui sont considérées comme deux parties de la langue française. À mon sens, le fait même pour les Coquebert de Montbret de rechercher les limites de la langue française est un travail qui mérite critique, car il consiste à associer d'emblée un ensemble de pratiques langagières à un territoire sur lequel le gouvernement impérial est en train d'asseoir son pouvoir.

4.2.1.3.4 *De la statistique aux antiquités*

Bien qu'initiée sous la houlette du ministre de l'Intérieur Chaptal, l'enquête Coquebert de Montbret n'obtiendra en fait pas de suite politique, et si elle est politique, c'est simplement en raison des conditions de sa réalisation — initiée dans le cadre d'une politique statistique systématisant le rôle de l'administration impériale — et ses effets sur les patois en tant qu'objets de savoir en territoire. Ainsi, si la politique linguistique de l'Empire est souvent considérée comme quasi inexistante, je défendrai, avec Bulot et Van Goethem¹³⁹, qu'elle a pris la forme, à la suite de Grégoire et de l'Académie celtique, d'une politique du savoir en territoire.

Suite à la chute de Napoléon en 1815, la Restauration de la monarchie en France va amener une confrontation continue entre les ultramonarchistes et les libéraux. À ce stade, les débats autour de l'école vont avoir une importance certaine, mais sans pour autant prendre la forme de débats politiques sur les patois et idiomes, comme celle que Barère et Grégoire lui avaient donnée. C'est plutôt en marge de l'arène politique que des discours légitimes sur le patois se développent, au sein de la Société royale des antiquaires de France, qui prend la suite de l'Académie celtique en 1814, la même année que le début de la Première Restauration. Travaillant tant sur les méthodes d'enquêtes

¹³⁹ Van Goethem (1989) défend l'idée que l'arrêté du 24 prairial an XI (13 juin 1803) concernant la rédaction des actes publics en français, et l'obligation de traduction des actes sous seing privé a été décisif pour la transformation des pratiques dans les tribunaux de régions non francophones, et constitue la pierre angulaire de la politique linguistique de l'Empire (1989 : 457-458).

que sur la centralisation de données d'histoire locale et de philologie, la société va financer elle-même des recherches sur l'archéologie, l'histoire locale, mais aussi la philologie, c'est-à-dire, à cette période déjà, sur l'étude des patois et idiomes locaux.

Suite à la ferveur napoléonienne de mise en place d'un panoptique d'administration impériale, l'intérêt pour le patois va devenir la prérogative du milieu savant plutôt que celle du champ politique. La présentation en 1821 d'une carte délimitant les « jargons et patois de France » par Coquebert de Montbret devant ladite Société (Pop, *ibid.* : 18) en témoigne : une recherche d'abord menée sous la houlette de l'administration a pour conséquence la production d'un savoir légitime au sein d'une société savante.

Les Coquebert de Montbret, impliqués à la fois dans le travail de statistique sous l'Empire et dans les activités de l'Académie celtique puis de la *Société des antiquaires de France*, témoignent du lien entre une politique officielle d'État et le caractère politique officieux de la construction d'un savoir scientifique. Plaçant le langage en territoire et le situant parmi tant d'autres ressources soit à exploiter immédiatement, soit à transformer en monuments permettant la construction d'un récit historique sur le territoire, l'enquête Coquebert de Montbret et le rapport qui en découle en 1831 se situent à la rencontre entre une pratique rationaliste héritée de l'*Encyclopédie*, et la construction d'un discours historique de la nation française.

4.2.2 De la Restauration à la Monarchie de Juillet

4.2.2.1 La Restauration : libéralisme économique et (non)politique linguistique nationale

4.2.2.1.1 De l'Empire à la Restauration

La Restauration de la monarchie en France à la suite de la défaite de Napoléon à Waterloo met fin à l'obsession universaliste de l'Empire belliqueux (Démier, 1994). Alors que la France est recentrée sur ses frontières nationales, c'est un libéralisme économique national qui prévaudra pendant les quinze années que durera ce régime. Je reviendrai ici sur ce qu'on pourrait voir comme étant la face "culturelle" du libéralisme économique, liée à l'importance prise par l'idée de nation dans les cercles académiques. En effet, loin de remettre en cause l'unité de la nation française, la diversité linguistique sera dès la Restauration au pire appréhendée comme un non sujet, et au mieux

considérée comme objet d'étude par d'éminents savants, dont un secrétaire perpétuel de l'Académie française, François Raynouard.

Alors que l'Empire avait initié l'homogénéisation administrative du territoire, la Restauration est une période de retour à l'Ancien Régime fantasmé. Rompant avec la logique impériale de domination par la guerre, cette période est aussi celle du début de la Révolution industrielle et d'une politique économique à la fois protectionniste vis-à-vis de l'étranger et libérale à l'intérieur des frontières du pays (Démier, 1994 : 75-76). Pourtant, loin de revenir réellement à un système prérévolutionnaire, la Restauration est l'occasion de la mise en place de nouvelles hiérarchies capitalistes reconnaissant systématiquement les frontières de la France et dépendant de sa conception en tant que nation (qui n'existait pas avant 1789).

Dans ce cadre, il n'est plus question de faire la chasse aux patois et idiomes. Il n'y a donc, sous la Restauration, ni de mouvement politique pour les "langues régionales", ni de répression à l'encontre des pratiques langagières considérées comme non françaises (Vigier, 1979 : 198). En revanche, dans la continuité de son travail sous l'Empire, l'Académie celtique, rebaptisée, comme je l'ai évoqué Société royale des antiquaires de France, bénéficie de la protection du Roi Louis XVIII, et poursuit son travail de recherche qui se conforme opportunément à la logique libérale de la politique d'État. Selon Démier en effet (1994 : 76), sous la Restauration « [l]a nation est plurielle et les intérêts qui la constituent sont inégaux et même contradictoires[,] ce qui donne à l'État une vocation nouvelle qui se distingue de l'héritage des Bureaux de l'Ancien Régime, comme de l'appareil administratif rationnel de l'épisode napoléonien. [...] Pour les Constitutionnels, l'unité économique de la nation doit se faire par un ajustement permanent des intérêts dans la sphère parlementaire. *L'idée d'équilibre par la synthèse* qui est au cœur de la pensée des doctrinaires *trouve un point d'application économique et social* » (c'est moi qui souligne). Ainsi, dans les mouvements les plus libéraux (Constitutionnels et doctrinaires) parmi les royalistes ayant voix au chapitre dans le débat public sous la Restauration, on trouve cette idée que l'intérêt général émergera de la synthèse des intérêts particuliers. Cette idée trouvera elle-même son pendant linguistique. La multiplicité des patois et idiomes n'est en effet plus considérée comme un danger pour la nation, comme elle l'avait été à la Révolution, et l'idée que cette multitude puisse être une richesse pourra se développer à travers des travaux érudits.

Ainsi, avec l'élection de François Raynouard comme Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'étude des patois et idiomes va devenir un moyen privilégié et officiel pour connaître l'histoire de

la langue française. Dans la droite lignée de l'Académie celtique et de la Société royale des antiquaires de France (Prou, 1894 : X) c'est donc en tant que témoins du passé que les patois locaux vont être appréhendés.

4.2.2.1.2 *Histoire du français et hiérarchisation des langues chez François*

Raynouard

Originaire de Provence, Raynouard parlait le provençal et se rendit compte, en étudiant les textes médiévaux des troubadours, que les formes qu'il y rencontrait ressemblaient à celles de son parler natal. Ainsi conclut-il que le provençal préexistait au français et qu'il avait maintenu des formes ancestrales (Pop, *ibid.*, p. 285). Plus généralement, l'idée du français en tant que langue construite, travaillée, perfectionnée par rapport aux idiomes romans naturels et donc primitifs, est omniprésente dans les textes de cette époque, que les auteurs veuillent défendre la pureté patoise originelle, ou celle du français moderne (voir par exemple Kibbee, 2001 : 68). Mais cette idée est le produit d'un contexte historique où déjà le français normé est conçu comme langue éclairée, langue moderne, universelle et ainsi non marquée temporellement, c'est-à-dire n'appartenant pas au passé.

Raynouard et bien d'autres ont trouvé des points communs entre des textes médiévaux et des parlers locaux, mais n'y a-t-il pas aussi, bien évidemment, des points communs entre le français et les formes rencontrées dans les textes médiévaux ? S'il n'y en avait aucun, on ne pourrait supputer un héritage commun du latin, ni même supposer que les patois sont des formes primitives du français. Si l'on peut dire que le français et certains modes d'expressions non écrits sont "parents" c'est bien qu'ils ont soit des ressemblances entre eux, soit des ressemblances avec une "langue" supposée ancestrale (en l'occurrence le latin), et en général les deux à la fois (comme l'a déjà évoqué Benveniste, 1966a : 99-118). À la recherche de l'origine du français moderne, les savants du XIX^e siècle ayant trouvé des ressemblances entre les parlers provençaux et des textes médiévaux, ont simplement supposé que les parlers provençaux contemporains étaient ancêtres du français.

Pourtant les caractéristiques partagées entre le français et l'ancien français seront prises pour preuve de l'évidence que le français *vient* de l'ancien français, alors qu'elles seront bien souvent considérées comme signes que le provençal (et encore plus souvent le "patois") *est* de l'ancien français. Et s'il est tautologique d'affirmer que le français *vient* de l'ancien français, il est absurde de penser que le français *est* de l'ancien français. Pourtant, si l'on soumettait le français à la même analyse que le provençal, on pourrait sans nul doute établir qu'il partage des similitudes avec l'ancien français, et celles-ci nous amèneraient à cette conclusion absurde. Indéniablement, le

provençal partage des caractéristiques avec l'ancien français, avec l'ancien provençal et avec le français moderne. Mais ces ressemblances impliquent-elles nécessairement un rapport de conséquence entre les formes ? Rien n'est moins sûr, et le biais méthodologique suggère une idéologie toujours produite en discours *en* français et *sur* le français.

Le français de l'Académie d'où parle Raynouard est d'emblée posé comme langue du savoir, du génie, de la clarté, dont on cherche à faire l'histoire (Meschonnic, 1997). Dans ce processus, les parlers romans non français sont systématiquement renvoyés du côté du passé, toute variation pouvant être considérée comme archaïsme par rapport au français. Alors que certains traits du français ressemblent forcément à l'ancien français (sans quoi on ne pourrait établir aucun lien de filiation), ces traits ne seront jamais considérés comme des preuves de l'archaïsme du français. Inversement toute caractéristique linguistique différant du français en patois sera identifiée comme un potentiel archaïsme.

Le travail linguistique historique aura ainsi une forte tendance normative, en rejetant dans le domaine de l'historique toute variation ou variété marquée par rapport à la pratique légitime définie par ailleurs. Produisant à la fois un discours légitime sur la langue française et la positionnant en *nec plus ultra* d'un récit téléologique¹⁴⁰, un discours sur les patois en tant qu'ancêtres du français construit une hiérarchie essentialisée posée sur l'axe temporel linéaire du progrès.

4.2.2.1.3 *Philologie, romantisme et politique linguistique*

Le travail de Raynouard sur les troubadours, financé par l'État dans le cadre des recherches de l'Académie française, n'est donc pas simplement un pas dans la constitution d'une science philologique, mais plutôt la réactualisation des vieux présupposés qui avait présidé à la constitution même du français en tant que langue d'État. Pourtant, la place de ce « romaniste romantique » (Fabié, 2008) à l'Académie restera marginale, et il renoncera à son titre de Secrétaire perpétuel en 1826 pour des raisons de santé (Gassier, 1906 : 329). Ses successeurs seront majoritairement opposés au romantisme même s'ils laisseront la place à l'élection de quelques uns de ses grands noms (Lamartine, Nodier, Hugo, etc.). Néanmoins Raynouard aura déjà, par son travail sur la langue des troubadours au Moyen-Âge, fait apparaître la légitimité de l'étude de cette langue autre que le français en France. Pourtant l'aspect romantique de son travail, dépeignant un paradis perdu de la langue romane provençale médiévale contribue à la construction de l'origine commune du

¹⁴⁰ *J'entends par là que le français est considéré comme l'état ultime d'évolution par opposition aux patois associés au passé et à la primitivité.*

français bien plus qu'à la reconnaissance de l'occitan moderne (Fabié, 2008 : 9). De plus, c'est précisément à travers un travail étymologique dans le cadre de l'écriture du *Dictionnaire de l'Académie* que Raynouard en est venu à s'intéresser à l'ancienne langue des troubadours (Gassier, 1906 : 328-329) et, encore une fois, cette étude se situe au sein d'une recherche sur le français en tant que "langue" centrale.

Malgré la pression croissante au fil du temps des ultramonarchistes sur la vie politique de la Restauration, et de la prédominance des classicistes contre les romantiques à la suite de Raynouard, l'Académie française restera une institution libérale, même sous le règne de Charles X. En effet, c'est à cette période que Pierre-Paul Royer-Collard, chef de file des doctrinaires (monarchistes libéraux) devint lui-même Secrétaire perpétuel de l'Académie (Gassier, *ibid.* : 343). L'idée libérale d'équilibre par la synthèse, déjà évoquée plus haut, pouvait donc elle aussi se développer et présider au renforcement de l'idée, déjà bien établie, que la langue française était elle-même une juste synthèse de tous les patois "locaux" et "archaïques".¹⁴¹

Selon Démier (1994), au-delà de l'opposition entre les libéraux et les ultramonarchistes, ce sont la formation et la transformation d'un capitalisme national, d'abord manufacturier, puis foncier et minier, qui caractérise la Restauration. L'importance prise au cours de ce régime des concepts de *nation* et de *développement* permettra par la suite leur association à la "langue nationale", et au langage du développement, le français utilisé par les élites dans tout le pays. Les patois, par contraste, seront relégués au rang d'ancêtres prouvant l'existence naturelle de cette nation, et de faire-valoir pour la langue du progrès. Cependant, ils ne resteront, sous la Restauration, qu'un objet marginal de débat, leur pratique ne rencontrant pas d'opposition de la part du régime, ni, inversement, de revendications fortes de la part de locuteurs (Vigier, 1979 : 198-199).

Ainsi, c'est principalement par le biais d'une production de savoir officiel, bien plus qu'à travers un travail explicitement politique, que les rapports français-patois vont s'articuler à la Restauration. En quelque sorte, c'est donc aux institutions savantes qu'est dévolu ce travail éminemment politique d'étude des patois. Ainsi, « la *Commission des patois*, chargée d'examiner et de classer tout ce qu'elle recevait sur cette partie des antiquités nationales » (Pop, 1950 : 18), nommée en 1820 à la Société royale des antiquaires de France implique la centralisation au niveau national (français) du savoir, donnant suite au désir de l'Abbé Grégoire de nationaliser les savoirs sur les patois (en plus de leur anéantissement dans la vie courante). C'est encore ici à l'échelle nationale que ce savoir est produit, les unités patoises étant implicitement considérées, comme le révèle la

141 Royer-Collard n'a cependant pas mené de travaux sur "les patois".

formulation de Pop, comme des *biens* nationaux. La construction de cette bibliothèque des patois (écrits) renforce ainsi l'importance de l'échelle nationale dans leur étude et, de proche en proche, conduit à légitimer le mode d'expression associé à ce niveau national.

4.2.2.1.4 *Questions de frontières et folklorisme*

Les travaux se poursuivant sous la Restauration sous l'égide de la Société royale des antiquaires de France, vont souvent s'orienter vers la définition de frontières entre les différentes zones dialectales du territoire. Déjà, l'enquête Coquebert de Montbret avait pour objectif de délimiter la zone romane par rapport aux autres parlers de France. Dès 1821, Coquebert de Montbret va d'ailleurs présenter à la Société les premiers résultats de sa recherche, sous la forme d'une « carte indiquant les limites des dialectes français » (*Mémoires de la société royale des antiquaires des France*, T. III : 88, cité dans Pop, 1950 : 18). Produite pour « connaître les limites des langues étrangères qui sont parlées dans quelques départements » (Pop, *ibid.*), cette présentation de Coquebert de Montbret ne pouvait qu'aller dans le sens d'une définition géolinguistique par l'articulation de l'unité "France", bien plus qu'une division ou un démembrement de celle-ci.

Ceci a trait à l'opposition implicite entre ce qui est étranger et ce qui ne l'est pas, et de la volonté même de définir des frontières. Toujours centrée sur la France, qui est passée dans le domaine du présumé — alors même que c'est elle qu'il est question de délimiter — la formulation proposée implique, encore une fois, et sans doute quelque peu paradoxalement, la définition de la France à travers sa division géolinguistique entre des éléments patois ou jargonneux, et des éléments carrément étrangers.

Si chez Grégoire la frontière principale mobilisée est celle entre ville et campagne, on voit apparaître avec le développement d'études érudites locales des "antiquités", la distinction entre territoires particuliers au sein de la France et à ses limites. Pourtant, la recherche de frontières par les Coquebert de Montbret, et par les autres correspondants de la Société royale des antiquaires de France, se fera exclusivement dans les provinces, et principalement dans les zones rurales. Ce sont elles qu'il s'agira de diviser entre aires dialectales, face à l'évidence déjà bien établie chez Grégoire que la langue urbaine est le français, mis au pas par l'Académie déjà centenaire.

4.2.2.2 Romantisme, localité et centralisme sous la Monarchie de Juillet

La Restauration prit fin en 1830 avec la révolution dite des Trois-Glorieuses contre un tournant trop réactionnaire du régime de Charles X. À sa suite, Louis-Philippe est sacré Roi des Français et la Monarchie de Juillet est instaurée. Sous ce régime, c'est le libéralisme qui prime, doublé d'un centralisme jacobin se démarquant de la défense des intérêts des grands propriétaires terriens caractérisant le tournant ultramonarchiste de la Restauration (Démier, *ibid.* : 77-78).

Cependant, malgré ce centralisme politique jacobin, s'instaure un « culte des souvenirs locaux » (Gerson, 2005), qui se poursuivra ensuite sous le Second Empire et la Troisième République. Ainsi, une certaine forme de libéralisme protectionniste national mise en place sous la Restauration a laissé la porte ouverte au développement de rapports épilinguistiques et métapragmatiques en territoire dont ont hérité les idéologies linguistiques actuelles.

En effet, sous la Monarchie de Juillet, le pouvoir orléaniste héritier des doctrinaires de la Restauration va « institutionnaliser le culte des souvenirs locaux, [et] créer un “vaste système de recherches [...] sur tous les points de la France”, avec un centre de coordination et d'impulsion à Paris, des programmes uniformes et des milliers d'auxiliaires en province. » (Gerson, 2005 : 2). Parmi ces souvenirs, les patois vont occuper une place, au même titre que les monuments historiques, les traditions et autres phénomènes constitués en unités du patrimoine. C'est, en effet, bien parmi les « antiquités nationales » que les patois sont légitimement classés par la Société des antiquaires de France depuis la Restauration. Mettant en branle une machinerie panoptique héritière de l'Empire pour quadriller le territoire légitimement français, cette politique scientifique de constitution de l'histoire et du patrimoine va avoir des répercussions sur les savoirs produits sur les patois et dialectes jusqu'à nos jours.

De manière analogue à la logique qui présida, chez Sieyès, à la légitimation des divisions départementales au sein d'une France une et indivisible (Ozouf-Marignier, 1986 : 1194), pour les savoirs locaux, le provincialisme proposait une grille et des critères de collecte des particularismes régionaux qui, les standardisant, en faisaient des parties du patrimoine français. En somme, cette politique du culte des souvenirs locaux permettait, comme le résume Stéphane Gerson, deux choses :

« D'une part, il [le culte des souvenirs locaux] nourrit une réflexion — explicite ou non — sur la citoyenneté, les formes de l'identité territoriale et la répartition du pouvoir dans un État-nation moderne. Que ce soit comme ensemble de pratiques ou comme horizon discursif, le local permet d'imaginer une société en flux, de

dessiner les contours de la France postrévolutionnaire. D'autre part, les agents de l'État savaient quel type de localisme ils voulaient voir apparaître en province : érudit, apolitique, neutre et ancré dans la nation. »

(Gerson, 2005 : 11)

Dans cette logique, il valait bien mieux pour le pouvoir juillettiste puis néo-impérial que les érudits locaux cherchent à délimiter le territoire sur lequel advenait une certaine prononciation (ce qui légitimait par la même occasion l'idée d'adéquation entre langue et territoire) ou reconstruisent l'histoire d'un parler primitif de manière apolitique, que de voir émerger des contre-pouvoirs internationalistes. Empreint de romantisme, ce culte permettait un discours nostalgique qui d'une part satisfaisait la frange la plus réactionnaire des monarchistes en semblant encenser l'Ancien Régime, et d'autre part permettait d'affirmer que les objets de culte appartenaient au passé, à l'Histoire de France, territoire naguère divisé par le fédéralisme féodal, mais à présent unifié par le triomphe de la raison d'État. Ce culte constitue ainsi un consensus entre libéraux et monarchistes : qu'on affiche ou non une volonté d'y revenir, l'Ancien Régime (et par opposition le nouvel état de fait) est construit à travers tant d'unités-souvenirs diverses qui, agrégées, constituent un patrimoine commun objectif apportant la preuve de l'entité collective "France".

En même temps, ceci procède d'un geste épistémologique positionnant les producteurs de savoir provincial comme dépositaires d'une discipline rationnelle issue du centre et permettant d'appréhender toutes les unités composant cette France du juste-milieu. Ce geste est lui-même inhérent à une politique de diffusion de *façons de penser le langage* issues du centre du pouvoir.

Afin d'illustrer ce discours à la fois romantique, nationaliste et, sans doute plus subrepticement, moderniste, revenons à présent au niveau du département de l'Allier, au sujet duquel un médecin et archéologue publie un *Voyage pittoresque* fortement empreint de romantisme en 1837, en plein milieu de la Monarchie de Juillet. Nous allons voir que ce discours n'a pas uniquement trait à des objets inanimés (comme les monuments historiques), ou conceptuels (comme les langues), mais qu'il porte aussi directement — comme on l'avait déjà observé dans le rapport Huguet — sur des types de personnes qui seront distinguées notamment par leur appartenance ou non à la zone montagneuse du département.

4.2.3 Frontières et territoire : du folklorisme à la dialectologie

4.2.3.1 Folklorisme et territoire dans l'Allier à la première moitié du XIX^e siècle

4.2.3.1.1 *Le Voyage pittoresque de Louis Batissier*

Les premiers rapports statistiques départementaux, tels que celui du préfet Huguet, portent les marques de la période révolutionnaire. Ayant rencontré un engouement expliquant le fait que de nombreux responsables départementaux aient produit rapidement ces rapports malgré le peu de ressources dont ils disposaient, ils vont néanmoins vite être laissés de côté par le gouvernement central dont la priorité est devenue la guerre avec ses voisins à l'est. Ainsi, le Bureau des statistiques à l'origine du rapport Huguet et de bien d'autres arrêtera son travail en 1807, alors même que le questionnaire de l'Académie celtique arrive dans les différentes préfectures, et que les Coquebert de Montbret commencent leur travail statistique sur les patois. Comme nous l'avons vu, la Restauration, loin de simplement défaire tout ce qui avait été fait à la Révolution, entérinera certains des présupposés de celle-ci, notamment ceux ayant trait à l'importance de la nation, concept pour ainsi dire inconnu avant 1789.

Faisant suite au rapport Huguet dans le processus historique de construction de savoir sur le territoire bourbonnais¹⁴² en tant que partie de la France, et procédant d'une tradition des récits de voyage que l'on peut retracer au moins jusqu'au XVIII^e siècle en France (Gerson, 1996), le médecin et archéologue bourbonnais Louis Batissier publie en 1837 un important *Voyage pittoresque* au sein d'un ouvrage collectif initié par l'archéologue Achille Allier quelques années plus tôt. Faisant suite à deux « Guides pittoresques du voyageur en Bourbonnais » que Batissier a publiés en 1836-1837 dans les *Annuaire de l'Allier* pour ces deux années, le *Voyage pittoresque en Bourbonnais* occupe la deuxième partie du tome deux de l'*Ancien Bourbonnais*, ouvrage encyclopédique en trois tomes publiés de 1833 à 1837.¹⁴³

¹⁴² On notera dans les travaux de Batissier l'usage de l'adjectif « bourbonnais » et du toponyme « Bourbonnais », qui avaient été abandonnés à la Révolution. On peut expliquer cet usage par la revendication d'un lien avec l'Ancien Régime et l'histoire de France, typique du folklorisme de l'époque.

¹⁴³ En 1842, Batissier participera par ailleurs au phénomène des « physiologies » — ces livres satiriques et bon marchés dont la petite bourgeoisie parisienne du début des années 1840 raffole — en publiant une *Physiologie du Bourbonnais*. Pour une analyse du phénomène, voir Sieburth, 1985 et Amossy 1989. Manifestement basée sur ses travaux précédent, cet ouvrage tient, à mon sens, plus de l'ouvrage de vulgarisation que véritablement de la satire. En ce sens, la *Physiologie du Bourbonnais*, publiée sous le pseudonyme de Bernard Lewis, est marginale dans le genre : elle n'a pas trait à la vie parisienne et ne se focalise pas sur un type de personne qu'elle caricature — les descriptions proposées par Batissier sont très proches de celles qu'il développe dans son *Voyage pittoresque*, ouvrage sérieux et à prétention scientifique ou érudite.

Publiés à Moulins, ces travaux visent à montrer, selon l'auteur, que le Bourbonnais « n'est pas si pauvre en pittoresque qu'on affecte de le répéter dans tous les livres » (cité dans Legendre, 2009). Pourtant, Batissier ne fait pas que parler d'un voyage, ou d'un territoire, mais va construire des types sociaux dans son discours, qui répondront de manière dialogique à l'ordonnement du territoire en récit, sur lequel ils sont basés et auquel ils contribuent en retour. Pour preuve de l'existence de ces types sociaux différenciés, Batissier utilisera en définitive le langage qui, lui, se fera preuve des différences inhérentes à différents types sociaux, et permettra la naturalisation de rapports entre centre et périphérie.

4.2.3.1.2 *Population et relief, mise-en-territoire de catégories ethno-raciales*

Dans une perspective historique et manifestement empreinte de romantisme, Batissier dépeint les habitants dans son *Voyage pittoresque* en reprenant les mêmes catégories et logiques que le préfet Huguet. Ainsi, Batissier écrira des paysans de l'Allier, presque 40 ans après son aîné :

« Trouvant autour d'eux tout ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins de la vie, les habitants oublient, au milieu des jouissances de l'existence de la famille, qu'ils possèdent tous les éléments de grandeur et de prospérité ; ils préfèrent la paix d'une heureuse médiocrité à ces hautes fortunes qu'il faut conquérir au prix de tant de soins et de labeurs. »

(Batissier, 1837 : 7)

Reprenant une expression tout proche de celle d'Huguet (« de quoi fournir à tous les besoins de la vie » / « pour satisfaire les besoins de la vie »), Batissier déplore à son tour la fainéantise des gens de la plaine, par rapport aux montagnards, cette « race d'hommes laborieux, âpres et rudes, ayant assez d'énergie pour lutter avec les obstacles, et assez de force pour les vaincre » (*ibid.* : 8).

Alors qu'Huguet ne faisait qu'évoquer en passant les caractéristiques des cultivateurs à travers quelques exemples, Batissier décrit longuement, au fil d'un texte passant en revue chaque arrondissement du département, les différentes mœurs et coutumes, les costumes, ainsi que le langage.

Pour celui qui deviendra inspecteur des monuments historiques dans l'Allier en 1839 (Legendre, *ibid.*), il ne fait aucun doute que « le caractère physique et moral de l'homme se li[e] à la configuration du sol qu'il habit[e] » (Batissier, 1842 : 6). Pourtant, la situation bourbonnaise est pour lui plus complexe que celle d'autres régions (Bretagne, Flandre, Provence, etc.) qui seraient plus homogènes. Le Bourbonnais ayant été « formé au dépens de trois provinces limitrophes »

(*ibid.*), il abrite un mélange de populations hétérogènes dans le centre du département (dans la plaine), population moyenne ne se distinguant « ni par de grands vices, ni par de grandes qualités » (*ibid.*). L'homme de la plaine « n'est pas l'homme blond, le germain du Nord ; ce n'est point non plus l'homme haut en couleur du Midi ; c'est un mélange des deux races, une race mixte » (*ibid.* : 8). En revanche, l'« allure seule » des habitants de la montagne nous donne à « devine[r] une race vigoureuse et primitive. Il ne faudrait pas chercher beaucoup pour trouver parmi eux quelques-uns de ces beaux types gaulois, fiers et hardis enfants de Brennus » (*ibid.* : 179). En définitive, il n'y a pour Batissier « de distinction réelle à établir qu'entre l'habitant de la plaine et celui de la montagne » (*ibid.* : 6).

À travers cette distinction, Batissier rejoint le processus de différenciation mis en œuvre par Huguet. En dépeignant les habitants de la plaine de manière négative (« ni de grands vices, ni de grandes qualités »), et comme une « race mixte », il mobilise une idéologie de la pureté des montagnards, exemples de vigueur et de force au travail. Alors que dans son rapport bien plus technique, le préfet Huguet laissait entendre que les habitants de la plaine étaient fainéants et apathiques simplement à travers une description brève de leur mode d'agriculture, par rapport aux montagnards bien plus adaptés à leur environnement hostile, Batissier ajoute une dimension historique et raciale à cette distinction. Il ne se limite pas à expliquer les différences des habitants par leur rapport au territoire, mais ajoute une dimension historique essentialiste entre les races germaniques du Nord (Francs) et celtiques du Sud (Gaulois).

Ceci apparaît particulièrement clairement à la fin de l'introduction de son *Voyage pittoresque*. Présentant les Gaulois comme peuple primordial, à qui la conquête romaine a peut-être permis de « s'abandonn[er] à tous les plaisirs d'une vie de luxe et de paresse » (Batissier, 1837 : 30), Batissier résume la période qui suit la chute de l'Empire romain :

« Quoiqu'il en soit après que toute cette splendeur s'est effacée, ils [les Gaulois] deviennent la proie d'autres conquérants : Bourguignons, Visigoths, Franks et une foule de nations se précipitent comme des essaims d'oiseaux de proie sur la conquête de César, et font disparaître cette civilisation que le Christianisme doit renouveler bientôt. Adieu donc les ouvrages d'art ! Les Francks ont un royaume à fonder, et des ennemis à combattre de toutes parts. Il faut que les Gaulois renoncent aux paresse de la vie d'esclaves, pour reprendre les armes et redevenir guerriers. Nos provinces centrales sont un champs-clos où viennent combattre les nations rivales, jusqu'à ce que les rois Franks aient terminé la lutte et soient restés maîtres du pays. Mais deux races se trouvent en contact : celles du Nord et du Midi. Cette inimitié native entre elles fut l'origine de la province du Bourbonnais. »

(Batissier, 1837 : 30)

Par le biais d'une analyse essentialiste de l'histoire, Batissier distingue ainsi deux « races » parmi lesquelles une seule est restée, presque pure, dans la Montagne bourbonnaise : les Gaulois qui, au fil du texte sont associés non seulement aux montagnards, mais aussi aux Auvergnats plus au sud. Ainsi, les Bourbonnais des plaines en tant que « race mixte » ne sont-ils ni vraiment les Francs qui ont le mérite d'avoir fondé un royaume chrétien, ni vraiment les Gaulois, certes primitifs, mais authentiquement ancrés à la terre, au terroir, au territoire. Cette « race » entre-deux n'est ni assez bien préservée, ni assez civilisée, et si Batissier en parle avec une affection certaine, il n'en pose pas moins les bases d'une discrimination s'articulant autour de cette différenciation.¹⁴⁴ Pourtant, comme nous l'a montré Anne-Marie Thiesse (2001), c'est justement le fait de se trouver au juste milieu, au point central de rencontre entre éléments hétérogènes qui fait, dans les discours nationalistes officiels, la supériorité de la France. Ainsi, si la Montagne bourbonnaise est sempiternellement qualifiée de « *Petite Suisse* » (Batissier, 1837 : 4 ; 1842 : 179), le reste du département pourrait sans doute être vu comme une *Petite France*.¹⁴⁵

Comme on l'a vu avec le Rapport Huguet et la statistique, qui se développe au début du XIX^e siècle en France, ainsi que dans le travail des Coquebert de Montbret, les gouvernements postévolutionnaires avaient un intérêt pour les données issues du territoire de la toute jeune République. Cet intérêt présida à la construction d'un savoir exploitable basé sur des catégories compatibles avec la pensée rationaliste des Lumières, plutôt que sur celles de l'Ancien Régime, héritées de la féodalité. On a vu l'importance des catégories territoriales géographiques dans la

¹⁴⁴ Ce discours n'est pas sans rappeler l'historiographie d'Augustin Thierry, contemporaine, mais, quant à elle, explicitement politisée (Rignol, 2002).

¹⁴⁵ À ce titre, l'introduction du Voyage pittoresque de Batissier illustre bien cette tendance : énumérant des caractéristiques supposées de diverses régions de la France, l'auteur défend l'idée que le Bourbonnais les réunit toutes. Il cite tour à tour la Bourgogne, la Normandie, les Pyrénées, la Flandre, la Bretagne, la Guyenne, la Lozère, les Cévennes, le Limousin, la Picardie, (1837 : 4) la Flandre à nouveau, le Languedoc, les bords du Rhin (1837 : 5).

construction de ce nouveau savoir(-pouvoir). Chez Jean-Antoine Huguet (1801) notamment, les distinctions géographiques physiques sont utilisées pour expliquer les différences de « caractère » ou de mode de vie des habitants, basées principalement sur deux oppositions : la plaine contre la montagne dans un premier temps, puis la ville contre la campagne dans un deuxième temps. Louis Batissier reprend ces oppositions¹⁴⁶ pour développer des parties différentes de son *Voyage pittoresque* aux gens des plaines puis aux montagnards. Batissier va ensuite mobiliser des catégories ethno-raciales historiques (Francs et Gaulois en particulier) pour les plaquer sur les distinctions territoriales. Or, l'un des éléments qu'il utilisera pour étayer sa théorie raciale, est celui de la langue. En effet, tout comme la « race » du centre de l'Allier est décrite comme « mixte », « [a]u centre de notre pays, les deux dialectes d'hoc et d'oïl sont mélangés et combinés. » (Batissier, 1837 : 19). De fait, « comme la Loire limite les populations frankes et les populations [gallo- ?]romanes, il arrive que notre pays parle, d'un côté la langue d'hoc, et de l'autre côté la langue d'oïl. »¹⁴⁷ (*ibid.*). Ainsi, l'auteur fait correspondre les catégories de la géographie physique, à des catégories ethnolinguistiques présupposées. En d'autres termes, les différences de relief donnent corps aux différences de « races », qui expliquent les différences dans les pratiques langagières. C'est par ce biais que langue et territoire sont associés.

Le *Voyage pittoresque* et la *Physiologie du Bourbonnais* de Batissier peuvent être considérés comme des exemples d'ouvrages qui pullulent au XIX^e siècle (cf. par exemple le travail de Zaragoza *et al.*, 2018), ou encore la réalisation dans le département de l'Allier d'un type de recherche pseudo-scientifique qui, en France, avait le vent en poupe sous la Monarchie de Juillet, puis le Second Empire.

Ainsi, quand Louis Batissier publie son *Voyage pittoresque* en 1832, il ne fait aucun doute qu'il a connaissance des travaux sur la division linguistique de la France proposés par les antiquaires de France et notamment Coquebert de Montbret ; c'est ainsi qu'il va, lui aussi, diviser à son tour l'Allier pour en montrer l'unité dans l'hétérogénéité, pour faire apparaître les frontières internes et externes qui lui donnent corps. À travers l'association géolinguistique, soit l'évidence du lien entre

¹⁴⁶ *L'archéologue ne parle que peu des gens des villes, si ce n'est des catégories de populations les plus précaires, comme les âniers de Moulins qui récoltent les détritiques pour en faire de l'engrais (1837 : 249). Il s'en justifie d'ailleurs : « Il est clair que ce ne sont pas les habitants des villes qui nous les fourniront [les caractères généraux qui appartiennent aux habitants du Bourbonnais], mais bien ceux des campagnes, ceux auxquels les systèmes n'ont imposé encore ni d'autres habitudes, ni d'autres modes, ceux qui n'ont pas vu encore disparaître les aspérités de leurs mœurs par le frottement la [sic] civilisation, et les vives couleurs de leurs usages traditionnels sous la teinte du progrès. »*

¹⁴⁷ *Notons que la Loire ne traverse pas le département de l'Allier; et que donc, ici, l'expression « notre pays » semble renvoyer à la France toute entière, alors que dans la citation précédente ce même syntagme indexical renvoie de toute évidence au département de l'Allier. Ce flottement renforce encore la construction du département comme une Petite France.*

une langue et un territoire, Batissier fait apparaître un exemple de la mise-en-récit de ces frontières géolinguistiques au sein d'un discours bien romantique d'exaltation du pays.

4.2.3.1.3 *Mobilisation romantique de la frontière géolinguistique*

Dans son *Voyage pittoresque*, Louis Batissier mobilise des distinctions qu'on trouvait chez Raynouard quelques années plus tôt, qu'il applique à l'échelle du territoire de l'Allier en tant que fraction représentative de la France dans son ensemble. Afin d'illustrer le processus discursif à l'œuvre, je reproduis ici *in extenso* ses premières considérations sur ce qu'il appelle le « langage populaire » :

« Dans nos cantons de l'Ouest et du Sud, la langue a des rapports intimes avec celle du midi de la France ; si à Nîmes et à Arles on a élevé, au moyen-âge, des édifices chrétiens, qui ont conservé la tradition des beaux monuments de la période gallo-romaine, leurs galbes purs et leurs belles proportions, là aussi, les mots, en se modifiant sous l'influence d'une civilisation naissante, ont reçu une nouvelle physionomie. Dans ces pays, comme le dit Sidoine Appolinaire, la pourpre du langage romain a vu s'effacer, dans les invasions, ses éclatants reflets ; toutefois s'il a perdu la précision et l'élégance, il a conservé la vigueur et la flexibilité. Pendant que les troubadours de la Provence, comme les cignes de l'Ausonie, exaltaient leurs chants harmonieux, les Trouvères Nortmans exaltaient la force et la valeur des conquérans du Nord. La langue des vainqueurs et des vaincus combinaient, il est vrai, quelques-uns de leurs élémens ; mais les deux grandes races qui se partageaient le sol de la France, avaient chacune une langue, qui, au 13^e siècle, nous a laissé des chefs-d'œuvres d'une naïve simplicité. »

(Batissier, 1832 : 19)

Dans cet extrait, suivant celui citant la Loire comme frontière entre les « races » franque et romane, Batissier déploie un discours postulant la positivité d'un lien entre les cantons de l'Ouest et du Sud et des façons d'y parler, il utilise ces repères géographiques (ou administratifs, *grosso modo* les sous-préfectures actuelles de Vichy et Montluçon par rapport à Moulins) pour qualifier « la langue », qu'il met en parallèle avec « celle du midi de la France ». Dans son discours, il reproduit la frontière en situant de part et d'autre des ensembles géographiques bien définis (les cantons de l'Ouest et du Sud par rapport à l'Est et au Nord) qu'il associe non seulement à une catégorie englobante (le midi), mais aussi à deux lieux précis (Nîmes et Arles). À leur tour ces deux lieux sont associés à des objets qui sont mis en rapport isomorphique avec les « mots » du langage qui partagent des caractéristiques avec les « édifices chrétiens » conservant des traits de la période précédente. Ces mots de la « langue d'hoc » sont ainsi pris eux-mêmes comme des monuments

qu'on peut classer, ordonner de part et d'autre d'une frontière qui permet de comprendre la structure du tout.

D'un côté, au sud, on trouve « vigueur et flexibilité » et de l'autre, au nord « force et valeur ». Ces qualités sont implicitement reportées toutes les quatre sur le territoire bourbonnais qui se fait justement milieu de la France du mélange parfait. Certes primitifs, ces « chefs d'œuvre d'une naïve simplicité » pourront néanmoins prendre fonction d'origine de la langue française moderne, contemporaine et évoluée. La mobilisation romantique de références antiques — les « cignes de l'Ausonie » — va avoir un effet de valorisation du parler du Sud, en l'associant néanmoins à un passé lointain. Pourtant ce passé est aussi perdu, corrompu, et ne fait pas le poids par rapport à la langue française qui est utilisée par l'auteur lui-même, et provient aujourd'hui de ce juste mélange entre les qualités gallo-romaines et franques.

Loin de simplement créer de la division au cœur du pays, Batissier s'emploie bien plus à construire une unité à travers la mise en rapport de ses parties. Le Bourbonnais est présenté dans le discours comme étant traversé par une division entre différents cantons qui en font partie et le constituent. De la même manière, il fait lui-même partie de la France au sein de laquelle il prend place à travers la mobilisation de distinctions géolinguistiques particulières. Ainsi, Louis Batissier met en rapport les zones où la langue romane est conservée — celle comprise entre la Loire et l'Allier, et celle se rapprochant du Forez, de l'Auvergne et de la Marche couvrant le sud du département — avec le « centre de notre pays [où] les deux dialectes d'hoc et d'oïl sont mélangés ». La division entre le Nord et le Sud de la France est ainsi portée au cœur du Bourbonnais. La frontière linguistique est tracée par le discours de Louis Batissier associant les régions du Sud du département à la langue d'oc, mais plutôt que desituer simplement la langue d'oïl dans le reste du département, c'est un mélange entre les deux qui est décrit, une langue constituée elle-même à la frontière entre oc et oïl. Encore une fois, cette description linguistique contribue au placement de l'Allier au centre de la France.¹⁴⁸

C'est bien *dans* la France que l'Allier prend une place et donc pas *contre* elle, et la « langue populaire » comme l'appelle Batissier, n'est donc pas présentée comme un facteur de décentralisation, de féodalité ou de fédéralisme, mais comme l'une des pièces formant un territoire plus grand, une unité à l'histoire hétérogène, mais convergente, une mise-en-récit de la rencontre guerrière entre « races » distinctes, mais qui partagent le même destin.

¹⁴⁸ Il n'est sans doute pas anodin, d'ailleurs que le site du conseil général de l'Allier affiche aujourd'hui sur la page « L'Allier, son histoire » la phrase « Ecrin du centre de la France, entre langue d'oc et langue d'oïl, le Bourbonnais est le témoin d'une histoire riche et ancienne »
<http://recherche.archives.allier.fr/ark:/84133/a011288008851000022/1/1>

Dès la Monarchie de Juillet, des discours sur le territoire prenant le langage comme preuve d'existence de ruptures géographiques ont une importance dans la construction territoriale de la France. Empreint de romantisme, ce discours tient une place politique dans la construction de la nation française. Pourtant, c'est plus tard, au Second Empire et surtout sous la Troisième République, que la question de la frontière linguistique va devenir critique pour la mise en place d'une discipline scientifique dialectologique.

4.2.3.2 Dialectologie et frontières : les débats constitutifs des débuts de la dialectologie

Après l'instauration du suffrage universel sous la Seconde République (1848-1852), les politiques en France vont s'employer à traduire nombre de tracts et autres écrits en langues régionales afin d'atteindre la France rurale (Vigier, 1979 : 200-201). C'est sans doute pour cette raison que vont se développer sous le Second Empire (1852-1870) des discours de revendication, notamment dans le domaine d'oc, avec la fondation du Félibrige en 1854 (Costa, 2015 : 87), société de promotion du provençal fondée par le poète Frédéric Mistral. Cette tendance est confirmée par la fondation, en 1869 — soit un an avant la chute de Napoléon III — de la Société pour l'étude des langues romanes à Montpellier, soutenue par cette municipalité ainsi que par la Société de Linguistique de Paris (Zantedeschi, 2012 : 1). Son organe, la *Revue des langues romanes* commencera à paraître l'année suivante, et sera la première revue dédiée à l'étude de ces langues. Puis ce sera aux éminents philologues parisiens Gaston Paris et Paul Meyer de fonder, en 1872, la revue *Romania*, qui apporte une caution scientifique issue de la capitale à ce champ d'études. Ces deux derniers philologues sont d'ailleurs eux-mêmes membres de la Société pour l'étude des langues romanes dès sa fondation. Ainsi apparaît une opposition qui va devenir prégnante dans les premiers débats de la dialectologie en France.

En réaction aux enquêtes produites sur la base de données écrites, comme celle des Coquebert de Montbret, les Montpelliérains Tourtoulon et Bringuier, suite à une demande de la Société pour l'étude des langues romanes, vont initier en 1873 à la demande de la Société pour l'étude des langues romanes, une étude financée par le ministère de l'Instruction publique, visant à tracer la limite entre langues d'oïl et langues d'oc (Tourtoulon et Bringuier, 1875 : 3 ; Pop, 1950 : 295 ; Brun-Trigaud, 1992 : 27 ; Galimard, 1992 : 57 ; Zantedeschi, 2012 : 3). Partant de la côte, aux environs de la ville de Bordeaux, Tourtoulon et Bringuier vont, pratiquant la première enquête linguistique de terrain en France, tracer une frontière entre deux langues qu'ils définissent grâce à

quatre critères distinctifs, selon eux, de deux langues parlées de part et d'autre d'une frontière. Sans doute, cette frontière ne pouvait être présumée que sur la base des travaux historiques proposés par François Raynouard, mais plus largement sur la persistance depuis Dante de discours sur la frontière infranationale en France, telle qu'elle est par exemple mobilisée par Louis Batissier pour le département de l'Allier.

Quoi qu'il en soit, les conclusions de Tourtoulon et Bringuier seront bien celles escomptées et leur méthodologie de terrain n'aurait pu être qu'un argument pour légitimer l'existence de la frontière linguistique. Pourtant, comme le rapporte Zantedeschi, les suites de la défaite de 1870 vont se faire ressentir : « Au moment même où débute le travail sur le terrain, la sympathie pour une culture régionale a complètement disparu », remplacée par la peur d'une « partition de la nation » (Bergounioux, 1997 : 144¹⁴⁹, cité dans Zantedeschi, 2012 : 4). Ainsi, en 1877, l'enquête de terrain d'Antoine Thomas servira l'effort parisien de Paris et Meyer visant à nier « toute possibilité d'une délimitation entre dialectes » (Zantedeschi, *ibid.* : 4).

Dans ce débat central à la création de la discipline dialectologique, la question de la frontière s'articule de manières multiples et enchâssées. Tout d'abord, bien entendu, il est question de la possibilité de tracer une frontière linguistique, mais les tenants des positions opposées sont eux-mêmes de part et d'autre d'une frontière : celle qui sépare Paris et la province, le Nord et le Sud, cette même frontière qui séparait la France franque des valeureux gouvernants, et la France gauloise des chaleureux poètes, se réactualise au sein même du débat. En niant l'existence d'une frontière linguistique, les Parisiens réaffirment, à un autre niveau de la relation, une autre frontière en termes de légitimité du savoir.

Fidèles à leur position, les tenants de la dialectologie montpelliéraine vont par ailleurs récompenser le dialectologue italien Isaia Graziadio Ascoli pour son travail identifiant une troisième zone linguistique dans le Sud-Est de la France, première étude nommant le franco-provençal et le délimitant (*Schizzi franco-provenzali*, 1874). Proposant une étude de dialectes distincts et en traçant la limite, Ascoli est presque automatiquement un allié pour la Société pour l'étude des langues romanes, et un ennemi pour les éditeurs de la revue *Romania*. Ainsi, Paul Meyer critiquera son travail dans un compte rendu de 1875, en réaffirmant l'idée qu'il n'existe pas de dialectes distincts, mais simplement des traits communs qui s'associent de façon différenciée.

149 Voir Bergounioux, (1997).

Alors que Gaston Paris réaffirme son point de vue et nie l'existence de dialectes en France lors d'une conférence en 1888, Tourtoulon présentera sa façon de catégoriser les dialectes dès 1890 lors d'un colloque à Montpellier. Pour Zantedeschi (2012 : 8) :

« Les entraves que les universitaires parisiens dressent aux travaux de la SLR, notamment à l'enquête dialectologique de Tourtoulon-Bringuier, s'expliquent donc par la nécessité "nationale" de définir le continuum que la langue française formait sur le sol national. Accepter la frontière tracée par les deux enquêteurs, c'était implicitement reconnaître l'existence de deux grands groupes de dialectes, donc deux langues. Suite à la défaite de 1870 contre les Allemands, l'homogénéisation de l'espace national à l'intérieur allait de pair avec la nécessité de mieux le définir vis-à-vis de l'extérieur, en particulier du monde germanique — Romania contre Germania. En ce sens, l'étude des dialectes risquait de mettre en question l'existence d'un espace national français homogène. »

Pourtant, si cette polémique est une manifestation de la difficulté politique à tracer une frontière géolinguistique en France, elle est aussi centrale à la constitution d'un débat autour de ces questions, débat qui d'ailleurs prend souvent l'Allemagne pour exemple, notamment au regard du développement précoce de la romanistique dans ce pays. Ainsi, la frontière Nord-Sud actualisée dans le débat sur l'existence d'une (ou de plusieurs) frontières linguistiques en France a aussi pour effet de contribuer à la construction de la France en tant que corps unique, bien que constitué de ses différentes parties (ou *membres* égaux, mais qui n'ont pas tous des fonctions aussi nobles, voir Rancière, 1998 : 138-141). En définitive, les deux parties de la querelle ne pourront que tomber d'accord sur une idéologie commune : la France est la somme de ses différentes constituantes, qu'il s'agisse de Paris et de la province, du Nord et du Sud, mais également qu'on défende, avec Gaston Paris et Paul Meyer, que les parlers français portent des traits différents disséminés de manière aléatoire, faisant de chacun une *partie* du français, ou, avec Tourtoulon et les Montpelliérains, qu'il existe des dialectes séparés par des frontières fixes divisant et constituant le territoire français.

Dans le chapitre 5, en partant plus précisément des études du langage dans le Sud-Est de l'Allier, je reviendrai plus longuement sur le discours dialectologique et la construction de la frontière. La section suivante sera la synthèse de l'analyse de la politique scientifique linguistique en France au cours du XIX^e siècle que j'ai proposée ici.

4.3 Reconstruction catégorielle postrévolutionnaire et mise-en-frontière géolinguistique infranationale

4.3.1 Rapports de centre à périphérie dans l'enquête

Grégoire

La Révolution a questionné à la fois des catégories territoriales et l'ordonnancement discursif (géopolitique lexical) du territoire. Cette mise en cause a impliqué le remplacement de nombreuses catégories basées sur la tripartition du corps social en ordres hérités de la féodalité sous l'absolutisme, par des catégories topographiques considérées comme objectives et rationnelles. Ainsi apparaît notamment l'importance d'une distinction plaine/montagne dans les catégories territoriales.

L'absence de nouvelles catégories suite à l'abolition des ordres et des privilèges, et le flottement qui s'ensuit requièrent la mobilisation de catégories préexistantes qui ne seront, elles, pas questionnées. L'opposition ville/campagne est mobilisée, notamment par l'Abbé Grégoire qui entreprend la première enquête par questionnaire sur les pratiques langagières et les "préjugés" des "gens de la campagne". Ainsi cette opposition isomorphique à l'opposition bourg/pays et ses index bourgeois/paysan est réactualisée dans un champ sémantique révolutionné.

À une autre échelle, Grégoire envoie son questionnaire depuis Paris, la capitale, en province. Il n'envoie pas que des questions, mais aussi des informations, des nouvelles de ce qui se passe à la capitale, à des notables ruraux qui en sont fêrus, la province est donc positionnée comme quasi passive, elle est assujettie au questionnaire du centre, qui impose déjà sa politique d'éradication des patois sans prévoir une autre issue possible pour les modes d'expression variés. Le travail de Grégoire constitue donc une récolte de données supposées comme préexistantes qui vont être mobilisées pour défendre une politique déjà prédéfinie.

Grégoire présentera un rapport à la Convention qui n'aura, avec l'arrivée de la Terreur, aucun effet direct. Notons néanmoins que ce rapport a pour conclusion la proposition d'un travail sur la langue française pour la rendre plus adaptée à la Révolution en l'épurant des stigmates de l'Ancien

Régime. En revanche, le rapport du député Barère, présenté à la Convention quelques mois avant celui de Grégoire amènera à la mise en place immédiate d'une politique scolaire dans certains départements qui, selon lui, sont infiltrés par les idées contre-révolutionnaires en raison de leur extranéité langagière : la Basse-Bretagne, le Pays Basque, l'Alsace et la Corse. Ainsi se dessinent deux des axes principaux de la politique linguistique étatique en France : d'un côté la recherche sur le langage, qu'on pourrait elle-même décomposer — sans doute de manière quelque peu artificielle — en une pratique de recherche sur *la langue française* et une pratique de recherche sur ce qu'elle n'est pas ; de l'autre, la mise en place d'une politique scolaire homogénéisante et la production d'un « monolinguisme conventionnel » (Balibar, 1985 : 415).¹⁵⁰ L'importance de la politique scolaire sur les pratiques langagières sous la Troisième République a déjà été largement explorée ailleurs ; c'est pourquoi je me suis concentré ici sur le développement de la recherche en dialectologie au XIX^e siècle en tant que partie intégrante de la politique linguistique étatique en France.

4.3.2 Poursuite d'une politique de la langue à travers la pratique scientifique

Comme je l'ai évoqué, l'enquête Grégoire est considérée comme le premier travail de dialectologie en France, bien avant la disciplinarisation du champ. Loin de justifier l'intérêt pour les patois par la nécessité de leur défense ou de leur protection, Grégoire s'inscrit explicitement dans un processus de reconnaissance visant à leur élimination. Ainsi, dans un premier temps, la focalisation de type encyclopédique sur ces pratiques fait partie intégrante de la politique d'éradication : les patois sont constitués en parties à collectionner et cataloguer d'un Ancien Régime en construction, en indices de cet état de fait révolu, en pièces d'un tout repoussant du passé, qui constitue néanmoins un trésor commun en pièces précieuses d'une monnaie n'ayant plus cours.

Tout au long du XIX^e siècle, la philologie puis la dialectologie vont s'employer à collecter ces pièces, le plus souvent des mots, proverbes et expressions paysannes. Que ce soit avec une nostalgie de l'Ancien Régime caractéristique de certaines positions sous la Restauration, ou avec des élans bien napoléoniens, positivistes, modernistes et homogénéisants, la collecte et le catalogage de ces

¹⁵⁰ On pourrait ajouter à ces deux axes les effets de la Révolution sur la conscription et le service militaire obligatoire masculin, qui impliquent le "déracinement" de paysans qui, au contact de personnes venant des quatre coins de la France vont apprendre le français et parfois délaisser leur patois (cf. Corvisier, 1973). La francisation de l'administration et du droit est sans doute un autre axe important que je n'aborderai ici qu'en passant (cf. Van Goethem). En plus de ces facteurs directement liés au développement de l'État-nation, on peut citer ceux découlant plus généralement de l'industrialisation : développement des moyens de communication (presse, routes, transports) et d'une économie d'échange plutôt qu'une économie autarcique.

monuments linguistiques français dessinent une opposition entre le passé révolu local, archaïque, féodal et fédéraliste contre un présent (et un futur) national, moderne, républicain et centraliste.

Loin de vouloir censurer ou étouffer un passé commun, une histoire locale en devenir, l'État central va encourager son écriture. De manière marginale sous la Restauration, puis bien plus généralisée sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, les sociétés savantes locales vont être promues et leurs recherches centralisées à Paris (au sujet de ce processus, voir Dhermy, 2012 ; Gerson, 2005), ce qui permet au panoptique académique parisien de garder un œil sur les évolutions provinciales de l'histoire locale (y compris la philologie, c'est-à-dire l'étude historique du français à travers les patois). L'académie centrale se constitue ainsi un savoir sur la France de province, et construit une histoire locale et linguistique de France et du français. Chaque étude locale envoyée à Paris vient nourrir une collection de toutes ces parties particulières d'un tout justement mesuré (l'Histoire de France), chaque patois local révélant certains aspects historiques de la langue française, construite — par contraste avec ces parlers archaïques — comme la langue moderne et par-faite.

4.3.3 La commune en tant qu'unité (quasi) minimale

À l'issue du processus de disciplinarisation de la dialectologie et de sa constitution en tant que science, une catégorie va émerger et prendre une importance particulière : la commune en tant qu'unité minimale territoriale, unité que l'on retrouve systématiquement dans les discours actuels sur le patois.

Dès les années 1870, Tourtoulon et Bringuier vont critiquer la précédente grande enquête sur les patois, conduite sous l'Empire par les Coquebert de Montbret père et fils. Pour eux, cette enquête n'est pas assez précise car, en tant qu'enquête d'État, elle mobilisait les fonctionnaires et officiels à aux échelles où ils existaient, c'est-à-dire des préfets, sous-préfets voire des juges de paix de cantons (Galimard, *ibid.* : 54). Pour Tourtoulon et Bringuier, il faut aller chercher au plus près des habitants, de la réalité du terrain, de commune en commune, de hameau en hameau. Alors qu'ils cherchent à tracer une frontière entre deux grandes aires linguistiques, ils vont aller chercher à l'échelle la plus petite possible. Leur enquête de terrain fera émerger une frontière entre deux grandes entités linguistiques (et sera bientôt complétée par une autre : celle qui circonscrit la zone francoprovençale), qui ne sera que la somme de frontières entre espaces bien plus réduits. En réponse à cette enquête, les Parisiens Meyer et Paris vont devoir s'aligner sur l'échelle territoriale explorée par Tourtoulon et Bringuier et diligenter une étude à cette même échelle visant à prouver

l'aspect chaotique et non systématique des changements de traits entre points d'enquête qui, bien souvent, correspondent à des communes.

Bien entendu les isoglosses que toutes les tendances en dialectologie seront amenées à tracer ne correspondront pas nécessairement aux communes, mais bien souvent ces unités devenues non marquées seront le point de départ des chercheurs de terrain. Cette recherche du local à travers le tracé d'isoglosses les plus précises possible va néanmoins nourrir un discours associant patois et localité, effaçant les possibles points de convergence, et participant d'une politique tacite du "diviser pour mieux régner" (ce processus est d'ailleurs curieusement analogue à celui que Cécile Canut a décrit au Mali, 2008a : 78).

En effet, la course aux isoglosses n'a pas été menée dans la même mesure pour la prononciation du français, toujours considéré comme superstrat, presque étranger à la localité. D'ailleurs si des recherches sont faites sur le français, ce ne sera jamais *que* sur le français régional, le français standard non local et non situé restant toujours à l'abri de toute division, un et indivisible, icône de la République. Sans doute, l'école pour tous a-t-elle diffusé cette idéologie de l'ultra-localité des patois au niveau des écoles qui exercent à l'échelle communale et supposent cette unité comme minimale dans leur mise en discours des petites patries (voir par exemple Thiesse, 1997 : 62).

4.3.4 Origine urbaine de la dialectologie, centre et périphérie

L'enquête Grégoire, comme on l'a vu, prend Paris pour *origo*, et, tentant de saisir ce qui se trouve au-delà — en province —, gomme le point de départ de l'enquête, son biais constitutif. Pour les Coquebert de Montbret, il n'est pas question de demander au préfet de Paris de parler de patois. Ainsi, en partant du présupposé associant le patois à la campagne et à la province, ces proto-dialectologues ne font que reproduire leur présupposé de base : le patois appartient à la campagne et à la province. Associant ce langage à un passé historique local, la langue française ne peut qu'être renforcée dans son rôle de vecteur de modernité entre ces localités qui sont en quelque sorte ses aïeux moribonds.

Cette tendance aurait pu être inversée par la constitution d'une philologie romane à Montpellier, mais c'est encore une fois une enquête sortie de la ville qui va chercher les isoglosses dans les campagnes, diviser et ordonner celles-ci, faire du langage rural l'objet assujéti du savoir urbain. Contestant les postulats parisiens homogénéisant la langue qui gît en dessous de ses multiples

manifestations (variétés), les Montpelliérains se soumettent néanmoins à l’agenda parisien, et leur travaux ne sont donc jamais que des réponses à des entreprises presque toujours issues de ce centre.

L’analyse de certains points d’enquête de l’*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, publié au premier quart du XX^e siècle, montre d’ailleurs cette recherche du langage de la périphérie. En effet, Edmont ne s’arrêtera que dans un seul point du département de la Seine, au Plessis-Piquet, commune quasi frontalière du département, séparée de la Seine-et-Oise uniquement par la rencontre entre les communes de Clamart et Châtenay-Malabry (point 226 de l’*ALF*). Ceci témoigne de la focalisation centrifuge des études dialectologiques — focalisation qui est d’ailleurs justifiée à maintes reprises dans des ouvrages fondateurs ou de référence.

En effet, pour les dialectologues (en tout cas pour ceux de la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle) la ville ne peut être un lieu de recherche : origine et finalité du progrès, elle n’est traitée qu’en creux. Partant du postulat que les langues orales sont plus stables et mieux conservées que les langues écrites (*sic*), (voir par exemple Paris, 1888) les dialectologues vont chercher dans les campagnes des langages non écrits qui seraient des témoins naïfs de l’histoire linguistique, les origines brutes et désordonnées de la langue moderne normée. Mais plutôt que de chercher les preuves d’un lien historique de conséquentialité (montrant qu’une façon de parler précède l’autre), les dialectologues partent de l’occurrence de formes en un lieu déjà associé au passé révolu (la société agraire et rurale) et déduisent systématiquement que les façons de parler dans ce lieu sont antérieures au français et donc ancêtre de celui-ci. Cependant, comme l’a remarqué Benveniste (1966a : 110), la ressemblance n’est en rien la preuve de l’antériorité ou de la parenté, mais simplement celle de la contiguïté.

À la recherche de l’histoire de la nation, les dialectologues vont ainsi quadriller le territoire rural et provincial et produire des “dictionnaires des campagnes”, campagnes des (plus ou moins) petites communes aux caractères marqués et complémentaires, constituant le terreau et le territoire de la nation naissante. Traçant ces isoglosses sur une carte des périphéries, les dialectologues effacent l’espace urbain, le dé-marquent en remarquant la multiplicité des curiosités linguistiques locales et, ce faisant, produisent en creux la norme dont ils ne parlent pas, celle des villes, des centres, ou, pour ainsi dire, des petits Paris des périphéries françaises.

Il faudra attendre l’arrivée de Labov et sa traduction en français pour que la sociolinguistique — héritière de la dialectologie — s’intéresse enfin aux espaces urbains. Et pour cause : depuis la fin du XIX^e siècle, l’espace rural s’est tant dépeuplé sous l’effet de l’exode rural poussé par un rêve

républicain et la révolution industrielle, qu'il ne reste plus personne à qui parler ou à faire parler dans les campagnes ; la mécanisation du travail agricole a fait augmenter le chômage et la scolarisation a bouleversé les horizons des enfants de milieux paysans. Qu'il soit mauvais ou nostalgique, le patois n'est presque plus qu'un souvenir.

Conclusion : Les prémices de la dialectologie au XIX^e siècle

Quelques remarques finales s'imposent afin de comprendre la portée et l'importance de ces prémices à la constitution d'une discipline dialectologique au XIX^e siècle.

Tout d'abord, en se focalisant sur le caractère territorial des parlers, issus de la construction folkloriste et romantique, les dialectologues ont, dès le début de leur discipline, évacué les dimensions *sociolinguistique* et politique du parler. Construisant un passé commun fait d'une multitude de dialectes, le discours dialectologique exclut largement les enjeux politiques de différenciation qu'implique l'adoption de différentes façons de dire. Naturalisant, à travers le processus d'iconicisation, le territoire sur lequel advient le patois, en lui attribuant une qualité primordiale, en en faisant un lieu fixé et immuable (bien que disparaissant manifestement), puis, par indexicalisation, en faisant de ce territoire une partie nécessaire à l'équilibre et l'écologie de la France, le discours dialectologique naturalise également la France en tant qu'addition juste de composantes du territoire et lui donne une légitimité en tant que territoire cohérent (Thiesse, 2001). Or, ce qui tient ce territoire, c'est la langue une et indivisible issue de la multiplicité des patois éclatés d'antan : l'unification républicaine du XIX^e siècle.

Les catégories territoriales qui émergent dans les discours sur le patois ne sont pas simplement naturelles, elles se sont construites à travers l'histoire et se sont sédimentées dans les discours pour en venir à paraître évidentes, mais ne l'étaient pas nécessairement au début du XIX^e siècle. En effet, la Révolution ayant rendu caduques de nombreuses catégories, on ne pouvait plus parler en termes de baillages, de paroisses ou de comtés. Il a donc fallu s'approprier des catégories territoriales nouvelles, les départements et les communes, qui venaient d'apparaître en tant que tels.¹⁵¹ Leur utilisation sera nécessaire pour rendre l'ensemble du territoire français accessible au centre républicain. Dès lors, un travail de statistique est rapidement entrepris visant à évaluer les effets de la Révolution sur la nation.

C'est alors qu'arrivent sur le devant de la scène des catégories géographiques définissant le territoire (en témoigne notamment le nom même de nombreux départements). De la même manière que les mois du calendrier sont remplacés par des noms faisant référence aux conditions

¹⁵¹ *Bien qu'évidemment ces circonscriptions aient aussi leur histoire.*

météorologiques et botaniques correspondant à la période de l'année, les noms de lieux et d'espaces vont être remplacés par des catégories topographiques (Schlieben-Lange, 1996 : 124-134). Le territoire de la province du Bourbonnais, situé principalement autour de la vallée de l'Allier va prendre le nom de cette rivière, pendant que la partie septentrionale de la province d'Auvergne prendra le nom de son point culminant : le Puy-de-Dôme.¹⁵² Les deux anciennes provinces se voient à présent opposées par des catégories topographiques : d'un côté la vallée, et de l'autre la montagne.

Le processus de catégorisation ne s'arrête pourtant pas à la définition des "pays" qui composent la France. La tripartition des états constituant le corps social du Royaume de France (noblesse, clergé et tiers état) ayant été, elle aussi rendue caduque, se dessine une nécessité pour l'État napoléonien de retrouver des catégories opérantes pour la gestion de ses populations. L'association des populations aux catégories territoriales (départements, communes) en est un exemple. En sus, les catégories ville et campagne — déjà usitées sous l'Ancien Régime dans la distinction entre bourgeois et paysans parmi le tiers état — vont être remobilisées, étayant ainsi une dichotomie légitimant le centre urbain par rapport à la périphérie rurale.

La qualification postrévolutionnaire des territoires et des personnes participe d'une mise-en-ressource de l'espace et des populations inhérente à la déterritorialisation/reterritorialisation. Les territoires redéfinis sont quadrillés par un travail statistique qui débouche sur l'identification de matières premières à exploiter, notamment pour soutenir les guerres napoléoniennes. Dans cette perspective, il convient également pour les statisticiens du Consulat puis de l'Empire de décrire les populations le plus précisément possible. Parmi les traits pertinents mobilisés pour procéder à cette description, le langage émerge comme signe de distinction entre les populations de territoires différenciés. Marginale au sein de la statistique d'Empire, qui se focalise sur les ressources directement exploitables pour la guerre qui s'annonce, l'étude statistique géolinguistique des Coquebert de Montbret est néanmoins le point culminant du déploiement du panoptique de l'administration napoléonienne : tous les domaines de la vie peuvent y être soumis, toute information sur les citoyens de l'Empire est pertinente à la recherche du "bien commun de la nation". La mise en place de cette grille statistique va permettre d'identifier les richesses de cette nation, et de considérer les meilleures façons de les exploiter : comme les mines de charbon et les fabriques d'armes plus ou moins productives, la chair à canon peut être catégorisée comme plus ou moins ignorante ou ouverte aux valeurs universalistes des Lumières, notamment dans la mesure où

152 *Il en va de même pour sa partie méridionale, qui prendra le nom du mont Cantal.*

elle utilise un mode d'expression plus ou moins proche du français, et qu'elle sera, dès lors sans doute, plus ou moins réfractaire à la conscription.¹⁵³

Le travail des Coquebert de Montbret s'inscrit dans le processus d'institutionnalisation dès le début du XIX^e siècle, de l'Académie celtique (fondée, d'ailleurs, par des hommes politiques et hauts fonctionnaires), puis de la Société des antiquaires de France, et la naissance d'un champ d'études nouveau en France. Trouvant leur origine dans l'enquête de l'Abbé Grégoire qui visait explicitement à anéantir les patois et les idiomes, les travaux de philologie de la Société des antiquaires de France vont se concentrer sur un axe bien particulier déjà préconisé par Grégoire dans son rapport à la Convention de 1793 : la constitution d'une bibliothèque des patois. Leur conservation n'est, dans le projet grégorien, qu'un pendant de l'anéantissement de la pratique vive des patois, mais viendra à être considérée par les celtomanes et les antiquaires principalement comme une action de sauvegarde et de protection contre la disparition totale de ces modes d'expression. Pourtant, la réification des patois et leur collection dans des lexiques, leur catalogage en tant que curiosités, seront coextensives à la décrédibilisation, la délégitimisation et l'abandon de leur usage. Inversement, ce catalogage des patois et leur association à un territoire-partie-de-la-France permettra leur mise-en-ressource et leur exploitation en tant que patrimoine historique déclinant d'une nation en émergence.

Au même titre que les monuments d'art roman, les langues romanes vont être racontées comme monuments du passé, avec une nostalgie qui n'exclut pas une certaine condescendance pour ces modes d'expression considérés comme archaïques et surannés. Ces curiosités sont présentées comme toujours intéressantes, mais bien moins fonctionnelles que les pièces d'architecture moderne, comme appelant à la rêverie romantique, mais incompatibles avec la société contemporaine. Ces patois sans cesse décrits comme étant en voie de disparition sont des index du vieux monde, de l'Ancien Régime, des témoins de l'histoire commune à tous les Français et, par là même des index de son territoire.

Avec le romantisme, les patois sont érigés en preuve de la rencontre antique sur le territoire français de peuplades aux caractères physiques et moraux distincts et complémentaires, permettant de réactualiser de grandes distinctions entre Nord et Sud, Paris et la province, les gouvernants et les gouvernés. Ces distinctions se portent sur le tout premier débat secouant le petit milieu des études

153 *Les montagnards bourbonnais seront d'ailleurs décrits comme particulièrement réfractaires à celle-ci notamment chez Batissier, dans sa description des pratiques des habitants de Saint-Nicolas-des-Biefs (Batissier, 1937 : 289).*

romanes à la fin du XIX^e siècle. D'un côté les philologues parisiens favorisent souvent des enquêtes sur données écrites depuis leurs prestigieuses chaires universitaires ; de l'autre, les Montpelliérains proches du Félibrige promeuvent des enquêtes de terrain au plus près de la réalité des pratiques sur le territoire. Les premiers s'emploieront à prouver qu'il n'est en France qu'un seul dialecte du latin : le français, tous les « parlars de France » n'étant en fait que des agencements aléatoires de traits proches ne pouvant constituer des langues distinctes. Les seconds, puisant dans les revendications du Félibrige, rechercheront et trouveront la frontière entre les deux (puis trois) grands dialectes de la France.

Mais cette querelle n'ira pas plus loin. Après l'intervention en 1890 du Montpelliérain Tourtoulon au premier Congrès de philologie romane à Montpellier, les dissensions se relâchent et, même si deux écoles continueront de s'affronter, la distinction géolinguistique Nord/Sud(/Sud-Est) sera bientôt généralement admise dans le champ émergent de la dialectologie française.

Cette querelle politico-épistémologique peut être comprise à la lumière de la théorie politique de Jacques Rancière (1995, 1998). Les Parisiens, reconnaissant en la diversité de pratiques et de traits un chaos linguistique sur le territoire, prennent part au processus de police visant à effacer ces voix *en trop* qui couvrent le territoire national. Ceux-ci craignent en effet la dislocation de ce dernier de l'intérieur (en plus de la menace extérieure représentée par le voisin allemand vainqueur de 1870). En réponse à cela, les Montpelliérains font entendre une voix dissensuelle en donnant une assise académique aux revendications politiques provençalo-occitanes. Faisant apparaître les dialectes surnuméraires par rapport à l'unité de la France, ils participent au processus de subjectivation politique (Rancière, 1998 : 119, 212, 216). Pourtant, très rapidement, la légitimité donnée à ces dialectes *en plus* (d'oc et franco-provençal) et les frontières tracées vont permettre d'en faire des parties intégrantes de la France, comme les organes distincts qui composent le corps humain et lui permettent de respirer, marcher, digérer, en un mot : vivre. Dès lors, l'acte émancipateur d'émergence de dialectes *en plus* devient le dénombrement fini et policier des parties d'un tout. L'articulation entre les parties d'un tout territorial français — la mise en rapports indexicaux de la pluralité de signes homogènes du territoire — participe alors à la légitimation de cet ensemble. Plutôt que d'aboutir à l'écartèlement d'une France une et indivisible, cette diversité est interprétée comme preuve de l'équilibre poétique du texte territorial français, au sein duquel chaque région se trouve à sa bonne place et où leur synthèse produit la nation du juste-milieu. Dès lors le travail dialectologique peut aller bon train, et aucune isoglosse ne remettra jamais en cause sérieusement l'unité nationale et le discours universaliste républicain.

Sans doute, la politique discursive d'exaltation des petites patries à l'école sous la Troisième République — si bien décrite par Jean-François Chanet (1995) et Anne-Marie Thiesse (1996) — a-t-elle pu et su puiser dans le discours légitime des sociétés savantes et des philo-dialectologues de leur époque. Les patois mis-en-musée des petits pays pouvaient être collectionnés, montrés comme curiosités de la France d'antan disparaissant face à la modernité glorieuse qui, si elle parlait français, n'interdisait en rien de prononcer avec nostalgie un vieux proverbe populaire en patois, remarquable au milieu d'un océan de français non marqué.

Chapitre 5 : De l’histoire en territoire : la construction de *personas sociales* situées

Dans ce chapitre j’explorerai la manière dont une *hypothèse géolinguistique* faisant du territoire le critère essentiel de catégorisation du langage est mobilisée dans les discours sur le patois en Montagne bourbonnaise, avec pour effet la naturalisation de territoires juxtaposés et faisant partie d’un tout ainsi homogénéisé. Je montrerai comment les unités langagières *patoises* sont mobilisées comme artéfacts, objets naturalisés du territoire, dans la mise-en-texte du territoire, ou inversement *l’enterritorialisation du langage*. Ce texte territorial régira à son tour la catégorisation de personnes habitant ou provenant de celui-ci, et procédera à la formulation chronotopique de rapports centre-périphérie entre les communes de la montagne et leurs habitants. Je montrerai l’importance de la mise en histoire du territoire dans l’agencement des parties du territoire et du langage par rapport à une norme et un centre. Par le même mouvement, je mettrai en avant le fait que les discours métapragmatiques autour du patois impliquent toujours non seulement l’association de registres à des espaces et des temporalités (formulations chronotopiques), mais aussi la localisation des usagers de pratiques définies comme “patois” dans un territoire et une histoire, construisant, en creux, une norme toujours implicite. Je traiterai plus précisément par la suite de la dimension épilinguistique de ces discours sur le langage en tant que subjectivation politique (voir chapitre 2).

Cadre : une soirée patoisante en Montagne bourbonnaise

Lors de ma deuxième visite chez Néné, par un chaud après-midi de juillet 2013, celle-ci me donne un fascicule imprimé horizontalement sur papier A4 et relié à gauche par une spirale en plastique. Sur la partie gauche de la couverture figure la reproduction d’un schéma dessiné à la main représentant une montagne le long de laquelle descend un cours d’eau : « le Sichon ». Tout en haut de la montagne, une crête tracée au feutre est marquée « Montoncel », du nom du point culminant

de l'Allier, situé à l'extrême sud-est de la Montagne bourbonnaise. Tout en bas, le trait dessinant le Sichon se termine par une flèche pointant vers la droite en direction du mot « Vichy ». Entre les mots « Vichy » et « Montoncel » sont écrits (en “patois”) les noms de neuf lieux : Chi Pion, Lavena, Farère, L'Mayé, La Chapèle, Arrounä, Nizerole, Mole, Cussé.¹⁵⁴ En guise de titre, figure en dessous de ce dessin, les mots encadrés d'un nuage : « La Montagne bourbonnaise » (cf. Figure 2.15).

Sur la moitié droite du document, un encadré annonce « Programme », puis « Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 ». Figure ensuite la photo rectangulaire en noir et blanc d'une salle comble de personnes assises, en majorité âgées, et semblant assister à une réunion ou une représentation. Sous la photo, on peut lire « Organisée par l'Association “Les Amis du Vieux Cusset” avec la participation bénévole de nos amis de la Montagne bourbonnaise » et enfin, sur la dernière ligne : « A l'espace Chambon » (cf. Figure 2.16).

¹⁵⁴ Ces noms correspondent respectivement en orthographe officielle à : Chez Pion, Lavoine, Ferrières, Le Mayet, La Chapelle, Arronnes, Nizerolles, Molles, et Cusset.

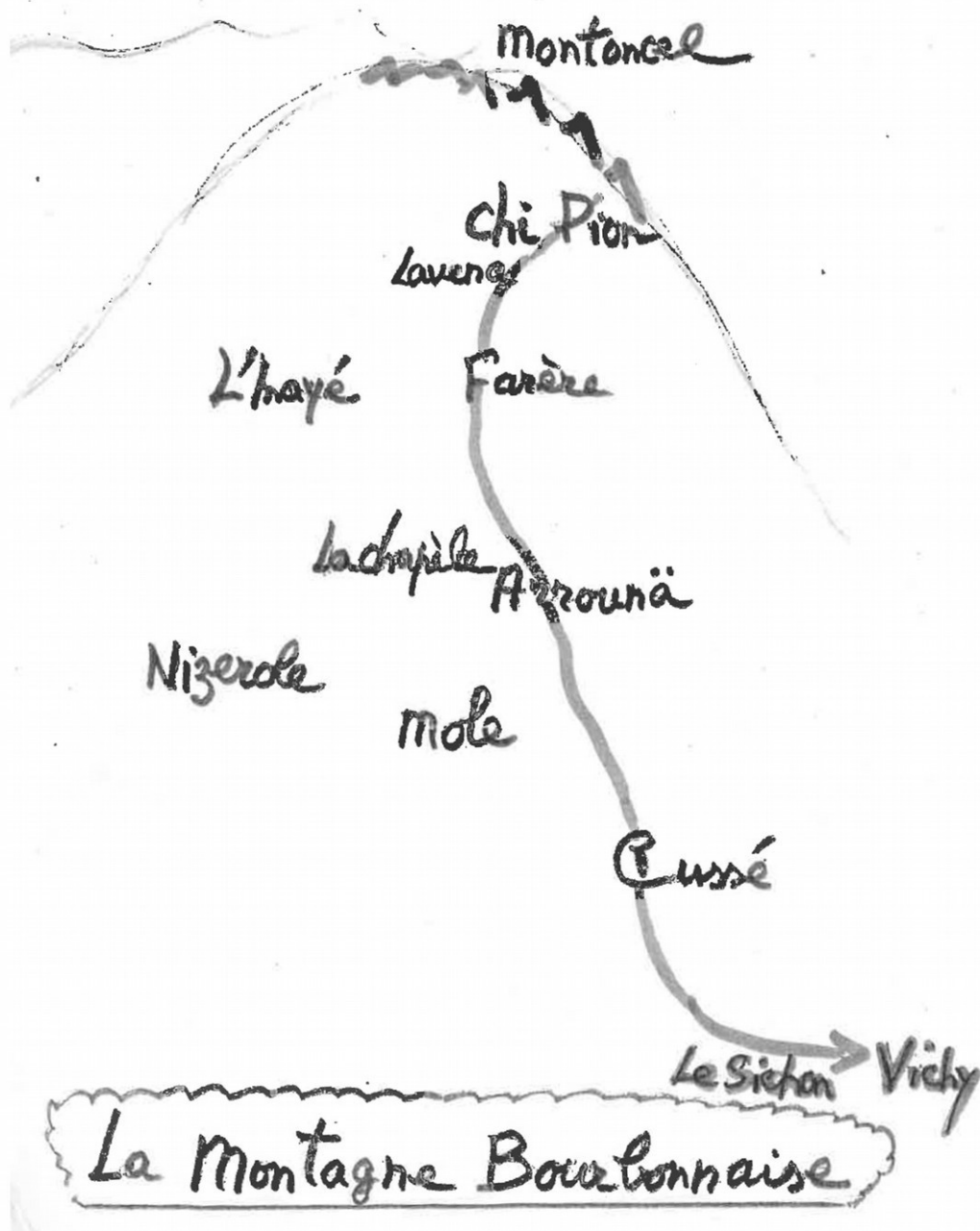


Figure 2.15 : La Montagne bourbonnaise (Association « Les Amis du Vieux Cusset », 2002)

PROGRAMME

SOIREE PATOISANTE

DU 12 OCTOBRE 2002



*Organisée par l'Association
"Les Amis du Vieux Cusset"
avec la participation bénévole
de nos amis de la Montagne
Bourbonnaise
A l'espace CHAMBON*

Figure 2.16 : Soirée patoisante (Barraud & Piéchaud).

Alors que j'examine le document, Néné m'explique : il s'agit d'une soirée organisée plus de dix ans plus tôt à laquelle elle a participé bénévolement, en donnant la réplique à une amie, Anne, elle

aussi de Ferrières, dans un petit sketch dont je peux trouver la transcription et la traduction dans le fascicule.¹⁵⁵ Selon Néné, cet événement a été organisé par un homme dont elle ne se souvient plus le nom, habitant Cusset et impliqué dans l'Association « Les Amis du vieux Cusset » et s'intéressant au(x) patois. Malgré le franc succès rencontré à l'époque¹⁵⁶, l'expérience n'a pas été réitérée.

Ayant repris le fascicule, Néné s'arrête sur la page 5, intitulée « Lavena : Chi Pion. Laï comère moderne de Chi Pion » Lavoine : Chez Pion. Les commères modernes de Chez Pion. « Voilà, me dit-elle, c'est elle la dame qui a écrit un livre sur le patois ». Il s'agit d'Hélène Piéchaud, l'ancienne professeure d'italien déjà évoquée (chapitre 1), habitant Paris à l'année qui, une fois retraitée s'est prise d'intérêt pour le patois. En collaboration avec une voisine du hameau de Pion, elles ont alors conçu une méthode de patois intitulée *Chez Pion au XXI^e siècle, y vivre et parler patois*. Alors que je viens de recueillir mon premier artefact textuel en patois¹⁵⁷, j'apprends qu'il en existe un autre, sans doute plus fourni, produit, plus haut dans la montagne, dans ce hameau de la commune de Lavoine dont j'ai déjà entendu parler.

Or les deux « comère moderne de Chi Pion »¹⁵⁸ (commères modernes de Chez Pion) qui apparaissent dans le fascicule ont non seulement publié une méthode de patois, mais elles ont aussi largement contribué à la production du fascicule que je tiens entre les mains. En effet, dès la deuxième page du fascicule, ces deux femmes signent l'introduction du document : « Patois de la Montagne bourbonnaise, transcrit et traduit par Hélène PIECHAUD et Odette BARRAUD en collaboration avec tous les acteurs ». Je n'obtiens pas plus d'information pour l'instant sur ce document, que Néné me laisse pour que je le photocopie, et je rentre consulter tranquillement cette première pièce de mon corpus écrit.

Plus intéressé alors par l'analyse d'enregistrements que j'ai effectués, par l'étude de la parole vive plutôt que par une transcription produite par d'autres, je laisse ce document de côté dans un premier temps, bien que m'y référant de temps à autre pour m'inspirer des transcriptions. J'ai par la suite mis la main sur la méthode écrite par Barraud et Piéchaud, que j'ai conservée aussi, afin d'en faire l'analyse plus tard dans une perspective critique.

155 *Bien plus que le programme (prospectif) de l'événement, le document en est plutôt le compte rendu, comme en témoigne d'ailleurs la photo de la salle pleine sur la couverture, qui n'aurait pas pu figurer sur un programme distribué ou vendu à l'entrée le jour même. Comprenons donc l'utilisation du terme programme comme ce qu'il y a eu au programme plutôt que comme ce qui va être proposé au programme.*

156 *Selon Néné, même des personnes ne parlant pas le patois étaient venues et avaient apprécié.*

157 *Bien que j'ai été confronté auparavant à du patois écrit sur le site de Ferrières, où est reproduit une grammaire élaborée par Pierre Encize, un curé de la paroisse, au début du XX^e siècle. (voir chapitre 1)*

158 *Je reproduis ici l'orthographe employée pour écrire le patois dans le fascicule.*

Ayant rencontré tour à tour chacune des deux autrices du fascicule et de la méthode de patois¹⁵⁹ — et notamment Mme Piéchaud, qui me déclare à cette occasion avoir fait tout ce travail sur le patois « pour le plaisir »¹⁶⁰ — j’ai la confirmation que c’est bien cette dernière qui est, dans le binôme, à l’initiative de ces productions. Odette Barraud, en effet, ne semble pas avoir le même enthousiasme vis-à-vis du patois que sa voisine, et, n’ayant pas fait d’études comme sa comparse, professeure parisienne, elle n’a pas la socialisation nécessaire à la rédaction d’un livre de grammaire sur le modèle d’une méthode *Assimil*.

Ainsi déjà, il me semble clair que le travail ayant mené à la production du fascicule et de la méthode de patois (ainsi que la traduction des carnets de promenades évoqués au chapitre 1) héritait de la tradition dialectologique évoquée au chapitre précédent. En même temps, je comprends que la méthode de patois procède d’une histoire spécifique des discours dialectologiques sur le patois en Montagne bourbonnaise, histoire faisant de la Montagne une entité autonome basée sur des frontières politiques préexistantes ou en tout cas présumées, qui sont portées au niveau géolinguistique.

5.1 Repères : discours dialectologiques et frontières en Montagne bourbonnaise et au-delà

5.1.1 La frontière oil/oc au début du XX^e siècle

5.1.1.1 Frontières linguistiques et frontières historiques

Le *Voyage pittoresque* de Louis Batissier, présenté au chapitre 4, constitue une des premières sources largement diffusées sur le folklore et le *patrimoine*¹⁶¹ du département de l’Allier et de son ancêtre supposé : la province du Bourbonnais. Il faut pourtant attendre la fin du XIX^e siècle et l’euphorie dialectologique qui suit la controverse entre dialectologues montpelliérains et parisiens, pour que commence une étude spécifiquement dialectologique centrée sur ce territoire.

159 *Ainsi que d’une traduction en patois des notes de promenade d’un habitant du hameau de Pion.*

160 *Entretien du 23 février 2014, non transcrit.*

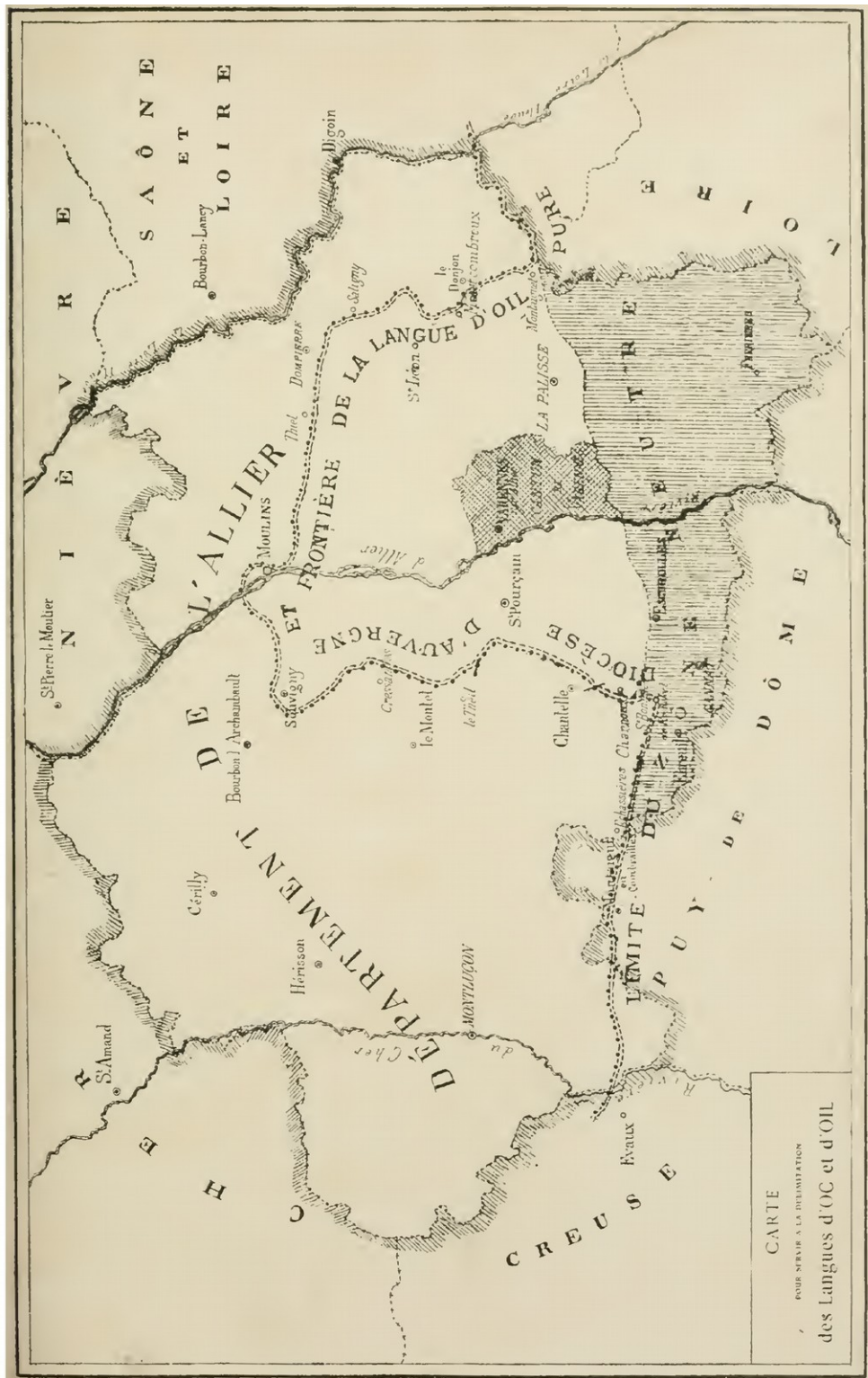
161 *L’usage du mot est sans doute quelque peu anachronique.*

En 1904, Paul Duchon, un folkloriste correspondant avec la Société d'Émulation de l'Allier publie à Moulins une *Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais (Canton de Varennes)*. Dans cet ouvrage, il présente «[q]uatre études [qui] ont été faites sur les patois des différentes régions bourbonnaises » (Duchon, 1904 : 8). L'auteur énumère une étude sur le « Parler des environs de Moulins », une autre sur celui d'Escurolles (entre Vichy et Gannat), une sur le vocabulaire de Montluçon, et enfin deux études proposées par l'Abbé Pérrot¹⁶², curé de Ferrières-sur-Sichon.

Sans surprise, c'est ici aussi à travers le prisme de la frontière entre langue d'oïl et langue d'oc que Duchon va appréhender le langage dans ce canton de Varennes, situé au nord du canton de Vichy, en direction de Moulins. Duchon, dans la préface de son dictionnaire, classe les parlers de manière ordonnée et centrée sur Paris : « [l]e berrichon est le dernier dialecte d'oïl au-dessus de la région que nous étudions ; le forézien est le premier dialecte d'oc au-dessous. » Ainsi, en partant du nord, qu'il place en haut (comme sur une carte), il établit une frontière entre le dialecte le plus périphérique (le dernier) de la langue d'oïl et celui le moins périphérique (le premier) de la langue d'oc, frontière sur laquelle le canton qu'il étudie serait situé.

Pourtant, la mise-en-frontière géolinguistique ne s'arrête pas là : en effet, si Duchon déclare qu'« [h]istoriquement, la région de Varennes devrait être un territoire de langue d'oc, ainsi que toute la partie auvergnate du bourbonnais », c'est bien que la réalité est plus complexe que cela. Pour lui, bien que « [l]a frontière de la France du Nord et de la France du Midi [soit] constituée à travers le département actuel de l'Allier par l'ancienne limite du diocèse de Clermont », cette frontière n'est en fait pas tracée entre langue d'oïl et langue d'oc, mais plutôt entre ce que Duchon appelle le « territoire de langue d'oïl pure et le territoire où cet idiome est mélangé de langue d'oc » (1904 : 2).

¹⁶² Louis Pérrot, Abbé de Ferrières-sur-Sichon de 1886 à 1918, avait pris, en s'installant à Ferrières, le pseudonyme de Pierre Encize, qui fait référence à un rocher du même nom situé à la sortie du bourg de Ferrières, sous lequel se situe une grotte avec un oratoire à la Vierge. L'Abbé Pérrot sera membre de la société d'Emulation du Bourbonnais, et produira de nombreux textes folkloriques, dont Ferrières à vol d'oiseau.



Carte 2.17 : « Carte pour servir à la délimitation des Langues d’OC et d’OIL », par Paul Duchon (1904).

5.1.1.2 Mélange et pureté dans la mise-en-frontière linguistique

Ainsi, dans la continuité de ce qu'on a vu au chapitre 4 (point 4.2.3) chez Louis Batissier, mais de manière inversée ici, la frontière n'est pas tracée entre deux entités pures, mais bien entre une entité supposée pure, et une entité supposée mixte. Alors que Batissier associait le Sud du Bourbonnais au Midi, en termes raciaux, et le Nord à une race mixte, Duchon va, à l'inverse, associer le Nord à la langue pure, et le Sud à la langue mixte. Quoi qu'il en soit, ce qui n'est jamais questionné, c'est encore une fois l'existence d'une frontière géolinguistique — frontière qui, chez Duchon, va coïncider avec une autre frontière, définie, elle, à un niveau politique : celle de l'ancien diocèse de Clermont (cf. carte 2.17)

La limite de l'ancien diocèse de Clermont (noté « diocèse d'Auvergne » sur la carte, nous y reviendrons) correspond, pour Duchon, à la « partie auvergnate du Bourbonnais », qui « devrait être un territoire de langue d'oc » (*ibid.* : 9) et, comme indiqué sur sa carte, se confond avec la frontière (sud) de la langue d'oïl pure. Sans plus de justification, Duchon poursuit et affirme que la zone mixte dont il est question est composée elle-même de deux sous-ensembles ; celui dont fait partie le canton de Varennes et où l'on rencontre un sous-dialecte du berrichon, mâtiné de langue d'oc, et celui, plus au sud, décrit par Pierre Encise (1895), dont « on peut admettre qu'[il] est mixte, présentant un mélange égal des deux langues » (*ibid.* : 10). C'est ce que l'auteur appelle « zone neutre » sur la carte, et qu'il dit être « limitée au Sud d'une façon assez exacte par la limite des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Loire » (*ibid.* : 10).

Cette « zone neutre » (*ibid.* : 11), telle qu'est nommée la partie hachurée — comprenant Ferrières — en bas de la carte, dépasse le territoire de la Montagne bourbonnaise à l'ouest de la rivière Allier. Dans la préface de Duchon, elle est associée au travail de Pierre Encise (l'Abbé Perrot), et ainsi implicitement liée au supposé patois de Ferrières tel qu'il avait été étudié par son abbé à la fin du XIX^e siècle, et ce malgré le fait qu'elle couvre un territoire bien plus grand que la simple commune. Afin de comprendre comment Duchon place cette « zone neutre » dans un espace plus grand lui permettant de la définir, je reproduis ici son discours au sujet de cette « partie auvergnate du bourbonnais » dont fait partie cette zone.

Historiquement, la région de Varennes devrait être un territoire de langue d'oc, ainsi que toute la partie auvergnate du Bourbonnais.

La frontière de la France du Nord et de la France du Midi est, en effet, constituée à travers le département actuel de l'Allier par l'ancienne limite du diocèse de Clermont. C'est un point qui n'a jamais été mis suffisamment en lumière.

Nous traçons cette frontière sur la carte qu'on trouvera ci-après.

(Duchon, 1904, *Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais* : 9¹⁶³)

Duchon invoque ici une histoire de parties homogènes d'un tout français composé par ses parties. Or, comme nous l'avons vu au chapitre 4, c'est justement l'hétérogénéité (l'inégalité devant la loi) des "provinces" qui a justifié la création de départements ayant les mêmes dimensions et les mêmes prérogatives sur tout le territoire. Il semble donc un peu rapide de supposer qu'une unité territoriale d'Ancien Régime corresponde à des pratiques langagières homogènes chez les habitants de ce territoire. D'une part, il n'est pas question pour les élites sous l'Ancien Régime d'homogénéiser ces pratiques chez les paysans habitant le territoire qu'elles contrôlent, et d'autre part, ces élites ne contrôlent pas tout leur territoire de manière homogène. En outre, quand bien même elles auraient voulu appliquer une politique linguistique, celle-ci n'aurait pas connu une diffusion homogène, en raison des rapports entre différents vassaux et suzerains qui émaillent le territoire (voir à ce propos Brette, 1904, 1907).

Il semble donc que Duchon appréhende le territoire selon une logique républicaine homogénéisante, universaliste et anachronique, supposant que la frontière du diocèse d'Auvergne aurait pu être une frontière de même nature que celle entre deux départements. Rien n'implique non plus que les frontières entre départements correspondent à des frontières linguistiques — ce que Duchon suppose également quand il parle de la limite méridionale de la « zone neutre » (*ibid.* : 10).

L'idée qu'aux unités territoriales supposées d'Ancien Régime correspond une façon de parler est mise-en-mots dans la première phrase de l'extrait. En effet, la nécessité historique pour le canton de Varennes d'être « un territoire de langue d'oc » repose uniquement sur le fait que cette partie de la France était sous la juridiction du diocèse de Clermont avant la Révolution, quand bien même cette entité territoriale faisait en même temps partie du gouvernement militaire et de la généralité de Moulins (Brette, 1904 : planche 8).

Duchon ne nous dit d'ailleurs pas pourquoi la limite du diocèse serait plus pertinente pour la délimitation des vernaculaires que celle des sénéchaussées ou des seigneuries. Posant simplement

163 La « carte qu'on trouvera ci-après » correspond à la carte 2.17.

cette frontière comme manifestation sur le territoire de l'Allier d'une frontière plus grande, celle entre la « France du Nord et [...] la France du Midi », il ne lui semble apparemment pas nécessaire d'étayer son propos, puisqu'il l'érige d'emblée au rang de « point qui n'a jamais été suffisamment mis en lumière », évacuant par là même toute nécessité de prouver sa véracité. Ce faisant, il réactualise l'idée d'une normalité du territoire composé par ses parties monoglottes, parties qui correspondent aux communes, aux cantons, aux arrondissements, et aux départements, mais aussi — historiquement — aux diocèses, bailliages, sénéchaussées, etc. Or justement, la Révolution ayant amené une rupture dans les catégories territoriales, la superposition des deux ne pourrait amener qu'à la conclusion que le découpage géolinguistique de la France n'est pas ce qu'il *devrait être*, simplement parce qu'il n'y a aucune raison qu'il corresponde simplement aux contingences géopolitiques et au tracé des départements qui, rappelons-le, est le résultat de multiples et complexes négociations et d'âpres batailles politiques (Ozouf-Marignier, 1989).

5.1.2 Provinces d'Ancien Régime et essentialisation des frontières

5.1.2.1 Question de la nature des provinces d'Ancien Régime

Contrairement à ce qu'affirme Duchon, c'est le fait qu'il n'y a aucune raison pour que les diocèses correspondent à des distinctions linguistiques qui n'est jamais assez mis en lumière, simplement parce que l'idée même que ce qu'on pourrait appeler la foule, la plèbe ou encore le peuple devrait parler de la même façon que les personnes au pouvoir, est une idée inhérente à la Révolution, et qui a pris la majeure partie du XIX^e siècle à s'imposer.

De plus, le fait de tracer des frontières en tant que lignes sur une carte correspondant à une division précise sur le terrain est aussi un produit de l'émergence de l'État-nation moderne et de la science géographique. En revanche, dans le domaine ecclésiastique d'Ancien Régime si important pour Duchon, un diocèse est un ensemble de paroisses qui dépend d'un évêché auprès duquel les fidèles doivent s'acquitter de l'impôt. Si les fidèles sont identifiables par la paroisse qu'ils fréquentent, le territoire qui dépend d'un évêché ou d'un autre n'est ni nécessairement continu, ni forcément prédéfini, ou défini précisément *a priori*, si ce n'est pour les terrains qui appartiennent directement à une paroisse ou à l'évêché, et donc à l'exclusion des terrains qui appartiennent par exemple à la noblesse, ou même directement au roi.

En 1907 l'historien de la Révolution Armand Brette a d'ailleurs bien montré la nature dynamique et imprécise de la délimitation des circonscriptions. En plus de la fréquente présence d'enclaves avec les diocèses voisins, on peut noter qu'à la Révolution un diocèse de Moulins, intermédiaire à celui de Clermont-Ferrand et celui de Bourges, était sur le point d'être créé. Contrairement à un pouvoir qui voudrait s'exercer de manière homogène (*disciplinée*, dirait Foucault, 1975 : 220-221) sur le territoire départemental (notamment à la suite de la période napoléonienne), les évêques ont juridiction sur des ensembles de paroisses dont dépendent des fidèles qui travaillent le plus souvent la terre et doivent, à ce titre, contribuer au financement du culte et de la hiérarchie religieuse. Mais une foule d'exceptions — comme les exemptions soumettant les monastères directement à l'autorité du pape et les excluant par là même de la juridiction épiscopale (Dubois, 1965 : 687-688) — rend incomparables les supposées frontières de diocèses (ou encore de provinces ecclésiastiques) aux frontières des départements.

De plus, le fait de tracer la limite supposée d'un ancien diocèse ou celle d'un département et de la poser comme correspondant à une distinction dialectologique est en soi problématique, d'une part parce qu'elle associe un signe continu et discret (la ligne courbe que représente la frontière sur la carte) à une réalité territoriale hétérogène, morcelée et processuelle, et d'autre part parce qu'elle tend par là même à représenter la réalité linguistique comme étant elle-même homogène et pouvant être divisée territorialement par une ligne pleine et fixe, effaçant par là même toute possibilité d'appréhender le langage comme processus. Ce processus déterritorialise pour ainsi dire le territoire et le langage et les reterritorialise en tant qu'unités discrètes constituables en ressources.

C'est bien cette vision héritière de la division de la France que Brette critique dans son ouvrage sur *Les Limites et les Divisions territoriales de la France en 1789* (1907). Montrant que la carte des diocèses et des provinces ecclésiastiques ne pouvait fournir les unités qui permettraient de constituer une nouvelle assemblée à la Révolution, puisque certains diocèses avaient pour siège une ville située en dehors du Royaume de France, et que, comme je l'ai dit, certains espaces n'étaient sous la juridiction d'aucun diocèse.

Brette passe en revue les différentes circonscriptions potentiellement candidates pour l'envoi de représentants aux états-généraux. Il démontre que la convocation des états-généraux a nécessité un travail *performatif* pour ainsi dire (il n'utilise pas le mot) de (re)définition des unités territoriales. Loin de se baser sur des provinces d'Ancien Régime qui préexisteraient à la Révolution, avec leurs frontières bien précisément tracées, leur histoire, voire des caractères raciaux qui leur correspondraient (comme ceux qu'on a trouvé chez Batissier, cf. chapitre 4), c'est en général, selon

l'auteur, sur la base des bailliages et des sénéchaussées (la différence entre les deux n'étant elle-même pas toujours fixée, Brette, 1905 : XXV), c'est-à-dire des circonscriptions de la justice royale, que seront construites les nouvelles unités territoriales appelées à devenir les départements.

Selon Brette, il ne faut pas reproduire une erreur courante consistant à utiliser le terme *province* comme s'il s'agissait d'une catégorie officielle ou même opérante de l'Ancien Régime : « L'emploi si malencontreux du mot *province* a vraisemblablement pour origine la décision prise par la Constituante d'adopter les provinces pour base de la répartition des départements, mais il faut bien entendre que c'était là un simple procédé de travail, et non la reconnaissance du fait que la France était divisée en provinces. » (Brette, 1907 : 60). L'auteur poursuit en comparant ce terme à celui de *pays*, parfois décrit comme niveau de subdivision des provinces, mais faisant aussi référence à d'autres échelles territoriales et désignant souvent des territoires associés, mais non contigus. Vu cette complexité, l'auteur — qui propose des cartes des bailliages et juridictions apparentées dans ses deux ouvrages de 1905 et 1907 — avertit néanmoins son lecteur : « Une carte des divisions quelconques de l'ancienne France est fautive dans son principe même : le plus grand nombre, en effet, des villes ou des provinces mentionnées sur cette carte ne présentait aucune unité du point de vue du ressort administratif, judiciaire, ecclésiastique, dont elles dépendaient : une rue dépendait de tel bailliage, un autre rue, d'un autre. Quelques maisons dépendaient d'une élection [un certain type de circonscription], quelques autres, d'une autre ; le ressort de la généralité suivait la fortune même des élections. » (*ibid.* : XIV).

Sur la carte de Duchon, les frontières — au sens qu'elles ont pris avec l'homogénéisation ou la disciplinarisation de l'exercice du pouvoir en territoire au cours du XIX^e siècle — sont systématiquement invoquées en référence à des ensembles territoriaux supposés appartenir à l'Ancien Régime : d'une part l'*ancien* diocèse d'Auvergne, et de l'autre la province du Bourbonnais qui, si elle n'est pas qualifiée d'*ancienne*, est opposée à l'*actuel* département de l'Allier. Or le diocèse de Clermont-Ferrand ne saurait être considéré comme équivalent à la province d'Auvergne étant donné qu'il dépendait lui-même de la province ecclésiastique de Bourges. Si province d'Auvergne il y avait, ce ne serait donc pas au niveau de l'Église, mais plutôt au niveau des gouvernements militaires.

Comme le défend Brette (1907 : 98-99) depuis le règne de Louis XIV et la mise en place de l'absolutisme, les gouverneurs militaires possèdent un titre correspondant à un grade militaire, mais il leur est interdit de pratiquer leur office dans la province qui leur est attribuée (pour éviter toute rébellion). « Les gouvernements, même en survivance, constituaient alors non seulement une source

de revenus, mais une propriété réelle que l'on transmettait à ses héritiers et que l'on pouvait même vendre au besoin. » (*ibid.* : 99). En revanche, les gouvernements ne constituent pas réellement des lieux de pouvoir décentralisés, ni même des lieux du pouvoir central, et s'il existe une catégorie usitée de "province du Bourbonnais", celle-ci n'a pas de limites territoriales exactes, et si « [c]ertains droits locaux étaient sans doute attachés à ces charges [de gouverneur], l'usage seul les fixait » (*ibid.* : 98).

Par ailleurs, en tant qu'ancêtres du département de l'Allier, ce sont plutôt les divisions judiciaires mobilisées — avec toutes les indéterminations que cela peut impliquer — qu'il faut examiner. À ce niveau, la généralité de Moulins telle qu'elle est (re-)dessinée pour la convocation des états-généraux peut être considérée comme une base pour ce qui deviendra dans un premier temps le département de Moulins, ensuite renommé département de l'Allier¹⁶⁴. Or il n'y a pas de rapports hiérarchiques ou souverains simples entre les différents niveaux de pouvoir au sein de ce territoire.

Le travail de Brette — commande du ministère de l'Instruction publique — a pour objectif plus ou moins apparent la défense de l'organisation territoriale rationnelle de la République, face au chaos territorial prérévolutionnaire. Face à lui on perçoit, en creux, les nostalgiques d'une organisation décentralisée et provinciale d'un Ancien Régime parfois fantasmé comme étant proche du peuple. Ayant fait date parmi ces géographes historiques du début du XX^e siècle, le vicomte de Romanet publie en 1913 un ouvrage sur *Les Provinces de la France*, dans lequel il attaque le travail de Brette en l'accusant d'adopter un point de vue politique visant à discréditer l'organisation du pays avant la Révolution. Voulant défendre l'organisation territoriale et politique locale de l'Ancien Régime, Romanet défend que si les provinces ne sont pas des unités administratives, c'est qu'elles ne sont pas soumises à la Monarchie, mais bien qu'elles préexistent à celle-ci. Pour l'auteur, « [p]resque toutes constituées bien avant la Monarchie, nos provinces n'ont pas pour origine l'institution royale : elles sont le résultat d'un *groupement spontané ou historique* qui se perd presque toujours dans les temps les plus reculés de notre histoire : elles ne sont autre chose que les différents *États indépendants* qui occupaient le sol de la Gaule avant l'invasion de César » (Romanet, 1913 : 22). Au dépouillement précis d'archives effectué par Brette, Romanet oppose le récit mythique (semblable à celui qu'on trouvait chez Batissier). À la labilité des frontières décrite par Brette, et leur redéfinition perpétuelle au cœur même d'un processus politique, Romanet répond par un discours supposant leur constance depuis des temps immémoriaux.¹⁶⁵

¹⁶⁴ On peut d'ailleurs se demander pourquoi on ne parle pas plus souvent du Moulinois (région de Moulins) plutôt que du Bourbonnais (région de Bourbon[-l'Archambault]).

Pour lui, « [n]os provinces sont d'anciennes *nations* (ou tout au moins des démembrements ou des fusions de nations) » (Romanet, *ibid.*). Manifestement peu inquiet des anachronismes, Romanet reprend un concept généralisé à la Révolution (celui de nation) pour le rendre compatible avec une vision héritière de la théorie des petites patries, encore officiellement inculquée aux écoliers à la parution de l'ouvrage de Romanet. Plus avant, opposant son argumentation essentialiste au travail historique et politique de Brette, le vicomte va jusqu'à naturaliser l'existence des provinces par le biais des populations qui les habitent : « La population de chaque province a, au physique comme au moral, sa physionomie à part, son caractère distinct, le plus souvent encore reconnaissables aujourd'hui, et dus tant à la communauté de race qu'à l'empreinte séculaire du climat, du sol, du genre de vie et des circonstances historiques » (*ibid.* : 23). Partant, Romanet n'hésitera pas à évoquer la province en tant qu'« [u]nité ethnographique », et la « [c]oncordanance de nos provinces avec les peuples gaulois »¹⁶⁶ (*ibid.* : 23). Ce que montre néanmoins l'auteur, et qui n'est pas incompatible avec la thèse de Brette, c'est que la seule façon de prouver l'existence des provinces, ce n'est pas chercher au niveau des divisions administratives officielles, mais bien plutôt en reconstruisant une linéarité de l'« origine naturelle » des peuples depuis l'Antiquité. En d'autres termes, à travers sa justification de l'existence des provinces par leur origine immémoriale, qui dépasse l'histoire, Romanet ne fait que donner un exemple du discours essentialiste que Brette battait en brèche avec son minutieux travail d'archives.

5.1.2.2 Les provinces d'Ancien Régime comme catégories métalinguistiques officielles

Il serait sans doute abusif de dire que les arguments mobilisés par Armand Brette sont tombés dans l'oubli (cf. par exemple Foucault, 1975, qui souligne lui aussi la complexité des rapports de pouvoir en territoire sous l'Ancien Régime), mais la vision essentialiste voire racialisée de Romanet a pour sa part fait des émules, notamment dans les discours ancrant géographiquement les *patois* ou encore les *langues de France*, et notamment les sous-divisions de l'occitan et la langue d'oïl. Ainsi, le linguiste Bernard Cerquiglini subdivise dans son rapport au ministre de l'Éducation nationale sur *Les Langues de France* de 1999 les langues romanes de France en treize catégories : franc-comtois,

165 Notons que le débat entre Brette et Romanet est à replacer dans le cadre d'un débat entre les tenants de ce que Ouzof-Marignier a appelé « la thèse de la Révolution-rupture » contre « l'idée d'une continuité rigoureuse » (1992 : 19). Dans ce débat, remarquons néanmoins que même s'il existe une continuité dans la formation d'unités territoriales entre l'Ancien Régime et la France de la Révolution, les bouleversements idéologiques de cette période impliquent néanmoins un changement dans la nature des catégories territoriales.

166 On remarquera l'usage du possessif dans cette dernière proposition, articulant le rapport entre un nous et « les peuples gaulois » situés dans le territoire provincial essentialisé.

wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon morvandiau, lorrain (pour les « langues d'oïl »), et le gascon, le languedocien, le provençal, l'auvergnat-limousin, et l'alpin-dauphinois. “Franche-Comté”, “Wallonie”, “Picardie”, “Normandie”, “Poitou-Saintonge”, “Bourgogne”, “Morvan”, “Lorraine”, “Gascogne”, “Languedoc”, “Provence”, “Auvergne”, “Limousin”, “Dauphiné”¹⁶⁷, parmi ces noms, presque tous reprennent des noms employés dès la Révolution pour désigner ces provinces d'Ancien Régime imaginées en petites nations immémoriales, censées témoigner de l'ancrage territorial ancien des Français à travers leurs vernaculaires. Bernard Cerquiglini n'est pas le seul à mobiliser des noms issus de provinces d'Ancien Régime : ces noms sont généralement admis, comme nous allons le voir, parmi les dialectologues. Néanmoins son rapport aura un effet performatif important, car il va amener à l'officialisation de ces termes par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Ainsi transparait indirectement, dans ces discours autorisés, un certain essentialisme ne faisant pas qu'associer langue et territoire, mais réactivant aussi une catégorie (la province) dont la légitimité fragile repose — au moins en partie — sur un mythe naturaliste de l'origine immémoriale (notamment gauloise) des peuples de France et du peuple français. Si l'utilisation du nom d'anciennes provinces n'implique pas directement de la part des auteurs (dont Cerquiglini) la ratification d'une idéologie des origines gauloises des différentes provinces d'Ancien Régime, elles marquent *a minima* l'association de ces parlers avec le passé. Néanmoins, comme nous allons le voir, cette classification métapragmatique a souvent impliqué de facto la mobilisation de catégories “ethniques” associées aux peuplements de la fin de l'Antiquité.

5.1.3 De Gilliéron aux *Atlas linguistiques et ethnographiques*, la division géolinguistique de la France en provinces

5.1.3.1 Atlas linguistiques et provinces d'Ancien Régime

La carte proposée par Duchon dans l'introduction de son *Dictionnaire* ferait sans doute sourire les dialectologues du XX^e siècle. En effet, après la publication de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* par Gilliéron et Edmont, l'étude en territoire des langues romanes en France se conforme à ce travail systématique de grande ampleur. Il n'est plus question alors, de dessiner simplement des

¹⁶⁷ De ce point de vue il n'est pas si éloigné de la catégorisation ex ante de Grégoire en 1794 associant les noms des « patois » à ceux des « provinces » (Certeau et al. : 333).

cartes à l'emporte-pièce en mobilisant des frontières historiques ou religieuses supposées pour y faire correspondre d'emblée des frontières linguistiques, et ce, apparemment sans la moindre justification linguistique. En effet, les seules frontières tracées sur l'*Atlas linguistique de la France* seront celles du pays et de ses départements, les points d'enquête existant en dehors de ce pays n'étant, eux, pas placés dans des circonscriptions administratives infra-étatiques, à l'exception notables des départements de l'Alsace-Lorraine qui, bien qu'en dehors des frontières de la France de l'époque, sont tracés. Il n'est donc plus question sur les cartes de l'*ALF* de se référer à des catégories territoriales supposées d'Ancien Régime, et les seules frontières qui pourraient être tracées en plus de celles des départements, ne seront jamais que les isoglosses — ces lignes délimitant des aires linguistiques — apparaissant à l'étude de la variation entre les pratiques différentes relevées par Edmont.

Pourtant, si l'*ALF* est reconnu à l'époque (et aujourd'hui encore) comme un ouvrage de référence, Albert Dauzat, dialectologue et professeur à l'École pratique des hautes études à partir de 1913, relèvera des lacunes inévitables pour un travail d'aussi grande ampleur (Séguy, 1973 : 68-69). Il propose en 1939 de produire non plus un atlas qui couvrirait toute la France, mais plusieurs atlas : un pour chaque *région*. Notons d'ores et déjà que chez Dauzat le terme *région* ne fait pas référence à une entité territoriale officielle ni définitive, il s'agit plutôt d'une catégorie de travail désignant un espace territorial approximatif (analogue à l'usage du terme *province* par les révolutionnaires selon Brette, voir *supra*). Ne se limitant plus aux simples questions de lexique, qui restreignent le travail des enquêteurs et ne permettent pas de remarquer les mots particuliers correspondant à des pratiques ou des objets circonscrits territorialement, les enquêteurs devront s'intéresser aux mœurs des campagnes (Dauzat, 1939 : 98-99). Ainsi, pour perfectionner la collecte de savoir linguistique (supposé préexistant), il est nécessaire de réduire les terrains d'enquête. Après la mort de Dauzat, ce sont des groupes plus ou moins coordonnés de dialectologues financés par le CNRS qui mèneront à bien son projet (Séguy, 1973 : 69).

Les provinces d'Ancien Régime vont alors réapparaître dans les discours épilinguistiques des dialectologues.¹⁶⁸ Dès 1951, Jacques Séguy publie en effet l'*Atlas linguistique de la Gascogne* qui reprend un nom évoquant l'histoire et l'organisation géopolitique fantasmée de la France prérévolutionnaire. À nouveau, on peut dire sans rien supposer concernant les intentions de l'auteur, qu'il mobilise une catégorie territoriale associant les pratiques langagières non standards à l'époque ancienne.

¹⁶⁸ Notons que celles-ci sont déjà réapparues depuis bien longtemps dans les discours des folkloristes et philologues du XIX^e siècle.

5.1.3.2 Catégories territoriales historiques dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*

De même, dans l'« exposé méthodologique » de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (qui couvre le territoire où se trouve Ferrières), Pierre Gardette (1968) présente une vision de l'histoire en termes de grandes continuités (ce que critique Foucault dans son *Archéologie du savoir*, 1969) et va jusqu'à légitimer, réactualisant la vision essentialiste du vicomte de Romanet, l'unité du territoire qu'il étudie (le Lyonnais) par son unité supposée antérieure aux invasions romaines : « Le Lyonnais est surtout une *unité historique*. Avant la conquête de Jules César, c'était le domaine des Ségusiaves » (*ibid.* : 16). Ainsi, le dialectologue suppose une continuité dans les rapports des humains au territoire “depuis la nuit des temps”, et procède à une naturalisation de ces rapports. Cette naturalisation exclut de fait la conception de l'espace et du territoire en tant que construction historique située et implique une déshistoricisation du passé, construction d'un tout homogène, d'une grande continuité inhérente — comme l'a montré Benedict Anderson (2006 [1983] : 22-36) — à la construction nationale.

Partant de cet espace légitimé historiquement par son origine retracée jusqu'aux peuples gaulois, Gardette affirme, de manière quelque peu contradictoire, que la région est précisément délimitée, quand bien même elle est ouverte à l'est du point de vue géographique aussi bien que linguistique. Insistant sur la frontière avec l'Auvergne à l'ouest que constituent les Monts du Forez et avec le Bourbonnais au nord-ouest, constituée par les Bois Noirs et monts de la Madeleine (voir carte 2.18), Gardette semble de fait orienter son étude dans la direction où la frontière est la plus nette, c'est-à-dire vers l'ouest (Gardette, 1968 : 13). Il avouera d'ailleurs qu'un atlas du francoprovençal — qui se serait spontanément orienté vers l'est des régions étudiées (les plus à l'ouest du domaine francoprovençal) — n'a pas réellement été discuté lors de la conception du projet (*ibid.* : 18).

Arguant ensuite que le Lyonnais serait un ensemble territorial trop petit pour la constitution d'un atlas (mais sans préciser les critères permettant de définir sa taille), Gardette expose la décision prise par son équipe d'élargir la zone d'enquête aux départements voisins de la Saône-et-Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche et, de manière plus importante pour mon propos, du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Ce faisant, Gardette et son équipe vont pouvoir se demander, en partant d'un territoire supposé historique (mais déshistoricisé), si les pratiques langagières qui y ont lieu correspondent à ses frontières. Si c'est le cas, ce sera la preuve de l'existence de cette unité historique. Si les traits considérés comme caractéristiques du Lyonnais se trouvent au-delà de la frontière présupposée, on y verra la preuve du rayonnement culturel et sociolinguistique de la province, et donc de son existence. Dans le cas contraire, on y verra la manifestation du recul de la province historique par

rapport à sa voisine, et donc, encore une fois, son existence. Dans tous les cas, la mobilisation d'une historicité de la province remontant à l'Antiquité et notamment aux écrits de Jules César (dont le positionnement "ethnographique" doit clairement être questionné, Gardette, 1968 : 16), ne fait que se justifier elle-même et efface les jeux de pouvoir et de langage, les discours qui forment le territoire en tant que texte. À travers son titre associant le nom des anciennes provinces (Lyonnais et Forez) aux « départements actuels » (Gardette, *ibid.* : 14) et l'apposition de ces noms sur des zones délimitées par les pointillés correspondant au tracé des départements de la Loire et du Rhône, la carte reproduite ici (carte 2.18) va même jusqu'à plaquer les frontières départementales sur l'époque romaine, procédant, encore une fois à leur essentialisation.

Ainsi légitimé par un certain discours de "l'Histoire de France"¹⁶⁹, le travail dialectologique aux frontières du territoire du Lyonnais va avoir une importance cruciale dans le discours articulant entre elles les provinces naturalisées au sein d'une France héritière de l'Ancien Régime. Pour la zone qui m'occupe, ce sera la dialectologue Simone Escoffier qui sera chargée d'enquêter (Gardette, 1970 [1952] : 9), notamment dans la commune de Lachaux, appartenant au Puy-de-Dôme (mais historiquement rattachée à la généralité de Moulins, et non à celle de Riom ou de Clermont, Brette, 1904 : planche n°8) et frontalière de Ferrières au sud-ouest, et dans celles de Châtel-Montagne et Saint-Nicolas-des-Biefs, toutes deux plus au nord que Ferrières dans la Montagne bourbonnaise.

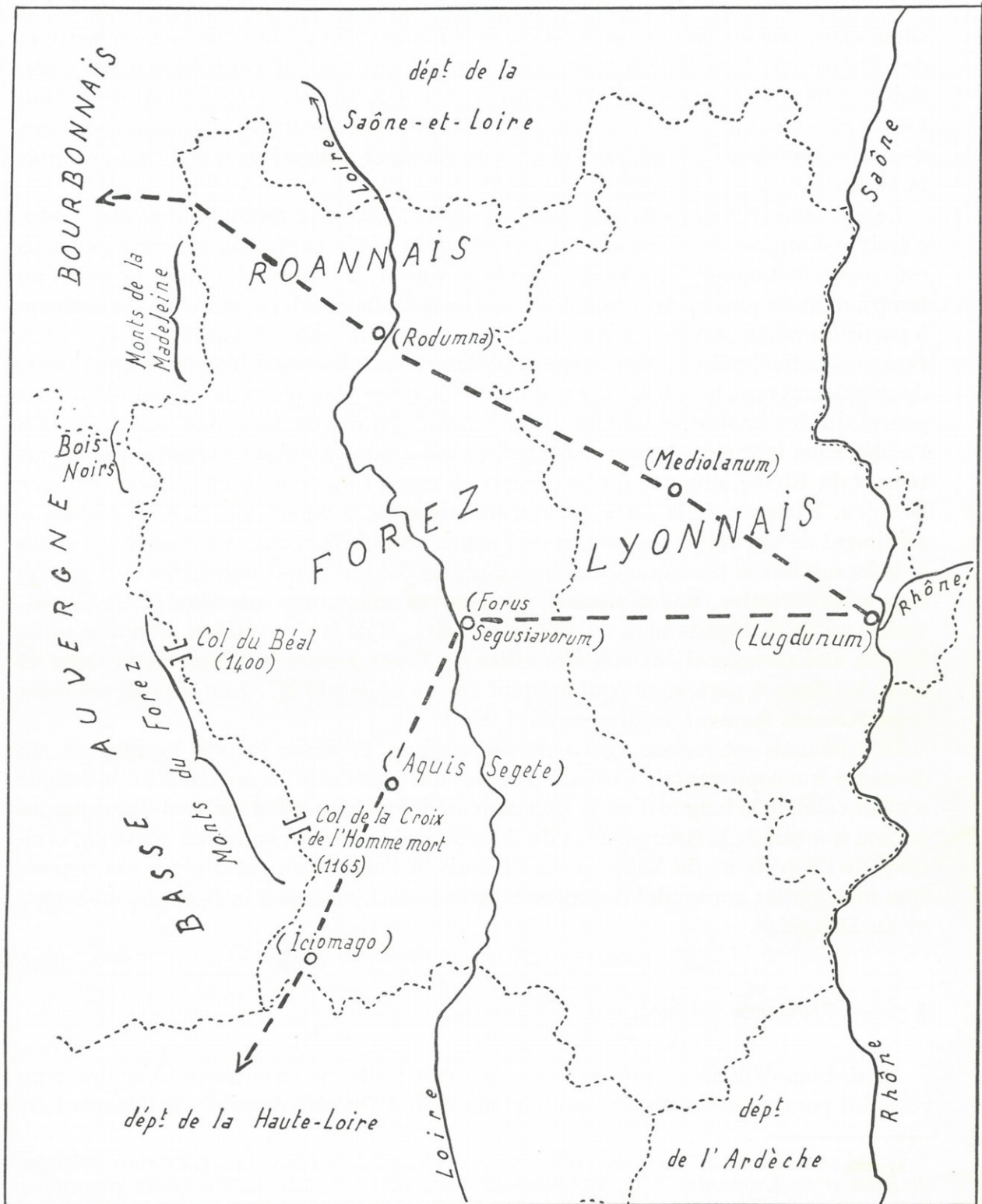
Suite à son enquête, Escoffier publiera deux ouvrages (1958a, 1958b) concernant les isoglosses et les frontières linguistiques que constituent les monts du Forez, et la rencontre entre différents faisceaux d'isoglosses plus au nord, en Montagne bourbonnaise, où « [la rencontre de la tripartition de la Gallo-romania entre occitan, franco-provençal et français d'oïl] form[e] une sorte de centre de gravité linguistique dans le Sud-Est du département de l'Allier, c'est-à-dire le canton de Mayet-en-Montagne [*sic*] » (Tuailon, 1985, *Comportements de recherche en dialectologie* : 85).

En cherchant plus loin que la limite stricte de la « province du Lyonnais », loin de développer des discours autonomistes ou indépendantistes, Escoffier retrouve du *centre* au-delà de la périphérie. En partant de la notion de province historique (ou celle d'une « unité historique » comme le dit Gardette, 1968 : 16), le fait de dépasser la frontière va immédiatement l'amener à articuler dans son analyse entre les espaces territoriaux supposés *faire partie*¹⁷⁰ de la France. Ce qui se trouve entre ces parties du territoire, en leur mi-lieu sera considéré, d'un certain point de vue, comme le centre de la

169 Celui-là même qu'on trouvait déjà chez Batissier, mais aussi chez le vicomte de Romanet.

170 Au sens d'être une partie d'un tout articulé.

France. En quelque sorte, ce centre de la Gallo-Romania peut aussi être vu comme une reformulation de la « zone neutre » évoquée en passant par Duchon, mais figurant bel et bien sur sa carte, et comprenant le canton du Mayet-de-Montagne, ou la partie sud de la Montagne bourbonnaise — cette même partie que couvre le compte rendu de soirée patoisante dont il sera encore question plus loin.



Carte 2.18 « Carte du Lyonnais et du Forez (actuellement départements du Rhône et de la Loire), avec tracé approximatif des voies romaines » (tiré de Gardette, 1968 :

15)

L'entreprise initiée par Dauzat et menée à bien par des équipes de dialectologues issus de toute la France avait pour vocation de perfectionner, de rectifier, ou de préciser un *Atlas linguistique de la France*, en divisant celle-ci en *régions* qui semblaient spontanément correspondre aux patois étudiés en raison de leur caractère ancien et archaïque, presque disparus : les catégories territoriales de *province*. En effet, bien que les Atlas ne portent pas tous le nom d'une province, contrairement à l'*Atlas linguistique et ethnographique de Gascogne* déjà cité, la terminologie géographique utilisée en dialectologie dans les années 1960-1970, au moment où la plupart de ces atlas sont publiés, opère ainsi une mise en rapport entre des unités territoriales associées à l'*Ancien Régime* et des façons de parler elles-mêmes *anciennes*.

Le travail dialectologique initié par Gilliéron et Edmont s'est poursuivi à travers la définition de zones toujours plus réduites à explorer avec toujours plus de précision. C'est bien l'appel que fait Dauzat en 1939, et dans lequel il définit ses douze atlas en grande majorité avec les noms d'anciennes provinces : « Nord et *Picardie* (Lille), *Champagne-Lorraine* (Nancy), *Bourgogne-Franche-Comté-Nivernais* (Dijon), *Ile-de-France-Orléanais-Berry* (Paris), *Normandie* (Caen), Ouest (Rennes), *Poitou et Charentes* (Poitiers), *Limousin-Auvergne-Bourbonnais* (Clermont), franco-provençal (Lyon et Grenoble), *Provence et Nice* (Aix), *Languedoc* (Montpellier), *Guyenne*, (Toulouse), *Gascogne* (Bordeaux) » (Dauzat, 1939 : 100, j'ai souligné tous les noms non officiels à l'époque, renvoyant à des unités territoriales d'Ancien Régime¹⁷¹). Bien que la postérité n'ait pas conservé le découpage proposé par Dauzat, l'idée était là : « serrer les mailles du réseau » (*ibid.* : 98), et satisfaire l'obsession panoptique linguistique initiée par les Coquebert de Montbret plus d'un siècle plus tôt (voir chapitre 4).

Certains points de la Montagne bourbonnaise avaient été couverts par l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (Gardette, 1968 ; Gardette *et al.* 1967 [1950], 1970 [1952], 1956 ; Gardette & Durdilly, 1976). Pourtant les années 1970 vont aussi être celles d'un réveil régionaliste et, dans le Sud de l'Allier, l'occasion de nouvelles enquêtes qui n'auront, cette fois, pas pour résultat une carte, mais un dictionnaire.

¹⁷¹ Disponible en ligne sur: <https://en.calameo.com/read/0009039479edfa0fe6e1e?authid=izCVComYbKeM> consulté le 04/02/2019

5.1.3.3 La « langue auvergnate » et la revendication d'un territoire et d'une histoire essentialisés

Vu l'importance de la mise-en-territoire des « faits dialectaux », sans doute n'est-il pas si surprenant que le travail sur les pratiques langagières non normées au nord du Massif central ait été mené par un géographe spécialiste de toponymie et non par un linguiste. Selon son propre témoignage, publié en introduction de son *Nouveau dictionnaire général Français-Auvergnat* (1999), alors qu'il préparait sa thèse de doctorat en géographie, Pierre Bonnaud sillonnait l'Auvergne des années 1970, faisant la « moisson » de mots et expressions témoins des « aptitudes parfois insoupçonnables de notre langue [l'auvergnat] à rendre des notions intellectuelles complexes » (Bonnaud, 1999 : 6).

Après avoir créé en 1970 le Cercle Terre d'Auvergne, avec pour objectif « la « défense et illustration » de la langue auvergnate et du patrimoine populaire régional »¹⁷², Bonnaud lance avec le Cercle la publication de la Revue *Bizà Neirà* (1974), organe de l'association et lieu de publication de textes littéraires en « langue auvergnate »¹⁷³ et d'analyses en français. Il publiera son *Grand Dictionnaire français-auvergnat* en trois tomes entre 1978 et 1980, puis, en 1982, *Écrire l'auvergnat -Écriture auvergnate unifiée. Origines, principes, conventions*. En 1974, il En 1992, il publie une *Grammaire générale de l'auvergnat à l'usage des arvernisans*. Bonnaud se positionne aujourd'hui comme spécialiste de l'auvergnat et a multiplié depuis les travaux de linguistique qu'on voudrait presque qualifier de « profane », si elle n'était l'œuvre d'un universitaire, et qu'elle n'avait pas, en tant que seule théorie linguistique proprement auvergnate, une position hégémonique.

Son combat (et celui du Cercle) est de défendre l'« identité auvergnate » et sa « langue » (qui ne saurait, selon lui et ses fidèles, être réduite à un simple dialecte de l'occitan, voir par exemple Soupel, 2004). Son objectif pour l'Auvergne et sa « langue » est résumé dans son essai *De l'Auvergne : 2600 ans au cœur de la Gaule et de la France centrale* (2003) : « évacuer les schémas imposés par des dominations extérieures en allant aux sources vernaculaires et populaires, [...] mettre à jour le courant souterrain et [...] suivre son parcours : non seulement à travers « l'Auvergne étroite », le résidu croupion de ce qui fut la grande Arvernie, mais à travers une vaste étendue de la France centrale dont elle reste objectivement le cœur et où il serait de l'intérêt de beaucoup, ici et ailleurs, qu'elle reprenne toute sa place » (2003 : 9). Parmi ces « sources vernaculaires » à révéler, la première sera la langue auvergnate, qui, loin d'être un dialecte périphérique septentrional de l'occitan ou la première langue après la frontière entre oc et oïl, doit être considérée comme

172 <http://cercleterredauvergne.fr/>

173 On remarquera que le descriptif présent sur le site internet du Cercle et dans d'autres publications s'emploie à systématiquement utiliser l'expression « langue auvergnate » à côté de « français », ceci peut être compris comme indexant à la fois une absence de légitimité et une obsession pour la reconnaissance de la langue.

charnière entre les deux autres ensembles linguistiques au Nord et au Sud de la France, et entre les ensembles qui la bordent à l'est et à l'ouest. De manière isomorphique, l'Auvergne, en tant que territoire ayant retrouvé sa langue perdue, retrouvera, dans la théorie de Bonnaud, sa place « au cœur de la France ».

Pourtant, l'auteur rejette la dialectologie et les atlas linguistiques : « Songeons aussi au gâchis prodigieux de nombreuses études dialectologiques se bornant à ressasser le vocabulaire archi-connu de quelques sujets ethnographiques en multipliant les signes cabalistiques dans la tentative vaine de restituer vingt ou trente nuances phonétiques imperceptibles et instables » (Bonnaud, 1999 : 6). Au contraire, il visera plutôt à établir une norme, posée, elle aussi, mais au niveau linguistique cette fois, comme le juste milieu.

Ainsi, traitant des néologismes qu'il a inclus dans son dictionnaire et qui sont, selon lui, nécessaires à l'usage courant de la langue, il justifie ses choix phonologiques par une modération presque naturelle qui l'a poussé à choisir, entre différentes possibilités, « celles qui étaient à la fois typiques et modérément évolutives : pourquoi, en effet, vouloir fossiliser une langue dans l'archaïsme réinstallé, sinon pour satisfaire la présomption des gens instruits aux dépens du peuple détenteur de la langue? et à l'inverse, pourquoi aurait-il fallu se rallier à des évolutions de pointe qui, pour intéressantes qu'elles soient, n'aboutiront jamais, puisque désormais l'évolution spontanée de notre idiome est paralysée? » (1999 : 7). Sans préciser d'où vient et où ira l'« évolution » de la langue, mais présupposant systématiquement un état homogène et uniforme perdu de celle-ci (le latin, puis le gallo-roman)¹⁷⁴, Bonnaud prétend lutter pour le rétablir, et avec lui la gloire passée du peuple. Ces deux ensembles (peuple et langue) réifiés se calquent, chez cet auteur, sur le territoire qu'ils définissent et auquel ils appartiennent.

C'est sous les auspices du concept de médioromanie — l'idée, qu'il développe depuis les années 1970, d'une France médiane comme « charnière » de la nation en générale — que le géographe recentre le cadre d'analyse socio-géo-historico-linguistico-politique vers Clermont-Ferrand, sans sembler se rendre compte que, ce faisant, il construit de nouvelles périphéries, parmi lesquelles — cruciale pour notre propos — la frange bourbonnaise de l'Auvergne.

Ce discours centralisant se fonde sur deux événements mythiques : l'arrivée des Arvernes dans la région d'une part (Bonnaud 2003 : 10-11) puis la diffusion du latin présenté dans son propos

¹⁷⁴ Plus loin, il développe : « Certains mots très généraux ne se trouvent pas sous toutes les formes locales recueillies afin d'éviter la confusion et l'encombrement et de faciliter un usage culturel intercompréhensible de l'auv. » (Bonnaud, 1999 : 10). Sans bien définir ce qui constitue un mot « très général », Bonnaud indique, sans plus d'explication, ce qu'il veut « éviter » : « la confusion et l'encombrement » supposant que l'existence de « toutes les formes recueillies » rend plus difficile l'« intercompréhensi[on] » (Bonnaud, ibid.). Ce rejet du trop-plein de mots divergents est associé à la désignation de l'auvergnat au singulier, et son association à un territoire.

comme homogène (bien que paradoxalement il insiste sur un degré de variation n'empêchant pas l'intercompréhension, 2003 : 13-14)¹⁷⁵. Si Bonnaud s'emploie par la suite à justifier l'importance de ces deux événements, c'est pour proposer des solutions en tant qu'expert géohistorien aujourd'hui — solutions dont le fondement général est le retour à l'âge d'or de la Grande Arvernie. Justifiant la pertinence d'une unité territoriale à travers des catégories ethniques héritées de Jules César, Bonnaud apporte la preuve supposée du bien-fondé de l'unité territoriale arverne/auvergnate par un travail métapragmatique au cœur duquel se trouve son dictionnaire.

En effet, partant de l'idée que « l'auvergnat est, sur son territoire, le descendant direct du latin de Gaule » et qu'il « n'y a pas eu de langue intermédiaire qui se serait ensuite divisée en « dialectes » (2003 : 12), Bonnaud cherche à reconstruire la langue auvergnate — presque déjà perdue, mais naguère homogène et intercompréhensible — à travers l'étude du « langage du peuple ». Ainsi, en niant la pertinence des variations phonologiques, en présupposant un juste milieu objectif dans le langage, mais aussi simplement en produisant un dictionnaire et une grammaire de *la* langue auvergnate, Bonnaud justifie l'existence d'une entité territoriale infranationale.

Cependant, nullement autonomiste et encore moins indépendantiste, il précise :

« [S]i l'auvergnat (la langue auvergnate) devait s'aligner parmi les infra-nationalismes qui cherchent à disloquer les États-nations européens pour promouvoir des féodalités nouvelles, l'échec serait non seulement certain, mais souhaitable. Le rôle de l'auvergnat n'est pas d'être indispensable pour demander son chemin ou pour acheter une boîte d'allumettes. Il est d'être *un signe fort d'identité*, d'aptitude à la création originale, de volonté d'être, voire d'aristocratie mentale. »

(Bonnaud, 2003 : 30, souligné dans l'original)

La place de la « langue auvergnate » chez Pierre Bonnaud est donc compatible avec celle qui lui est réservée par l'Abbé Grégoire : dans un musée des langues mortes ou, peut-être, en tant que langue quasi-liturgique destinée à marquer l'unicité de la petite patrie auvergnate. Loin d'être une menace pour la France, le régionalisme de Pierre Bonnaud renforce cette France du juste milieu, et en décrit le « cœur » (le mot apparaît dans le sous-titre de son essai de 2003), organe central et nécessaire à la vie, mais qui ne peut battre qu'en tant que partie du tout français. Dans ce discours, les voix historiques des Lumières, de l'équilibre par la synthèse issue de la Restauration, mais également du folklorisme et de la dialectologie se croisent et se répondent. L'analyse fait apparaître

¹⁷⁵ Il semble d'ailleurs souvent que, pour Bonnaud, l'histoire ait commencé et se soit arrêtée à l'Antiquité, ce qui n'est pas sans rappeler les tendances des romantiques du XIX^e siècle, ou des celtomanes juste après la Révolution. Mais il est rarement question d'histoire des idées chez l'auteur, qui manque souvent cruellement de réflexivité.

les rapports interdiscursifs (Ball, 2018, Irvine, 2005, Silverstein, 2005) et polyphoniques entre ces différentes instances de discours politiques et scientifiques.

Si la théorie de Pierre Bonnaud m'intéresse ici, c'est parce qu'elle a quelque chose à dire sur le Bourbonnais et sa montagne, et que les deux auteurs du fascicule que j'ai évoqué au début de ce chapitre le citent comme référence et font ainsi apparaître sa voix dans leur texte polyphonique. Le « Lexique identitaire » consultable en ligne sur le site du Cercle Terre d'Auvergne fait d'ailleurs état à l'entrée « Montagne bourbonnaise » d'une « toponymie et [de] faits dialectaux permett[ant de] déc[eler] aisément un fond linguistique auvergnat, fortement modifié par de très importants apports foréziens et par le recouvrement français (la francisation des parlers s'y accélère visiblement depuis deux siècles comme le montrent les documents écrits) ». Outre le présupposé d'un possible fond linguistique homogène sur lequel se porteraient des modifications objectivement quantifiables en dehors d'un processus discursif épilinguistique ou métapragmatique, Bonnaud prend pour référence sa « langue auvergnate » comme « fond » et origine. Partant de son centre clermontois, il définit les parlers du Nord comme presque « recouv[erts] », ou en tout cas plus francisés que l'auvergnat « général » dont son dictionnaire définit la norme.

Ailleurs, c'est d'un point de vue territorial que le centralisme auvergnat de Bonnaud se manifeste. Pour lui, le Bourbonnais¹⁷⁶ est un « territoire qui a prouvé ses aptitudes évolutives » et « [s]i l'Auvergne doit renaître un jour, elle a là sa « nouvelle frontière », sa réserve d'espace utile, voire de ressources » (2003 : 20). Se défendant par ailleurs de toutes velléités colonialistes, le géohistorien présente néanmoins cette périphérie comme une ressource pour une politique productiviste, plus pérenne selon lui que le développement d'« « emplois »-gadgets » dans le secteur des services (*ibid.*).

Ainsi, avec son concept de médioromanie, Bonnaud prétend sauver la langue et la culture du peuple, mais reproduit du centre et de la périphérie articulée autour d'un discours ethnociste celtomane directement hérité des élites du XIX^e siècle et savamment mélangé à un projet politique rationaliste. Rompant avec la tradition dialectologique et recentrant un discours légitime sur le langage (puisque issu d'un professeur de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand — quand bien même il est géographe et non linguiste) sur une région Auvergne fantasmée comme millénaire, ce discours épilinguistique se construit néanmoins sur les mêmes unités territoriales mises en texte :

¹⁷⁶ Chez lui l'emploi du nom de la province fantasmée d'Ancien Régime renvoie aussi à la gloire déchu des ducs de Bourbon ayant donné leur nom à une Maison de France (2003 : 28).

les provinces d’Ancien Régime elles-mêmes héritières des tribus gauloises¹⁷⁷ telles que nommées par Jules César.

Les discours légitimes sur le langage dans la région se fondent donc sur une certaine formulation chronotopique situant les patois dans l’histoire et sur le territoire de France. Dans ces discours, non seulement la pertinence de catégories territoriales considérées comme historiques n’est jamais questionnée, mais la variation langagière est prise pour preuve de l’existence de divisions territoriales dépolitisées, et par là même une vision anhistorique de l’Histoire. Ainsi, bien loin de préserver la vitalité de pratiques particulières, le discours de conservation des patois au sein des listes de formes que constituent tant les atlas que les dictionnaires est à placer dans la continuité d’un processus de “mise-en-musée” initié à la Révolution par l’Abbé Grégoire — une “mise-en-musée” qui permettra l’articulation politique de la France moderne autour des parties de son territoire et notamment de son (juste) milieu, de son cœur.

Ces discours légitimes¹⁷⁸ ont eu un impact revendiqué sur le travail d’Hélène Piéchaud, dans la méthode de patois qu’elle a publiée avec Odette Barraud, et donc aussi sur sa manière d’appréhender le(s) patois dans le compte rendu de soirée patoisante que je vais à présent analyser. Cependant, il ne faudrait pas comprendre tous les discours de mise-en-territoire et en histoire du (des) patois comme provenant directement des “hautes sphères” de l’Université française. En effet, les locutrices et locuteurs bénévoles ayant participé à la soirée sont elles et eux aussi nourris — notamment à travers le discours scolaire glorifiant les *petites patries* — de conceptions plus ou moins figées sur les rapports entre langue et territoire, rapports qui impliquent aussi une articulation de la variation langagière avec différentes époques (historiques).

177 *Si Bonneau ne s’attarde pas lui-même sur les supposées provinces d’Ancien Régime, le Cercle Terre d’Auvergne adopte pour emblème le gonfanon, blason des comtes d’Auvergne (d’or au gonfanon de gueules frangé de sinople), repris aujourd’hui comme blason de l’Auvergne en tant que région héritière de la supposée province d’Ancien Régime. Du signe d’une famille, de ses charges et de ses domaines, on est passé à celui d’un territoire et d’un peuple — d’une (infra)nation.*

178 *Faute de temps et d’espace, je n’ai pas traité ici des discours dialectologiques plus récents, notamment les travaux sur le Croissant de Guylaine Brun-Trigaud (1990, 1992), ou encore le projet ANR dirigé par Nicolas Quint sur Les parlers du Croissant (<http://parlersducroissant.huma-num.fr/>, consulté le 03 février 2019).*

5.2 Le « Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 » : analyse d'une formulation chronotopique

5.2.1 Des titres de sketches dans le texte, des communes sur le territoire

5.2.1.1 Titres, texte et toponymes

Dans l'introduction à leur méthode de patois *Chez Pion au XXI^e siècle, y vivre et parler patois* (2001), Hélène Piéchaud et Odette Barraud revendiquent explicitement l'enseignement de Pierre Bonnaud. En particulier, elles le citent comme source d'inspiration, avec son *Écriture auvergnate unifiée* (EAU), pour développer une transcription adoptant « un phonétisme 'modéré' »¹⁷⁹ (Piéchaud & Barraud, 2001 : 10). C'est cette même expression de « phonétisme 'modéré' » qui est employée dans l'introduction du programme de la soirée patoisante que me donne Néné au tout début de ma recherche à Ferrières. La théorie du géohistorien clermontois est donc incontestablement l'un des fondements ayant orienté au moins la transcription et la traduction du programme. Considérant l'importance et la diffusion des travaux du Cercle Terre d'Auvergne comme références sur la question des parlers populaires en région Auvergne, mais aussi de savoirs géographiques et historiques diffusés dans les médias régionaux¹⁸⁰, la Montagne bourbonnaise peut être appréhendée non seulement comme une périphérie de la France parisienne, mais aussi de cette médioromanie clermontoise défendue par Bonnaud. Dans les discours (re)produits dans le fascicule, les rapports entre différents patois et entre patois et français sont orientés spatio-temporellement. L'analyse des titres de chaque sketch présenté dans le fascicule permet de faire émerger ces rapports et apparaître des processus de positionnements épilinguistiques chronotopiques.

179 *Le juste milieu est, encore une fois, valorisé.*

180 *En témoigne la parution d'un article sur la médioromanie dans La Montagne, le journal local le plus lu dans la région (Rapegno, 2017, https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand/loisirs/art-litterature/2017/06/04/le-centre-de-la-france-150-ans-dinstabilite-regionale_12429817.html consulté le 04 février 2019).*

Dès la première page qui suit la couverture¹⁸¹, on trouve le titre — *Programme de la soirée patoisante du 12 octobre 2002* —, en dessous, ceux des sept sketches proposés par les « représentantes » des sept (huit) communes¹⁸², avec, manuscrite, la page correspondant au début de chaque transcription. Entre parenthèses après chaque titre est proposée une traduction. On peut d'ores et déjà noter que les titres et leur traduction dans le sommaire ne correspondent pas toujours à ceux qui sont proposés dans le corps du fascicule, à la page indiquée en sommaire, comme on peut le voir dans le tableau 2.19.

181 *La numérotation des pages commence avec les transcriptions, et les deux pages que constituent la couverture et le programme ne sont pas numérotées. Je fais référence ici à la deuxième page du document en comptant la couverture.*

182 *Comme nous le verrons plus bas, un des sketches inclut un représentant d'une commune supplémentaire, qui n'est pas mentionnée dans le titre.*

Sommaire	Page	Toponyme, titre du sketch	Traduction
<u>LAÏ NOCE DE DIN</u> <u>L'TIN</u> (Les noces d'antan)	1	CUSSÉ, LAÏ NOCE DIN L'TIN	CUSSET, LES NOCES D'AUTREFOIS
<u>LAÏ COMÈRE DE</u> <u>CHI PION</u> (Les commères de chez Pion)	5	LAVENA : CHI PION, LAÏ COMÈRE MODERNE DE CHI PION	LAVOINE :CHEZ PION, Les comères modernes de Chez PION
<u>LAÏ MÈÏSSON É LA</u> <u>BATAEUZE</u> (Les moissons et la batteuse)	10	NIZEROLE, Laï mèïsson é la bataeuzé	Nizerolles, Les moissons et la batteuse
<u>LA BUJÀ DE DIN</u> <u>L'TIN</u> (La lessive d'autrefois)	15	FARERE, La bujà de din l'tin	FERRIERES, La lessive, dans le temps
<u>LA FAÏRE D'VÉ</u> <u>L'MAYÉ</u> : (VOULAILLE, P'TI CORINS) (La Foire du Mayet)	19	L'MAYÉ, LA FAÏRE D'VÈ L'MAYÉ	Le Mayet DES [<i>sic</i>] MONTAGNE, La foire au Mayet
<u>NA VEUILLÀ D'LAÏ</u> <u>NOU</u> (Une veillée des noix)	23	Arronnes — La Chapelle, NA VEUILLA D'LAÏ NOU	ARRONNES — LA CHAPELLE, Une veillée des noix
<u>L'CONTEU DE DIN</u> <u>L'TIN</u> Histoires avec Paul	33	[Titre] L'CONTEU DE DIN L'TIN, [Sous- titre] Istouare avè Paul	Le conteur d'autrefois, Histoires avec Paul

Tableau 2.19 : Titres des sketches et traductions¹⁸³

183 Dans le sommaire (programme), les titres sont traduits entre parenthèses ; au long du fascicule, une traduction de l'ensemble des transcriptions (y compris des titres) est proposée sur le dernier tiers droit de la page. Il s'agit d'une page A4 orientée en paysage, c'est-à-dire le plus grand côté en haut de la page.

Ce tableau reprend la graphie et la typographie de l'original, y compris ce qui pourrait être considéré comme des erreurs orthographiques.

Les titres des sketches sont tous composés d'un nominatif, qualifié à chaque fois (sauf une) par un syntagme complément : les nocés, les commères, les moissons et la batteuse, la lessive, la foire, une veillée, le conteur. Ces compléments peuvent d'emblée être classés en deux catégories : des types de personas sociales (les commères et le conteur) et des types d'événements sociaux (les nocés, les moissons et la batteuse¹⁸⁴, la lessive¹⁸⁵, la foire et une veillée).

Ces nominatifs sont ensuite généralement qualifiés (sauf pour les moissons et la batteuse) par des compléments prenant la forme *de* + *X*. Tout d'abord c'est un complément temporel « de din l'tin » qui est utilisé à trois reprises dans les titres des différents sketches : « LAÏ NOCE DE DIN L'TIN (Les nocés d'antan) », « LA BUJÀ DE DIN L'TIN (La lessive d'autrefois) », « L'CONTEU DE DIN L'TIN [pas de traduction dans le sommaire : Le conteur d'autrefois (trad. p. 33 du fascicule)] ». ¹⁸⁶

Puis on trouve des nominatifs qualifiés par des compléments locatifs : « LAÏ COMÈRE DE CHI PION (Les commères de chez Pion) », « LA FAÏRE D'VÈ L'MAYÉ : (VOULAILLE, P'TI CORINS¹⁸⁷) (La Foire du Mayet) ». Enfin, l'avant-dernier titre est composé d'un nominatif qualifié par un complément génitif : « NA VEUILLÀ D'LAÏ NOU (Une veillée des noix) » C'est le seul titre de sketch qui emploie l'article indéfini.

Ensemble, tous ces titres constituent une formulation chronotopique. Au-delà du fait que certains compléments constituent en soi des qualificatifs spatiaux ou temporels, chaque titre est censé correspondre à l'un des noms de lieux déjà représentés sur la couverture du fascicule, « de haut en bas de la montagne », pour reprendre la formulation de Piéchaud et Barraud dans l'introduction. La partie gauche de la page, sur laquelle est imprimée ce programme (cf. tableau 2.19) renvoie à la partie gauche de la couverture, sur laquelle se trouve l'illustration de la montagne et les différentes

184 Si « batteuse » réfère à un engin agricole, il me semble pertinent de comprendre que par métonymie, cet engin évoque la période de battage suivant les moissons, quand les paysans de toute la commune allaient prêter main forte à leurs voisins. En effet, les personnes qui possédaient une batteuse se déplaçaient de hameau en hameau, et tout le monde convergeait vers le lieu où se trouvait la batteuse pour moissonner juste avant que celle-ci n'arrive. Ceci est d'ailleurs évoqué dans le sketch en question.

185 La « lessive » ne fait pas référence à un produit utilisé pour laver le linge, en effet, étant donné que le seul produit utilisé dans le récit présenté ici sont des cendres, la bujâ ou lessive désigne la pratique sociale collective de lavage du linge.

186 Dès le sommaire (intitulé « programme »), on note que la traduction pose problème : en effet, le titre du premier sketch « Laiï noce de din l'tin » est traduit « Les nocés d'antan », alors que le titre du cinquième sketch « La bujâ de din l'tin » est traduit « La lessive d'autrefois ». Enfin, le dernier sketch est intitulé « L'conteu de din l'tin », et n'est pas traduit du tout. Je reviendrai sur la variation de la traduction de l'expression plus loin.

187 La traduction des termes entre parenthèses n'est pas présentée dans le sommaire : « volailles » et « petits cochons » (p. 21).

communes et hameaux (cf. figure 2.15). Ainsi, dans la mise en page — et quand bien même le nombre d'unité ne correspond pas (douze toponymes sur le schéma contre neuf unités écrites sur le programme) — la succession de deux listes d'unités sémiotiques placées de haut en bas sur la page insinue un rapport d'iconicité entre celles-ci.

La reprise de deux des toponymes figurant sur le schéma (Chi Pion et L'Mayé) ne fait que renforcer ce rapport iconique : de la même façon que chaque nom sur le schéma, chaque titre sur le programme correspond à un lieu. Ceci est ensuite confirmé par le fait qu'au fil du fascicule, chaque titre est précédé du nom d'une des communes ou du hameau noté sur le schéma.

5.2.1.2 Définition spatiale partielle et partielle de la Montagne bourbonnaise

Si dans le sommaire en début de document seuls deux des titres font référence explicitement à un lieu, au fil du document ce sont tous les titres, sauf un (le dernier), qui sont associés à au moins un toponyme. De même, si dans le programme les titres des sketches occupent une place prépondérante, au fil du texte ce sont bel et bien les noms de lieux qui sont mis en avant. Malgré le caractère non systématique du traitement typographique des titres (que j'ai fait disparaître dans le tableau 2.19), les noms de lieux sont toujours mis en avant par rapport aux titres, qui prennent la place de sous-titre. De fait, même quand le toponyme n'est pas en capitales, comme c'est le cas pour « Arronnes — La Chapelle », il est quand même nettement plus grand que le titre du sketch. Et lorsqu'aucun nom de commune ou de hameau n'est indiqué — pour le sketch clôturant le spectacle — la première chose que fait Paul, le participant présentant le sketch, est de cadrer son discours spatialement et temporellement par rapport aux autres.

Corpus :

« Toute lè comune d'la Montagne boubonèze son èitè r'prézinté. Dabor lè comune vezine d'vè La Chapèle, Aroune, aprè vè l'Mayè, vè Farère é pi vè Lavene.

Eh bin ma foi, vou èi l'tour de **Mole**. Avan d'vou-z-en racontâ coque istouare su l'Piar é la Mari, n'van parlâ in p'ti peu d'Mole din l'ancien tin. »

*Traduction*¹⁸⁸ :

« Toutes les communes de la **Montagne bourbonnaise** ont été présentées. D'abord les communes voisines de La Chapelle, Arronnes, après Le Mayet, Ferrières et puis Lavoine.

Eh bien, ma foi, c'est le tour de **Molles**. Avant de vous raconter quelques histoires, nous allons vous parler un peu de Molles dans l'ancien temps. »

Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 : 33.

Tant il est évident que chaque sketch correspond à un (ou parfois plusieurs) lieu(x), il n'est pas nécessaire d'explicitier celui-ci dans le titre. Le lieu est, de plus, évoqué d'entrée de jeu dans le sketch, et il ne reste — si l'on se réfère à la carte en couverture — plus qu'une commune qui n'a pas été « représentée » : celle de Molles.

Dans cette introduction qui cadre chronotopiquement la suite du discours, les propos de Paul résonnent avec la carte en couverture, intitulée « La Montagne bourbonnaise », et sur laquelle figurent tous les noms qu'il cite. Pourtant, l'équation entre « toutes les communes » citées et l'ensemble « Montagne bourbonnaise » réduit cet ensemble à l'axe entre Cusset et Le Montoncel, en effaçant la partie nord de la communauté de communes¹⁸⁹, qui comprend les communes de Saint-Clément, Saint-Nicolas-des-Biefs, La Chabanne, Arfeuilles, Châtel-Montagne, Châtelus, entre autres, et oubliant même des communes du Sud comme La Guillermie et Laprugne. Or, cette réduction n'est, à mon sens, pas anodine, notamment au vu du fait que la soirée patoisante a été organisée par une association cussetoise, avec la collaboration particulièrement importante (notamment à travers le travail de transcription et de rédaction du fascicule) de deux résidentes du hameau de Pion ayant déjà publié une méthode de patois de ce même hameau.

S'opère donc, au fil de la mise-en-territoire des sketches le long de cet axe Cusset-Chez Pion (ou Cusset-Montoncel, ce qui revient à peu près au même), la centralisation de deux pôles entre lesquels la Montagne bourbonnaise ainsi homogénéisée va littéralement former un mi-lieu au cœur duquel il s'agira de plonger pour se confronter au local et à l'ancien. De ce point de vue, l'enchaînement des

188 *Les traductions reproduite ici sont celles proposées dans le fascicule.*

189 *Cette Comcom (pour utiliser le diminutif consacré) a disparu en tant que telle à la deuxième moitié des années 2010, quand celle-ci a fusionné avec Vichy Val d'Allier, créant ainsi une Comcom ruraine du nom de Vichy Communauté. Dans la première édition du Mag' Vichy Communauté on peut lire : « Entre la plaine du Val d'Allier et la Montagne bourbonnaise, l'histoire a tissé des liens et il n'est pas exagéré d'affirmer que, sans la Montagne bourbonnaise, l'agglomération vichyssoise ne serait pas tout à fait la même, et vice-versa. » (2017 : 4) À l'époque de la soirée patoisante et de la rédaction de son compte rendu, il n'est pas encore question de fusion, et la Montagne bourbonnaise est officiellement une communauté de communes (voir chapitre 1).*

sketchs correspondant individuellement à chacune des communes rendues visibles n'est pas non plus anodin.

5.2.1.3 Déambulation et ordonnancement géographique des lieux

L'analyse du tableau associant titres de sketchs et toponymes nous permet d'établir un parcours le long de l'axe Cusset-Pion. L'enchaînement linéaire des différents sketchs associés à un lieu correspond à un mouvement de va-et-vient, de haut en bas et de bas en haut de la montagne entre communes non contiguës. Ce mouvement non explicité dans le texte du compte rendu a une fonction dans l'ordonnancement métrique des lieux au sein du territoire montagnard-bourbonnais, ainsi que des signes qui y sont associés, y compris le(s) patois.

Pour commencer, l'enchaînement des sketchs de Cusset et de chez Pion constituent un *grand écart* : les deux communes sont, parmi celles représentées, les plus périphériques. Cusset est incontestablement la plus citadine, et fait partie de l'agglomération vichyssoise, alors que Pion n'a même pas le statut de commune et dépend de la commune de Lavoine, qu'il représente ici, à la frontière avec les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme et des "anciennes provinces" du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez.¹⁹⁰ Dès l'ouverture du premier sketch, proposé par une association issue de la commune hôte (Les Chiens Verts de Cusset), la marginalité de celle-ci par rapport à la montagne est thématifiée.

¹⁹⁰ *Le nom de Lavoine (« Lavena ») sur le schéma ne fait donc que reconnaître la subordination de Pion à sa commune d'appartenance. Néanmoins, la petite taille des caractères utilisés pour écrire le nom de la commune par rapport au nom du hameau indiquent son importance moindre (ou sa fonction de cadrage) dans le texte qui constitue le schéma, en rapport avec le co-texte du présent fascicule.*

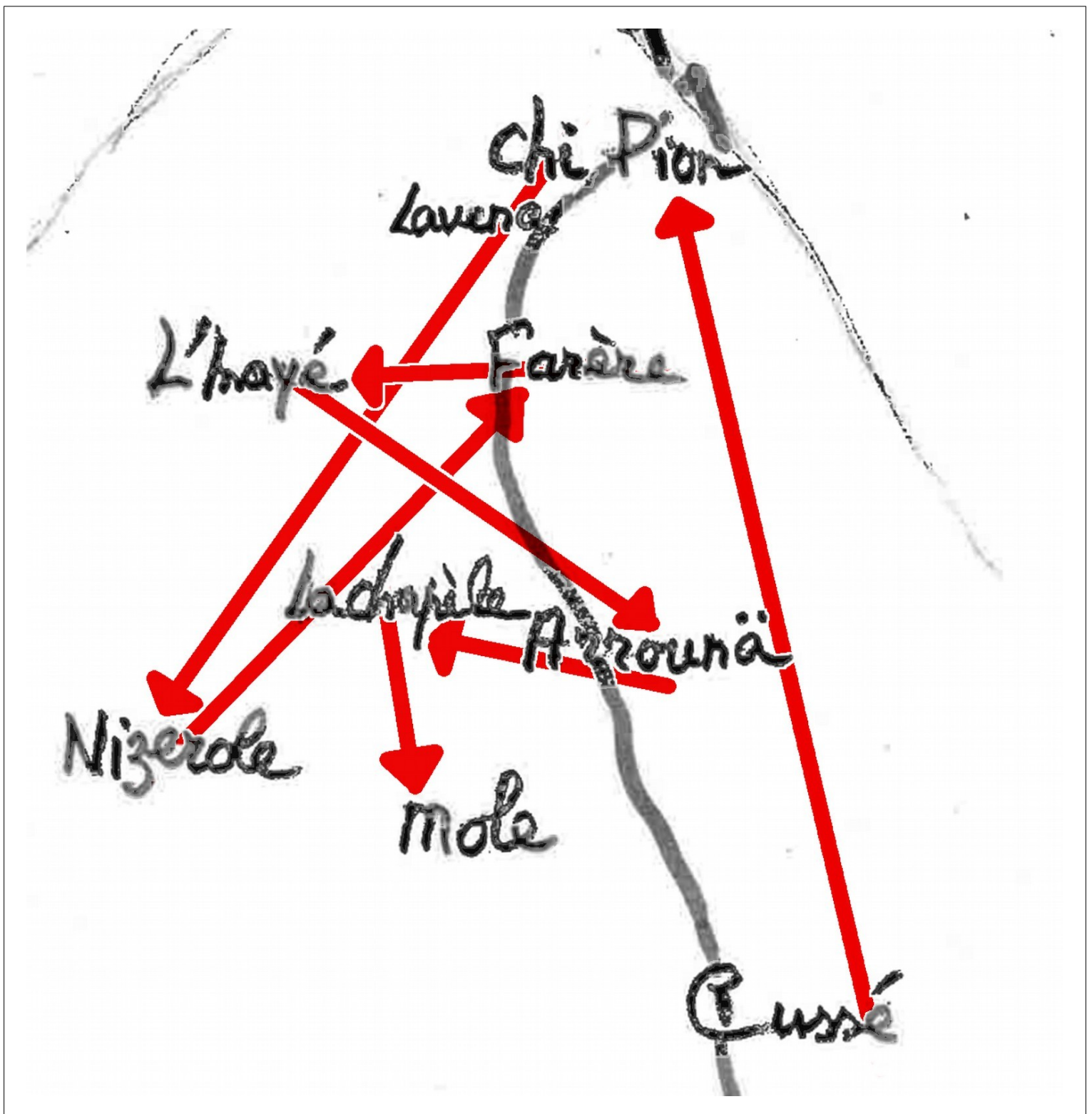


Figure 2.20 : Déambulation montagnarde le long de l'axe Cusset-Pion

Corpus :

Bonjour traïtou, toute laï feune d'la **Montagne** an descindu pâ vou parlâ patouè, mè nou, n'sin d'**Cussé** é i nou-z-apeulon **Lou Chin vèr**. [...] Alor, ne van essèyâ d'vou parlâ patouè ossi bien qu'iquelè d'ci-amon !

Traduction :

Bonjour tout le monde. Toutes les femmes de la **Montagne bourbonnaise** sont descendues pour vous parler patois, mais nous, nous sommes de **Cusset** et on nous appelle les **Chiens Verts**¹⁹¹. [...] Alors nous allons essayer de vous parler patois aussi bien que celles de là-haut !

Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 : 1.

En tension avec le *mouvement* descendant de « [t]outes les femmes de la Montagne »¹⁹², l'énonciatrice de la phrase et les camarades au nom de qui elle parle (« nous ») *sont* de Cusset de manière immobile. Dans le discours, s'oppose un passé composé « [elles] sont descendues de [X] » à un présent de vérité générale « [nous] somme de [Y] ». Ainsi, dès la première intervention située de la soirée patoisante, une importance certaine est donnée à l'opposition entre un lieu d'où on *est* et un lieu où on *est allé*.

Sans surprise pour une « soirée patoisante », le patois est évoqué rapidement et, là encore, c'est l'opposition entre la Montagne (bourbonnaise) et ce qui n'est pas la montagne qui prend une importance centrale. À travers l'emploi du déictique « ci-amon »/« là-haut » (qui, dans sa forme patoise, reprend le même radical que le nom *montagne -mon-*), la locutrice situe topographiquement la pratique de « parler patois [...] bien ». Le comparatif employé va faire le reste : par défaut les femmes du bas de la montagne ne parlent pas « aussi bien » que celles d'en-haut, la preuve en est qu'elles doivent « essayer » de le faire (sans garantie de succès !).¹⁹³

191 Selon le site de l'association, les habitants de Cusset sont appelés les chiens verts en référence à des canons en bronze situés autrefois aux portes de la ville, auxquels l'oxydation avait donné une couleur verte. (<https://leschiensvertsdecusset.wordpress.com/a-propos/>)

192 Remarquons qu'il n'est question que des femmes dans ce discours, alors même que certains hommes, comme on l'a vu plus haut, participent aussi.

193 Ceci rappelle le discours tenu par Néné dans le chapitre 3 au sujet des personnes de la plaine qui non seulement parlaient un patois comprenant beaucoup de français, mais qui souvent ne parlaient même pas patois du tout.

Ce cadrage topographique épilinguistique va ensuite être performé à travers le passage du sketch associé à la commune de Cusset à celui associé au hameau de Pion. La façon de parler employée par les femmes de Cusset étant temporellement juxtaposée à celle de chez Pion, ces deux ensembles de pratiques vont pouvoir être comparées plus facilement qu'en faisant physiquement le voyage Cusset-Pion. De plus, la phrase d'introduction prononcée par une femme de Cusset (autodéfinie comme telle) oriente l'interprétation vers une focalisation sur les différences entre *ici* et *là-haut*. Ainsi, ce grand écart performé entre les sketches permet d'illustrer une diversité linguistique présentée comme inhérente au(x) patois, ces unités appartenant chacune à un territoire communal particulier.

Suite à ce grand écart qui fixe d'emblée les limites de la Montagne bourbonnaise (limites très restrictives et homogénéisantes, comme le montre la carte au chapitre 1 de l'ensemble de l'ancienne communauté de communes de la Montagne bourbonnaise), la distance entre les communes va se réduire petit à petit. Si la distance entre Pion et Nizerolles est encore grande, elle l'est moins que celle entre Cusset et Pion, mais plus que celle entre Nizerolles et Ferrières, qui, elle-même l'est plus que celle entre Ferrières et Le Mayet, etc. Ainsi, on assiste à un resserrement vers le centre de la Montagne, vers son mi-lieu.

Après trois grands mouvements de haut en bas, de bas en haut, et de nouveau de bas en haut de la Montagne (Cusset-Pion/Pion-Nizerolles/Nizerolles-Ferrières), la succession des lieux indexés va commencer à tracer des trajets de plus en plus courts et ayant de moins en moins de dénivelé. C'est avec l'enchaînement de Ferrières au Mayet que les différentes communes qui se suivent dans le fascicule vont redescendre en altitude, que les trajets entre communes vont se réduire pour finir à Molles, commune limitrophe de Cusset. Ainsi se terminera cette déambulation, jamais énoncée explicitement, mais qui paraîtra évidente pour toute personne qui connaît la montagne.

Contrairement à ce que fait par exemple Louis Batissier dans son *Voyage pittoresque* en retraçant de manière presque linéaire un trajet partant du Nord de la Montagne bourbonnaise pour arriver ensuite à la vallée du Sichon, puis redescendre enfin vers Vichy (Batissier, 1837 : 286-299), le compte rendu de la soirée patoisante isole chaque lieu et en fait une unité qu'on peut positionner n'importe où. Ainsi, on trouve Pion juste à côté de Cusset, Nizerolles à côté de Ferrières, de la même façon qu'Arronnes et La Chapelle — communes voisines — sont juxtaposées. Ce chamboulement géographique requiert aussi un certain effort de relocalisation : pour répondre à la succession dé-rangée de toponymes, la personne qui interprète est invitée à resituer les communes

évoquées, à les associer à une carte mentale bien ordonnée où chacune a sa *vraie* place. En d'autres termes, la succession des sketches implique une mise-en-texte (*entextualization*) qui est aussi une mise-en-territoire des unités communales présupposées et réifiées, à travers leur juxtaposition géographiquement désordonnée. Si je peux reconnaître que les communes ne sont pas "dans l'ordre", c'est que je reconnais qu'il y a un ordre, qui est explicité d'emblée sur le schéma en couverture : de haut en bas et de droite à gauche, les communes sont distribuées le long du Sichon, alors que les sketches se succèdent sans répondre à cet ordre. C'est notamment à travers ce contraste que l'importance de la localisation des communes est mise en avant. En effet, ce procédé sémiotique et discursif produit des unités avec lesquelles on peut jouer, qu'on peut juxtaposer, déplacer, voire même appréhender toutes en même temps sur un dessin. Ainsi est remobilisée l'idée de la carte dialectale si chère à Dauzat, dessinée schématiquement cette fois, mais qui peut être reportée tout aussi facilement sur une carte comme la carte 2.20. Chaque commune, qui couvre pourtant un territoire, devient un point sur un dessin — point qui pourra être comparé "toute chose égale par ailleurs" à n'importe quel autre, et tant pis pour ce (ceux ? celles?) qui se trouve rejeté en marge de ces points.

5.2.2 La Montagne dans le temps, le temps dans la Montagne

5.2.2.1 Cadres temporels par le maître de cérémonie

Le syntagme « din l'tin » apparaît dès le sommaire du fascicule, à la même place que les toponymes, c'est-à-dire après un « de », régi lui-même successivement par « LAÏ NOCE » « LA BUJÀ » et « L'CONTEU ». Pourtant, ce cadrage temporel s'applique à l'ensemble des sketches, parfois même à travers sa propre dénégation. Alors que presque la moitié des titres du sommaire sont cadrés temporellement, on remarque à la lecture du fascicule qu'un cadrage temporel flou, mais récurrent apparaît pour chaque sketch, si ce n'est dans le titre, au moins dans la présentation qui en est faite par le maître de cérémonie — un homme venant d'Arronnes, mais habitant à Cusset. Ainsi, cet homme introduit le sketch de la Génie et la Francine, habitantes de Nizerolles, de la manière suivante :

Corpus :

Laï feune de **Nizerole**, i von vou prezintâ in vieu souvenir :NEN bataje et lou chariaje. Ou so pa la semane dé trentecin ure a l'époque hein ! Fo bien nou en souvenir.

Traduction :

Les femmes de **Nizerolles** vont vous présenter un vieux souvenir : le battage et le charriage. Ce n'était pas la semaine de 35 heures à l'époque, hein! Il faut bien nous en souvenir.

Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 : 10.

Ainsi, dès le début, et malgré le fait que le sketch soit situé dans le passé, mais récité au présent, le maître de cérémonie pose une catégorie métadiscursive qui cadre temporellement le sketch : « un vieux souvenir ». Quand bien même, dans le texte du sketch, les femmes ne font aucune référence au fait que ce soit un souvenir, le métadiscours d'ouverture explicite donc un implicite : le fait que le battage et le charriage sont des activités qui n'existent plus qu'en souvenir.

Dans sa deuxième phrase, le maître de cérémonie réitère un cadrage temporel en mobilisant le syntagme « à l'époque ». Alors qu'il vient de définir l'événement d'échange entre les deux femmes comme la présentation d'un « vieux souvenir », l'homme précise en quelque sorte *de quoi* c'est un souvenir. En l'occurrence, ce complément est défini négativement : c'est un souvenir d'une époque où l'on ne travaillait pas trente cinq heures par semaine. Notons que le syntagme « a l'époque »/« à l'époque » peut lui-même remplacer ceux qui sont proposés en traduction de « din l'tin » : « dans l'temps » et « autrefois » dans les titres de certains des autres sketches.

Le cadrage temporel du sketch est donc fait *a priori* par le maître de cérémonie, qui participe ainsi à la construction d'une époque qui est définie par des activités qui y avaient lieu et qui ne se manifestent plus aujourd'hui que sous la forme de *souvenir*.

Dès le sketch suivant, intitulé « La faire d've l'Mayé », « la foire au Mayet », le maître de cérémonie présente en une phrase : « La faire de vè **l'Mayé**, anciennement. », traduit « Voici la foire au **Mayet**, anciennement. » Dans la version originale en patois, on constate que la phrase transcrite correspond au titre proposé¹⁹⁴ dans le fascicule, à laquelle l'adverbe « anciennement », traduit « anciennement », est accolé. Ici encore, c'est le cadrage du sketch, en marge de la performance, qui

¹⁹⁴ En revanche, il n'a pas été possible de déterminer quelle place les autres titres inscrits sur le programme, à part celui-ci, avaient eu à l'époque, s'ils étaient prononcés lors de la séance, s'il figuraient sur un programme distribué à l'entrée, ou sur une affiche, etc...

pose la situation d'énonciation : comme les femmes de Nizerolles qui ont parlé avant elles, les deux femmes du Mayet parlent au présent comme si elles parlaient depuis ce *temps*, cette *époque* révolue, ancienne. Ajoutant un simple adverbe, le maître de cérémonie, encore une fois, ne fait qu'explicitier l'évidence selon laquelle une soirée patoisante traite d'une époque révolue.

Pour le sketch qui suit, que son titre situe à Arronnes et La Chapelle, le maître de cérémonie va présenter uniquement le sketch traitant de La Chapelle et pas celui présentant d'Arronnes qui le précède. Là encore, c'est simplement en une phrase que le sketch est cadré chronotopiquement : « **Vè La Chapelle**, i van vou esplicâ quema n'teurio leï nou din l'tin. » Traduction : « **A La Chapelle**, il vont vous expliquer comment on triait les noix dans le temps. »

Ainsi ce ne sont plus simplement trois sketches sur sept qui sont cadrés temporellement comme référant à une période dénommée « dans l'temps », « à l'époque », « autrefois », « antan », ou encore « anciennement » : ce sont tous les sketches sauf un qui le sont. Le lecteur attentif aura remarqué que je n'ai pas encore cité Pion : c'est simplement parce qu'il s'agit d'un cas un peu différent, sur lequel je vais à présent m'attarder.

5.2.2.2 Les commères (modernes) de chez Pion

Le deuxième sketch, dans lequel jouent Odette Barraud et Hélène Piéchaud, autrices de l'ouvrage *Chez Pion au XXI^e siècle. Y vivre et parler patois*, porte deux titres — très semblables — qui se succèdent entre le sommaire et l'article en lui-même. Alors que dans le sommaire le titre n'évoque absolument pas la modernité, celle-ci apparaît par la suite (page 5) dans le titre « Laï comère moderne de Chi Pion », traduit « les commères modernes de Chez Pion ». Cette utilisation de l'adjectif *moderne* est d'autant plus surprenante qu'elle contraste avec l'omniprésence de catégories évoquant la temporalité passée. Cet usage inattendu suggère d'interpréter l'utilisation de l'adjectif *moderne* comme un trope. En effet, s'il est nécessaire de préciser que les commères sont modernes, c'est qu'il est (prés)supposé qu'elles ne le sont pas. Ceci résonne avec le ton humoristique de l'ensemble des sketches et de la soirée. Il est entendu que les commères, en tant que telles, ne sont pas associées d'ordinaire à la modernité, et que le lieu d'où elles parlent non plus.

Corpus :

[Maître de cérémonie] — *Laï feune de **Chi Pion** son trè moderne. I van vou racontâ lou rago que s'passon ci-amon.*

[Une photo montre Odette en plan moyen en train de parler au micro]

L'Odette

*Alor nu, n'sin d'vè **Lavena**, putao de vè **Chi Pion**, d'icao payi amon sou l'bao, qu'a si movèze réputâssion ! Ne van vou racontâ c'que s'passe chi nu, da p'ti potin. Mè ne sin can même in dumildu. Mè in dumildu ou in milhaocen, vou èi parèi pâ lu p'ti potin.*

Traduction :

[Maître de cérémonie] — *Les femmes de **Chez Pion** sont très modernes. Elles vont vous raconter les ragots qui se passent là-haut.*

Odette

Alors nous, nous sommes de Lavoine, plutôt de Chez Pion, de ce village là haut au-dessous du bois, qui a si mauvaise réputation ! Nous allons vous raconter ce qui se passe chez nous, des petits potins. Mais nous sommes quand même en 2002. En 2002 ou en 1900, c'est pareil pour les potins.

Au même titre que « souvenir » qualifiait, au niveau métadiscursif, l'échange que les deux femmes de Nizerolles étaient sur le point d'avoir, le maître de cérémonie désigne *ce que les femmes vont dire* à travers le syntagme verbal « raconter les ragots qui se passent là-haut ».¹⁹⁵ Quelques lignes plus bas, l'Odette reformule les paroles du maître de cérémonie en produisant une phrase qui, en patois, ressemble beaucoup à celles de ce dernier : « Ne van vou racontâ c'que s'passe chi nu, da p'ti potin. », traduit « Nous allons vous raconter ce qui se passe chez nous, des petits potins. » Ici, la première personne du pluriel remplace la troisième personne, mais en patois le syntagme verbal « van vou racontâ » reste identique. Au déictique locatif « ci-amon » (*là-haut*) qui détermine le verbe pronominal *se passer* dans la phrase d'introduction, répond un « chi nu » (*chez nous*) dans la deuxième phrase d'Odette. Enfin les « ragots » correspondent aux « petits potins » qu'Odette annonce.¹⁹⁶

¹⁹⁵ On constate que dans cette phrase, les ragots sont présentés non pas comme étant les produits de ce qui est raconté, mais plus directement ce qui s'est passé. Bien entendu, en tant qu'actes de parole, les ragots se sont passés, mais la désignation « ragot » établit, à mon sens, un doute quant à la véracité d'un supposé « contenu » du ragot. Dans ce texte pourtant, cette distanciation autonymique semble être réduite à son minimum.

¹⁹⁶ Il n'est sans doute pas anodin que l'homme qu'est le maître de cérémonie, et qui de ce fait ne saurait être une commère (dont le masculin formel compère a un sens différent), utilise le mot ragot, connoté plus négativement que (p'ti) potin — le p'tit hypocoristique renforçant cette distinction.

La troisième phrase d'Odette va contribuer à cadrer temporellement le sketch en citant des dates. Pour commencer elle situe l'*origo* temporel de son discours : 2002. Pourtant, au lieu de simplement annoncer la date dont elle parle, elle commence sa phrase par le shifter « mè », indiquant que ce qui suit s'oppose à ce qui précède, en prend le contre pied. Ainsi, il semblerait que l'annonce de la date soit placée en lien d'opposition avec l'activité *raconter des petits potins*.

On pouvait déjà se demander pourquoi, alors que dans ce contexte tous les sketches établissent un rapport avec l'"ancien temps", l'"autrefois", l'"époque", celui-ci s'ancre dans le présent. De plus, la phrase qui cite l'année même où a lieu la performance est introduite par un shifter qui la met en tension avec son cotexte immédiat, c'est-à-dire la phrase précédente. Le syntagme « can même » *quand même* fait à la fois office d'anaphorique reprenant la phrase précédente et d'annonce du fait que sa portée va être limitée. On pourrait en effet reformuler la phrase : "Quand [bien] même nous allons vous raconter des petits potins, nous sommes en 2002".

Ainsi, l'adverbe « mè », en plus du syntagme anaphorique « can même » indique l'incompatibilité présupposée des deux propositions et permet leur articulation. Cette articulation va ensuite être justifiée par le rapprochement entre deux dates comparées à l'aide du critère des « petits potins ». Encore une fois, dans la version patoise, le shifter « mè » est employé, comme pour mettre à distance le présupposé d'incompatibilité entre « petits potins » et « 2002 ». En miroir, les « petits potins » vont être associés implicitement à la date historique de « 1900 », quand bien même il s'agit d'affirmer qu'entre 1900 et 2002 rien n'a changé (« vou ëï parëï », « c'est pareil »).

Pourtant, cette dernière phrase de l'extrait limite la comparaison entre les deux dates aux « petits potins » et rien d'autre, ce qui implique que le reste a potentiellement changé. On s'accordera à dire que quelque chose qui est resté « pareil » depuis plus de cent ans peut difficilement être qualifié de « moderne », et, les commères étant celles qui *racontent des ragots ou des petits potins*, l'élicitation produite en début de sketch par Odette témoigne du fait que le titre proposé « laï comère moderne » est antinomique et, par là même, humoristique.

Ici, les pratiques ancestrales ne sont pas des « souvenirs » comme elles le sont à Nizerolles, elles sont bien vivantes au quotidien, et les commérages hérités du siècle dernier (au moins ?) continuent à avoir cours. La réaffirmation sempiternelle de l'actualité du patois chez Pion, non seulement ici dans le compte rendu, mais aussi dans le titre de la méthode de patois (*Chez Pion au XXI^e siècle*), loin d'en faire une façon de parler moderne et non marquée, rappelle chaque fois le fait qu'il est nécessaire de préciser que c'est aujourd'hui qu'on parle patois, et réactualise, en creux, le présupposé d'ancienneté du patois et des pratiques langagières qui y sont associées (ici, les commérages : « *les ragots* » ou les « *petits potins* »).

Alors que tous les autres titres de sketches peuvent être complétés par une formulation chron(otop)ique du même type que « din l'tin », c'est-à-dire « autrefois », « dans le temps » (« Lai m'èsson é la bataeuze [din l'tin] », « La faire d've l'Mayé [din l'tin] », « Na veuilla d'laï nou [din l'tin] ») — et qu'elles sont d'ailleurs cadrées en ce sens par le maître de cérémonie présentant les sketches — le sketch proposé par les deux Pionnes¹⁹⁷ insiste sur le caractère actuel de leur pratiques langagières. Ce faisant, il permet de faire apparaître une tension entre deux époques qui s'opposent : « din l'tin » et le « moderne ». Il est particulièrement important de noter que c'est dans le village le plus périphérique, le plus haut dans la montagne, que la modernité est revendiquée explicitement. En effet, c'est là qu'il existe un besoin de se distancier du stigmaté d'*arriéré* (Favret-Saada, 1977 : 18), quand bien même l'énonciation en trope du caractère « moderne » des habitantes ne fait que réactualiser ce même stigmaté.

5.2.2.3 Un chronotope de la Montagne et ses parties

5.2.2.3.1 Parler de « din l'tin » pour construire la modernité

À maintes reprises lors de nos discussions avec Néné et Danielle, celles-ci ont évoqué le fait de « parler de dans l'temps »,¹⁹⁸ notamment lors de veillées organisées chez Néné le jeudi soir, qui seront évoquées au chapitre 6. À ce titre, il semble que la soirée patoisante dont est tiré le compte rendu qui nous occupe, est une remise en performance de ce type de soirée où le patois est employé pour évoquer cette époque où “tout l'monde parlait patois” (voir chapitre 7). Il s'agit donc d'une temporalisation de la mise-en-registre, où un ensemble de pratiques linguistiques définies comme « patois » sont associées non plus seulement à une persona sociale, mais directement à une époque construite, qui produit, en creux, l'ici-et-maintenant subjectif.

Afin d'illustrer cette construction, l'exemple suivant, tiré du compte rendu, montre comment la juxtaposition d'éléments attribués à deux époques différentes permet aux locutrices de se distancier

¹⁹⁷ C'est ainsi qu'on appelle, dans la Montagne, les habitante de chez Pion. Par extension (métonymique) les habitants de Lavoine sont eux-mêmes appelés les Pions, notamment sur le site de l'office du tourisme de la Montagne bourbonnaise (<https://www.tourisme-montagne-bourbonnaise.com/fr/lavoine.html>, consulté le 08/08/2019).

¹⁹⁸ Le sommaire du compte rendu de la soirée patoisante témoigne d'une difficulté pour les traductrices de rendre par l'expression “de dans l'temps” en français l'expression patoise “de din l'tin”. En effet, cette dernière est traduite de manière irrégulière, comme je l'ai évoqué plus haut : « d'antan », « d'autrefois », « dans le temps », comme par évitement d'une forme non normée impliquant la succession considérée fautive des deux prépositions de et dans. Pourtant, chez les locutrices que j'ai le plus fréquentées, l'expression française « de dans l'temps » est systématiquement attestée, notamment au sein du syntagme verbal « parler de dans l'temps » (voir chapitre 8).

de l'ici-et-maintenant. Pour ce faire, un passé fantasmé est construit par contraste. De la même manière que le maître de cérémonie a qualifié en creux « l'époque » à partir de quelque chose qui n'y existait pas, « la semaine des trente cinq heures », Néné et celle qui lui donne la réplique, Anne, discutent d'un objet érigé en signe (icône) de l'époque actuelle, en opposition à un objet analogue associé à l'époque ancienne.

Corpus :

L'[Anne]

Avizai don lai culote que portan lai feune din l'tin. Cant'i aian bezouin d'pissâ darî in ch'ti charo en bao d'topine, ou alo pu vite. Ou so pratique quin mouè.

La [Néné]

Aneu, avizai don ! Ou n'ia inquièrâ cèque : in « string » qu'i apeulon quin ! In « string » !

L'[Anne]

Eh bin, ou n'cache même pa l'persi !

Din l'tin, i san oblijâ de tirâ lai culote darî pâ vair lai feusse é avrâ fo badâ lai feusse...

Traduction :

[Anne]

Maintenant regardez donc les culottes que les femmes portaient, dans le temps. Quand elles avaient besoin de faire pipi derrière un petit hangar en bois de topinambours, ça allait plus vite. C'était pratique ça aussi.

[Néné]

Aujourd'hui regardez donc ! Il y a encore ça : un « string » qu'ils appellent ça ! Un « string » !

[Anne]

Eh bien, ça ne cache même pas le persil ! Autrefois, on était obligés de ramener la culotte par derrière pour voir les fesses et aujourd'hui c'est elles qu'il faut écarter...

Le sketch, traitant de “la lessive de dans l'temps”¹⁹⁹ est l'occasion de passer en revue bon nombre de vêtements utilisés « à l'époque », mais aussi, comme on le voit dans l'extrait, de présenter un vêtement qui va être érigé en icône de l'époque actuelle : le string. Alors qu'Anne évoque le fait d'aller se cacher derrière un bâtiment pour uriner, une pratique rendue possible par la nature des culottes d'antan, le string est présenté — à travers une métaphore — comme ne cachant rien : « ou n'cache même pa l'persi », « ça ne cache même pas le persil ».

199 *J'utilise cette traduction que Néné m'a faite de vive voix et qui correspond mieux à l'original en patois.*

Dans la version originale, les phrases présentant chacun des vêtements, et prononcées chacune par une locutrice différente, emploient une formulation déictique « Avizaï don », « Regardez-donc ». Cette répétition fait apparaître poétiquement le paradigme dans lequel rentrent les « culote que portan laï feune din l'tin » (« les culottes que les femmes portaient, dans le temps ») d'une part et « aneu [...] in « string » (« Aujourd'hui [...] un « string »). Cette opposition est encore renforcée par la plaisanterie sous forme de chiasme que fait ensuite Anne. Réitérant le «Din l'tin» qu'elle a déjà prononcé au tour précédent, elle l'oppose cette fois-ci à « avrà », « maintenant ».

Ce sont ensuite deux propositions qui sont opposées : « i san oblijà de tirâ laï culotes dari [...] » (‘ils étaient obligés de tirer les culottes derrière’, traduit « on était obligé de ramener la culotte par derrière ») contre « fo badâ laï feusse... » (‘faut ouvrir les fesses...’, traduit « c’est elles qu’il faut écarter... »). Alors que la première proposition est complétée : « pâ vaïr laï feusse », c’est par analogie que le spectateur ou lecteur va compléter la phrase :

Din l'tin (« dans le temps »)	i san oblijà de tirâ laï culotes dari (ils étaient obligés de tirer les culottes derrière)	pâ vaïr laï feusse « pour voir les fesses »
é (et)		
Avrà (« maintenant »)	fo badâ laï feusse... (faut ouvrir les fesses)	“pâ vaïr laï culote (le string)” (pour voir la culotte (le string))

Tableau 2.22 : Plaisanterie sens dessus dessous et mise-en-texte de la temporalité

Réaffirmant que le monde est devenu sens dessus-dessous, Anne clôt l'interaction avec une phrase dont j'ai souvent entendu des déclinaisons pendant le temps que j'ai passé à Ferrières : « Oh mon Djeu, si lu [sic]²⁰⁰ paor viaeu tornan, i pardran la têtâ, é i seran oblijà d's'in tornâ !! » (« Oh là là [sic] !²⁰¹ Mon Dieu, si nos pauvres anciens revenaient, ils en perdraient la tête et ils seraient obligés de s'en retourner!! »)

200 L'utilisation d'un pluriel en u plutôt qu'en ou semble être une erreur ici, car Néné et Danielle attribuent systématiquement la première prononciation aux personnes de Lavoine, et non aux habitants de Ferrières. On peut supposer que la transcriptrice a calqué l'orthographe qu'elle utilisait pour Pion à la prononciation de Ferrières. Une autre hypothèse serait que les Farréauds prononcent aussi parfois un u en lieu et place du ou, mais que ceci reste inconscient, en tout cas chez Néné et Danielle.

201 Rien ne justifie l'apparition de là là dans la traduction.

5.2.2.3.2 *Situer le patois en tant que partie du territoire et du chronotope*

Les discours sur le patois sont systématiquement, comme nous l'avons vu, l'occasion d'évoquer le territoire et le passé. Par ce biais, et par rapport de contiguïté, le patois articule la mise-en-territoire de l'histoire. En effet, de la même manière que, comme le note Bakhtine (1981 [1975] : 85), l'espace permet de donner corps au temps, de lui donner une forme perceptible à l'œil "nu", d'en faire une image (une représentation — traduction du russe *izobrazheniye*, formé sur le radical *obraz* — image, Bakhtine, 1975 : 234-235), l'espace permet de mettre en images le(s) patois, de le(s) dessiner (en plus de l'/les écrire). Conjointement, le(s) patois mis en territoire se feront témoins d'une histoire ancestrale, un "dans l'temps" homogène, bien que caractérisé par des signes qui lui sont propres et qui en *font partie*. La batteuse, la foire, la lessive, la veillée aux noix, les commères ou encore le conteur et les culottes se font autant d'icônes de ce passé révolu, au même titre que les patois.

Pour chaque sketch, les bénévoles prendront d'ailleurs soin de faire la liste du "patrimoine" de la commune au nom de laquelle elles ou ils parlent. Sans faire l'objet de commentaires explicites à ce sujet, le patois est placé parmi les objets et les personnes de l'ancien temps, valorisés mais désuets, tout juste bons pour critiquer avec nostalgie l'époque "moderne".

Ainsi, alors qu'est déployée sur l'axe entre Vichy et le Montoncel une suite de parties comparables, voire interchangeables, un seul signe de l'ancien temps diffère, varie du plus au moins et peut être comparé grâce à un phonétisme 'modéré' qui marque les différences souvent ténues entre "les différents patois". Ce signe — le patois — mis en parallèle avec l'opposition ville-montagne²⁰² dès l'ouverture de la soirée, va permettre — grâce à l'association sempiternelle du patois au passé — de placer, en définitive, les parties du territoire sur l'axe tradition-modernité. Ainsi, paradoxalement, ce sont celles qui se présentent comme des commères *modernes* qui sont placées, dans le discours, dans le lieu le moins moderne, car le plus loin de la ville, le plus reculé, le plus montagnard et peut-être aussi le plus auvergnat.

5.2.3 **Des Gaulois et des Pions : production archétypique du patoisant montagnard**

Cette analyse de la place du (des) patois dans la constitution d'un rapport discursif entre territoire et histoire pose un contexte qui nous permettra à présent de comprendre plus avant un processus de

²⁰² On pourrait sans doute aussi dire "plaine-campagne", pour ré-articuler la double opposition ville-campagne, plaine-montagne mise en évidence au chapitre 3.

mise-en-image de l'humain (Bakhtine, 1981 : 85), ou de construction de persona sociale, c'est-à-dire de mise-en-registre (Agha, 2007a : 145-188). À l'ouverture du sketch traitant de Pion, Odette Barraud emploie, pour définir son hameau, une périphrase sans doute obscure pour les néophytes : « [...] n'sin d've **Lavena**, putao de vè **Chi Pion**, d'icao payi amon sou l'bao, qu'a si movèze réputâssion ! », traduite : « [...] nous sommes de Lavoine, plutôt de Chez Pion, de ce village là-haut au dessous [*sic*] du bois, qui a si mauvaise réputation ! ». Désignant le lieu de manière déictique (« icao »/« ce » ne désignant pas un objet physiquement visible au moment où elle parle, il implique plutôt qu'elle fait référence de manière anaphorique à quelque chose qui est déjà connu), elle le décrit d'abord de manière géographique par rapport aux Bois Noirs qui le bordent, plus haut sur les pentes du Montoncel. Puis elle évoque la « movèze réputâssion »/« mauvaise réputation » du village²⁰³. Pour conclure ce chapitre, je propose de revenir sur un ensemble de discours — dont certains sur le langage — au sujet des Pions, ces habitants quasi mythiques du hameau dont ils partagent le nom,²⁰⁴ pour montrer l'importance de la formulation chronotopique montagnarde-bourbonnaise dans la construction historique d'un centre et d'une périphérie linguistiques.

Tout d'abord, dans son « Lexique identitaire » en ligne, le Cercle Terre d'Auvergne mentionne les Pions à l'entrée « Montagne bourbonnaise » : « De nombreuses anecdotes et légendes mettent en relief l'originalité de la Montagne et le caractère “irréductible” de ses habitants (les Pions, les Charguerauds...). »²⁰⁵ Il est difficile de ne pas penser à la bande dessinée Astérix à la lecture de l'adjectif « irréductible » (Agulhon, 1998 : 300), ce qui évoque déjà un lien entre Pions et Gaulois, lien qui, nous allons le voir, a de nombreuses fois été réitéré dans les discours au moins depuis le *Voyage pittoresque* de Louis Batissier. Mais avant d'explorer ce lien, commençons par l'« anecdote » la plus connue et la plus régulièrement répétée au sujet des Pions, et autour de laquelle un roman historique, *L'Affaire des Pions* (Sternberg 2016), a même été auto-édité puis primé par une société littéraire et culturelle locale.²⁰⁶ Ce n'est sans doute pas un hasard si l'annonce en ligne de la sortie du livre par un libraire vichyssois s'intitule « Au village sans prétention... » en référence à la chanson de George Brassens *La mauvaise réputation* !²⁰⁷

203 Remarquons que la « mauvaise réputation » n'est pas sans lien avec les « ragots », « potins » ou « commérages » qui, agrégés et à force d'être répétés, peuvent être amenés à la former.

204 Et qui, inversement, ont donné leur nom à tous les habitants de Lavoine. (<https://www.tourisme-montagne-bourbonnaise.com/fr/lavoine.html>, consulté le 08/08/2019).

205 http://cercleterredauvergne.fr/lexique-identitaire/?l_letter=M&l_word=305 consulté le 04/02/2019.

206 Le journal La Montagne rapporte la nouvelle de ce prix dans un article en ligne daté du 12 août 2018 https://www.lamontagne.fr/vichy/loisirs/art-litterature/2017/08/12/laffaire-des-pions-de-michele-sternberg-prix-bourbonnais-2017_12514153.html.

207 <http://alapagevichy.blogspot.com/2016/03/au-village-sans-pretention.html> consulté le 04/02/2019

Dans la partie de son *Voyage pittoresque* concernant le langage et les chants populaires, Louis Batissier cite — en patois — le récit de cette « affaire ». Performant le rapport indexical entre le langage de la montagne et l'image des Pions, il écrit : « Quant au patois de la Montagne bourbonnaise, je viens d'en citer un modèle d'après lequel on peut se faire une idée exacte de ses formes et de son caractère. Je vais donner, de plus, le récit d'un événement qui a eu une fâcheuse célébrité dans le pays. »²⁰⁸ (Batissier, *ibid.* : 21). Je ne citerai pas ici l'intégralité de cette « Histouère de chi Pion » (“Histoire de chez Pion”), mais simplement le résumé en une phrase d'une version de cette histoire dans un ouvrage de 1914 traitant de la région : « En 1764, ils [les Pions] firent rôtir dans un four l'huissier envoyé pour réclamer leurs impôts en retard. Cernés par un peloton de dragons venus de Lyon, ils furent conduits en nombre à Moulins, où, après jugement, huit d'entre eux expièrent ce forfait sur l'échafaud » (Brisson, 1914 : 112-113²⁰⁹).

Chez Batissier, la mise en lien entre cette histoire racontée en patois comme exemple du langage de la Montagne bourbonnaise n'est pas anodin, il met en parallèle des pratiques racontées avec la façon dont elles sont racontées et fait de cette façon de parler le parler d'un « clan » primitif, pauvre et, qui plus est, hors-la-loi.

Cette histoire est placée au cœur d'un petit recueil de textes publié en 2001 par l'association *Les Amis de la Montagne bourbonnaise*, basée au Mayet-de-Montagne, en collaboration avec la commune de Lavoine intitulé *En Montagne bourbonnaise... avec les Pions* (Ponsonnard, 2001). Dans presque tous ces textes, écrits entre 1888 et 1981, une version ou une autre de l'histoire des Pions immolant un percepteur est évoquée. Seuls deux textes n'en parlent pas et se focalisent sur les liens supposés entre les Pions et les Gaulois.

En effet, outre l'importance de l'anecdote historique, la proximité établie au fil du recueil entre les Gaulois et les Pions peut aussi contribuer à leur *mauvaise* réputation. Par exemple, un texte écrit en 1888 affirme que « [l]es Pions forment une **tribu**, un **clan**. » (Pérot, 1888 : 14), puis, plus loin, que « [l]eur petit village en circuit, commandé par un chef qui possède une grande autorité, rappelle le clan gaulois. » (*ibid.* : 15). En 1920, un certain Puechmaille publie une « Esquisse Ethnographique [*sic*] sur la survivance d'un clan gaulois « Chez Pion » » (*ibid.*:35-43). L'auteur se pose en faux par rapport à la thèse d'« un ethnologue [*sic*], plus ou moins authentique » qu'il ne cite pas et qui aurait publié en 1904 dans « un grand journal parisien » un article suggérant que les Pions auraient

208 Notons le lien sémantique et formel qui existe entre les deux syntagmes nominaux méta-discursifs « fâcheuse célébrité » et « mauvaise réputation ».

209 Le même Paul Duchon dont j'ai commenté la carte précédemment a lui-même retracé, à partir d'archives, le récit de ce « fait divers » érigé en réputation, qui diverge largement de ce résumé, mais les détails de cette controverse n'ont que peu d'importance ici (Duchon, 1911).

des origines « sarrazine[s] » (*ibid.* : 37). Partant, il développe une étude essentialisante « du caractère des Pions », faisant notamment de « l'irritabilité chez le Pion » si ce n'est la preuve, au moins l'indice d'une descendance gauloise. Si l'irritabilité des Pions peut être signe de leurs origines gauloises, comme c'est suggéré dans cette publication, ces origines peuvent, à leur tour, expliquer leur brutalité envers les autorités, voire, de proche en proche, leur langage particulier.

La réitération de ces discours qui ont fait la « réputâsion »/« réputation » de chez Pion et de ses habitants au moins depuis le XIXe et sans doute depuis le XVIIIe siècle jette un jour particulier sur la place de ce hameau dans des discours épilinguistique plus ou moins officiels sur le patois en Montagne bourbonnaise (ou en tout cas dans le Sud de celle-ci). En effet, la situation du village en haut de la montagne, « en retrait par rapport aux axes de communication » (Piéchaud et Barraud, 2001 : 10), est présentée comme signe iconique de son retard dans le temps. Dès lors, le grand écart établi par contraste entre Cusset la commune la citadine et Pion le village montagnard peut être mis en corrélation avec la distinction entre modernité et tradition, et on ne s'étonnera pas que le village montagnard soit carrément peuplé d'humains aux origines immémoriales, alors qu'en creux la ville abrite simplement par distinction des non Gaulois, c'est-à-dire par exemple les Francs décrits par Batissier. Du haut au bas de la montagne on peut alors situer les sujets parlants entre le français non marqué et le patois marqué comme ancien, reculé, arriéré, et mis dans la bouche du paysan en tant que Gaulois résiduel, ou plus précisément, d'Arverne. Périphérique vis-à-vis du centre parisien, la Montagne bourbonnaise l'est aussi vis-à-vis de l'agglomération clermontoise et ce non seulement territorialement, mais aussi linguistiquement. Les Auvergnats, eux, ont une « véritable langue » (cf. chapitre 3) par rapport au « français écorché » des montagnards bourbonnais. Pas assez périphériques par rapport au centre parisien pour être visibles comme totalement autres, ces archétypes gaulois sont aussi trop francisés, selon le Cercle Terre d'Auvergne, pour faire partie — autrement qu'en tant que frontière — d'une Grande Arvernie renouvelée.

Conclusion : focalisation territoriale et effacement sociopolitique dans la Montagne

L'héritage de la dialectologie permet la réification de la variation linguistique et le placement de points représentant du parler (non quantifiable) sur une carte ou un diagramme en tant que preuve

linguistique du caractère principalement territorial de la variation. Au gré des discours épilinguistiques — légitimés ou non — , les locutrices et locuteurs paysannes et paysans patoisants sont associés à l'époque des provinces portant le même nom que leur parler, elles-mêmes héritières des tribus gauloises qui les habitaient au temps de *La Guerre des Gaules* de Jules César. Le parler réifié est mobilisé au milieu des pratiques d'antan et des objets qui y était nécessaires dans les milieux paysans, rangé entre les pièces du musée de la petite patrie paysanne montagnarde, et signe d'une histoire à présent révolue.

Malgré les excès de la modernité glorieuse, l'existence des patois ainsi que des pratiques traditionnelles qui leur sont contiguës sur le territoire permet de dessiner, en creux, une France non marquée, bourgeoise et urbaine, mais aussi d'effacer les tensions sociales en milieu rural où l'oppression ne vient plus des patrons ou des régisseurs qui les représentent, mais simplement du temps qui passe ou a passé emportant avec lui un âge d'or de la campagne et laissant place seulement à la nostalgie résignée. La résistance des Pions à l'impôt seigneurial n'est alors qu'une anecdote amusante, racontée aux étrangers comme faire-valoir du caractère paisible du village contemporain.

Tout signe de cette époque ancienne et présentée comme seulement paysanne devient alors partie du patrimoine local, valorisé lors d'une soirée ponctuelle, et prêtant à rire. Parmi "la bujà" (la lessive), ou "la faire" (la foire), le patois se distingue comme métasigne du territoire, qui permet d'appréhender tous les autres, mais qui n'en sera pas moins associé à une époque révolue. Cette patrimonialisation implique l'ordonnement de différents types de pratiques sociales, vestimentaires et langagières associées au passé et au local. Faisant correspondre une pratique à une commune, alors même que celle-ci pouvait avoir cours dans n'importe laquelle des localités de la montagne (les moissons, la lessive ou la « veillée des noix » étaient effectivement des pratiques courantes), cette mise-en-territoire discursive des pratiques sémiotiques (langagières et non langagières) exacerbe les particularismes avec un effet double. D'une part ces pratiques sont (re)marquées comme étant particulières et locales, ce qui produit l'espace discursif non marqué, non particulier et non local, celui de la métalangue par rapport à la langue objet : celui du français par rapport au patois. De l'autre, en tant qu'éléments ou unités isolables et distribuables en territoire, les pratiques présentées comme ancestrales deviennent des ressources dont on peut faire l'expérience, ne serait-ce que dans le récit (traduit) qu'en font les vieilles (et les vieux) patoisants. Associées à un texte territorial matériel, car composé par ces ensembles de signes indexicaux, ces pratiques dans le discours n'ont en commun que le fait de partager le même chronotope. À un autre niveau d'indexicalité, l'espace laissé entre ces ensembles sémiotiques, qui les sépare et les relie, sera

implicitement compris comme l'espace français, en même temps que l'existence de ces unités locales constituera la base d'un rassemblement national français. Autre effet de ces discours patrimonialisants produisant le patois en tant qu'archaïsme et objet de nostalgie, le patois en tant que stigmat social est invisibilisé, de même que le sont les rapports entre groupements sociolinguistiques au sein même des communes appréhendées en tant que points sur une carte (dialectologique), et ainsi homogénéisées.

Conclusion de la deuxième partie

La réflexion proposée dans cette partie est fondée sur le constat que dans les discours sur le patois produits par des locuteurs, une importance centrale est systématiquement donnée aux catégories territoriales. Inversement, au fil de ces discours, le territoire prend corps à travers les signes du langage utilisés en interaction et à travers les catégories linguistiques mises en territoire. Ainsi, si la variabilité des signes est en premier lieu expliquée par des distinctions territoriales, elle permet aussi la réification de catégories territoriales juxtaposées. Dans ce processus apparaît en particulier une figure, celle de “la vieille tante patoisante” qui, à son tour, donne corps au rapport entre langage et territoire.

Partant de ce constat, j’ai retracé les rapports, au niveau institutionnel et officiel entre discours de production du territoire en tant que texte et discours de positionnement de différentes façons de parler en territoire. En particulier, partant d’une politique linguistique née au lendemain de la Révolution française, j’ai proposé d’expliquer les rapports entre homogénéisation linguistique par l’instruction d’une part, et production de discours officiels et scientifiques sur les particularismes régionaux d’autre part, comme les deux faces d’une même politique nationale, construisant à la fois une modernité universelle positiviste et une tradition locale archaïque.

Cette étude m’amène à appréhender l’historicité dans laquelle sont inscrits les discours des locuteurs que j’ai étudiés au chapitre 3. De fait, les discours présupposant un territoire administratif pour y plaquer des catégories dialectales semblent en effet correspondre aux premières enquêtes telles que celle des Coquebert de Montbret, qui trouve sa place dans la politique napoléonienne de production de savoir sur le territoire, afin de produire des ressources exploitables par la nation pour l’intérêt commun. De même, la distinction ville-campagne émerge systématiquement dans les discours des locuteurs et prend une importance bien particulière dans le développement des études folkloriques puis dialectologiques. Ceci a lieu à travers un rapport de production de savoir unidirectionnelle, allant de la ville vers la campagne. Enfin, l’opposition montagne/plaine trouve une importance particulière dans les discours statistiques et folkloristes dans l’Allier, voire dans sa qualification en termes ethniques, rapprochant systématiquement les montagnards du passé et du peuple gaulois. Si les Gaulois ne sont jamais évoqués par les locuteurs, cette opposition qui *a minima* distingue la Montagne bourbonnaise du reste de l’Allier apparaît comme structurante.

C'est à partir d'une focale différente que j'ai abordé la même question dans le chapitre 5. En contextualisant un programme de soirée patoisante, je suis revenu sur des discours produits sur le langage en Montagne bourbonnaise à la deuxième moitié du XX^e siècle. Les discours construisant le texte territorial, les unités communales et l'espace montagnard sont placés dans une continuité temporelle, au sein de laquelle le haut de la montagne et les façons d'y parler sont associés au temps le plus ancien.

Cette partie peut être comprise comme une analyse des mouvements de cadrage du rapport entre les locuteurs et leur façon de parler, à travers la production d'un *autre* patoisant situé *ailleurs*. Dans le cas des locuteurs que j'ai présentés au chapitre 3, cet *autre* est situé soit dans le Puy de Dôme sous les traits d'une vieille tante, soit à la ville sous les traits de deux femmes patoisantes vues comme étrangères (anglaises), soit encore dans la plaine, dans un entre-deux qui ne semble guère plus qu'un faire-valoir pour ses *autres* montagnards ou urbains, et par rapport aux énonciateurs. Dans la perspective de l'Abbé Grégoire comme dans celle d'un préfet de l'Allier du début du Consulat (Huguet), les façons de parler non françaises, ou ce que le premier appelle les « idiomes » sont associées à des *autres* campagnards qu'il faut faire sortir de l'obscurité. Pour les folkloristes et autres antiquaires du XIX^e comme pour les dialectologues du XX^e siècle, les locuteurs ne sont que le moyen d'accéder à un objet de savoir ancestral en disparition, associés à une primitivité rurale. Dans le cas de la Montagne bourbonnaise, plus précisément, l'*autre* prend plutôt corps sous la forme des figures du passé, desquelles les locuteurs se distinguent avec humour, souvent en évoquant « les vieux » et leur retour impossible.

Toutes ces voix qui se sont croisées dans le texte constituant cette partie ont offert des focales distinctes sur les rapports entre langue et territoire en Montagne bourbonnaise, mais c'est presque toujours à travers la mise-en-corps d'une figure stéréotypée que les discours sur le langage situent les façons de parler sur le territoire. Dans son étude sur le langage dans le Sud de l'Inde, Mitchell évoque que jusqu'en 1913 les différentes façons de parler étaient considérées comme des attributs du territoire et non des caractéristiques ethniques (Mitchell, 2009 : 35-36). À l'inverse, dans les discours que j'ai étudiés ici, si le territoire est régulièrement mobilisé pour catégoriser différentes façons de parler, c'est parce que les personnes qui parlent sont elles-mêmes assignées à des territoires. Plus ou moins directement et explicitement, dans les discours sur le patois, des catégories ethniques de l'Antiquité émergent. Or ces mêmes catégories, et plus généralement la figure du Gaulois, sont associées aux habitants de la montagne. C'est ainsi qu'en mobilisant la

simple *hypothèse géolinguistique* supposant qu'une façon de parler vient avant tout de *quelque part*, que le lien entre des locuteurs et un territoire est naturalisé.

À travers la mise en rapport entre façon de parler et territoire, ce sont les personnes qui parlent qui se trouvent placées en territoire, en fonction de leur façon de parler. Inversement, les groupes plus ou moins *autres* et plus ou moins compréhensibles par rapport à un certain *origo* déictique énonciateur ou de référence (que ce soit l'État, la Science, ou un locuteur donné) sont mis en territoire. Ainsi, langage et territoire sont eux-mêmes hiérarchisés. La question qui se posera dès lors est de savoir comment sont hiérarchisées les personnes qui forment les groupes supposés parler d'une certaine façon à un certain endroit. Comme nous le verrons dans la partie 3, c'est largement à travers une mise en rapport biunivoque que ces processus ont lieu, notamment à travers l'occupation et l'attribution de places en discours et en interaction.

Partie 3 :

Parler (du) patois :

Chronotopes, registres et
distinction sociale en
interaction

Prolégomènes

Le 25 août 2014, alors que nous discutons dans la cuisine de Néné avec sa cousine Danielle, les deux cousines tombent en désaccord autour d'un mot en patois²¹⁰. Selon mon hôte, « an patwè ne di mè yunèt » en patois on dit mes yunettes [pour lunettes], alors que sa cousine affirme « â meu mé y di lunèt » ah moi mais je dis lunettes. Rapidement, Néné s'aligne sur le discours de sa cousine en se distanciant du terme qu'elle a proposé et en l'associant à une époque « dé l'tin » dans l'temps, et produisant un discours rapporté des personnes associées à cette époque. Elle affirme finalement utiliser aussi pour sa part le terme « lunèt » lunettes. Je fais alors remarquer (dans un patois maladroit) que « èn y a dou » [il y en] a deux (façons de dire la même chose). Danielle complète alors ma phrase en disant « dou paré » deux paires, puis poursuit en affirmant qu'elle en a une (paire de lunettes) pour voir « ma kin » comme ça et l'autre pour voir plus près, pour lire. Je précise alors ma remarque en produisant “presque en français” l'explicitation « n'y a deu fason de dir » y a deux façons de dire, ce à quoi Danielle réaffirme avec augmentation du volume et intonation descendante « OH OUI OH c'est les vieux », et pour finir « i' savaient même pas écrire bonnes gens »²¹¹. Puis les deux cousines poursuivent sans revenir à la question de la prononciation de la consonne initiale du mot *lunette*. Elles évoquent ces vieux qui ne savaient ni lire ni écrire et qui n'en avaient d'ailleurs, selon Danielle, pas besoin pour aller aux champs (j'ajouterai que peut-être ils n'avaient pas non plus besoin de lunettes, en tout cas pas de celles qui servent à lire).

210 *La transcription de cet extrait est disponible en annexe 1, avec la référence 250814/3.*

211 *Cette expression est utilisée dans la région pour exprimer la commisération. Elle existe aussi en patois sous la forme « bouna jan ».*

A. Un objet et son nom comme signes d'une époque

Si ce moment interactionnel me semble particulièrement pertinent pour ouvrir la dernière partie de cette thèse, c'est que se sont succédés au cours de ce bref échange des processus de cadrage métapragmatique/épilinguistique dont il sera question ici. En effet, Néné commence par produire un commentaire métapragmatique d'ordre général, ce à quoi sa cousine répond par un témoignage particulier indexant sa propre pratique. Néné produit alors une précision qui recadre son premier énoncé en l'associant à des autres, les vieux, et une autre époque *dans l'temps*. Puis elle s'aligne, par son discours, sur celui de sa cousine, faisant le témoignage d'un même usage²¹².

On peut déjà voir s'articuler ici différents cadres au fil de cette interaction. Pour commencer un passage s'opère entre un énoncé de l'ordre de la règle générale portant sur un *type* d'usage et le témoignage d'un exemple d'usage, un *token*, celui autoattribué de Danielle. Ce témoignage est positionné par rapport à la généralité énoncée, s'en distingue et propose une autre dimension interprétative, sur laquelle Néné s'aligne. Dans cet agencement interlocutif — cette sédimentation d'un certain ordre contingent au fil de l'interaction — les pratiques de Danielle et de Néné se trouvent toutes deux articulées par rapport à la pratique des vieux, de ceux qui parlaient *dans l'temps*. Puis mon intervention implique également une opération de cadrage dans la mesure où elle remobilise la première intervention de Néné, relevant de l'ordre de la généralité : en partant des témoignages des deux femmes sur leurs pratiques, cette intervention suppose qu'*en général on peut dire de deux façons différentes*. Enfin, la réponse de Danielle retourne les présupposés de la question : alors que le « deux » que j'ai prononcé évoquait deux formes pour un même objet, elle l'interprète comme évoquant deux objets pour une même forme, ce qu'elle étaye en décrivant ses deux paires de lunettes, et réancrage ainsi le discours dans la situation d'interaction qu'elle indexe en désignant les lunettes qu'elle porte, par rapport à celles qui lui servent à lire.

D'un discours sur la prononciation, on est donc passé à un discours sur l'interprétation (la lecture) médiée par des outils dont il était question en termes strictement autonymiques, et dont l'usage est à présent au centre du discours. Il n'est plus simplement question de l'usage d'une forme linguistique, mais bien de l'usage d'un objet. Quand je reprécise ma question, Danielle réitère le cadrage établi auparavant par sa cousine en invoquant une catégorie sociale (une génération, voir chapitre 7), les vieux. Puis, elle qualifie ces derniers à travers leur rapport à l'écriture, qu'ils ignoraient selon elle, ce qui contraste avec le fait qu'elle vient d'évoquer sa propre pratique de la lecture, intimement liée

212 *Il ne s'agit bien entendu pas de prétendre savoir ici quel mot utilise effectivement l'une ou l'autre cousine.*

à son usage des lunettes. Inversement, la prononciation du mot que Danielle rejette est expliquée par l'ignorance (« i' savaient même pas ») des « vieux ».

À travers ce processus sémiotique en interaction, la prononciation « yunèt » cadrée par Néné comme appartenant au domaine général, celui de la règle, a été interprétée au niveau particulier de la pratique individuelle (actuelle) et rejetée vers l'époque passée, puis le terme a été réinterprété en usage plutôt qu'en mention. Les lunettes de Danielle se trouvent distinguées de par leur fonction (permettre de lire) et situées en chronotope par contraste avec l'époque où les personnes ne savaient même pas écrire (le couple lire/écrire est évoqué explicitement dans la suite de l'interaction). Inversement, les lunettes deviennent elles-mêmes l'interprétant de l'opposition entre l'époque actuelle et celle de “dans l'temps”, elle-même déjà entextualisée. Le fait qu'une forme du mot soit associée au passé et à ses figures fait que les lunettes en tant qu'objet sont indirectement et indexicalement associées au présent, de même que le fait de savoir lire et écrire, lui-même associé à l'école.

Une rupture ou un désalignement apparaît à nouveau quand Danielle interprète ma demande comme portant sur les lunettes en tant qu'objet et non en tant que nom pour le désigner. Elle énonce alors de manière tout à fait anodine qu'elle a une paire pour lire et une paire pour voir de loin (sans doute n'importe quelle personne ayant deux paires de lunettes aurait-elles pu formuler cela de manière analogue). Mais le fait qu'elle parle de lecture prend une importance quand, juste après, elle qualifie les vieux par rapport à leur ignorance de l'écriture, d'autant que la suite de la conversation va traiter du fait que les vieux ne savaient ni lire ni écrire et qu'ils n'allaient pas à l'école. Dès lors l'évocation de sa pratique de lecture la différencie elle-même de ces vieux, la désolidarise de cette époque de “dans l'temps”. En même temps, ce sont les lunettes qu'elle porte, signe concret s'il en est, qui se font signe de cette distinction et, plutôt que le simple objet auquel réfère *correctement* (« bien ») un mot, « lunèt », elles en viennent à représenter, de manière indexicale (par métonymie), toute une époque.

B. Opérations de cadrage et structuration de la participation en interaction

i. Analyse de la structuration de la participation

Pour Goffman, les opérations de cadrage²¹³ sont intimement liées aux processus de structuration de la participation en interaction. Proposant de dépasser la traditionnelle opposition énonciateur/énonciataire, destinataire/destinataire, ou encore locuteur/auditeur (*speaker/hearer*) dans les schémas de communication, celui-ci décompose les deux catégories en commençant par celle de l'énonciateur. Il souligne le fait qu'un énonciateur peut s'adresser à plusieurs personnes à la fois et de manière plus ou moins directe, dans la mesure où il peut même faire exprès de se faire entendre par des personnes qui ne sont pas les destinataires explicites de ses propos (notamment des *bystanders* — témoins explicitement de l'interaction — ou encore des *eavesdroppers* indiscrets). Un locuteur peut dire des choses en sachant qu'elles vont être répétées, entendues ailleurs, même en les chuchotant discrètement à l'oreille d'un auditeur particulier. Inversement, le destinataire d'un discours peut oublier (consciemment ou non) de le transmettre à qui de droit, ou simplement l'évaluer comme une information non pertinente. Bref, les distinctions entre les différentes façons de participer en écoutant un discours ont un effet sur la circulation des discours et dans la constitution d'un espace discursif (au sens de Heller, 2011 : 11 ; 2006 : 17 ; Jaffe, 2007 : 69).

Par ailleurs, pour Goffman (1981b : 140-146 ; voir aussi Goodwin & Goodwin 2004 : 224 ; Hanks, 1996 ; Sidnell, 2014), il y a plusieurs façons de cadrer un message énoncé du côté de l'énonciateur (*speaker*). L'entité énonçant le message peut être vue comme limitée à la simple énonciation du message et rien d'autre, qu'il s'agisse d'une personne faisant la lecture à voix haute ou bien d'un vieux disque qui tourne en boucle, l'*animateur*, comme l'appelle le sociologue, ne fait que transmettre un message dont l'*auteur*, celui qui a écrit le texte, est autre, et dont le *principal*, celui dont le texte représente la position, l'opinion, peut également être distinct ou non. Enfin, la *figure* désigne un personnage mis en scène dans le discours de l'animateur, pouvant se superposer également au principal et à l'auteur, ou encore à l'animateur²¹⁴ (si, par exemple, il raconte quelque chose qui lui est arrivé).

²¹³ On pourrait parler également d'échelles co(n)textuelles (Silverstein 2014a : 147) ou sociolinguistiques (Blommaert, 2010 : 32-37), mais ce concept me semble redondant avec ce que je proposerai ici en termes de cadrage du rapport entre événement narré et événement de narration. Pour une présentation du concept en géographie voir par exemple Verdier (2004). Pour ma part, je préférerai travailler en termes de focale et de processus de focalisation.

²¹⁴ Notons que la division de la personne qui parle est également opérée en linguistique de l'énonciation (Bally, 1944 : 37 ; Culioli, 1990 : T1, 130, T2, 154, T3, 153 ; Ducrot, 1984 ; Carel & Ducrot, 2009 ; Perrin, 2004).

Si les subdivisions entre types d'énonciateurs et de destinataires peuvent être proposées (Levinson, 1987), il me semble plus particulièrement pertinent de s'intéresser aux processus de cadrage en tant que pratiques sociales, plutôt que d'établir une typologie des cadres de participation. En effet, je comprendrai ces cadrages en tant que *positionnements épilinguistiques* empreints de subjectivité et comme des *gestes indexicaux* qui, en mettant en avant de manière plus ou moins explicite le rapport des locuteurs à ce qu'ils disent, indexent leur rapport à la situation d'énonciation²¹⁵ (Silverstein, 2014a : 146-147).

Ainsi, dans l'exemple que j'ai présenté pour ouvrir cette introduction, Néné commence par énoncer une phrase dont elle n'est pas le principal : ce n'est pas son avis et ce n'est d'ailleurs, selon sa formulation, l'avis de personne, mais simplement une vérité générale. Dans une certaine mesure on pourrait dire qu'il n'y a pas de principal, et cette absence est significative quant à la portée (générale) supposée du texte, et donc au positionnement non seulement de la locutrice dans l'interaction, mais aussi de l'interaction dans ce qui la dépasse. Inversement, la production par Danielle d'un énoncé dont elle est nécessairement à la fois l'auteur et le principal, ainsi que la figure (le « je ») en réponse à celui de sa cousine produit un effet de subjectivation épilinguistique qui bouleverse l'ordre métapragmatique induit par l'énoncé de Néné. En même temps, comme je l'ai évoqué, l'énoncé de Danielle procède, par son cadrage subjectif, à la calibration métapragmatique (Silverstein, 1993 : 48-54) du terme d'abord utilisé en mention, c'est-à-dire à la définition par la pratique de la manière appropriée dont le terme doit être (ou en l'occurrence ne pas être) employé.

L'apparition par la suite de la figure des « vieux » en tant qu'auteurs de la forme litigieuse, implique à la fois la superposition de deux espaces discursifs, celui d'autrefois et celui d'aujourd'hui — puisque la forme « yunèt » est arrivée jusqu'ici — mais aussi la rupture entre ces deux espaces mise-en-corps à travers l'exclamation de Danielle « OH OUI OH c'est les vieux » et l'expression de sa commisération « bonnes gens » [les pauvres].

ii. Cadrages en interaction et réflexivité langagière

Les processus de cadrages ont ainsi trait au rapport entre les énoncés produits et les actes d'énonciation et ainsi, indirectement aux rapports entre ce que Jakobson appelle l'événement de narration et l'événement narré²¹⁶ (1971 [1956] voir aussi Bakhtine : 1981 [1975] ; 255-256 Wortham

215 Ceci revient à ce que les linguistes de l'énonciation appellent la modalité (Ducrot & Todorov, 1972 : 326).

216 La proximité entre anthropologie linguistique et théorie de l'énonciation apparaît par ailleurs dans les termes de Ducrot : « En tant qu'action particulière, l'énonciation relève d'une étude totale du comportement dans la société

& Reyes 2015 : 1-39). En effet, le fait qu'un énoncé d'une part soit plus ou moins présenté comme étant le fait du locuteur, et d'autre part soit entendu comme une nouvelle à diffuser ou reste lettre morte, situe l'événement d'énonciation dans son contexte spatio-temporel, chronotopique. Ces positionnements énonciatifs — différentes manières de prendre en charge les énoncés — peuvent d'ailleurs être plus ou moins explicites, à travers par exemple le discours rapporté (c'est ce que Silverstein appelle la calibration rapportante — *reportive calibration* —, 1993 : 40 ; voir aussi Nakassis, 2013), ou encore implicites par une simple *connotation autonymique* par exemple (Authier-Revuz, 1992 ; Maingueneau, 1996 : 29 ; ou calibration réflexive en anthropologie sémiotique — *reflexive calibration*). C'est d'ailleurs aussi à travers un certain rapport entre le locuteur et le langage qu'est donnée une effectivité en contexte à certaines paroles ou certains actes de langage, tels que les promesses ou les engagements, qui ont une portée sur une certaine période et souvent dans un certain espace.²¹⁷

Le cadrage de la participation s'agence au cours de ce qu'on peut appeler une « *diachronie des schémas de participation* » (Hanks, 1996 : 163) impliquant la production de cadres interactionnels qui malgré leur dimension intrinsèquement dynamique, se cristallisent et peuvent (au moins en partie) être reproduits, remobilisés dans un autre contexte, ou plus précisément dans un contexte reconnu comme analogue *donc* distinct. De ce point de vue, les habitudes de participation en interaction sont aussi entextualisées, et reconnues par les participants à l'interaction comme un *texte interactionnel* — “ce qui se passe en ce moment” — par rapport à un *texte dénotationnel* — “ce qui est dit” — (Silverstein, 1993 : 36-37). Par exemple, le fait que le premier énoncé de Néné soit présenté comme n'ayant pas de principal, en tant que vérité générale (Hanks, 1993 : 153), attribuée à l'énonciatrice un rôle dans l'interaction et, fait émerger une figure caractériologique (Agha, 2003),

et, plus particulièrement, de l'anthropologie linguistique » (Ducrot & Todorov, 1972 : 407, souligné dans l'original). Ceci semble en soi extrêmement proche de ce que propose Nakassis dans son état de l'art de l'anthropologie linguistique américaine en 2015 (suivant Silverstein, Mauss et Durkheim) avec l'étude de « total semiotic facts » faits sémiotiques totaux (2016 : 331).

Puisant dans l'héritage de Bally et de Benveniste (dont Jakobson était également un grand admirateur), la théorie de l'énonciation aborde en effet des questions analogues à celles de l'anthropologie linguistique américaine. De plus, l'intérêt affiché par Ducrot en 1972 pour « l'ethnographie de la parole » de Hymes (Ducrot & Todorov, *ibid.* : 90), et l'héritage de Boutet, qui mobilise les outils énonciatifs de Culioli sur le terrain ethnographique (voir notamment Boutet, 1994, ou Lindenfeld, 1978 : 50) témoignent de cet objet commun. Sans doute, une étude approfondie des articulations possibles entre ces deux courants serait-elle heuristique.

²¹⁷ Silverstein identifie un autre niveau de rapport entre ce qui est dit (énoncé — niveau pragmatique) et le fait de le dire (énonciation — niveau métapragmatique), qu'il appelle la calibration nomique — *nommic calibration* —. Pour exemple, il prend les performatifs explicites d'Austin (1962) comme l'énoncé “je te promets”. Il n'y pas d'autre façon de dire cela que de le dire, et son effet est reconnu à travers son caractère réflexif même. Ainsi, le fait même de conjuguer le verbe “promettre” au présent de l'indicatif en contexte c'est promettre et le référent de cette forme ne peut donc être compris que comme son usage en contexte.

Alors que la calibration rapportante prend pour objet un événement analogue ontologiquement à celui qui vient de se passer, produit à un autre moment, et que la calibration réflexive prend implicitement pour objet la situation actuelle d'énonciation, la calibration nomique prend pour objet un événement situé ontologiquement sur un autre plan, souvent celui du sacré — par exemple dans le baptême ou la bénédiction — et plus proche généralement des performances rituelles (Nakassis, 2003 : 63).

celle du maître d'école qui, inversement, enseigne le français — ceci sera largement étayé tout au long de cette partie, notamment aux chapitres 6 et 7. Il n'est donc pas non plus anodin de noter que l'échange se termine sur des considérations ayant justement trait à l'école et à son absence, à une époque construite dans le discours en interaction : « dans l'temps ».

iii. Positionnements, rituel et performance

L'attribution des places, toujours contingente, implique, comme je l'ai dit, une sédimentation d'habitudes, de routines interactionnelles, voire la constitution de performances ou de rituels. Comme nous le verrons, nos interactions ont aussi une dimension de performance, dans la mesure où il s'agira souvent de réitérer ou représenter²¹⁸ — de manière plus ou moins explicite — des événements ayant déjà eu lieu ailleurs ou avant, de recontextualiser des textes interactionnels (Bauman, 1996 : 302 ; Schechner, 1985 : 36). Ainsi, considérer l'interaction au sein des processus de mise-en-texte, c'est nécessairement la considérer, dans une certaine mesure, en tant que performance.

Par ailleurs, si les interactions que j'étudierai dans cette partie n'ont pas trait au contexte religieux (contrairement à Keane, 2004), j'en appréhenderai néanmoins certains aspects comme rituels, dans la mesure où l'on rencontrera des régularités, c'est-à-dire des segments interactionnels entextualisés, ou des routines réitérées dont on peut dire — pour reprendre les mots de Goffman — qu'elles comprennent des « actes dont la composante symbolique permet à l'acteur de montrer dans quelle mesure il est digne de respect ou dans quelle mesure il estime que les autres le sont. »²¹⁹ (Goffman, 1982 : 23). Ainsi, ces routines particulières prennent une dimension morale et hiérarchisante propres au rituel.

Plus avant, il sera question pour moi d'évaluer l'importance dans les interactions de « *la production et la transformation de l'espace vécu* » (italiques dans l'original), processus central pour Hanks. La prise en compte de « l'interpénétration des rôles et des agencements spatiaux »²²⁰ (Hanks, 1996 : 162-163) me permettra d'établir un lien entre les positionnements épilinguistiques des interlocuteurs et ce que je qualifierai de processus d'*occupation de l'espace et du temps par des locuteurs-agents*.

218 *Comme dans une représentation théâtrale.*

219 « *I use the term ritual because I am dealing with acts through whose symbolic component the actor shows how worthy he is of respect or how worthy he feels others are of it* »

220 « *[T]he interpenetration of roles with spatial arrangements* ».

C. Espace vécu, *habiter*, et occupation

i. Espace vécu et *habiter* en géographie humaine

Afin d'appréhender la notion d'espace vécu, il est important *a minima* de mentionner les travaux de géographes ayant développé le concept. Comme je l'ai évoqué, le concept d'espace vécu (espace de représentations) est distingué par Lefebvre (2000 [1974]) de celui d'espace conçu (représentations de l'espace) et de l'espace perçu (espace des pratiques), mais il sera développé par la suite par des géographes tels qu'Armand Frémont et Jean Gallais (Frémont *et al.*, 1982 ; Frémont, 1999), à travers une approche phénoménologique de la géographie, centrée notamment sur les récits d'habitants plutôt que sur des catégories administratives ou institutionnelles. Développé dans le monde anglophone par Yu-Fi Tuan sous le nom de *Humanistic geography* (1976, 1979), ce courant se définit comme relevant des sciences sociales bien plus que des sciences de la terre et propose d'« acquérir une compréhension du monde humain en étudiant la relation des personnes avec la nature, leurs comportements géographiques ainsi que leurs sentiments et idées en rapport avec l'espace et les lieux » (Tuan, 1976 : 266).

L'approche phénoménologique est elle-même relativement proche de ce qui est appelé par certains la *géographie de l'habiter*, se focalisant, au-delà des expériences subjectives de l'espace, sur le concept d'œkoumène, ou « étendue du monde terrestre occupé [*sic*] par l'homme » (Hérouard, 2007 : 163, voir Berque, 2000). Puisant notamment dans le concept heideggérien de *Dasein*, l'*être-là* dans le monde (Heidegger, 1985 [1927] : 28), cette branche de la géographie propose non plus seulement de se focaliser sur des comportements et des idées, mais bien d'étudier ce qu'on peut appeler, avec Deleuze et Guattari (1975 : 33) des *agencements*, issus de la pratique humaine et perceptive de l'espace²²¹.

ii. Poétique de l'occupation

On retrouve ces préoccupations au sein d'une perspective anthropologique sémiotique chez Paul Kockelman (2005, 2006a, 2006b, 2006c, 2015), déjà évoqué dans la partie 2, et qui permet de

²²¹ De manière analogue, mais dans le champ bien distinct de l'anthropologie culturelle, Tim Ingold propose lui aussi une approche du rapport entre l'homme et son environnement et fait appel à la philosophie d'Heidegger pour proposer le concept de *dwelling* — qu'on peut aussi traduire par *habiter* — notamment pour appréhender les rapports entre humain et non humain dans le monde (2000 : 5), ou encore pour étudier ce qu'il appelle une « poétique de l'habiter » (« *poetics of dwelling* », *ibid.* : 26). L'anthropologue associe celle-ci à une compréhension intuitive nécessitant des « compétences perceptives émergeant à travers un processus de développement dans un environnement historiquement spécifique » (*ibid.* : 25). Si cette approche présente l'intérêt à mon sens de se décrire comme « pré-éthique » et « pré-objective », et donc de donner la part belle à la subjectivité des producteurs de savoir plutôt qu'à la régularité et à la loi morale, elle ne semble pas intégrer véritablement la poétique au sens de Jakobson, c'est-à-dire dans sa dimension sémiotique, telle que je l'ai définie au chapitre 2.

définir une *poétique de l'habiter* à deux niveaux de sens : le niveau sémantique et le niveau pragmatique. D'une part, reprenant la définition jakobsonienne de la poétique, l'habiter peut être compris au niveau sémantique comme l'apparition en discours (au fil de syntagmes en contexte) de contrastes sémantiques (de paradigmes) ayant trait à l'occupation du temps et de l'espace (au chronotope). Par exemple, le simple fait d'évoquer l'opposition entre « dans l'temps » et « maintenant » ou encore le travail des champs par rapport à l'activité de lecture au cours d'une même interaction porte l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique et, de ce fait, a trait à la fonction poétique. D'autre part, au niveau pragmatique, c'est dans les pratiques elles-mêmes que des contrastes apparaissent (sans nécessairement être associés à des contrastes sémantiques *ex ante*) et constituent cette occupation de l'espace et du temps.

Dans cette perspective double, je préférerais pour ma part le terme d'*occupation*, qui à mon sens a l'avantage en français de produire une ambiguïté bienheureuse, en pouvant être employé transitivement au sens d'"occuper un espace" ou réflexivement au sens de "s'occuper" c'est-à-dire "occuper son temps". Ceci permet en effet la mise en lien de différentes dimensions de ce que l'*occupation* signifie dans ses modalités les plus diverses — allant de l'Occupation en tant que période politique de l'Histoire de France, à l'occupation d'un lieu public par des habitants révoltés, mais également à une occupation en tant qu'activité professionnelle, ou simplement comme pratique visant (entre autres) à tromper l'ennui. Si l'on peut m'opposer qu'il s'agit là d'un exemple de polysémie, je défends une perspective contraire : en pratique, une *même* forme est employée pour qualifier des situations hétérogènes et se fait ainsi le lien (le médiateur) entre ces différentes situations ou états de fait. De plus, j'emploierai ce terme dans la mesure où une connotation proprement politique peut lui être attribuée, et pour souligner le fait que les interactions que j'analyserai constituent en soi des processus politiques d'occupation du chronotope à travers les positionnements épilinguistiques/métapragmatiques des sujets.

D. Questions de recherche et structure de la partie

Comment les discours réflexifs sur le langage participent-ils à l'occupation par les locuteurs du chronotope vécu ? Inversement comment l'occupation du chronotope à travers des interactions ici-et-maintenant au cours desquelles il est question d'ailleurs-et-d'alors cadre-t-elle des discours

réflexifs sur le langage et les personnes qui le pratiquent ? Afin d'aborder ces questions, je me focaliserai principalement sur deux interactions ayant eu lieu à l'été 2014 pour l'une et à l'hiver 2015 pour l'autre. Plus de cinq ans plus tard, après avoir fait l'expérience du territoire par mes allées et venues et mes différentes conversations avec des habitants, après avoir même été partie prenante des conflits qui n'ont pas leur place dans cette thèse, et surtout après avoir réécouté et annoté — sur des centaines de pages — des heures de conversation avec divers habitants de la commune, il me semble pertinent de revenir sur un enregistrement qui a ouvert cette période (voir chapitres 6 et 7).

Au cours du premier chapitre de cette partie, je m'intéresserai en particulier au processus de cadrage de l'interaction et à la distinction de textes interactionnels typiques (rituels) différenciés et remobilisés tour à tour au fil de l'interaction, pour faire émerger des positionnements différenciés, des rôles dans les rapports subjectifs au langage. Le deuxième chapitre abordera quant à lui la question de la transmission et du rapport au temps dans l'espace mis en discours. À travers l'analyse d'un conflit épilinguistique, c'est-à-dire d'un litige fondé sur les positionnements épilinguistiques différents de deux locutrices, je ferai émerger les enjeux liés à des rapports nostalgiques différents. Le troisième chapitre se focalisera sur une autre interaction à laquelle j'ai participé avec l'une des deux cousines, Danielle, au cours de laquelle celle-ci a déployé à mon attention une théorie du langage dans l'espace et dans le temps qui s'éloigne du discours folkloriste glorifiant la "diversité" des patois. Au fil de son analyse, celle-ci fera émerger le patois en tant que stigmat social, en tant que signe de bêtise.

Le patois reste toujours présenté comme index d'un territoire lui-même enchâssé dans un pays plus étendu, mais il apparaîtra ici comme le signe de la condition sociale précaire de laquelle mes deux interlocutrices ont tenté bon an mal an, et chacune de manière distincte, de se distancier, notamment à travers leur occupation du territoire par le (méta)langage. Apparaîtra ainsi l'impossibilité ontologique d'un rapport univoque entre langue et territoire, du fait du caractère intrinsèquement hétérogène des rapports sociolinguistiques. En somme, au fil de cette partie, on verra émerger subrepticement les discours sur le patois non plus simplement comme parler local, mais comme le parler des ignorants, voire le *mal parler*.

Chapitre 6 : L'interaction hétérogène : prendre le café, apprendre le patois

Introduction

Malgré un discours territorial homogénéisant issu de la construction de l'État français, les frontières infranationales sont perpétuellement remises en cause par la performance d'autres frontières : celles entre d'autres types d'espaces, à la fois plus proches de l'expérience, mais dépassant les catégories territoriales. Ces espaces, déjà évoqués plus haut, sont de l'ordre de ce que Dell Hymes (1974) appelle des *speech events*, des occasions de parole qui constituent l'expérience langagière des sujets parlants. La focalisation détaillée sur une interaction particulière met à mal la vision essentialisante du territoire et de ses attributs (dont le patois), et remet en cause l'homogénéité supposée des parties de la France. L'expérience vécue d'un *speech event* apparaît comme intrinsèquement hétérogène et dynamique. Des contrastes entre espaces-temps différenciés émergent, tout au long de l'interaction comme fondements de la distinction sociale entre leurs habitants. Loin des temps immémoriaux auxquels sont si souvent renvoyées les communes, provinces (départements), régions, et autres localités, ces *espaces de co-temporalité* (Fabian, 2006 [1983]) sont, dans l'expérience des locuteurs (y compris moi), toujours associés à des périodes définies apparaissant de manière plus ou moins cyclique ou linéaire, segmentées en discours et en interaction par les participants.

Les temporalités sont définies à travers des événements de paroles, ou des paroles faisant événement, et leur interprétation en interaction, créant des ruptures en interaction entre un *avant* et un *après*, et permettant ainsi la production d'une linéarité et d'une réitérabilité — la segmentation métapragmatique (*metapragmatic parsing*, Silverstein, 2003a : 200) — de certains types d'occasions de parole. Néanmoins, loin d'une segmentation froide et définitive, un inconscient du sujet parlant-désirant, dont on trouve les marques dans la pratique du langage en interaction, permet aussi d'appréhender la dimension émancipatrice du langage, la possibilité de questionner et de dépasser le cadrage en se déterritorialisant, en particulier à travers les discours sur le langage.

6.1 Territoire homogénéisé à l'épreuve de rencontres hétérogènes

6.1.1 *Venir à Ferrières* : distinction de personas sociales en récit

6.1.1.1 Le patois objet de curiosité

Dès ma première visite chez Néné, j'ai pris une place particulière dans nos interactions. Celle-ci ne m'était pas étrangère puisque j'en avais déjà occupé une similaire lors de mes interactions d'enfant autour d'un verre de sirop de cassis chez Marguerite, dans la maison mitoyenne à celle de mes arrière-grands-parents, dont elle avait été l'employée de maison. Quant à Néné, elle m'avoue plus tard s'être demandé qui j'étais à ma première visite, mais avoir reconnu, dès ma demande concernant le patois, le type de rencontre à laquelle elle avait affaire et le type de place que je pourrais prendre dans cette rencontre.

En août 2014, un an après ma première rencontre avec Néné, je retourne à Ferrières. Deux jours après mon arrivée, j'appelle la vieille femme, qui me propose de venir prendre le café le jour même et nous passons deux heures et demie à discuter avec Danielle. À la fin de cette rencontre, nous convenons de nous revoir tous les trois le lundi suivant (le 25 août). Or le lundi suivant, à mon arrivée chez Néné, Danielle n'est pas encore là, contrairement à son habitude, et il nous faut attendre presque une heure avant qu'elle se présente enfin. Pendant tout ce temps, je ne reste pas seul avec Néné, car deux de ses voisines passent pour lui dire bonjour : en premier lieu, Geneviève Dupuis, la "Parisienne", que j'ai présentée aux chapitres 2 et 3, et un peu plus tard une autre voisine de Néné, Mène, qui habite aussi dans la même rue. Cette dernière va évoquer l'époque où elle avait 13 ans — elle en a alors 91 — où elle travaillait au Café Central de Ferrières en tant que « bonne ». Elle raconte la venue de clients francophones dans cet hôtel-restaurant de la place du haut du bourg, et leur intérêt pour le patois.²²²

²²² Selon elle, et corroborant de nombreux autres témoignages à Ferrières, la commune aurait été, à l'époque, réputée pour ses truites et ses écrevisses, qui pullulaient dans le Sichon.

Extrait 250814/2.1 : « y san mèm kuryeu d'y'ou savèr » ils étaient même curieux d'y savoir

78.MEN .h pis on savait pas bien parler \fran\çai:s/ /hein/
79.FEL /ah oui=/
80.NEN =/bé wi/ \pask'y parlan mâ patouè\
ben oui parce qu'(ils/elles) parlaient que patois
81.MEN mais enfin
82.NEN wi wi wi [wiwi]
83.MEN [on leur] \apprenait l'fran\çais/
84.FEL <((rire)) mpf>
85.MEN aux gens qu'étaient là
86.NEN LE /PATOUE/
LE PATOIS
87.MEN le pa/tois/ [oui]
88.FEL [/ah ouais/]
89.NEN [AH] [wi le pat]ouè /PUTÔ\ put-
AH oui le patois plutôt
90.FEL [<((en riant)) plutô [oui hi hi>]
91.NEN [<((rire))h::: ha ha [ha ha ha>]
92.MEN <((en riant)) [ah oui:]
\comment vous dites ça\ [\comment/ vous dites \le reste/
93.NEN [è /vwi:-i/ é sin] mèm
ils étaient même
sin mèm \ku:ryeu/ d'you sa\vé-\ ['man] /l'fé/\lix\ ol é
curieux d'y savoir comme l'félix il est
/parè\
pareil
94.MEN [oui]
95.FEL ouais

96.NEN	/o [di] 'man/ \voué ke n'di kin:\& <i>il dit comment c'est qu'on dit ça</i>
97.MEN	[(oui)]
98.NEN	&'man/ \vouéy k'ou foué kin\ <i>comment c'est qu'ça fait ça</i>
99.MEN	/qui c'est/ qui /dit:/
100.NEN	/le /félix\ ô s'a/peul/ [/fé]lix\ <i>le félix il s'appelle félix</i>
101.FEL	[moi j-] oui- (1.1)
102.MEN	ah / oh bah vous l'compre/nez/ \l'patois quand [mê:me\]
103.FEL	[/bah oui/=]
104.NEN	=/É BÈ È-/ È- ô- ô vin- <i>eh beh il- il vient</i>
105.FEL	[/eu::\]
106.NEN	\ça fait la [deuxième\] /année:/
107.FEL	/oui:/
108.NEN	\ah bin\ /oui:/ (.) \anvin la\ /danielle/ (0.9) n'y /dounin <i>avec la danielle on lui donne des</i> dé/ \l'son\ <i>l'çons</i>
109.MEN	(.) [/ah oui/]
110.NEN	[n'sin pourt]an pa byin inteli/jant/ \mè n'dounin\ <i>on est pourtant pas bien intelligentes mais on donne des</i> [/dè l'son\] <i>des l'çons</i>
111.FEL	[<((en riant)) ah ha ha] ha> \mah si-/ (.) si si[:]
112.NEN	[/voi]là\

6.1.1.2 Rencontre racontée et rencontre vécue

Une mise en rapport entre l'événement narré et l'événement de narration se produit au cours de cet échange, avec pour effet le cadrage interactionnel de ce qui est en train d'avoir lieu (Wortham & Reyes, 2015 : 37-38). Dans le discours de Mène, un *nous* — « on » — s'articule par rapport à un

eux — « leur » —, des « gens qui étaient là » (250814/2.85), à qui les bonnes et autres employées auxquels Mène s’associe « apprenai[ent le patois] » (et non le français).²²³ « [C]omment vous dites ça » (250814/2.92) demandent les hôtes citadins tels qu’elle les fait parler. Dans le discours de la nonagénaire, sont donc identifiés deux types de catégories sociales : les bonnes, employées du Central, et les clients, chaque catégorie occupant une position particulière d’un type d’interaction “apprendre le patois”. Les uns demandent et les autres enseignent, et ces deux positionnements sont donc associés, dans ce récit, aux catégories sociales des bonnes et des clients.

Néné va alors reporter l’un de ces deux positionnements (lié, par indexicalisation, à une position sociale — ceux qui ne sont pas en train de travailler) au niveau de l’interaction présente. En me nommant et en utilisant deux comparatifs « ‘man » comme et « parèy » pareil (250814/2.93), elle me met en rapport iconique avec les clients du Central de l’époque où Mène y travaillait. Ce rapport est fondé sur la qualité à laquelle réfère le syntagme « kuryeu d’you savè- » curieux d[e le] savoir (250814/2.93) sur lequel empiète même le comparatif « ‘man ».

Le discours rapporté par Mène des clients de l’hôtel fait office d’illustration ou de mise-en-corps de la catégorie méta-interactionnelle “apprendre le patois”. Par la voix des clients telle que produite par l’ancienne bonne, on peut faire l’expérience de la place que prenaient concrètement ceux-ci dans les interactions évoquées. Sa voisine poursuit en réinterprétant le discours rapporté des clients comme signe d’une qualité : *la curiosité de savoir*. Sans avoir même le temps de finir d’énoncer cette qualité (elle élide le r final du mot *savèr* savoir), Néné va alors indexer par son discours la situation d’énonciation, en me nommant. Ainsi, elle m’associe, à travers une qualité commune — cette curiosité — aux clients de l’hôtel autrefois. Puis elle étaye en produisant un calque de la phrase de sa voisine, qu’elle m’attribue explicitement dans son discours (250814/2.96 : « o di » il dit). Enfin, son discours l’associe à sa cousine Danielle en produisant un collectif “nous” « n’ » correspondant dans sa distribution syntaxique à celui qui désignait dans le discours de Mène les employées du Central, et opposé à la troisième personne qui me désigne (en parallèle avec les clients).

²²³ *Le ratage de la Mène, qui inverse patois et français, sur lequel je ne reviendrai pas plus avant, peut sans doute être interprété comme signe du remplacement du patois par le français dont elle a été témoin, en particulier dans sa propre pratique. Comme en témoigne cette interaction, Mène ne parle jamais patois en ma présence, et elle dit avoir arrêté de le parler quand elle est partie vivre seule à Lyon pour fuir une situation familiale difficile.*

Tour	Énoncé
83	=> on leur apprenait l'[patois]
92	=> comment vous dites ça [?]
93	=> y sin mèm kuryeu d'you savè- 'man l'Félix ²²⁴
96	=> 'man vwé ke n'di kin [?] ²²⁵
110	=> n'y dounin dè l'son

Tableau 3.1 : Discours réflexif, discours rapporté et qualification.

6.1.1.3 Positionnement et qualification des personnes

Dans le discours de Mène, une place était attribuée, à travers la distribution des pronoms, aux deux catégories : les bonnes patoisantes et les clients francophones. Les premières étaient représentées par des pronoms de première personne au nominatif (tableau 3.2 : P1 NOM), et les autres par des pronoms de troisième personne au datif (tableau 3.2 : P3 DAT). Le point commun établi par le discours de Néné entre les clients du Central et moi, la curiosité, est illustré en discours rapporté par les deux femmes : les clients demandent “comment on dit” les choses, ce qui est mis en équivalence dans son discours à “apprendre le patois”, qu’elle reformule « don[â] dé l’son » donner des l’çons (250814/2.108). Un mouvement inverse se produit quand elle emploie le pronom de deuxième personne du pluriel pour se désigner elle et sa cousine « n’y dounin dé l’son » (250814/2.108). En effet, si je suis associé aux clients dans la relation d’apprentissage reformulée par cet énoncé, de leur côté Néné et Danielle trouvent une place à côté des bonnes du Central, dont faisait partie Mène.

Ainsi, inversement, alors qu’elle donne forme à une comparaison explicite entre tous les apprenants (moi et les clients), quand Néné se qualifie avec sa tante de « pa byin intelijant » pas bien intelligentes, cette qualification se voit implicitement portée aussi sur les bonnes de l’époque, dont fait partie Mène (tableau 3.2). Ceci sera confirmé par la suite de l’interaction (non transcrite), quand Mène nous confiera n’avoir jamais été payée pour son travail, et que Néné précisera que ce sont les bonnes qui « ‘man dèy lord » comme des lourdes²²⁶ ne récupéraient pas les pourboires qui leur étaient dus.

224 *ils étaient même curieux d’y savoi- comme le Félix*

225 *comment qu’on dit ça [?]*

226 *Cet emploi de l’adjectif lourde peut être compris comme similaire à “pas bien dégourdiés”.*

Tour	Groupe ment 1	Groupe ment 2	Enseigner le patois
83	on	leur	apprenait [le patois]
108	n'	y	dounin dé l'son
	P1 NOM	P3 DAT	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mène et les bonnes du Central • Danielle et Néné 	<ul style="list-style-type: none"> • Les clients du Central • Félix 	
	pa byin intelijant (112)	kuryeu d'you savèr (93)	

Tableau 3.2 : Distribution syntaxique et qualification des groupements en discours

On perçoit dès lors les enjeux ici-et-maintenant de l'historicité du genre de rencontres auxquelles je participe en allant rendre visite à Néné. Alors que Mène était simplement en train de raconter une époque de sa jeunesse, Néné a établi un lien avec la situation présente, faisant apparaître une analogie entre les deux situations. Ceci invite à interpréter le présent au prisme de ce récit passé, au fil duquel se distinguent non seulement les catégories de *patoisantes* et *francophones*, mais aussi de bonnes et de clients, et plus généralement de celles qui travaillent et ceux qui *viennent* et consomment.

6.1.2 Historicité d'une recherche bourgeoise sur les paysans

6.1.2.1 Des métayers et des patrons

Dans son ouvrage *La Vie d'un simple*, Émile Guillaumin faisant parler Tiennon, présenté comme son vieux voisin, métayer du Nord de l'Allier à la fin du XIX^e siècle, évoque l'intérêt de son patron pour le langage. Le patron de Tiennon, qui l'appelle « Chose » ainsi que tous ses autres métayers (Guillaumin, 1977 [1943] : 150), a vent d'une expression que le paysan a employée au sujet d'un coq dodu : « [J]e voudrais bien que ce soit mon ventre qui lui serve de cimetière. » (Guillaumin, *ibid.* : 151). Le patron, M. Frédéric vient donc parler à Tiennon :

« "Chose, tu as des expressions délicieuses. Je vais avoir prochainement mes amis Granval et Decaumont ; nous viendrons ensemble et tu tâcheras de trouver des choses drôles comme celles que tu as dites à Mlle Julie, l'autre jour, à propos des coqs."

Il tint parole. Plusieurs fois, dans le courant du mois d'août, il vint le soir avec deux messieurs. Ils arrivaient fumant leurs pipes à l'heure où nous mangions la soupe, s'asseyaient à proximité de la table, nous disant à chaque fois :

"Causez selon votre habitude, mes braves, ne faites pas attention à nous."

Mais, bien entendu, nous ne parlions que pour leur répondre quand ils nous interrogeaient directement. [...] Peu leur importait, à eux, de se coucher tard : ils avaient la faculté de se lever de même ! Peu leur importait de me faire perdre le sommeil, car il me fallait être debout le lendemain à quatre heures, comme de coutume. Oui, c'était bien pour que je leur serve de jouet qu'ils venaient flânocher dans notre maison. Ils ne me faisaient parler que pour rire de mon langage incorrect, de mes réponses naïves et maladroitement. S'il m'arrivait de sortir une répartie particulièrement drôle, M. Decaumont tirait son carnet :

"Je note ! je note ! Faisait-il. J'utiliserai ça pour des scènes champêtres dans mon prochain roman." »

(Guillaumin, *ibid.* : 151-152)

L'évocation d'un schéma interactionnel où trois bourgeois font irruption dans la cuisine de métayers à l'heure du souper pour noter des curiosités, ou des « expressions délicieuses », constitue nécessairement un contre-exemple pour le travail ethnographique réflexif. Pourtant, il est impossible de faire abstraction de l'historicité d'une pratique — celle de *venir*, comme le dit Néné — et de son implication en termes de pouvoir et de domination. Qui peut formuler les consignes plus ou moins possibles à mettre en œuvre ? Qui doit accepter de se soumettre à ces consignes ? Dans quelle mesure est-il possible de s'y soumettre ? Quelle est l'importance de l'organisation du cadre interactionnel dans la distribution et la redistribution dynamiques des places, des fonctions, et ainsi des rapports de pouvoir ?

6.1.2.2 Positionnements et possibilité marginale d'émancipation

C'est à travers la construction d'un cadre interactionnel que les places sont attribuées dans l'interaction et permettent, dans une certaine mesure, un mouvement dialectique entre soumission et émancipation. Loin de constituer une violence appliquée unilatéralement comme dans le témoignage romancé de Tiennon tel que le fait parler Guillaumin, la construction d'un cadre interactionnel n'en est pas moins cruciale à la mise en place et la remise en cause de rapports de pouvoir situés. Dans le texte de Guillaumin, les places sont posées une fois pour toutes avec ces Messieurs assis « à proximité de la table » et les consignes réitérées « à chaque fois » malgré l'impossibilité, vu l'anormalité de la situation, pour les paysans de « cause[r] selon [leur] habitude » (ceci n'est pas sans rappeler le paradoxe de l'observateur évoqué par Labov 2006 [1966] : 86). Lors de mes rencontres à Ferrières en revanche, les places des participants et le cadre même de

l'interaction en cours ne sont jamais tout à fait définis, toujours sujets à une remise en question marginale, au détour d'une parole.

À travers le rapport entre récit et interaction, différentes formulations chronotopiques (Agha, 2015) se construisent, remettant ainsi en cause les rapports de pouvoir en interaction. Loin de constituer uniquement des « l'son » leçons, comme le dit Néné, ou inversement, de s'approcher trop dangereusement d'un simple divertissement pour les gens de la ville, nos séances avec Néné et Danielle sont, en chronotope, constituées de manière hétérogène, à travers le jeu labile des positionnements, des gestes indexicaux (tropes) et des frontières en interlocution. Une dynamique interactionnelle se déploie et permet tour à tour le renfermement vers un cadre interactionnel policier, où les places et les fonctions préétablies sont réaffirmées, et l'ouverture sur des gestes d'émancipation marginaux, où la pertinence des places et des fonctions dans l'interaction, mais aussi au-delà, sont questionnées (Rancière, 1995 : 139).

Au fil de l'analyse de la construction d'un espace-temps interactionnel itérable (celui, notamment, que Néné appelle « dé l'son » des leçons) une place va être attribuée au patois, place qui devrait porter les marques discursives de sa marginalisation. Le cadre interactionnel (Goffman, 1974 ; Gumperz 1982a : 166 ; 1982b ; Hymes 1964 ; Him-Aquilli, 2018) se met en place à la rencontre entre différents types d'événements stéréotypés et associés à certains types de pratiques langagières.

Nos "séances", comme les deux cousines les appellent parfois, peuvent être comprises comme la rencontre entre ces différents types d'événements sociaux : tout d'abord, mis en mots par Néné s'adressant à Mène, on rencontre le chronotope de la leçon de patois. Celui-ci se construit avant tout sur une première rencontre qui ressemblait bien plus à une performance du patois, un spectacle tel que celui décrit par Émile Guillaumin, ou plus explicitement tel que la soirée patoisante décrite dans le compte rendu analysé précédemment. Ces chronotopes se posent sur d'autres chronotopes qui les rendent possibles : l'occasion sociale du café en tant qu'étape et constituant de la promenade, elle-même considérée comme activité sociale de communication. Or ce chronotope de la promenade n'est pas sans lien avec ma propre pratique d'allées et venues dans et au-delà du territoire farréaud. Par ailleurs, le passage des pratiques langagières patoises des chronotopes de la promenade et du café vers ceux de la performance et du cours permettent — au moins en partie — d'expliquer son émergence en tant que curiosité, son (re-)marquage, constituant les fondements de sa stigmatisation.

6.2 Tressage chronotopique et contrastes sociolinguistiques politiques : cafés et promenades

6.2.1 Prendre le café et prendre position

6.2.1.1 Tresser les chronotopes et occuper l'espace

Les chronotopes, comme le rappelle Agha (2015 : 404), ne sont pas des unités préexistantes au processus sémiotique, ni des produits finis de processus achevés. Il s'agit davantage de processus de formulations contrastives du rapport au temps et à l'espace en interlocution. C'est insensiblement que l'on passe d'une manière à l'autre d'appréhender, de représenter, et d'occuper le temps et l'espace et ce ne peut être que dans une perspective analytique que je rechercherai à démêler et nommer des espaces-temps caractérisés par des types de pratiques interactionnelles et des thèmes.

Pour Mikhaïl Bakhtine, l'image de l'humain est intrinsèquement chronotopique (1981 [1975] : 85). J'ajouterai qu'inversement la forme du chronotope est intrinsèquement humaine, en tant que production sémiotique et geste politique de positionnement des corps en interaction et en récit. À travers le processus sémiotique, des sujets humains prennent place dans un espace-temps saturé d'enjeux de pouvoir et produisent inversement cet espace-temps (chronotope) pertinent, ou en d'autres termes *habitent* un espace-temps politique, plaçant et classant — dé-plaçant/re-plaçant, dé-classant/re-classant — des agents reconnus dans le domaine de l'expérience, basée sur l'interprétation et la formulation de signes en contexte (ou encore ce que Kockelman, 2015 : 185-186, appelle *résidence* et *représentation*.)

Produits de manière contrastive, ces cadres interactionnels émergent en tant que répliques (Sidnell, 2019a : 11 ; Parmentier, 1994 : 8) d'événements passés et indexent ainsi des types d'interactions, des types de participants, des types d'organisation de l'espace et du temps de parole. C'est pourquoi l'analyse des formulations chronotopiques en émergence à travers la construction du cadre interactionnel est nécessairement politique puisqu'elle visera à comprendre qui peut prendre quelle place et avec quels effets sur le contexte et avec quelle portée.

6.2.1.2 Contexte d'un café chez Néné

L'extrait analysé dans la section précédente a été enregistré lors de ma deuxième rencontre avec Néné, lors de mon séjour d'août 2014 à Ferrières. La première de ces rencontres avait lieu le jeudi

précédent. Suite à mon appel téléphonique, Néné me propose de venir le jour même en me promettant d'appeler Danielle pour qu'elle se joigne à la conversation.

C'est alors le troisième séjour de recherche que je fais à Ferrières et j'ai donc déjà une certaine habitude de mes conversations avec les deux cousines, et une connaissance approximative du "patois". J'ai terminé il y a à peine deux mois mon master et soutenu mon mémoire portant sur les rapports entre langage et territoire dans les discours épilinguistiques à Ferrières. S'ouvre donc à cette époque une nouvelle période pour moi, celle de la thèse que je m'appête à commencer à la rentrée. Ainsi, quand je me rends chez Néné cet après-midi, j'envisage notre discussion dans une certaine continuité avec nos rencontres passées²²⁷, mais aussi comme un nouveau départ.

Peu après mon arrivée chez Néné, je lance l'enregistrement :

Extrait 210814/1.1 « t'vas p't-êt' en manger un tout p'tit morceau : »

1.DAN \ah ben euh dieu je mange hein\
2.NEN ah ben /oui/ \mais:\=
3.FEL =\mouais-\
4.NEN (0.8) j'ai fait une tarte <((à DAN)) t'va p't-êt' en manger un&
5.DAN [ah ben j'la \goût'rai/]
6.NEN [&/tout p'tit morceau\] (.) /ah::\
7.DAN bah oui=
8.NEN =t'en veux pas [alors prends du-]
9.DAN [\parc' que c'est la gourmandise\
10.NEN /DIS DON'\ (.) y a /d'la:: m\ <((en apparté à FEL)) on parle patois
un p'tit peu> .h
11.FEL \ou[i:\ [-a oui:]::\
12.NEN [/ya [Dla-\]
13.DAN [oh béh] \fo bin k ol ékout] [in]\
faut bien qu'il écoute hein
14.NEN [y è-] [.pfi-]
15.FEL [ah ouè] ouè:
ah ouais ouais
[\fô bin ke:\]
faut bien que:
16.NEN [.h:: y a d] la:=
17.FEL =\k'èy ékout in\

227 *Rencontres que j'ai, d'ailleurs vécues et revécues à travers le travail de transcription et d'analyse.*

18.NEN	<((à DAN)) \d'la chikôrè/ \si t'vew\> d'la chicorée si tu veux
19.DAN	non non non non non non (fyèrsayvirè:)dé mon bol in pti d'èj (.) dans mon bol un p'tit [peu] d'eau (.) vwi wi vwi vwi vwi vwi ou vwé (.) ou vwé ma kin oui oui oui oui oui oui ça va (0.5) ça va comme ça (bruit d'une tasse sur la table)

6.2.1.3 Pragmatique et thématiques du café

6.2.1.3.1 Refus d'invitation et positionnements pragmatiques en chronotope

Comme cela a lieu quasi systématiquement (et constitue donc une routine interactionnelle au sens de Gumperz, 1982a : 42 ; voir aussi Sudnow, 1972), Danielle arrive chez Néné après avoir déjà pris le café avec sa voisine, et ne voulant donc plus rien manger ni boire. C'est pourquoi quand Néné propose de la tarte à sa cousine, elle n'attend et n'entend pas la réponse de cette dernière, qui accepte de « la goût[er] » (210814/1.5) en même temps que la maîtresse de maison énonce un syntagme verbal comparable sémantiquement « manger un tout p'tit morceau ». Témoignant du fait que Néné n'a pas entendu sa cousine accepter, ou en tout cas pas compris, celle-ci produit une interprétation erronée de l'énoncé de cette dernière : « t'en veux pas alors prends du- » (210814/1.8), avant de lui proposer de la chicorée (210814/1.18). Pour finir, Danielle demande un *peu d'eau* (210814/1.19) avant de conclure « ou vwé ma kin » ça va comme ça, pointant de manière déictique le contexte qu'elle contribue à construire en occupant l'espace-temps de l'interaction avec ses mots.²²⁸

Ici, le simple fait que Néné interprète l'énoncé de sa cousine comme un refus attire mon attention, car j'ai été confronté à ce genre de routine interactionnelle d'offre-refus de nombreuses fois au cours de mes séjours à Ferrières. À travers ce type d'échange pragmatique a lieu l'attribution de ressources matérielles et symboliques et donc des positions des participants. Alors qu'elle a déjà essuyé un refus (non enregistré) de Danielle concernant le café, Néné insiste avec tant de véhémence qu'elle n'entend même pas que sa cousine a accepté la tarte qu'elle lui proposait. Les positions interactionnelles d'invités et d'hôtes sont ainsi distribuées, les premiers ayant par défaut la

²²⁸ On remarquera que « vwi » oui et « ou vwé » ça va sont très proches phonologiquement, la seconde expression étant presque une décomposition en deux syllabes de la première, comme si après avoir acquiescé en répétant l'adverbe affirmatif, elle concluait en décomposant les sons semi-consonantiques bilabiaux et les voyelles non labialisées antérieures de l'expression répétée deux fois avant de conclure sur « ma kin » comme ça, expression déictique mise en avant par contraste.

position de refuser l'offre des seconds, qui insisteront jusqu'à ce que leur offre, quelle qu'elle soit, soit acceptée (on a affaire à une sous-routine interactionnelle, Cicourel, 1972 : 252).

En refusant pour commencer la proposition de l'invitant, l'invité manifeste *a minima* qu'il ou elle n'est pas là pour consommer ce que lui propose son hôte. Sans doute, il n'était pas besoin d'une analyse interactionnelle pour savoir qu'il adviendrait autre chose en prenant le café que de simplement verser et de boire une boisson chaude, cependant cette routine interactionnelle s'est répétée plusieurs fois dans d'autres contextes au-delà de la cuisine de Néné et prend à mon sens une certaine importance.²²⁹

Depuis le point de vue de l'"invité", cette routine peut sembler comme une simple politesse, une pratique à laquelle se conformer pour ne pas avoir l'air de profiter de la bonté de l'invitant ou d'être dans le besoin (et ainsi préserver sa face, Goffman, 1964b ; Brown & Levinson 1987 ; Watts, 2003). Cependant, c'est en passant du point de vue de celui qui offre, que j'ai pu évaluer l'importance du refus. Un jour, lors de la brocante de Ferrières, événement festif important ayant lieu tous les ans le dernier dimanche de juillet, je croise Denis Carton à la buvette, un grand barnum dressé par le comité des fêtes sur la place entre la mairie et l'église. Je le salue et lui propose de lui offrir un verre, mais il refuse avec force, arguant qu'il est déjà avec des gens. Alors que je m'adresse à lui pour prendre congé, il me répète en haussant le ton qu'il est déjà avec des gens et qu'il ne veut pas boire avec moi. Je me rends alors compte que la place d'hôte (invitant) n'est pas gratuite et que, peut-être, les refus répétés que j'ai constatés indiquent aussi la possibilité pour les invités de choisir *qui* les invite, et donc avec qui ils vont parler.²³⁰

Une anecdote tirée de *La Vie d'un simple* d'Émile Guillaumin éclaire encore, à mon sens, la routine du refus dont on voit ici un exemple en interaction. Dans le chapitre suivant celui où

229 *J'ai par exemple remarqué en participant à la chasse dans la commune voisine de La Guillaumie que quand les chasseurs se rencontrent au cours de la partie et "boivent un coup", celui qui offre à boire essuie systématiquement un premier refus de la part de celui qu'il invite et doit insister. Au moment de remplir le gobelet ou la timbale, l'"invité" remonte son récipient pour empêcher le goulot de la bouteille de verser trop ou trop vite, souvent en répétant : "top top top". Encore une fois, celui qui verse la boisson insiste et le gobelet finit toujours au moins en partie rempli. L'"invité" boit en laissant un fond de boisson, qu'il jette par terre, avant de faire passer le récipient à son voisin qui, la plupart du temps répète la même routine. J'ai d'ailleurs moi-même fini par adopter cette pratique à la chasse.*

Pendant ce temps, les chasseurs discutent généralement du gibier qu'ils ont vu et où, des personnes qu'ils ont croisées, quand et à quel endroit ; bref, ils conversent sur l'occupation humaine du territoire de chasse et des terrains contigus. Le plus important, comme le suggère, me semble-t-il, la routine interactionnelle du refus de boisson, étant moins de boire que de converser, de continuer à chasser tout en parlant aussi des autres habitants de la commune croisés à l'occasion, de ce qui se produit en marge de la chasse, ou ce dont la chasse est la marge.

230 *Bien entendu la multiplicité des facteurs contingents implique que le fait d'accepter ou de refuser de prendre à boire avec quelqu'un n'a pas simplement un sens, mais mon expérience de ces invitations refusées m'a néanmoins poussé à l'interpréter de la sorte. Cette proposition d'interprétation n'exclut pas néanmoins de considérer d'autres facteurs comme pertinents à l'interprétation, comme par exemple le fait que Danielle ait déjà mangé et pris un café, que les chasseurs ne veuillent pas trop boire pendant la chasse, et que Denis Carton soit de mauvaise humeur ou ait mieux à faire.*

Tiennon est exposé à ses amis par son patron, le métayer-narrateur évoque un de ses voisins, Primaud, grand amateur de lard et « naïf comme pas un » (Guillaumin, 1977 [1943] : 153). Régulièrement invité par le patron, celui-ci lui sert à manger et à boire abondamment. Mais, comme l'écrit Guillaumin : « À son insu sans doute Primaud jouait le triste rôle de mouchard. » Le patron « obtenait par lui tous les renseignements qu'il désirait sur les gens de ses domaines et sur les habitants de la commune » (Guillaumin, 1977 [1943] : 154). Dans cet exemple romancé, l'offre de boisson et de nourriture advient dans un contexte où les propos échangés pourront être retenus contre les personnes dont il est question. Ainsi, le rejet d'une invitation peut aussi être vu comme une façon d'éviter de devoir rendre la pareille en parlant, ou littéralement de "se mettre à table".

Danielle, en refusant la chicorée de Néné, a bien montré qu'elle n'était pas là par besoin, ni par avarice, mais bien par une « gourmandise » à laquelle elle se laissait aller. Outre sa prise de sens symbolique, la routine d'offre et de refus a aussi posé matériellement le cadre d'interaction et les rôles associés. Ce cadre, que j'ai appelé celui du "café", n'implique pas uniquement des rôles et des routines, il implique aussi des thèmes à aborder, thèmes que les deux cousines nomment d'ailleurs explicitement à plusieurs occasions.

6.2.1.3.2 Parler « de dans l'temps » : cadrage des thèmes abordés en prenant le café

La définition du rituel du café en fonction de *ce dont on parle* est explicitement abordée lors de mon premier séjour de recherche à Ferrières, en juillet 2013, quand je filme les deux cousines qui discutent et participent au cadrage métapragmatique de l'interaction présente (ainsi que, par la force des choses, celles qui vont suivre). Dans cette première captation, Néné et Danielle évoquent avec nostalgie l'attelage des bœufs d'autrefois quand la seconde des deux cousines produit un discours réflexif qui explicite ce qu'elle et sa cousine sont en train de faire en parlant.

Extrait 290713/2.1²³¹ : « on revit not' temps »

1. DAN	/on r'vit/ not' temps
2. NEN	\vweulâ:/ (.) [/vwaleu\]

²³¹ Cet extrait suit chronologiquement l'extrait 290713/1 cité plus loin, en annexe 1, les deux sont présentés dans leur ordre chronologique.

3.DAN	[on revit /not' temps/]\ mais y a qu'ça qu'j'\ /aime/ \ moi\
4.NEN	/oh/ \bin vwi\
5.FEL	-mhm
6.NEN	/e' vient/ /des fois/ leuy- \le:\ (.) \e' vient lè: les veillées le: le: un p'tit\ /peu les jeudis/ ((à DAN)) /FWORA/ /TOR//NÂ/ <i>faudra revenir</i>
7.DAN	\hm::: [mwi\]
8.NEN	[lou jeû]di in p'ti (/mou b[an]/] <i>les jeudis un p'tit (peu plus)</i>
9.DAN	[/wi/] (.) /w[i- wi\]
10.NEN	[-èh bin]:: (0.7) / on parle/ \de dans l'temps on parle euh:\ /d'c'qu'on a vé/\cu\ [euh mnm ahm]
11.DAN	[/m::: /c'qu'on] a fait\ [/c'qu'on av:]ait\ [/c'qu'on] voyai:t/
12.NEN	[/ah oui\] [/ah oui\] /ah vwi-/ (.) [/ah vwi-\] .h
13.DAN	[/hm vwi\]

La formulation de Danielle réfère à ce que signifie le fait de discuter (dans ce contexte) avec sa cousine et de ces sujets : bien plus que parler, il s'agit de « revi[vre] ». On comprend dès lors que la parole soit bien plus importante que la nourriture et la boisson offertes par son hôte. Néné évoque alors encore un autre type d'événements auxquels l'interaction présente est comparable, ces veillées du jeudi, auxquelles Danielle a arrêté de venir, puis reformule ce que « revi[vre] son temps » veut dire : dans un premier temps « parl[er] » d'une unité temporelle mise en mots « dans l'temps » correspondant elle-même à « c'qu'on a vécu », ensemble d'actions parfaites (au sens d'accomplies) et donc reproductibles en récit au cours des soirées (notons l'usage du passé composé/parfait). En effet, revivre implique d'*avoir* vécu, et sans doute dans une certaine mesure de ne plus vraiment vivre. Semblant développer cet “avoir vécu” évoqué, Danielle adopte un rythme ternaire en reprenant le début de la relative formulée par Néné « c'qu'on a » (puis simplement « c'qu'on ») et, dans son discours le vivre se déploie en “faire”, “avoir” et “voir”. Elle passe ainsi presque insensiblement du passé composé à l'imparfait, de l'aspect verbal parfait à l'évocation d'éléments

du contexte.²³² Ainsi ce “vécu” est défini comme comprenant à la fois les actions (finies) et leur contexte (imperfectif) dans le passé.

Pourtant en parlant « de dans l’temps » on ne parle jamais seulement d’autrefois, simplement parce que la situation d’énonciation est elle-même située et que parler de ce qui n’existe plus c’est aussi parler de ce qui existe encore, et de ce qui a changé. Ainsi, de la même manière que les retrouvailles entre chasseurs ont pour propos les nouvelles liées à la chasse et au territoire communal, le café pris ensemble, et qui se fait l’occasion de parler d’une époque révolue est aussi — peut-être surtout — l’occasion de parler d’aujourd’hui et souvent de manière très critique envers les personnes et les situations (Ennis, 2019 : 26).

En effet, au fil de mes discussions avec les deux cousines, l’occasion de parler du voisinage, des naissances et des décès n’est jamais évitée. Ces « p’tit potins », ces « ragots » associés au patois montagnard lors de la soirée patoisante présentée au chapitre 5 ont en effet toujours leur place dans la conversation entre Néné et ses invités.

6.2.1.4 Localisation du moment du café : allers et retours entre public et privé

Au-delà de l’époque révolue fréquemment évoquée lors du moment du café, la situation d’interaction elle-même doit être cadrée, non seulement par rapport à d’autres événements analogues (comme les veillées du jeudi) et ce qui s’y dit (souvenirs et « ragots »/« potins », voir chapitre 5), mais aussi par rapport aux types de temporalités et d’espaces parmi lesquels se situe cette rencontre.

Afin d’évoquer plus précisément la distinction produite en interaction entre l’espace et la temporalité que constitue l’occasion de parole présente, revenons à la conversation que j’ai eue avec Néné et Danielle en août 2014, un an après mon premier séjour de recherche à Ferrières. Alors que Danielle vient de refuser la chicorée de sa cousine, cette dernière se tourne vers moi et formule une question qu’on pourrait qualifier de chronotopique, car elle appelle à ma localisation dans l’espace et le temps :

²³² Le début de la phrase « c’qu’on av::ait » est identique au passé composé et il faut attendre la suite pour entendre qu’il s’agit d’un imparfait ce qui rend la transition entre les deux aspects (parfait vs. imparfait) encore plus fluide.

21.NEN (1.1) y a longtemps /qu't'es là:/
 22.FEL euh /js:uis arrivé:: avant-hier/
 23.NEN A: \bah c'est pas-\ [((sa chaise grince contre le sol))]
 24.FEL [in hin]
 25.NEN \le jour que:\ /t'es passé chez danie:lle/
 26.FEL (.) nan \l'[jour d'av]ant\
 27.NEN [\NON\] /c'est HIER&/
 28.DAN [le jour d'avant]
 29.NEN [&\qu'on ne-\ /c'est HIER/]qu'on [\ren][trait&]
 30.FEL [ouais]
 31.DAN [/oui:/]
 32.NEN &l'bois nous\
 33.DAN /m:./=
 34.NEN =oui
 35.FEL \ouais&
 36.NEN [oui oui]
 37.FEL [&ouais ouais ouais:\]
 38.NEN /ouais voui\ /c'est hier\

Néné m'a bien vu arriver dans la cuisine et elle sait donc exactement depuis combien de temps je suis "là", assis sur cette chaise, et c'est donc au-delà de notre rencontre particulière que porte cette question. Néné savait, le matin même, que j'étais "là" quand elle m'a invité à venir prendre le café. Également, elle sait que je ne suis pas là tout le temps et que je suis reparti à un certain moment (comme elle l'explicite d'ailleurs en me présentant à Mène dans l'extrait 1 : « ô vin » *il vient*). L'usage en interaction du déictique spatial « là » implique nécessairement la distinction entre un espace indexé par celui-ci, et son extérieur. Par là même, il implique une frontière. En l'occurrence, modifiée par l'énoncé temporel « y a longtemps », la formulation de la question est intrinsèquement chronotopique (210814/1.21). Elle porte sur la temporalité de mon séjour, temporalité mise-en-frontière avec *tout ce que je fais quand je ne suis pas « là »*. Cette temporalité est implicitement

mise en rapport avec la dernière fois que je suis venu « là », et la dernière fois que je suis passé chez Néné, et plus généralement l'espace-temps de mon séjour à Ferrières en lien avec mes séjours précédents, ainsi que toutes mes précédentes visites chez Néné. Ainsi, la définition de l'*être là* implique nécessairement celle du *temps passé*, notamment — mais pas seulement — ailleurs. De plus, elle n'est pas sans lien avec ce que nous avons vu plus haut au sujet de l'*habiter* et du *Dasein* heideggérien.

Au cours de nos discussions, les deux femmes évoquent très souvent des personnes que je ne connais pas, en les situant sur le territoire à travers le nom de lieux-dits des environs²³³. Afin de mieux suivre leurs conversations et pour y prendre part, j'étais parti, la veille, me promener à vélo sur les collines alentour, m'orientant en suivant les récits que les cousines m'en avaient faits. À mon retour dans le bourg, alors que je passe devant chez Danielle, celle-ci me reconnaît et m'invite à prendre un café. En repartant, je passe devant chez Néné et, constatant que la porte de son garage est fermée, indiquant que Néné et son mari Robert ne sont pas disponibles (ce qu'elle m'a explicité lors d'une rencontre précédente), je rentre chez moi.

En arrivant chez Néné le jour suivant, ce mercredi 21 d'août 2014 qui nous occupe, j'ai évoqué le fait d'avoir trouvé porte close la veille, et Néné m'a expliqué que c'était parce qu'ils « rentra[en]t le bois », c'est-à-dire qu'elle et son mari plaçaient du bois de chauffage sec dans le garage afin de l'avoir à disposition pour l'hiver.

Dans l'extrait proposé ci-dessus, alors que je propose à Néné un cadrage temporel en termes d'unités standards (210814/1.22 : « avant-hier », 210814/1.26 : « le jour d'avant »), elle mobilise plus de repères narratifs en évoquant des interactions et des pratiques « le jour que: t'es passé chez danielle » (210814/1.25), « c'est HIER [...] qu'on [...] rentrait [...] l'bois nous » (210814/1.27, 2.29, 2.32). Elle évoque d'une part ma visite à Danielle de la veille, et de l'autre son travail avec son mari, ce qui *a minima* distingue les deux activités ayant néanmoins lieu pendant que je suis *là*. Ce discours fait apparaître deux types d'activités sociales, l'une analogue à ce qui est en train de se passer (le fait de prendre le café), et l'autre qui l'exclut (le fait de rentrer le bois). Plutôt que de situer mon arrivée dans le temps de manière "absolue", Néné me situe dans son discours par rapport à ses propres activités.²³⁴ Ainsi, Néné donne le « là » pour ainsi dire, elle définit le territoire délimité

²³³ Une « Chronique en patois... » publiée sur le site de Ferrières-sur-Sichon évoque par exemple un pêcheur nommé « LE PETIT PAUL DÉ VA LES PIERRES ». Ici, un prénom est qualifié par un adjectif et par un locatif, qui semble être le nom d'un lieu-dit "Les Pierres" dont il serait originaire. <http://www.ferrieres-sur-sichon.fr/ferrieres-sur-sichon.php?f=105> (consulté le 16/06/2019).

²³⁴ L'espace-temps de l'ici-et-maintenant est mis en rapport avec d'autres repères chronotopiques plus ou moins proches : d'une part la temporalité du café pris chez Danielle la veille, et la temporalité du travail consistant à rentrer

par ce déictique spatial en énonçant certaines des parties. En particulier, elle agence en chronotope les pratiques sociales auxquelles j'ai accès et celles auxquelles je n'ai pas accès.

Au cours de cet échange, c'est aussi le fait que je n'habite pas sur place qui est évoqué. Plus tard, il sera question de mes tours et retours, le fait que j'aïlle et que je vienne²³⁵, et qu'une fois sur place (« là ») je fasse des tours (ou quelque chose apparenté au *tourisme*, ce qui me sera renvoyé de nombreuses fois par les habitants).²³⁶

Quand Néné positionne l'interaction ici-et-maintenant en rapport avec la non rencontre qui a eu lieu entre elle et moi la veille (puisqu'elle rentrait le bois), elle mobilise la frontière entre espace public et espace privé et situe le chronotope du café au niveau de cette frontière (cf. Gal, 2005 : 27). S'il est possible de passer chez elle (comme il est possible de passer « chez danielle » par exemple), cette possibilité est néanmoins subordonnée aux pratiques privées qu'elle mène en parallèle. Inversement, l'évocation de ces occupations privées permet à Néné de justifier la "privatisation" de sa cuisine, de son garage, et donc de l'exclusion de certaines personnes de ces espaces durant un certain temps. En creux, ceci justifie son positionnement en tant que *personne qui invite* dès le début de l'interaction.

Le placement du chronotope du café, à la frontière entre public et privé, nous permet donc de mettre au jour des enjeux de positionnement au sein d'un espace-temps politique ordinaire que constituent la cuisine de Néné, et plus largement son "chez soi". C'est au sein de ce chronotope, comme je l'ai évoqué, que j'apparais dans l'expérience de Néné et Danielle comme quelqu'un qui va et vient, et n'est pas sans leur rappeler qu'elles aussi allaient et venaient beaucoup plus « dans l temps », et que le territoire qu'elles ralliaient était, lui aussi, parsemé de lieux et de personnes chez qui elles allaient prendre le café. C'est également dans ce cadre qu'adviennent les séances d'apprentissage du patois qui nous intéressent ici.

le bois, pour l'avoir à disposition pour l'utiliser au moment de chauffer; entre autres, la cuisine dans laquelle nous sommes assis ici-et-maintenant.

235 *Ce que Néné évoque dans l'interaction analysée précédemment quand elle dit à Mène que je « vin » vien[s].*

236 *Nous verrons plus loin que ce positionnement dans l'interaction et au-delà a une importance pour la constitution de la promenade en tant que formulation chronotopique.*

6.2.2 Tours et retours, le chronotope de la promenade et ses enjeux de pouvoir-savoir

6.2.2.1 La promenade en récit

Lors d'un séjour à Ferrières en 2017, nous bivouaquons un soir avec mon amie dans une commune voisine où il y a un petit bar-restaurant. Nous sympathisons avec le restaurateur d'une trentaine d'années autour d'un verre après dîner et celui-ci, nous faisant goûter la bière qu'il a faite lui-même, nous raconte son récent voyage en Amérique du Sud. Originaire de Cusset, il est revenu récemment dans la région mais n'exclut pas le projet de repartir « faire un viron ». Cette expression — signifiant *faire un tour*²³⁷ —, il l'utilise à plusieurs reprises pour évoquer non seulement ses voyages de par le monde, mais aussi la cueillette des champignons dans la montagne. Au fil de la discussion, nous nous rendons compte que nous connaissons tous deux un Hollandais qui habite un hameau de Ferrières, voisin de la grange de ma mère, et tout prêt du coin à champignons du jeune restaurateur (carnet de terrain, 5 août 2017).

Lors de cette rencontre, la pratique du tour, de la marche ou de la promenade apparaît dans toute son importance : il s'agit bien souvent non seulement de partir, mais aussi de revenir et d'en rendre compte à l'occasion d'un événement social. Que ce soit en voyage, en promenade, à la chasse ou aux champignons, le fait de partir implique la plupart du temps de « faire un tour » et donc un retour. De même, pour les deux cousines farréaudes ce retour peut être l'occasion de *revivre* des mouvements sur le territoire et de leur donner sens en discours. Le rituel du café, généralement situé dans un mouvement plus large, impliquait, lui-même, d'aller « faire un tour » chez quelqu'un.

Afin d'évaluer l'importance du rituel du café dans la pratique du tour en territoire, et celle du tour (et surtout de son récit) dans la rencontre autour d'un café, intéressons-nous à présent à un autre extrait du corpus d'août 2014 en compagnie de Néné et Danielle. La conversation s'est orientée autour des promenades à vélo que j'ai faites depuis mon arrivée²³⁸, et les deux femmes en viennent à parler (presque sans m'adresser la parole) des hameaux du nord-ouest de la commune, notamment entre le bourg de Ferrières et le château de Montgilbert. Rapprochant dans le discours en interaction ce territoire à l'époque, « dans l'temps », où les deux grands-mères faisaient encore de longues promenades, Danielle manifeste sa nostalgie :

237 Selon le Dictionnaire historique de la langue française, d'Alain Rey (ed.), (article « Aviron ») le terme *viron* signifierait « rond » en ancien français. En ligne, on peut trouver l'expression désignée comme « régionalisme » lyonnais ou dauphinois, au sens de « [p]etite promenade » (<http://www.electriccafe.org/dauphinois/list.php?char=V>) ou « Promenade » (<https://www.dictionnaire.exionnaire.com/que-signifie.php?mot=viron>).

238 J'ai en effet vite compris à force de fréquenter Néné et Danielle (entre autres) qu'il était pertinent pour moi d'aller me promener dans les environs, et notamment dans les endroits dont elles m'avaient parlé.

Extrait 210814/3.1: « ah ça nous f'sait des kilomètres hein »

744.DAN	(1.9) /vwela\ ba n' y a lontè k i n'su /pu èytâ/ \tcheu d'dan'm\ voilà ba y a longtemps que je n'suis plus été là d'dans moi
745.FEL	hm
746.NEN	<((la bouche pleine)) (.) bwa mwa /meu/> ba moi aussi
747.FEL	-ah
748.DAN	<((la bouche pleine)) ba mo eu: ou m'fare /anvië/ de de d'alâ va : bah mo euh ça m'ferait envie de de d'aller à /cho rignon/ cheval rignon
749.FEL	/hnmh/
750.DAN	\apeu d va cho rignon ne vwé va::\ (2.3) va: /va chi rkaw/ et puis de cheval rignon on va à:: à: à chez recost
751.NEN	/mhm/ (0.5) /l'chatcho/ l'château
752.DAN	/le chatcho/ le château
753.NEN	<((la bouche pleine)) \ah bin n- kant eu\> ah ben quand euh
754.DAN	<((presque inaudible)) \mvweu[la:]\>
755.NEN	<((la bouche pleine)) [kan] i mar/chin/ \anvin ma bélä\ /seu/ quand je marchais avec ma belle sœur (0.8) /alor\ (.) \ne partisan d'i\ /tcheu/ (.) \va\ /choulé:r/ alors on partait d'ici aux ollières (.) /chi boudeu\ /va cho\ \rignon/> (.) /ne dwalan\ /vè/ .h \ne chez boudet à cheval rignon on descendait vers on dwalan vè:\ /man vou/ \s'apeul yan\ eu: -h -h -an pm descendait vers comment ça s'appelle (en bas) là
756.FEL	/lèy mort\ les mortes
757.NEN	/n[on non\]

758.DAN	[/non/] v'agiyon à aiguillon
759.NEN	/v'agi\yon/ (.) /v'agiyon/ /aprè ne/ /r'montan\ à aiguillon à aiguillon après on r'montait
760.DAN	/va chi [ga\ri\ chez guerrier
761.NEN	[/va chi] gari:::/ chez guerrier
762.DAN	<((difficilement audible)) /chi [jinti]\> chez gentil
763.NEN	[/chi] jinti:::/(0.5) /le:\ /chi chez gentil le chez jinti/ /chi \pajan/ gentil chez pajean
764.FEL	(.) \mhm/
765.NEN	(0.5) \è:::\ ne- ne /r'venan/ pa chi pajan awtk- -aw -é -é: (.) ne on on r'venait par chez pajean on /tonban vèr/ \le::\ /dô k- \vèr le tournan d'chap\ tombait ver le du c- vers le tournant d'chappes
766.FEL?	[/hm/]
767.NEN	(0.8) ah [ça nous /f'sait/] des /kilomètres hein\ /vweula\ /ah [vwi\] ou nou fayô dâ- .h /mè avrè l'peu/ \pu\ in ne peu/yin ah oui ça nous faisait des- mais maintenant elle peut plus hein on pu\ peut plus
770.FEL	[ouais]
771.FEL	(.) [/nan-/]
772.DAN	[/A:: B]IN\ \â non\ on n'est pa:s en fe:r [hein]
773.NEN	\â non\ on n'est pa:s en fe:r [hein]
774.DAN	on n'est pa:s en fe:r [hein]
775.NEN	[/oh\] [\non\]
776.FEL	[<((chuchoté)) \-nan\>]

777.NEN	(.) /non non\ (.) <((bas)) ne pran /d'l'âj/ \a peu n'peuyin pu\> on prend d'l'âge et puis on peut plus
---------	---

Dans la séquence, non transcrite ici, précédant tout juste cet extrait, comme à bien d'autres occasions, Danielle raconte (et revit) l'époque où elle allait aux champs avec les vaches. Le tour qu'elle évoque ici, elle l'a fait de nombreuses fois dans sa jeunesse, car habitant chez Boudet, elle m'a souvent raconté qu'elle emmenait les vaches non loin du château de Montgilbert, passant nécessairement par les hameaux de Cheval Rigon et chez Recost. Initiant une pratique narrative caractéristique, Danielle "revit son temps" en nommant les points du territoire qu'elle a fréquentés. Loin de les citer pêle-mêle (contrairement au fascicule présenté au chapitre 5), elle suit le tracé de son chemin de bouvière, et l'ordre de passage des différents lieux-dits est tout aussi important que leurs noms, prononcés en patois, noms qu'elles sont d'ailleurs, avec sa cousine, parmi les dernières à connaître²³⁹.

C'est dans l'énumération de ces noms qui ne sont plus si courants que prend forme en interaction — et, j'insiste, en patois — le fait de revivre un temps révolu. Ainsi, les deux femmes semblent évoluer dans l'espace, alors qu'elles ne peuvent en fait presque plus sortir de chez elles. Mais si l'énumération des noms articulés autour de verbes de mouvement est si importante, c'est qu'elle constitue un savoir sur le territoire qui perdure même quand ses dépositaires ne peuvent plus se rendre sur place, et qu'il ne leur reste plus qu'à réciter des noms dans l'ordre. Dans l'énonciation de cette formulation chronotopique de la promenade, les deux femmes revivent leur temps et habitent leur territoire.

La pratique de récitation des noms, de narration des promenades n'est pas individuelle et quand Danielle fait une pause après avoir énoncé ses lieux de passage, Néné complète en nommant le point d'arrivée « l'chatcho » l'château. Inversement, quelques instants plus tard, c'est Danielle qui trouve le nom que Néné avait oublié, « agiyon » Aiguillon. Danielle murmure ensuite les noms qui suivent, car un seul chemin passe au moulin d'Aiguillon (c'est ainsi qu'il est nommé sur la carte), et une seule suite de noms est donc possible. Cette coconstruction du territoire en récit rappelle à certains égards ce que Keith Basso a bien analysé dans *Wisdom Sits in Places* (1996) chez les Apaches occidentaux, si ce n'est qu'ici la récitation des noms de lieux ne fait pas référence à des fables et des morales mais, bien plus souvent, aux personnes qui habitent ces lieux, aux rencontres qui y sont faites, et notamment aux cafés qui y sont offerts. Plus important encore, le compte rendu

239 Cette manière d'appréhender le territoire rappelle celle décrite par Ingold, 2007 : 72-103.

784.DAN	((rire discret))	
785.NEN	su va la \guillermià\ /va l'chatcho\ sur (à) la guillermie au chateau	
786.DAN	a va /l'chatcho\ [/wi/] ah au château oui	
787.NEN	[/â/] la \lulet\ (.) /â y fwé l'kafé/ [((rires))] ah la lulette ah je fais l'café	
788.DAN		[a: vwè:y] ah ouais
789.NEN	.h:: [a la g-]	
790.DAN	[mè y èg]ziston /toujou:r/ mais ils existent toujours	
791.NEN	bé byin /sû/ (.) \katre vin::\ /dou:z/ beh bien sûr quatre-vingt-douze	
792.DAN	â [/wi:::/] ah oui	
793.NEN	[é la]lulet a (0.6) swas- \eu:\ katre /vin::/ (0.6) pf:: /sèt et la lulette a soix- euh quatre-vingt sept uit/ huit	
794.DAN	y son byin konsèrvè va [la guiller]mià ils sont bien conservés à la guillermie	
795.NEN	[â-] â [vwi] ah oui	
796.FEL		[<((amusé)) hm hm>]
797.DAN	vve a la /simè/ vve (lawvèwlyu) c'est à la cime c'est	
798.NEN	<((éclat de rire)) [/PO/]>	
799.DAN	[vwe-] /l'é pû:\ c'est l'air pur	
800.FEL		<((amusé)) hm hm>
801.NEN	voilà	
802.DAN	l'air pur	
803.FEL	a /l'é: peu/	

804.DAN	l' é pû=
805.NEN	=l' è pû
806.FEL	mhm
807.DAN	< ((amusée)) hm>
808.FEL	l' è pû
809.DAN	(1.3) et [oui] l- /l'air/ est \pur\
810.FEL	[ouais]

Dans son récit, Néné évoque la régularité des rencontres autour d'un café, au sein d'une formulation chronotopique associée à cette occasion de parole : *parler de dans l'temps*.²⁴¹ La mise-en-récit faite par Néné et l'association de deux prénoms (ceux d'un couple, sans doute) avec un lieu-dit permet immédiatement (en tout cas à Danielle) d'identifier les personnes dont il est question, et ici, connaître le territoire c'est connaître les personnes qui l'habitent et, dans une certaine mesure, surtout quand il s'agit de partager un café et les nouvelles, l'habiter avec elles.

Reproduisant le cadrage offre-refus-acceptation qui j'ai identifié dans la rencontre au cours de laquelle elle raconte ces rencontres, Néné fait parler les personnes qui l'invitent en présupposant déjà un refus : « a: ba vou alé binto pa vouz araytâ non » ah bah vous allez peut-être pas vous arrêter non ? Par antiphrase, le couple invite les promeneuses en niant avec humour leur potentiel refus.

L'occasion de ces rencontres périodiques est inscrite dans le récit à travers lequel les deux cousines *revivent leur temps*, et le fait que nous soyons en train de vivre encore ici-et-maintenant une situation analogue — dans laquelle Néné et moi partageons d'ailleurs nos récits de promenade récents, et où Néné offre le café à une invitée réfractaire — fait apparaître le fait que non seulement nous parlons *de* dans l'temps, mais aussi que nous parlons *comme* dans l'temps, du moins du point de vue interactionnel.

À travers la pratique du récit de promenade, les rencontres qu'elle implique dans les hameaux isolés de la commune, et son compte rendu, Néné participe en interaction à la production de son environnement, dans l'espace bien entendu, mais aussi dans le temps. Mettant en mots, avec sa cousine, l'impossibilité pour elle de marcher comme avant, elle fait référence à sa situation actuelle, donne sens à son expérience quotidienne en la mettant en regard de son histoire spatiale.

²⁴¹ Il est d'ailleurs probable que ce mode de conversation ait déjà été habituel autrefois, ou en d'autres termes, pour reprendre la formulation de Néné, que dans l'temps on parlait déjà de dans l'temps.

Les deux cousines ajoutent davantage de distinction spatiale lorsque Néné évoque le café chez la Lulette à La Guillermie au (lieu-dit du) Château, et que Danielle, qui a elle-même défini négativement les Farréaudes comme n'étant pas faites « en fer » (210814/3.774), qualifie les Guillermauds de bien conservés (210814/3.794). Puis elle établit un rapport de cause à effet entre leur environnement (la cime, l'air pur, 210814/3.797, 799) et cette meilleure conservation, ce qui provoque l'hilarité de Néné.

Mettant ainsi en rapport les propriétés du territoire avec des qualités humaines, en l'occurrence de persistance dans le temps de la vie, Danielle produit un savoir sur le territoire (l'altitude et l'atmosphère) pour expliquer la condition de "conservation" des habitants. Ainsi, elle se distancie de celles et ceux sur lesquels elle produit un savoir. Bien que ces savoirs soient avant tout situés et relationnels (c'est par rapport à Ferrières que La Guillermie est en altitude et que l'air y est supposément plus pur), elle pose ces qualités comme étant intrinsèques au territoire et à ses habitants.

Dans le rapport entre Farréauds et Guillermauds tel que dessiné dans le discours de Danielle, ces derniers sont mieux conservés, ce qui explique qu'ils vivent plus vieux. Il ne reste dès lors qu'un pas à faire pour associer cette caractéristique (bien conservé et vieux) au territoire lui-même. Celui-ci ne sera pas franchi ici, mais bien souvent au cours de nos conversations, les habitants des communes du haut de la montagne feront l'objet de taquineries de la part des deux cousines. Bien entendu, le rire de Néné indique en même temps que ce que vient de dire sa cousine n'est pas sérieux, et que le rapport entre l'air pur et la conservation est interprété comme une plaisanterie. Néanmoins, ce rapport se place dans un ensemble de discours sur le caractère *préservé* de la montagne (constitué en *attrait* sur le site de la commune de Ferrières), parfois juxtaposé au caractère primitif et gaulois de ses habitants (Batisser, 1842 : 179 ; Pérot 1888 : 37 ; Ponsonnard, 2001).

Ces discours sur le territoire, sur les personnes, et sur les cafés qu'on a pris avec ces *autres* permettent de citer, de situer, et de produire un savoir et donc un certain pouvoir sur le territoire. C'est sur cette connaissance du territoire et donc des personnes qui l'habitent que va se fonder la possibilité de hiérarchisation de différents sous-espaces, et des pratiques qui y sont associées.

Le récit de Néné et Danielle place les personnes associées au territoire (voire à ses qualités). Dans le même temps, il place aussi les deux femmes par rapport à moi. Par contraste avec la situation où Néné se rendait à la périphérie de Ferrières, se faisait inviter, et daignait accepter l'invitation, c'est à présent elle qui m'invite, et moi qui suis venu "faire un tour" à Ferrières. Or cette pratique du tour

n'est pas sans implication politique. Comme je l'ai suggéré au long des chapitres 4 et 5 cette pratique de recherche, impliquant presque toujours des mouvements du centre vers la périphérie, a une grande importance dans la construction de ces mêmes relations de distinction.

6.2.2.3 Promeneurs et pouvoir dans l'histoire

La promenade, comme la chasse, sont des pratiques du territoire qui impliquent des rencontres entre personnes qui partagent leur expérience de l'activité en cours (promenade ou chasse) de l'environnement social dans lequel elles ont lieu, en l'occurrence l'espace d'une ou plusieurs communes. Dans cette mesure, ces pratiques constituent des moyens (ou médias) de communication comparables par exemple — dans un contexte certes différent car non étatique — à la poste et au rôle central des facteurs dans les communes rurales²⁴² (Richez, 2007 ; Verdier & Chalonge, 2018).

Cependant tous les interlocuteurs qui pratiquent la promenade ou la chasse ne se valent pas, surtout quand l'un est chercheur et vient d'ailleurs (de la ville), et l'"information" qui est produite, ou plutôt ce qui est dit (d'un point de vue référentiel) n'est pas isolable de la mise en place d'une interaction particulière : "qui parle à qui, quand, pourquoi et comment ?"

En effet, le fait que quelque chose soit dit en patois et autour d'un café indexe (de manière métapragmatique) ce qui est à propos et ce qui ne l'est pas, ainsi que le caractère quasi public (mais pas tout à fait) de ce qui est dit. Le fait de dire certaines choses, et donc d'en occulter d'autres, produit l'espace social à travers une représentation forcément lacunaire en occultant ce qui n'est pas considéré comme pertinent (Foucault, 1971). De plus, la réitération de ces pratiques associées à des critères normatifs ("ce qui se dit" et "ce qui ne se dit pas") implique aussi la réactualisation des cadres interactionnels selon des agencements devenant habituels. De cette façon, certaines pratiques langagières et certains thèmes sont associés à certains types d'interaction et donc à certains participants.

Le fait pour Néné, résidente du bourg, de s'arrêter prendre le café dans un hameau suppose déjà un certain rapport de pouvoir puisque, comme on l'a vu, c'est elle qui vient et qui "daigne" s'arrêter et accepter le café. Elle peut ensuite elle-même rapporter à son tour ce qui lui a été dit aux personnes qui s'attableront chez elle. Prenant la place de l'invitante, elle remet en discours pour ses invités ce qu'elle a vu et vécu, mais ce discours ne saurait être exactement identique, du point de vue linguistique et interactionnel, selon la personne à qui elle s'adresse. Ainsi, elle peut parler en patois à sa cousine non seulement pour régler le cadre interactionnel, mais aussi pour évoquer des

²⁴² *Les habitants racontent, comme je l'ai entendu à plusieurs reprises, que dans certains hameaux de montagne, l'hiver, les habitants ne voyaient parfois personne pendant plusieurs semaines "à part le facteur".*

personnes, des lieux et des époques que je ne connais pas. Face à moi, “promeneur” urbain comparable à ceux qui venaient quand Mène était bonne au Central, elle ne peut produire le “même” discours du fait de l’historicité du type de relation qui nous lie.

Dans la partie 2 (chapitre 4 principalement), nous avons déjà rencontré certains “promeneurs” souvent urbains et toujours privilégiés. Chez les informateurs de l’Abbé Grégoire ou les préfets napoléoniens et leurs subordonnés, les rapports de production de savoir n’étaient évidemment pas sans enjeux politiques puisqu’il s’agissait de produire de la périphérie pour renforcer le centre.

Plus insidieusement peut-être, les travaux de Louis Batisier et ceux des dialectologues impliquaient aussi une interpellation de leurs interlocuteurs — dont la subjectivité était souvent effacée de leurs travaux — en tant que “paysans”, “montagnards”, “patoisants”. Un exemple extrême prend la forme de ce qu’on pourrait appeler la “promenade champêtre du maître” et est donné par Émile Guillaumin, cité plus haut. Même si Néné n’a sans doute pas connaissance de toutes ces références, elle est trop consciente de la place sociale qu’elle occupe et connaît trop bien les conventions pour ne pas savoir comment se comporter face aux « monsieur »²⁴³ comme elle appelle souvent les bourgeois. Cette pratique du voyage de “recherche”²⁴⁴ dont nous avons déjà vu plusieurs exemples peut être replacée dans une histoire de la production du centre et des périphéries et en particulier en France, sur Paris et la province.

Or ces pratiques comparables à la promenade ont une histoire en France, où les discours sur la province se développent déjà dès le XVII^e siècle, quand des littérateurs aisés parcourent la France et produisent, ce faisant, des carnets de voyage. Partant de Paris, ces lettrés désireux de connaître le grand air, prendront la plume pour produire pléthore d’écrits qui contribueront notamment à la construction de la nation française.

Selon Stéphane Gerson (1996), quatre types de voyageurs se distinguent : les voyageurs mondains ou galants, caractéristiques de la seconde moitié du XVII^e siècle ; les voyageurs érudits, qui apparaissent au XVIII^e siècle, les encyclopédistes et inspecteurs de la fin du XVII^e siècle , et enfin les voyageurs pittoresques au tournant du XIX^e siècle (Gerson, 1996 : 144-147).

Le produit des premiers (les voyageurs mondains) était généralement bien plus une distraction qu’une entreprise sérieuse, ce qui se reflétait dans leurs écrits, construisant une « représentation pérenne de la France, basée à la fois sur les dichotomies Nord/Sud et Paris/province, tout en

243 *Prononcé avec le premier son vocalique bien nasale, contrairement au français monsieur.*

244 *Le terme est sans doute anachronique.*

dépeignant *la province* comme un terrain de jeu docile et homogène pour l'élite parisienne, comme une extension de la capitale » (*ibid.* :146).²⁴⁵

Les voyageurs érudits du XVIII^e siècle cherchaient, quant à eux, une connaissance du territoire qu'ils atteindraient à travers la rencontre d'érudits locaux, qui pourraient leur indiquer lieux et monuments qui faisaient la richesse de la France. Si leur objectif de voyage était sérieux, contrairement à ceux des voyageurs mondains, ils cherchaient néanmoins eux aussi à se constituer un réseau de pairs, et voyaient la province à travers leur prisme centralisé (*ibid.* : 146).

Les encyclopédistes et inspecteurs forment une catégorie qui semble se distinguer de la précédente principalement du fait de leur participation à un projet rationaliste concomitant à celui de l'Encyclopédie puis du développement de la statistique dans le pays après la Révolution. « Se présentant comme dévoués au bien-être du pays de manière totalement désintéressée, et comme capables de voir ce que les autres négligeaient, les encyclopédistes et inspecteurs cherchaient à produire une surface lisse gouvernée par le principe rationnel. » (*ibid.* : 147) Contrairement à celui des voyageurs érudits, leur objectif était bien plus de collecter des données sur le monde physique que de récolter les savoirs d'érudits locaux.

Enfin, les voyageurs pittoresques, dont Louis Batissier est un exemple typique, recherchaient ruines, monuments et paysages pour exalter la nature dans leurs écrits et se défaire de la corruption de la société mondaine et de la vie urbaine, appréhendant par ce prisme « leur environnement naturel en fonction de standards pré-ordonnés et produisant ainsi, encore une fois, un portrait lisse et sans aspérités » (*ibid.* : 148).

Au fil du XIX^e siècle, les voyageurs qui évoquent les campagnes françaises vont prendre exemple et combiner les caractéristiques de leurs différents prédécesseurs. Ces littérateurs parisiens, malgré la difficulté et l'inconfort de tels voyages au XIX^e siècle, sont mus par une volonté de « sauver la société » et une « nécessité éthique », et se posent en sauveurs de mémoires nationales disparaissant inéluctablement, en dénonciateurs d'injustices faites aux humains et aux monuments historiques (*ibid.* : 153).

De plus, reprenant la catégorie de *province* construite en opposition à Paris au cours des siècles précédents, ils articulent en même temps des caractéristiques inverses pour ces espaces opposés. D'une part, en plaçant la province comme lieu de recherches historiques, ils positionnent Paris en contraste, comme le lieu de la modernité, et, de proche en proche, se font eux-mêmes les champions de celle-ci. D'autre part, ils positionnent la province comme lieu de la pureté originelle, et Paris comme celui de toutes les corruptions (*ibid.* : 143).

245 *Les traductions sont les miennes.*

Pourtant, se plaçant eux-mêmes au juste milieu entre ces caractères contradictoires d'ensembles spatiaux opposés, les littérateurs du XIX^e siècle s'élèvent moralement au-dessus de leurs contemporains. Plus à même de comprendre la vérité du monde provincial, des paysans comme des bourgeois, et du territoire qu'ils habitent, les littérateurs se présentent comme étant plus proches des véritables signes de l'unité de la France que leur public ou que les provinciaux qu'ils décrivent. En effet, venus de l'unité parisienne pour rencontrer la vertu originelle provinciale, les littérateurs parisiens dessinent un motif général, où cette rencontre permet de former la supériorité de la nation française (*ibid.* : 171 ; voir aussi Thiesse, 2001). En définitive, cette production littéraire est, selon Gerson, une manière de façonner l'unité de la France à travers la recherche d'une origine commune manifeste dans les monuments, les coutumes, les superstitions appartenant à l'Histoire de France et disparaissant devant les yeux des littérateurs qui proposent leur compte rendu aux lecteurs de la capitale (*ibid.* : 162).

La mise au point historique qui précède souligne l'importance au niveau national d'une pratique analogue à la promenade. Cette pratique implique aussi sa restitution et il est particulièrement intéressant de constater que, dans la typologie de Gerson, les voyageurs du XVII^e siècle et ceux du XIX^e siècle se rejoignent dans leur production de récits de voyage plaisants à destination des citadins parisiens. Si Néné n'a pas connaissance directe de ces références historiques, ces types de savoirs ne lui sont néanmoins pas inconnus. Rappelons-le, d'une part elle a certainement été confrontée à l'école au discours d'exaltation des "Petites Patries" (Chanet, 1997 ; Thiesse 1997). D'autre part, elle s'est mise en scène lors de la soirée patoisante de 2001 évoquée au chapitre 5, organisée par une association citadine (de Cusset).

Ainsi, me voyant venir de la ville, curieux de connaître le patois, elle a dû élaborer des suppositions quant à mes attentes. Sa pratique peut donc être interprétée dans une certaine mesure, et sans qu'elle soit nécessairement consciente, comme une mise-en-scène, puisqu'elle l'indexe par moments de manière réflexive. Bien consciente en revanche du fait que je suis en quelque sorte "venu faire un tour", elle me présente, entre autres, ce qu'elle estime que je suis venu chercher. Néanmoins, l'apparition çà et là d'indices de mise-en-scène n'entame pas la pertinence de ce qui se déroule, ni sa réalité. Simplement, elle nous rappelle le rôle fondamental de la représentation — au double sens de performance spectaculaire et de mise-en-image — dans le déroulement de l'interaction.

6.2.3 La mise-en-scène d'un café ordinaire

6.2.3.1 Historicité asymétrique du cadre de participation

Dans l'extrait d'Émile Guillaumin présenté plus haut, le patron du métayer et ses amis sont assis en retrait de la table, observant la scène qui se déroule comme s'ils pouvaient s'effacer eux-mêmes et occulter le fait que leur simple regard interpelle les paysans comme des curiosités, faisant abstraction de leurs besoins de repos et de leur condition, pour se focaliser uniquement sur leur façon de parler. Malgré moi, j'ai aussi été amené, dans une certaine mesure, et en raison du poids de l'histoire des disciplines ethnologique et anthropologique en France (voir notamment Revel, 1995), à interpeller les personnes avec qui je discutais en tant que simples locutrices du patois. Sans doute, ceci était-il d'ailleurs inévitable étant donné que je me suis adressé à Néné en premier lieu pour lui demander de m'apprendre le patois et qu'elle m'a vu arriver avec un cahier et un stylo, prêt à noter — comme le compère du patron chez Guillaumin — toutes les « expressions délicieuses » qu'elle pourrait prononcer. Qui plus est, je lui ai proposé, dès notre première rencontre, de faire un film, ce qui a ajouté encore un outil (la caméra) en plus de mon cahier au contexte, et m'a poussé encore davantage vers la position — en retrait — des patrons curieux.

Par la suite, ma réflexivité et la fréquence de mes retours m'ont permis malgré tout d'atténuer, mais jamais d'oblitérer entièrement, ma position en tant que public du spectacle donné par Néné et ses invités. Chez d'autres personnes et à d'autres moments, cette dimension est sans doute moins marquée : quand je n'enregistre plus les conversations que j'ai avec Danielle par exemple, et qu'il s'agit donc davantage d'une visite de courtoisie que d'un travail de recherche, ou quand je discute avec des personnes plus proches socialement de ma famille (habitants historiques du bourg et propriétaires). Loin d'être un biais par rapport à une réalité préexistante à l'interaction et au processus ad hoc de coconstruction du savoir, les indices de mise-en-scène témoignent de la réflexivité des participants quant à ce qui est important (à noter, filmer, enregistrer) dans l'interaction, et ainsi ce qu'il y a de remarquable, c'est-à-dire, en creux, ce qui ne vaut pas la peine d'être remarqué, ce qui est considéré comme “normal” et n'est donc jamais questionné.

Je voudrais montrer ici que ma venue en tant que *touriste* (du point de vue de mes interlocuteurs) produit un ordre interactionnel particulier au sein duquel certaines pratiques langagières vont prendre plus d'importance, devenir remarquables. Or c'est justement sur leur caractère remarquable et isolable que repose la marginalisation des pratiques langagières dans l'espace et le temps, et ainsi leur stigmatisation.

6.2.3.2 Affordance des carnets, dictaphones et caméras, mise en scène du café patois

J'ai évoqué plus haut le premier enregistrement que j'ai effectué avec Néné et Danielle. Remontant à fin juillet 2013, celui-ci suit de quelques jours ma première rencontre avec Néné, racontée au chapitre 1, et correspond à ma première rencontre avec Danielle, que sa cousine avait invitée pour lui donner la réplique dans le film que nous avons convenu de tourner lors de notre première rencontre. Comme nous allons le voir, cette captation est largement critiquable du point de vue méthodologique. Elle m'a néanmoins permis un retour critique et une évolution dans ma pratique ethnographique par la suite.

J'arrive ce jour-là chez Néné avec mon appareil photo numérique faisant office de caméra, mon trépied et le cahier sur lequel j'avais pris des notes depuis le début de mon séjour. À mon arrivée, après de succinctes salutations, j'installe l'appareil photo sur le trépied pour filmer, et je lance l'enregistrement afin de vérifier que tout fonctionne bien. Pendant ce test, je reste debout à gauche de l'appareil photo, hors champ alors que Néné et Danielle, cadrées, discutent en patois des dernières nouvelles. Dans le cadre, en premier plan, le film montre mon cahier ouvert avec un stylo posé à droite, juste au-dessus du cache de l'objectif de l'appareil photo, posé lui aussi sur la table. Entre les deux femmes et moi, ces signes, qu'on peut voir comme indexant l'asymétrie de notre relation, sont posés.

La vidéo commence par montrer Néné qui parle de sa voisine Mène, qu'elle a vue la veille avec « un grand ». Elle demande à sa cousine si elle l'identifie et si l'une des filles de Mène, Dominique, est là (à Ferrières, ce qui laisserait supposer que le jeune serait son fils). Danielle lui répond qu'il n'y a personne et Néné conclut que le jeune homme doit être le fils d'Emma, une autre fille de Mène. Leur conversation continue pendant que je règle le cadre du film. En parlant, le regard de Néné passe sans se fixer dans ma direction, elle ne regarde pas la caméra mais semble la voir, puis se retourne vers Danielle pour continuer la discussion. Ayant identifié le jeune homme qu'elle a vu avec Mène, Néné évoque la brocante qui a eu lieu la veille, alors qu'il a plu toute la journée. Elle demande à Danielle si son gendre a fait quelque chose (à l'occasion de la brocante) et celle-ci s'exclame qu'il a exposé dans le garage (pour éviter la pluie).

1. DAN	<((exclamation)) /DÈ/ /L'GARAJ> <i>dans l'garage</i>
2. NEN	<((DAN regarde l'objectif puis par la fenêtre derrière))/èh ba:\ <i>eh bah</i> <<((NEN regarde FEL)) /byin:/> (.)>> <((NEN regarde <i>bien</i> l'objectif))/dè/ /l'ga><raj vwé\ /byin/ ((NEN regarde DAN))> <i>dans l'garage c'est bien</i>
3. DAN	/wi:::::\
4. NEN	<((NEN se tourne vers FEL fait un mouvement de l'index droit entre sa cousine, puis la caméra, puis sa cousine)) .h -eu- c'est- /ça enregis//tre\ /là/>
5. FEL	/ouais ouais=/ <i>ouais ouais</i>
6. NEN	<((fait un mouvement de va-et-vient la main ouverte paume vers le bas au-dessus de la table)) =pa'c'qu'on parle /patois/ \hein=\
7. FEL	/ah bé\ /j'vois ça/ \mais j'comprends un peu c'est bien\ <i>ah bé / j'vois ça / mais j'comprends un peu c'est bien</i>
8. NEN	<((éclate de rire en tournant la tête vers sa cousine puis jette à nouveau un coup d'œil sur FEL)) h[:::] /ha/> [.h:]
9. FEL	<((rires))[a hin hin]>
10. DAN	[ô n ô n an] <i>il il en</i> [/fayi/] pa: /swasant eurô:/ <i>fit (a fait) pour soixante euros</i>
11. NEN	[vwi-] kan mêm <i>oui</i>

Alors que les deux femmes semblent, par leurs regards, remarquer la caméra juste après l'exclamation de Danielle au sujet du garage — lieu incongru d'exposition —, Néné reprend et évalue l'énoncé de sa cousine juste avant de se tourner directement vers moi et de s'adresser à moi en français. Effectuant un mouvement de l'index de l'appareil photo à sa cousine, soit de droite à gauche, puis à nouveau à droite, suivant l'axe dans lequel est orienté l'appareil, elle désigne l'espace qu'est supposé filmer l'appareil. Sans vraiment faire de pause pour attendre ma réponse,

elle poursuit et prononce la phrase « pa'c'qu'on parle patois hein » en avançant sa paume droite devant elle, les doigts légèrement relevés, comme pour repousser délicatement un objet invisible, et raidissant la main comme en signe d'intransigeance quand elle prononce le mot « patois », la tête relevée et les yeux pétillants ; elle éclate ensuite de rire en retournant la tête vers sa cousine, laquelle reprend immédiatement le flux de la conversation en évoquant la réussite commerciale de son gendre à la brocante.

Manifestement, bien que les deux cousines aient beaucoup des choses à se dire, la présence de l'objectif et la mienne, mais aussi, sans doute, celle du cahier et du stylo sur la table entraînent l'interruption de la prise de nouvelles et le commentaire méta-interactionnel. Incidemment, Néné justifie le fait qu'elle parle patois avec sa cousine devant moi, alors qu'elle ne peut s'attendre à ce que je comprenne, et qu'elle m'exclut donc de fait de la conversation. En réponse, je les encourage à continuer en disant que je comprends « un peu ».²⁴⁶ La présence de l'objectif a ici une affordance, dans la mesure où Néné le reconnaît comme un signe du fait qu'elle n'est pas simplement en train de discuter avec sa cousine — pas même simplement devant moi — mais qu'elle est enregistrée (Sidnell, 2019a : 7). Elle réagit donc à cette présence par un commentaire méta-interactionnel, produisant ainsi un effet sur le cadre même de l'interaction, en en soulignant la dimension que j'ai appelée *spectaculaire*.

Danielle poursuit en patois au sujet de ses arrière-petits-enfants, qui ont eux aussi gagné de l'argent à la brocante, depuis le garage de leur grand-père (le gendre de Danielle). Puis la conversation retombe, et Néné se tourne vers moi.

Extrait 290713/1.2: « vous allez pas rester tout l'temps d'bout »

- | | | |
|----|-----|---|
| 1. | NEN | ((elle s'avance pour poser ses bras croisés sur la table en regardant vers hors champs vers FEL)) /ah mais\ vous allez pas rester /tout l'temps d'bout\ |
| 2. | FEL | oh v non j'vais m'asseoi- en fait- |

J'éteins alors l'enregistrement, avant de le relancer quelques instants plus tard. Dans cet extrait, les tâtonnements de ce début de terrain deviennent apparents quand, avec gentillesse Néné me rappelle

²⁴⁶ En réalité, maintenant que je comprends effectivement ce dont parlent les deux cousines, je me rends compte que je ne comprenais à l'époque pas grand-chose.

à l'ordre interactionnel, et m'invite à m'asseoir à la table. Malgré ce rapprochement, je resterai néanmoins hors champ pendant toute cette première captation ce qui n'est, au fond, pas sans rappeler, encore une fois, les bourgeois de Guillaumin. Cependant, partant d'une pratique de recherche discutable, on constate néanmoins qu'un an après cette scène, j'ai laissé de côté l'enregistrement vidéo et me contente d'un dictaphone pour enregistrer la conversation, à laquelle je participe plus activement.

6.2.3.3 Apparition du public en interaction et qualification du spectacle

Même si le dictaphone constitue un instrument plus discret que le dispositif cinématographique, il requiert toujours une certaine attention, et n'est jamais tout à fait oublié par les participants, surtout pas par la personne qui se charge d'enregistrer (la plupart du temps un chercheur). Un an après cette première captation maladroite, fort d'une certaine expérience des rencontres avec les deux cousines ainsi qu'avec d'autres personnes de la montagne, j'enregistre la rencontre du 21 août 2014 dont j'ai analysé le rituel d'offre-refus-acceptation et l'agencement chronotopique par rapport au déictique « là ». Immédiatement après ces deux opérations de cadrage, c'est justement le dictaphone qui devient le thème de la conversation :

Extrait 210814/1.3: « lou parizyin von rir » les parisiens vont rire

39.NEN	/ouais voui\ /c'est hier\
40.FEL	(.) attendez j'dois juste eu- \ré[glér quelques p'tites choses/]
41.NEN	[\voui voui voui voui voui\ ((bruit du dictaphone qui glisse sur la table pendant 1.4))
42.DAN	(a ô [/prèX\]
43.FEL	[\pac'que\ /j'enregist]tre hein\ j'vous préviens tout d'suite\ [ah\ /bon:/]
44.NEN	(.) <((rires)).h -ah \[ho] [ho ho ho&]
45.DAN	
46.FEL	[ah oui]
47.NEN	&ho\>
48.FEL	/j'enregist'/ [\pour bien m'souv'n][ir\]

49.DAN	[/a lou pa-/][lou] parizyin van: rir
	a les pa-	les parisiens vont rire
50.NEN	[<((rires))ha ha ha] ha	
51.FEL	<((rires))-m hin [hé hé hinh>] na::n

Tout en mettant en mouvement le dictaphone, je justifie la présence de l'appareil d'une manière particulièrement similaire à une phrase de Néné un an plus tôt pour justifier son usage du patois (210814/1.43 « pa'c'que j'enregistre hein » / 290713.6 « pa'c'qu'on parle patois hein »).²⁴⁷ Comme elle l'avait fait à cette occasion après avoir évoqué l'enregistrement, Néné éclate de rire. Danielle — qui ne se souvient visiblement pas que je lui ai déjà demandé plusieurs fois si je pouvais l'enregistrer — manifeste son ignorance (210814/1.45), puis s'esclaffe à son tour (210814/1.47). Ayant confirmé que j'enregistre (210814/1.46), je reprends le prédicat en y ajoutant une subordonnée prétendant expliquer les raisons de cet enregistrement « pour bien m'souv'nir », mais occultant par la même occasion une bonne partie de ces raisons (à savoir le projet ethnographique). Cependant, sans attendre, Danielle a déjà formulé ses hypothèses, dont on voit les marques dans son énoncé suivant « lou parizyin von rir » (2.49) les parisiens vont rire. Elle présuppose en effet que ces Parisiens, qui qu'ils soient, rient de quelque chose, et donc sans doute qu'ils ont entendu l'enregistrement. Tout comme Néné et Danielle rient du fait d'être enregistrées, les Parisiens imaginés en miroir rient à l'autre bout du dictaphone. Danielle parle en effet du rire des Parisiens tout en riant elle-même avec sa cousine.

En 2013 comme en 2014, le fait de désigner l'enregistrement du patois prête à rire, ce qui peut être interprété comme l'indice d'une situation non sérieuse (Glenn 2003 : 28) ou de jeu (notamment au sens de jeu d'acteur), elle-même indexicale d'une occasion de parole où « on parle patois ». Pourtant ce n'est pas simplement le fait de « parler patois » qui prête à rire, comme en témoigne par exemple l'utilisation du patois dans l'extrait de juillet 2013 que j'ai évoqué précédemment (290713/2.6) quand Néné, évoquant les veillées du jeudi auxquelles sa cousine ne vient plus, se tourne vers Danielle et l'enjoint de revenir : « FWORA TORNÂ ». L'usage du patois ne prête pas à rire et ce n'est donc pas en raison d'une supposée “nature” du patois que celui-ci est risible.

Cependant, la mention de l'enregistrement par le Parisien que je suis (car, comme on l'a vu, il y a des moments où je suis là — à Ferrières — et d'autres non), et l'indexation de l'appareil à travers

²⁴⁷ La proposition métadiscursive « j'vous préviens tout d'suite » peut d'ailleurs sans doute nous fournir un interprétant au geste de la main de Néné quand elle souligne le fait qu'elle parle patois. Comme j'ai regardé plusieurs fois les vidéos et écouté attentivement les enregistrements au moment où je l'énonce, on ne peut pas exclure un certain mimétisme dans ma pratique interactionnelle. Ceci peut en partie expliquer la formulation si proche et faisant écho au premier film.

lequel celui-ci est produit, provoquent le rire requalifiant l'interaction en tant que jeu, ou en quelque sorte en tant que spectacle pour ce public parisien qui, ici, prend la place des bourgeois de Guillaumin voulant s'effacer, mais dont la présence trop encombrante appelle une réponse circonstanciée, mise en scène. De ce point de vue, les rires de Néné et Danielle pointent le fait qu'elles ne sont *pas vraiment* en train de parler patois en présence d'un jeune Parisien, mais qu'il s'agit simplement d'un jeu.

La phrase suivante de Danielle « lou parizyin von rir » — qu'elle et Néné ont d'ailleurs répétée, en riant, à plusieurs autres occasions — peut encore être comprise comme un interprétant de ces rires : elles rient du fait que les Parisiens vont rire. Ainsi, elles se distinguent de ceux-ci et manifestent leur complicité et leur réflexivité vis-à-vis du dispositif que je mets en place.

La raison qui fait supposer à Danielle (et souvent à sa cousine aussi) que les Parisiens vont rire n'est jamais explicitée, tant elle est évidente et devra être reconstruite. Néanmoins, l'importance de l'évocation de l'enregistrement dans le déclenchement de ce fou rire semble évidente, et me permet de faire l'hypothèse que c'est la décontextualisation voire la déterritorialisation du patois (à travers ce dispositif d'enregistrement) qui en font un objet risible, voire, peut-être, ridicule.

La fin de cet extrait offre encore une perspective interprétative. Après l'énoncé de Danielle, je me joins aux deux cousines dans le rire, avant de lui répondre négativement. Il peut sembler paradoxal que je rie, alors que je suis parisien en affirmant que les Parisiens ne vont pas rire. Cependant, on peut interpréter cette hilarité comme la manifestation de mon positionnement à la marge où, me faisant le représentant des personnes auxquelles je rends des comptes à la capitale, je mets en scène pour les deux patoisantes l'énoncé : « nous ne rions pas *de* vous, si nous rions, c'est *avec* vous ».

Ainsi, le fait d'évoquer l'enregistrement a eu pour effet de placer la pratique du patois dans un cadre où il est mis en scène pour la distraction²⁴⁸ des Parisiens ou des touristes citadins — comme c'est le cas pour la soirée patoisante présentée au chapitre 5, la soirée que passe le patron de Tiennon à rire du langage de son métayer (Guillaumin, 1977 [1943]), voire pour le *Voyage pittoresque* de Louis Batissier (chapitre 4). De proche en proche, le patois qui est utilisé pour proposer un café, donner des nouvelles, inviter avec insistance à une veillée, voire pour appeler les enfants (voir chapitres 7 et 8) sera peu à peu vu avant tout comme un objet de divertissement, un supplément (Inoue, 2006 : 9-13), voire quelque chose qui est en trop, et qu'il faudra, en définitive, éliminer.

248 Un mot que Danielle utilise dans le premier film que j'ai tourné pour qualifier cet objet enregistré.

6.3 Apprentissage, mise-en-registre et présentation de soi dans la leçon de patois

6.3.1 Jeu des positionnements et dynamique chronotopique

6.3.1.1 Pratique, positionnements et icône diagrammatique

Le jeu sur les cadres et la construction du contexte en interaction permettent le positionnement des participants au-delà de l'instant, sur le territoire et dans l'histoire. Au niveau de l'interaction, nous avons vu par exemple que le processus d'agencement et d'attribution des ressources (tarte, café, chicorée, etc.) participait à l'attribution des places interactionnelles. De même, l'énumération en chœur des noms de lieux sur le territoire rendait compte d'un savoir commun sur le territoire et faisait des énonciatrices (si tant est qu'elles soient écoutées) des sachantes. Les situant sur le territoire à travers la chronologie des lieux, ce savoir participait aussi à leur positionnement dans l'interaction. Enfin, la mise-en-scène de la discussion en patois impliquait, elle aussi un échange particulier et historicisé, dans lequel les performeuses donnaient une place particulière au public dont elles peuvent, en marge, se moquer, non sans une part d'autodérision.

De la même manière, le fait de mettre en place, à ma demande, un chronotope de la leçon, a permis de faire apparaître d'autres rôles et d'autres manières de les occuper, c'est-à-dire de les construire, de les attribuer et de les endosser. Vu l'importance depuis mon arrivée de l'apprentissage du patois²⁴⁹, je me focaliserai ici sur la prise de place contrastive en interaction notamment des deux vieilles femmes par rapport à moi dans ce chronotope de la leçon et donc de mon positionnement par rapport à elles. À partir des interactions analysées, des lignes de distinctions pertinentes mises en pratique par les deux cousines apparaîtront : ce que Gal nomme, après Peirce une icône diagrammatique (Gal, 2013 : 36), c'est-à-dire un jeu de distinctions produites en pratique qui est reporté dans différents domaines. Gal montre par exemple comment des distinctions entre les qualités attribuées à des façons de parler (raffinées ou grossières) sont reconnues dans d'autres domaines contigus des catégories d'activités (marchands ou paysans) ou des spécialités culinaires associées aux personnes qui emploient ces façons de parler.²⁵⁰

249 *Ainsi que son émergence non-sollicitée dans le récit de Mène qui ouvre ce chapitre.*

250 *Dans l'exemple de Gal (2013) on pourra dire notamment que le marchand est au paysan ce que le parler allemand est au parler hongrois.*

Je montrerai qu'à travers la reproduction du chronotope de l'école dans la cuisine de Néné, les deux cousines prenaient chacune le rôle d'enseignante mais qu'elles mettaient ce rôle en pratique de manières différentes. Oscillant entre le formel et l'informel, les deux cousines appréhendaient différemment l'enseignement du patois, et manifestaient ainsi des positionnements divergents vis-à-vis de ce qu'était le patois, et où le placer dans le monde social.

Dans cette sous-partie, je suggère que les pratiques d'enseignement des deux cousines se distinguent en fonction de leur degré de mise-en-texte (entextualisation), d'isolation de formes du langage du contexte et de leur remobilisation plus ou moins aisée dans un autre. D'une part, les pratiques les plus formelles peuvent, par exemple, consister à noter des mots sur un morceau de papier pour me les faire réciter ensuite. D'autre part, les pratiques les plus informelles consistent simplement à tenir une conversation "en patois", ou à commenter la situation d'énonciation. Plus précisément, les distinctions déployées lors de cet enseignement se caractérisent par la séparation entre des emplois de formes au niveau métapragmatique (*parler sur les effets du parler*) et au niveau pragmatique (*parler pour obtenir des effets*).

L'usage pragmatique du patois, c'est-à-dire en contexte et visant des effets conventionnels immédiats, était généralement réservé aux échanges entre les deux cousines. Les énoncés qui m'étaient adressés, quant à eux, prenaient presque systématiquement, quand ils étaient en patois, une dimension autonymique et il s'agissait souvent pour les cousines de me montrer des énoncés ou des mots, de me présenter les effets potentiels de ces mots sans pour autant obtenir ces effets immédiatement. Assurément, vu la nature de nos rencontres et leur objectif (m'apprendre à parler patois), il était inévitable que je sois dans un premier temps cantonné au domaine de la mention du patois plutôt qu'à celui de son usage.

Dans cette section, je reviendrai en détail sur la façon dont se déploie au long d'une interaction cette distinction entre le *patois parlé* (au niveau pragmatique) et le *patois mentionné* (au niveau métapragmatique) lors de la (re)production d'un chronotope scolaire. De cet agencement particulier de la spatialité et de la temporalité à travers l'attribution d'un sens à des formes — ce chronotope émergent du cours de patois — dépendent notamment les personas sociales (ou « *characterological figure* », Agha, 2007a : 54) d'institutrice et d'élève, les temporalités de l'apprentissage et du temps libre, et l'espace de la salle de classe et son extérieur. L'icône diagrammatique que j'aurai fait émerger nous permettra d'interpréter des jeux²⁵¹ (*sets*) de contrastes sémiotiques à différents niveaux : allant notamment des distinctions dans les pratiques d'enseignement à la distinction plus large entre le français non marqué et neutralisé face au patois remarquable et montré.

²⁵¹ J'utilise ici ce mot comme dans l'expression « jeu de clés », au sens d'un ensemble hétéroclite d'unités comparables et reliées entre elles.

6.3.1.2 Performance en pratique de la leçon de patois

En juillet 2013, lors de mon premier film, Néné précise qu'elles « parl[ent] patois » avec sa cousine et renvoie ainsi au fait que je suis en train de les filmer. Par là même, la dimension spectaculaire de leur pratique est indexée. Un an après, répétant presque la même phrase — dans un contexte nécessairement différent — l'effet de cadrage se distingue radicalement (je reproduis ici ces quelques tours de l'extrait 2 cité plus haut).

Extrait 210814/1.1 bis « fo bin k ol ékout in » faut bien qu'il écoute

10.NEN	DIS DON'y a d'la: m <((en aparté à FEL)) on parle patois un p'tit peu> [.h]
11.FEL	[mhm]
12.NEN	[ya DBa:]
13.DAN	[oh béh] fo bin k ol ékout in <i>faut bien qu'il écoute hein</i>
14.NEN	y a d-h
15.FEL	ah ouè ouè fo bien ke: <i>ah ouais ouais faut bien que:</i>

Ici, le rapport entre nous trois a manifestement changé. Quand Néné s'interrompt dans sa proposition à sa cousine pour annoncer qu'elle a commencé et va continuer à « parle[r] patois », j'acquiesce silencieusement. Danielle commente immédiatement et de manière normative : « fo byin k ol ékout » faut bien qu'il écoute. Comme je l'ai montré dans le premier extrait de ce chapitre (tableau 3.2), à travers l'opposition en interaction entre le « on » qui « parle patois » (énoncé par Néné) et le « ol » (allomorphe de ô) il, me désignant, je me trouve ainsi placé dans un cadre qui, restant analogue à celui de spectateur, n'est plus simplement celui du spectacle ou de la distraction, du simple fait de la formulation explicitement prescriptive et l'utilisation de la modalisation déontique en « fo » faut. Je reprends la formule et me soumetts à cette prescription, laissant ainsi aux deux cousines la position de celles qui donnent par rapport à moi qui reçois, non plus simplement passivement, comme je le faisais lors de notre rencontre de 2013, mais cette fois-ci en répétant en patois, et en ne faisant pas que « comprend[re] un peu » (290713/1.7). Si la dimension de mise-en-

scène n'a pas disparu (elle explique également le commentaire méta-interactionnel de Néné), ce n'est plus simplement celle d'une distraction ou d'un jeu. S'ajoute alors aux différents niveaux d'interprétation de l'interaction la catégorie que Néné mettra en mots quelques jours plus tard face à Mène dans l'extrait que j'ai analysé plus haut : les *leçons* de patois.

J'ai montré précédemment que la mise-en-scène du patois n'apparaissait pas hors-sol et qu'elle reposait sur une historicité de la performance, inscrite dans les rapports de pouvoir-savoir situés en territoire et en histoire (notamment à travers la pratique de la promenade, des *tours*). J'ai suggéré que cette performance du patois était le fondement sémiotique de la pratique de leçon du patois : l'ensemble de signes sur lequel elle se construit. Ainsi, quand Néné annonce « on parle patois » en août 2014 (faisant notamment écho à son énoncé de juillet 2013 devant la caméra), bien plus que simplement montrer le segment interactionnel qui entoure cet énoncé métapragmatique, son énoncé pose les conditions nécessaires pour que sa cousine me situe en position passive « fwo byin k'ol ékout » faut bien qu'il écoute, position que je ratifie à travers ma prise en charge (« *uptake* », Agha, 2011 ; Jonnalagadda, 2018 : 533) de son énoncé. Acceptant mon placement en tant que patient par Danielle, je prends néanmoins part à l'interaction de manière active en répétant ce qu'elle vient de dire, et m'engage ainsi dans les positionnements interactionnels autour de la table.

Puis, en désignant le dictaphone, j'évoque autre chose sur ce qu'implique mon *écoute* : je ne suis pas seul à écouter et me fais ainsi le héraut d'un groupe plus ou moins étranger mais bien connu « lou parizyin » les Parisiens, qui, à leur tour, resituent Ferrières par rapport à Paris.

Ces indices posent déjà les bases d'un positionnement contrastif en tension : d'un côté les deux cousines me donnent un rôle passif d'élève qui doit simplement écouter, et de l'autre, la pertinence de leur pratique du langage et de l'enseignement est limitée par leur supposition des rires des Parisiens censés les observer, et rappelant le caractère ludique de cette interaction. Par la suite, c'est encore à travers ces gestes interactionnels de positionnement et de construction de cadres que l'on passe insensiblement du café à la leçon

6.3.1.3 « [V]oué mou eu ke n'son pa byin » *C'est mes yeux qui n'sont pas bien* : Passer des yeux aux oies et du café à la leçon

Après que j'ai déplacé le dictaphone, Danielle poursuit en ignorant presque mon énoncé, et en me désignant encore par la troisième personne du singulier.

Extrait 210814/1.4 « l'èyin pa vu anvin la moustach » Je l'avais pas vu avec la moustache.

56.DAN	me mè l'èyin pa/ \vu anvin la mou:stach moi mais j'l'avais pas vu avec la moustache
57.FEL	(1.5) /mè SI/ mais SI
58.DAN	è you d'si le é:: yé ou avant yé y /sa pu kâo jou\ (.) je le lui ai dit hier ou avant-hier je sais plus quel jour (.) è d'si /mè v'oyé la moustach/ a bin oui i l'avèy] j'ai dit mais vous avez la moustache ah bin oui il l'avait
59.NEN	[<((rires)) ah ha hohohoho]
60.DAN	mè n'sô pa si è- (.) nè:r mais elle était pas si eh- noire
61.NEN	\peut è::t/ (.) /pourtan\ /ôl è bin né/ peut-être / pourtant il est bien noir [brun]
62.DAN	è bin oui ôl ad- [nan mè y trouv ke l'èy /fonsé\] eh bin oui il a d- nan mais je trouve qu'elle est foncée [((grincement de chaise sur le sol))]
63.FEL	/mhm/
64.DAN	(0.8) /vou è/ \mou eu k'ne [son pa byin\] c'est mes yeux qui ne sont pas bien
65.NEN	[<((rires)) hm (.) ha] ha ha ha>

La nouvelle évocation de mes allées et venues à travers l'usage d'un plus-que-parfait « l'èyin pa vu anvin la moustach », je l'avais pas vu avec la moustache, (210814/1.56) implique, tout comme le « y a longtemps qu't'es là » de sa cousine (210814/1.21), que Danielle m'a déjà vu et qu'elle aussi a arrêté de me voir. Par ailleurs, l'énoncé fait référence à un changement dans ma pilosité. Puis, alors que je maintiens qu'elle m'a bel et bien déjà vu avec la moustache (210814/1.57), elle invoque un déficit de vision pour expliquer le fait que, la veille, elle ait eu bien du mal à me reconnaître : « vou è mou eu k'ne son pa byin » c'est mes yeux qui ne sont [ne voient] pas bien (210814/1.64, 1.67).

Évoquant ce qu'elle a vu et ce qu'elle voit à présent (et ainsi rentrant dans le cadre de ce qui peut être évoqué pendant “le café”, tel que défini en pratique, par exemple quand Néné lui parlait du fait

qu'elle avait vu sa voisine avec *un grand*), elle met en rapport ses yeux et ma moustache, ainsi que l'apparition supposée de cette dernière par rapport au dysfonctionnement de ceux-ci.

Pris chacun comme signe du temps qui passe, d'un côté perçu indirectement à travers les poils d'une moustache qui pousse (et devient noire) et de l'autre présenté à travers la disparition de la fonction première des yeux permettant de voir (notamment la moustache), ces signes positionnent aussi l'interaction en nous associant à une temporalité plus longue, celle de la vie humaine, littéralement mise-en-corps à travers l'énonciation du rapport entre la moustache qui est vue ou non et les yeux qui voient ou non. En creux, ce discours appréhendé dans son rapport à la temporalité est ainsi intimement lié à celui de « parle[r] de dans l'temps », puisque le fait que les yeux de Danielle n'aillent pas bien émerge par distinction au fait qu'ils allaient bien autrefois (tout comme par exemple sa mémoire, dont elle répète souvent qu'elle « s'an vwé » s'en va).

Ainsi, le fait d'évoquer ma moustache a pour effet de me replacer dans le temps, en opposition aux yeux défaillants de Danielle. De plus, le fait de me désigner par le pronom de troisième personne du singulier me donne une place dans l'interaction d'apprentissage du patois. Contrairement à ses yeux qui ne lui permettent plus d'observer normalement, je suis mis en position d'écoute, et *dois* même le faire.²⁵²

Ce qui suit peut être compris à la lumière de ce positionnement construit peu à peu, où je suis renvoyé à la position d'apprenant (qui écoute) et de jeune en pleine croissance (coextensive à celle de ma moustache). En effet, encore ignorant des pratiques de « dans l'temps », c'est à mon tour de ne pas bien appréhender ce que me présente Danielle, à savoir l'expression « vou è mou eu k'ne son pa byin » c'est mes yeux qui ne sont pas bien. S'ensuit alors une séquence de gloses, où la vieille dame met en équivalence patois et français, associant des mots non seulement en raison de leur proximité sémantique, mais aussi en raison de leur proximité phonique :

PAT eu => FR yeux (œil) (correspondance sémantique)

FR œil => PAT euy (correspondance phonique)

PAT euy => FR oie (correspondance sémantique)

Partant d'une phrase concernant les yeux de Danielle (en usage), on passe donc à la mention du terme « oie » en patois. D'une séquence référentielle où Danielle endosse le rôle de la vieille femme face au jeune homme qui (re)vient lui rendre visite, elle adopte le positionnement d'enseignante et

²⁵² Notons également que dans le discours de Danielle le dysfonctionnement de ses yeux, signe de sa vieillesse, contraste avec le fait que ma moustache pousse quant à elle, et peut ainsi être interprétée comme signe de ma jeunesse.

change son rapport au langage, et adopte un positionnement métapragmatique par rapport aux formes qu'elle utilise.

6.3.2 Apprentissage normé, enseignement indexical et positionnements subjectifs micropolitiques

6.3.2.1 « Pa nouvè ne van fwèr kwèr l'euy » : Invocation d'un précédent, récitation, et (re)production du chronotope scolaire

6.3.2.1.1 Shifters et distinctions dans les positionnements d'enseignement

L'extrait suivant s'ouvre sur la réaction de Néné à l'énonciation par Danielle du mot *euy* — *oie* en patois. La poétique (Jakobson, 1960, 1980) des pratiques langagières en interaction y dessine déjà deux registres contrastifs et donc un type de figure correspondant *grosso modo* à chaque cousine. En particulier, ces deux registres sont articulés autour de manières d'occuper (ou d'habiter) le rôle de celle qui enseigne, deux manières plus ou moins proches de l'institution scolaire et de la figure stéréotypée de l'institutrice. Néné, à travers son positionnement interactionnel, montre qu'elle reconnaît (consciemment ou non) la pratique de l'enseignement qu'on peut associer à sa cousine, *a minima* comme étant distincte de la sienne.

Extrait 210814/1.5. : « je crois que: tu dois y avoir hein tout ça »

84.DAN	/les oies/ c'est \y euy\
85.FEL	.h \a:::\ [/y œy\]
86.DAN	[/a kin/] (((elle montre son œil)) [vwé LOU eu] et ça c'est LOU eu
87.NEN	[\a::] [a oui\] MAIS: \je crois que: tu dois y avoir hein tout ça / [le- les oies]
88.FEL	[ôh bf]
89.NEN	/y euy/ \si si\ les oies
90.FEL	=/y euy/ les oies

91.NEN	\pour euh\	[\pour Noël/]	\euh\	(.)
92.FEL		[/l'oeie/]	
93.NEN	[on mange]	\l'euy\		
94.FEL	[/a:::\]	(0.9)	/ne van fèr kwèr/
				[\l'œy\]
				<i>nous allons faire cuire l'oeie</i>
95.NEN				[l'euy]
				tè
				<i>l'oeie tiens</i>
	(.)	/vwala\	[\ne van-\]	
		<i>voilà</i>	<i>nous allons</i>	
96.FEL		[/pa nou]	vin:/	(.)
		/nou[vin/	\vwe-\]	
		<i>pour Noël</i>	<i>noël</i>	<i>c'est-</i>
97.NEN				[pa nouvè]
98.FEL	pa	nouvin	ne	vin [vwè-]
99.DAN				[/ma]
				ou [vwèy byin/
				ke n]'pô
				<i>mais c'est bien qu'on peut</i>
	/parlà	patwè\		
	<i>parler</i>	<i>patois</i>		
100.NEN				[kwèr l'euy]
				<i>cuire l'oeie</i>

Alors que Danielle vient de mettre en rapport d'équivalence les termes français et patois signifiant *les oies*, et les différencier de ceux signifiant *les yeux*, Néné emploie un embrayeur (*shifter*²⁵³, Jakobson, 1980 : 82-83, 1984 [1931] :41-58 ; Benveniste 1966a : 259-260) indexant sa position contrastive par rapport à sa cousine (« MAIS: ») et invoquant un précédent, présumé par l'utilisation du verbe *avoir*, impliquant une appropriation de « tout ça (.) [...] les oies » (210814/1.87). Le *shifter* qu'utilise Néné articule deux segments de la dynamique interactionnelle : ce que vient de faire sa cousine en parlant, et ce que l'ancienne agricultrice fait elle-même. Elle interprète donc (à travers la production de ce *shifter*) la pratique métalangagière de Danielle et s'en distancie.

Néné emploie ensuite le marqueur métapragmatique « hein » — lui-même un *shifter* (aussi appelé « marqueur discursif », Noda, 2011) — portant sur la façon dont l'énoncé contigu doit être interprété. Présentant le segment « tu dois y avoir » comme une évidence que j'aurais pu fournir

253 *J'emploierai plus volontiers le terme shifter proposé par Jakobson, car il a l'avantage d'indiquer à la fois que le sens référentiel de la forme change (shifts) et qu'elle fait "bouger" (shifts) les rapports poétiques et pragmatiques entre les formes qu'il articule. En revanche, le terme embrayeur ne dénote que l'effectivité de la forme sur son co(n)texte et non sa propre labilité.*

moi-même (Delomier, 1999 : 143), le *shifter* tempère la modalisation qui précède celui-ci (« je *crois* qu'tu dois »). Puis, explicitant ce que comprend le « tout ça » que « [je] dois [...] avoir », Néné formule une phrase en français avec pour objet le terme en patois « euy » (*oie*). Elle sépare chaque mot et les articule distinctement en utilisant une intonation descendante qui fait contraster le dernier mot du reste de la phrase (210814/1.91, 93). Elle renforce ainsi le contraste à un autre niveau, résultant de la juxtaposition intraphrastique du patois et du français. De mon côté, je réagis dès la première moitié de cette phrase en prononçant une voyelle ouverte longue avec intonation montante-descendante (« a:: », 210814/1.94). Puis je reprends, cette fois-ci en patois, mimant le style de prononciation employé par Néné, un énoncé qui n'a pas encore été prononcé ce jour-ci, mais qui partage une partie de l'énoncé précédent : le mot « euy ».

La reprise du style de Néné pour prononcer l'énoncé en patois indexe le fait que je lui réponds en restituant ce que j'*ai* (et qu'elle m'a donné). Cette réponse rentre dans un cadre bien décrit par les sociolinguistes s'intéressant à l'école et l'éducation : celle du schéma “instruction, réponse, évaluation” généralement associé aux situations d'enseignement en classe (Rampton, 2006 : 62 ; Sherry 2018 : 110-11). Il ne fait alors aucun doute que j'ai établi le lien suggéré par Néné à travers sa mise en exergue de la forme *euy*.

En guise d'évaluation, Néné va s'exclamer avec un double présentatif déictique (Dostie & Léard 1997 ; Grenoble & Riley 1996) : « té (.) *vwala* » (210814/1.95), tiens (.) voilà. D'une part, cette mise en avant d'un segment de texte, tantôt en français (210814/1.91, 93), tantôt tronqué et en patois plus ou moins approximatif²⁵⁴ (210814/1.94), autour du mot *euy*, va indexer l'énonciation passée du mot et l'énoncé-exemple dans lequel il est apparu antérieurement, rendant possible le fait que je “l'aie” ici-et-maintenant. D'autre part, cette apparition d'une occurrence entextualisée (Bauman & Briggs, 1990 ; Silverstein & Urban, 1996 ; Masquelier, 2015 : 201) va donner lieu à un type d'échange interactionnel à la poétique et la métrique analogues à celui qui a eu lieu lors de la première énonciation de cet exemple par Néné, quelques mois auparavant, en février 2014.

L'allusion à ce précédent me pousse non seulement à réciter la phrase que Néné m'a “donnée” : elle réactualise un cadre interactionnel où Néné a une position définie vis-à-vis de moi, de même qu'elle place ce cadre dans une continuité temporelle, la réitération de nos *leçons*. Ma récitation, si partielle et “incorrecte”²⁵⁵ soit-elle, se trouve entre le « oui MAIS » (210814/1.87) et le double présentatif « té (.) *vwala* » (210814/1.95) prononcés par Néné. Placée entre cette concession

254 Notons par exemple la monophthonguisation de « *fwèr* » en « *fèr* », en plus des formes corrigées par Néné par la suite.

255 C'est de mon point de vue actuel, et avec une meilleure connaissance des pratiques langagières “patoises” que j'évalue cet énoncé de la sorte, les deux cousines ne m'ayant, pour leur part, pas repris ce jour-là.

— pouvant être comprise comme un contre pied dans le positionnement de mon hôte par rapport à sa cousine qui énonce pêle-mêle des équivalences entre patois et français — et ce double présentatif de Néné, ma récitation de la phrase comprenant le terme *euy* prouve qu’effectivement “j’ai” bien « tout ça » et rend ainsi les gloses de Danielle redondantes.

À travers la mobilisation et la réitération d’un exemple (c’est-à-dire un énoncé décontextualisé puis recontextualisé de manière autonymique) et le placement dans l’histoire de la routine qui est en train de se déployer, apparaît le fait que Néné garde le compte de ce que j’ai et de ce que je n’ai pas et il peut ainsi sembler qu’elle maîtrise mon apprentissage, contrairement à sa cousine. Ainsi, la production des formes langagières ordonnées d’une certaine façon par Néné lui fait prendre la main dans la constitution de l’ordre interactionnel par rapport à sa cousine. Pour faire apparaître ces positionnements en tension dans leur historicité, revenons quelques mois plus tôt, lors de la première apparition de cette *euy/oie* dans mon expérience de recherche.

6.3.2.1.2 Retour sur un précédent pédagogique

En février 2014, je passe une semaine à Ferrières. Comme je l’ai évoqué, j’ai déjà l’habitude de passer du temps avec Néné et Danielle, que je connais depuis l’été précédent, et c’est donc dans des conditions à peu près comparables à celles du mois d’août suivant que je me trouve attablé avec elles. Après une discussion sur les différences de prononciation entre jeunes et vieux, qui me semble mettre Néné dans une position inconfortable (j’ai suggéré que sa façon de parler différait de celle de ses enfants), elle change quelque peu de sujet :

Extrait 200214/1.1 : « j’vous ai mis des mots mais... »

1.NEN	.h j’vous ai mis des mots mais [/je sais p’us/]
2.FEL	[/ah ouais /]
3.NEN	(.) je sais plus si j’ai- (1.2) ((elle fouille dans ses poches et sort un paquet de mouchoirs)) /yon k’vouè:=\ où qu’il est
4.DAN	=lou mouchaw les mouchoirs
5.NEN	(0.8) <((rires)) \haha /ha ha\>

6.DAN	/v'ôyé kon[prè/] félix vous avez compris
7.NEN	[\lou mouchaw\ les mouchoirs
8.FEL	<((en riant)) hm hm moucha hou>
9.NEN	oui .h \pa'c' que:\ vous avez vot'/liv' non /
10.FEL	(1) [mon:::]
11.NEN	[/et non/] elle l'a p- \il l'a pas\ /pris/
12.FEL	\si si si si si si si j'en ai pris [j'en ai pris]\
13.NEN	[/oui pa'c'] que\
14.FEL	j'[ai pris d'quoi no/ter hein:\]
15.NEN	[/peut-êt'/ que vous les \avez:] les noms\
16.FEL	(0,8) mais c'pas /grave hein/ \euh\ (2.6) c'(est) pas grave j'vais
17.DAN	(0,6) /vwé cho/\tcheu d'din\ c'est chaud là-dedans
18.FEL	(0,9) /fé chô/ \tcheu d'dan\ fait chaud là-dedans
19.DAN	[/mouè/]
20.FEL	[ouais] (.) i' fait chaud ici
21.NEN	<((rires)) /Ah [hah] ha/ \ha>\ /o::: ba\ \ô sôra& il saura
22.FEL	[ouais]
23.NEN	&byin myeu pa[rlâ k'nou\ bien mieux parler qu'nous
24.DAN	[/â mè/ /fwo bin/] \parlâ& ah mais (il) faut bien parler
25.FEL	[<((rires)) hin in [hin hin]
26.DAN	[&in\ un] [\pti patwè/ p'tit (peu) patois
27.NEN	[<((rires))/ho ho] ho&

28.DAN	[ô bin par]lâ in pti [/patwè:/] voué byin oh bin parler un p'tit (peu) patois c'est bien
29.NEN	&ho [ho ho\]> [.h /oui/]
30.FEL	<((rires)) [hin hin]>
31.NEN	<((rires)) [hé hé hé]> .h: (.) [\alors\]
32.DAN	[ça débrouille]

6.3.2.1.3 Maîtriser les mots donnés : Néné institutrice de patois

Dès le début de cet extrait, Néné annonce qu'elle m'a « mis des mots » ; elle emploie ici aussi le *shifter* « mais », ouvrant deux séquences juxtaposées incomplètes : « je sais p'us (.) je sais plus si j'ai [...] » (200214/1.1, 3). Puis elle s'interrompt et s'exclame car, voulant sortir de sa poche le morceau de papier sur lequel elle a écrit ces mots (figure 3.3), elle en sort un paquet de mouchoirs, que sa cousine va tout de suite désigner par le patois « lou mouchaw » (200214/1.4). Alors, Néné s'esclaffe devant le comique de situation pendant que je réponds, en riant moi aussi, à Danielle qui me demande si j'ai compris. Il s'agit là d'une demande métapragmatique de la part de Danielle, celle de préciser si les mots prononcés ont eu l'effet escompté sur moi : celui de mettre en rapport l'objet sorti (le paquet de mouchoirs) et le signe prononcé (*lou mouchaw*).

Après avoir pris en charge le rapport déictique proposé par Danielle entre signe (le mot) et objet (le paquet de mouchoirs), Néné poursuit : « pa'c'que : vous avez vot' liv' /non/ », faisant référence au cahier rouge qui renvoie aussi non seulement ici à ma légitimité en tant qu'élève, mais aussi au fait que je suis venu récolter des mots et expressions (plus ou moins « délicieuses »).

La demande de Néné peut être comprise comme une suggestion de garder le fil des mots qu'elle m'a déjà “donnés”. Celle-ci n'est pas simplement orientée vers moi, au contraire : ayant commencé par annoncer qu'elle m'avait préparé une liste de mots, Néné indique rapidement son doute (« je sais plus »), et évoque mon « livre » comme référence ou, pourrait-on dire, livre de comptes. Puis, face à mon hésitation elle suppose que je n'ai pas mon cahier et va alors me désigner par la troisième personne du singulier²⁵⁶, ce qui renvoie au même type de positionnement passif que celui que m'attribue l'énoncé de sa cousine dans le corpus d'août 2014 (« fo byin k'ôl ékout » faut bien qu'il écoute), mais aussi que celui des clients curieux du Central dans le récit de Mène, sur lesquels

256 On pourrait sans doute s'attarder sur le fait que Néné utilise le pronom féminin pour me désigner, en tant que ratage manifestant une division genrée des tâches. Ceci serait l'objet d'une étude à part entière.

s'est ouvert ce chapitre. Ce geste déictique ayant été effectué, elle commence à lire le papier qu'elle a retrouvé.

Six mois plus tard, le souci de Néné de garder le compte de (ou de *maîtriser*) ce que j'«ai» ou non reste constant. Ainsi, si en février j'explicité clairement : le fait qu'elle répète des « noms », « c'est pas grave » (200214/1.16), en août suivant, ma réaction est moins articulée mais peut être interprétée comme une manifestation de mon indifférence à ces supposées répétitions de la «même» chose : « ôh bf » (210814/1.97). Cette paire adjacente se répète donc, segmentant et indexant par là même des rôles contrastifs que nous occupons : Néné m'offre des mots que j'accepte sans pour autant en garder le compte.

6.3.2.2 La formation en pratique de deux registres d'enseignement

6.3.2.2.1 *Récitation ou élicitation ?*

Dans cet extrait, une autre distinction se dessine entre mes deux enseignantes, et peut être comprise au prisme de cette volonté de contrôle et de compte de la part de Néné. En effet, celle-ci semble éviter autant que faire se peut de passer du coq à l'âne, ou plutôt en l'occurrence des yeux aux oies (210814/1.88, 90) ou des mots aux mouchoirs (200214/1.4). De son côté, Danielle a une pratique beaucoup plus indexicale de l'enseignement (au sens étymologique de « désignation »²⁵⁷), s'exprimant d'abord en patois avant de vérifier (régulièrement) si j'ai compris (200214/1.6), quitte à se répéter abondamment. Ce contraste est à son tour indexé ici à travers l'usage de l'embrayeur « mais » tel qu'il est énoncé par Néné à six mois d'intervalle, quand elle prend le contre pied de sa cousine et remet au centre de l'interaction une situation plus formelle d'apprentissage, situation où, comme nous le verrons, elle fait la plupart du temps usage du français pour parler de patois.

La différenciation entre les deux cousines au cours de ces occasions de parole séparées dans le temps, sans être absolue et laissant toujours de la place aux fluctuations, va néanmoins apparaître comme habituelle et structurante. En ce sens, ces contrastes répétés entre les deux cousines font exister et prendre de l'épaisseur à la situation d'interlocution dans laquelle nous nous trouvons au mois d'août 2014, quand Néné fait référence au précédent de février (210814/1.96).

À travers la réitération de positionnements discursifs analogues au fil du temps, nos places en tant que participants dans des interactions vont se définir et devenir habituelles, en n'excluant jamais, toutefois, la remise en question du cadre — leçon ou café ? promenade ou spectacle ? — et donc du sens des places prises par chacun et chacune. Nombreux sont les exemples de l'importance donnée

257 <https://www.cnrtl.fr/etymologie/enseigner>, consulté le 15/06/19

par Néné dans son discours à la continuité d'un enseignement à travers lequel il s'agit de me faire acquérir des unités une fois pour toutes. Danielle, en revanche, pratique l'enseignement à travers l'expression indexicale (contextualisée) en patois, suivie d'une demande métapragmatique sur ma bonne compréhension. Deux registres d'apprentissage du patois se distinguent donc ici : d'une part celui de Néné, favorisant une logique de thésaurisation de formes (apprentissage en termes d'"avoir") ; d'autre part celui de Danielle, donnant la part belle à la pratique du langage en contexte (en témoigne sa désignation de ses yeux, 210814/1.86, et des mouchoirs, 200214/1.7), en termes de "faire".

6.3.2.2 *Marquage français du patois mentionné et centralisation implicite du français*

Reprenons à présent la suite du corpus de février, et la première énonciation par Néné de la phrase que je réciterai par la suite en août :

Extrait 200214/1.2 : « pa nouvè ne van fwèr kwèr l'euy » pour Noël on va faire cuire l'oie.

31.NEN <((rires)) [hé hé hé]> .h: (.) [\alors\]
 32.DAN [ça débrouille]
 33.NEN euh: .tsk j'avais marqué /pa nouvè/ ne van fwèr /kwèr l'euy\
 34.FEL (2) [m:eu]
 35.DAN [\pa nouVÈ::/]
 36.NEN [\qu'est-ce que ça/] \veut dire\
 37.DAN (0.2) \pa nou[vè/]
 38.NEN [\pa] nouvè/ ne van fwèr /kwèr l'euy\
 39.FEL (1,5) euh:::::
 40.NEN (1,5) alors j'ai /trad[uit en d'sous\]
 41.FEL [\ah- ah vous avez\] /écrit/
 42.NEN \à Noël/ \on va fair-/ (.) /on va-/ (.) [fait on fa-]
 43.FEL [/faire cuire] l'oie/

44.NEN.	/on va faire cuire l'oie/ (1) voilà comment ça dzi en pat- <((en riant)) [h::/ \ha [ha&>]
45.DAN	[vous savez [c'que /c'est&&]
46.FEL	[/A:/\O:\]
47.NEN	[<((rires))&ha ha ha\>]
48.DAN	[&&une oie:/]
49.FEL	/une oie: / \oui::\
50.NEN	[((rires)) /inh: haha/]>
51.DAN	[ouais:: bah c'est u]ne euy
52.NEN	/une euy\=
53.FEL	=/une œy/
54.NEN	/ah mais-/ (.) je: j'ai écrit comme ça comme /un&
55.FEL	[euy]
56.NEN	[œil\] mais ça s'écrit sûrement pas comme ça euh (.) EUY (.) p't-êt' \EU U/
57.FEL	(0.4) peut-[être]
58.NEN	[EUY] [euh] EU U deux ÈL EU je sais pas
59.FEL	[EUY]
60.DAN	[OUI]
61.FEL	[ah bon] a[oh /ou[i:/]
62.DAN	[/vwi: [(vweu tch/)]]
63.NEN	[/ne van fwèr kwèr/] \l'euy\ (.) après (.) alors oui à Noël (.) alors (.)

Avant toute chose, Néné marque son basculement vers le patois à travers une inspiration profonde (200214/1.31), une longue voyelle moyenne d'hésitation, un clic apical, puis un discours métapragmatique enchâssant l'énoncé en patois dans une situation d'énonciation (écrite) passée, où Néné « avai[t] marqué » la phrase qu'elle va lire (200214/1.33). De cette manière, elle indexe le segment en patois comme étant lui-même associé à un précédent : son énonciation par écrit²⁵⁸.

258 Bien entendu, l'énonciation par écrit de cet exemple implique déjà elle-même un précédent de l'usage de cette expression en contexte, sans doute lors de la préparation des fêtes de fin d'année (indexant elles-mêmes l'espace de la cuisine, où nous nous trouvons).

Deux poses d'environ deux secondes suivent l'énoncé de Néné (200214/1.31, 36) et témoignent du fait qu'une réaction de ma part est attendue, ce que confirme la question explicite « /qu'est-ce que ça veut dire/ » (200214/1.33). Me voyant incapable de répondre, Néné m'indique qu'elle a traduit la phrase sur le papier (figure 3.3), puis nous la lisons ensemble (200214/1.42, 43).

Dans cette séquence, Néné me présente une phrase qu'elle m'a écrite, puis immédiatement m'interroge, ayant auparavant préparé une traduction qui, au fil de l'interaction, devient la réponse à sa question métapragmatique « qu'est-ce que ça veut dire » (200214/1.33). Cette pratique d'enseignement médié par le signe écrit et la liste de « mots », place Néné dans une position bien reconnaissable : celle d'institutrice, qui invoque le chronotope de l'école. Ce positionnement se distingue en particulier du rôle qu'avait Mène dans son récit de l'époque où elle était bonne et où elle répondait simplement aux interrogations des « gens qu'étaient là » (250814/2.85) et qui indexaient : « comment vous dites ça » (250814/2.91).

Ces deux positionnements possibles dans une relation d'enseignement montrent bien comment une relation apparemment très proche mobilise des rapports de pouvoir pouvant être contradictoires. D'une part c'est l'enseignante (institutrice) qui ordonne et demande à l'apprenant qui ne fait que répondre, et d'autre part c'est la personne qui enseigne qui se soumet aux questions de l'apprenant. Ainsi, le sens (signifiant à la fois "orientation" et "signification") de la relation est inversé, ce qui impacte la valeur du savoir coconstruit.

Pour adopter la position d'"institutrice", Néné doit mobiliser certaines routines interactionnelles et faire un usage approprié des pratiques. Ainsi, elle emploie principalement le français pour cadrer les artefacts textuels patois, pose les questions en français, et demande des réponses en français. L'objet de l'interrogation est, de plus, de transformer les formes patoises proposées en ce qu'elles « veu[lent] dire », c'est-à-dire implicitement de les traduire en français.

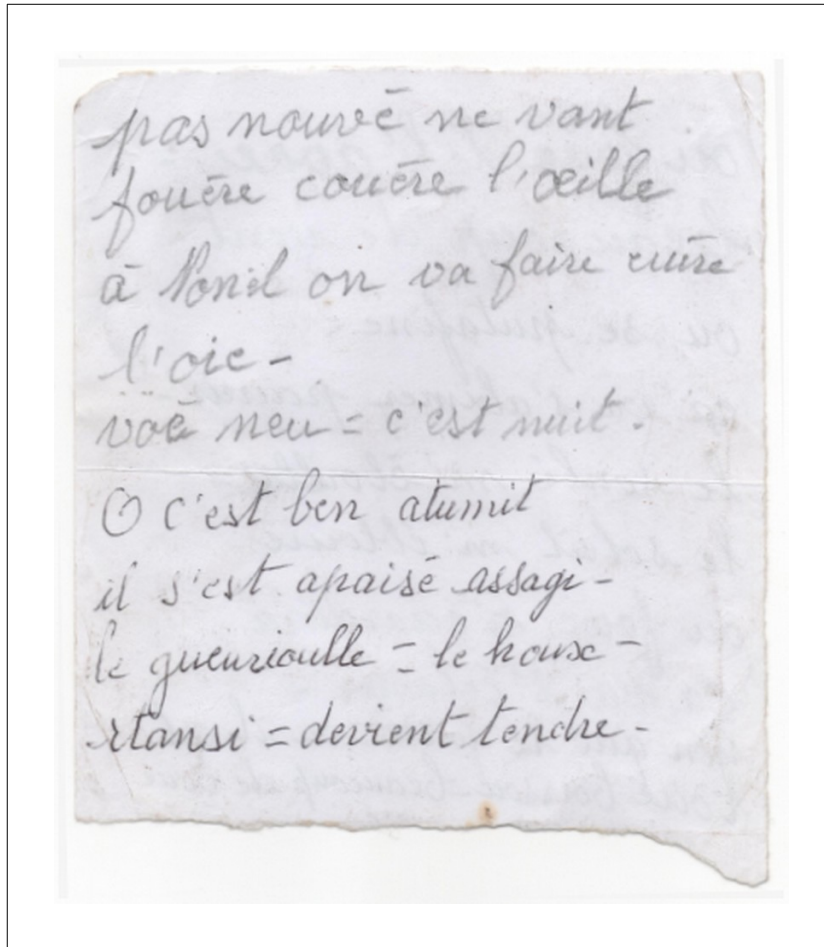


Figure 3.3 : « pas nouvê ne vant fouère couère l'oeille », liste de « mots » en patois écrits par Néné à mon intention.

6.3.2.3 Émergence des deux registres et différenciation en interaction

6.3.2.3.1 *Pratique indexicale d'enseignement, contre pied, et positionnements en interaction*

Par contraste, Danielle emploie quasi exclusivement le patois, elle s'assure de la bonne compréhension de celui-ci sans passer au français, même si sa pratique, tout comme celle de sa cousine, fluctue entre les deux. Pour elle, rien n'a été prévu, et c'est au gré de la conversation et de l'interaction, qu'apparaissent des formes patoises plus ou moins mises en avant (*remarquées*, pour ainsi dire, donc *marquées* au sens de Jakobson, 1972 : 76 ; 1984 [1931] : 3 ; Basso, 1979 : 12). Dans

l'extrait de février, la désignation en patois des mouchoirs est un exemple de cette production spontanée.

Par la suite, pendant que Néné tente de s'assurer du caractère inédit de sa contribution en mots patois, Danielle produit un commentaire inscrit dans le contexte d'énonciation, sans rapport avec ce que sa cousine est en train de faire, mais simplement lié à la température ambiante dans la pièce (« voué cho tcheu d'din » (200214/1.17)).

De manière analogue, en août, Danielle établit des liens entre des formes qui apparaissent au fil de l'interaction. N'utilisant pas de critères comparatifs fixes, elle met en lien des formes françaises et des formes patoises tour à tour, comme on l'a vu, sur la base de ressemblances sémantiques et de ressemblances phonétiques (*eu* → yeux → œil → *euy*)²⁵⁹.

À nouveau, ceci va être l'occasion, comme je l'ai montré pour Néné, de se distinguer de manière (méta)pragmatique. En mobilisant le *shifter* « MAIS » marquant son expressivité et sa subjectivité, elle réplique l'opposition déjà mise en acte de langage quelques mois plus tôt.²⁶⁰ Alors que Néné prend systématiquement la parole à sa cousine, une distance se dessine entre les deux cousines dans leur manière d'enseigner et de se positionner en chronotope. Or, par ce mouvement de distanciation, Néné se positionne également vis-à-vis de moi, ce qui apparaît nettement dans la comparaison entre les deux situations particulières d'interaction à six mois d'intervalle.

6.3.2.3.2 Construction microhistorique d'une position de savoir-pouvoir

En février comme en août 2014, la conjonction « MAIS » ouvre sur une modalisation de la part de Néné : « j'sais plus si » (200214/1.1) en février et « j'crois que » (210814/1.96) en août.

Dans l'extrait de février, comme on l'a vu, l'énoncé de Néné est interrompu par l'apparition des mouchoirs en lieu et place d'une liste de mots. Il est néanmoins possible de compléter les énoncés tronqués en établissant des liens sémantiques et, partant de l'expression d'incertitude comprise dans cette périphrase, de la mettre en lien avec le modalisateur « peut-être » employé plus bas (200214/1.15). Ceci nous invite à interpréter les deux premières modalisations tronquées comme des *tentatives* de l'énoncé qui est finalement prononcé sous la forme « peut-êt' que vous les avez les noms » (200214/.15). Ainsi, on peut reconstruire l'énoncé hypothétique : “je sais plus si vous les avez les noms”.

259 Notons néanmoins que, dès février, Néné avait affirmé écrire le mot *euy* comme « un œil » et qu'ainsi la correspondance formelle entre les deux mots n'est pas du simple fait de Danielle.

260 Il n'est bien entendu pas question ici de prétendre que qui que ce soit au cours de l'interaction est conscient de la précision de cette reprise.

Or cet énoncé reconstruit est comparable à la phrase prononcée par Néné en août « j’crois que: tu dois y avoir hein tout ça » (210814/1.96). Ici, plutôt que d’avoir une phrase modale répétée et incomplète, c’est une seule phrase qui est doublement modalisée (à la fois par « j’crois » et par « tu dois »). Bien qu’elle commence avec un discours de l’ordre de la croyance, de la potentialité, elle insère rapidement l’interjection « hein » ayant non seulement une fonction phatique et mais aussi une fonction de production de consensualité : elle s’adresse à moi et me demande de confirmer ce qu’elle dit (Delomier, 1999 : 143). La double modalisation de l’énoncé précédent l’interjection semble avoir fonction d’euphémisme et, dès le tour suivant, Néné anéantit toute modalisation en prononçant sèchement « si si », avec une intonation descendante (210814/1.98). En définitive, elle ne dit plus « je crois qu’tu dois y avoir », mais plutôt “si si tu y as” (ou “tu l’as”).

Dans le corpus de février, alors qu’elle est sur le point de me lire les mots qu’elle a notés, Néné évoque le cahier que j’amène à chacune de nos rencontres comme point de repère pour connaître les mots que j’ai déjà. Au cours de cette séance, elle me donnera le papier dont j’ai reproduit une face ci-dessus (figure 3.3). Ceci explique sans doute en partie son assurance quand elle affirme que j’*ai* ce mot. Elle ne le sait pas, mais il est effectivement concrètement écrit et précieusement consigné entre les pages de mon cahier. Comme je l’ai évoqué, ce rapport aux mots décontextualisés, voire écrits, positionne Néné d’une certaine façon dans cette suite d’interactions qu’elle nommera « leçons » lors de notre discussion avec Mène : elle maîtrise le processus d’enseignement, c’est elle qui “donne la leçon”. S’appuyant sur ce positionnement en tant qu’*institutrice*, Néné peut alors à la fois initier, comme on l’a vu, une séquence de récitation (me *faire faire* quelque chose), et de questionner implicitement la pertinence des gloses de sa cousine.

J’ai voulu montrer ici comment la mise en rapport de deux occasions de parole ayant eu lieu à plusieurs mois d’intervalle (février et août 2014) fait émerger une structuration des contrastes entre les pratiques des différents participants menant à la mise en place d’habitudes quant à l’attribution des rôles en interaction. J’ai montré que Néné utilisait plus le français en usage et avait tendance à mentionner le patois, dans le cadre de rapports hiérarchisés entre l’apprenant (moi) et les enseignantes (elle et sa cousine), menant à son tour à une hiérarchisation entre les enseignantes. En particulier, les signes de l’apprentissage légitime (le livre, l’écrit, l’interrogation, la récitation) qu’emploie Néné la distinguent de Danielle qui, partant du contexte, produit des phrases qu’elle explique ensuite en cas d’incompréhension.

6.3.3 Ce que « parlâ patwè » veut dire

6.3.3.1 Registres contrastifs dans des énoncés réflexifs

6.3.3.1.1 « *Ma ou vwé byin ke n'pô parlâ patwè* » : *indexicalité immédiate et autoréférence d'un discours épilinguistique*

À travers leurs pratiques d'enseignement (Danielle, qui montre) ou d'instruction (Néné, qui instruit et maîtrise), mes deux préceptrices font advenir des registres différenciés qui s'articulent à l'intersection entre « français » et « patois ». Ceux-ci sont caractérisés notamment par une production fortement pragmatique pour l'une (ancrée dans le contexte), contre des « mots » plus décontextualisés, et passant parfois par l'écrit et situés au niveau métapragmatique pour l'autre.

Cette distinction, telle qu'elle émerge du contraste entre les pratiques des deux cousines, régit l'ordre interactionnel et les jeux de savoir/pouvoir entre les trois participants à l'interaction. Pourtant, elle pose question dès que « parler patois » émerge comme catégorie métalinguistique. En effet, cette expression, telle qu'elle est énoncée au fil de l'interaction et sans définition précise, peut recouvrir les deux types de pratiques. Qu'il s'agisse d'annoncer des mots hors contexte ou de participer à une conversation, ces deux registres peuvent être recouverts par l'expression « parlâ patwè ». De fait, celle-ci réfère à un type de situations encore plus particulières, celles d'apprentissage du patois, au fil desquelles se distinguent deux façons distinctes de communiquer quelque chose (Silverstein, 2003b : 541). Ainsi, l'expression « parlâ patwè » peut désigner le simple fait de répéter des mots hors contexte en passant par la traduction et par l'écrit tout autant que le fait de l'utiliser en contexte pour désigner et dénoter des choses. En même temps, la pratique de l'enseignement par mention calque celle d'une institution légitime (l'école), alors que la pratique du patois s'en éloigne. Dès lors, au sein de la pratique d'enseignement/apprentissage, l'usage du patois est marginalisé par rapport à sa mention au sein de ce qui est défini par la catégorie métapragmatique « parlâ patwè ».

Comme on l'a vu, l'extrait du corpus d'août présenté plus haut s'ouvre sur une interaction où Néné prend le contre pied de Danielle, questionne la pertinence de ses gloses et appelle une séquence de récitation (210814/1.100, 102) que je mets en acte. Pour faciliter la lecture, je reproduis ci-dessous les quelques tours qui suivent tout juste la récitation :

Extrait 210814/1.5 bis : « ma ou vwèy byin ke n'pô parlâ patwè » mais c'est bien qu'on peut parler patois

98.FEL pa nouvin ne vin [vwè-]
 pour Noël on va c'est-

99.DAN [/ma] ou [vwèy byin/ ke n]'pô /parlâ patwè\
 mais c'est bien qu'on peut parler patois

100.NEN [kwèr l'euy]

Sans me laisser le temps de finir de réciter, Danielle produit un énoncé évoquant la situation actuelle d'énonciation : « ou vwèy byin ke n'pô parlâ patwè » c'est bien qu'on peut parler patois. Ici, le syntagme verbal « parlâ patwè » désigne *a minima* la récitation qui est en train d'avoir lieu (celle initiée par Néné et que j'effectue). Implicitement, mais de manière tout aussi immédiate, cet énoncé métapragmatique de Danielle est autoréférentiel : celle-ci utilise le patois pour valoriser le patois. Dès lors, l'expression « parlâ patwè » peut être comprise comme recouvrant autant la pratique de la récitation en patois (production d'énoncés autonymiques décontextualisés) que la production d'énoncés métapragmatiques « en patois » et en contexte. L'énoncé de Danielle fait donc le lien entre ces deux types de pratiques langagières qui, comme nous allons le voir, se différencient ensemble d'un usage référentiel et pragmatique du patois.

Six mois plus tôt, en février, alors que Néné cherche le papier sur lequel elle a noté des « mots » pour moi, Danielle commence, comme on l'a vu, par désigner les mouchoirs en patois, c'est-à-dire profiter de la mise en place d'un élément contextuel pour l'associer à une forme considérée comme «patoise». Alors que sa cousine n'a toujours pas trouvé ce qu'elle cherche, Danielle va désigner un autre élément contextuel, tout en mettant en avant *ce qui le désigne* en patois :

Extrait 200214/1.1 bis : « ô sôra byin myeu parlâ k'nou » il saura bien mieux parler qu'nous

17.DAN (0,6) /vwé cho/\tcheu d'din\
 c'est chaud là-dedans

18.FEL (0,9) /fé chô/ \tcheu d'dan\
 fait chaud là-dedans

19.DAN	[/mouè/]
20.FEL	[ouais] (.) i' fait chaud ici
21.NEN	<((rires)) /Ah [hah] ha/ \ha>\ /o::: ba\ \ô sôra& <i>il saura</i>
22.FEL	[ouais]
23.NEN	&byin myeu pa[rlâ k'nou\] <i>bien mieux parler qu'nous</i>
24.DAN	[/â mè/ /fwo bin/] \parlâ& <i>ah mais (il) faut bien parler</i>
25.FEL	[<((rires)) hin in [hin hin]
26.DAN	[&in\ [\pti patwè/] <i>un p'tit (peu) patois</i>
27.NEN	[<((rires))/ho ho] ho&
28.DAN	[ô bin par]lâ in pti [/patwè:/] voué byin <i>oh bin parler un p'tit (peu) patois c'est bien</i>
29.NEN	&ho [ho ho\]> [.h /oui/]
30.FEL	<((rires)) [hin hin]>
31.NEN	<((rires)) [hé hé hé]> .h: (.) [\alors\]
32.DAN	[ça débrouille]

Suite à la mise-en-discours d'un élément de l'atmosphère de la pièce (la chaleur, qui contraste avec le froid qu'il fait dehors), je répète approximativement l'énoncé après une pause de presque une seconde, puis j'en propose une traduction. Après cet "exercice", Néné va prononcer un commentaire métapragmatique sur le fait de « parlâ », ce qui va ouvrir sur la production par Danielle de deux autres commentaires analogues.

Tout comme le commentaire de Danielle que nous avons vu plus haut, l'énoncé de Néné « o::: ba ô sôra byin myeu parlâ k'nou » il saura bien mieux parler qu'nous (200214./1.21, 23) prend pour objet l'échange qui vient d'avoir lieu. Ce commentaire de Néné advient au moment où je viens de traduire librement l'énoncé de Danielle (vers le français). Néné propose un énoncé formellement prospectif (mobilisant le futur) et me prenant pour sujet (« ô ») mais qui, encadré par des rires, doit être compris comme une mise-en-scène dialogique, où la vieille dame prononce un énoncé

hyperbolique en décalage avec la manifestation de ma compréhension qu'elle commente. Produisant un effet valorisant à mon égard, il peut être compris comme une évaluation (exagérément) positive de ma tentative de pratiquer le patois.

En produisant un énoncé au futur, l'énoncé de Néné présuppose néanmoins la potentialité d'un futur où la comparaison générale entre la façon de parler d'un « nou » nous (les deux cousines) sera mise en rapport avec celle du « ô » il (moi en tant qu'élève) débouchant sur le renversement — improbable et donc comique — du rapport de maître à élève. Néanmoins cette plaisanterie pose l'évaluation comparative comme finalité ultime de la temporalité d'apprentissage et, à son tour, nous informe sur ce que désigne ce « parlâ » : en plus d'un ensemble de formes à collecter (comme on l'a vu plus haut) le patois est ainsi associé à une temporalité linéaire (cf. Woolard, 2004 : 60 ; Benjamin, 1968 : 263-264) impliquant un résultat final. L'énoncé de Néné pose un objectif dans le simple fait de parler, une perspective qui pourra être atteinte, basée sur la comparaison des façons de parler des uns et des autres. Ceci sous-tend également une conception normative hiérarchisant les différentes pratiques du patois, tout en en légitimant une, la *nôtre*, celle du « nou », centrale, et que je devrais viser. Notons cependant que le simple fait que je me sois adressé à elle pour lui demander d'apprendre le patois a un effet légitimant sur sa façon de parler, et que cette hiérarchisation n'est pas simplement de son fait, mais est également issue des conditions historiques et interactionnelles de production de son discours métapragmatique.

6.3.3.1.2 *Réitération d'une évaluation autoréférentielle*

En contraste, Danielle produit en parallèle des énoncés qui ressemblent à celui qu'elle produira en août : « â mè fwo bin parlâ in pti patwè » ah mais faut ben parler un p'tit (peu) patois et « ô bin parlâ in pti patwè vwè byin » oh ben parler un p'tit (peu) patois c'est bien.

Avant même que Néné ait fini son commentaire, Danielle est déjà en train d'articuler le sien (200214./1.24). Elle propose deux énoncés impersonnels qui indexent néanmoins clairement le jeu autour de l'apparition d'un énoncé contextualisé (200214./1.17), sa répétition (200214./1.18) puis sa traduction (200214./1.20). Encore une fois, à travers son discours en patois, elle semble légitimer ce qui précède, ainsi que le fait qu'elle parle elle-même de cette façon à cet instant.

Contrairement à l'énoncé contigu de sa cousine (200214./1.21, 23), celui de Danielle, s'il indexe le même co(n)texte, n'introduit pas explicitement de distinction entre des participants différenciés. Cependant il produit un discours normatif en « fwo » *faut*, suivi d'une évaluation axiologique positive, portant sur le fait de « parlâ patwè » dans sa globalité, et n'impliquant pas de distinction entre des sous-catégories en termes de bien ou mal parler. Ici, c'est la pratique en tant que telle qui

est mise en avant, pratique comprenant cependant aussi des séquences d'enseignement et des discours métapragmatiques.

La distinction entre les idéologies linguistiques apparaissant dans les énoncés de Néné et de Danielle n'est certainement pas anodine dans la mesure où celles-ci rejoignent leurs pratiques différenciées de l'enseignement : si d'une part, comme on l'a vu, Néné construit un cadre d'apprentissage contrôlé, posant des unités (les noms ou les mots) à obtenir souvent à travers le métalangage en français, d'autre part Danielle met en œuvre une vision autrement plus pragmatique de l'enseignement, exploitant son environnement pour pratiquer et faire pratiquer le patois.

Rappelons que cette distinction n'est pas si nette, car on retrouve aussi des éléments de récitation dans l'exercice implicite de répétition que Danielle met en place en février, en nommant des éléments du contexte. Même si elle se fait en contexte et sans passage par l'écriture, l'énonciation de mots et d'expressions en vient à se montrer elle-même en tant que telle, à prendre une *connotation autonymique* (Authiez-Revuz, 1992 ; Maingueneau, 1996 : 29), ou à faire apparaître sa fonction métapragmatique au cours de l'enseignement. On peut donc postuler l'existence d'un gradient dans les pratiques d'enseignement, de la plus institutionnalisée et conventionnelle à la plus spontanée et ancrée en contexte extrascolaire.

6.3.3.1.3 Le patois en pratique, deixis personnelle et aparté métapragmatique

Au cours des conversations que j'ai eues avec les deux cousines, le patois était aussi à de nombreux moments employé pour obtenir des effets pragmatiques. J'ai déjà cité l'exemple de Néné enjoignant effectivement sa cousine à revenir aux veillées qu'elle organise le jeudi soir (« FWORA TORNÂ » *faudra revenir*, 290713/2.6). J'ai aussi évoqué le réglage de l'ordre interactionnel du café par Néné, occasion à laquelle, se tournant vers moi, elle produit un aparté métapragmatique sur ce qu'elle est en train de faire avec sa cousine : « on parle patois » (210814/1.6).

Ce troisième type de pratiques est donc désigné comme faisant aussi partie du “parler patois” qui couvrirait déjà à la fois les pratiques de récitation de phrases hors contexte, ainsi que les productions de discours métapragmatiques et épilinguistiques en patois. Ici, c'est l'usage pragmatique du patois — pour demander à sa cousine de *revenir* ou pour régler l'ordre interactionnel et ma place dans le rituel du café — qui est catégorisé avec les pratiques liées à l'apprentissage, que j'ai décrites précédemment.

6.3.3.2 Hétérogénéité des interactions désignées par « parlâ patwè » et émergence d'une icône diagrammatique

En plus des commentaires métapragmatiques que j'ai présentés, et qui apparaissent tant en français qu'en patois (en tant que métalangues, Jakobson, 1980 : 86), nous avons mis au jour trois exemples de ce que « parlâ patwè » recouvre : la simple récitation hors contexte d'une phrase déjà décontextualisée auparavant, la répétition puis la traduction d'un commentaire contextualisé et enfin la demande pragmatique en contexte. Ces pratiques langagières différenciées — apparaissant notamment lors de nos *leçons* et à leur marge — se superposent aux registres d'enseignement différenciés mis en œuvre par Néné et Danielle, l'un étant associé à l'enseignement scolaire et légitime, et l'autre — plus pragmatique — se rapprochant davantage de la pratique spontanée du langage en contexte.²⁶¹

Partant, on peut distinguer des gradations des pratiques du patois entre pragmatique et métapragmatique, qui correspondent à des pratiques allant d'un apprentissage exclusivement médié par le métalangage à un l'apprentissage par l'immersion totale. Ainsi apparaît ce qu'on appelle en termes peirciens une icône diagrammatique, une reconnaissance de la *même différence* entre plusieurs relations indexicales (Gal, 2013 : 34²⁶²). En d'autres termes, une distinction entre deux élément signifiants peut être reconnue comme ressemblant qualitativement à d'autres distinctions. Si les signes distingués deux à deux ne sont pas comparables, c'est leur différence qui peut être interprétée comme partageant les mêmes qualités (Parmentier, 2016 : 22-23). Ainsi, tout comme l'enseignement en contexte et à travers la pratique s'oppose à un enseignement décontextualisé à travers le métalangage, l'énoncé de formes langagières en usage (pragmatique) s'oppose à leur énoncé en mention (métapragmatique). À d'autres niveaux, le patois remarqué (objet de discours) se distingue du français comme moyen d'expression général et non marqué, la situation de conversation autour d'un café de la situation d'enseignement, mais aussi, de manière peut-être plus subtile, Néné de Danielle, et moi des deux cousines.²⁶³

De la même façon, la consigne implicite de récitation (210814/1.100, 102) est à la question explicite (« qu'est-ce que ça veut dire » 200214/1.36) ce que l'usage pragmatique d'un mot (« vou é

261 *Ceci vaut même si, comme on vient de le voir, Néné utilise elle-même le patois de manière pragmatique en marge de sa pratique d'enseignement. La nature dialogique et polyphonique de la pratique du langage en interaction empêche en effet d'assigner simplement une façon de parler, ou un registre à un "individu".*

262 *Notons que ce concept est intimement lié à celui de récursivité proposé par Gal & Irvine (1995 : 974).*

263 *Cette icône diagrammatique ne saurait pourtant être comprise comme une structure qui préexisterait la mise en acte du langage, mais une distinction consubstantielle au processus de mise-en-signe (sémiose), une régularité qui se forme au fil de ce processus, et qui est reporté ensuite sur d'autres rapports sémiotiques.*

mou eu k'ne son pa byin » c'est mes yeux qui ne sont pas bien est à sa mention autonymique (« kin vwé lou eu » ça c'est les yeux 210814/1.95), 210814/1.64). Cette distinction dans les registres se rapporte à des rôles tenus lors de la rencontre sociale plus ou moins ritualisée. Ainsi, Néné, à travers la performance d'un rituel pseudo-scolaire passant par l'écrit dans l'apprentissage du patois, occupe par moments une place analogue à celle de l'institutrice ou *maîtresse* en tant que persona sociale, et se distingue de sa cousine qui, dans son approche plus spontanée, n'utilise pas l'écrit, et en général pas la récitation.

De plus, le positionnement de Néné dans les interactions d'apprentissage la pousse à utiliser plus souvent le patois en mention et donc à faire *usage* du français. Inversement, même si Danielle va souvent gloser, traduire et s'assurer que je comprends, elle aura plus tendance à employer le patois en usage.

La distinction français/patois peut donc, à son tour, être interprétée à l'aune de l'icône diagrammatique proposée. D'une part, au cours de l'enseignement, le français, la langue légitime, est effacé au profit du patois mentionné, mis en avant, et ainsi marqué. D'autre part, le patois, utilisé bien plus souvent de manière pratique que pour mentionner le français, est systématiquement montré et prend, comme je l'ai suggéré, par contraste avec le français invisibilisé, une "coloration autonymique". Ainsi, le patois, bien qu'utilisé de manière pratique, restera toujours apparent, marqué, montré et donc remarquable face au français, "normal" et donc transparent.

Conclusion : icône diagrammatique et analyse d'une mise en acte de l'égalité

L'analyse de la mise-en-registre et de la métapragmatique nous a permis de montrer que la catégorie « parlâ patwé »/« parler patois » recouvrait un certain nombre de catégories implicites (*covert categories*, Silverstein 1979 : 198-99) de pratiques langagières, qui elles-mêmes correspondaient à des distinctions de positionnements sociolinguistiques entre les deux cousines et entre elles et moi. Or justement ces catégories et oppositions émergent de l'identification d'une icône diagrammatique vont me permettre d'analyser plus avant les interactions auxquelles j'ai participé lors de mes séjours à Ferrières. Il ne s'agit pas ici de présupposer une structure qui permettrait de catégoriser les personnes et leur comportement, mais bien de montrer qu'à travers les pratiques langagières des régularités dans les distinctions émergent, régularités qui peuvent être

confirmées comme infirmées dans les pratiques analysées par la suite, mais qui néanmoins offrent un prisme émiq̃ue d'analyse. L'analyse des pratiques réflexives (par exemple l'usage des *shifters* en tant qu'index intratextuels) permet de distinguer des types de discours associés à des personas sociales situées et des positionnements en chronotope et en interaction.

En effet, si je me suis focalisé sur la distinction entre les deux manières d'enseigner des deux cousines, c'est avant tout parce que Néné prend le contre pied de sa cousine quand celle-ci met en rapport d'analogie des mots apparaissant au gré de la conversation et répète des unités lexicales qui m'ont déjà été "données". Néné manifeste donc, à travers sa pratique, sa reconnaissance d'une distinction dans la façon d'enseigner de sa cousine. Je peux ainsi postuler que le fait d'écrire des mots sur un morceau de papier est aussi une manière pour mon hôte de se distinguer de sa cousine, ce qui est, d'ailleurs, étayé par l'analyse à la lumière de l'icône diagrammatique du tout premier échange interlocutif que j'ai présenté dans ce chapitre (tableau 3.4).

Lorsque Mène, voisine de Néné de 91 ans à l'époque de l'enregistrement, nous raconte ses rencontres avec des clients de l'hôtel où elle travaillait, chaque participant à notre interaction se trouve associé à une figure de son récit, ainsi qu'à des qualités associées. Je suis pour ma part associé aux clients « kuryeu » curieux (250814/2.93) et les deux femmes à un « on » (première personne du pluriel) qualifié, de proche en proche par Néné, de « pa byin intèlijant » pas bien intelligente (250814/2.110) (ce qui est étayé par la suite de l'interaction, non transcrite).

Manifestement, la salle de l'hôtel-restaurant Central qu'évoque Mène — qui est aussi un café — se distingue de ce que Néné appelle des « l'son » — bien qu'il soit aussi en partie question de prendre le café et en partie d'apprendre le patois. Dans la salle du Central, les bonnes qui ne parlent pas très bien français (selon Mène) apprennent le patois aux clients tout en travaillant, afin d'établir une communication pour pouvoir les servir. C'est donc sans le moindre doute un apprentissage pragmatique qui a lieu, et il n'y a vraisemblablement pas, par exemple, de mots écrits en jeu dans l'échange. De ce point de vue, il ne fait aucun doute que la pratique d'enseignement de Néné se distingue non seulement de celle de Danielle, mais aussi de celle qui pouvait avoir lieu à l'époque où Mène était bonne.

Enseignement en contexte (pratique)	Enseignement décontextualisé (métalangage)
Pragmatique	Métapragmatique
Usage	Mention
Patois	Français
Marqué	Non marqué
Appel pragmatique à récitation	Question explicite
Café	Leçon
Danielle	Néné
Les vieilles Farréraudes	Félix
<i>Salle du Café Central</i>	<i>Cuisine de Néné</i>
<i>Années 1930</i>	<i>Années 2010</i>
<i>Bonnes employées au Central</i>	<i>Clients du Central</i>
<i>Métayers</i>	<i>Patrons</i>
<i>Pas bien intelligentes</i>	<i>Curieux</i>

Tableau 3.4 : Icône diagrammatique autour de deux pratiques d'apprentissage en chronotope²⁶⁴

D'autres signes importants corroborent cette hypothèse : rappelons que Néné me compare aux clients du Central en mettant en mots les questions que je pose selon elle, questions analogues à celles posées, dans le récit de Mène, par les clients : « comment vous dites ça »/« 'man vwé ke n'di kin » comment c'est qu'on dit ça ? (250814/2.92, 96). Par sa pratique d'apprentissage médiée par l'écrit, Néné, occupe une position inverse. Or on le voit quand elle me donne la liste de "mots" : ce n'est pas moi qui demande comment on dit, mais elle qui m'interroge « qu'est-ce que ça veut dire » ? (200214/1.36). À la même occasion, c'est elle qui évoque mon « livre », rappelant le « carnet » de l'ami bourgeois du patron intrusif dans le récit de Guillaumin, et, enfin, c'est elle qui « note » les mots et « expressions délicieuses » (pour reprendre les termes de Guillaumin, 1977 [1943] : 150).

Ainsi, Néné ne se distingue pas seulement de sa cousine : sa pratique d'enseignement la rapproche aussi de ces personnes qui *viennent*, elle se montre capable de reconnaître leur *curiosité* et, en somme, de leur faire la leçon, répondant à leurs attentes supposées. Enfin, la vieille dame se distance, par cette pratique, du chronotope du café (et du Café Central du récit de Mène), relégué au passé²⁶⁵, en adoptant une pratique d'enseignement métapragmatique plutôt que déictique.

²⁶⁴ En italiques sont indiqués les rapports oppositionnels émergeant de l'analyse du corpus 250814/2.

²⁶⁵ Tout comme les « potins » évoqués lors de la soirée patoisante de 2001 (voir chapitre 5), ou les cafés pris dans les hameaux alentour.

Néanmoins, Néné est toujours positionnée en tension par rapport à ses amies d'une part et à moi et aux touristes du Central de l'autre. En effet, si elle peut se qualifier, avec sa cousine de « pa byin intelijant », c'est que les femmes partagent une certaine solidarité. Cette tension est résumée dans la phrase qu'elle prononce dans le premier extrait de ce chapitre « n'sin portan pa byin intelijant mè n'dounin dè l'son » on est pourtant pas bien intelligentes mais on donne des l'çon (250814/2.110). Doublement modalisée à travers l'usage de « portan » et « mais », cet énoncé donne corps à la distinction entre ce que ces femmes *sont* et ce qu'elles *font*.

Si on comprend cette distinction à l'aune de la différence entre le chronotope de la leçon (associé à l'écrit, à la mention, à l'école, etc.) et celui du café (associé à l'oral, l'usage et, de proche en proche, au restaurant), on peut aussi établir un lien indexical entre le fait de n'«être pas bien intelligentes» et le chronotope du café qui est aussi celui où Mène, comme je l'ai évoqué, affirme ne jamais avoir été payée, ce pour quoi Néné la qualifie de « lord » lourde (250814 — section non transcrite). Néné témoigne elle-même du fait d'avoir toujours travaillé sans jamais être payée, au même titre que Danielle, et c'est sans nul doute au moins de ce point de vue qu'elles partagent une relation de solidarité.

On ne saurait cependant laisser de côté le fait que Néné, comme je l'ai dit, se distingue par sa pratique d'enseignement. On ne sera d'ailleurs pas surpris d'apprendre que quelques minutes après m'avoir fait réciter la phrase qu'elle m'avait «donnée» quelques mois plus tôt, mon enseignante m'avouera qu'elle aurait voulu être institutrice et que ses résultats scolaires le lui auraient permis, mais qu'il fallait aller garder les vaches et que ses parents n'avaient pas les moyens de l'envoyer en pension à l'école normale au Mayet (210814 — section non transcrite). Le fait que je lui aie répondu qu'elle était à présent « institutrice de patois » n'est sans doute pas étranger à sa désignation, quelques jours plus tard face à sa voisine, de nos rencontres comme des « leçons » et, marginalement, elle a ainsi obtenu une certaine reconnaissance qui a, malgré tout, son importance.

Cette pratique d'enseignement, si critiquable qu'elle soit puisqu'elle marginalise l'usage du patois au profit du français en tant que «métalange», doit donc être comprise aussi comme une mise en acte de l'égalité au sens de Rancière (1998 : 102). Elle m'oblige à postuler l'égalité des intelligences (Rancière, *ibid.* : 95) permettant à Néné de se saisir des formes de l'instruction officielle et de les mobiliser dans le contexte de sa cuisine, manifestant ainsi de manière pragmatique son intelligence (sa compréhension, dirait-on) de ma position d'apprenant, et l'interprétant à travers son positionnement en interaction. Cette pratique est donc un signe de sa subjectivation épilinguistique établie par rapport au chronotope du café, qu'elle maîtrise tout autant,

mais auquel elle n'est pas cantonnée. En tant que femme patoisante, elle ne fait pas que servir le café et raconter des potins ou autres ragots, elle met en pratique et en acte l'enseignement qu'elle a reçu à l'école, et dont il sera encore question au chapitre 7.

Chapitre 7 : *Dans l'temps tout l'monde parlait patois* : réifications, dissensus et hétérogénéité

Introduction

Au chapitre 6, j'ai présenté les enjeux de mise en place d'un cadre interactionnel autour notamment du "patois" pris pour objet de discours métapragmatique et épilinguistique, mis en scène, enseigné et ainsi situé au niveau métapragmatique en contexte. Ici, je reviendrai tout d'abord sur la question de la production d'un objet "patois" en interaction et en discours et sur son association à un espace territorial déjà évoqué précédemment (voir partie 2) : *la montagne*. Je montrerai que cette association entre espace et territoire implique, dans les discours d'habitantes aussi, un positionnement dans le temps et constitue ainsi une formulation chronotopique.

Dans la seconde sous-partie de ce chapitre, je me concentrerai sur l'apparition de lignes de ruptures dans un discours lié à une formulation chronotopique trop bien réglée. Des *autres* apparaissent autant parmi les personnes que parmi les lieux, et un chronotope homogène de "la montagne autrefois" se trouve divisé, à travers une mésentente épilinguistique en interaction, en différentes catégories de personnes et de lieux, ainsi qu'en une appréhension problématique de la temporalité.

Partant de cet éclatement chronotopique, je montrerai que c'est finalement bien plus dans l'espace social qu'une pratique du patois se retrouve située, espace prenant corps en territoire à travers des distinctions géographiques, mais surtout articulé autour de la distinction entre les patrons non patoisants et les paysans patoisants.

7.1 Le patois : une chose à une époque et sur un territoire coconstruits

7.1.1 Un procès de réification métapragmatique en interaction

7.1.1.1 Anaphores, réification et patrimonialisation de pratiques langagières hétérogènes

L'une des choses que Néné et Danielle, mes deux interlocutrices, disent faire lorsqu'elles se rencontrent pour prendre le café est de « parl[er] de dans l'temps » (290713/2.10). Cette expression désignant une pratique discursive présuppose une temporalité désignable par l'expression « dans l'temps » qui implique, si l'on postule l'existence du chronotope, un territoire associé. Cette formulation chronotopique plus ou moins homogène — ce qui constitue cette époque peut être désigné par l'expression — est à son tour intimement liée aux discours métapragmatiques réifiant le patois. À travers l'analyse de la coconstruction en interaction d'un discours sur le territoire et le langage, je montrerai ici comment langue, époque et territoire sont associés pour ancrer un discours nostalgique.

J'ai déjà montré comment, dans notre rencontre d'août 2014, Danielle et Néné désignaient par « parlâ patwè » parler patois une hétérogénéité de comportements langagiers pragmatiques et métapragmatiques. Je reprendrai ici la suite de ce corpus ici pour montrer comment, à l'interface entre entextualisation et enterritorialisation, le patois est, à son tour, mis en texte et ainsi réifié.

Extrait 210814/1.6 : « bin kin voué na richessä »

96.FEL pa nouvin ne vin [vwè-]
 pour Noël on va c'est-

97.DAN [/ma] ou [vwèy byin/ ke n]'pô /parlâ patwè\
 mais c'est bien qu'on peut parler patois

98.NEN	[kwèr l'euy] <(en cuire l'oié riant)) /ha [ha/ \oui] hi hi\>
99.FEL	[/ah si\] \oui\
100.DAN	â:: [bin kin vwèy na:: richesä] ben ça c'est une richesse
101.NEN	[bah ça c'est \sû:r\] .h:
102.DAN	vwé na richèsä pa œ: pa c'est une richesse
103.NEN	\parlâ [patwè\ parler patois
104.DAN	[pa]nota /montagn/ pour notre montagne
105.FEL	[ah: /oui/]
106.NEN	[.h, mais]::=
107.FEL	=\ah vwi\ mais c:: c'êt-
108.NEN	\vwé\ c'est /dommage/ que ça s'parle plus c'est nous les /dernières\ c'est nous les /dernières\

Alors que je suis en train de réciter ma *leçon*, Danielle — sans me laisser le temps de terminer — commente : c'est bien qu'on peut parler patois. La première réaction de Néné à l'évaluation du fait de « parlâ patwè » parler patois par sa cousine est de rire en acquiesçant. En parallèle, j'acquiesce également (210814/1.101). Juste après ces deux premiers tours, on peut faire apparaître une régularité dans l'interaction, produisant une métrique poétique présentée dans le tableau 3.5. Comme nous allons le voir, l'analyse de cet extrait met en lumière l'importance de l'indexicalité intratextuelle dans la production d'une entité réifiée nommée « patois » à partir de la qualification d'une pratique en cours.

Tour						
99 . DAN	ma	ou	vwèy	byin	ke	n'pô parlâ \patwè\
...
102 . DAN	bin	kin	vwèy	na: richèsä		
103 . NEN	bah	ca	c'est	sû:r		
...
112 . NEN	mais	c ::	c'est	dommage	ke	ça s'parle plus

Tableau 3.5 : Régularités métriques en interaction.

La régularité poétique de ce moment interactionnel est caractérisée tout d'abord par la répétition par les deux cousines de constructions autour du présentatif « vouèy » (pour Danielle) et son équivalent français « c'est » (surligné en mauve dans le tableau) (pour Néné). Dès lors on observe que cette régularité à un certain niveau implique aussi de la distinction par ailleurs : ici, entre patois et français.

Trois de ces copules sont actualisées par un prédicat (« byin » bien, « sûr », et « dommage ») et l'autre par un syntagme nominal « na richèsä » une richesse. Ces distinctions syntaxiques ont un effet sur le sens produit en interaction. En effet, si tous ces énoncés constituent une évaluation plutôt positive, la construction nominale du tour 102 produit, contrairement aux prédicats, un effet de réification de la subordonnée « ke n'pô parlâ patois » qu'on peut parler patois, qui, elle-même, réfère au contexte pragmatique (hétérogène, comme on l'a vu au chapitre 6).

Renforçant cette réification dans le discours, l'alternance de deux pronoms emphatiques, « ou » et « kin » renvoyant chacun à la même subordonnée (relation indiquée en gras dans le tableau) implique un rapport distinct. En effet, « ou » correspond au pronom non marqué de troisième personne du singulier pouvant être généralement traduit il²⁶⁶ et renvoie de manière cataphorique à la subordonnée qui suit. Quant à « kin », il s'agit d'un démonstratif qui ne pourrait être traduit que par ça, ce qui suggère un rapport de monstration, ou l'extension d'une chose qui va être qualifiée de « richèsä » richesse.

L'alternance entre les interjections (en rouge) formulées par Danielle au cours des deux premiers énoncés repris dans le tableau renforcent encore cette réification. La première — une monosyllabe à l'initiale consonantique nasale bilabiale [m], qu'on peut comparer avec le *mais* français — marque un positionnement épilinguistique en opposition avec un énoncé présupposé qu'on ne peut que reconstruire : celui disant que ce n'est pas bien de pouvoir parler patois. La suivante — également monosyllabe à l'initiale bilabiale, mais orale cette fois-ci [b], et qu'on peut comparer au « bah » qui

266 Dans ce contexte, on aurait plutôt tendance à le traduire par un ça emphatique, mais en général il est utilisé comme pronom et non comme démonstratif.

suit dans le tableau —, marquant non plus un positionnement de concession, mais bien une affirmation renforce le passage d'une formulation en termes de processus à une formulation en termes de catégorie isolable, notamment par le geste déictique (usage de « kin ») et, en définitive, par la nominalisation.

Chevauchant cet énoncé de Danielle, Néné produit elle aussi une proposition évaluative formée, pour sa part, autour du prédicat « c'est sûr », associé lui aussi à un démonstratif emphatique « ça », mais qui, lui, ne pointe pas uniquement vers la subordonnée qui le précède, à savoir « ke n'pô parlâ patwè », mais bien à l'ensemble du premier énoncé de Danielle, et notamment sur sa proposition principale « ou vwéy byin ». Enfin, Néné reproduit en miroir la concession faite par sa cousine, en employant à son tour une interjection commençant par une consonne nasale bilabiale, [m], et cette fois en limitant fortement la portée de la subordonnée « ke n'pô parlâ patwè » à travers la production d'une autre subordonnée, construite autour du verbe français équivalent à celui employé par sa cousine « parler ». Ici, l'anaphorique « ça », rappelant le « kin » employé par Danielle, ne peut plus *que* désigner « le patois » en tant qu'unité réifiée qui *se parle*. À travers la construction impersonnelle contrastant par rapport à celle de sa cousine, émerge ainsi en interaction une unité linguistique qui agit sur elle-même et ne requiert plus de « nous » agent de ce *faire* qu'était, quelques instants plus tôt, le « parlâ patwè ».

7.1.1.2 Sémantique et nominalisation : de « n'pô parlâ patwè » à « na richèsä »

Le passage d'un syntagme prédicatif « n'pô parlâ patwè » à un syntagme nominal « na :: richèsä » rend possible la quantification et l'homogénéisation du fait « ke n'pô parlâ patwè » et son placement parmi d'autres unités du même type : *les richesses*. Ce processus syntaxique et sémantique, qu'on peut qualifier de production de *patois-richesses* (pluriels, mais homogènes) à partir du *patois-pratique* (singulier et hétérogène), peut à son tour être interprété à la lumière de l'icône diagrammatique que j'ai fait émerger dans le chapitre 6. En effet, comme nous l'avons vu, la pratique d'apprentissage de Néné passe par la mise par écrit de « mots » ou de « noms » (la nomenclature présaussurienne n'est pas loin !), et cette mise en mots implique une transaction de l'ordre du don, ce qui apparaît notamment sous la forme d'un datif dans la construction « j'*vous* ai mis des mots » (chapitre 6, 200214/1.1). Ainsi, le *faire* de la pratique du patois transformé en *être* devient immédiatement un *avoir* (ce « tu dois y *avoir* », chapitre 6 210814/1.87). C'est bien sûr ce

présupposé du *patois-avoir* tel qu'il a été mis en pratique dans l'histoire de nos *leçons de patois* que se pose l'équivalence *pouvoir-parler-patois* = *avoir-patois-richeesse*.

De la même façon que toutes les unités que Néné me donne font partie du patois, le patois fait lui-même partie d'un autre ensemble qui, comme nous allons le voir, va être qualifié au niveau du territoire.

7.1.1.3 Le *patois-richeesse* en territoire

L'interlocution va s'articuler par la suite autour de la qualification ontologique de ce qui est richeesse d'une part, par rapport à la question (chrono)topique du "où" quelque chose est richeesse (quelle qu'en soit la nature), d'autre part. L'analyse d'un énoncé bien difficile à dire pour Danielle et complété par sa cousine sous-tend en effet cette distinction (tableau 3.6).

Tour								
104 . DAN	vwé	na richèsä	pa	œ:	pa			
105 . NEN					parlà	patwè		
106 . DAN						pa	nota	montagn

Tableau 3.6 : *Qu'est-ce qui est richeesse, et où ? Hésitation et complétion*

Ici, Danielle reprend son dernier énoncé et cherche visiblement à le compléter, mais elle hésite, bafouille, et répète trois fois la syllabe « pa », pouvant être comprise soit comme l'équivalent de la particule française "pour" en patois, soit comme la première syllabe d'un mot. C'est cette deuxième interprétation qu'en fait Néné : plutôt que de développer une suite à l'énoncé de Danielle « voué na richèsä pa [...] » elle reprend une partie de ce qui était pris en charge par « kin » (*ça*) au tour précédent en le reformulant : de « ke n'pô parlâ patwè », on passe à « parlâ patwè ». Ici encore, le « ne » (*on/nous*) a disparu, et le « parlâ patwè » s'est éloigné de sa valeur de possibilité de pratique commune.

En interaction, et à travers une formulation chiasmatisque émergeant du jeu interlocutif entre les deux cousines — de pouvoir parler patois c'est une richeesse ; c'est une richeesse de pouvoir parler patois — l'être une richeesse se trouve centralisé en discours, alors que le *pouvoir parler patois* prend une place périphérique, aux deux extrémités de l'énoncé commun (Lafont, 1984a : 38-39).

- 1- Kin [ke n'pô parlâ patwè] vwé na richèsä | ça [k'on peut parler patois] c'est une richeesse
- 2- Voué na richèsä [ke n'pô] parlâ patwè | c'est une richeesse [qu'on peut] parler patois

Néanmoins, il s'avère que la phrase si difficile à dire pour Danielle tombe à côté de ce qui est proposé par Néné. Plutôt qu'un simple retournement syntagmatique, l'énoncé de Danielle finit par s'ancrer dans l'espace, celui de « nota montagn », *notre montagne*. Le « pa » prononcé par Danielle ne correspond donc pas à la première syllabe de « parlâ », mais à l'équivalent de la particule attributive *pour*.

Dans l'interaction, « parlâ patwè » se trouve distribué au même endroit (et au même moment) que l'expression correspondant à « pour notre montagne ». Ainsi, le syntagme locatif « pour notre montagne » et le syntagme verbal métapragmatique « parlâ patwè » se recouvrent, rentrent en rapport de co-occurrence, et donc s'indexent mutuellement. Dans cette poétique de l'interaction, la mise en rapport syntagmatique du *patois-riche* avec « notre montagne » est donc performée.

En l'absence de cadrage spatial explicite, on aurait pu supposer depuis le début que les énoncés métapragmatiques rencontrés portaient sur leur co(n)texte immédiat. Alors que le « parlâ patwè » concentré en *patois-riche* pouvait être compris, jusqu'à présent de manière non territoriale, dans l'absolu, ou comme référant aux pratiques d'enseignement, de récitation ou encore de prise de nouvelles, Danielle assigne à présent dans son discours le *patois-riche* à cet espace qu'est « nota montagn » (notre montagne).

Ainsi, un cadrage spatiotemporel hyper-local — la conversation que nous sommes en train d'avoir à ce moment même — est élargi en discours à toute la montagne. Ainsi, l'historicité de notre pratique du patois dans la cuisine de Néné est ancrée dans le cadre plus large de la montagne. De proche en proche, c'est la cuisine de Néné, lieu d'occurrence de ces pratiques, qui est agencée dans ce territoire plus large par le truchement de l'unité construite du *patois-riche*. Comme je l'ai évoqué tout au long de la deuxième partie de cette thèse (et notamment le chapitre 5), cette richesse n'arrive pas seule, elle est une parmi d'autres et située implicitement à travers l'usage de l'article indéfini (*na*) plutôt que le défini (*la*). Cet ensemble de richesses dénombrables dont fait partie le patois peut, quant à lui, être appelé *patrimoine*.

Contrairement à la définition de Néné, qui qualifie le patois comme richesse *en soi*, Danielle place dans son discours la montagne entre *elles* et le *patois-riche*. Le patois n'est pas présenté comme une richesse directement pour *elles*, mais à travers une relation indirecte médiée par le possessif *nota*, notre, et par l'intermédiaire de la montagne, ce territoire qui porte leur patrimoine. En creux,

s'il apporte une unité de richesse en plus à la montagne, le patois n'en est une *que* pour la montagne, et peut-être pas, comme nous allons le voir, au-delà.

À travers leur pratique du patois et leurs discours métapragmatique y référant, les deux cousines se placent néanmoins elles-mêmes dans la montagne, qui leur est attribuée en discours à travers le possessif *nota notre*.

Comme on l'a vu, à travers la répétition poétique et la substantivation, ce qui était d'abord appréhendé comme une pratique dans les discours épilinguistiques est ensuite constitué en unité, en richesse qui va à son tour être associée à un espace nommé, *notre montagne*. Ceci a pour effet de situer le contexte d'énonciation, celui de la cuisine de Néné, dans l'espace montagnard. De proche en proche, la montagne est située dans l'historicité de nos rencontres et on peut à présent comprendre la question qu'a posée Néné plus tôt « y a longtemps qu't'es là » (v. chapitre 6, section 2.2.1.3), comme indexant elle aussi l'espace montagnard (*là*), auquel je ne suis pas autant lié qu'elles. Selon une formulation chronotopique, cet espace montagnard est à son tour associé à une temporalité émergeant dans l'interaction entre les deux femmes sous la forme d'un discours nostalgique.

7.1.2 Métrique, temporalité, dialogisme et nostalgie

7.1.2.1 « C'est dommage », émergence d'une rupture temporelle, nostalgie et normativité

Prenant le contre pied de sa cousine célébrant le patrimoine montagnard à travers l'usage de la particule « mais », Néné produit un discours de concession ajoutant une dimension temporelle au récit sur le *patois-richesse* :

Extrait 210814/1.6 bis : « c'est dommage que ça s'parle plus »

106.DAN	[pa]nota /montagn/ pour notre montagne
107.FEL	[ah: /oui/]
108.NEN	[.h, mais]::=
109.FEL	=\ah vwi\ mais c:: c'ét-

111.FEL	\vwé\
112.NEN	c'est /dommage/ que ça s'parle plus c'est nous les /dernières\
113.DAN	ah oui=
114.NEN	=les /der[niers\]
115.DAN	[\a wi\] vwé /fini\ ah oui c'est fini

On retrouve ici, comme on le voit ci-dessous, la même structuration d'énoncés introduits par un présentatif (*c'est* ou *vwé*) que dans ce qui a précédé.

Tour								
99.DAN	ma	ou	vwèy	byin	ke	n'pô	parlâ	\patwè\
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
110.NEN	mais	c :	c'est	dommage	que	ça s'	parle	plus
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]				
115.DAN	ah		vwé	fini				
[...]	oui							
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]				

Tableau 3.7 : Régularités métriques en interaction (2).

La concession, se posant en contrepoint de l'énoncé affirmatif de Danielle (210814/1.99), ne lui est cependant pas antinomique. Au contraire, comme le montre l'énoncé suivant, au tour 115, cette concession est interprétée par Danielle plus comme une précision que comme une limite, comme le marque la formulation « ah oui » introduisant le présentatif. Reprenant le présupposé établi par l'énoncé « c'est bien qu'on peut parler patois », la phrase de Néné implique *en plus* une idée plus générale. Tout d'abord, la notion « c'est bien » est reprise en charge par la locution « c'est dommage ». En l'occurrence, si « c'est dommage », c'est bel et bien qu'un état de fait évalué positivement n'existe pas ou, en l'occurrence, n'existe « plus ». Partant, les propositions qualifiées par ces deux locutions s'enchaînent et s'ajoutent l'une à l'autre. Danielle met en mots et en scène un collectif « n(e) » nous/on²⁶⁷ — plus ou moins limité à la cuisine de Néné — qui peut parler patois.

267 Le pronom « ne/n' » peut soit être suivi d'un verbe conjugué à la première personne du pluriel, et traduit par « nous », soit suivi d'un verbe conjugué à la troisième personne du singulier et traduit par « on ». Bien entendu la porosité entre les deux personnes rend cette distinction toute relative.

Puis, à travers une formulation pronominale impersonnelle « ça s(e) », l'énoncé de Néné efface les sujets parlants de l'énoncé et pose le *patois-riche* comme agent et patient de sa propre disparition²⁶⁸, au-delà des pratiques qui ont lieu à notre niveau. Ce niveau plus général vient quant à lui d'être ancré par Danielle : c'est celui de la montagne au sein de laquelle nos *leçons de patois* (voir chapitre 6) ont lieu.

La réponse de Danielle à l'énoncé nostalgique de Néné va indexer un autre pendant de la locution « c'est dommage » : si d'un côté cette locution porte une signification évaluative (axiologique), elle présuppose aussi l'absence d'un état de fait soit potentiel, soit, comme c'est le cas ici, révolu. La confirmation « ah oui vwé fini » (210814/1.115) indexe donc l'énoncé « c'est dommage » en tant que médiation entre les locutions « vwèy byin » et « voué fini ». Par là même, il met en lien la situation particulière où « on peut parler patois » et la situation générale où « ça se parle plus ». En somme, si « c'est dommage », c'est à la fois que « c'est bien » *et* que « c'est fini ». Inversement, la situation exceptionnelle où « n'pô parlâ patwè », associée à la nostalgie émergente dans ces énoncés, n'en devient que plus appréciable. Implicitement, on ne peut que remarquer l'émergence d'un lien entre la *riche* énoncée, et la *rareté* manifeste des situations où *on peut parler patois*, expliquant d'ailleurs le fait qu'il soit à propos pour Danielle d'expliquer que « vwé byin » c'est bien : elle ne dira jamais que c'est bien qu'on puisse parler français.

Par ailleurs, l'énonciation présentative de « vwé fini » va mettre en mots explicitement la rupture temporelle présupposée par la proposition sur laquelle porte « c'est dommage », et l'idée que « ça s'parle plus ». Alors que jusqu'à présent nous avons vu des exemples de cadrages historiques établissant des liens de répétition et de circularité dans la temporalité, en particulier à travers la mise en place du rituel de la *leçon de patois* (chapitre 6), on voit ici émerger dans la narration en interaction deux temporalités distinctes : *avant* et *après*, l'époque du *parler patois* face à l'époque du *ne plus parler patois*.

Au-delà d'un simple discours nostalgique sur le passé, l'apparition de la rupture temporelle prend place au sein de discours métapragmatiques qui ne font pas que décrire objectivement, mais qui en l'occurrence disent explicitement *ce qu'on peut faire* (210814/1.99) d'une part et *ce qui se fait* (210814/1.110) d'autre part. On *peut* parler patois, la possibilité existe et personne ne l'interdit, mais ça ne se *fait* plus²⁶⁹, c'est fini, et ainsi la marginalisation d'un certain ensemble de pratiques langagières est rationalisée, sans aucun besoin de justification. Si le fait de parler patois est

268 Rappelons que ce n'est pas la possibilité de parler patois qui est reprise par le déictique « ça », mais bien l'ensemble linguistique « patois » autonomisé.

269 Bien entendu cette formulation porte aussi une connotation normative et n'est pas simplement constative.

intimement lié aux personnes désignées par un « n(e) » *nous*, c'est un patois hors-sol qui, tout seul, ne se parle plus. À travers la subordination et la présupposition, la fonction normative (métapragmatique) des énoncés « n'pô parlâ patwè » et « ça s'parle plus » est effacée, et en devient ainsi d'autant plus puissante — tant et si bien, d'ailleurs, que Danielle va jusqu'à dire *en patois* que le patois ne se parle plus !²⁷⁰

7.1.2.2 Des personas sociales en chronotope : discours rapporté et normativité

Alors que le discours métapragmatique de Néné s'inscrit dans une dynamique de généralisation à travers la pronominalisation et l'effacement des sujets parlants, l'objet *patois-riche* va être réancré, comme sujet de discours rapporté au niveau du village *après* la fin de la période où le « patois se parlait ». Dans ce discours, le fils de Néné est mis en scène et donne corps au récit de la disparition du patois, le *peuple* de figures qui se distinguent les unes des autres, dialoguent et donnent vie et voix au discours nostalgique :

Extrait 210814/1.7 : POURQUOI vous nous avez pas [...] appris à parler patois ?

112.	NEN	c'est /dommage/ que ça s'parle plus c'est nous les /dernières\
113.	DAN	ah oui=
114.	NEN	=les /der[niers\]
115.	DAN	[\a wi\] vwé /fini\
116.	NEN	le[s enfants /comprennent/] le gérard \euh\ (.)euh&
117.	DAN	[voi:la:::]]
118.	NEN	&mon gars comprend et tout /i m'dit/ /POURQUOI\ vous nous avez /pas app'lé-/ /appris/ à \parler patois\ (.) eh bah j'ai dit pa'c'que ça s'faisait /plus/
119.	FEL	mouai-
120.	NEN	ça s'faisait plus [bah y \m]'dit, mais\
121.	FEL	[m hm]

²⁷⁰ Ce discours nostalgique omniprésent dans le village et au-delà n'est d'ailleurs pas anodin dans la mesure où il s'inscrit dans un discours politique résigné qui dépasse largement les questions linguistiques, comme l'ont montré de nombreuses conversations, notamment avec des agriculteurs de la région.

La première étape de l'émergence de figures caractériologiques dans le discours est l'autocatégorisation, ou encore le positionnement de Néné à travers la construction clivée (Blanche-Benveniste, 2001 : 85) « c'est nous les dernières ». Dernière occurrence dans une suite poétique initiée par l'énoncé métapragmatique de Danielle (« ou vwé byin ke n'pô parlâ patwè » c'est bien qu'on peut parler patois 210814/1.99), cet énoncé commence à *peupler* un monde construit en discours autour des pratiques langagières (parler patois), du territoire (la montagne) et de la temporalité (la fin et la nostalgie).

Réparant son énoncé (Goodwin, 1980 ; Schegloff *et al.* 1977), Néné fait apparaître une distinction genrée entre *les dernières* et *les derniers*. Cette distinction met en question la valeur du *nous* employé : en effet, si l'emploi du féminin permettait d'indexer uniquement les deux cousines par rapport à moi, qui suis le seul homme dans la pièce, le masculin pourrait éventuellement m'inclure, de la même façon que je l'étais dans le « n(e) » on/nous qui « pô parlâ patwè » peut parler patois énoncé plus tôt (210814/1.99).

Pourtant, immédiatement, les « derniers » en position d'objet vont être juxtaposés aux « enfants » en position de sujet. Dès lors, l'attribution de positions dans l'interaction n'est plus questionnable : le « nous » qui « parle [patois] » (210814/1.112, 114) s'oppose aux « enfants » qui ne font que « compren[dre] » (210814/1.116). Les anciens, comme ils sont souvent appelés dans la région, sont opposés aux jeunes, et ainsi émerge une distinction chron(otop)ique entre groupements sociaux, les générations (Henne-Ochoa & Bauman, 2015 ; 129-130). Le syntagme « les derniers » ne peut plus être compris ici que comme le groupe de tous les locuteurs du patois, au premier rang desquels figurent, par exemple, Danielle, Néné et son mari, avec qui elle vit et parle patois quotidiennement.

L'expression « les enfants », quant à elle, renvoie par exemple à la fille de Danielle, au fils ou à la fille de Néné, ou à la progéniture de tous les « derniers » locuteurs du patois. Procédant plus avant à la mise-en-corps (*embodiment*) de son argument (« ça s'parle plus »), Néné énonce d'abord le prénom de son fils « le Gérard »²⁷¹ que je ne connais sans doute pas de son point de vue, et s'adresse donc davantage à Danielle qui, elle, le connaît bien. Puis elle élicite en se tournant vers moi pour énoncer « mon gars », c'est-à-dire *mon fils*. De cette manière, implicitement, après s'être désignée collectivement avec sa cousine en tant que « dernières » face à moi, Néné reporte la distinction à un

²⁷¹ L'utilisation de l'article défini peut être qualifié d'anté-vocative, utilisée pour parler de quelqu'un en particulier quand on ne s'adresse pas à cette personne

autre niveau à travers la désignation de son fils. Je ne suis pas simplement un enfant, mais aussi un étranger, qui n'a pas encore à cette époque rencontré son fils.

7.1.2.2.1 *Dialogue nostalgique rapporté entre Néné et son fils : émotivité, objectivité et normativité*

Les personnages du discours nostalgique sur le patois ayant été posés (avec l'effet de positionnement interactionnel que nous avons vu), Néné va faire dialoguer deux incarnations des catégories « derniers » et « enfants » : respectivement, elle-même et son fils. Comme nous allons le voir, le personnage de Néné dans le récit va porter ici un rôle constatif, produisant des assertions présentées comme non performatives, alors que son fils tel qu'elle le fait parler produit des assertions évaluatives. Dans ce face-à-face, la mise-en-scène des affects de son fils rencontre le discours en apparence objectif de la mère, néanmoins nostalgique.

Tout d'abord, cet effet est produit par la prosodie de Néné. En 128, elle augmente son volume juste après avoir introduit la phrase de son fils par des marqueurs de discours rapporté (« i' m'dit »). De manière contrastive, elle reprend une prosodie non marquée et à intonation quasi constante dans sa réponse : « eh bah j'ai dit pa'c'que ça s'faisait /plus/ ».

Ensuite, alors que Gérard (tel que Néné le fait parler) utilise des pronoms personnels indexant des rapports interpersonnels parents-enfants (« *vous nous* avez pas appris... »), et une mise en emphase par redoublement de la première personne (« *moi j'*aurais... »), Néné utilise une formulation pronominale passivée (« ça s'faisait plus ») et répétée, accompagnée d'un marqueur épilinguistique d'évidence (« *bah euheuh* ») qui efface son implication subjective dans le rapport d'apprentissage potentiel du patois.

Enfin, le dernier tour attribué à son fils (210814/1.122) mobilise le syntagme verbal *bien aimer*, qui marque un rapport affectif au langage.

Ici encore, le déploiement du discours nostalgique fait apparaître la rencontre entre une évaluation positive du passé et la présentation d'un état de fait supposé du présent, reprenant en fait un discours métapragmatique normatif naturalisé. Ce discours prend d'ailleurs une forme passive et pronominale, comme celui qu'on a rencontré précédemment (210814/1.112, 118) : « ça s'parle plus » / « ça s'faisait plus ». Cette fois, le sujet n'est plus *le patois* en soi, mais [*le fait d']apprendre [à ses enfants] à parler patois*.

Tout comme dans l'énoncé précédent, l'utilisation ici de la particule *plus* présuppose un *avant* et un *après*, non plus concernant le fait de *parler patois* (210814/1.112), mais celui de *apprendre [aux enfants]* (210814/1.118). Ce deuxième *plus* associe l'origine d'une temporalité non patoisante à un événement présupposé de rupture de la transmission (Henne-Ochoa & Bauman, 2015 : 129-130 ; Matthey & Fibbi, 2010 ; Fishman 1991). Or, à travers la formulation passive et impersonnelle dans le discours rapporté, Néné n'occupe plus la position d'agent dans la transmission, alors même que les paroles qu'elle met dans la bouche de son fils l'interpellent directement (« *vous* nous avez pas appris », 210814/1.118). Ainsi, en reproduisant un discours normatif, elle se dédouane de toute agentivité dans le processus de rupture de la transmission.

7.1.2.2.2 *L'appel parental : mini récit poétique en discours rapporté*

Un autre présupposé peut être mis en évidence dans cet échange re-présenté : celui que les parents apprennent activement à parler à leurs enfants (Henne-Ochoa & Bauman, 2015 : 129). Il me semble pourtant que l'analyse du ratage (Lafont, 1984c : 78-79 ; Barbéris *et al.*, 1989 : 34-35) advenant quand Néné prononce le discours de son fils peut se révéler heuristique. À ce moment, plutôt que de prononcer le mot « appris », Néné semble amalgamer le début d'*appris* et la fin de *parler*, deux verbes qui suivent dans sa reprise de l'énoncé « appris à parler ». Elle prononce donc le mot « app'lé ».

Or effectivement, il est sans doute plus question d'appeler ses enfants en patois ou en français que de leur apprendre formellement l'un ou l'autre, à l'occasion de *leçons* notamment. S'il me semble particulièrement important de s'attarder sur ce ratage, c'est que la question de l'appel des enfants résonne pour moi avec un autre moment interactionnel ayant eu lieu un an plus tard dans un contexte analogue. Le 5 juin 2015, alors que nous sommes attablés et que nous parlons encore une fois de la disparition du patois, j'évoque une conversation que j'ai eue avec un homme du village, de la même génération que les deux cousines.

Ancien menuisier octogénaire, Pierre Faye, que j'ai présenté au chapitre 1, est le descendant des meuniers du village, propriétaires de bois et de terrains dans les alentours, et à une certaine époque d'un restaurant au centre du bourg. Comme je l'ai évoqué, j'ai passé de nombreux après-midis à discuter avec lui dans sa cuisine, et il m'a souvent parlé de son petit frère Marcel, aujourd'hui décédé, qui était parti faire fortune dans l'hôtellerie de luxe à Vichy, où il a travaillé comme chef cuisinier. Pierre, quant à lui, devenu menuisier comme son père, est toujours resté à Ferrières.

Un jour, alors qu'on parlait du patois, Pierre m'a dit que ses parents lui parlaient uniquement en français, mais qu'il avait appris le patois dans la cour de l'école, au contact de ses camarades de classe, ainsi qu'avec les enfants de sa voisine.²⁷²

Le 5 juin 2015, assis dans la cuisine de Néné avec Danielle, je veux soumettre cette anecdote, que je trouve curieuse, aux deux cousines, mais à peine ai-je évoqué l'idée que les parents de Pierre lui parlaient en français elles réagissent en le traitant de menteur : selon elles, les parents Faye ne parlaient pas français à Pierre, mais seulement à son petit frère Marcel. Pour donner du poids à son argument, Danielle a recours, là aussi, au discours rapporté :

Extrait 050615/1 : « piar vin tcheu (.) marcel viens là »

1.NEN	le marcel
2.FEL	[/ay lou-/]
3.DAN	[l'mar]/cel/ vwé- l'marcel c'est
4.NEN	FRANS[:-]
5.DAN	[bah é- é-] \atan\ (.) marcel eu:: attends
6.NEN	<((rire sourd)) hi hi hi [hi hi>]
7.DAN	[piar vin tcheu] (.) marcel viens là= pierre vient ici
8.NEN	=VWA:LA h voilà
9.FEL	\-ah\ /oui/
10.DAN	[viens là 'l' di]sait
11.NEN	[/VWA:/\LA\] voilà
12.DAN	/Â bah on était /vois\ines avec ma t[ante eh bâ:]:\
13.NEN	[bin ouih]
14.FEL	/ah oui/

272 À Ferrières, si le patois n'était pas nécessairement bien vu à l'école, le système du « symbole », tel qu'il était utilisé en Bretagne et en Afrique de l'Ouest et impliquant la punition des élèves qui utiliseraient pour s'exprimer un registre autre que le français, n'était pas appliqué. À ce sujet voir par exemple Tabouret-Keller, 2011.

15.NEN	bin oui[:]
16.DAN	[â]:[: voui::]
17.FEL	[paskeu-]
18.NEN	<((se racle la gorge)) h h hm >

Avant toute chose, soulignons qu'avant de prononcer la paire métriquement contrastive « piar vin tcheu (.) marcel vient là », Danielle et Néné vont produire des marques d'entextualisation, c'est-à-dire des indices me permettant d'établir que la paire en question n'est pas évoquée ici pour la première fois, et qu'il s'agit sans doute d'un énoncé circulant, *a minima* entre les deux cousines, mais vraisemblablement plus largement dans le village.

En effet, alors que Danielle commence par énoncer le nom du petit frère de Pierre, elle hésite, cherche ses mots, puis s'adresse à sa cousine qui prenait la parole : « atan » attends. Après une micropause, elle reprend, hésite à nouveau, mais à peine a-t-elle prononcé le prénom du petit frère de Pierre, que Néné commence à rire tout bas. Manifestement, elle sait ce que va raconter sa cousine, et la phrase ayant été prononcée avec succès, elle fait suivre immédiatement un « VWALA » voilà exclamatif et présentatif.²⁷³

Cette phrase, bien calibrée poétiquement, et présentant une symétrie entre le patois et le français, met en image ce dont il est question ici : la rupture de la transmission du patois. Alors que le grand frère qui va hériter du statut du père, ancré dans son pays natal, est appelé en patois, la mère — troisième actant clé du récit — appelle en français son cadet, dont le destin sera de partir en ville. Il est impossible de savoir si la mère Faye avait prévu quoi que ce soit pour ses deux fils, ni même si elle a jamais prononcé ces deux phrases. Ce qui compte ici, c'est que les deux cousines partagent ce micro récit, et mobilisent régulièrement une distinction chronotopique structurante.

Dans ce récit sur les frères Faye, la mère n'apparaît qu'*a posteriori* (« viens là [el]l[e] disait » 050615/1.10), mais joue un rôle crucial, c'est elle qui coénonce la paire de phrases concentrant cette opposition indexicale. Or, dans le récit de Danielle, apparaissent encore au-delà, à la maison d'à côté, les voisines, dont l'une (Danielle elle-même) peut encore témoigner aujourd'hui de la façon dont la mère Faye *appelait ses enfants*. Ainsi est mise en récit la sanction sociale à laquelle l'énoncé de Néné « ça s'faisait plus » faisait implicitement allusion.

S'il n'était plus acceptable d'appeler ses enfants en patois, c'était qu'il y avait des témoins pour parler de ce qui se faisait (ou *devait* se faire) et de ce qui ne se faisait pas (ou ne *devait* pas se faire),

²⁷³ On peut tout à fait comparer ce « voilà » à celui qu'elle prononce quand je récite la phrase « ne van fèr kwèr l'œy », (chapitre 6 : 210814/1.95).

des témoins prescripteurs qui énonçaient la norme et marquaient dans leur discours celles ou ceux qui ne s’y soumettaient pas.

Le ratage qui a eu lieu en août 2014, ce remplacement *d’appris* par *appeler*, a donné un indice permettant de comprendre la position de la mère dans les discours métapragmatiques circulant. Il ne s’agit pas simplement pour une mère d’apprendre à parler aux enfants de manière “normale” (correspondant à *ce qui se fait*), mais aussi pour une commère de marquer les voisines aux pratiques divergentes. De cette analyse émerge ainsi un double positionnement du personnage de Néné dans le récit : d’une part c’est bien elle qui n’appelait pas son fils en patois, et d’autre part, c’est aussi elle, parmi d’autres, qui (re)marquait celles qui le faisaient.

Le temps que j’ai passé avec les deux femmes m’a donné à entendre les commentaires parfois très durs qu’elles avaient envers d’autres personnes du village. De fait, la position de Danielle et sa tante dans le micro récit n’est pour moi qu’une allusion à une pratique sociale courante, celle du commentaire de *ce qui se passe dans le village*, un commentaire se présentant comme objectif, mais qui tend, au moins en partie, à reproduire une normativité et à remarquer, si ce n’est sanctionner toute déviance. On retrouve encore une fois ici cette allusion faite lors de la soirée patoisante (chapitre 5) aux « potins » et aux « ragots » qui, au cours des promenades des deux cousines autrefois, ne pouvaient que circuler (sur la dimension politique des commérages, voir Besnier, 2009).

7.1.2.3 Temps verbaux et effacement/renforcement d’une rupture dans la temporalité

7.1.2.3.1 Aspect et effacement de la rupture temporelle

Alors que Néné, dans le dialogue qu’elle met en scène avec son fils Gérard, efface sa double agentivité dans la normalisation d’un état de fait non patoisant, elle va en même temps, à travers le jeu des temps verbaux, procéder à l’effacement dans le discours de l’événement de rupture. Pour discuter cette idée, je reprends ci-dessous les paires adjacentes du discours rapporté :

Tour											
118.NE N		i'	m'	dit	POURQUOI	vous	nous	avez	pas	appris	
118.NE N	eh bah	j'	ai	dit	pa'c'que	ça	s'	faisait	plus		
122.NE N	bah	i'	m'	dit		moi	j'aurais	bien	aimé	maint' nant	

Tableau 3.8 : Temps, mode et aspect verbaux, discours rapporté et rupture temporelle

Pour commencer, entre les deux premières paires (210814/1.118), le discours de Gérard est cadré avec un présent, alors que c'est au passé composé qu'est conjugué le *verbum dicendi*. Cette alternance fait apparaître le fils de Néné comme répétant ses questions, alors qu'elle semble *avoir répondu* une fois pour toutes. C'est une distinction aspectuelle qui porte sur ces marqueurs de discours rapporté : le présent, imperfectif (en vert dans le tableau), exprime la réitération, la continuité ou le caractère non fini du procès ; le passé composé, perfectif (en mauve), quant à lui, inscrit une action unique, finie, ou un résultat (Comrie, 1976 : 16-40). Aux questions incessantes de son fils, Néné aura toujours la même réponse, qu'elle répète d'ailleurs ici deux fois à l'identique (« ça s'était fait plus »).

Inversement, dans le discours rapporté, c'est Gérard qui emploie un temps verbal à aspect perfectif (passé composé) et Néné qui mobilise un imperfectif (imparfait). Alors qu'il évoque un processus uniforme et supposément défini par un début et surtout une fin, l'apprentissage (également supposé unidirectionnel), l'imperfectif efface l'origine de cette temporalité où « ça s'était fait plus » d'« apprendre » à parler patois à ses enfants (ou plutôt de les appeler — de s'adresser à eux — en patois). C'est donc à un état de fait subi qu'elle réfère, sans agents et sans origine, au sein duquel la rupture est présumée, mais effacée par un aspect non inchoatif (inverse de celui décrit par Cox, 1982 : 232).

Le récit de Danielle sur les frères Faye illustre — de manière sans doute romancée — la rupture de la transmission au sein d'une même famille (chez les *autres*, donc) en la faisant remonter une génération plus loin que celle des « enfants » (Pierre Faye étant parmi les « derniers » à parler patois). Si ceci ne cadre pas exactement avec le discours de Néné sur « les derniers » face aux « enfants », c'est que la réalité est bien entendu plus complexe que des simples catégories *avant* et *après*, supposément séparées par un *événement-frontière* infranchissable. Pourtant ces états de fait

homogènes sont continuellement présupposés dans le discours, comme ils le sont dans la réponse définitive de Néné « ça s’faisait plus ».

7.1.2.3.2 *Conditionnel, dialogisme et renforcement de la rupture temporelle*

Face à cette présentation d’un état de fait naturalisé, le fils de Néné émerge, à travers la représentation de sa voix en discours, comme sujet qui, comme nous l’avons vu précédemment, évalue la situation. L’usage du conditionnel, temps dialogique par excellence (Brès, 2009 : 22), fonde son discours sur la présupposition d’un autre énonciateur, qui *aime bien avoir appris* « maintenant ». Contrairement à la rupture temporelle impliquée par le « plus » de Néné (210814/1.112, 118), et par la situation antérieure effective où « ça s’faisait » de parler patois à ses enfants, le discours rapporté de Gérard porte sur une situation présente hypothétique. À travers cette mise en discours d’une situation hypothétique, la présupposition d’une distinction entre un *avant* et un *après* est renforcée. S’il y a coénonciation, c’est qu’il y a un passé commun où les parents apprenaient le patois à leurs enfants, puis scission entre un présent potentiel « maintenant » où les parents *auraient* continué à apprendre le patois aux enfants, et le présent réel où ils ne l’ont pas fait.

On a donc une double opposition dans ce dialogisme nostalgique, d’une part entre l’*avant* et l’*après*, constituée dans le rapport entre « c’est dommage » et « plus », et d’autre part au niveau de l’*après*, avec une distinction entre le potentiel et l’effectif présents (entre ce qui aurait pu arriver et ce qui est arrivé). À la croisée de ces deux distinctions se renforce l’existence de l’*avant* unique — que mes interlocutrices nomment « dans l’temps », « din l’tin », comme on l’a vu au chapitre 6, ou encore « ôtreko » *autrefois*.

7.1.2.3.3 *Temporalité et qualification personnelles et épilinguistiques*

Cette distinction temporelle produite à travers le déroulement des temps verbaux s’articule aussi en rapport avec les pronoms et qualificatifs de personnes. En effet, si les « dernières » et « derniers » à parler patois s’opposent aux « enfants », c’est bien en vertu de cette rupture temporelle présupposée entre la temporalité de l’avant patois et la temporalité du maintenant non patois. C’est bien la même rupture qui distingue les générations en tant que groupes de locuteurs différenciés, les pratiques du patois contre celles du *non patois* (c’est-à-dire *français non marqué*), mais aussi, en vertu de ce que nous avons vu plus haut au niveau territorial, « nota montagn » de ce qui n’est pas notre montagne, notamment, par exemple Paris, la plaine ou Vichy, que j’ai évoqués précédemment (notamment aux chapitres 3 et 5).

Ainsi, les deux cousines et leur groupe, « les derniers », se distinguent des « enfants » auquel je suis associé. C'est par le biais de ces relations d'appartenance à des groupes sociaux, les générations, que le patois est à son tour associé à la temporalité passée et révolue. De cette manière, et par contraste au *français non marqué*, le patois est ainsi essentialisé en tant que parler du passé, parler-richesse locale, qui construit sa centralisation sans pour autant valoriser sa pratique, en le constituant en richesse bien plus pour la montagne que pour les personnes qui le parlent. Particulière à la montagne, cette richesse ne dépasse pourtant pas non plus la région dont la montagne est la métonymie, et même dans la région, sa pratique peut devenir bien moins qu'un atout.

7.2 Du dissensus en interaction et en récit

Au fil de notre conversation du 21 août 2014, les deux cousines ont construit un dessin apparemment homogène d'une montagne dans le passé et d'un positionnement nostalgique par rapport à ce passé. Pourtant, en quelques instants ce consensus sur un récit folkloriste va être battu en brèche par l'intervention de Danielle, qui limite à la montagne son évaluation du *patois-richesse*, territoire qui se trouvera situé non plus par distinction à un espace-temps indéterminé, mais par rapport à un lieu particulier : l'école. L'échange qui suit est l'occasion d'une opposition nette entre les deux cousines, un micro conflit que je propose d'analyser notamment au prisme de l'icône diagrammatique que j'ai mise en évidence au chapitre 6. Comme je l'ai montré, des signes tout à fait hétérogènes s'opposent de proche en proche selon une distinction qui, elle-même, peut être reconnue comme analogue. Par la suite, présentant un autre moment de dissensus épilinguistique, au niveau du récit cette fois, je montrerai l'importance des processus de catégorisation sociale dans la compréhension et la localisation de la pratique du patois dans l'espace social.

L'extrait ci-dessous reprend à partir de la dernière phrase prononcée par Néné dans le dernier extrait analysé, celle du dialogue rapporté avec son fils :

- 122.NEN (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\]
- 123.DAN [wi mé] wi
oui mais oui
mé a l'aykolä n'sô bè:t
mais à l'école on était bêtes
- 124.NEN (.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an
on a
[oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]>
eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres
- 125.DAN [mé nou n'ya] [n- n'an l]
mais nous y'a on avait l'
lou bré [ne -e <((rires))héhé>]
les
- 126.NEN [\boup boup boup boup] boup boup\
- 127.DAN \n'èyan lou::\ PAP \lou pti parizyin:/ (.) ke
on avait les:: PAP les p'tits parisiens qui
/veunan/ \k'nou parlan fransè\
venaient qui nous parlaient français
- 128.FEL \ouais\
129.DAN (0.5) /é [kin ô nouz èy]di\
et ça ça nous aida (a aidées)
- 130.NEN [moi ça m'a pas-] /moi ça m'a pas gênée du/ \tout\
(0.5) j'ai eu [mon] certificat comme celles qui- .h et pis
- 131.FEL [hm]
- 132.NEN (0.5) [/DÈ l TÈ-/] /di don:\ \dé l'tin\
DANS L'TEMPS dis donc dans l'temps
- 133.DAN [/tout petit/ \hein\
134.NEN (.) neu: ne parlan mâ trétou /patwè/ klèy dao bour
nous : on parlait bien toutes patois celles du bourg
/non pu/
aussi
- 135.DAN /vwi:/=

136.NEN	lé bulanjèr é tou <i>les boulangères et tout</i>
137.DAN	/VWI/ [i parlan /trèytou/] /patwé\ <i>OUI ils parlaient tous patois</i>
138.NEN	[/ba alo:r/]
139.FEL	\hm hm\ (0.6) [parlan] /parlan trétou/ \patwa\ <i>parlaient parlaient toutes patois</i>
140.DAN	[(LÉ: veu)]
141.NEN	[<((rires)) -ah:][h::]
142.DAN	[wi:]
143.FEL	[ouais ouais]
144.DAN	/'n ayo just lé/ /d'tèlrou\ <i>y avait juste les (fem.) d'tellerout</i>
145.NEN	/â:: ba lou/ \chatlin/ <i>ah bah les châtelains</i>

Alors que Néné termine la mise-en-mots du discours nostalgique sur l'apprentissage du patois, Danielle — n'attendant pas la fin du tour de parole — produit une locution concessive « *wi mè* » oui, mais portant sur ce discours nostalgique (210814/1.123). Cette concession peut être comprise comme indexant particulièrement la locution dont j'ai déjà longuement parlé « c'est dommage ». Entérinant les derniers mots de Danielle elle-même « *vwé fini* » c'est fini, cette concession limite néanmoins l'aspect positif associé au « dommage ». En d'autres termes on pourrait gloser “*oui, c'est dommage* parce que *c'est fini, mais*, était-ce vraiment si *bien* que ça ?”

Cette fois-ci, Néné va répondre de manière plus virulente que d'habitude. Elle monopolise l'espace et le temps de parole à travers des onomatopées qui couvrent le discours de sa cousine (210814/1.126), l'empêchent de continuer et marquent une impossibilité à mettre en mot le différend qui les oppose.

Danielle continue à parler sans hausser le ton, reprend la parole quand sa cousine lui en laisse l'occasion, alors que Néné, visiblement énervée, la coupe systématiquement (210814/1.126, 130, 132) pour asséner des arguments, qui finalement vont sembler convaincre sa cousine (210814/1.137). Danielle acquiesce et répète ce que vient de dire sa cousine, qui, quant à elle, marque sa victoire avec un « *ba alo:r* » marquant une évidence (210814/1.138). Pourtant, nous le verrons, la dernière paire adjacente laisse encore une ouverture à la conflictualité qui a émergé au

cours de cet échange : alors que le discours de Néné a présenté un tout homogène (notamment à travers l'usage du mot « trétou » toutes /tous), Danielle applique encore une limite au discours de sa cousine, qui pour finir aura quand même, pour l'instant, le dernier mot (210814/1.144 ; 210814/1.145). Apparaît alors l'avatar d'un clivage politique existant à d'autres niveaux et pouvant déchaîner les passions (voir par exemple Gasquet-Cyrus, 2018 ; Costa 2017a, 2013).

7.2.1 Catégorisation spatiale dans le conflit épilinguistique

Ce conflit apparaît manifestement autour de la question déjà suggérée plus haut, concernant le lieu où le patois est une richesse, et se distinguant ainsi d'une qualification du patois en tant que richesse par essence. Dans le discours de Néné, cette richesse n'a pas été transmise à son fils, ce qui est « dommage » en général. Face à cela, après avoir explicitement situé cette richesse en territoire, sa cousine va préciser le lieu où le patois n'est pas une richesse, et où ce n'est pas dommage que Gérard ne l'ait pas appris.

Or, comme on va le voir, la catégorisation spatiale dans ce dernier extrait dépasse la simple opposition entre la montagne et l'école. L'analyse des catégories spatiales associées à la supposition émergeant du discours épilinguistique de Danielle selon lequel le patois n'a *pas la même valeur partout* va me permettre ici de comprendre une autre dimension de l'enterritorialisation du patois, bien loin de l'homogénéité linguistique de chaque commune souvent supposée, notamment dans les exemples présentés au long de la deuxième partie de cette thèse.

7.2.1.1 Richesse pour la montagne et bêtise pour l'école

Comme on l'a vu, si le patois était une richesse pour la montagne et, inversement, que la montagne faisait du patois une richesse, déplacé dans un autre cadre, le patois devient cause de bêtise. Deux questions se posent alors : Comment la mise-en-territoire d'une pratique langagière réifiée peut-elle amener à ce point à ce qu'il y ait deux poids, deux mesures ? Quel sens faire émerger de cette distinction montagne-école, et celles qui lui sont contiguës ?

Afin de mieux comprendre l'agencement contrastif des catégories spatiales dans ce discours métapragmatique, et les distinctions spatiales mobilisées dans le discours, j'ai consigné celles-ci dans le tableau 3.9.

Occurrence	Lieu
DAN. 106. « nota montagn »	la Montagne bourbonnaise
DAN. 123 « aykolä »	l'école
DAN 127 « lou pti parizyin »	Paris
NEN 134 « klèy dao bour »	le bourg [de Ferrières]
NEN 136 « lé boulanjèr »	la boulangerie
NEN .145 « lou chatlin »	le château

Tableau 3.9 : Des distinctions spatiales dans le discours

L'hétérogénéité de ces catégories spatiales ressort immédiatement : alors qu'une moitié désigne des édifices se faisant métonymie d'institutions publiques ou privées (l'école, la boulangerie, le château), l'autre pointe vers des espaces plus étendus, du bourg de Ferrières à la Montagne bourbonnaise, à la ville de Paris (ou, sans doute, sa région).

Ces catégories peuvent être, pour certaines, enchâssées les unes dans les autres. Ainsi, la boulangerie, le château et l'école sont dans le bourg, qui à son tour fait partie de la Montagne bourbonnaise.

7.2.1.2 Patoisantes et non patoisantes : un simple clivage territorial ?

En plus de ce rapport d'enchâssement, la plupart des indications de lieux sont actualisées en discours à travers la qualification des personnes qui les habitent ou les occupent. Qui plus est, si Néné énumère une liste de personnes (celles du bourg, les boulangères « et tout »), c'est pour indiquer des personnes qui parlaient patois. Or, si ces personnes parlaient *aussi* (210814/1.134), c'est bien qu'elles n'étaient pas les premières à parler, par rapport à ce « n[e] » qui réapparaît ici encore dans la phrase de Danielle « a l'aykolä n'sô bèt » et qui indexe cette dernière et sa cousine, les filles des hameaux, des « villages », comme elles disent toujours par opposition au bourg.

Implicitement, l'utilisation par Néné de la locution adverbiale « non pu » aussi présuppose un discours excluant le patois du bourg, en même temps qu'un discours associant certains espaces à certaines pratiques langagières (cette hypothèse géolinguistique que j'ai fait émerger dans des discours plus ou moins officiels dans la partie 2). Ainsi, malgré son discours explicite défendant que tout le monde parlait patois dans le bourg, elle mobilise un contre-discours présupposant que ce n'est pas le cas.

Dans une moindre mesure, l'évocation des boulangères, qui, admettons, renvoient peut-être plus à une activité qu'à un lieu *stricto sensu*, remobilise le même présupposé en citant, semble-t-il, des

personnes précises qui habitaient le bourg : les filles de boulangers avec qui les deux cousines allaient à l'école.

Alors que Néné a réaffirmé par son discours — tout en présupposant un discours contraire — la présence historique du patois chez les habitants de Ferrières (inutile bien entendu d'explicitier que dans « les villages », *les hameaux*, c'était le patois qui était parlé²⁷⁴), Danielle va proposer un exemple qui met à mal cette théorie homogénéisante.

Les Tellerout, propriétaires du château de Ferrières avaient en effet, pendant la guerre, scolarisé leurs filles dans la même école que Néné et Danielle. Impossible donc de nier l'évidence, et c'est justement en renforçant la proximité manifeste du rapport entre le château et le non patois que Néné va s'accommoder de cette limite. En poussant un « cri de réponse » (*response cry* Goffman 1981c), sous la forme d'une interjection longue, et distanciant ainsi le début de son acte de parole de la formulation du nom de ces autres, « les châtelains », l'énoncé de Néné la démarque d'eux, tout en associant le nom de ces non patoisants au lieu où ils vivent. À travers un marqueur d'évidence « bah », le rapport entre le château (et ses habitants) et l'exclusion du patois est essentialisé (210814/1.134) et ainsi s'élève, au centre du bourg, un édifice francophone qui, quoi qu'en dise Néné, met à mal son discours homogénéisant.

Au-delà de ces distinctions d'espaces plus ou moins patoisants ou supposés comme tels par le biais des personnes qui les habitent, Danielle fait aussi apparaître un lieu, à travers ses avatars incarnés qui *viennent* et parlent français (210814/1.127). Ces étrangers catégorisés en fonction de leur provenance supposée, elle les évoque souvent par ailleurs comme adjuvants dans son parcours scolaire, mais aussi éventuellement, comme on l'a vu au chapitre 6, comme la source potentielle de moqueries aujourd'hui quant à sa façon de parler. Quand il s'agit pour elle d'expliquer comment elle a eu son certificat d'études, Danielle nomme systématiquement ces figures topiques, liées à la capitale.

Ainsi, dans le discours de Danielle, les petits Parisiens ne sont pas simplement des habitants de la grande ville, mais aussi des agents parascolaires, venant dans les fermes pour « débrouiller » les petites paysannes qu'elles étaient. L'opposition dans l'évaluation du patois entre la montagne et l'école ne peut donc être comprise qu'en interprétant l'école comme un lieu associé lui aussi au non patois et par là même à Paris, comme le pendant public du château — privé lui — et en définitive en tant que lieu se distinguant de « nota montagn » *notre montagne*.

274 Ce que les cousines m'ont néanmoins dit explicitement à plusieurs occasions.

Or si le patois peut devenir un handicap à l'école, c'est dans un premier temps qu'il est constitué en *unité*, en ce *patois-chose* que j'évoquais plus haut et dont les enfants portent la marque à leur arrivée face à l'instituteur, comme nous le verrons plus précisément au chapitre 8.

7.2.2 Émergence discursive de temporalités distinctes

7.2.2.1 Aspect verbal, temporalité et finalité de l'enseignement

Au chapitre 6, j'ai exposé le fait que la temporalité de l'apprentissage est performée par Néné à travers sa pratique d'enseignement, définie comme le don d'unités thésaurisables. Cette temporalité suppose un début et surtout une fin à l'enseignement une fois que toutes les unités ont été amassées. On retrouve ce présupposé quant à la nature de l'apprentissage dans l'utilisation du passé composé par son fils en discours rapporté. Dans son discours, l'apprentissage a un début — quand on n'a rien — et une fin — quand on a tout (j'insiste ici sur l'utilisation du verbe "avoir") — ou en l'espèce, quand on n'a aucun mot et quand on *a tous les mots*.

Dès le début du débat qui advient dans sa discussion avec sa cousine, le premier argument de Néné est de brandir un diplôme, le certificat d'études, comme garant de leur égalité (« comme les autres »). Ici encore, Néné utilise le passé composé (« n'an oyu » nous avons eu) marquant la fin de cette temporalité d'apprentissage (210814/1.124), comme quand elle reprend avec une formulation négative la même idée « ça m'a pas gênée du tout » (210814/1.130) qui focalise encore une fois sur le résultat.

Répondant à cet argumentaire, Danielle met en récit dans la durée ses rapports parascolaires avec les petits Parisiens et mobilise ainsi des imparfaits (imperfectifs), avant d'énoncer la conclusion du processus d'apprentissage informel avec un perfectif (passé simple, « ô nouz èydi » *ça nous aida [a aidé]*, 210814/1.129). Néanmoins, bien qu'elle marque aussi la fin de la temporalité d'apprentissage, la formulation de Danielle illustre bien le va-et-vient cyclique de ces "autres" parisiens dans sa ferme, comme elle les évoquait d'ailleurs au cours de notre rencontre de février 2014, dont j'ai parlé au chapitre 6.

- | | | |
|----|-----|--|
| 1. | DAN | \quand on arrivait dans les écoles\ (.) [eh /bah on\ /sa-/] |
| 2. | NEN | [eh bah on parlait pat]
[/oi::s/] [\ah ben:\ oui-] |
| 3. | DAN | [on parlait /p]atois/[mais /nous/ on] avait des p'tits pari\
sien:s\ \mes parents dans les::: grandes\ /fermes/ comme ça i's
mettaient des p'tits pari\sien:s\ |
| 4. | FEL | /ah ouais/ |
| 5. | DAN | fwa- en /vacances\ |
| 6. | FEL | (.) /ouais/ |
| 7. | DAN | /alors/ euh on /s'était/ \collés là\ |

La ressemblance entre les deux récits est ici manifeste, leurs différences sont sans doute encore plus intéressantes. On remarque qu'ici (en février) Danielle évoque à l'imparfait le moment d'« arriv[er] dans les écoles », alors qu'en août elle ne mentionne pas particulièrement ce moment, mais bien plus la qualité intrinsèque, *être bêtes*, que leur attribuait le fait de parler patois. Peut-être la phrase tronquée de Danielle aurait-elle pu être “on savait pas parler français” : mais elle pourrait tout aussi bien être “on savait que parler patois” (200214/2.1).

Elle semble ensuite se caler sur l'énoncé de sa cousine et ne terminera pas le mot commençant par la syllabe « sa- ». Le « on » qui « arrivait dans les écoles » inclut davantage qu'elle et sa cousine seule étant donné que le nom *école* est au pluriel alors que Néné et elle ont toutes deux fréquenté la même école libre, chez les sœurs (et non la communale). Ainsi, en rapport avec l'usage de l'imparfait impliquant, semble-t-il, la répétition de cette arrivée à l'école et donc non pas d'une seule et même personne, mais de tous les élèves patoisants, l'énoncé de Danielle prend valeur de généralisation. En somme, elle ne produit pas tant un témoignage personnel, mais parle au nom de ces enfants de l'époque où, à chaque fois qu'un enfant de la campagne arrivait dans une école, il devenait apparent qu'il parlait patois.

Puis, la conjonction « mais » distingue, par sa position entre les termes, les écoles et les grandes fermes. En même temps la reduplication du pronom personnel de première personne du pluriel produit un groupe plus exclusif que celui qui « arrivait dans les écoles » : celui des personnes qui,

comme Danielle, avaient des parents qui vivaient et exploitaient des « grandes fermes ». ²⁷⁵ Néné a quant à elle toujours nié avoir reçu de quelque façon que ce soit des Parisiens là où elle vivait et, comme en témoigne le débat du mois d'août, se distingue elle aussi de sa cousine sur ce point.

Enfin, la formulation qu'elle propose pour évoquer le rapport qu'elle et d'autres avaient entretenu avec ces petits Parisiens : « on s'était collés là » ²⁷⁶ est particulièrement intéressante. En effet, alors qu'elle qualifiera cette relation en termes d'*aide* reçue par les patoisantes de la part des Parisiens (voir *infra*), elle met ici cette relation en mots métaphoriquement en termes de grande proximité, mais sans qu'apparaissent en l'occurrence de rapports datifs dans une direction ou l'autre.

En définitive, d'autres catégories apparaissent dans la mise-en-récit de Danielle de ses rapports à l'école et aux petits Parisiens. Ce sont les grandes fermes, dont celle dans laquelle elle a grandi, qui apparaissent en contraste avec le bourg, les écoles, le château, mais aussi la boulangerie. Et, dans ces grandes fermes, le rapport qui à un autre moment sera défini comme de l'*aide* est ici qualifié comme une pratique bien plus concrète, une grande proximité pendant les « vacances » permettant qu'à la rentrée, quand les filles de la campagne arrivent « dans les écoles », elles ne soient pas si bêtes. Vacances et grandes fermes deviennent donc le lieu, dans le récit, d'une pratique sociale : *se coller*, qu'on peut comprendre, comme nous le verrons, à la lumière de la pratique d'enseignement de Danielle.

La focalisation de Néné dans son discours sur la fin supposée de l'enseignement par rapport à la prise en compte de pratiques d'apprentissage dans leur durée et répétition, à travers l'usage, entre autres, de temps parfaits, peut être comprise au prisme des registres d'enseignement différenciés des deux cousines. Alors que Néné insiste sur le besoin d'un résultat binaire en termes d'avoir/ne pas avoir, Danielle, bien qu'elle offre des mots, insiste souvent de manière pragmatique sur l'importance de la pratique en tant que temporalité indéfinie, continue, sans nécessairement se focaliser sur un résultat final. ²⁷⁷ Ainsi, les divergences aspectuelles dans les mises-en-mots des deux cousines permettent de faire émerger une cohérence entre leurs discours sur l'apprentissage et leurs pratiques d'apprentissage mises en évidence au chapitre 6, soit des idéologies linguistiques et langagières différenciées, liées à la mise en temporalité (et par là même en chronotope) de l'enseignement-apprentissage.

275 *Le contexte social, tout comme la prosodie de la phrase, permettent d'exclure la possibilité que ce soit les parents de Danielle qui aient placé les petits Parisiens dans les fermes. Ces enfants étaient en général issus de milieux pauvres ou de l'assistance publique et placés par des associations en lien avec les propriétaires.*

276 *Elle prononce ces deux derniers mots sans aucune pause, collés, justement.*

277 *Dans le corpus de février cité au chapitre 6, elle a d'ailleurs utilisé l'expression « ça débrouille » pour parler, cette fois-ci, de mon apprentissage du patois (200214/1.32).*

7.2.2.2 Rupture temporelle en discours, homogénéité linguistique présupposée et hétérogénéité émergente

Défendant son point de vue, Néné énonce explicitement la catégorie temporelle à laquelle il est souvent fait référence, comme je l'ai montré au chapitre 6, quand il s'agit de définir ce dont on parle, entre autres lors de ces soirées. Augmentant le volume de sa parole, et chevauchant celle de sa cousine, elle s'exclame « DÈ L TÈ » dans l'temps, expression qu'elle répète encore avant d'associer cette époque à l'omniprésence du patois (210814/1.132, 134).

Comme nous l'avons vu plus haut, la distinction entre différentes périodes était déjà actée dans le discours à travers le jeu sur les aspects et les modes verbaux, ainsi que par la modalisation lexicale (« c'est dommage », « plus », 210814/1.112, « vwé fini » c'est fini, 210814/1.115). À présent Néné, poussée dans ses retranchements, va devoir explicitement formuler ce chronotope et les personnages qui l'occupent. Et ce qui le caractérise principalement, ce chronotope de la commune de Ferrières d'autrefois, c'est justement le fait que tout le monde parlait patois.

Toutefois, des failles apparaissent dans cette homogénéité trop parfaite qui invite à la circonspection. Dans l'ici-et-maintenant du débat épilinguistique, Danielle, ajoutant ce dernier mot mentionnant les Tellerout, châtelains non patoisants, ouvre une brèche dans l'*autrefois* monolithique dépeint par sa cousine.

Par ailleurs, si l'on revient au micro récit des frères Faye, on voit aussi émerger une distinction bien reconnue par Néné elle-même : certes (presque) tout le monde parlait patois, mais cela n'implique pas que tout le monde parlait patois à tout le monde tout le temps. Que la mère Faye appelle son cadet en français n'implique d'ailleurs pas que son cadet ne parlait pas patois, mais simplement que sa mère (telle qu'elle est dépeinte dans le récit) avait été remarquée en train de l'appeler en français²⁷⁸.

Dans ce chronotope du Ferrières d'hier, s'imisce une autre distinction, en miroir de celle énoncée par Néné : il ne s'agit plus de savoir si tout le monde (ou sa grande majorité) parlait patois, mais plutôt de savoir si tout le monde parlait français. Or, il est clair ici que tout le monde ne le parlait pas et, justement ceci pouvait être considéré comme problématique quand il s'agissait de comprendre et de se faire comprendre. Ainsi, la question émergente — que nous commencerons par aborder ici avant de la poursuivre au chapitre 8 — est celle de savoir qui devait se faire comprendre et qui avait le droit de ne pas comprendre les autres.

278 *Voire, éventuellement que Danielle a inventé cette histoire, mais rien ne me permet non plus de le supposer.*

7.2.3 Figures et positionnements dynamiques : du chronotope du récit au chronotope de l'interaction

7.2.3.1 L'époque où, dans le bourg, tout le monde parlait patois

Dans ce chronotope présenté comme homogène linguistiquement, se dessinent, comme on a l'a déjà largement esquissé, des figures différenciées. Dans le jeu de l'indexicalité des déictiques de personnes, des sujets apparaissent dans le récit constituant le nœud du débat opposant Néné et Danielle. En premier lieu, ce sont celles que Néné désigne comme « y'otr » les autres (fém.) (210814/1.124). Alors qu'elles sont l'origine par rapport à laquelle Néné se compare, l'étalon à son évaluation, la distinction entre un *elles* et un *nous* est très rapidement remise en cause, ce qui fait émerger les présupposés problématiques de la formulation initiale de Néné.

En réponse à cette première distinction, Danielle reprend un « n(e) » nous, dans le récit, qui s'oppose donc non seulement aux autres, mais cette fois-ci aussi aux « petits parisiens ». Prenant le contre pied de ce positionnement du *nous* face aux petits Parisiens — dont elle nie systématiquement l'importance par ailleurs — Néné se désolidarise en singularisant la première personne, par un passage du *nous* au *je* (210814/1.130). En même temps, ce passage au français affiche sa maîtrise de ce mode d'expression tout en indexant ici-et-maintenant dans sa cuisine ce qui ressemble fort à un *petit Parisien*, moi-même, qui suis pris à témoin.

Alors qu'elle répète en reformulant au singulier la phrase qu'elle vient de prononcer au pluriel, Néné s'interrompt. Elle ne s'est pas contentée de faire passer le sujet de la phrase au singulier : elle a aussi fait mine de procéder à la reformulation, ou explicitation de l'expression « y'otr » les autres, ce qui va la bloquer dans son débit de parole. En effet, en commençant à prononcer « celles qui » — énoncé qu'on peut compléter au vu de ce qui suit par “celles qui ne parlaient pas patois” — il semble que Néné ne peut faire correspondre ce groupe supposé à un ensemble de personnes effectif dans son récit (elle n'a manifestement pas pensé aux Tellerout, que sa cousine va lui rappeler ensuite).

C'est alors que Néné, dans un mouvement interactionnel vers sa cousine, reprend le « n(e) » nous englobant, pour y ajouter, cette fois-ci, les *autres* qu'elle avait initialement exclues : « ne parlan mâ trétou patwè klèy dao bour non pu » on parlait bien toutes patois celles du bourg aussi. Ainsi, toutes les écolières de Ferrières sont regroupées dans le même ensemble, effaçant les distinctions entre patoisantes et non patoisantes, mais éludant la véritable question, qui, elle, est mise en récit par

Danielle à travers le chronotope de la rencontre avec ces autres *autres* que sont les « petits parisiens ».

En effet, quand elle évoque cette *venue*, Danielle personnifie la barrière linguistique asymétrique. Ces enfants de la capitale venus passer l'été à la campagne sont dépeints cette fois-ci comme agents de la relation, ils *parlent* et ça *aide*. Le problème n'est donc pas le fait de parler patois, mais bien de ne pas parler français, alors que pour ceux qui parlent français, il n'y a qu'à parler pour aider les paysans à comprendre.

7.2.3.2 Enseignement dans le bourg et dans la campagne

Si dans l'extrait qui nous occupe ici, Danielle utilise le verbe « aydi » aida [a aidé], il arrive régulièrement qu'elle emploie l'expression “ça nous débrouillait”. Or c'est justement l'expression qu'elle utilise ce jour de février 2014 quand sa cousine me félicite indirectement de bien parler le patois (200214/1.32). Danielle marquait alors son discours épilinguistique normatif à travers la formulation modale « fwo bin parlâ in pti patwè » (200214/1.24, 26), une formulation qu'on retrouve dans ses paroles six mois plus tard, quand elle commente l'énoncé épilinguistique de sa cousine « on parle patois » (210814/1.10), en m'indexant comme patient de la relation « fwo bin k'ôl êkout » *faut bien qu'il écoute* (210814/1.13).

Ainsi, Danielle retrouve dans nos séances un ordre interactionnel qu'elle semble connaître : celui de l'apprentissage informel. Au sein de cet agencement chronotopique, les places sont reconnaissables, mais les rôles ont été inversés : c'est maintenant le petit Parisien qui prend la place de l'apprenant, face à la (plus si petite) paysanne qui lui parle pour le “débrouiller”.

De son côté, Néné, comme on l'a vu, mobilise bien plus une temporalité finie de l'apprentissage — sanctionnée à sa fin par le certificat d'études, par exemple — et impliquant une distinction claire entre maître et élèves — articulée à travers le placement des « derniers » par rapport à leurs « enfants ». Dans sa pratique comme dans son discours, elle affiche un désir de prendre la position d'institutrice, et c'est ce qu'elle fait, de manière circonscrite et temporellement exceptionnelle, de sa cuisine et des soirées que nous passons ensemble.

De l'analyse de ce conflit épilinguistique passager, émergent donc des positionnements différenciés face à l'institution scolaire. D'une part, Danielle y est soumise, mais s'en distancie en donnant de l'importance au discours discriminant le patois, mais mettant en avant l'apprentissage

parascolaire. D'autre part, Néné reproduit un discours méritocratique qu'elle a parfaitement intégré, homogénéisant linguistiquement le chronotope de *Ferrières dans l'temps*.

7.2.4 Dissensus dans les formulations chronotopiques

7.2.4.1 Français avant patois ou patois avant français ?

7.2.4.1.1 Une question naïve

Le désaccord manifeste entre les deux cousines au moment de leur conflit, et plus généralement décelable dans l'analyse de leurs pratiques langagières et discursives (chapitre 6) se déploie au-delà d'une simple interaction conflictuelle, et va transparaître dans leur discours métapragmatique sur la distribution chronotopique du langage. À l'occasion d'une de nos conversations (celle du 14 décembre 2014, dont j'ai déjà analysé des extraits au chapitre 3), je pose explicitement une question sur la temporalité du rapport entre français et patois. Si autrefois, comme elles l'avaient dit en août, « y parlan mâ trétou patwè » elles parlaient bien toutes patois (210814/1.132), on pourrait dire qu'en ce lieu au moins, le patois avait précédé le français. Pourtant, dans d'autres discours (dont ceux que nous avons vus au chapitre 3), et notamment dans la simple expression “français écorché” utilisée très souvent pour désigner le patois²⁷⁹, on trouvait le présupposé que le patois était une déformation du français, et donc que le français le précédait. Je pose naïvement la question aux deux cousines, comme si l'on pouvait se contenter d'une réponse ou de l'autre.

Extrait 181214/3.1 : «dabô [...] l'patwè ou dabô l'fransè »²⁸⁰ *d'abord le patois ou d'abord le français*

1.FEL	/n'y èyô-/ (.) /dabô-\ (.) l'pa- /patwè/ \ou dabô l'fransè\ il y avait d'abord l'pa- patois ou d'abord le français (0.6)
2.DAN	ô bin ou sô /l'fran//sè\ oh ben c'était l'français

²⁷⁹ Gisèle Gaston, 2004, autrice d'un fascicule intitulé *Patois bourbonnais et en vente à la Maison de la Vallée du Sichon, l'utilise elle aussi*.

²⁸⁰ En patois l'adverbe « dabô » est généralement utilisé comme équivalent au français *bientôt* ; ceci peut être considéré comme une erreur, ou un calque du français, mais étant donné que c'est bien au sens de “en premier” qu'il est compris, je le traduis comme tel.

3.NEN	.h:[::]
4.DAN	[mé:/chak/] /région/ \èyô son patwè\ (.) sâ * pa> k'man ou <i>mais chaque région avait son patois (je) sais pas comment ça</i> [s'fwé] <i>s'fait</i>
5.FEL	[hm::] (0.5)
6.NEN	ah vwi (1.2) /mé-/ /trètou\ \noti parin gran parin\ n'y an mâ <i>ah oui mais- tous nos parents grands-parents on les a que</i> kenu/su/ \parlâ/ /patwè\ <i>connus parler patois</i>
7.FEL	[/ah/ \bon/]
8.DAN	[/a::/ \bin\] /oui[:/]
9.NEN	[/â:/ \wi-\ pa myeu (.) parlâ patwè (.) <i>ah oui pas mieux (plus) parler patois</i>
10.FEL	/ah [bon\]
11.DAN	[/a]::[-/ \wi:\]
12.NEN	[/y/ \parlan\ /fr]ansè\ (.) a daô /mond/ \eu\ (.) <i>ils parlaient français à du monde (des gens) comme</i> 'ma lou /patron/ falô [bin parlâ] /fransè/ y \konpernan rin\ (.) <i>les patrons fallait bien parler français ils comprenaient rien</i>
13.DAN	[/wèy/]
14.FEL	\mouais=\
15.NEN	=/alor\ falô lou parlâ /fransè\ \mé\ mèm y'è toujou \k'nusu:/ ma <i>alors fallait leur parler français, mais même j'ai toujours</i> \gran mè:r/ \mon- .h\ (.) eu /tou l'mond/ \parlan\ /patwè&/ <i>connu ma grand-mère mon- eh tout l'monde parlaient (sic) patois</i>
16.FEL	[/m::\]
17.NEN	<((à Danielle))[/&a mouè te\] (.) <i>toi aussi</i>
18.DAN	/wi:[:/]
19.NEN	[ou] sô bin /tou/ /patwè=\ <i>c'était bien tout patois</i>
20.DAN	/=ah wi\ (0.5)
21.NEN	/a vwi\ (.) /a/ \vwi vwi vwi\ (0.8)

22.FEL	.tsk \sof l'patron\ (0.5) <i>sauf le patron</i>
23.NEN	/a bin/ /aô patron\ .h \è:::[:\] <i>ah ben au patron</i>
24.DAN	[/mais] i' sortait&/
25.NEN	[é- é- le- /le patron\]
26.DAN	[/&l'patron\ \il était:\]
27.NEN	/a peu-/NEN-NEN \pèr reymond\ (.) <i>et puis les pères reymond</i>
28.DAN	/â:[:/ /bin wi\]
29.NEN	[\madam/ \rey\m]ond/ \l[e: vout ar\yèr/] \gran mèr/ (.) <i>madame reymond elle votre arrière-grand-mère</i>
30.DAN	[/y san d'paris:\] <i>ils étaient d'paris</i>
31.NEN	le sô de \d'yon se:\ <i>elle était d'où elle</i>

7.2.4.1.2 *Le français d'abord : généralisation et territorialisation du patois*

La réponse à ma question ne semble pas évidente aux deux cousines qui manifestent un certain désarroi en laissant un silence, avant que Danielle ne réponde d'un ton néanmoins relativement péremptoire. Ses voyelles courtes et l'intonation montante-descendante sur le dernier mot de son énoncé « fransè » en témoignent : elle semble sûre d'elle. Pourtant Néné commence à inspirer du bout des lèvres, comme pour commencer à parler. Alors que Danielle poursuit son explication en mettant en territoire les patois de « chak réjion » chaque région, par rapport au français préexistant et non territorialisé, Néné fait tomber ses mains sur la table, semblant manifester ainsi son désir de parler.

Pourtant à la fin de la phrase de sa cousine, elle acquiesce, puis reste muette pour 1,2 seconde. Comme nous l'avons vu, l'aspect territorial du patois n'est jamais remis en cause, c'est une richesse pour la montagne (et uniquement pour celle-ci), il s'oppose à celui des autres « coins », est situé par rapport à la ville, bref, n'est jamais que particulier. Or, dans cette première réponse de Danielle, le français présenté comme premier dans une téléologie homogène de l'évolution du langage (qui est suggérée par ma question), est immédiatement associé en creux à “ce qui n'est pas régional”. Ainsi,

le niveau régional n'est pas défini comme précédant le non régional (national) comme par exemple dans les discours invoquant les tribus gauloises dépeintes dans la guerre des Gaules de César, évoqué au chapitre 5. Au contraire, l'énoncé de Danielle pose comme concession l'existence des particularismes patois au-delà d'un français qui *était*.

Pourtant, Danielle ne reprend pas mon adverbe temporel (« dabô » — qui n'a d'ailleurs pas ce sens-là dans l'usage des cousines), mais produit simplement l'énoncé « ou sô l'fransè [...] mè chak région èyô son patwè » c'était l'français, mais chaque région avait son patois (181214/3.4). Cette formulation questionne l'interprétation du sens de l'adverbe que j'ai employé : « dabô ». Si l'on admet qu'il s'agit de l'équivalent du français d'abord, on peut le comprendre comme un trope, selon lequel il n'est pas employé de manière strictement temporelle, mais plutôt ordinale. Cette interprétation de l'adverbe permet de comprendre la phrase de Danielle comme une hiérarchisation plutôt que comme une temporalisation. Ceci n'exclut pas totalement néanmoins la possibilité concurrente d'une interprétation paradoxale, où à la fois le français était premier dans le temps et où, dans l'espace, il primait hiérarchiquement sur les patois régionaux. C'est à travers une interprétation bien plus temporelle que hiérarchisante que Néné va quant à elle répondre à la question.

7.2.4.1.3 *Le patois d'abord : expérience et dissensus dans le discours épilinguistique*

Relevant bien la dimension problématique de ma question, Néné cadre sa réponse à un autre niveau dans le temps. Alors que Danielle est allée vers la généralisation, où il peut y avoir toutes les régions d'un coup dans une seule et même phrase, Néné contextualise quant à elle sa réponse en mobilisant les déictiques de personne, et notamment de la première personne. Indexant ainsi une expérience subjective, elle présente la figure de ses parents et de ses grands-parents, énumère et "peuple" ainsi un chronotope vécu et le territoire en tant que texte (181214/3.6, 15) en présentant un témoignage ancré dans la temporalité de la vie humaine.

Ce changement dans le cadre et ce témoignage amènent un retournement du sens (de la direction) de la téléologie précédemment supposée par Danielle.²⁸¹ Dans l'expérience de Néné — qui interpelle sa cousine pour lui faire ratifier son discours — c'est bien le patois qui préexiste dans la pratique rapportée non seulement de sa famille, mais, comme elle le répète de « tou l'mond » tout

281 *Téléologie dont l'existence (mais non la direction) était présupposée, comme je l'ai évoqué, par ma question.*

l'monde (181214/3.15). La primauté du patois dans l'expérience est non seulement racontée par Néné, mais aussi reconnue par sa cousine (181214/3.11, 13, 18, 20).

Alors qu'au niveau général du discours métapragmatique de Danielle on trouve le français (non régional) en premier et le patois (régional) ensuite — quand bien même ce ne serait pas de manière strictement temporelle —, au niveau épilinguistique de l'expérience subjective, du témoignage, le sens est inversé. On a donc ici un dissensus au sens propre, à savoir deux différentes directions qui coexistent dans le récit tout en s'opposant. À la rencontre entre ces deux niveaux spatio-temporels, une figure apparaît alors dans le récit de Néné : celle du patron.

7.2.4.2 Cotemporalité du patois et du français

Alors qu'elle a commencé par affirmer que les parents et grands-parents « n'y an *mâ* kenusu parlâ patwé [...] *pa myeu* » on les a *que* connu parler patois²⁸² [...] *pas mieux (plus)*, cette affirmation du patois unique associée à ce groupement humain va vite se déliter. Dès son intervention suivante, Néné évoque l'existence d'une rencontre entre son groupe familial et une catégorie qu'elle construit : « daô mond 'ma lou patron » du monde (des gens) comme les patrons. Les patrons et leur langage ne sont pas présentés explicitement comme particulièrement nouveau, ni comme préexistant le patois dans le discours de Néné, mais plutôt comme une donnée avec laquelle il *fallait bien* composer (181214.2/12, 15) parce qu'*ils ne comprenaient rien*.²⁸³ On a donc affaire ici au colinguisme qu'évoque Balibar (1985) : le français et le patois sont mutuellement constitués l'un par l'autre. En effet, c'est bien dans la rencontre — qu'elle soit entre les paysans et les patrons, les enfants de paysans et les petits Parisiens, ou les élèves et l'instituteur (voir chapitre 8) — que la distinction entre français et patois prend tout son sens politique, en territoire et dans l'histoire.

Dans l'énoncé de Danielle, c'est bien en territoire (construit socialement, bien entendu) que cette distinction est rationalisée : dès que je relance la discussion en évoquant les patrons, Danielle s'emploie à le situer : « mais y sortait » (au sens de “il venait de”), « il était : », et enfin « y san d'paris » ils étaient d'paris. Il ne s'agit en fait ici pas d'un patron en particulier, ou en tout cas pas seulement. Pendant que sa cousine situe le patron, Néné recadre quant à elle le récit en rapport avec l'interaction : elle a devant elle l'héritier de patrons qu'elle a connus (mais qui n'étaient pas les siens). Elle invoque cette filiation et me replace donc dans le temps de sa propre expérience ainsi

282 Ici l'utilisation d'un infinitif dans l'expression “*connu parler patois*” peut être comparée à celle qu'on ferait dans “*voir parler patois*”, un syntagme verbal infinitif en position de complément d'objet direct.

283 Au chapitre 8, j'aborderai la question de “*qui doit comprendre qui*” dans le discours de Danielle, on verra que de son point de vue, ce sont systématiquement les patoisants qui sont présentés comme ne comprenant pas.

que par rapport à ces figures non patoisantes, ce *monde* qui était *comme les patrons*, et dont je fais donc partie.

Danielle ayant commencé en désignant « i' », « l'patron », « il », elle va ensuite passer au patois et à la troisième personne du pluriel (« y san » ils étaient), alors que Néné vient d'évoquer mes arrière-grands-parents. Alors qu'elle semblait parler de son patron — qui venait, d'après Danielle, de quelque part—, elle termine en évoquant explicitement mes ancêtres farrérais et leur supposée origine parisienne. Néné n'est manifestement pas convaincue par cette supposée origine puisqu'elle repose immédiatement la question de l'origine de Mme Reymond (181214/3.31).²⁸⁴

Dans ce récit coconstruit d'une situation de colinguisme, le français associé aux patrons est renvoyé à l'*ailleurs* en général, et en particulier à Paris. Dans la continuité du discours de Danielle, ces lieux autres²⁸⁵ sont associés au français qui, par opposition à *chaque région* qui *avait son patois*, est nulle part et partout à la fois. En définitive, si les patrons sont “sortis” de quelque part, ou *étaient de Paris*, c'est qu'avant leur arrivée à Ferrières, il y avaient des paysans qui parlaient patois. Ainsi le paradoxe que j'énonçais dans ma question est réarticulé dans la réponse de Danielle : partant de la primauté du français sur le patois dans sa première réponse, elle est bien forcée de prendre acte du fait que dans son expérience, le patois était là d'abord, dès l'enfance.

Plus largement, le français associé à l'*ailleurs* est lié au fait de “sortir”, c'est-à-dire au mouvement, et le patois, par contraste, lié au fait de demeurer dans sa région. Inversement, les Parisiens si souvent évoqués et parlant français sont à leur tour associés aux patrons, et non seulement la ville n'est pas *en région* et parle la langue *première*, mais Paris est associée aux patrons, et la campagne/montagne à ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont « délaissé » délaissés comme Danielle l'a formulé quelques instants plus tôt ce jour-là (voir chapitre 3, 181214/1.34). En définitive, la langue “écorchée”, quand bien même elle serait *richesse*, ne l'est que pour la montagne²⁸⁶, pas pour ses locuteurs soumis à une double contrainte : celle de parler la langue de leurs parents et grands-parents, de leurs anciens, et de ne pas parler la langue d'origine dont on suppose qu'elle provient.

284 *Il s'avère que mon arrière-grand-mère avait effectivement grandi à Paris.*

285 *Ces hétérotopies dont parle Foucault (1984 [1967]).*

286 *À l'école, elle n'est d'ailleurs au mieux qu'une absence de gêne (210814/1.140).*

Conclusion : Langue, époques et territoires : la production des places dans l'espace social

J'ai commencé ce chapitre en analysant en détail les processus discursifs présidant à la r(e)production en interaction d'un patois en tant que chose plutôt qu'en tant que pratique. J'ai montré comment cette pratique devenue chose est associée en discours à une époque, elle-même d'ailleurs le sujet presque officiel du type de conversation en cours : *dans l'temps*. Associé par le même mouvement à une génération, celle des « anciens » le *patois-chose* était également lié à un territoire, celui de la Montagne, elle-même attribuée à un *nous* à travers l'usage du possessif « nota » *notre*.

Ainsi, des catégories mises en évidence dans les chapitres précédents étaient actualisées et semblaient former en discours des unités bien homogènes rationalisant l'histoire d'un passage entre l'époque révolue de la pratique et la transmission du patois partout dans la montagne, territoire lui-même présenté comme homogène. La formulation chronotopique de la montagne autrefois émergeait ainsi de manière bien ordonnée.

Pourtant, dans la deuxième sous-partie de ce chapitre, j'ai fait apparaître des lignes de rupture de cette construction apparemment bien équilibrée. Tout d'abord, c'était du point de vue du positionnement des narratrices Danielle et Néné que se formait une rupture dissensuelle : leur évaluation de l'impact du parler patois sur leur situation scolaire révélait en interaction une expérience épilinguistique divergente : pour l'une le fait de parler patois expliquait leur bêtise à l'école, alors que pour l'autre le patois ne gênait pas. Ayant été qualifié de richesse, celui-ci en venait à être évalué au mieux comme un non handicap et, ainsi, se fissurait l'image bien réglée d'une montagne d'autrefois. Apparaissaient des *autres*, filles du bourg et petits Parisiens qui interagissaient avec les écolières qu'étaient les deux cousines, et introduisaient de l'hétérogénéité dans le récit.

J'ai défendu l'idée que l'association explicite du patois à une époque par rapport au français n'était pas si évidente, et que celui-ci ne semblait pas, en définitive, pouvoir uniquement précéder ou succéder à celui-là. Au-delà de l'attribution territoriale et historique du patois, c'était en définitive son placement dans l'espace social qui était le plus déterminant, avec l'attribution explicite du français aux *patrons*, ou aux gens comme eux, associés aussi à un ailleurs, et ainsi à une arrivée plus récente. Pourtant cet ailleurs était bien plus qu'un lieu étranger ; il s'agissait plutôt, par opposition,

de ce qui n'était pas une région (puisque chacune avait son patois, un non patois devait donc venir d'une non région), et celle-ci était nommée explicitement : Paris.

Ainsi, les caractéristiques des patrons non patoisants pouvaient être reportées à cet *ailleurs* que sont la capitale et, plus proche, le bourg ou la ville. Associé à un mouvement consistant à *venir*, le non patois définissait aussi le patois comme immobile, quelque part demeuré — au sens propre — ou encore *délaissé* pour reprendre le terme de Danielle au chapitre 3. Au chapitre 8 nous verrons qu'autour de ces lignes de fissure d'un chronotope passé (trop) bien équilibré, un travail de mise-en-registre aura lieu, notamment dans le discours de Danielle, faisant porter à certaines figures caractériologiques — les petits voisins patoisants — l'ignorance supposée être le pendant de la pratique du patois.

Chapitre 8 : Regard sur le patois des voisins : mise-en-registre et occupation du chronotope

Introduction

Comme nous l'avons vu au cours des chapitres 6 et 7, Danielle prend, de différentes manières, le contrepied de sa cousine dans son positionnement vis-à-vis du patois. Que ce soit dans son approche de l'enseignement ou dans son discours sur *l'arrivée à l'école*, celle-ci n'est pas aussi systématique que sa cousine dans la valorisation du patois comme richesse en soi et, comme on l'a vu apparaître au chapitre 7, elle se rapproche bien souvent de discours du type de ceux de l'Abbé Grégoire ou de Barère évoqués au chapitre 4.

Pourtant son positionnement social n'est en rien comparable à celui des deux hommes d'État révolutionnaires, et en ce sens son discours ne peut être compris simplement comme la réitération d'un texte à l'identique. Au contraire, comme nous le verrons, le discours épilinguistique de Danielle doit être compris comme le signe d'une expérience subjective de la discrimination et d'une réaction à (un interprétant de) cette discrimination faisant du patois un stigmat social.

Au cours du chapitre 7, l'hétérogénéité sociale est apparue comme une évidence — bien souvent effacée dans les discours — associant langage et territoire. La distribution des manières de parler dans l'espace social est alors apparue comme hétérogène et allant à l'encontre d'un discours présentant la France comme un juste milieu équilibré par le rapport entre ses différentes parties diverses mais, elles-mêmes, dans une certaine mesure homogènes (Thiesse, 2001).

On peut postuler que Néné et Danielle ont toutes deux été soumises à une situation généralement analogue, étant issues du même milieu, vivant à quelques kilomètres d'écart, elles sont allées à la même école et se sont toutes les deux mariées avec des hommes issus eux aussi d'une famille de métayers. Pourtant, comme on l'a vu dans la partie 2, et sans que cela soit nécessairement surprenant, les deux femmes adoptent des positionnements épilinguistiques assez fortement divergents.

Comme on l'a vu, Néné remobilise les signes de l'enseignement officiel, ainsi qu'un discours méritocratique égalitaire qu'on pourrait qualifier de "républicain", rappelant qu'elle a eu le certificat d'études comme les autres. Danielle, en revanche, semble pratiquer un enseignement bien plus informel, et mobilise un discours hiérarchisant notamment les façons de parler en termes de bêtise (et en creux d'intelligence). Si j'ai voulu consacrer ce chapitre au discours de Danielle, c'est que ce genre de discours est encore souvent présenté simplement comme une preuve d'aliénation²⁸⁷ (Lafont, 1967, 1973), et qu'à mon sens le fait de l'appréhender de cette manière serait le réduire à une parole nulle et non avenue. Dès lors, après avoir pointé du doigt des locuteurs à cause de leur façon de parler, des savants bien souvent issus des villes reviennent en critiquant à présent des façons rurales de parler du parler. Pour éviter cet écueil, je suivrai Rancière quand il propose de postuler l'égalité plutôt que de vouloir prouver l'inégalité (1998 : 88), et appréhenderai le discours de Danielle comme une tentative de mise en acte de l'égalité, à travers des moyens bien moins normés que ceux de sa cousine, mais lui permettant d'*être là aujourd'hui*, prête à occuper la place de l'enseignante pour qui veut bien l'écouter.

²⁸⁷ *Occitane, notamment, mais — pourquoi pas ? — auvergnate ou bourbonnaise, voire montagnarde bourbonnaise ou farréraude.*

8.1 « Alors vous voyez, ça r'tardait les enfants » : Les petits voisins de Danielle et l'instituteur

8.1.1 Positionnement en récit et en interaction et mise-en-registre

8.1.1.1 Récit et métapragmatique en interaction

La pratique de mise-en-registre (*enregisterment*, Silverstein, 2003b ; Agha, 2003) dans un récit sur l'école implique de positionner des actants du récit dans l'espace et dans le temps. La distribution de formes du langage (en l'occurrence les différentes manières de prononcer une voyelle finale) donne corps aux personnages différenciés et oriente les territoires différenciés qu'ils occupent dans une linéarité du progrès, par rapport auquel certains sont en retard. Alors que dans les discours de valorisation du patois, le territoire, le terroir et l'histoire ne sont jamais bien loin, dans ceux qui en font un stigmat social, les figures de l'institution républicaine rôdent toujours. C'est dans un contexte plutôt inattendu que Danielle met en récit, un jour de mai 2015, alors que je suis passé chez elle pour discuter, la figure de l'instituteur face à un enfant patoisant. À cette occasion, Danielle met en scène, à travers sa propre performance empreinte de normativité, un façon de parler patois, et construit un chronotope.

Alors que je lui demande qui est la plus jeune personne qui parle patois à Ferrières, Danielle me répond que les jeunes ne parlent pas patois. Elle poursuit non pas en cherchant à savoir qui est la plus jeune personne, mais en me proposant un récit mettant en scène un "petit voisin", et constituant l'argument déjà évoqué, celui du patois comme cause de retard à l'école, qui justifie sa disparition.

Extrait 070515/1.1 : « t'a tu byin travayé a l'aykolä » ?

1.DAN/mé kan/ \n'alô a l'ayko\lälä-/ (0.5) me y éyé dâ /pti vzin/ gé:
mais quand on allait çà l'école moi j'avais des petits voisins
/k'sin va chi rkaw/ \va l'chatcho/ /d'monjilbé:/ \tcheu\ (.)
qu'étaient vers chez recost vers le château d'montgilbert là
.h:: \èhm bin:è::: (1) hn na- \la mè:r dizô\ (.) <((elle
la mère disait

prononce plus lentement, plus fort, en articulant les syllabes et avec une tonalité plus aiguë que sa prononciation non marquée)
 /alor/ \mon gâ\ (.) \t'a tu/ \byin travayé a l'ayko\lâ:/ (.)
alors mon gars (fils) t'as-ti bien travaillé à l'école
 \o:: bin:: y ou sin pâ\ (0.7) \ô m'a bin par\lâ/ \l'bounoum mè
ben je le sais pas i' m'a bien parlé l'bonhomme mais
 y à pâ konpri sk'ou m'a di\> (.)
j'ai pas compris c'qu'i' m'a dit

2.FEL \-a ouai/ (0.5)

3.DAN vous avez /compris/

4.FEL /ouÉ\ /ouè::/(.)

5.DAN /é bin\ -m- /alors vous voyez/ (.) \ça r'tar\dait/ \les enfants\ (.)

6.FEL \ah oué\ (2.5) /y parlan ma/ [\kin\] [ouè ouè\
ils parlaient comme ça

7.DAN [l'inst]itu\teur\ [euh a euh] \avait\
 parlé/ \leur avait/ /parlé/ /y èh hé\ il avait pas /compris/ c'qu'i's
 /avaient dit/

À travers la production chronotopique, Danielle dessine des personnages typiques, entretenant des rapports subjectifs dans cet espace-temps qui se déploie autour de et par rapport à eux. La prosodie et les traits stylistiques qu'elle emploie participent, en rapport avec le sens que prend son discours, à une mise-en-registre (Silverstein, 2003 : 541 ; Agha, 2007a : 168 ; 2005 : 38) non pas au sein du patois en tant qu'unité prédéfinie, mais émergeant au sein d'un continuum patois-français. Ces registres sont également positionnés suivant des rapports de compréhension/incompréhension et en fonction d'un agencement (au sens — entre autres — de rapport d'agents à patients) énonciatif dans le métadiscours. De plus, le métadiscours sur l'ordonnancement chronotopique des places autour des oppositions présumées bourg/campagne, ferme/école et des fonctions petit voisin/instituteur, ou Félix/Danielle, définit de manière métapragmatique *qui* doit être compris et qui doit comprendre, qui doit se faire comprendre et qui a le droit de ne pas comprendre. En d'autres termes, le discours de Danielle se fonde sur des distinctions notamment spatiales et temporelles, mais aussi sociales, lesquelles sont associées à des personnages du récit et se reportent également sur les distinctions au niveau de l'interaction. Alors qu'on pourrait supposer que l'intercompréhension se déploierait *entre* deux personnes qui veulent se comprendre, les présumés du discours de Danielle quant à une direction de cette intercompréhension apparaîtront. En effet, certains personnages doivent

comprendre et se faire comprendre alors que d'autres occupent un place où ils doivent simplement être compris.

Avant tout, je propose de segmenter l'interaction — de manière nécessairement arbitraire dans une certaine mesure — afin d'en faciliter l'analyse.

La séquence s'ouvre (070515/1.1) sur un cadrage chronotopique, une définition en discours d'un contexte comprenant une période, des lieux et des personnages allant du début de l'interaction à « chatcho d'mongilbé tcheu ». Elle se poursuit (2) par une interaction rapportée par Danielle entre la mère et son fils, le *petit voisin* (à partir de « . hm èhm bin : è [...] la mè:r dizô » jusqu'à « y à pâ konpri sk'ou m'a di »). Enfin (3), l'extrait se termine sur un retour réflexif sur le récit, un *coda* (Labov, 2010 ; Hymes, 1996 : 192) comprenant un retour référentiel à la situation d'énonciation, un recadrage permettant de porter dans une certaine mesure les places et les fonctions déployées dans le récit, à la situation actuelle. Cette séquence se clôt sur une synthèse métalinguistique, une traduction/explication de l'interaction rapportée.

8.1.1.2 Situer le petit voisin, nous et eux dans la temporalité scolaire

Danielle ouvre cette séquence avec un marqueur de subjectivité : le *shifter* « mé » employé comme interjection, que nous avons notamment rencontré sous la forme « ma » au chapitre 7. Dans cette scansion, la construction chronotopique se déploie autour d'un lieu et d'une temporalité. Le lieu, est celui de l'école, et la temporalité celle du déplacement cyclique vers celle-ci, marqué par un imparfait (« alô » allait vs “firin” alla) mais renvoyant, au sein d'une formule quelque peu figée, à la période de fréquentation de l'école, c'est-à-dire la scolarité. Par une métonymie tout à fait significative, cette expression renvoie bien entendu à l'enfance de Danielle, en associant cette période à l'école en tant que lieu de référence dans son discours.

Un deuxième mouvement suit, dans lequel réapparaît une forme bisyllabique commençant par une consonne bilabiale (« me »). Ceci marque la seconde scansion, celle où Danielle émerge depuis l'ensemble « ne » de « n'alô », un *on* ou un *nous* face aux petits voisins²⁸⁸ qu'elle avait. Situés à l'école « kan n'alô a l'aykolä », Danielle et les voisins forment un ensemble dans le récit (un « *with* », Goffman, 1971 : 19 ; Scollon & Wong Scollon, 2003 : 60-62) désigné par le « ne », alors que dès la scansion suivante, ils se séparent et s'indiquent mutuellement, par un *je* redoublé pour Danielle (« me y » moi je) et un substantif pluriel pour les autres. Ici le terme « vezin » ou « v'zin »

288 L'expression petits voisins elle-même évoque les petits Parisiens qui s'en distinguent tant.

renvoie à cette proximité sociochronotopique : c'est celle-ci (sans doute un peu subie) qui a donné à Danielle à voir ces personnes, à les fréquenter, comme elle fréquentait l'école.

Après une brève hésitation (« gé »), Danielle poursuit en plaçant les petits voisins en position de sujet, à travers une construction subordonnée, et les localise — par la construction prépositionnelle locative « va », qu'on pourrait traduire soit par *à* dans la proposition “à Ferrières” / “va Farèr”, soit par « vers ».²⁸⁹ Danielle énonce une référence absolue (Kleiber, 1989 : 2), le nom du lieu-dit, non loin de chez elle à l'époque, où vivaient les voisins dont il est question. Le « va » prend alors la valeur de « à » : bien que personne à Ferrières ne dirait en français « à chez Recost », mais simplement « chez Recost », la formulation patoise « va chi rkaw » est habituelle. La répétition de cette forme par Danielle organise l'espace à travers le processus de nomination. Dans un premier temps, la re-production de « va chi » place le toponyme « rkaw »²⁹⁰ dans un paradigme des petits hameaux (appelés « villages » dans la montagne) anciens (contrairement à ceux, considérés comme moins anciennement peuplés, que régit la préposition simple “va” — sans “chi”²⁹¹).

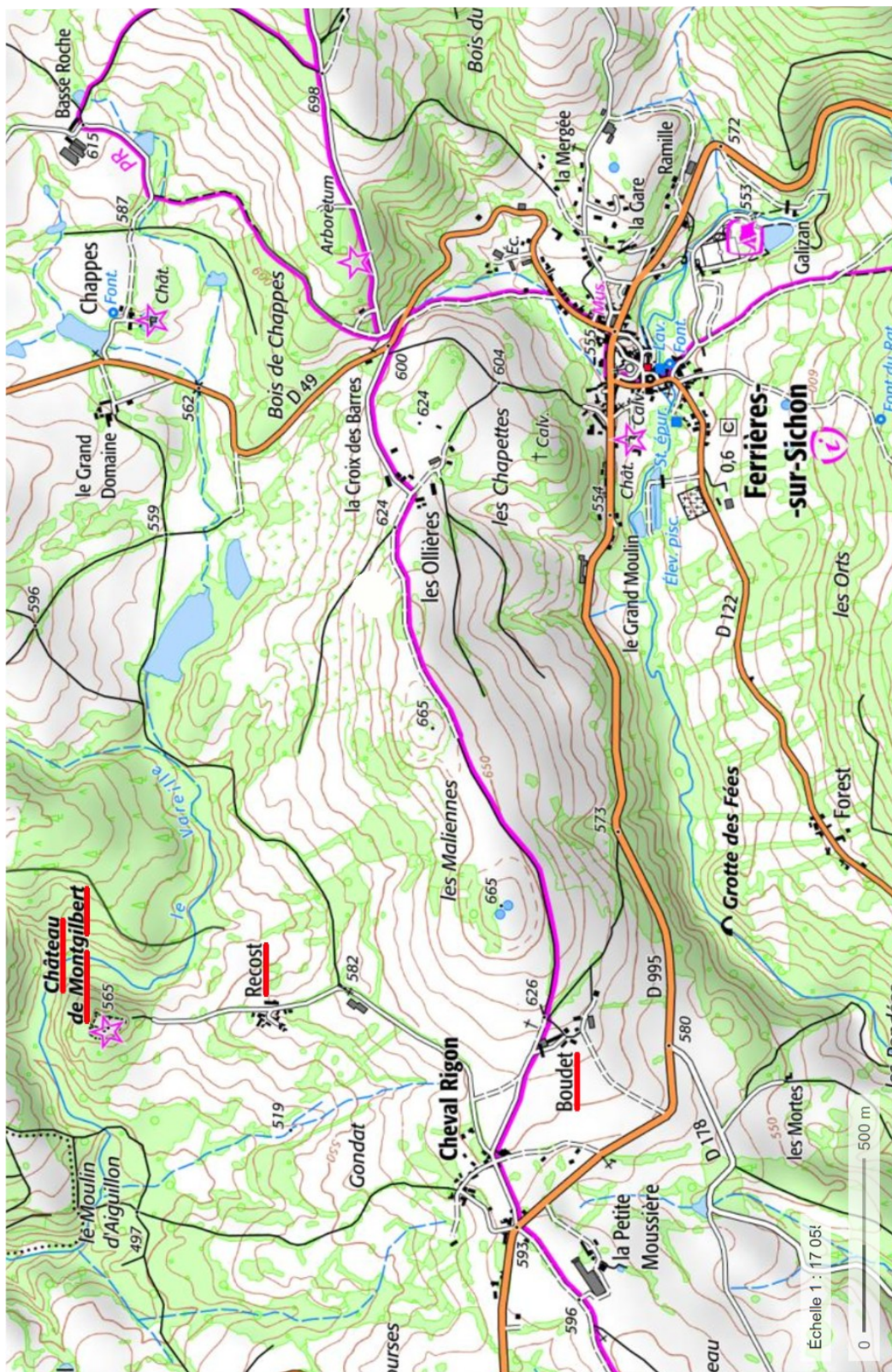
Recost est ainsi marqué dans l'absolu, invoquant des caractéristiques du territoire : si tous les toponymes régis par la simple préposition « va » ne désignent pas un lieu-dit plus ou moins peuplé (“va Farèr” ou “va l'Mayé” sont des exemples de lieux plus peuplés, ainsi que “va l'Piala”-Le Pilard, un hameau entre Ferrières et La Guillermie, mais Becouze “va Bkouzä”, ou les Plans de Becouze “va lou Plan” sont des lieux-dits minuscules et dépeuplés), la préposition double “va chi” désigne nécessairement un hameau, et non une commune, ce qui est en soi un indice du caractère rural du lieu-dit. La préposition « va » est ensuite employée pour localiser le lieu « rkaw » Recost, de manière relative : c'est bien *vers* le château de Montgilbert que se trouve ce hameau et non (ou en tout cas pas exactement) *à*. Or, le château de Montgilbert est justement situé à l'opposé de l'école par rapport à (chez) Boudet, où est née Danielle, et d'où elle parle quand elle évoque son enfance. Elle l'associe d'ailleurs souvent dans le récit de ses souvenirs d'enfance au fait d'aller garder les vaches (carte 3.1), comme en témoigne cet extrait du corpus d'août 2014.

289 À son tour, « vers » est souvent utilisée comme une préposition locative personnelle (chez), dans des constructions comme « j'étais vers la Danielle » pour dire « j'étais chez la Danielle ».

290 Le toponyme est prononcé /rəko/ ou /rko/ en français par les habitants.

291 Le site Internet de Ferrières-sur-Sichon évoque cette distinction en français : « Sous Louis XIII, nous rencontrons les mêmes villages et les mêmes dénominations que de nos jours. Dans le principe on dit « chez » quand les habitants sont partis depuis peu : chez Randier, chez Forest, chez Mazioux, chez Plaidit, chez Fournier »

Quand le souvenir des origines semble plus lointain on dit : à Ramille, à Puyravel, à Chambrias parce que jadis à une époque assez reculée vivaient des habitants de ce nom. » <http://www.ferrieres-sur-sichon.fr/ferrieres-sur-sichon.php?f=38> consulté le 19/06/2019.



Carte 3.10 : Recost, le Château de Montgilbert, et Boudet par rapport au bourg de Ferrières.

Extrait 210814/2 : « vweula n'y alan vè l'chatcho d'monjilbé » voilà ! on y
allait vers le (au) château d'montgilbert

709.DAN vweula n'y alan vè l'chatcho d'monjilbé nou kan n'alan [aô&]
voilà on y allait vers le (au) château d'montgilbert quand on&
710.FEL [èh]
711.DAN &chan vin lèy vach
&allait aux champs avec les vaches

Aussi, en faisant référence dans son récit au château, Danielle situe son voisin encore plus loin de l'école que chez elle, dans la direction qu'elle suivait elle-même pour aller travailler aux champs. Évoquant le territoire, le discours de Danielle la positionne entre l'école (le bourg) et le hameau de Recost où vit le petit voisin, qui est lui-même entre Danielle, les ruines du château médiéval de Montgilbert et les champs qui l'entourent.

De proche en proche, le voisin est associé plus au château et implicitement aux champs (la ruine médiévale est régulièrement associée par Danielle aux travaux champêtres) qu'à l'école et au bourg et, comme nous allons le voir, le discours de mon interlocutrice la positionne dans un rôle associé à sa position différenciée, plus proche de l'instituteur (mais pas de la même façon que sa cousine), et fait l'association entre ses manières de parler et le territoire.

8.1.2 Style et mise-en-registre du patois à l'école

8.1.2.1 L'exemple de la place d'une voyelle finale dans l'historicité de la mise-en-registre

Danielle poursuit en introduisant un second personnage dans le récit : la mère du/des petit(s) voisin(s). À travers la performance poétique du récit et du discours rapporté enchâssé, on décèle la distinction entre Danielle et la mère du petit voisin. En effet, le fait de citer le discours de la mère (en recontextualisant ses propos décontextualisés) — qui plus est avec une prosodie bien marquée — implique nécessairement de distinguer clairement l'animatrice (Goffman, 1981 : 145-146) et la personne dont elle rapporte la voix (auteure et principale). Or la forme marquée que prend le discours rapporté de la mère donne corps à une distance entre cette dernière et l'animatrice qui l'imité.

Le changement stylistique ayant lieu dans le corpus n'a pas été transcrit, si ce n'est à travers les marqueurs d'intonation et les indications entre parenthèses (« prononce plus lentement, plus fort, en articulant les syllabes et à une tonalité plus aiguë que sa prononciation non marquée »), mais ceci est suffisant pour la présente analyse. En effet, en se focalisant simplement sur un élément — la prononciation du mot « aykoulä » école — dans le discours rapporté de la mère par rapport au discours de Danielle, on peut déjà faire émerger une distinction qui nous informe sur différentes façons de parler patois, et ce qu'elles disent sur les personnes qui les parlent.

Force a été de remarquer que le terme pour école en patois employé par Danielle n'était pas stable, notamment en ce qui concerne la voyelle finale, une voyelle moyenne ouverte, située entre le *è* et le *a* français. En l'occurrence cette voyelle est non accentuée, mais elle peut l'être, comme dans le toponyme Lavenà (Lavoine).

Cette finale vocalique a d'ailleurs attiré l'attention des transcriptrices de la soirée patoisante présentée au chapitre 5 (5.1). En guise d'exemple de la variation (diatopique) qui a lieu dans la montagne (en fonction des lieux), celles-ci présentent les différentes transcriptions qu'elles proposent de cette finale : « Pour l'**accentuation**, évoquons la finale atone de certains mots féminins au singulier. On entend toute un gamme de sons pour un même mot — d'ailleurs très difficiles à transcrire — qui vont d'un *e* muet comme en français à un *a* comme en italien, en passant par des sons intermédiaires très doux : feune, feunä, feuna pour femme... » (Piéchaud & Barraud, 2002 : pages non numérotées).²⁹² C'est de cette proposition de transcription que nous avons repris le *a* tréma pour ce son intermédiaire qui ressemble néanmoins souvent à un *è* très ouvert, presque nasal²⁹³.

Lors de ma rencontre avec Néné et Danielle en février 2014, il est d'ailleurs aussi question de cette finale vocalique, alors que Néné me présente une expression dont le dernier mot pouvait porter ladite finale.

²⁹² Contrairement à ce qui est écrit, et comme je l'ai évoqué, cette finale n'est pas nécessairement atone. En outre, il est difficile d'établir exactement ce à quoi correspond « très doux » en phonétique.

²⁹³ Quand la finale est accentuée, j'ai repris l'orthographe utilisée sur le panneau à l'entrée du bourg de La Guillermie qui indique « La Guillermià », donc « à ».

1.NEN. \alo:\ /-ou fwé-/ (.) /de l ao/\r\ (0.6) /ou fwe de/ /l aor\
 (.) \-m-\ d[e l aor/]

2.FEL. [/de l aor\] (.)

3.NEN. /ça- [euh\ /beau]coup/ \de vent\ (.)

4.DAN. [/L AORÄ\]

5.FEL. [/ou fwé/ de /l aorä\]=

6.DAN. [/de l aorä\]=

7.NEN. =/ou fwé d l aor vwe beaucoup/ \de vent\
 8.FEL. /l aorä\ /c'est: euh\ [/comme l'air/]

9.NEN. [/l aor euh\ /c]'est du vent\ (.)

10.FEL. ah [c'est d' l'air]

11.NEN [mais c'est:]:

12.DAN mais on /dit bi[en-/ /on dit bien:/ \è-\] (.)

13.NEN [quand il est fort assez fort] (.)

14.DAN [/è/]

15.NEN [/ou fwé d/] /l aor\
 16.DAN =/l aorä\ (.)

17.NEN /l aorä\ \oui\
 18.DAN =/ah ou[i\ nous on /dis]ait/ /l aorä\ (.)

19.NEN [/l aorä\]

20.DAN /ou [fwé/ /d l aor]ä\
 \

Lors de cette interaction, Danielle reprend sa cousine sur sa prononciation d'un mot « aor(ä) » qui signifie *vent (assez fort)*. Pour commencer, elle ne fait que prononcer la forme avec terminaison (en 200214/3.4, 6) puis elle insiste en français (200214/3.12, 14) simplement sur la terminaison, introduite par un énoncé explicitement prescriptif répété deux fois « on dit bien ». Alors que sa cousine persiste à prononcer la forme sans terminaison (200214/3.15), Danielle la reprend une ultime fois (200214/3.16) avant que Néné ne tienne compte de ses commentaires et prononce la forme avec une terminaison vocalique (200214/3.17). Alors Danielle va réitérer son énoncé prescriptif en le conjuguant cette fois-ci à l'imparfait et indexant ainsi le lien entre la forme

prononcée et le passé. En définitive, Néné, comme prise en faute de patois, s'aligne sur la prononciation avec terminaison.

Cette interaction montre que cette finale vocalique a une importance et est reconnue comme telle, non du point de vue de la référence (sa présence ou non n'est pas discriminante au niveau sémantique), mais du point de vue de la connotation, c'est-à-dire de l'indexicalité. Elle est assez importante pour que Danielle la mentionne et pour que Néné la prononce, suite aux commentaires répétés de sa cousine.

Cependant, la prononciation de cette terminaison n'est pas systématique et, pour en revenir au mot « aykoul(ä) », que Danielle prononce plusieurs fois dans son récit du petit voisin, la voyelle n'y apparaît pas systématiquement. Au fil des interactions cette prononciation varie chez Danielle, comme en témoigne son exclamation : « wi mè à l'aykol n'sô bèt » présentée au chapitre 7 (corpus 210814/1), où elle ne prononce pas la finale. Vu la remarque répétée qu'est obligée de faire Danielle avant que Néné ne reprenne à son compte la prononciation proposée, cette dernière peut être considérée comme une prononciation normative qui s'éloigne quelque peu de la façon de parler ordinaire : les deux cousines ont en effet tendance à ne pas prononcer la finale dans leur parler non marqué, mais, remarque étant faite, elle se soumettent à cette norme.

Pourtant, comme le suggère la remarque de Piéchaud et Barraud, on peut considérer la prononciation ou non de ces voyelles comme étant positionnée sur un continuum, entre un son prononcé longuement et clairement, et tous les états potentiels jusqu'à la non prononciation de la voyelle (ce que Piéchaud et Barraud appellent paradoxalement le « e muet » ; mais s'il est muet, pourquoi serait-ce un e plutôt que n'importe quelle autre son ?).

Ces discours épilinguistiques croisés nous permettent d'établir l'importance de cette terminaison. Elle se fait signe non seulement de ce qui est plus ou moins lointain du français (dans le texte de Piéchaud et Barraud) et plus proche de l'italien (l'étranger, et peut-être aussi le latin), mais aussi de ce qu'« on dit bien », qu'« on disait », le patois bien dit autrefois, et la force métapragmatique de l'énoncé de Danielle se manifestant dans la « correction » qu'apporte Néné à sa prononciation du mot en prononçant la voyelle finale. De plus, dans le compte rendu de la soirée patoisante analysé au chapitre 5, on peut remarquer que dans le texte associé à Lavoine, quasiment toutes les finales de mots féminins sont notées -a, alors que dans le texte associé à Ferrières, certaines sont notées avec un -e et d'autres avec un -ä. J'ai montré l'importance de l'orientation spatiale en termes

d'oppositions haut/bas de la montagne et campagne/ville. Ainsi, on peut aussi, de proche en proche, associer cette voyelle à l'espace non urbain qui, comme on l'a vu dans la partie 2, est lui-même habituellement associé au passé (par exemple avec son lien supposé avec les Gaulois).

8.1.2.2 Une voyelle finale mise-en-territoire et en histoire

Revenons au discours rapporté de la mère dans le récit sur le voisin de Danielle. Au premier tour de parole, Danielle prononce le mot « aykoulä » en le terminant par une voyelle courte interrompue par un coup de glotte. Quand elle emploie une prosodie différenciée pour imiter la mère, la syllabe est au contraire allongée. Ainsi, replacée sur le continuum de la terminaison vocalique contre la terminaison consonantique, l'imitation par Danielle de la voisine peut être comprise comme située plus en direction du non français, de l'étranger, mais aussi, si on l'associe au discours métapragmatique de Danielle en février 2014, de l'ancien et de l'authentique. En effet, d'une part, mon interlocutrice avait, comme on l'a vu, associé la terminaison à ce qu'« on disait », un imparfait associant la terminaison au passé, et de l'autre à ce qu'« on dit bien », ou en quelque sorte du patois correct, véritable.

Par ailleurs, le registre que Danielle distingue en faisant parler la mère est localisé plus loin du bourg que sa maison à elle. Implicitement, elle localise dans l'espace (entre autres) la prononciation de la voyelle finale à la fin de ce mot. La présence et la quantité de finales est associée dans le discours épilinguistique de Danielle (extrait 200214/3) à une norme évaluative issue du passé, et dans sa pratique à un lieu (Recost, par rapport au château de Montgilbert). De proche en proche, les habitants qui l'emploient, dans le discours rapporté de Danielle, sont eux-mêmes associés au passé. Inversement, l'idée d'une linéarité spatiale où ce qui est plus ou moins proche du bourg correspond à la linéarité temporelle de ce qui est plus ou moins lointain dans le passé est encore renforcée. Le français lui-même, du côté de l'école et du non étranger, définit ce qui est le moins marqué, à savoir l'absence de finale vocalique. En creux, c'est le caractère central du bourg par rapport à Recost « tcheu » là qui est mis en mots dans ce discours épilinguistique, mis en chronotope dans ce récit.

Si Danielle fait prononcer cette finale à la mère située en territoire et que le territoire est lui-même associé à l'époque où elle allait garder les vaches, dans sa jeunesse, proche de ce château en ruine qui est lui-même le signe d'une époque encore plus ancienne (le Moyen-Âge), c'est le son même de la voyelle qui est associé à ce territoire et donc à cette époque passée. L'ajout de voyelles en

quantité (c'est-à-dire le maintien du son dans le temps) pourra ainsi également se faire le signe de cette époque révolue.

En définitive, c'est tout le registre différencié qui contraste par rapport à la parole non marquée de Danielle, registre qui est situé dans l'espace, dans le temps et par la mise-en-image (représentation) de l'humain, de la mère s'adressant en patois rural à son fils. Ainsi, le fait de parler lentement, avec une intonation exagérée, de manière plus aiguë et avec de nombreuses voyelles allongées fait aussi ressortir le parler de Danielle comme étant non marqué, ordinaire, quand bien même il s'agit aussi de patois. Comme nous le verrons par la suite, ce registre va être associé indirectement à l'excès, au trop-plein ; et le fait que, comme je l'ai montré, la *quantité* de son vocalique soit pertinente du point de vue indexical est donc particulièrement significatif. La performance de Danielle pourra, comme je le montrerai, être comprise elle-même, comme un *excès de patois* par rapport à sa propre pratique. En plus du positionnement chronotopique du patois marqué de la mère du petit voisin, celui-ci est, dans le discours métapragmatique de Danielle, présenté comme un facteur d'incompréhension.

8.1.3 Agents et patients, qui (ne) comprend (pas) et qui doit comprendre

8.1.3.1 La norme de l'école

L'analyse du cadrage chronotopique du discours rapporté de la mère et la mise en parallèle de deux occurrences du mot « aykolā » m'ont permis d'établir des rapports spatio-temporels de centre à périphérie dans le cadrage du récit, et d'éclairer le processus de mise-en-registre au cours de la narration. À présent, en analysant la place des énonciateurs dans l'interaction et le discours rapporté, je propose de faire apparaître les enjeux politiques des rapports d'intercompréhension en posant la question de qui doit se faire comprendre et qui doit comprendre l'autre. L'injonction à comprendre ou à se faire comprendre est en effet, à mon sens, centrale à l'actualisation de rapports de pouvoir métapragmatiques (tout ceci étant lié à ce que Jacquemet appelle des « attaques métapragmatiques », 2014 : 58 ; 1994).

La mère, dans le récit de Danielle, pose une question à son fils (son « ga » gars (fils)) ayant trait à l'espace-temps de l'école et l'activité ou les activités qui y ont lieu (le “travailler”). Tout comme l'aller-retour quasi quotidien vers l'école, le verbe introduisant le discours rapporté est conjugué à

l'imparfait (terminaison en « -ô »), ce qui suppose la réitération potentielle de cette question chaque fois que le(s) petit(s) voisin(s) rentre(nt) de l'école²⁹⁴.

La réponse rapportée du petit voisin donne à l'école l'image d'une inconnue. Avant toute chose, Danielle fait dire au voisin qu'il ne sait pas (« y ou sin pâ »), et le mot « aykolä: » prononcé avec cette voyelle allongée est donc juxtaposé dans le discours de Danielle avec l'énonciation par le voisin de son ignorance totale de ce qui peut bien se passer là-bas. Maigre concession, le petit voisin reconnaît qu'un « bounoum » (bonhomme) a « parlà » (parlé) — il y avait donc une parole à comprendre — mais il n'a « pa konpri sk'o[l] a di » (pas compris ce qu'il a dit). Le petit voisin ignore donc bien entendu la parole du maître en tant que telle, mais son ignorance, associée par Danielle à sa pratique unique du patois, l'empêche de la comprendre.

Alors qu'elle vient de narrer l'incompréhension de son voisin enfant, Danielle se tourne vers moi pour me demander à mon tour si j'ai compris. Cette cooccurrence du verbe *comprendre* conjugué au parfait (passé composé) s'articule à deux niveaux : celui de l'interaction et celui du récit. Alors que la mère-en-discours est présentée comme interrogeant son fils sur le travail accompli à l'école, et que celui-ci répond qu'il n'a pas compris, Danielle, dans l'interaction, semble anticiper la possibilité de ma propre incompréhension et me demande d'emblée si j'ai compris (en français).

Contrairement au « bounoum », l'instituteur qui ne fait que *parler* sans se soucier de la compréhension des élèves, Danielle, qui est aussi en train de m'apprendre quelque chose, ponctue son discours de questions vérifiant que j'ai bien compris. Cette forme particulière de retour phatique et métalingue (Jakobson, 1980 : 81-82) est située, elle aussi, dans l'espace social (en fonction de qui doit comprendre l'autre et de qui doit se faire comprendre). Ceci pointe vers le fait qu'alors que d'un côté c'est aux locuteurs de patois de comprendre les francophones, comme le suppose le discours rapporté par Danielle, de l'autre, c'est aux patoisants de se faire comprendre, comme le montre sa réitération fréquente de questions vérifiant ma bonne compréhension.

Le récit de Danielle ne dénonce pas les mauvaises pratiques de la part de l'enseignant (en disant par exemple qu'il devrait s'assurer que les élèves comprennent ce qu'il dit), mais montre des petits patoisants désavantagés, comme en témoigne la synthèse du récit proposée par Danielle (070515/1.5) : « /alors vous voyez/ (.) \ça r'tar\dait/ \les enfants\ ».

Le « ça » patois est essentialisé comme retard, et la compréhension de l'enseignant mobilisée, inversement, comme repère d'évaluation du développement linéaire des enfants. À son tour, ce retard peut être reporté sur le territoire plus ou moins loin du centre du bourg et de l'école. L'école

294 *Le nombre de voisins n'est pas clair dans le discours de Danielle.*

se fait aussi centre dans l'évaluation reconnue, même par la mère dans le récit à travers l'opposition *bien* ou *mal travailler*, malgré son ignorance supposée de tout ce qui peut se passer à l'école (en d'autres termes elle reconnaît la norme même si elle ne l'a pas intégrée, Bourdieu, 2001).

8.1.3.2 L'appel de l'enseignant, appeler l'enseignant

C'est d'ailleurs aussi en lien avec l'enseignant que Danielle met en registre le patois en tant que signe d'ignorance. Alors qu'elle fait employer le mot « bounoum » bonhomme à son voisin, elle utilise en français le terme « instituteur ». Une simple comparaison des caractéristiques poétiques des deux termes ajoute encore un niveau de distinction entre ce qui a trait au patois, à la campagne, au passé, et ce qui touche au français, au bourg, et à la modernité. Face à la forme binaire en deux syllabes quasi-palindromique de « bounoum », où deux consonnes sonores bilabiales (*b* et *m*) entourent deux voyelles labialisées moyennes (*ou*), séparées par une nasale alvéolo-dentale (*n*), on trouve la forme en quatre syllabes composée autour du triple battement de l'occlusive alvéolo-dentale sourde (*t*), avec toute une gamme de voyelles nasales et orales, labialisées ou non. En plus de la distinction entre les consonnes amalgamées (*st*) et les isolées (*t*), des sons vocaliques proches mais distincts se répondent notamment le (*i*) non labialisé et le (*u*) labialisé d'une part, et le (*in*) nasal non labialisé et le (*eu*) oral labialisé de l'autre. Ces distinctions subtiles contrastent avec la simple répétition d'un même phonème dans un mot appartenant au registre enfantin (comme nous le verrons, Ferguson, 1964). Ainsi, encore une fois, et à travers le processus de mise-en-registre, Danielle construit le contraste entre son usage du patois, sa connaissance du français et un usage enfantin et "retardé" du patois, attribué aux voisins mis en scène dans son récit.

Cependant, la mise en chronotope de la figure de l'instituteur ne s'arrête pas à la poétique du mot le désignant, elle a aussi trait à la place que Danielle lui donne dans le récit. Supposant encore une fois le manque de clarté des propos qu'elle fait tenir à ses voisins, elle reformule pour moi le récit du voisin en français, et décortique le rapport entre l'enfant et l'instituteur. Alors qu'il était clair dans le discours rapporté du voisin que c'était l'instituteur qui s'adressait aux enfants, dans la reformulation/explication de Danielle en français, la distribution des rôles se fait soudain plus floue.

Tout d'abord, apparaissent, de manière relativement solennelle, l'instituteur seul et sa parole péremptoire : « l'instituteur [...] avait parlé » (070515/1.7), puis Danielle se reprend pour situer le maître face à ses élèves : « leur avait parlé ». Or, le singulier de *l'instituteur* et le pluriel du datif *leur* sont inversés dans le dernier segment énoncé et bien que ce soit l'instituteur qui a parlé, c'est

lui (« il ») qui ne comprend pas ce qu'« i's » (les voisins) « avaient dit ». Ainsi, à la fin de l'énoncé de Danielle, ce n'est plus ni l'instituteur qui assène ses paroles seul, ni l'instituteur parlant face aux élèves et pour eux, mais bien les élèves qui parlent et l'instituteur qui ne comprend pas.

Ainsi s'articule la double injonction de compréhension à l'école. D'une part, c'est aux élèves de comprendre et de l'autre c'est à eux de se faire comprendre. L'ignorance du petit voisin à qui la mère parle patois est montrée par Danielle, et la nécessité pour les patoisants de se faire comprendre est mise en acte par sa propre vérification de sa compréhension du patois, suivie d'une traduction avec explication démontrant qu'elle a bien intériorisé cette injonction de clarté et de compréhension — c'est-à-dire de parler le bon français — qu'on retrouve de manière courante dans les discours épilinguistiques en France, notamment ceux des linguistes (comme détaillé par exemple dans Canut *et al.* 2018 : 185-195.)

L'évaluation du patois en tant qu'incapacité à comprendre et à se faire comprendre, efface de fait la pratique du patois comme pratique langagière et donc comme processus sémiotique *permettant* l'intercompréhension à un certain niveau. Elle met en territoire et en temps les rapports orientés entre les personnes qui doivent comprendre et se faire comprendre et celles qui parlent sans se soucier de savoir si elles sont comprises ou non. Ces rapports orientés sont de fait placés sur le territoire tel qu'il est raconté et, ainsi, l'association du patois au territoire permet, inversement l'orientation de certains territoires par rapport aux autres, c'est-à-dire la production de périphéries soumises au(x) centre(s) normatif(s).

Dans son récit, Danielle fait apparaître deux registres du patois, celui qu'elle utilise pour cadrer le discours rapporté, proche de son intonation habituelle et celui, bien plus marqué, qu'elle utilise pour faire parler les voisins de Recost. Face à ceci, le français qu'elle utilise n'est pas (re)marqué, il n'apparaît que d'une seule façon, et sa variation n'est que rarement thématisée. De la même façon qu'aucun commentaire n'est fait sur la façon de parler de l'instituteur (il ne fait que *parler*), le français de Danielle n'est pas pris pour objet du discours. Ceci rejoint l'argument que j'ai développé au cours des chapitres 6 et 7.

8.2 « Vin mimiâ ta poupou » : mise-en-registre des patois domestiques

8.2.1 Construction d'un chronotope du patois des autres

8.2.1.1 Espace, temps et émergence de l'*autre*

La mise-en-registre du patois des petits voisins — un patois qui en fait trop, illustré par l'excès de finale vocalique — face à celui de Danielle, un patois “normal” et non marqué, n'est qu'un premier indice de la façon dont le continuum patois est perpétuellement segmenté, éclaté, comme en témoignent bon nombre d'autres discours épilinguistiques de Danielle. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, Danielle prend l'exemple d'un voisin qu'elle fait parler avec sa mère du rapport à l'école et à la compréhension. À présent nous verrons qu'un autre discours rapporté énoncé par Danielle permet de préciser le cadrage chronotopique du patois, et donc sa mise-en-registre.

En février 2015, je me trouve dans la cuisine de Danielle et nous parlons du patois. Ce jour-là j'ai décidé de lui faire écouter un enregistrement d'histoires en patois datant des années 1960, afin qu'elle m'aide à les comprendre. Alors que cet enregistrement est très connu par la génération de sa fille, quand je lui fais écouter elle ne semble pas reconnaître, ni savoir qu'il s'agit d'un enregistrement produit par un certain Chabrol (dit « le Père Chabrol »), meunier à Ferrières, qui m'a été présenté comme parlant le patois de Ferrières. Alors que je fais écouter cet enregistrement à Danielle, elle remarque la prononciation du mot pour *panier*, prononcé « panyay », qu'elle déclare quant à elle prononcer « pani ». Après avoir fait des commentaires sur le fait que *chaque coin a son patois*, elle repasse à un discours de mise en temporalité de la variation en énonçant « si ça s'trouve les gens parlent même plus patois » : comme je lui fais remarquer qu'elle le parle, elle rétorque qu'elle parle un patois « net », « simple » et non « agrémenté de mots [comme] lou panyay » les paniers, puis poursuit en redéployant une distinction patois-simple vs. patois-mélangé, qu'elle associe à des noms de communes alentour (Nizerolles, Le Mayet, Lachaux, Saint-Priest-Laprugne) en suivant mes relances. Je lui demande enfin simplement « /é va vichi/ » (et à Vichy ?), et elle associe ce lieu au français, ainsi que la commune voisine de Cusset (voir partie 2). C'est alors qu'elle repasse à des distinctions temporelles en déclarant plus généralement que « les gens parlent

plus couramment l'français maintenant » ; j'acquiesce, puis Danielle confirme, mais, limitant cette confirmation, je lui fais remarquer qu'il reste des personnes qui parlent patois.

À cela, Danielle réaffirme qu'elle aime mieux parler patois que français, mais va défendre immédiatement l'idée que le fait de parler patois n'était pas mieux. Pour ce faire, elle énonce une expression présentée comme preuve du caractère étrange du patois qui n'est plus mis strictement en territoire, ou simplement en temporalité. C'est bien plutôt le rapport au langage qui est critiqué : un langage trop proche du corps et, comme on le verra, trop enfantin, est dénoncé comme anormal.

Se situant au juste milieu du continuum sociolinguistique français/trop patois, Danielle va ainsi (re)produire un stigmaté (Goffman, 1963) et se positionner du côté des dominants, quand bien même de nombreux critères matériels (revenus, éducation, emploi, etc.) pourraient la positionner comme dominée. À travers son discours épilinguistique, Danielle met en acte la possibilité de parler du patois de l'autre. Construisant un *autre* à travers la mise-en-frontière sociolinguistique, Danielle actualise des idéologies linguistiques hiérarchisant les types de formes et leur rapport supposé au monde. D'un côté se trouvent des formes caractérisées par le doublement d'une syllabe, et dépréciées ; alors que de l'autre, les formes sont employées comme n'ayant pas de caractéristiques particulières, comme étant non marquées et souvent non objets de discours métapragmatiques. Pour ce faire, Danielle thématise l'expression et l'associe à une époque révolue en se positionnant comme témoin d'une évolution salvatrice.

Extrait 240215/2.1: « Vin mimiâ ta poupou »

1.FEL	/meu é n y a d-/ (.) /n y a dâ kô dâ jan ke: ke parl- ke parlan: mais y en a d- y en a des fois des gens qui: qui parl- qui parlent ankôr patwa\ encore patois
2.DAN	/AH OUI::\
3.FEL	\ouè\ ouais
4.DAN	/eh bin::\ eh ben nous on aime mieux parler patwè\ \k'fransè/ (.)
5.FEL	/ouè/ ouais
6.DAN	/n'in- n'è ètà/ \aprèy a parlâ\ \patwè/ (1) nous avons- on a été appris à parler patois

7.FEL	/ouè/\:\ ouais
8.DAN	/mé vwé pa/ \pa kin k'ou sô\ /myeu/ (0,6) /ne dizô â chti:\ (.) mais c'est pas pour ça qu'c'était mieux on disait aux p'tits alé vin ma- /VIN mia/\miâ ta poupou\ allez viens ma- VIENS miamiâ ta poupou
9.FEL	((inspire)) (1,2) /vin/ viens
10.DAN	/vin miamiâ\ \ta poupou\ (2,2) /moi j'ai enten\du/ \ça\ viens miamiâ ta poupou
11.FEL	\ke vow di\ <((patois approximatif)) que veut dire>
12.DAN	-e- -e- /viens man/\ger ta soupe\ (0,7)
13.FEL	/vyin man/
14.DAN	uvu -a- /viens man/\ger ta soupe\ viens miamiâ ta poupou
15.FEL	/in hin/
16.DAN	v:ia- /VIN/ VIENS
17.FEL	/vin/ viens
18.DAN	m- em- /miamâ:\ /miamiâ:\ <((elle produit deux clics bilabiaux sourds à peine audible pour imiter le fait de manger de la soupe)) mi mi>
19.FEL	/vyin/ \miamiâ/
20.DAN	be- vin miami-/\â:/ \ta: ta poupou\ ((ses mains tombent sur la table))
21.FEL	<((rieur))/vin ma hm hm hmiamia/ \ta poupou\>
22.DAN	â v[wi moi j']ai j'ai vu des:: des grands-mè:res (.)
23.FEL	[ouè]
24.DAN	euh e- e- /nous/ on n- on parlait quand même pas comme ça mais y en / a::\ /oui/ (.) qui de- qui deuh i qui /parlaient comme/ \ça\ viens miamiâ ta poupou

8.2.1.2 Positionnement des personnes en chronotope, déictiques de personne, temporalité et évaluation du langage

Alors que Danielle a suggéré que peut-être plus personne ne parlait patois (sans doute en parlant de Vichy), je rétorque qu'il y a parfois « *dâ jan* » des gens qui « *parlan : ankôr patwa* »²⁹⁵ parlent encore patois. L'air innocent²⁹⁶, j'indexe insensiblement Danielle en parlant de *gens qui parlent encore patois* (tour 240215/2.1) alors qu'elle est précisément en train de le faire, ou plus exactement d'osciller entre français et patois depuis le début de notre conversation. Danielle va réagir immédiatement et s'associer au groupe de ces *gens* à travers l'usage du clitique emphatique « *nou* » nous (240215/2.4) dans une construction qui propose une hiérarchie qu'on pourrait qualifier d'"affective", entre patois et français. Le « *nou* » nous va se déplacer dans cette hiérarchie pour finalement être extrait par Danielle du domaine patois, tout en attribuant un certain patois à d'*autres* extérieurs au « *nou* ».

Pour commencer, rebondissant sur le verbe *parler (patois)* que j'ai énoncé (240215/2.1), Danielle répond au sujet « *dâ jan* » *des gens*, par l'utilisation de « *nou n'èm* » nous on aime. Ainsi, de la troisième personne que j'ai mobilisée, et qui excluait Danielle des référents possibles, on passe à une première personne : « *nou n(e)* » qui est en fait une troisième du point de vue grammatical, comme l'indique la conjugaison du verbe « *èm* », correspondant au français "nous on aime". Notons d'ores et déjà qu'en patois, le "on" français est, comme ici, traduit par un "ne" régissant la troisième personne du singulier. Or en patois, ce "ne + 3^e personne du singulier" s'oppose en particulier au "ne + 1^{re} personne du pluriel" sans pour autant exclure la possibilité pour tout "ne" de se référer à un pluriel, comme en témoigne la possibilité ici d'utilisation du clitique emphatique (240215/2.4 : « *nou n'èm* » nous on aime).

Une marge d'indétermination dans le référent de cette troisième personne du singulier formelle apparaît au tour suivant, quand Danielle emploie à nouveau la forme "ne + 3^e personne du singulier" : « *ne dizô â chti* » on disait aux petits. En effet, dans un premier temps on pourrait penser que Danielle est incluse dans les personnes qui "disaient". Pourtant, dès le tour suivant, et après que Danielle a répété deux fois qu'"on disait aux petits", elle se distancie immédiatement d'un potentiel "nous" qui pourrait être inclus dans le « *ne* », en utilisant une formule « *moi j'ai entendu ça* », où le « *moi j[e]* » contraste avec le « *nou n[e]* » nous on du tour 4.

295 *Les Farréaudes et Farréauds parlant patois disent plutôt « inkèr » et « patwè ».*

296 *Danielle a fait référence quelques instants plus tôt au fait qu'elle parlait patois avec Néné, son mari, son beau-frère et sa sœur ; malgré le fait qu'elle prétend se demander si les gens parlent encore patois, elle est donc bien consciente du fait qu'elle le parle bel et bien.*

Dès lors ce “ne” devient le “ne” d’autres qui disent des choses en patois alors que Danielle “entend” (en français). Calqué sur cette forme, elle reformule et insiste au tour 22 « a vwi moi j’ai j’ai vu des:: grands-mè:res » tout en restant en position passive (à travers le sémantisme du verbe voir, — par rapport à regarder notamment —) face à cet usage dont la formulation la distancie. En même temps, elle est définie par rapport aux grands-mères qu’elle a vues, alors qu’elle est elle-même aujourd’hui grand-mère (et arrière-grand-mère).

Enfin, au tour 24, elle remobilise la formulation emphatique « nous on n- on parlait quand même pas comme ça », elle reproduit un “nous” en partant du « moi j(e) » qu’elle vient d’employer, et va s’opposer explicitement à un “parler comme ça” désignant de manière anaphorique l’expression qu’elle vient attribuer à des “grands-mères” anonymes « vin mimiâ ta pou pou » viens manger ta soupe. Ainsi, le pronom de première personne du pluriel emphatique en français « nous » juxtaposé à un « on » à valeur de première personne du pluriel et s’opposant au pronom « ne » patois du tour 8 (« ne dizô » on disait) a valeur d’impersonnel, d’indéfini.

Dans ce jeu des pronoms, émergent des ensembles distincts et non territoriaux de locuteurs du patois, avec Danielle et les siens qui ne parle « quand même pas comme ça » (240215/2.24) à la frontière. Ceci ne peut que témoigner de ce qu’elle a entendu et vu, mais qu’elle nie avoir fait. Cette frontière, à son tour se fait centre, entre le trop patois qui n’est pas désirable « quand même » et le français moins aimé qu’un patois simple (240215/2.4).

Si deux “nous” se distinguent dans cet extrait, on peut aussi noter qu’une troisième personne se forme à l’interface entre ces deux “nous”. Ceci devient évident en mettant en parallèle le premier énoncé de l’extrait (240215/2.1) et de la deuxième partie du tour 24. En particulier, autour de l’expression “y en a”, ce parallèle peut se faire : alors que je commence ma première phrase en patois avec cette référence aux « jan » gens « ke parlan », introduite par ce présentatif, l’énoncé de Danielle fait écho à celui-ci dans sa deuxième partie : « mais y en a:: oui (.) qui de- qui deuh i qui parlaient comme ça ». C’est bien, encore une fois, de ces *gens* qu’il est question ici, non plus indéfinis, mais des grands-mères²⁹⁷, des autres.

C’est donc à la frontière entre une première personne et une troisième personne, nécessairement articulée autour d’une deuxième personne (Benveniste, 1966b : 251-253), qui apparaît dans cet extrait non seulement au niveau de la situation d’énonciation et d’interlocution par le simple fait que Danielle et moi nous adressons l’un à l’autre (fonction conative de Jakobson, 1980 : 83), mais aussi dans le discours rapporté, quand le “je” de Danielle — implicite dans l’usage de l’impératif —

297 *La figure de la grand-mère est bien entendu aussi associée au passé.*

est celui d'une autre grand-mère qui appelle les enfants à la soupe (Urban, 1989 : 49-50). En effet, quand elle performe l'interpellation du petit enfant par sa grand-mère en patois, elle rapporte l'appel de celle-ci, qu'elle — Danielle — a « entendu » et remarqué, ce qui lui permet de se défaire d'un ensemble patoisant et de se constituer en « je » particulier par rapport à ces autres « grands-mères ».

Pour aller plus loin dans le processus de mise-en-frontière et de subjectivation à travers les discours épilinguistiques, examinons à présent le processus de distinction entre différents registres, ou le métadiscours de mise-en-registre à l'œuvre dans les propos de Danielle au sujet des « chti » *petits* (8).

8.2.2 « Viens manger ta soupe », « vin minjâ ta soupä », « vin mimiâ ta poupou » : mise-en-registre et interpellation en discours rapporté

8.2.2.1 Mise-en-registre du continuum français-patois

8.2.2.1.1 Distinction français/patois

J'ai considéré le caractère problématique et non évident de l'utilisation du pronom « ne » dans le cadrage du discours rapporté par Danielle : Qui est ce « ne » *nous/on* qui « dizô â chti » *disait aux petits* ? À travers le jeu des personnes, Danielle se distingue de celui-ci, bien qu'elle y reste attachée à travers l'utilisation du même pronom, et du modalisateur « quand même pas » (240215/2.24).

À travers la mise-en-registre, Danielle, face à mes réponses, va préciser son positionnement en distinguant trois registres différenciés par rapport auxquels elle se positionne.

Pour commencer elle prononce la forme qu'elle attribuera ensuite à « des grands-mères » (240215/2.22) : « vin miamiâ ta poupou » (240215/2.8). Puis, face à mon incompréhension, qu'elle ne semble pas avoir prévue (240215/2.11), Danielle traduit « viens manger ta soupe ». En effet, elle semble avoir tout d'abord énoncé l'expression d'interpellation des enfants à l'heure du souper comme si son sens était transparent pour moi : entre sa première énonciation (240215/2.8) et sa traduction, plusieurs secondes de silence passent sans que Danielle ne traduise ni n'explique quoique ce soit. Alors que je reprends avec une intonation montante le premier mot (« vin » viens 240215/2.9), elle répète l'expression, attend deux secondes, puis produit un commentaire

épilinguistique qui suppose que l'expression est remarquable (240215/2.10), mais sans en expliquer le sens, que je vais enfin lui demander (240215/2.11).

Une fois la traduction proposée par Danielle (240215/2.12), je reprends une forme intermédiaire (avec une nasale plus fermée que ma prononciation française ordinaire « vyin », 240215/2.13). Danielle, qui semble avoir identifié ma production verbale comme appartenant au français, répète la traduction (240215/2.14). Je réponds par deux voyelles nasales séparées par une consonne glottale avec intonation montante « /inhin/ » (240215/2.15) interprétable comme une indication que j'avais déjà compris²⁹⁸ et que je demandais donc autre chose : Danielle répète la phrase en patois en décomposant chaque élément de la phrase comme pour me l'expliquer.

Au tour 18, elle indique presque imperceptiblement la dimension d'onomatopée qu'a le verbe *miamiâ* en produisant un petit son du bout des lèvres, évoquant le geste nécessaire pour déglutir : le pincement des deux lèvres qui est aussi indispensable à la prononciation de la consonne *m* qui est doublée dans le verbe. Établissant un lien corporel entre la pratique de manducation et la prononciation du verbe qui la désigne, elle (re)marque celui-ci, alors même que la présence de la nasale bilabiale aurait aussi pu être notée dans le verbe français "manger".

Reprenant l'ensemble de la phrase au tour 20, elle laisse tomber ses mains sur la table, rappelant la locution française "les bras m'en tombent" (comme on l'a déjà rencontré chez Denis Carton au chapitre 3), et indexant son positionnement épilinguistique par rapport à la phrase qu'elle vient de prononcer. Non seulement elle semble déplorer l'usage, voire l'existence, de la phrase entière, mais de proche en proche, c'est l'ensemble du rapport corporel entre le véhicule-signe et son objet qui est distancié à travers la mise-en-signe paraverbale. Je réponds en hoquetant, rieur, actualisant à nouveau la phrase et indexant ainsi que j'ai bien compris que cette phrase m'était présentée pour être mise à distance.

8.2.2.1.2 De « *vin miamiâ ta pou pou* » à « *vin minjâ ta soupa* »

Quelques minutes plus tard, au fil de la conversation alors qu'on discute encore des différences situées entre différentes façons de parler patois, notamment entre les lieux, Danielle va à nouveau mobiliser le même exemple et ajouter un niveau supplémentaire de distinction entre le patois et le français.

²⁹⁸ On peut penser à la différence qu'il y aurait entre ces deux consonnes nasales à intonation fortement montante et un coup de glotte suivi d'une longue voyelle ouverte à intonation montante-descendante (/a ::\') qui exprimerait plutôt "j'ai (enfin) compris" et non "j'avais (déjà) compris".

Extrait 240215/3.1 : « Vin minjâ ta soupä »

1.FEL	[mouais:]
2.DAN	[mais not'] /patois/ (.) dans /l'fond/ /est plus cour/\ant\ (.) \ plus\ euh \plus:\ (.) on s'/ad/apte /mieux:/ (1.6)que: que:: (.) eu::[:]
3.FEL	[\s'adapter:\]
4.DAN	s'ada/pter/ /oui/
5.FEL	\vous vous adaptez mieux à\ /quoi/ (0.3)
6.DAN	\éh ben èh::\ (.) \vin miamiâ ta pou\pou::/ (.)ça c'est sess (.) ça- ça a (au)cun /sen:s\ (.)
7.FEL	/a::/ oui (0.5)
8.DAN	<((prononcé avec des consonnes plus marquées et des syllabes distinctement articulées))> /vin/ /minjâ\ \ta soupä\ (0.6)\vwé-\ /vwé diféran/
9.FEL	/oui oui/ /viens mia[miâ ta] poupou mais-\ (0.6)
10.DAN	[(no)]
11.FEL	/mé:\ /kin/ \vwé v- vwé euh:\ /vwé sèk pâ:\ pa lou \anfan/ (.)m:/[:/]
12.DAN	[\éh bah v]wé lou\ /pti byin/ /s[ur/]
13.FEL	[\ah::] va lou-\ /pti wè\
14.DAN	[/eu par]NEN pe\ /ti:/ (.)
15.FEL	[wè wè] /oui: oui\ (0.8) \vyin miamiâ ta poupou\

Danielle n'a alors pas encore produit de commentaires explicites au sujet de la locution qu'elle me présente ici : se contentant de dire qu'elle avait « entendu ça » (240215/2.10), de laisser tomber ses mains sur la table (240215/2.20) et de dire qu'elle avait « vu des grands-mères [le dire] ». Cette fois-ci, elle va mettre en parallèle la forme qu'elle m'a présentée auparavant et associée aux « grands-mères » avec une autre forme qui n'est pas la traduction en français, mais bien une traduction en patois : « vin minjâ ta soupä ». Chacune des deux locutions est suivie d'un

commentaire épilinguistique contrastant. Danielle indique quelque chose à l'aide du déictique *ça* (*ça n'a (au)cun sens*), geste que l'on peut interpréter à deux niveaux.

Soit Danielle dit que "la phrase « vin miamiâ ta poupou » n'a aucun sens", soit elle dit que "ça n'a aucun sens de parler en utilisant ce genre de phrases". Mais comme il est clair qu'elle reconnaît que la phrase *a* un sens, puisqu'elle en donne des traductions (240215/2.12, 240215/2.13, 240215/3.3, etc.), on peut faire l'hypothèse qu'il est plutôt question ici de cette phrase en tant qu'exemple d'une façon de parler caractérisée notamment par un rapport iconique entre les formes verbales et les actions qu'elles décrivent, comme elle l'a performé quelques instants plus tôt.

Par ailleurs, cette phrase se distingue des deux autres par le fait que deux de ses termes présentent une reduplication de syllabes ; bien qu'aucun commentaire ne soit fait à ce sujet, on peut faire l'hypothèse que celle-ci est un critère qui différencie les deux formes (« minjâ » et « soupâ » que Danielle présente comme étant plus acceptables, ou en tout cas « différent[es] »).

Au-delà de la distinction français/patois, Danielle dessine une catégorie épilinguistique supplémentaire autour d'une locution dont elle propose trois variantes. Reste à définir le statut de cette catégorie, et sa place dans les rapports en chronotope, entre personas sociales dans des espaces et des temporalités narrés.

8.2.2.2 « Redéformer encore un deuxième patois » : Temporalité et interpellation

8.2.2.2.1 *Ancienneté et déformation*

Autour de cette phrase unique triplement déclinée, ce sont en fait trois registres qui se déclinent, trois façons de « dire "la même" chose »²⁹⁹ (Silverstein, 2003 : 212). Pour n'importe quel locuteur francophone, une différence entre « vin miamiâ ta poupou » et « viens manger ta soupe » est évidente : la seconde phrase est reconnaissable comme étant "du français" alors que la première non.

Quelques instants avant de me proposer la deuxième variante en patois de l'expression, et juste après m'avoir présenté la première forme, Danielle développe la définition de ce dont la locution « vin miamiâ ta poupou » fait partie, ce dont elle est le signe métonymique, soit l'ensemble

299 « saying "the same" thing ».

métalinguistique. Il devient alors apparent que je ne savais jusqu'alors pas encore tout à fait comment interpréter la phrase qu'elle vient de me proposer.

Extrait 240215/2.2 : « Redéformer encore un deuxième patois »

25.FEL	/-a ouais\
26.DAN	/vin\ /miamiâ/ \ta poupou\ (.) bin je ch: j'vois pa:s eu- (.) pourquoi /redéformer\ /encore/ \un deuxième pa\tois/ (1,0)
27.FEL	/-A:\ \vwé in pa\twa/ \an::\ (.) /encore plu(s) ancien/
28.DAN	\encore plu(s)\ /ancien/
29.FEL	\-a: oui-/
30.DAN	\hé oui::/ (0,7) /miama\ \ta poupou\ (.) /vous zavez les/ \gens - é-\ /é:::/ \les gosses étaient pas bêtes\ \-a- -eu- autrefois\ (0,8)
31.FEL	/mouais/ (0,7) ((main de Danielle qui tombe sur la table)) (2)
32.DAN	\y'aurait fallu\ /qu'une gan-/ /qu'une langue/

Tout de suite après avoir évoqué le « parl[er] comme ça », Danielle s'interroge sur la pertinence de l'existence d'un « deuxième patois » — patois qu'elle fait elle-même advenir à travers sa nomination (Tabouret-Keller, 1997). D'une pratique indénombrable (le fait de parler patois), des catégories dénombrables et dénombrées émergent du discours de Danielle : il y a un premier et un deuxième patois, donc deux patois distincts. Ma réaction témoigne d'une reconnaissance de cette locution en tant que signe d'autre chose que le (premier) « patwè » *patois*, que Danielle *aime mieux parler que français*. Le coup de glotte suivi d'une voyelle ouverte postérieure allongée à intonation montante-descendante témoigne de mon impression d'avoir compris quelque chose à l'instant. Or ce que j'ai compris et que je soumetts à Danielle est en contradiction avec ce qu'elle vient d'énoncer, notamment du point de vue temporel.

En effet, si le « deuxième patois » est « redéform[é] encore », c'est qu'il découle du premier³⁰⁰ (qui, lui-même, selon ce que présuppose le discours de Danielle, est déjà une déformation), et donc qu'il lui est postérieur en termes linéaires. Pourtant, sans doute influencé entre autres par l'association entre les grands-mères et le parler « comme ça », ainsi que par les discours circulant

³⁰⁰ Ce premier patois — qu'on peut supposer s'il en existe un deuxième — peut être considéré comme déjà déformé lui-même, si le deuxième patois est « redéformé encore » ; or justement, Danielle postule systématiquement que le patois est une déformation du français.

sur la montagne et les montagnards patoisants comme héritiers directs des Gaulois (voir chapitre 5), je demande à Danielle s'il s'agit d'un patois « encore plu(s) ancien », ce qui ne peut être compatible avec l'idée qu'il est « redéform[é] encore » qu'au sein d'une dépréciation paradoxale où ce « deuxième patois » est à la fois trop dégénéré et trop archaïque, comme nous l'avons vu au chapitre 7. Loin de relever ce paradoxe, Danielle acquiesce.

Bien plus que de simplement définir un “supplément” de patois (Inoue, 2006 : 9-10), du patois en plus de ce qui aurait dû être (« qu'une langue », 240215/2.32), ce travail interlocutif de définition de ce dont cette locution est le signe (ce « parl[er] comme ça » qui se fait « deuxième patois » puis « patois encore plus ancien ») va définir par opposition ce que Danielle appelle par ailleurs le « patois net », le « patois simple » ou simplement « notre patois », qualifié de « plus courant », qui « s'adapte mieux » (240215/3.2). En effet, s'il est possible de le « redéformer encore » c'est que le parler à déjà été déformé, de même que s'il est « encore plus ancien », c'est bien que le “premier patois” supposé l'était déjà (ancien).

Après avoir précisé les rapports entre le deuxième (« vin miamiâ ta poupou ») et le premier patois (« vin minjâ ta soupâ », voir section 3.3.2.2.2) par la juxtaposition des deux phrases traduites, Danielle précise encore davantage ce en quoi consiste pour elle la *redéformation* du « deuxième patois ».

Extrait 240215/3.2 bis : « Esquinter les langages pour les p'tits »

15.FEL	[wè wè]	/oui: oui\ (0.8) \vyin miamiâ ta poupou\
16.DAN	/hô bin é- é- \i's es\quintaient\ \l::/ \les langages euh\ (0.5) eu- \pour les p'tits\ (0.5)	
17.FEL	\-a ouais\	
18.DAN	\alors eu:heu::\ (.) /bien sûr/ \ils étaient b- un p'tit peu bi\zarres/ \euh les gosses quand ils allaient à l'école\ (.) \é:- é y parlait fran\çais/ (.) l- /l'instituteur\ \parlait fran\çais/ (.) \alors eu::: eu-\ c'était encore un pat/oi:s/ \et c'é-\ (.)	
19.FEL	\ou[ai:s ouais\]	
20.DAN	[\ça n']allait\ /pas/	

Alors qu'elle avait employé une forme impersonnelle (« pourquoi redéformer encore un deuxième patois », 240215/2.26), Danielle fait apparaître des autres, des agents qui produisent un effet sur le langage « pour les p'tits » passifs. Cet effet, c'est d'*esquinter* non pas simplement *un* patois, mais « *les langages* » déjà pluriels. Il n'est plus question de redéformation d'*un* (premier) patois, car la multiplicité préexiste. Le pluriel des personnes qui esquintaient cette multitude de patois se déploie en opposition au singulier de l'instituteur et au singulier du français (240215/3.18). L'utilisation répétée de l'adverbe « encore » (240215/3.18) ne peut que renforcer cette impression de multiplicité, cette image d'une foule anarchique des patois en dehors de l'école.

Ici, le commentaire évaluatif final de Danielle peut être mis en rapport contrastif avec sa qualification du patois quelques instants plus tôt : contre « notre patois » « plus courant », elle nomme et qualifie « encore un patois » qui « n'allait pas ». On remarque l'opposition sémantique entre les deux expressions utilisées au sens figuré (ce qui coure, ce qui va) qui place les patois multiples et en surplus du côté de l'immobilité, par rapport au patois plus courant et plus proche du français. À ces différentes catégories épilinguistiques, différentes figures ou différents personnages vont être associés.

8.2.2.2.2 *Le «deuxième patois » et les enfants : interpellation en registre*

Le « deuxième patois » (notons-le 2P) implique le positionnement de personas sociales dans le récit au fil de l'interlocution. Au-delà des pronoms, à travers lesquels Danielle se positionne dans le groupe des locuteurs et nécessairement (mais pas explicitement) par rapport à moi, nous nommons tous deux, au fil de l'interaction, des catégories personnelles qui racontent les rapports sociaux en territoire et en temporalité. Ces différentes catégories personnelles sont reprises dans le tableau 3.11.

Tour de parole	Catégories personnelles
240215/2.1.	Dâ jan (<i>des gens</i>)
240215/2.8.	[Lou] chti (<i>les petits</i>)
240215/2.22.	Des grands-mères
240215/2.24.	Y en a [...] qui
240215/2.30.	Les gens
240215/2.30.	Les gosses

240215/3.6.	Lou anfan (<i>les enfants</i>)
240215/3.7.	Lou pti (<i>les petits</i>)
240215/3.8.	Lou pti (<i>les petits</i>)
240215/3.9.	Lou peti (<i>les petits</i>)
240215/3.16	Les p'tits
240215/3.18	L'instituteur
240215/3.18	Les gosses

Tableau 3.11: Des catégories personnelles dans l'interaction

Ressort ici la prédominance des *petits* et des *enfants*, nommés de différentes manières et associés au « deuxième patois ». Alors que Danielle a bien cadré d'emblée la locution dans un rapport interlocutif entre un « ne » — *on* impersonnel qui continue néanmoins de pointer vers le « nou » incluant Danielle (notons-le 2P 4) — et les « chtis », qui sont patients dans une relation où il est attendu qu'ils obéissent (et viennent manger leur soupe), au fil de l'interaction j'ai manifestement estimé pertinent quelques minutes plus tard de demander encore une fois si cette locution est (bien) « sèk pa lou anfan » quelque chose pour les enfants. Alors que j'emploie un terme (« anfan ») qui calque le français, Danielle répond en employant une forme plus proche de celle qu'elle avait employée à la base (« pti ») mais ressemblant néanmoins plus au français que « chtis ». Réactualisant le rapport de distinction qu'elle a mis en évidence entre le premier patois supposé (1P) et le deuxième patois (2P), elle se place elle-même à travers sa parole à mi-chemin entre le patois « chtis » et le français « enfant ». Alors que ces adjectifs substantivés sont toujours déterminés par l'article défini pluriel patois, leur proximité avec le français varie et positionne Danielle juste entre un « anfan » trop français (les patoisants utilisent rarement cette forme) et un « chtis » qui semble ainsi trop patois. En définitive, l'usage de la forme « lou peti »³⁰¹ place Danielle entre la forme la plus proche du français standard et la forme la moins proche (ainsi associée au 2P), en un juste milieu déterminé à travers sa capacité à jongler avec les formes, à *s'adapter* (5.2).

Au tour 240215/2.30, par le biais d'un ratage, Danielle met en avant un lien distributionnel entre « les gens » et « les gosses » : les deux syntagmes peuvent prendre la même position de sujet dans sa phrase. Le parallèle entre les deux mots peut être interprété à l'aune de ce qui a eu lieu plus tôt. En effet, comme je l'ai dit, le terme « gens » résonne avec celui que j'ai employé quelques instants

³⁰¹ Danielle emploie aussi le mot « gosse » en français, qui, lui-même, a une indexicalité plus familière que par exemple « instituteur ».

auparavant en parlant des « jan [...] ke parlan ankôr patwa » *gens qui parlent encore patois*. Car il est encore question de parler patois, même si à présent Danielle thématise les personnes *à qui on parlait patois* plutôt que celles qui le parlent *encore*. Mettant en parallèle les « gosses » et les « gens », elle reproduit la distinction entre ceux qui parlent et ceux à qui on parle.

Précisant que « les gosses étaient pas bêtes », on ne peut qu'entendre en même temps que “les gens étaient pas bêtes”, de même qu'on entend aussi dialogiquement les propositions contraires “les gosses étaient bêtes” et “les gens étaient bêtes”, nécessaires pré-supposés dans la production de cette précision par Danielle.³⁰² Elle réactualise ainsi l'idée évidente que le fait de parler patois (et surtout le 2P) à quelqu'un suppose la bêtise (ou le retard) de son interlocuteur, ou encore son incapacité à mieux faire (c'est-à-dire parler français, ce qui met le français dans une position d'étalon, de point de référence), mais est aussi un signe de la bêtise, du retard ou des lacunes du locuteur ou de la locutrice qui l'emploie.

En pratique Danielle actualise le parallèle entre les gens et les gosses ; alors que, tenant un discours sur le patois, elle vient non pas de se concentrer sur un patois en général, mais de critiquer un patois enfantin, ce sont finalement les catégories personnelles enfantines qui prennent le pas sur celles des adultes (ceci est aussi vrai quantitativement dans cet extrait). Le rapport entre patois et enfance dans la temporalité de la vie humaine, est aussi associé à une temporalité plus longue, celle d'autrefois, où le deuxième patois rejeté comme abject (au sens d'élément refoulé inhérent à la formation du sujet, comme le développe Inoue, *ibid.* : 9-10) est constitué en signe à la fois trop primitif et dégénéré pour rester l'objet conscient d'un désir, et condamné à être refoulé. C'est enfin le patois dans son ensemble qui est présenté comme l'enfance du langage et donc l'absence de développement.

Les grands-mères que Danielle déclare avoir vues en train de prononcer cette phrase le faisaient pour les petits, c'est-à-dire sans doute en premier lieu leurs propres petits-enfants, et c'est bien contre ces grands-mères que s'agence son positionnement épilinguistique. Quand bien même elle dit aimer parler patois, elle se défait d'un certain usage du patois qu'elle constitue en entité autonome et non désirable, qu'elle rejette, prenant ainsi une position médiane dans le continuum entre patois et français.

302 De même, le fait qu'elle indexe ce qu'elle va dire à travers la proposition « vous savez » implique qu'il est possible que je ne sache pas, et qu'il est donc probable que je croie que les gosses étaient bêtes, c'est-à-dire que, selon Danielle, c'est une idée courante.

8.2.3 mise-en-registre du langage enfantin par-delà les frontières linguistiques

8.2.3.1 Le langage enfantin en discours épilinguistiques

Un peu plus tard le même jour, je fais remarquer à Danielle qu'en français aussi il existe une façon de parler aux enfants, qui implique notamment, comme on va le voir (je ne le lui fais pas remarquer) des reduplications de syllabes. Je lui soumetts un exemple de mot qui, comme « miamiâ » et « pou pou », est associé au vocabulaire enfantin et constitué de deux syllabes redoublées : « bobo ».

Extrait 240215/4.1 « ou sô tro bébé »

1.FEL	<p> <i>èh mé- mèm an fran/sè/ \ya:\ èn y a dâ /fason/ n \de: m::\ (.) \</i> <i>eh mais même en français y a y en a des façons de</i> <i>de: de parlâ pa: pa lou: pa lou ptchi\ (.) \pa lou chtti\ (0.5) \</i> <i>de parler pour les les ptchi pour les chtti</i> <i>eu::\ par /ègzanpl eu\ (0.5) eu:: m (1.4) <((son laryngalisé)</i> <i>par exemple</i> <i>eu::> eu f: (0.8)/un bo/\bo\ (2.1)eu: n'diz an pa un n blésur</i> <i>un bobo nous di (sons/ions) pas une blessure</i> <i>n'di[z an in bobo::]</i> <i>nous di (sons/sions) un bobo</i> </p>
2.DAN	<p> <i>[wi wi in bobo]: (.)/[â bin] vwi/ \vwé-\ /[ou sô-]/&</i> <i>oui oui un bobo ah ben oui c'est c'était</i> </p>
3.FEL	<p> <i>[bzin-] [wè]</i> </p>
4.DAN	<p> <i>&\sô tro bébé\ (.)</i> <i>c'était trop bébé</i> </p>
5.FEL	<p> <i><((rire)) eu hèn> (.) .1: (.) \wè wè\ (.)</i> </p>
6.DAN	<p> <i><((elle augmente la tonalité de sa parole et parle plus lentement en</i> <i>laissant traîner les fins de mots> /vin/ \mâ mon pti\ (.) /vin</i> <i>viens donc mon p'tit viens</i> <i>mâ vwé-\ v- è vwé t y ou /bizâ/ (.) \ou vou::\ tson- \è vwé</i> <i>donc c'est je vais te faire un bisou ça va je vais</i> <i>gérer ton\ /bobo/> [é] pf:::</i> <i>guérir ton bobo</i> </p>
7.FEL	<p> <i>[mhm] (0.5) ah wé</i> </p>

8.DAN	ah non non moi ça: h (.) \non nou:s eu on\ /parlait patois\ \ mai::s\ \vin mâ/ \tcheu::\ (.) è vwé t y ou /sunyâ:/ è vwé t y \ viens donc ici je vais te le soigner je vais te ou::\ (0.9) c'est s:: /c'est en/\core aut'chose ça\ le
-------	---

Alors que je m'emploie à présenter à Danielle un exemple montrant que le registre du patois qu'elle utilise pour discréditer l'usage du patois en général n'est pas spécifique au patois, mais qu'il existe en français aussi un registre enfantin, elle va malgré tout à nouveau associer ce registre au patois. Afin de présenter la manière dont ce registre enfantin est situé dans le discours épilinguistique de Danielle, je commencerai par revenir sur son rapport à sa propre acquisition du patois, tel qu'il transparaît dans le premier extrait de ce corpus de février 2015 présenté plus haut.

Comme on l'a vu précédemment, Danielle met en mots le rapport entre patois et français. Ce faisant, elle produit une distinction affective et comparative « n'èm myeu parlâ patwè k'fransè » on aime mieux parler patois que français (240215/2.4) qu'elle explique par un énoncé constatif et perfectif « n'in- n'è ètà aprèy a parlâ patwè » nous av- on a été appris à parler patois (240215/2.6) supposant une linéarité de l'acquisition ainsi qu'une passivité de l'enfant acquérant. En d'autres termes, si Danielle (et les siens — quels qu'ils soient) *aiment*, c'est qu'ils ont été assujettis par le patois, ce qui est renforcé par l'absence de formulation dative dans l'énoncé en patois — il ne s'agit pas de la transmission d'un don (au sens large) ou d'une richesse, mais bien plutôt de l'application d'un état aux enfants, qui peut être compris bien plus comme une formation limitative voire éventuellement une contrainte.

En réutilisant l'adverbe patois « myeu » *mieux*, elle produit un effet de contraste entre « n'èm myeu » on aime mieux (240215/2.4) et « ou sô [pa] myeu » c'était pas mieux (240215/2.8). Apparaît ici une opposition dans la modalisation entre un rapport affectif, comme je l'ai déjà évoqué et un rapport qu'on pourrait qualifier d'objectif. Si elle reconnaît le *mieux* affectif du patois, elle l'utilise ensuite pour pointer du doigt un *non mieux*, formé sur un impersonnel « ou » il/ce (« vwé pa pa kin k'ou sô myeu » c'est pas pour ça que c'était mieux).

Comme on l'a vu, le pronom « ne » régissant une troisième personne du singulier peut prendre soit valeur d'impersonnel, soit valeur de première personne du pluriel ; mais quand il régit une première personne du pluriel il ne prend qu'une valeur de première personne du pluriel.³⁰³ Cette distinction

³⁰³ Bien entendu l'indexicalité des deux formes n'est pas neutre, et la forme avec troisième personne du singulier est moins marquée et plus concise que celle avec la première personne du pluriel.

nous permet de faire l'hypothèse que le ratage de Danielle au tour 6 « n'in- n'è » nous av- on a (240215/2.6) manifeste déjà un désir de distanciation d'un « ne » à travers la dilution du groupe. En effet, alors qu'elle commence avec une nasale marquant le pluriel du verbe *avèr/avoir*, elle reprend immédiatement avec une voyelle orale qui caractérise le singulier en général et la troisième personne en particulier. La personne de Danielle se trouve ainsi diluée au sein d'un groupe bien plus large parce qu'indéfini. C'est d'ailleurs ce groupe indéfini qui va servir de sujet à la phrase suivante « ne dizô â chti ». Ainsi, vu la suite de l'interaction et le discours plus général de Danielle, on ne saurait considérer le « ne » comme une marque de première personne. Ce « ne » désigne en quelque sorte ces « jan » *gens* que j'ai évoqués en lançant l'échange (240215/2.1), dont Danielle fait partie par la force des choses : ceux avec qui *elle a été apprise à parler (patois)*.

La mise-en-discours rapporté de la parole de l'autre qu'elle dit avoir entendu (240215/2.10) et avoir vue (240215/2.21) extrait Danielle de ce groupe indéfini de locuteurs du patois. Produisant cette phrase comme icône d'un « deuxième patois », Danielle donne corps à ces autres, ce « y en a », « qui parlai[t] comme ça ». Or la caractéristique notable de ce deuxième patois (redéformé par rapport à un premier cf. *supra*), est que les mots de plus d'une syllabe sont constitués d'une syllabe redoublée : (« miamiâ » et « poupou »). Il y a une deuxième caractéristique, explicite, elle : ce deuxième patois est « sèk pa lou anfan » quelque chose pour les enfants (240215/3.6), « byin sur » bien sûr (240215/3.7), et participe donc au processus linéaire et contraint d'acquisition du langage (et de l'amour du patois) énoncé par Danielle.

8.2.3.2 Le langage enfantin, du français au patois et du présent au passé

Partant de ces deux caractéristiques, je soumetts à Danielle une forme (à laquelle je pense manifestement sur le coup, comme en témoignent la pause et les voyelles moyennes allongées et laryngalisées qui la précèdent) que je cadre comme étant « an fransè » en français un « ègzanpl » exemple de « fason [...] de parlâ [...] pa lou chti » façon de parler pour les petits (240215/4. 1). Alors que je viens d'évoquer cet exemple, Danielle ne réagit pas pendant plus de deux secondes, ce à quoi je réagis en explicitant le sens du terme que j'ai proposé, à travers une traduction (bobo => blessure, 240215/4.1). Danielle me coupe et exprime ainsi qu'elle a déjà compris, puis classifie elle-même le terme que j'ai proposé : « vwi vwé- ou sô- ou sô tro bébé » oui c'est- c'était- c'était trop bébé (240215/4.2). L'hésitation de Danielle ici est particulièrement intéressante, puisque même si je

propose un exemple de façon de parler qu'il y « a » en français (au présent)³⁰⁴, elle manque de parler au présent (« vwé- ») pour finalement utiliser l'imparfait (« ou sô »). Ainsi elle associe implicitement *bobo* au passé, qui n'est pas sans évoquer l'époque où elle et sa génération ont « ètà aprèy » *été appris*, et où son petit voisin parlait du « bounoum » de l'école.

La poétique de ce mot « bobo », qui se fait image du langage enfantin recouvre en grande partie celle du substantif utilisé comme épithète qui va qualifier ce langage : « bébé ». Comme son qualificatif l'indique de manière pragmatique, ce langage est bel et bien caractérisé par le redoublement de consonnes. Et cet adjectif redoublé est lui-même qualifié de « trop » par Danielle. Mais ce langage enfantin « an fransè » en français que j'avais évoqué ne va finalement pas apparaître, il est effacé du discours de Danielle dans lequel le mot proposé est réintégré dans un paradigme patois 1/patois 2, duquel le français, supposé sans âge, pour tout le monde et personne en particulier, est absent.

En juillet 2015, racontant l'histoire de son voisin et de sa mère, Danielle mobilise aussi ce registre du patois enfantin, mis en rapport avec le retard des enfants vivant dans ces hameaux reculés, registre qu'elle a bien différencié du patois 1 « vin minjâ ta soupä » (240215/3.3) et du français « viens manger ta soupe » (240215/2.12, 14, etc.).

8.2.3.3 Chronotope du « deuxième patois » et définition des personae sociales

Dans la performance (Bauman & Briggs, 1990) de Danielle, le positionnement épilinguistique émergent de sa prosodie marquée, ainsi que de la différenciation des trois registres (au moins), établissent une distance entre sa personne et celles qui sont mises en scène. Sa qualification des pratiques des autres comme « bizarres » (240215/3.18) s'ajoute à d'autres énoncés épilinguistiques plus ou moins explicites, parmi lesquels on trouve : « /é bin\ -m- /alors vous voyez/ (.) \ça r'tar\vdait/ \les enfants\ » (070515/1.5) ; « \moi j'ai enten\du/ \ça\ » (240215/1.10) ; « a vwî moi j'ai j'ai vu des:: des grands-mè:res » (240215/1.22) ; « ça c'est sess (.) ça- ça a (au)cun /sen:s\ » (240215/2.1). De plus, des gestes paraverbaux viennent renforcer cette distanciation épilinguistique de Danielle : les mains qu'elle laisse tomber sur la table (240215/1.20) ou encore son soupir « pf:: » (2402/2.6).

304 *La terminaison du verbe « n'dizan » est ambiguë étant donné qu'un présent correspondrait plutôt à une voyelle labialisée /ɪn/ et un imparfait à une voyelle plus antérieure /an/. Pourtant il semble qu'en contexte et vu mon argument, il s'agisse plutôt d'un présent.*

Parallèlement, Danielle pointe le patois 1, celui qu'elle revendique, et le distancie du patois 2, notamment à deux occasions : « /vwé-\ /vwé diféran/ » (240215/2.3) et « c'est s::: c'est en\core aut'chose ça\ » (240215/3.8) . Ainsi, toutes ces formes *autres* contiguës sont rejetées, associées les unes aux autres, et en particulier au « deuxième patois » « redéform[é] ». De même, les mots aux syllabes redoublées qui n'ont « [au]cun sens », qui sont « trop bébé », sont associés aux rapports entre enfants et grands-mères. Autour du registre construit sur des caractéristiques phonétiques (tonalité et intonation, débit, maintien des sons, etc.), prosodiques (rythme diminué), morphologiques (réduplication), et pris pour objet du discours épilinguistique en tant que « deuxième patois », se déploient des lieux « va chi rkaw » *Recost*, « l'chatcho d'monjilbé tcheu » le château de Montgilbert là, des temporalités « kan n'alô a l'aykolä » quand on allait à l'école, des personas sociales *les petits voisins, la mère, les grands-mères, les petits (les enfants), les gens*. C'est ainsi que se forme un chronotope où sont liées l'ancien et le pré-mature, où la temporalité de l'école est une époque depuis longtemps révolue, vu l'âge de Danielle par rapport au mien, mais en même temps associée à sa prime jeunesse, temps de passivité, où elle ne pouvait qu'« être apprise », c'est-à-dire même pas apprendre elle-même. Ce chronotope ancien et primitif — ou encore trop obsolète et trop naïf, c'est-à-dire trop jeune *et* trop vieux — prend forme à travers le processus de mise-en-registre dans le discours de Danielle processus intimement lié à sa performance du discours rapporté. Dans la pratique langagière et discursive de Danielle ce chronotope est rejeté de l'autre côté d'une frontière construite, où il est possible de l'observer, sans pour autant néanmoins pouvoir se définir autrement que par sa position au-delà de cette frontière, c'est-à-dire par rapport à cette formulation chronotopique.

Depuis la cuisine de sa maison du bourg de Ferrières, où elle vit avec sa fille, Danielle regarde vers le passé, auquel elle associe les hameaux depuis lesquels parlent ces petits voisins dans ce patois associé au « retard[...] » et à la bêtise.

Néanmoins, en critiquant — plus ou moins implicitement — cette façon de parler mise-en-registre, Danielle est aussi interpellée dans sa position de patoisante qui reconnaît une certaine communauté linguistique puisqu'elle reconnaît une norme et s'inscrit dans une communauté de parole (Silverstein 1998 : 406-408). Elle aura beau rejeter ce « deuxième patois » (240215/1.26) et le rendre *abject* au sens d'Inoue : « ni le sujet souverain ni l'objet puisqu'il est ce qui faisait à l'origine inhéremment partie du sujet mais a été abjecté et posé comme extérieur pour que le sujet soit le sujet » (ma traduction, 2006 : 11³⁰⁵). Ainsi ce deuxième patois la définit autant qu'elle le définit, tant

305 « *The abject is neither the sovereign subject nor the object because it is what was originally and inherently part of the subject but was abjected and posited as exterior in order for the subject to be the subject.* »

et si bien que quand elle veut prôner la disparition totale de toute variation, et désirer dialogiquement l'existence d'« une [seule] langue » (240215/1.32) à travers l'usage d'un conditionnel (Brès, 2009), elle commence par prononcer « gan- » (240215/1.32) en lieu et place de « langue ». Or l'une des caractéristiques du « deuxième patois » étant la réduplication de syllabes, comme dans le mot « poupou » présenté comme venant du mot « soupe », et formé à partir de la consonne finale suivie de la voyelle, on pourrait reconstruire le terme “gangan” dont « gan- » serait la première syllabe, et qui serait à « langue » ce que « poupou » est à « soupe ». Ainsi, le début d'un mot apparaît dans l'hésitation de Danielle, inconsciemment semble-t-il, mot interprétable comme manifestant son désir de parler, malgré tout, ce patois enfantin, de “blablâ sa gangan”³⁰⁶, pourrait-on dire.

Pourtant, Danielle se reprend, et ce n'est pas la “gangan” qu'il aurait fallu, mais bien « qu'une langue ». À ce stade, on ne saurait définir s'il s'agit du patois non enfantin (le premier) ou du français, qui servirait de point de référence, quand bien même la situation sociolinguistique actuelle de Ferrières nous suggère que « le français » est bien cette « langue » unique qu'il aurait fallu.

8.3 Trop-plein et dévaluation du patois

8.3.1 Mise en territoire “dans le temps” du trop-plein de patois

Nous avons vu jusqu'à présent que le patois dans le discours de Danielle était soumis à l'évaluation, d'une part dans le cadre de l'école et en marge de celle-ci, à une époque où tout le monde parlait patois, et d'autre part, dans le cadre familial du voisinage, tout en remobilisant les critères de l'école pour les imposer à des cadres parascolaires ou extrascolaires. Nous avons vu que cette évaluation permettait à Danielle de se positionner par rapport à ce que j'ai appelé des personas sociales ou des figures caractériologiques (Agha, 2007 : 54) auxquelles elle donne corps dans son discours en les faisant parler, en marquant sa propre parole d'un langage qu'elle qualifie volontiers d'enfantin, et qu'elle associe au patois.

Au cours d'un processus d'abjection inhérent à celui de subjectivation, Danielle se place dans le territoire et dans le temps par rapport à ces images de l'humain, qu'elle dessine dans son récit et par

³⁰⁶ C'est moi qui invente cette expression pour calquer « miamiâ ta poupou ». On ne s'étonnera pas de la ressemblance entre “gangan” et “gaga”, forme stéréotypée du babil de bébé.

sa pratique du langage. Son usage de temps verbaux et de déictiques spatiaux-temporels participe également à ce positionnement. Afin d'effectuer une analyse de la chronotopie dans le discours, je propose, dans cette dernière partie du chapitre, de revenir sur trois extraits reprenant l'argument principal de mon interlocutrice.

Alors que Danielle vient de différencier deux patois à travers l'acte de leur nomination et leur qualification, je lui réponds en dénombrant ceux-ci. Pourtant, il s'avère que, bien qu'ils soient dénombrables (puisque dénombrés), les patois évoqués par Danielle ne sont pas limités à ceux qu'elle nomme ici-et-maintenant, et qu'il reste toujours — en plus — un patois marginal, ou plutôt une multitude d'entre eux, chacun potentiellement signe de la bizarrerie qui existe non loin, comme par exemple chez ses « petits voisins » (070515/1.1). Dans l'extrait suivant, la figure avunculaire que j'ai déjà évoquée au chapitre 3 réapparaît à l'occasion de la mise-en-territoire par Danielle des patois multipliés et différenciés. Et en même temps que les patois sont associés à des espaces géographiques, des époques et des temporalités, dans le discours de Danielle, celle-ci va occuper un rôle à la fois prescriptif et descriptif.

Extrait 240215/2.3 : « chak réjion a son patwè lè »

32. DAN \y'aurait fallu\ /qu'une gan-/ /qu'une langue/ (1.8)
33. FEL /oué/ (0.8) \mai:s\ /pourtant/ (.)
34. DAN /èh\ \bin\ /oui:/
35. FEL /pourtan/ \n'y ayô::\ (0.7)/trè/ (1.5) /l'fransè/ (.)
pourtant y en avait trois l'français
36. DAN /oui/
37. FEL l'patwé
l'patois
38. DAN /oui/ (.)
39. FEL \é eu::\ (0.9) /ikô ôt-/ /ôwt/ /patwè/ (0.7)
et cet autre patois
40. DAN /o/ \n'ann ayô\ /-o/ \b n'y è-\ (.) /eu chak/ \réjion a son
*y en avait chaque région a son
patwè lè\ (0.7)
patois là*

41.	FEL	/mouais\ (0.7) /oui oui\ (1)
42.	DAN	\eu eu\ /va la/ \guillermià:\ (.) à la guillermie
43.	FEL	/mhm-/ (0.5)
44.	DAN	\v'oyé\ /kon/\prèy\ (.) vous avez compris
45.	FEL	ou[ais ouais ouais]
46.	DAN	[/va la gui/]\llermià\ (.)\è bin me y'ayin dâ\ /onsye/ \ à la guillermie eh ben moi j'avais des oncles va la guillermià\ (0.6) <((toussote)) meuh [hm:]> à la guillermie
47.	FEL	[/m: :/]
48.	DAN	/alé:\ /vou alé vnir/ \chi nu\ (.) allez vous allez v'nir chez nu
49.	FEL	/hm hm/ (0.7)
50.	DAN	/chi nu\ (0.7) chez nu
51.	FEL	/é tcheu/ \vwé\ /è-/ \chi nou\ (.) et ici c'est chez nous
52.	DAN	\aneu\ /-a tcheu/ \vwé\ /chi nou\ (.) aujourd'hui -et ici c'est chez nous
53.	FEL	\a ouè-\

Le premier conditionnel passé que Danielle reconstruit dans cet extrait fait dialoguer deux énoncés reconstruits : “il n’y avait qu’une langue” (1), et “il n’y avait pas qu’une langue” (2), en positionnant l’un (2) comme correspondant à la réalité et l’autre comme objet de la prescription (1). Naturalisant l’énoncé *il n’y avait pas qu’une langue* sans l’explicitier, elle ne précise pas où, quand, ni pour qui il n’y avait pas qu’une langue. Pour ainsi dire, est construit en discours un état homogène de chaos linguistique, subdivisant implicitement les registres et associant leur multiplicité à cette époque révolue dont j’ai montré au chapitre 7 qu’elle était perpétuellement remise en cause et reconstruite. En outre, la vieille dame affirme que les patois qu’elle identifie ne faisaient pas partie de la même langue. Il ne s’agissait donc pas d’accents ou de registres différents, alors que certains revendiquent aujourd’hui l’unicité d’un *dialecte de la Montagne bourbonnaise*

(notamment les autrices du compte rendu de la soirée patoisante analysé au chapitre 5). De même, j'ai bien rappelé qu'il existe un registre enfantin en français et que si ce registre est présenté comme une preuve de l'hétérogénéité du patois, il pourrait aussi servir de preuve de celle du français. Pourtant, le discours de Danielle repose justement sur l'idée que le français est cette langue *une* qui permet d'aller vers le « myeu » évoqué par ailleurs (240215/2.8).

L'énoncé prescriptif de Danielle sur le nombre de langues (une) qu'il aurait fallu suppose un dénombrement. Partant, il n'est pas si étonnant que je reprenne en essayant de dénombrer — au passé — les patois (plusieurs langues) dont elle parle (240215.35, 37, 39). Faisant rupture dans la temporalité du récit, Danielle passe au présent, alors qu'elle avait plutôt tendance à parler au passé quand elle évoquait le patois (voir chapitre 7). À travers ce « chak réjion a son patwè » chaque région a son patois, Danielle semble passer à un présent de vérité générale désolidarisant exceptionnellement l'usage du patois de son appartenance à une époque. Alors qu'elle évoque systématiquement la prédominance du français et la disparition du patois (tout en continuant à le parler), Danielle d'une part associe l'usage du patois au passé, et d'autre part dissocie les patois en tant qu'unités d'une quelconque temporalité, pour les lier à des *régions ainsi présentées comme hors du temps*, qui sont en l'occurrence des communes (La Guillermie et, implicitement, Ferrières).

Malgré cet usage marqué (parce qu'inhabituel) du présent par rapport au passé, Danielle continue en employant le passé et en remobilisant une formulation analogue à celle dont elle a fait usage quand elle évoquait ses « pti v'zin » *petits voisins* : « me y'éyé dâ pti vzin » moi j'avais des petits voisins/« me y'éyin dâ onsyé » moi j'avais des oncles³⁰⁷. Cette formulation chronotopique ne fait pas que désigner des personnes existantes ou ayant existé à un moment de l'histoire, elle place aussi Danielle dans la continuité de ces personnes, la fait apparaître dans cette époque où *il n'y avait pas qu'une langue*, mais aussi où elle allait à l'école, ou encore l'époque où elle rendait visite à ses oncles à La Guillermie. Ainsi, le passage exceptionnel au présent associé à ce chronotope tend à y ancrer un caractère régional hors du temps (éternel pourrait-on dire), mais pas hors de l'histoire, que Danielle est justement en train de raconter.

Autour d'événements sociaux mis en récit et incarnés dans le discours rapporté à travers des terminaisons marquées (la finale vocalique), des redoublement syllabiques (le registre enfantin) ou encore des variations lexicales ou phonétiques, émerge dans le discours en interaction une époque où ces différents événements sociaux (aller à l'école, manger sa soupe avec sa grand-mère, aller rendre visite à ses oncles) coexistent et se distinguent de ce que Danielle est en train de faire

307 *La dénasalisation de la finale « y'éyé » par rapport à « y'éyin » ne semble pas pertinente sémantiquement.*

aujourd'hui : raconter ces événements et cette époque. Certains de ces événements perdurent à travers le temps, comme nous l'avons vu au chapitre 6, et comme l'atteste l'existence même de notre conversation actuelle autour d'un café.

Dans l'extrait 240215/2.3, Danielle va mobiliser une distinction dont il est souvent question lors de mes discussions avec elle et sa cousine : celle entre les patois de Ferrières, de Lavoine et de La Guillermie. Alors qu'en patois de Ferrières on dirait, selon les deux cousines "chi nou" pour chez nous, à Lavoine et La Guillermie la forme serait "chi nu".³⁰⁸ Au tour 3.51 j'explicité cette opposition territoriale entre nu et nou en énonçant « tcheu [va farèr] vwé [...] chi nou » ici [à Ferrières] c'est chez nous qui répond à l'énoncé de Danielle « [...] va la guillermià [vwé] [...] chi nu » à La Guillermie [c'est] [...] chez nu. Danielle tente de répéter la phrase que je viens de prononcer mais bafouille et prononce l'adverbe temporel « aneu » aujourd'hui avant de se reprendre en répétant le locatif *tcheu*. Ainsi sont mis en relation l'espace proche et la temporalité proche : ici et aujourd'hui.

À travers le ratage de Danielle, le patois de Ferrières est ainsi associé à l'ici-et-maintenant par rapport à celui de La Guillermie qui, en creux, est relégué à cette époque révolue où les oncles guillermiauds de Danielle étaient encore en vie et où ils pouvaient donc l'inviter chez eux.

Sans surprise, au vu de ce que nous avons déjà dit, la forme qui diverge, celle qui est étrangère et associée au non ici et au non maintenant, est aussi celle qui ressemble le moins au français. En effet, si la préposition « chi » est la même (différenciée du français) à Ferrières et à La Guillermie, le pronom « nou » est identique au français à Ferrières et se termine, à La Guillermie, par un son plus antérieur.

8.3.2 Le patois net et simple

L'articulation entre une époque révolue de "dans l'temps" et un maintenant construit par contraste se reporte sur les relations d'âge, notamment entre la mère des petits voisins et les grands-mères d'un côté et les « chtis », « petits », « enfants », « gosses » de l'autre. Or cette relation est justement actualisée dans la cuisine de Danielle et incarnée dans l'interaction qui est en train d'avoir lieu. Danielle se trouve dans une position où elle m'enseigne, me raconte en tant que personne âgée cette époque à laquelle elle s'associe d'elle-même. Cette relation incarnée lors de notre interaction prend

³⁰⁸ Je laisse cette affirmation au conditionnel, car je n'ai pas moi-même été faire un travail dialectologique sur place, mais les transcriptions proposées dans le compte rendu de soirée patoisantes (chapitre 3, section 3) ainsi que le manuel de Piéchaud et Barraud vont dans le sens de cette distinction diatopique.

forme en langage quand Danielle s'adresse directement à moi pour vérifier que j'ai bien compris, et ainsi prend la position d'enseignante et associe le discours en patois à la position de la personne qui doit se faire comprendre, contrairement au français qu'il faut comprendre.

Comme on l'a vu, ce rapport entre ceux et celles qui doivent se faire comprendre par rapport à ceux qui doivent être compris est évoqué dans le récit de Danielle sur son petit voisin, mais aussi mis en acte (performé) lorsqu'elle prononce pour la première fois la phrase « vin mimiâ ta poupou » (4.8) sans me donner de traduction, me laissant appréhender celle-ci tout seul, et en définitive m'obligeant à botter en touche et à lui demander de traduire.

Dans l'extrait suivant, enregistré quelques minutes avant que Danielle me présente l'expression « vin miamiâ ta poupou », je viens d'évoquer la ville de Vichy quand Danielle questionne la possibilité que les gens y parlent patois. Elle reprend, cette fois-ci en français, le déictique temporel « maintenant » et le récit se développe autour de ce présent construit en discours. Les lignes entre la temporalité du récit et celle de l'énonciation se troublent et l'interaction devient, par moments, l'objet d'elle-même.

Extrait 240215/1.1: Patois net, patois simple

1.DAN	\mais si ça s'trouve maint'nant les gens parlent même plus\ (0.7)\ patois\ (1.3) /j'me/ \l'deman:de\ (1.5)
2.FEL	\bah vous parlez\ /encore/ \vous\ (.)
3.DAN	/a bin/ \moi j'parle enc<((pouffe de rire))/o(re)/>
4.FEL	<((pouffe)) -éh>
5.DAN	/mais\ \hé:::\ (1.4)
6.FEL	/pas/ \souvent\ (1)
7.DAN	/oh bin/ è- s- /si: y èm\ \byin parlâ vin kôkin k'parlon oh ben si j'aime bien parler avec quelqu'un qui parlent (sic) pa\ /twè:/ patois
8.FEL	ah oui[:]
9.DAN	[anvin] l'p'ti roger/ \et la né\ /né/ \ne parlin byin avec le p'tit roger et la néné nous parlons bien

	pa\ /twè/ patois
10.FEL	/a: oué oué/ (.) \ouais\ (0.5)
11.DAN	/le lulu/ /tou kin\ (0.5) le lulu tout ça
12.FEL	/m::-\ (0.6)
13.DAN	/a mwé la/ \l:::\ /sa seu/ (.)\ne parlin byin pa\ /twè/ (.) et aussi la sa sœur nous parlons bien patois
14.FEL	\ou[ais\]
15.DAN	[/mé vwé\ /in patw\ /è:/ (.) \è- eu::::\ /nèt/ (1.5) mais c'est un patois net
16.FEL	\ouai-\
17.DAN	\ôl è\ \ôl è\ /pa::\ (.) /ôl è pa/ /agrémantè/ /de mô/ (.) \-eu il est il est pas il est pas agrémenté de mots ke son::::\ /k'min lou\ /panyèy\ (.) qui sont comme lou panyèy
18.FEL	ah /ouais/
19.DAN	vwala
20.FEL	/-mhm\ (0.8)vwé /patwa:\ \eu::\ (0.5) c'est patois euh
21.DAN	/vwi:/ \vwi vwi vwi::\ l'patwè /sinpl/ (.) oui oui oui oui l'patois simple
22.FEL	\simple\ ouais [ouais]
23.DAN	[/vwalè\]

L'adverbe « maint'nant » associé au collectif « les gens » produit un effet d'homogénéité. Malgré l'usage de la modalité épistémique sur cet énoncé (« peut-être »), « les gens » qui potentiellement ne « parlent même plus patois » (7.1) sont présumés en tant que groupe plus ou moins homogène, en particulier du point de vue linguistique.

Quand je recadre le discours coconstruit autour de l'interaction en cours, en interpellant directement Danielle à travers la deuxième personne du pluriel (formel), cette homogénéité supposée est attaquée, et un second collectif va commencer à se détacher des « gens ». Alors que ces « gens » étaient situées par rapport à l'époque révolue que suppose nécessairement l'adverbe

« plus » qui indexe de manière dialogique ce temps où l'on *parlait encore patois*, Danielle est, au fil de ce premier échange, placée en continuité avec l'époque où "tout l'monde parlait [encore] patois" (chapitre 7).

Mon interlocutrice fait pourtant mine de limiter son énoncé à l'aide du *shifter* « mais » (240215/1.5), sans pour autant formuler immédiatement de concession. Je fais apparaître mon interprétation du terme « mais » qu'elle a prononcé : entre les propositions *parler encore* et *ne plus parler*, je dessine un potentiel continuum en termes de fréquence (« pas souvent », 240215/1.6). Ce faisant, mon énoncé rapproche implicitement Danielle du groupe des « gens » qui ne parlent « plus », ce qu'elle réfute. Elle renforce sa distance par rapport à ces « gens » en termes de pratiques linguistiques en qualifiant le patois qu'elle parle, et donc en creux, le leur.

Le « mais » qu'elle a prononcé alors que je lui faisais remarquer qu'elle parlait « encore » ne porte pas sur cet adverbe temporel — puisqu'elle refuse l'interprétation que je propose consistant à dire qu'elle parle *encore mais pas souvent* — mais bien sur le syntagme verbal "parler patois", et qui trace une distinction entre des patois différents. Reprenant en 15 — en patois cette fois-ci — le « mais » qu'elle avait prononcé sans suite au tour 5, Danielle développe : « mè vwé in patwè [...] nèt » mais c'est un patois [...] net.

Implicitement, et sans qu'il en soit jamais question, Danielle semble ainsi justifier le fait qu'elle parle encore patois avec certaines personnes, par rapport « aux gens » qui ne le parlent plus. Dès lors, la distinction entre les deux groupements de personnes « les gens » par rapport à « kôkin *quelqu'un* (Néné, Roger, son frère Lulu et leur sœur) se fait autour de caractéristiques de patois qui ne se parle plus par rapport à celui qu'elle parle encore : alors que ce dernier est net et simple, l'autre est « agrémenté mô [...] k'min lou panyèy » (240215/1.17). Il n'y a qu'un pas avant de considérer que si « les gens parlent même plus patois » c'est *parce que* le patois qu'ils utilisaient n'était ni simple, ni net, et qu'il était *agrémenté de mots comme lou panyèy*³⁰⁹. Émerge ainsi une image d'un *patois des autres* qui non seulement peut porter les traits du langage enfantin, mais aussi la tare de la variation, de l'irrégularité présentée comme cause de sa perte.

Dans le discours de Danielle sur le patois, se dessinent deux époques autour du « maintenant » défini au moins en partie par le moment où « les gens » ont (peut-être) arrêté de parler patois, et où quelques-uns ont continué. Performant cette distinction, et revendiquant le fait qu'elle aime bien parler patois, Danielle rejette mon interprétation de son « mais » en parlant en patois, et en montrant

309 *Peut-être est-il utile de préciser que la distinction entre les mots patois panyèy et pani sont associées, elles, aux communes de Nizerolles et Le Mayet pour le premier et Ferrières pour le second. Ici, inversement au rapport avec La Guillermie,*

ainsi qu'elle le parle *encore* volontiers. Ainsi, elle se fait vecteur d'un lien entre ce *maintenant* et un *autrefois* à travers cette pratique du patois qu'elle associe à cette époque révolue.

L'opposition temporelle entre le présent marqué par les adverbes « maintenant » et « aneu » *aujourd'hui*, articulée autour de l'opposition passé/présent, se reporte au niveau de l'interaction, sur l'opposition français/patois que Danielle actualise en changeant de registre juste au moment où je lui fais remarquer qu'elle « parl[e] encore ». Tout en rejetant, dans son discours métapragmatique, des pratiques autres qu'elle associe au passé et à l'ailleurs, elle porte la voix de ce passé d'où vient un certain “nous” par rapport auquel cette époque est définie par « kan n'alan a l'aykolä » quand on allait à l'école (070515/1.1). Ce passé et cette histoire prennent forme non seulement en français, mais surtout en patois à travers l'irruption des voix d'autres, illustrées par les registres qui les caractérisent : le parler traînant du petit voisin et de sa mère, les mots enfantins des grands-mères, tout comme les sons étranges des communes avoisinantes, qui donnent corps à la multiplicité des patois dans les discours rapportés de la vieille femme qui fait face au jeune chercheur que je suis.

Évoquant les grands-mères d'autrefois, elle s'en distingue et je peux l'interpréter à la fois comme une enfant d'autrefois et une grand-mère d'aujourd'hui. Elle conserve une similitude avec les grands-mères d'autrefois puisqu'elle parle, elle aussi, patois, mais dénonçant l'excès de (certaines de) ses aînées, elle place son parler au juste milieu qui crée un lien (une médiation) entre l'époque révolue et le présent. Le patois net et simple a survécu alors que dans le discours de Danielle, les autres n'ont sans doute plus de pratiquants.

En somme, on peut considérer les paroles de Danielle présentées plus haut — mais qu'elle a prononcées plus tard au cours de l'interaction —, « not' patois (.) dans l'fond est plus courant [...] on s'adapte mieux » (240215/3.2) comme la suite de cette justification de la persistance du patois net et simple par rapport au deuxième patois redéformé, au langage enfantin. Situait son langage au juste milieu d'une évolution historique, Danielle justifie en même temps au niveau métapragmatique le fait qu'elle est en train de me parler patois et que c'est acceptable, quand bien même elle en dénonce une certaine pratique chez les autres.

Implicitement, le patois des « gens » qui ne le parlent « même plus » est opposé à celui « net » et « simple » que Danielle utilise avec ses cousins et cousines. Dès lors, un rapport est établi entre le fait de ne plus parler patois et celui de parler un patois qui ne serait pas « net » ou « simple ». Il est difficile de ne pas franchir un pas interprétatif et construire sur ce rapport indexical, un rapport causal, selon lequel c'est parce qu'il n'est pas « net » ou « simple », que le patois n'est plus parlé.

8.3.3 *Le français c'est l'français, face aux patois écorchés*

Le patois net et simple n'en reste pas moins un entre-deux reliant les époques distinctes : quand Danielle était petite et maintenant, quand elle est vieille. Or ce mi-lieu s'articule au sein d'une temporalité téléologique dans laquelle le *maintenant* est la réalisation nécessaire d'un processus de progrès. Dans l'extrait qui suit, Danielle va employer "son" patois pour parler du français, et produire un discours épilinguistique hiérarchisant les époques sur la base d'une évaluation linguistique.

Extrait 240215/3.3: « l'fransè vwé l'fransè »

21.FEL	é donk a/neu È n\ y a mâ /plu:\ (.) [\ke l'fransè\] <i>et donc aujourd'hui il y a rien plus que l'français</i>
22.DAN	[/OH/ \BIN ANEU OU P\]arl <i>oh bin aujourd'hui ça parle</i> fransè (.) /vw[é/ \myeuw\ <i>français c'est mieux</i>
23.FEL	[èh] (.) /vwé myeuw/ <i>c'est mieux</i>
24.DAN	/â::/ \vwi-\ (.) <i>oui</i>
25.FEL	/a wé/ <i>ouais</i>
26.DAN	\â wi h\ (0.8) <i>oui</i>
27.FEL	/é pask/[\eu::\] <i>et pourquoi</i>
28.DAN	[/vwé bon\] \par nou/ \euh\ /e ba pas/\keu\ .h (.) vw- <i>c'est bon pour nous euh eh bah parce que c-</i> vwé pu difi/sil/ \pa lou p'ti\ (0.8) <i>c'est plus difficile pour les petits</i>
29.FEL	/wè/ <i>ouais</i>

30.DAN	<p>/oh vwi\ (2.6) \mèm in\ /trouv/ \ke::\ (0.7) /vwé pu kou\ /ran:/ <i>oh oui même je trouve que c'est plus courant</i> \de parlâ::\ /FRAN//sè:/ (.) ke d'parlâ /patwè:/ \paskeu n'y a\ <i>de parler français que d'parler patois pa'c'que y a</i> /pu-/ /n'y a dâ/ /patwè:/ /ékorché\ (.) ((laisse tomber sa main <i>plus y a des patois écorchés</i> sur la table)) /vwé tou t/ \patwè ékorché\ (0.8) <i>c'est tout patois écorché</i></p>
31.FEL	<p>/mè:/ \ouf\ (0.6) <i>mais</i></p>
32.DAN	<p>/vou alè/ \vèr la guillermià/ \vou alè vâ la\ /chau/ /vou alè <i>vous allez à la guillermie vous allez à lachaux vous allez</i> vèr saint\ /preu/ \vwé vwé vwé vwévwé vwé vwè\ /tout ékorché/ <i>à saint-priest c'est tout écorché</i> (1.3)</p>
33.FEL	<p>mè:: /l'fransè\ \vwé:\ (.) /vwé ma kin-/ (.) /a mwé/ (0.6) /è <i>mais l'français c'est c'est comme ça aussi</i> eu::\ .h (.) /l'fransè\ /d'va/ \eu dn: d'va\ /pari::s/ <i>l'français de euh de paris</i> /l'fransè\ \d'va eu::\ <i>l'français de euh</i></p>
34.DAN	<p>/AH BIN\ \L'FRAN[SÈ VWÉ\ /L'FRANS]È:/ <i>ah ben l'français c'est l'français</i></p>
35.FEL	<p>[/l'sud/] /è::/ /m ba eu ou:/ (0.8) <i>du sud</i> /ou peu\ \chanjâ/ (.) <i>ça peut changer</i></p>
36.DAN	<p>/ah/ /ou [pô chin:/]/jâ\ \oui ptè:t\ <i>ah ça peut changer oui p't-êt'</i></p>
37.FEL	<p>[/a mwé/] <i>aussi</i></p>

Cet extrait suit le 240215/3.2 présenté ci-dessus, dans lequel Danielle a mobilisé le complément de temps « quand ils [les gosses] allaient à l'école » (240215/3.18), cadrant, encore une fois, cette époque révolue, et mobilisant un imparfait pour apporter son jugement sur l'hétérogénéité des pratiques linguistiques rencontrées à l'école (le français de l'instituteur face à « encore un patois » des enfants) : « ça n'allait pas ». Établissant un contraste temporel, j'emploie le *shifter* « é donk » et

donc articulant les deux époques en question en me recentrant sur *aujourd'hui* « aneu ». En contraste avec « encore un patois » qui suppose qu'il y en a déjà plusieurs, je produis un discours réduisant à « mâ pu ke » *rien*³¹⁰ *plus que*, qui qualifie *le français* (par rapport à *encore un patois*).

Pour justifier l'usage de cette unité définie (à travers l'article défini) qu'est le français, Danielle va y opposer ce qu'elle appelle « *dâ patwè ékorché* » des patois écorchés. Le problème n'est donc pas que le patois soit du mauvais français ou du français écorché, mais plus simplement qu'il y ait certains patois qui le soient. Ainsi la moindre variation (comme celle entre « nu » et « nou ») devient une justification de l'hégémonie du français, quand bien même elle n'entrave pas la communication (voire qu'elle *communique plus*, notamment en termes de provenance du locuteur). Elle généralise ensuite et disparaissent ainsi jusqu'aux *patois net* et *simple* : « *vwé tout patwè ékorché* » c'est tout patois écorché. Mettant en performance ce trop-plein, elle énumère au hasard trois des communes alentour et répète à chaque fois « vou alè » vous allez, dépeignant ainsi un mouvement multidirectionnel et désordonné. Elle termine en répétant un présentatif pour finalement réitérer une partie de sa phrase : « *vwé tout ékorché* ».

Alors que j'évoque timidement la possibilité d'une comparaison de cette situation avec le français (invoquant la variabilité territoriale), elle s'exclame en répondant : « AH BIN L'FRANSÈ VWÉ L'FRANSÈ » ah ben l'français c'est l'français. Cette simple formulation résume bien ce processus de construction en contraste et en discours d'une homogénéité du français. La formulation tautologique répond au désordre du mouvement invoqué précédemment vers les territoires particuliers et le résultat d'un écorchement. Ainsi sont remobilisées toutes les frontières linguistiques entre dialectes, non pas pour permettre de les préserver, mais bien pour justifier la convergence vers une norme unique, un centre commun produisant en creux la périphérie d'où parlent les patoisants.

Malgré ma comparaison entre la variation en patois et la variation en français, le maigre « oui ptè:t » de Danielle ne semble pas faire le poids face au cri du cœur du français unique qui n'est que lui-même face aux patois toujours en trop.

310 Le terme *mâ* est souvent l'objet de discours épilinguistiques qui en font un mot typiquement patois. On pourrait le traduire aussi par « juste », « simplement », « donc », ou encore « que » notamment dans l'expression « *douna mâ* » qu'on pourrait traduire « donne donc », « donne juste » et qui est souvent dite « donne que » en français dans la Montagne. L'expression « *ne van pa tornâ su mâ na chanb* » on ne va pas rentrer sur une seule jambe qui enjoint un compagnon de boisson à payer une tournée en contre-don, est encore un exemple de l'utilisation de cette particule adverbiale.

Conclusion : La mise-en-registre des patois et du français dans le temps et en territoire

Dans ce chapitre, j'ai voulu montrer qu'à travers la performance et le discours rapporté dans le récit se déployait un positionnement dans l'espace-temps de l'interaction et au-delà. Partant de contrastes dans la prononciation et le vocabulaire de Danielle entre son discours et le discours qu'elle rapporte — celui d'un *petit voisin* — j'ai suggéré que le processus de mise-en-registre permettait non seulement d'attribuer des façons de parler à un espace particulier, mais aussi implicitement d'associer à cet espace une place dans une téléologie de l'apprentissage et de la compréhension.

Dans un second temps, j'ai montré que la variation du patois, d'abord présentée en territoire et dans le temps, était reportée à la temporalité de la vie humaine, à travers l'association du patois à un langage enfantin, puis de l'extension du langage enfantin en tant qu'image du patois en général, ou à tout le moins en tant qu'image de ce qu'on pourrait nommer un "problème patois".

En définitive le processus de mise-en-registre dans les récits de Danielle a fait apparaître une multitude de formes différenciées et évaluées par mon interlocutrice. Ce discours, jouant sur les formes diverses, sur un territoire et dans une temporalité moyenne, où elle n'était ni trop patoise ni trop française, place Danielle dans un juste milieu positionné face à un trop-plein indésirable de patois.

N'évoquant que rarement le français, la vieille femme remarque en revanche toute variation du patois comme un preuve de retard, comme un signe soit du « trop bébé » soit du discours des grands-mères dont elle se distingue. Ainsi, elle justifie sa propre position de fille de métayers ayant pu quitter la ferme pour s'installer dans le bourg avec son mari et, à son niveau, se distinguer des petits voisins en se rapprochant des petits Parisiens. Dans cette mesure, son discours de requalification du patois en tant que stigmaté plutôt qu'en tant que richesse, peut être vu comme une mise en acte, si marginale et précaire soit-elle, de l'égalité.

Conclusion de la troisième partie

Dans la deuxième partie de cette thèse, j'ai montré que différentes instances de discours métapragmatiques et épilinguistiques participent à un processus d'entextualisation du territoire et d'enterritorialisation des modes d'expression qui régit l'ordonnement de groupements humains à la charnière entre le langage qu'ils *parlent* et le territoire qu'ils *occupent*.

Dans la présente partie, j'ai étudié la manière dont des personnes occupent le chronotope dans des interactions en face-à-face, à travers des dynamiques de cadrage intimement liées aux positionnements subjectifs épilinguistiques des locuteurs. Ces positionnements peuvent être compris comme des mouvements dans les rapports entre ce que les locuteurs disent et le fait qu'ils le disent. J'ai défendu que ces mouvements permettent de situer en chronotope (dans l'espace-temps discursif) ce qui est dit et le fait de le dire. Inversement ces processus de cadrage impliquent une certaine hiérarchisation des personas, ces types construits en interaction et en récit, associés à des rôles se distribuant au fil de l'interaction et en récit.

J'ai commencé par montrer que la structuration de la participation à l'ouverture d'une conversation faisait apparaître des types de cadres de participation situés dans l'espace et dans le temps et ayant trait à des pratiques (rapportées) d'occupation du chronotope. Cette structuration implique pour les participants d'occuper des rôles différenciés au cours de l'interaction, rôles eux-mêmes situés de manière dynamique dans l'espace social. En particulier, le rôle de la maîtresse d'école se distingue de celui de l'"aide" parascolaire.

Puis, revenant sur un conflit ayant eu lieu autour de la question de la transmission du patois et de celui-ci en tant que stigmaté à l'école, j'ai montré que les positionnements épilinguistiques reposent sur des catégories sociales situées dans l'espace et associées à des lieux ou des territoires. Les personas représentées en discours sont associées à des lieux plus ou moins patoisants situés dans l'espace et dans le temps. Se dessine ainsi implicitement une carte sociale du territoire, où, même si l'une des deux interlocutrices nie l'effet handicapant du patois à l'école et revendique son égalité aux *autres* du bourg, le simple besoin de réaffirmer cette égalité dessine, en creux, un présupposé inégalitaire.

Enfin, me focalisant sur une conversation que j'ai eue avec une de mes deux interlocutrices principales, j'ai étudié avec précision le processus de mise-en-registre du patois de Ferrières, à

travers sa différenciation non plus strictement territoriale, mais reposant explicitement sur une différenciation sociale. Par le truchement des discours sur le langage, cette distinction est ainsi mise-en-territoire (ou enterritorialisée), et produit, dans les discours de mon interlocutrice, de la périphérie territoriale, linguistique et sociale. Inversement, les positionnements discursifs de Danielle Basmaison impliquent son rapprochement d'un juste-milieu épilinguistique isomorphe au mouvement qu'elle a elle-même effectué au cours de sa vie vers le centre du bourg de Ferrières.

La deuxième partie de cette thèse s'est focalisée sur la mise en lien entre langage et territoire et permet de conclure que cette mise en lien est sous-tendue par l'essentialisation du rapport entre un groupe et une langue d'une part et entre un groupe et un territoire d'autre part. J'ai montré ici que la dynamique des positionnements subjectifs de locuteurs par rapport à leurs façons de parler et à celles des autres reporte les distinctions à d'autres niveaux. En interaction, les différences sociales typiques associées à des manières de parler renvoient à des distinctions posées en récit sur le territoire, principalement au niveau infracommunal.

Dans le premier chapitre de cette partie (6), c'est moi en tant que chercheur qui remplis la place d'*autre* parisien, citoyen désireux d'apprendre le patois qui m'est enseigné de manières différenciées par mes deux interlocutrices. En même temps, la mise-en-scène du patois réactualise des rapports d'altérité rappelant ceux mobilisés dans les textes analysés aux chapitres 4 et 5, et produisant des *autres* objets de curiosité. Cette relation à l'autre n'est donc jamais univoque, puisqu'elle dépend de l'*origo* déictique d'où est produit un *tu*. Néanmoins, l'adoption par Néné de l'apparat sémiotique de l'institutrice peut être comprise comme un geste de distinction par rapport au patois en tant que pratique à *travers son entextualisation*, et la production par cette femme d'un patois *autre* qu'elle met à distance.

Dans le chapitre 7, des *autres* enfants patoisants apparaissent. Distingués des enfants de mes deux interlocutrices, qui déclarent ne pas parler patois, ils se distinguent aussi d'elles simplement parce qu'elles ne sont plus des enfants et que ce sont aujourd'hui elles qui m'enseignent. C'est aussi parmi ces enfants patoisants qu'apparaissent des autres, "celles du bourg", présentées comme parlant "aussi" patois et non pas *d'abord* patois. À l'occasion du conflit épilinguistique, pourtant, les plus importantes figures de l'altérité qui émergent sont celles des deux cousines elles-mêmes, l'une par rapport à l'autre. L'une, Danielle, présentant le patois comme handicap, se distingue de l'autre, Néné, qui nie son influence négative. Cette dernière adopte un discours légitimant la transmission du patois, qu'elle n'a pourtant, elle-même, pas mise en œuvre. Par contraste, sa cousine rationalise sa propre pratique de rupture de la transmission et illustre, à une autre occasion,

une pratique présidant à cette rupture : le jugement de l'*autre* pratiquant la transmission en parlant patois à (l'un de) ses enfants.

Le chapitre 8 s'est focalisé sur le rapport entre la pratique patoise d'autres personnes décrites en discours et la subjectivation épilinguistique de mon interlocutrice, à travers le processus de mise-en-registre. Cette mise-en-registre ne saurait être comprise sans son déploiement à la fois dans le chronotope du récit et dans celui de l'interaction. D'une part, l'*ici* est produit à travers la distinction dans le récit de figures situées dans l'espace et dans le temps dont se distingue la narratrice et, d'autre part, par la différenciation au moment de l'énonciation entre les façons de parler des autres et la sienne, qui, de fait, la situe elle-même par rapport à moi, son interlocuteur.

Loin de constituer des preuves d'une quelconque forme d'aliénation, les discours épilinguistiques de mes interlocutrices constituent plutôt la manifestation de leur subjectivité, à travers leur capacité à produire le cadre d'interaction et occuper des places distinctes par rapport à moi, qui, à mon tour, suis situé de manières différenciées.

Dans le discours de Néné, le patois est présenté comme un objet plus ou moins autonome, un trésor dont elle me transmet les pièces, ces mots qu'elle inscrit sur un papier, pratique inhabituelle pour elle, comme en témoigne son commentaire sur le fait qu'elle ne sait pas comment s'écrit le patois (200214/1.56, 58). Sa pratique d'enseignement démontre sa maîtrise des signes de l'institution scolaire. En même temps, son discours témoigne de sa connaissance du discours nostalgique glorifiant le passé et son langage tout en déplorant sa disparition. Autour du patois du passé pris comme signe, se dessine un métasigne indexical (métonymique), celui de l'époque dite de « dans l'temps », composée de tous les signes contigus au patois et disparaissant également. Défendant le patois face au discours de sa cousine qui en fait un handicap, le discours de Néné efface les distinctions dont ce patois serait le signe, celles entre le bourg et la campagne notamment. Pourtant ces distinctions réapparaissent, deviennent manifestes et témoignent de sa trajectoire subjective lui ayant permis, pourrait-on dire, de devenir « comme les autres ».

En ce qui concerne Danielle, le patois est systématiquement présenté comme un handicap, ce qui justifie le fait qu'elle ne l'a pas parlé à sa fille. En ce sens sa pratique du patois n'est revendiquée que par elle, et elle la distingue clairement de celle d'*autres*. Son rapport pragmatique plus que sémantique à l'enseignement indexe une historicité dans son apprentissage au contact d'une catégorie sociogéographique revenant souvent dans son discours : celle des petits Parisiens. Malgré son discours homogénéisant justifiant explicitement la disparition du patois — discours qui l'oppose à sa cousine —, dans ses récits elle fait apparaître l'hétérogénéité des pratiques langagières

telle qu'elle l'a vécue, telle qu'elle la juge aujourd'hui. Apparaît par là même la labilité de son propre usage du langage, à partir duquel elle fait émerger deux registres qu'elle nomme et auxquels elle s'associe : le patois « net » et « simple », et le français.

Ainsi les deux femmes témoignent de manières distinctes d'avoir grandi en parlant d'une manière stigmatisée. La première pose en effet l'égalité comme préexistant à l'arrivée à l'école : puisque le patois ne rend pas bête. Par sa pratique de l'enseignement, elle réactualise une distinction maître-élève, et apparaît cependant une inégalité dans la distribution des savoirs linguistiques. Ceci se distingue de la pratique d'enseignement de sa cousine, faisant appel à la deixis et au contexte. Danielle, en effet, semble mettre en œuvre une pratique qu'elle évoque dans son discours : celle d'apprendre le français hors de l'école, au contact des petits Parisiens. Cette pratique même implique une égalité des intelligences (Rancière, 1987: 27) puisqu'elle repose sur une capacité sémiotique accessible sans apprentissage : celle de pointer du doigt pour désigner. Quand bien même Danielle présuppose le patois comme signe de bêtise, elle réaffirme à de nombreuses reprises le fait que les patoisants n'étaient pas bêtes et qu'ils étaient capables de faire comme les autres. Dans ce contexte, le français se fait signe de cette égalité qui peut très bien s'acquérir simplement par contact avec le centre parisien, en marge de l'institution scolaire.

On voit apparaître, à la rencontre entre les positionnements des deux cousines, une divergence dans les manières, toujours exceptionnelles, de mettre en acte l'égalité. L'une, centrée sur l'école, prend le certificat d'études pour preuve de l'égalité, et nie presque la discrimination des locuteurs par l'institution. L'autre insiste sur le caractère stigmatisé du patois sans questionner les fondements de cette stigmatisation, mais présuppose l'égalité dans la possibilité pour n'importe qui d'apprendre en marge de l'institution scolaire.

Conclusion générale

1. Mise en langage du territoire et mise-en-territoire du langage

Tout au long de cette thèse, il a été question des rapports entre langage et territoire. J'ai d'abord montré, dans la première partie, que tour à tour les signes langagiers (mais pas strictement linguistiques) servaient de cadre à la production du territoire en tant que texte — agencement décontextualisable et recontextualisable de formes — et le territoire servait de cadre à la production de discours sur le langage et les positionnements subjectifs par rapport au langage en société. Ayant présenté le territoire sur lequel j'ai effectué un travail de terrain principalement entre 2013 et 2015 comme un lieu construit en discours au fil de l'histoire, j'ai développé un cadre théorique insistant sur l'importance du niveau métasémiotique (celui de la production de signes ayant pour objet le processus de production de signes) dans l'étude du langage, et de la réflexivité langagière en société. La pertinence de ce cadre est double : d'une part elle permet d'appréhender véritablement la langue comme une institution sociale issue d'un processus (méta)discursif politique et non comme un système clos décontextualisé ; d'autre part, elle permet de prendre en compte l'importance de signes non linguistiques dans la mise en ordre (l'ordonnement) des manières de parler différenciées, et ainsi d'articuler le rapport entre texte et contexte.

Dans la seconde partie de la thèse, j'ai fait apparaître la place centrale que prenaient les catégories territoriales dans les discours sur le langage produits par des habitants, locuteurs ou non du patois. Inversement, j'ai montré que les discours sur le langage présidaient à une mise-en-territoire, c'est-à-dire à la (ré)attribution de caractéristiques territoriales aux espaces sur lesquels le langage était décrit. Ainsi, si pour parler du langage un certain ordre territorial était mobilisé, le fait de parler du langage impliquait à son tour un certain ordonnancement territorial.

Ayant observé la mobilisation habituelle de discours sur le territoire pour évoquer, catégoriser et expliquer la variation linguistique, je me suis interrogé sur les conditions d'émergence de cette mise

en rapport. Loin de défendre l'idée qu'il n'y a pas de variation géolinguistique, j'ai questionné la raison d'une mise au premier plan de celle-ci dans les discours sur le langage rural en France — par rapport notamment aux critères sociaux — dans l'analyse "profane" et professionnelle de la variation. Je me suis concentré sur la période suivant la Révolution et sur la production de savoir officiel sur le langage ayant émergé à cette époque. Développant la thèse de Certeau, Julia et Revel (2002 [1975]), j'ai proposé l'idée que la construction de l'État-nation français impliquait un mouvement de distinction de la langue nationale unique par rapport aux patois multiples érigés en témoins d'une longue histoire commune, mais voués à disparaître face à la modernité véhiculée par une langue commune homogène et non marquée.

Enfin, j'ai fait apparaître des ramifications de ces discours au niveau de la Montagne bourbonnaise, et mis au jour l'importance de la remobilisation de frontières territoriales (souvent administratives) dans la description, scientifique ou non, des pratiques langagières. À travers l'analyse d'un compte rendu de « soirée patoisante », j'ai fait apparaître le fait que l'association dans le discours de pratiques langagières à une époque révolue, puis dans l'espace du haut au bas de la montagne, impliquait l'association des espaces différenciés eux-mêmes à des époques distinctes. Ainsi, de proche en proche, les pratiques langagières ordonnancées sur le territoire se faisaient le signe d'une évolution du langage dans le temps, depuis les Gallo-Romains, auxquels le registre marginalisé, la montagne et la campagne étaient associés, jusqu'aux Français modernes, associés à la plaine et à la ville.

J'ai ainsi montré que ces processus d'*enterritorialisation linguistique*, ou de décontextualisation/recontextualisation du langage par rapport au territoire étaient fondamentaux dans la production d'un récit national français, ce qui expliquait — au moins en partie — la mobilisation habituelle par les locuteurs de critères territoriaux pour évoquer le patois, le langage non standard.

Dans la troisième partie de cette thèse je me suis intéressé aux processus de cadrage en interaction, processus intimement liés aux rapports qu'entretient le sujet parlant à sa façon de parler, notamment comparée à celle des "autres". J'ai abordé ces cadrages non plus seulement comme modes de positionnement en territoire, mais comme modes de distinction sociale, en particulier à travers l'occupation de places ou de rôles reconnaissables socialement en interaction. Partant de la mise en place (méta)interactionnelle d'une conversation (Schegloff, 1975) sur le patois à l'heure du café, j'ai fait émerger des distinctions dans les positionnements, notamment en tant qu'invitant/invité d'une part, et que maître/élève d'autre part. J'ai montré que ces positionnements différenciés, s'ils

étaient situés dans l'espace (et le temps), impliquaient la mise en acte de pratiques socialement reconnues (notamment du point de vue de l'enseignement, mais aussi de l'invitation à prendre le café), et dont la reconnaissance pouvait, à son tour, être socialement distinctive, même entre deux cousines issues d'un milieu social analogue. Par là même, j'ai mis en lumière l'hétérogénéité sociale constitutive limitant la pertinence de discours homogénéisants associant *une* variété linguistique à *un* territoire.

Ayant identifié des positions différenciées apparues au fil du processus (historique) de cadrage de l'interaction, je me suis focalisé sur un débat — litige — advenant au cours de la discussion et ayant trait à la transmission du patois aux enfants. Des positionnements épilinguistiques divergents sont apparus, notamment dans les discours sur le rapport entre le patois, l'école et la ville, Paris, en particulier. Ces positionnements épilinguistiques correspondaient à des relations différenciées à l'acquisition (désirable ou indésirable) et à l'apprentissage (formel ou informel) du patois et pouvaient être compris comme des cadrages opérés par mes interlocutrices dans leur positionnement par rapport à moi, non seulement en tant que Parisien, mais aussi en tant que descendant de bourgeois de la commune. Ce *dissensus épilinguistique* pour ainsi dire ne consistaient donc pas simplement en la réitération de positions ou avis préétablis, mais plutôt en la mise en pratique de processus de positionnement et cadrage *en ma présence et en raison de celle-ci*.

Si l'une des deux cousines mobilisait dans sa pratique les rituels (ou routines) de l'institution scolaire, qu'elle affectait de bien connaître, l'autre semblait remettre en acte de manière retournée un type d'apprentissage par contact (ou par immersion) avec des locuteurs. Pourtant, chacune à sa façon manifestait une manière de mettre en acte l'égalité : la première en se saisissant des signes de l'institution, et la seconde à travers une pratique basée sur la deixis et présupposant l'égalité de l'interlocuteur.

Partant de cette distinction, je me suis intéressé plus spécifiquement aux discours sur le patois de l'une de mes deux interlocutrices, Danielle, pour montrer que son discours démultipliait les patois et impliquait son positionnement subjectif à travers sa propre façon de parler patois, située en un juste milieu ni trop vieux ni trop jeune, ni trop rural, ni trop urbain. La focalisation sur son discours m'a permis d'illustrer un processus de subjectivation politique singulier et bien distinct de celui, plus connu (et reconnu), méritocratique de l'égalité républicaine (Bourdieu & Passeron, 1964 ; 1970). Dans son discours épilinguistique, mon interlocutrice produisait des sous-catégories de langues, ou plutôt érigeait une pluralité de registres au rang de langues et distinguait ainsi sa propre pratique, supposée unique, de celle des autres. Quand bien même son discours rejetait ce qui était décrit comme un genre de chaos linguistique, il faisait en même temps apparaître une hétérogénéité

sociolinguistique difficilement conciliable avec l'idée répétée incessamment (notamment par elle-même) que "chaque commune a(vait) *son* patois".

J'ai ainsi montré que la mise-en-discours épilinguistiques impliquant un positionnement par rapport au langage amenait inmanquablement à l'occupation labile, contingente et différenciée du chronotope, mettant à mal l'ordonnancement territorial du langage véhiculé par les discours officiels. En effet, si l'espace et le temps ont toujours une importance fondamentale dans la production du sens, mon corpus montre que c'est bien souvent à partir de distinctions sociales que les territoires sont différenciés dans les discours épilinguistiques. Ayant analysé l'importance du territoire dans la qualification du langage, j'ai montré qu'au sein d'un processus de subjectivation politique (Rancière, 1998) dans la qualification de registres stigmatisés, les catégories sociales apparaissaient comme particulièrement pertinentes aux locuteurs *pour expliquer la variation territoriale*.

2. Les pratiques langagières au prisme de la frontière

Dans le premier chapitre de cette thèse, j'ai fait apparaître deux façons d'appréhender la frontière dans les discours et les pratiques sémiotiques. D'une part la frontière historique sur laquelle est située Ferrières est valorisée en tant que « carrefour », comme « attrait » du point de vue touristique. D'autre part, le statut frontalier peut être appréhendé comme procédant d'une marginalisation contemporaine néfaste pour la commune, ne serait-ce que du point de vue économique, à travers la désertion des services publics et la baisse des dotations d'État.

Sans doute l'existence d'un « patwè d'va Farrèr » patois de Ferrières aurait-elle pu être énoncée parmi les « différents attraits » de la commune, ou comme une preuve du statut périphérique ancien, celui de lieu de rencontre entre oc et oïl. Si une section du site Internet de la commune est consacrée au patois, aucun discours politique de revitalisation ou de préservation n'a cours, mis à part le discours des auvergnistes au sud, qui considèrent eux-mêmes le "dialecte de la Montagne bourbonnaise" comme marginal dans l'ensemble auvergnat, puisque trop *affecté* par le français et le francoprovençal.

Au fil de la deuxième partie, on a vu apparaître en discours des distinctions remobilisant les frontières administratives et historiques pour situer les façons de parler sur le territoire. Dans les discours de locuteurs en interaction, on a rencontré des positionnements contrastifs par rapport aux figures d'altérité situées ailleurs, soit au-delà de la frontière supposée des provinces d'Ancien Régime — en Auvergne —, soit en bas de la montagne, vers la plaine et la ville — Saint-Yorre et Vichy. Pourtant si d'un côté ces distinctions permettent de dire qu'il y avait en Auvergne une « véritable langue », de l'autre les locutrices se disent *perdues* et *délaissées* dans leur montagne par rapport à la plaine. Ainsi les discours témoignent d'un positionnement d'entre-deux : ne parlant pas une véritable langue mais encore trop patois, c'est au mi-lieu ni assez exotique ni assez normé que s'opère un processus de marginalisation linguistique. De manière analogue, dans les discours folkloristes, la particularité de « l'ancien Bourbonnais » est d'être divisé entre langues et mélanges : bien plus qu'une entité tout à fait étrangère ou absolument endogène, elle est les deux à la fois. À l'échelle du Sud-Est de l'Allier, encore une fois, Ferrières est tour à tour située dans une « zone neutre » (Duchon, 1904), aux confins linguistiques du Lyonnais (Gardette, 1968), ou simplement à mi-chemin entre la ville — Cusset — et la montagne — Le Montoncel —, sans pour autant être chef-lieu de canton — comme Le Mayet-de-Montagne.

Quand j'ai demandé au maire pourquoi le nom patois de la commune n'était pas inscrit sur le panneau à l'entrée du bourg de Ferrières, contrairement à la plupart des communes alentour, celui-ci m'a répondu qu'entre « Ferrières » et « va Farèr » il n'y avait pas assez de différences pour justifier l'installation de nouveaux panneaux. Lorsque je lui ai fait remarqué qu'il n'y en avait pas nécessairement beaucoup plus pour d'autres communes qui avaient un panneau bilingue, il m'a simplement répondu qu'il fallait demander aux maires des autres communes pourquoi ils l'avaient installé³¹¹.

Ceci montre, qu'en continuité avec deux façons d'entendre (d'interpréter) la frontière, d'un côté comme espace de rencontre, de contact, et de l'autre comme espace marginal, périphérique, Ferrières est définie — dans les discours sur le langage comme dans ceux sur le territoire — comme un lieu à la fois “trop” et “pas assez”. Le patois est soit trop “écorché” pour être du français, soit pas assez différent pour être une « véritable langue », de la même manière que la commune est trop rurale pour obtenir les dotations accordées aux communes urbaines, mais pas assez montagnarde pour recevoir les financements visant à développer le tourisme rural dans la montagne. La

311 Interrogé, le maire de La Guillermie voisine m'a répondu que le nom patois avait été inscrit sur le panneau pour les jeunes, puisqu'eux, les vieux, connaissaient déjà ce nom. Ce commentaire mériterait en soi une analyse détaillée.

marginalisation de Ferrières dans les discours sur le langage est donc isomorphique à celle dans les discours et pratiques territoriales plus ou moins officiels.

À la rencontre entre deux focales, l'une orientée vers la frontière, la prenant comme lieu (Desclés, 2012) et l'autre orientée vers le centre par rapport auquel la frontière est définie par contraste, se situe ainsi un mi-lieu qui, en somme, est marginal des deux points de vue. Je proposerai de parler de *périphérisation par le mi-lieu*, pour évoquer ce type de processus de marginalisation d'un espace (physique ou conceptuel) entre-deux.

Ce processus est particulièrement heuristique lors de l'analyse des interactions étudiées au long de la partie 3. En effet la remobilisation de pratiques reconnaissables associées à l'enseignement scolaire dans l'enseignement du patois produit un objet patois qui n'est plus la *même chose* — donc un registre différent — que sa pratique ordinaire, elle crée un nouveau cadre qui n'a rien à voir ni avec la transmission familiale de façons de parler ni avec la pratique habituelle du langage. Comme on l'a vu, le patois est appréhendé dans la pratique de Néné comme un objet à transmettre à travers la mise en œuvre d'un rituel pseudo-scolaire. Cette pratique issue de normes d'enseignement venues du centre stato-national s'accompagne de discours réifiant le patois, discours renforcés par la pratique elle-même consistant notamment à égrainer les unités distinctes et thésaurisables de l'objet linguistique. Ce "patois" en tant qu'objet de discours plutôt qu'en tant que pratique ressemble formellement à ce qui avait cours « dans l'temps » mais n'a pas les mêmes fonctions et se trouve par là même marginalisé. La pratique de Néné, ainsi, se tourne vers le centre — Paris, dont je suis en quelque sorte l'émissaire — pour présenter ce qu'on pourrait appeler un "trésor de la périphérie". Par le même mouvement, le patois est déterritorialisé à travers son inscription dans cette pratique dont il était exclu (la classe), puis reterritorialisé à travers sa performance selon les normes du centre. Dès lors, ce n'est pas à travers son rejet total qu'il est marginalisé, mais à travers sa déterritorialisation/reterritorialisation, ou en d'autres termes son entextualisation. Devenu simple objet de curiosité ou de performance, il n'est plus tout à fait *autre*, comme "domestiqué", pour ainsi dire, par son enchâssement dans un rituel républicain.

La pratique d'enseignement de Danielle, en revanche, ne mobilise quasiment pas les pratiques scolaires et c'est dans son discours que le patois est rejeté comme cause de bêtise et de retard. Comme on l'a vu au cours du chapitre 8, à travers la démultiplication de catégories métalinguistiques, *son* patois est recentralisé, qualifié de « net » et « simple » : c'est une pratique extrêmement circonscrite qui est légitimée à partir de son propre *origo* déictique. Cette pratique reste néanmoins, même dans son discours, un supplément au français qui, pour sa part, n'est *que* le

français, et rien d'autre. Située par son propre discours épilinguistique comme n'étant ni trop, ni trop peu patoisante, sa pratique n'en est pour autant pas centralisée par rapport au français. Si elle met en acte l'égalité en défendant que tout le monde était capable de parler français, elle reproduit en même temps un fantasme de l'homogénéité du français qui ne peut que marginaliser toute divergence.

En somme les exemples de ces deux femmes montrent deux modalités de subjectivation épilinguistique de locutrices de registres non normés. Ce sont deux manières, chacune hétérogène, de prendre place dans un environnement sociolinguistique *a priori* défavorable. On y discerne des exemples d'émancipation exceptionnelle : la reconnaissance de la capacité des patoisantes rurales à obtenir le certificat d'études comme les autres ; l'apparition des voix des autres, qui, même si elles sont discréditées, parlent à travers le discours de Danielle et montrent en pratique qu'elles peuvent parler ; la maîtrise des pratiques scolaires par une vieille paysanne ; ou encore le simple fait de discuter en patois avec un Parisien, qui suppose une égalité des intelligences. Pourtant c'est toujours à la marge que ces événements de mise en acte de l'égalité demeurent, appelant à leur réitération face au processus de mise en inégalité sociolinguistique omniprésent, normé et normalisé.

3. Politique linguistique et sociolinguistique politique

Cette thèse a traité du processus de production et de reproduction de centres et de périphéries dans les discours sur le langage en rapport avec le territoire. Il n'est à mon sens pas possible, quand bien même ce serait désirable, d'établir un lien simple de causalité entre la production politique des marges territoriales et celles des marges linguistiques. Les données constituées lors de mon travail de terrain et de mon analyse historique suggèrent néanmoins que les deux processus sont plutôt coextensifs, et prennent une place importante dans la production de l'État-nation moderne en France.

Sans doute la production de périphéries économiques et touristiques à travers la mise en rapport et la distinction entre le rural et l'urbain au sein de rapports de production (Williams 1973 ; Duby & Wallon, 1977 ; Heller, Pujolar & Duchêne, 2014) peut-elle être considérée comme l'un des fondements des discriminations quelles qu'elles soient (bêtise, caractère arriéré), associées à ces

territoires. Néanmoins, en retour, la stigmatisation de manières de parler offre une base sémiotique pour un discours produisant la périphérie territoriale. En effet, par capillarité, si certaines personnes parlent un langage considéré comme primitif, elles seront facilement considérées elles-mêmes comme primitives et ainsi incapables de produire un texte territorial cohérent, d'aménager leur espace, ce qui justifiera l'intervention de personnes issues du centre pour l'exploitation rationnelle des ressources (comme on l'a vu chez Huguet, 1801, évoqué au chapitre 4).

Un discours sur le langage qui appréhende celui-ci comme une multiplicité d'unités linguistiques plurielles mais individuellement homogènes, des systèmes dialectaux plus ou moins clos, même s'il valorise explicitement ce que j'appellerai une "*pluralité homogène*"³¹², légitime la mise en place de la *lingua franca* que sera le français. Car, souvent implicitement, l'idée selon laquelle "chaque coin", "chaque commune" ou même "chaque région" a(vait) son patois suppose dans une certaine mesure une limite à l'intercompréhension que permettrait la diffusion d'une langue présentée comme homogène. Ainsi, quand bien même toute pratique du langage implique des processus de différenciation, et bien que les locuteurs reconnaissent la variation existant en français, elle-même associée au territoire, cette variation est effacée dans les discours, rendue non pertinente.³¹³ La variabilité inhérente aux processus langagiers devrait être appréhendée plutôt comme une "*singularité hétérogène*", au sein de laquelle chaque événement de parole (singulier) peut être compris comme une manifestation du processus de subjectivation politique épilinguistique dépassant la simple réalisation systématique d'un modèle linguistique préexistant.

Nous avons vu, au cours de cette thèse, au moins trois manières dont la "pluralité homogène" est mise en mots par les locuteurs. Premièrement (chapitres 3 et 5) ce peut être en mobilisant des catégories territoriales et en associant à chacune, de manière plus ou moins précise, une façon de parler renforçant ainsi en même temps la pertinence de ces catégories.

Deuxièmement (chapitre 6), c'est à travers la production d'un objet "*patois de Ferrières*", composé d'unités lexicales (re)mobilisables à dessein et constituant ce qu'on pourrait qualifier de "trésor" dont chaque pièce peut se faire le signe de l'existence non seulement du patois, mais aussi de l'unité territoriale communale. Cette réification du patois, associée à une unité communale, permet, à son tour, la réification d'un rapport entre langue et territoire, qui lui-même peut être reporté au niveau d'une autre unité territoriale, plus grande : la Montagne bourbonnaise, le Bourbonnais (Gaston, 2004), mais aussi la France, dont, si j'ose dire, le patois s'appelle "le français".

312 Ceci est intimement lié à ce que Heller appelle « l'idéologie de la diversité » (2006 : 170).

313 À travers le processus d'effacement (erasure) décrit par Irvine & Gal, (1995, 2019).

Troisièmement (chapitre 7), c'est à travers la production d'une temporalité homogène en discours, « dans l'temps », quand « tout l'monde parlait patois », que se constitue, à l'échelle locale, l'homogénéité fantasmée d'un patois lui-même homogène. Quand bien même cette homogénéité peut toujours être questionnée en interaction, en évoquant l'existence d'une personne ou une autre ne parlant pas patois, cet exemple sera, à son tour, toujours repoussé à la marge territoriale ou sociale, réaffirmant par là même l'homogénéité de cette époque passée.

Quatrièmement (chapitre 8), la *pluralité homogène* des patois est actualisée en discours à travers le processus de mise-en-registre et de sous-catégorisation des pratiques patoises. Ce processus pourrait être qualifié de production de l'*autre patois*, et rejoint le premier processus identifié ici, dans la mesure où il consiste à produire en chronotope la *pluralité homogène* à partir de l'expérience *singulière* de l'hétérogénéité langagière.

Face à cette *pluralité homogène*, se dessine, en creux, une unité homogène qui sera celle du tout-français. non marqué, ce français reste un et indivisible. Même dans l'étude de la variation régionale *en français*, les façons de parler considérées comme particulières sont marginalisées considérées simplement comme des manières particulières de réaliser un système commun. Comme le dit en effet Gaston Tuaille : « Le français régional n'est pas une langue régionale de plus ; ce n'est même pas une langue à proprement parler. Par cette appellation commode, on a coutume de désigner l'ensemble des particularités géolinguistiques qui marquent les usages de la langue française, dans chacune des parties de la France et de la francophonie » (Tuaille, 1988 : 291, cité dans Serme, 1998 : en ligne³¹⁴).

Ce discours scientifique légitime l'idée de l'homogénéité du français "tout court" présenté distribué de manière homogène malgré les « usages » variants, régionaux ou "francophones". Or il n'est pas anodin de noter que c'est justement en reléguant le « patois » au rang de non langue ou de "français écorché" que son usage est discrédité. Bien entendu, il ne s'agit pas pour Tuaille de définir le patois comme tel — il le catégorise pour sa part comme "langue de France" —, mais la production en discours de l'homogénéité du français offre, comme je l'ai évoqué, une base pour la marginalisation des patois à la fois pluriels et chacun supposé individuellement homogène sur un territoire circonscrit.

314 TUAILLON, Gaston (1988), "Le français régional. Formes de rencontre", in VERMES, Geneviève (ed.), Vingt-cinq communautés linguistiques de la France. Langues régionales et langues non territorialisées, vol. 1, Paris : L'Harmattan, 291-300.

Par ailleurs, dans le discours encore bien vivant de certains linguistes (voir par exemple Walter, 2012), les « langues régionales » ne sont pas considérées comme des constructions pour ainsi dire *colingues* au français (Balibar, 1985), c'est-à-dire constituées les unes par rapport aux autres. Celles-ci sont appréhendées comme des entités distinctes et plurielles, parmi lesquelles le français occupe une place presque comme les autres, si l'on fait abstraction du fait qu'il domine.

Prenant acte de l'inégalité entre ces unités linguistiques plurielles, les discours sur la pluralité linguistique posent en fait la base de la hiérarchisation des parlers distribués sur des territoires plus ou moins homogènes.³¹⁵ Car l'existence même de ces agrégats langue-territoire homogènes repose sur l'idée qu'une langue *peut* correspondre à un territoire et en retour est la preuve du bien-fondé de cette idée.

S'il existe, pour les linguistes évoqués plus haut, une langue auvergnate correspondant à l'Auvergne, c'est que l'Auvergne existe, qu'une langue y correspond, et bien souvent que le fait que cette langue y corresponde justifie son existence (c'est bien ce que défend Bonnaud, 2003). Dès lors, si, par contingence (proto)historique, la langue auvergnate supposée peut correspondre au territoire auvergnat, le français peut lui-même (et, en l'occurrence, *doit*), à un autre moment historique prendre une place homogène sur un territoire, devenir superstrat de ces couches linguistiques préexistantes.

Ainsi, à travers le dénombrement et la description décontextualisée des langues de France (ou de leurs composantes), et en particulier de celles qui sont associées à un territoire³¹⁶, les linguistes officiels (voir Cerquiglini, 1999), ne rompent pas avec une histoire politique et scientifique au cours de laquelle la prééminence du français s'est de fait établie. Comme on le voit, le discours scientifique contemporain croise et reproduit à d'autres niveaux et avec d'autres portées, une diversité plurielle mais homogène des manières de parler non françaises en France. Ces discours manifestent une *idéologie linguistique* du rapport entre langue et territoire, idéologie partagée entre les espaces discursifs officiel et scientifique et ceux des locuteurs.

Prenant acte de cette continuité dans les discours, il conviendrait avant tout de questionner les catégories produites institutionnellement : en premier lieu, celle de *langue*, du moins en tant qu'objet politique permettant la hiérarchisation des manières de parler. Dès lors, il ne doit plus s'agir pour les chercheurs contemporains de viser à prouver l'existence d'une langue en un lieu, ou de s'attacher à délimiter des variétés, qu'elles soient sociales ou territoriales, mais plutôt de rompre avec une tradition catégorisante remontant au moins aux travaux de l'Abbé Grégoire. Pour ce faire,

315 *Correspondant d'ailleurs bien souvent aux provinces d'Ancien Régime.*

316 *Ce qui exclut le berbère, l'arabe dialectal, le yiddish, le romani chib, l'arménien occidental et le judéo-espagnol, pour reprendre les catégories de la DGLFLF.*

les résultats du travail de recherche ne saurait prendre la forme de recommandations visant à la mise en place de politiques linguistiques étatiques pour la promotion d'une pluralité de langues toujours plus ou moins homogènes.

Dans une perspective sociolinguistique politique, il s'agira plutôt de proposer une approche questionnant non seulement les catégories existantes, mais également les processus de catégorisation en soi, à travers l'étude du contact sociolinguistique singulier et hétérogène et du contexte matériel de production dans lequel il advient. Offrant une approche basée sur la matérialité des signes en tant qu'entités émergeant au cours d'un processus de présupposition et d'interprétation, l'anthropologie sémiotique d'inspiration peircienne permet la prise en compte dynamique de la production d'unités linguistiques homogénéisées. L'analyse de la production en discours et en interaction des signes associés à des types de *personas sociales situées* — figures construites et réactualisées par les locuteurs au fil de leurs positionnements en chronotopie — montre que ces catégories typiques ne sont jamais figées et met à mal l'assignation simple d'une façon de parler à un territoire. En prêtant attention à ce qui dépasse le cadre institutionnalisé dans les discours épilinguistiques situés produisant un *patois des autres*, on voit se dessiner, par contraste, un *soi qui parle*. Construit en interaction et en récit, celui-ci n'est jamais défini une fois pour toutes, et est toujours ouvert à la remise en cause — intrinsèquement politique — des catégories présupposées, ou autrement dit, à la subjectivation épilinguistique.

Bibliographie

Travaux publiés

AGHA, Asif, 2003, « The social life of cultural value », *Language & Communication*, vol. 23, 231-273.

—2005, « Voice, Footing, Enregisterment », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, n°1: 38-59.

—2007a, *Language and Social Relations*, Cambridge : Cambridge University Press.

—2007b, « Recombinant selves in mass mediated spacetime », *Language & Communication*, vol. 27, 320-335.

—2011, « Meet mediatization », *Language & Communication*, vol. 31, 163-170.

—2015, « Chronotopic Formulations and Kinship Behaviours in Social History », *Anthropological Quarterly*, vol. 88, n°2, 401-415.

—2016, "Tropes of Slang", *Signs and Society*, vol. 3, n° 2: 306-330.

AGULHON, Maurice, 1998, « Le mythe gaulois », *Ethnologie française*, vol. 28, n° 3, 296-302.

ALTHUSSER, Louis, 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche.) », Chicoutimi : Les Classiques des Sciences Sociales (Éditions numériques).

AMOSSY, Ruth, 1989, « Types ou stéréotypes? Les "Physiologies" et la littérature industrielle » in *Romantisme*, n° 64, 113-123.

ANDERSON, Benedict, 2006 [1983], *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London : Verso.

ANONYME, traduit en patois par Odette BARRAUD, transcription et mise en page d'Hélène PIÉCHAUD, 2008, *Promenades en Montagne bourbonnaise : Dans les pas d'un ancien de Chez PION (En français et en patois de Chez PION)*, Lavoine : Édition Foyer du Montoncel.

ARACIL, Luis, 1965, *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*, Nancy : Centre Universitaire Européen.

AUER, Peter; Frans HINSKENS & Paul KERSWILL (eds.), 2005, *Dialect Change: Convergence and Divergence in European Languages*, Cambridge : Cambridge University Press.

AUER, Peter and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), 2010, *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, Berlin : De Gruyter Mouton.

AUSTIN, John L., 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford : Oxford University Press.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992, « Repères dans le champs du discours rapporté », *L'informations grammaticale*, n° 55, 38-42.

AUZANNEAU, Michelle, 1998, *La parole vive du Poitou*, Paris : L'Harmattan.

AUZANNEAU, Michelle & Luca GRECO (eds.), 2018, *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions.

AUZANNEAU, Michelle & Cyril TRIMAILLE, 2017, « L'odyssée de l'espace en sociolinguistique », *Langage & Société*, vol.2, n°161-162, 349-367.

BAKHTINE, Mikhaïl, M., 1975 « Формы времени и хронотопи в романе : Очерки по исторической поэтике [Formy vremeni i khronotopi v romane] », in *Вопросы Литература и Эстетики [Voprosy Literatura i Estetiki]*, Moscou : Художественная литература [Khudozhestvennaja literatura].

—1981 [1975]. « Forms of Time and Chronotope in the Novel », in BAKHTIN, Mikhaïl, M., *The Dialogic Imagination*, Houston: University of Texas Press, 86-257.

BAKHTIN, Mikhaïl, M. & Pavel N. MEDVEDEV, 1928, « Literature as Ideological Form » in Pam MORRIS (ed.),1994, A.J. WEHRLE (trad.), 1978, *The Bakhtin Reader Selected Writings* London : Arnold, 123-134.

BALIBAR, Renée, 1985, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des carolingiens à la République*, Paris : Presses Universitaires de France.

BALL, Christopher, 2018, *Exchanging Words: Language, Ritual, and Relationality in Brazil's Xingu Indigenous Park*, Albuquerque : University of New Mexico Press.

BALLY, Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française : Seconde édition entièrement refondue*, Berne : A. Francke.

BARBÉRIS, Jeanne-Marie; Jacques BRÈS, Françoise GARDÈS-MADRAY & Paul SIBLOT, 1989, « La praxématique », *Études littéraires*, vol. 21, n° 3, 29-47.

BARBÉRIS, Jeanne-Marie, Françoise GARDÈS-MADRAY, Robert LAFONT & Paul SIBLOT, 1984, « Terminologie praxématique. Présentation, Index, Corps de définitions théoriques. » *Cahiers de praxématique*, n°3, 2-100.

BASSO, Keith H., 1996, *Wisdom Sits in Places: Landscape and Language Among the Western Apache*, Albuquerque : University of New Mexico Press.

—1979, *Portraits of the Whiteman: Linguistic Play and Cultural Symbols among the Western Apache*, Cambridge: Cambridge University Press.

BATALLA FARRÉ, Mònica, 2014, « Estaciones termales europeas. Entre la ciudad y el territorio », *QRU Quaderns de Recerca en Urbanisme*, n° 5-6, 215-231.

BATISSIER, Louis, 1837, *Voyage Pittoresque*, in Achille ALLIER, continué par Adolphe MICHEL, gravé et lithographié sous la direction d’Aimé CHEVANARD, *L’ancien Bourbonnais*, Tome Second, Moulins : Desrosiers.

— (alias B. LEWIS), 1842, *Physiologie du Bourbonnais*, Moulins : Desrosiers.

BAUMAN, Richard, 1996, « Transformations of the Word in the Production of Mexican Festival Drama » in Michael SILVERSTEIN & Greg URBAN, *Natural Histories of Discourse*, Chicago : The University of Chicago Press, 301-327.

BAUMAN, Richard & Charles L. BRIGGS, 2003 *Voices of Modernity. Language Ideologies and the Politics of Inequality*, Cambridge : Cambridge University Press.

—1990, « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, n°2, 59-88.

BEACCO, Jean-Claude & Kenza CHERKAOUI MESSIN, 2010, « Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France », *Langue française*, vol. 3, n°167, 95-111.

BENNETOT, Arnaud & Sophie DE RUFFRAY, 2016, « Une nouvelle carte des régions française », *Géoconfluences*, Lyon: ENS Lyon, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/regions-francaises>

BENJAMIN, Walter, 1968, *Illuminations: Essays and Reflections*, traduit par Hannah ARENDT, New York : Schocken Books.

BENTOLILA, Alain, 2007a, « Contre les ghettos linguistiques », *Le Monde*, 20 décembre 2007, [en ligne], consulté le 24/08/19, URL : http://www.lemonde.fr/idees/articles:2007/12/20/contre-les-ghettos-linguistiques-par-alain-bentolila_991902_3232.html

—2007b, *Le Verbe contre la barbarie, Apprendre à nos enfants à vivre ensemble*. Paris, Odile Jacob.

—2010, *Parle à ceux que tu n'aimes pas. Le défi de Babel*, Paris : Odile Jacob.

BENVENISTE, Émile, 1966a, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris : Gallimard, 258-266.

—1966b [1956], « La nature des pronoms », in Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris : Gallimard, 251-257.

—1966c, « De la subjectivité dans le langage », in Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris : Gallimard, 258-266.

—1974 [1970], *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris : Gallimard.

—1974 [1970], « L'appareil formel de l'énonciation », in Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris : Gallimard, 79-84.

BERGOUNIOUX, Gabriel, 1997, « L'Université et les patois (1850-1914) », *Lengas*, n° 42, 135-152.

BERT, Michel & James COSTA, 2014, « What Counts as a Linguistic Border, for Whom and with What Implications ? Exploring Occitan and Francoprovençal in Rhône-Alpes, France », in Carmen LLAMAS & Dominic WATTS, (eds.) *Language and Identities*, 186-205.

BERTHELE, Raphaël & Amelia LAMBELET, 2009, « Approche empirique de l'intercompréhension : répertoires processus et résultats », *Lidil : Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 39, 151-162.

BERQUE, Augustin, 2011, « Le rural, le sauvage, l'urbain », *Études rurales*, vol. 1, n°187, 51-61.

BESNIER, Niko, 2009, *Gossip and the everyday production of politics*, Honolulu : University of Hawai'i Press.

—2018, « Qu'est-ce qu'une frontière pour un sportif international ? », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 61-67.

BLANCHE-BENVENISTE, 2003, « Le double jeu du pronom on », in Michel BERRÉ et al., *La syntaxe raisonnée*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 41-56.

—2001, « Préposition à éclipses », *Travaux de linguistique*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 83-95.

BLANCHET, 2002, « La politisation des langues régionales en France » *Hérodote*, vol. 2, n°105, 85-101.

—2013, « Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 2, n° 4, 29-39.

—2018, « Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française. » *Les cahiers de la LCD*, vol.2, n°7, 27-44.

BLIDON, Marianne, 2017, « Tracer des frontières pour garantir l'ordre sexuel du monde », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 81-92.

BLOMMAERT, Jan, 2010, *The sociolinguistics of globalization*, Cambridge : Cambridge University Press.

—2015, « Chronotopes, Scales, and Complexity in the Study of Language in Society », *Annual Review of Anthropology*, vol. 44, 105-116.

BLOOMFIELD, Leonard, 1973 [1933] « Speech-Communities », in Leonard BLOOMFIELD, *Language*, London : George Allen & Unwin, Ltd., 42-56.

BOAS, Franz, 1911, *Handbook of American Indian Languages Part 1*, Washington : Smithsonian Institution Bureau of American Ethnology.

—1922, *Handbook of American Indian Languages Part 2*, Washington : Smithsonian Institution Bureau of American Ethnology.

—1962 [1928], *Anthropology and Modern Life*, New York : The Norton Library.

BODÉ, Gérard, 1996, « L'imposition de la langue (1789-1815), *Revue du Nord*, vol.78, n°317, 771-780.

BONNAUD, Pierre, 1978-1980, *Grand dictionnaire Français-Auvergnat, volumes 1-3*, Clermont-Ferrand : Auvernhà Tarà d'Oc.

—1982, *Écrire l'auvergnat - Écriture auvergnate unifiée*, Clermont-Ferrand : Auvernhà Tarà d'Oc.

—1992, *Grammaire générale de l'auvergnat à l'usage des arvernisans*, Chamalières : Cercle Terre d'Auvergne.

—1999, *Nouveau dictionnaire général Français-Auvergnat*, Nonette : Créer.

—2003, *De l’Auvergne : 2600 ans au cœur de la Gaule et de la France centrale*, Nonette : Créer.

BOUCHARD, Laurent, 2015, « Le Préfet : un instrument de domination devenu outil de dialogue? », *Gestion et Management Public*, vol.4, n°2, pp. 31-44.

BOURDIEU, Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Le Seuil.

—2000 [1972], *Esquisse d’une théorie de la pratique*, Paris : Le Seuil.

BOURDIEU, Pierre & Jean-Claude PASSERON, 1964, *Les héritiers : Les étudiants et la culture*, Paris : Les éditions de Minuit.

—1970, *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d’enseignement*, Paris : Les éditions de Minuit.

BOUTET, Josiane, 1994, *Construire le sens*, Berlin : Peter Lang.

—2016, *Le pouvoir des mots*, Paris : La Dispute.

—2017, « La pensée critique dans la sociolinguistique en France », *Langage & Société*, n°160-161, 1-20.

BOUTET, Josiane, Pierre FIALA, Jenny SIMONIN-GRUMBACH, 1976, « Sociolinguistique ou sociologie du langage », *Critique* n°344, 68-85.

BOYER, Henri, 2010, « Les politiques linguistiques » *Mots, les langages du politique*, n° 94, 67-74.

BIRABEN, Jean-Noël, 1970, « La statistique de population sous le Consulat et l’Empire », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 17, n° 3, 359-372.

BRÈS, Jacques, 2009, « Dialogisme et temps verbaux de l’indicatif », *Langue française*, n°163, 21-39.

BRETTE, Armand, 1904, *Atlas des baillages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789, dressé d'après les actes de convocation conservés aux archives nationales*, Paris : Imprimerie nationale.

—1907, *Les Limites et Divisions Territoriales de la France en 1789*, Paris : Édouard Cornély et C^{ie}.

BRIGGS, Charles L., 1986, *Learning to ask: A sociolinguistic appraisal of the role of the interview in social science research*, Cambridge : Cambridge University Press.

BRITAIN, David, 2010, « Language and space : the variationist approach », in Peter AUER and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), 2010, *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, Berlin : De Gruyter Mouton, 142-163.

—2013 [2002], « Space, Diffusion and Mobility » in CHAMBERS J.K. & Natalie SCHILLING, 2013 [2002], *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford : Blackwell, 471-500.

BRISSON, Antonin, 2009 [1911], *En Montagne bourbonnaise : Mœurs et Coutumes, Superstitions et Sorciers*, Le Mayet de Montagne : SMAT de la Montagne Bourbonnaise & Les Amis de la Montagne Bourbonnaise.

BRITAIN, David & Jenny CHESHIRE, 2003, *Social Dialectology, in honour of Peter Trudgill*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.

BROWN, Penelope & Stephen C. LEVINSON, 1987, *Politeness : Some universals in language usage*, Cambridge University Press.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine, 1990, *Le croissant, le concept et le mot: contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon : Université Lyon III, Jean Moulin.

—1992, « Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du "Croissant" : Corpus et témoins. », *Langue française*, n° 93, 23-42.

BUCHOLTZ, Mary, 1999, « "Why be normal ?": Language and identity practices in a community of nerd girls », *Language in Society*, vol. 28, 203-223.

BÜHLER, Karl, 2011 [1934], *Theory of language: The representational function of language*, traduit par Donald F. GOODWIN & Achim ESCHBACH, Amsterdam : John Benjamins

BULOT, Thierry, 1989, « L'enquête Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français » in *Romanischen Philologie*, vol. 89, n°2, 287-292.

—2001, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville? », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n°6, 5-11.

—2005, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », *Revue de l'Université de Moncton*, vol.36, n° 1, 219-253.

CALVET, Louis-Jean, 2004, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris : Plon.

CAMERON, Deborah, 1990, « Demythologizing sociolinguistics : why language does not reflect society. » in John E. JOSEPH & Taylor J. TALBOT, *Ideologies of Language*, Abingdon-on-Thames : Routledge, 79-93.

CANDELIER, Michel & Véronique CASTELLOTTI, « Didactique(s) du (des) plurilinguisme(s) », in Jacky SIMONIN & Sylvie WHARTON, *Sociolinguistique du contact, Dictionnaire des termes et concepts*, Paris: ENS Éditions, 179-221.

CANUT, Cécile, 1998, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahiers de praxématique*, n° 31, 69-90.

—2000a, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes de langue : la mise en discours "épilinguistiques" », *Langage & Société*, vol. 3, n°93, 71-97.

—2000b, « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », *Ethnologies comparées*, n° 1, en ligne <https://lersem.www.univ-montp3.fr/fr/ressources/archives/revue-num%C3%A9ro-1/le-nom-des-langues-ou-les-m%C3%A9taphores-de-la>, consulté le 13/08/2019.

—2007, *Une langue sans qualité*, Limoges : Lambert-Lucas.

—2008a, *Le spectre identitaire*, Limoges : Lambert-Lucas.

—2008b, « Des grains dansant dans la poussière du visible: Imaginaire linguistique et sujet parlant », *Séméion*, n°7, 1-14.

—2011, « La langue romani : une fiction historique » *Langage & Société*, vol. 2, n°136, 55-80.

—2017, « Anthropographie filmique. Vers une sociolinguistique politique », *Langage & Société*, vol. 2, n°160-161.

CANUT, Cécile ; Félix DANOS ; Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, 2018, *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

CANUT, Cécile & Félix DANOS, « Catégorisations », in Cécile CANUT ; Félix DANOS ; Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 181-216.

CANUT, Cécile & Manon HIM-AQUILLI, « Le langage comme pratique », in Cécile CANUT ; Félix DANOS ; Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 181-216.

CANUT, Cécile & Caroline PANIS, 2018, « Subjectivités et idéologies », in Cécile CANUT ; Félix DANOS ; Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 65-102.

CARROUÉ, Laurent, « L'Auvergne », *La France. Les 26 régions*, Paris : Armand Colin, 47-58.

CERTEAU, Michel de, 1990, *L'invention du quotidien*, Paris : Folio.

CERTEAU, Michel de, Dominique JULIA & Jacques REVEL, 2002 [1975] *Une politique de la langue, la Révolution française et les patois*, Paris : Folio.

CERQUIGLINI, Bernard, 1999, *Les langues de France, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, Paris : La documentation française. Disponible en ligne : <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994000719/index.shtml>

CHAMBERS, J.K. & Natalie SCHILLING, 2013 [2002], *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford : Blackwell.

CHAMBERS, J.K. & Peter TRUDGILL, 2004 [1998], *Dialectology*, Cambridge : Cambridge University Press.

CHANET, Jean-François, 1996, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris : Aubier.

CHRISTIN, Olivier 2008, « Ancien Régime. Pour une approche comparatiste du vocabulaire historiographique », *Mots. Les langages du politique*, n° 87, [En ligne], mis en ligne le 30 mars 2011, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/11762>

CICOUREL, Aaron V., 1972, « Basic and Normative Rules in the Negotiation of Status and Role » in David SUDNOW (ed.), *Studies in Social Interaction*, New York : The Free Press, pp. 229-258.

CLAVURIER, Vincent, 2010, « Réel, symbolique, imaginaire : Du repère au nœud. » *Essaim*, vol. 25, n°2, 83-96.

CLIFFORD, James & George E. MARCUS (eds.), 1986, *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley : University of California Press.

COCHET, Hubert, 2004, « Maintien tardif du métayage et dynamique des systèmes de production dans le Bocage bourbonnais (Allier), 1850-2000 », *Ruralia*, n°15, 1-18.

COMRIE, 1976, *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge : Cambridge University Press.

COQUEBERT DE MONTBRET, 1831, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois, renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens, presque tous de France; précédés d'un essai d'un travail sur la géographie de la langue française*, Paris : Bureau de l'almanach du commerce. Disponible en ligne: http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ176219807

CORVISIER, André, 1977, « La société militaire française au temps de la Nouvelle-France », *Social History*, vol. 10, n° 20, 219-227.

COSTA, James, 2017a, *Revitalising Language in Provence : A Critical Approach*, Hoboken : Wiley.

—2017b, « Faut-il se débarrasser des "idéologies linguistiques" », *Langage & Société*, vol. 2, n° 160-161, 14-34.

—2013, « Sauver la langue? Deux siècles de renaissances linguistiques en Provence », *Langage & Société*, vol. 3, n° 145, 14-34.

COX, Thomas J., 1982, « The Inchoative Aspect in French », *The French Review*, vol. 56, n° 2, 228-240.

CRAPANZANO, Vincent, 1993, « Text, transference, and indexicality », in John, LUCY (ed.), *Reflexive language : Reported speech and metapragmatics*, Cambridge : Cambridge University Press.

CULIOLI, Antoine, 2000 [1990], *Pour une linguistique de l'énonciation, Tomes 1 à 3*, Paris : Ophrys.

DANIEL, E. Valentine, *Fluid Signs : Being a Person the Tamil Way*, Berkeley : University of California Press.

DANOS, Félix, 2013, *Discours épilinguistiques et production de savoir : Enquête chez des jeunes de la banlieue parisienne*, Mémoire de master 1 sous la direction de Cécile CANUT, non publié, Paris : Université Paris-Descartes.

—2014, *Le rapport centre-périphérie et la construction idéologique du lien langue-territoire dans des discours en zone rurale. Montagne bourbonnaise*,

Allier, France, Mémoire de master 2 sous la direction de Cécile CANUT, non publié, Paris : Université Paris-Descartes.

DAUZAT, Albert, 1939, « Un nouvel Atlas linguistique de la France », *Le français moderne*, vol. 7, n°2, pp. 98-101.

DEBARBIEUX, Bernard, 1996 « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espaces et sociétés*, n° 82-83, 13-36.

—2015, *L'espace de l'imaginaire : Essais et détours*, Paris : CNRS Éditions.

DESBREST, Jean-Baptiste, 1778, *Traité des Eaux Minérales de Chateldon, de celles de Vichy et Hauterive en Bourbonnois, avec le détail de leurs Propriétés Médicinales & leur Analyse*, Moulins : Veuve Faure & Vidalin.

—1780, *Nouvelles Instructions sur les Eaux Minérales de Chateldon en Bourbonnois*, Clermont-Ferrand : Antoine Delcros.

DELEDALLE, Gérard, 1990, « Traduire Charles S. Peirce. Le signe : le concept et son usage », *L'agora de la traduction*, vol. 3, n° 1, 15-29.

—2001, *Peirce's Philosophy of Signs: Essays in Comparative Semiotics*, Bloomington: Indiana University Press.

DELEUZE, Gilles & Félix GUATTARI, 1975, *Kafka : Pour une littérature mineure*, Paris: Les Éditions de Minuit.

—1980, *Mille Plateaux : Capitalisme et schizophrénie*, Paris : Les Éditions de Minuit.

DELOMIER, Dominique, 1999, « Hein, particule désémentisée ou indice de consensualité ? » *Faits de langues*, vol. 13, 137-149.

DÉMIER, Francis, 1994, « Relecture de la Restauration », *1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle*, n° 10, 73-79.

DESCLÉS, Jean-Pierre, 2012, « Du trimorphe aux frontières quasi topologiques », *Ateliers d'anthropologie*, n° 37, 1-33, <http://ateliers.revues.org/9172>, consulté le 14/07/2019.

DHERMY, Arnaud, 2012, « La bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936). "Monument important de l'érudition française" ou utopie bibliothéconomique ? », *Revue de la BNF*, n° 41, 61-69.

DI MÉO, Guy, 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris : Nathan.

DORIAN, Nancy C., 1992 [1989], (ed.), *Investigating obsolescence: Studies in language contraction and death*, Cambridge : Cambridge University Press.
—2002, « Comment : Diglossia and the simplification of linguistic space. », *International Journal for the Sociology of Language*, n° 157, 63-69.

DOSTIE, Gaétane & Jean-Marcel LÉARD, 1997, « Les marqueurs discursifs en lexicographie. Le cas de tiens. » in Georges KLEIBER et al. (dirs.) *Les formes du sens*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 95-114.

DOYÉ, Peter, 2005, *L'intercompréhension : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe - De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Étude de référence*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

DUBOIS, Jacques, 1965, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales. Économies, sociétés, civilisation*, vol. 20, n° 4, 680-691

DUBOIS, Jean ; Mathée GIACOMO ; Louis GUESPIN ; Christiane MARCELLESI ; Jean-Baptiste MARCELLESI & Jean-Pierre MÉVEL, 2002 [1994], *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

DUBUISSON, Pierrette, 1982, *Atlas linguistique et ethnographique du centre*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.

DUBY, Georges & Armand WALLON (ed.), 1977, *Histoire de la France Rurale*, 4 tomes, Paris : Le Seuil.

DUCHÊNE Alexandre & Monica HELLER (eds.), 2008, *Discourses of Endangerment*, London : Bloomsbury.

—2012, *Language in Late Capitalisme: Pride and Profit*, New York : Routledge.

DUCHON, Paul, 1904, *Grammaire et Dictionnaire du Patois bourbonnais (Canton de Varennes)*, Moulins : Crépin-Leblond.

—1911 « La Complainte des Pions, d'après les deux versions De la Montagne bourbonnaise et de la Montagne roannaise », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, vol. 19, 221-238

DUCROT, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Les Éditions de Minuit.

CAREL, Marion & Oswald DUCROT, « Mise au point sur la polyphonie », *Langue française*, n° 164, 33-43.

DULAURE, Jacques-Antoine, 1789, *Description des principaux lieux de France, Sixième Partie [Bourbonnois et Lyonnais]*, Paris : Lejay.

DURANTI, Alessandro, 1997, *Linguistic Anthropology*, Cambridge : Cambridge University Press.

DUTHEIL, Frédéric, 2003, « Le sport à la cure : le corps médical face à la diffusion des pratiques sportives dans la station thermale de Vichy. 1875-1914 », *Staps*, vol. 2, n° 61, 39-52.

ECKERT, Penelope, 1989, *Jocks and Burnouts, Social Categories and Identity in the High School*, New York : Teachers College Press.

—2008, « Variation and the indexical field », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 12, n° 4, 453-476

—2010, « Who's there? Language and space in social anthropology and interactional sociolinguistics », in Peter AUER and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), 2010, *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, Berlin : De Gruyter Mouton, 163-178.

—2012, « Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, 87-100.

ELDEN, Stuart, 2013, *The Birth of Territory*, Chicago : University of Chicago Press.

ELOY, Jean-Michel, 2003, « Réponse au texte de Louis-Jean Calvet », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n° 8, 31-35.

ELOY, Jean-Michel et al., 2003, « Débats à partir du texte de J.-M. Eloy », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n° 8, 194-206.

ENCIZE, Pierre, 1997, [1891], *Ferrières à vol d'oiseau*, Le Mayet de Montagne : Amis de la Montagne bourbonnaise.

—1895, *Le Patois de Ferrières, Étude comparative*, Moulins : Imprimerie Étienne Auclair.

ENCREVÉ, Pierre, 2009, « Méthodes en linguistique synchronique : Conférence pour l'ouverture du centenaire de la naissance d'André Martinet », *La linguistique*, vol. 45, n° 1, 37-60.

ENFIELD, Nick, J., Paul KOCKELMAN & Jack SIDNELL (eds.) 2014, *Cambridge Handbook of linguistic anthropology*, Cambridge: Cambridge University Press.

ENNIS, Georgia, 2019, « Multimodal Chronotopes: Embodying Ancestral Time on Quichua Morning Radio », *Signs and Society*, vol. 7, n° 1, 6-37.

ESCOFFIER, Simone, 1958a, *La rencontre de la langue d'oïl et de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier. Limites phonétiques et morphologiques*, Paris : Les Belles Lettres.

—1958b, *Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal*, Paris : Les Belles Lettres.

ÉTRILLARD, Aude, 2015, « La migration britannique en Bretagne intérieure : une étude sociolinguistique critique des idéologies, des assignations et des stratégies interactionnelles », Thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Philippe BLANCHET, Université Rennes 2, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01260115/document> .

EVERETT, Caleb, 2013, « Evidence for Direct Geographic Influences on Linguistic Sounds : The Case of Ejectives », *PLOS ONE*, vol. 8, n° 6, 1-10.

FABIÉ, David, 2008, « Un romaniste romantique : François Raynouard », *Lengas* [En ligne], mis en ligne le 22 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lengas/1305>, consulté le 02/12/2018.

FABIAN, Johannes, 2006 [1983], *Time and the Other, How Anthropology Makes its Object*, New York : Columbia University Press.

FASSIN, Didier, 2011, « Policing Borders, Producing Boundaries. The Governmentality of Immigration in Dark Times. », *Annual Review of Anthropology*, n° 40, 213-226.

FAURÉ, Laurent, 2011, « L'émergence personnelle de l'autre : entre faits de langue et données interactionnelles » in Bertrand VERINE & Catherine DÉTRIE, *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Limoges : Lambert Lucas, pp.47-70.

FAVRET-SAADA, Jeanne, 1977 *Les mots, la mort, les sorts*, Paris : Folio.

—2012, « Death at your heels : When ethnographic writing propagates the force of witchcraft », *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, vol. 2, n° 1, 45-53.

FERGUSON, Charles A., 1959, « Diglossia », *Word*, vol. 15, n°2, 325-340.

—1964, « Baby Talk », *American Anthropologist*, vol.66, n°6, 103-114.

FERNÁNDEZ VAVRIK, Germán D. « La frontière d'étrangéité. Une étude sur la catégorisation associée à l'origine », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 99-116.

FISHMAN, Joshua A., 1991, *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Avon : Multilingual Matters Ltd.

— (ed.), 1974, *Advances in Language Planning*, The Hague : Mouton.

FOLLAIN, Antoine 2006, « Le contentieux des réunions de communes en France au début du XIXe siècle : l'exemple normand », *Histoire & Sociétés Rurales*, n° 25, 131-157.

— 1997, « Des communautés paroissiales aux communes en Bretagne et en Normandie. Un conflit pour l'identité communautaire », *Annales de Bretagnes et des pays de l'Ouest*, vol. 104, n°1, 33-66.

— 1996, « La formation du réseau communal en France du Nord de 1790 au milieu du XIXe siècle », *Revue du Nord*, vol. 78, n° 316, 485-510.

FOUCAULT, Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.

—1971, *L'ordre du discours*, Paris:Gallimard.

—1975, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.

—1984 [1967], « Des espaces autres. Hétérotopies. » Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars, 1967, *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, 46-49.

FOUËT, Claude, 1686, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy, Fondé sur plusieurs belles Experiences & sur la Doctrine de l'Acide & de l'Alcaly*, Paris : Robert Pepie.

FRANÇOIS, Denise, 1974, « La notion de norme en linguistique : Attitude descriptive, Attitude prescriptive. », in Jeanne Martinet (ed.), *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, Paris : Presses Universitaires de France, 145-159.

FRANÇOIS, Frédéric, 1995, *Morale et mise en mots*, Paris : L'Harmattan.

FRÉMONT, Armand, 1999 [1976], *La Région, espace vécu*, Paris : Flammarion.

FRÉMONT, Armand, Jean GALLAIS, Alain METTON, Jacques CHEVALIER, Jean-Michel BERTRAND, 1982, *Espaces vécus et civilisations*, Paris : Éditions du CNRS.

GAGNARD, Claude, 1996, « Vie et mort d'une mine moderne : La mine d'uranium dite « des Bois Noirs-Limouzat », commune de Saint Priest La Prugne (Loire) (1951-1980) », *Bulletin mensuel de la société linnéenne de Lyon*, vol. 65, n°9, 275-280.

GAL, Susan, 2005, « Language Ideologies Compared: Metaphors of Public/Private », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, n° 1, 23-37.

—2010, « Language and political space » in Peter AUER and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), 2010, *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, Berlin : De Gruyter Mouton, 33-50.

—2013, « Tastes of Talk: Qualia and the moral flavor of signs », *Anthropological Theory*, vol. 13, n°1-2, 31-48.

—2015, « The Politics of Translation », *The Annual Review of Anthropology*, n° 44, 225-240.

GAL, Susan & Judith T. IRVINE, 1995, « The Boundaries of Languages and Disciplines: How Ideologies Construct Difference », *Social Research*, vol. 62, n° 4.

—2019, *Signs of Difference: Language and Ideology in Social Life*, Cambridge : Cambridge University Press.

GALIMARD, Kalinka, 1992, « L'enquête, l'enquêteur, l'enquêté (le témoin). » *Langue française*, n° 93, 53-73.

GARDÈS-MADRET, Françoise, 1984, « Diglossie », in *Terminologie praxématique, Présentation, Index, Corps de définitions théoriques*, Montpellier : Presses Universitaire de la Méditerranée.

GARDETTE, Pierre, 1968, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume 4 : Exposé méthodologique et Tables*, Paris : CNRS.

GARDETTE, Pierre, avec la collaboration de Paulette DURDILLY ; Simone ESCOFFIER ; Henri GIRODET ; Marguerite GONON & Anne-Mari VURPAS-GAILLARD, 1967 [1950], *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume 1*, cartes dessinées par Laure MALAPERT et illustrées par L. SCHULTZ, Paris : Publications du CNRS.

—1970 [1952], *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume 2*, cartes dessinées par Laure MALAPERT et illustrées par L. SCHULTZ & Anne-Marie VURPAS-GAILLARD, Paris : Publications du CNRS.

—1956, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume 3*, cartes dessinées par Laure MALAPERT et illustrées par L. SCHULTZ, Paris : Publications du CNRS.

GARDETTE, Pierre & Paulette DURDILLY, 1976, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume 5: Commentaires et Index*, Paris : Éditions du CNRS.

GASQUET-CYRUS, Médéric, 2018, « Frontières linguistiques et glossonymie en zone de transition : le cas du patois de Valjouffrey », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 23-42.

GASSIER, Émile, 1906, *Les cinq cents immortels : histoire de l'Académie française, 1634-1906*, Paris : Henri Jouve.

GASTON, Gisèle, 2004, *Patois Bourbonnais*, Bellerive-sur-Allier : Une Mémoire pour l'Avenir.

GEERTZ, Clifford, 1988, *Works and Lives, The Anthropologist as Author*, Stanford : Stanford University Press.

GERSON, Stéphane, 1996, « Parisian Litterateurs, Provincial Journeys and the Construction of National Unity in Post-Revolutionary France », *Past & Present*, n° 151.

—, 2005, « L'État français et le culte malaisé des souvenirs locaux, 1830-1870 », [en ligne] mis en ligne le 07 avril 2008, consulté le 30 septembre 2016.
URL : <http://rh19.revues.org/692>

GILLIÉRON, Jules & Edmond EDMONT, 1902-19012, *Atlas linguistique de la France*, 13 volumes, Paris : Champion.

GLENN, Phillip, 2003, *Laughter in Interaction*, Cambridge: Cambridge University Press.

GOFFMAN, Erving, 1956, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edinburgh :University of Edinburgh Social Sciences Research Centre.

—1963, *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*, Englewood Cliffs : Prentice-Hall.

—1964a, *Interaction Ritual, Essays on Face-to-Face Behavior*, New York : Pantheon Books.

—1964b, « On Face Work: An Analysis of Ritual Elements in Social Interaction », in Erving GOFFMAN, *Interaction Ritual, Essays on Face-to-Face Behavior*, New York : Pantheon Books, 5-45.

—1971, *Relations in Public: Microstudies of the Public Order*, New York : Basic Books.

—1974, *Frame Analysis, An Essay on the Organization of Experience*, Boston : Northeastern University Press.

—1981a, *Forms of Talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

—1981b, « Footing », in Erving GOFFMAN *Forms of Talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 124-159.

—1981c, « Response Cries », in Erving GOFFMAN *Forms of Talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 78-123.

GOODWIN, Charles, 1980, « Restarts, Pauses, and the Achievement of a State of Mutual Gaze at Turn-Beginning », *Sociological Inquiry*, vol. 50, n° 3/4, 272-302.

GORDON, Bertram M., 2012, « Reinventions of a spa town: the unique case of Vichy », *Tourism History*, vol. 4, n° 1, 35-55.

GOUDAILLER, Jean-Pierre, 2002, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique*, vol. 8, n°1, 5-24.

—2009, « Pratiques langagières et linguistiques révélatrices des pratiques sociales de jeunes résidant en Z.U.S », *Adolescence*, vol.4, n° 70, 849-857.

GRATALOUP, Christian, 2009, « L'histoire du monde a une géographie (et réciproquement) », *Le Débat*, n°154, 67-77.

GRECO, Luca, 2015, « Analyse de conversation, anthropologie linguistique et analyse critique de discours : historiciser les débats, intégrer les approches », *Langage & Société*, n° 153, 135-153.

GRENOBLE, Lenore & Louanna FURBEE (eds.), 2010, *Language documentation: practice and values*, Amsterdam : John Benjamins.

GRENOBLE, Lenore & Matthew RILEY, 1996, « The role of deictics in discourse coherence: French *voici/voilà* and Russian *vot/von* », *Journal of Pragmatics*, vol. 25, 819-838.

GROSHENS, Marie-Claude, 1980, « La fin des foires et la persistance des marchés en Périgord », *Études rurales*, n° 78-80, 175-197.

GRIVEL, Joseph, 2004, *La préhistoire chahutée : Glozel (1924-1941)*, Paris : L'Harmattan.

GUILLAUMIN, Émile, 1977 [1943], *La vie d'un simple*, Paris : Le Livre de Poche.

GUMPERZ, John J., 1968, « The Speech Community », in David, L. SILLS, *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York : Macmillan, 381-386.

—1982a, *Discourse Strategies*, Cambridge: Cambridge University Press.

—1982b, *Language and social identity*, Cambridge: Cambridge University Press.

GUILHAUMOU, Jacques, 2005, « La langue politique et la Révolution française », *Langage & Société*, n° 113, 63-92.

GUMPERZ, John J. & Dell HYMES (eds.), 1964, « Part 2: The Ethnography of Communication », *American Anthropologist*, vol. 66, n° 6.

—1975, *Directions in Sociolinguistics: the Ethnography of Communication*, New York : Holt, Rinehart and Winston, Inc.

HAGÈGE, Claude, 1999, « André Martinet (1908-1999) », *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire*, n° 14, 34-35.

HÄGERSTRAND, Torsten, 1967 [1953], *Innovation Diffusion as a Spatial Process*, Traduit par Allan PRED & Greta HAAG, Chicago : The University of Chicago Press.

HAMBYE, Philippe, 2009, « Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », *Langage & Société*, n° 129, 26-46.

—2012, « Linguistique sociale ou science sociale du langage ? Les enjeux de l'autonomisation de l'objet langagier », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n°1, 67-85.

—2015, « L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : "faire preuve" à partir d'un cas singulier ? », *Langage & Société*, n°154, 83-97.

HANNERZ, Ulf, 2003, « Being there... and there... and there! : Reflections on Multi-Site Ethnography », *Ethnography*, vol. 4, n° 2, 201-216.

HANKS, William F., 1993, « Metalanguage and the pragmatics of deixis. » in John A. LUCY (ed.), *Reflexive language: Reported speech and metapragmatics*, Cambridge: Cambridge University Press, 127-157.

—1996, « Exorcism and the description of participant roles. » in *Natural Histories of Discourse*, Michael SILVERSTEIN & Greg URBAN (eds.), Chicago : The University of Chicago Press, 160-220.

HAROCHE, Claudine, Paul HENRY & Michel PÊCHEUX, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. », *Langages*, vol. 6, n° 24.

HARAWAY, Donna, J., 1991, « Situated Knowledge: The Science Question in Feminism and the Privilege of a Partial Perspective », in Donna HARAWAY, *Simians Cyborgs and Women, The Reinvention of Nature*, New York: Routledge, pp. 183-201.

—1988, « Situated Knowledge: The Science Question in Feminism and the Privilege of a Partial Perspective » in *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, 575-599.

HARVEY, David, 2019 [2006], *Spaces of Global Capitalism*, London & New York : Verso.

HAUGEN, Einar, 1966, « Semicommunication: The language gap in Scandinavia », *Sociological Inquiry*, vol. 36, n°2, 280-297.

HEIDEGGER, Martin, 1985 [1927], *Être et temps*, traduit par Emmanuel MARTINEAU, Édition numérique hors commerce, URL:
http://classiques.uqac.ca/classiques/Heidegger_Martin/Etre_et_le_temps/Etre_et_le_temps_Martineau_L.jpg

HELLER, Monica, 1995, « Language choice, social institutions, and symbolic domination », *Language in Society*, vol. 24, 373-405.

—2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris :Didier.

—2003, « Globalization, the new economy, and the commodification of language and identity », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n°4, 473-492.

—2006, *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, Second Edition, Londres & New York : Continuum.

—2011, *Paths to Post-Nationalism: A critical ethnography of language and identity*, Oxford : Oxford University Press.

HELLER, Monica & Josiane BOUTET, 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : Pour une sociolinguistique critique », *Langage & Société*, vol. 3, n° 121-122, 305-318.

HELLER, Monica, Adam JAWORSKI & Crispin THURLOW, « Introduction: Sociolinguistics and tourism – mobilities, markets, multilingualism. », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 18, n° 4, 425-458.

HELLER, Monica, Sari PIETIKÄINEN & Joan PUJOLAR, 2018, *Critical Sociolinguistic Research Methods*, New York & Oxon : Routledge.

HELLER, Monica, Joan PUJOLAR & Alexandre DUCHÊNE, 2014, « Linguistic commodification in tourism », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 18, n° 4, 539-566.

HENNE-OCHOA, Richard & Richard BAUMAN, 2015, « Who Is Responsible for Saving the Language ? Performing Generation in the Face of Language Shift », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol 25, n°2, 128-150.

HÉROUARD, Florent, 2007, « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter. » in Thierry PAQUOT, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte, 159-170.

HILL, Jane H. & Kenneth C. HILL, 1986, *Speaking Mexicano*, Tucson : The University of Arizon Press.

HIM-AQUILLI, Manon, 2018, « *Speech Events* », in Cécile CANUT, Félix DANOS, Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, *Le langage, une pratique sociale: Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 143-180.

HOUDEBINE, Anne-Marie, 1998, « Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique », in CANUT Cécile (éd.), *Imaginaires linguistiques en Afrique : Actes du colloque de l'Inalco Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique : quelles notions pour quelles réalités ? 9 novembre 1996*, Paris : L'Harmattan, 19-26.

—2015, « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », *La linguistique*, vol. 51, 3-40.

HOUDEBINE, Anne-Marie (ed.), 2002, *L'imaginaire linguistique*, Paris : L'Harmattan.

HUGUET, Jacques-Antoine, 1801, *Tableau de situation du département de l'Allier*, Paris: Ministère de l'Intérieur.

HYMES, Dell, 1974, *Foundations in Sociolinguistics : An Ethnographic Approach*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

—1973, « Speech and Languages: On the Origins and Foundations of Inequality among Speakers », *Daedalus*, vol. 102, n°3, 59-85.

—1964, « Introduction: Toward Ethnographies of Communication », *American Anthropologist*, vol. 66, n° 6, 1-34.

—1996, *Ethnography, Linguistics, Narrative Inequality: Toward an Understanding of Voice*, London: Taylor & Francis.

INGOLD, Tim, 2000, *The Perception of the Environment: Essays on livelihood, dwelling and skill*, London & New York: Routledge.

—2007, *Lines, A Brief History*, London & New York: Routledge.

—2014. « That's enough about ethnography ! », *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, vol. 4, n°1, 383-395.

INOUE, Miyako, 2006, *Vicarious Language: Gender and Linguistic Modernity in Japan*. Berkeley : University of California Press.

IRVINE, Judith T., 2005, « Commentary: Knots and Tears in the Interdiscursive Fabric », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, n° 1, 75-80.

—2006, « Speech and Language Community » in Keith BROWN (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Amsterdam : Elsevier, 689-698.

—2012. "Keeping Ethnography in the study of communication", *Langage & Société*, vol. 1 n°139 : 47-66.

—2018, « Divided Values, Shadow Languages: Positioning and Perspective in Linguistic Ideologies », *Signs and Society*, vol. 6, n°1, 25-44.

JAFFE, Alexandra, 1999, *Ideologies in Action: Language Politics on Corsica*, New York: Mouton de Gruyter.

—2007, « Minority language movements », in Monica HELLER (ed.), *Bilingualism: a social approach*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

JAMOT, Christian, 2001, « Vichy : du tourisme à la ville, de la ville au tourisme », *Géocarrefour*, vol. 76, n°2, 133-138.

JAKOBSON, Roman, 1960, « Closing Statements: Linguistics and Poetics », in Thomas A. SEBEOK (ed.), *Style in Language*. New York-London : The Technology Press of MIT & John Wiley & Sons : 350-377.

—1971 [1956], « Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb », in Roman JAKOBSON, *Selected Writings, Volume II: Word and Language*, The Hague, Mouton, 130-147

—1972, « Verbal Communication », *Scientific American*, vol 227, n°3, 72-80.

—1980, « Metalanguage as a Linguistic Problem », in Roman JAKOBSON, *The Framework of Language*, Ann Arbor : Michigan Studies in the Humanities, 81-105.

—1984, [1931], « Structure of the Russian Verb », in Roman JAKOBSON, edited by Linda R. WAUGH & Morris HALLE, *Russian and Slavic Grammar: Studies 1931-1981*, Berlin, New York & Amsterdam, Mouton, 1-14.

JACQUEMET, Marco, 1994, « T-offenses and metapragmatic attacks: strategies of interactional dominance », *Discourse & Society*, vol. 5, n°3, 297-319.

—2014, « Metapragmatics: Gumperz's legacy in the study of language and power », *Langage & Société*, vol. 4, n°150, 55-70.

—2018, « Beyond the speech community: On belonging to a multilingual, diasporic, and digital social network », *Language & Communication*, <https://doi.org/10.1016/j.langcom.2018.10.010>, 1-11.

JOHNSTONE, Barbara, 2004, « Place, Globalization and Linguistic Variation », in Carmen FOUGHT (ed.) *Sociolinguistic Variation, Critical Reflections*, Oxford : Oxford University Press, 65-83.

—2009, « Pittsburghese shirts: Commodification and the enregisterment of an urban dialect », *American Speech*, vol. 84, n° 2, 157-175.

—2010, « Language and geographical space » in Peter AUER and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), 2010, *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, 1-18.

JOHNSTONE, Barbara; Jennifer ANDRUS & Andrex E. DANIELSON, 2006, « Mobility, Indexicality and the Enregisterment of “Pittsburghese” », *Journal of English Linguistics*, vol. 34, n° 2, 77-104.

JONNALAGADDA, Indivar, 2018, « Citizenship as Communicative Effect », *Signs and Society*, vol.6, n°3, 531-557.

JUILLARD, Caroline, 2016, « L'espace sociolinguistique et les actes de langage », *La linguistique*, vol. 52, n°1, 91-123.

KEANE, Webb, 2003, « Semiotics and the social analysis of material things », *Language & Communication*, vol. 23, 409-425.

—2018, « On Semiotic Ideology », *Signs and Society*, vol. 6, n°1, 64-87.

KIBBEE, Douglas, 2001, « Le patois dans l'histoire de la langue française selon le dictionnaire de Littré », *L'information grammaticale*, n° 90, 68-72.

KLEIBER, Georges, 1989, « Référence, texte et embrayeurs », *Semen*, vol. 4, 1-23.

KOCKELMAN, Paul, 2005, « The semiotic stance », *Semiotica*, vol. 157, n°1, 233-304.

—2006a, « Agent, person, subject, self », *Semiotica*, vol. 162, n°1, 1-18.

—2006b, « Residence in the world: Affordances, instruments, actions, roles, and identities », *Semiotica*, vol. 162, n°1, 19-71.

—2006c, « Representations of the world: Memories, perceptions, beliefs, intentions, and plans », *Semiotica*, vol. 162, n°1, 73-125.

—2015, « Four Theories of Things: Aristotle, Marx, Heidegger, and Peirce », *Signs and Society*, vol. 3, n° 1, 153-192.

KÖDEL, Sven, 2013, « L'Enquête Coquebert de Montbret (1806-1812) sur les dialectes de France et la représentation de l'espace linguistique français sous le Premier Empire », *Encyclo, Revue de l'école doctorale ED 382*, 163-164.

KRAUSE, Monika, 2013, « The Ruralization of the World », *Public Culture*, vol. 25, n°2, 233-248.

KROSKRITY, Paul, V., « Borders traversed, boundaries erected: Creating discursive identities and language communities in the Village of Tewa », *Language & Communication*, vol. 38, 8-17.

KUIPER, Lawrence, 1999, « Variation and the Norm, Parisian Perceptions of Regional French », in Dennis PRESTON (ed.), 1999, *Handbook of Perceptual Dialectology, Volume I*, Amsterdam : John Benjamins, 243-262.

KURATH, Hans (ed.), 1972, *Linguistic Atlas of New England*, New York : AMS Press.

LABOULAIS-LESAGE, Isabelle, 1998, « L'itinéraire d'un grand commis de l'État : Coquebert de Montbret (1755-1831). », *Annales historiques de la Révolution française*, n°312, 337-346.

LABOV, William, 1963, « The social motivations of a sound change », *Word*, vol. 19, n° 3, 273-309.

—1972, *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

—2006 [1966], *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge : Cambridge University Press.

—2010, « Narratives of personal experience » *Cambridge encyclopedia of the language sciences*, Cambridge : Cambridge University Press, 546-548.

LACAN, Jacques, 1982 [1953] « Le symbolique, l'imaginaire, le réel », *Bulletin de l'Association freudienne*, n° 1, (pages non-numérotées).

LADJALI, Cécile, 2007. *Mauvaise langue*, Paris : Seuil.

LAFONT, Robert, 1967, « Sur l'aliénation occitane », *Le Fédéraliste*, vol. IX, n° 2-3, 107.

—1973, « Acculturation, aliénation ethnique et dégénérescence patoisante dans une situation ancienne de contacts linguistiques : questions de méthode », *Ethnies*, vol. 3, 27-36.

—1983, « L'à-dire et le temps du silence : pour une linguistique de la parole productrice », *Cahiers de praxématique*, n° 1, 10-44.

—1984a, « Être », in Jeanne-Marie BARBÉRIS, Françoise GARDÈS MADRAY, Robert LAFONT & Paul SIBLOT, « Terminologie praxématique. Présentation, Index, Corps de définitions théoriques. » *Cahiers de praxématique*, n°3, 38-39.

—1984b, « Faire », in Jeanne-Marie BARBÉRIS, Françoise GARDÈS MADRAY, Robert LAFONT & Paul SIBLOT, « Terminologie praxématique. Présentation, Index, Corps de définitions théoriques. » *Cahiers de praxématique*, n°3, 40-41.

—1984c, « Ratage », in Jeanne-Marie BARBÉRIS, Françoise GARDÈS MADRAY, Robert LAFONT & Paul SIBLOT, « Terminologie praxématique. Présentation, Index, Corps de définitions théoriques. » *Cahiers de praxématique*, n°3, 78-79.

—1985, « Le texte littéraire en situation diglossique. » *Cahiers de praxématique*, n° 5, 19-30.

—1990, « Vers une linguistique de la parole : le thème et les trois instances de l'endothème. » *Cahiers de praxématique*, n°14, 67-91.

LAURENT, Émile & Jérôme MAVIDAL, éd., 1880, *Archives parlementaires de 1789 à 1860, tome XI*, Paris : Paul Dupont.

LATOURE, Bruno, 1985, « Les "vues" de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et techniques. » *Culture technique*, n°14, 5-29.

LECLERC, Jacques, 2017, « La Révolution française : la langue nationale (1789-1870) », in *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec : Université Laval, en ligne : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s8_Revolution1789.htm, consulté le 07/08/2019.

LEFEBVRE, Henri, 2000 [1974], *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.

LEGENDRE, Armelle, « Batissier, Louis » in Philippe SÉNÉCHAL et Claire BARBILLON (dirs.) *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, [en ligne], consulté le 04 décembre 2018, <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/batissier-louis.html>

LÉGLISE, Isabelle, « Pratiques langagières plurilingues et frontières de langues », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 143-170.

LE GOFF, Jean-Pierre, 2012, *La fin du village : Une histoire française*, Paris : Folio.

LEPETIT, Bernard, « Marie-Noëlle Bourguet, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne* », *Revue contemporaine d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 37, n° 4, 697-698.

LEVINSON, Stephen, 1987, « Putting linguistics on a proper footing : Explorations in Goffman's concepts of participation. » in Paul DREW & Anthony WOOTTON (eds.) *Goffman: An Interdisciplinary Appreciation*, Oxford : Polity Press, 161-1227.

LINDENFELD, Jacqueline, 1978, « L'ethnographie de la communication a-t-elle un sens pour les linguistes ? », *Langage & Société*, n° 5, 45-52.

LODGE, R. Anthony, 1993, *French, from Dialect to Standard*, Londres et New York : Routledge.

LOHEZ, Marc, 2000, « Thermalisme et tourisme : les évolutions récentes en France », *L'information géographique*, vol. 64, n°4, 314-321.

LONG, Daniel & Dennis Preston, 2002, *Handbook of Perceptual Dialectology, Volume II*, Amsterdam : John Benjamins.

LOW, Setha, 2016, *Spatializing Culture : The Ethnography of Space and Place*, London & New York : Routledge.

LUCY, John A., 1993, « Reflexive language and the human disciplines », in John A. LUCY (ed.), *Reflexive language : Reported speech and metapragmatics*, Cambridge : Cambridge University Press, 9-32.

MALINOWSKI, Bronislaw, 2002 [1922], *The Argonauts of the Western Pacific : An Account of Native Enterprise and Adventure in the Archipelagoes of Melanesian New Guinea*, London : Routledge.

—1935, *Coral Gardens and their Magic : A Study of the Methods of Tilling the Soil and of Agricultural Rites in the Trobriand Islands, Volume 2 : The Language of Magic and Gardening*, London : George Allen & Unwin.

MAINGUENNEAU, Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Le Seuil.

MANZANO, Francis, 2003, « Diglossie, contacts et conflits de langues... À l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb, *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n° 8, pp. 51-66.

MARCUS, George E., 1995, « Ethnography in/of World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 95-117.

MARESCHAL, Claude, 1642, *Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnois*, Moulins : Pierre Vernoy.

MARTINET, André, 1969, « Les puristes contre la langue », in André MARTINET, *Le français sans fard*, Paris : PUF.

—1971 [1945], *La Prononciation du français contemporain : Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*, Genève : Droz.

—1980, *Éléments de linguistique générale : nouvelle édition remaniée et mise à jour*, Paris : Armand Colin.

—2000, « Fonction et pertinence communicative », texte présenté par Milena SRPOVÁ, *La Linguistique*, vol. 36, n° 1-2, 107-131.

MASQUELIER, Bertrand, 2017, « Anthropologies réflexives et indexicalités ethnographiques », in Marieke BLONDET & Mickaële LANTIN MALLET (eds.) *Anthropologies réflexives. Modes de connaissance et formes d'expérience*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 243-254.

—2015, « Les mots d'autrui, leur mise en texte, leurs publics », *Cahiers de littérature orale*, n° 77-78, 195-224.

MATTHEY, Marinette & Rosita FIBBI, 2010, « La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 52, 1-7.

MAYEUR, Françoise, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, Tome III. 1789-1930*, Paris : Perrin.

MESCHONNIC, Henri, 1997, *De la langue française, essai sur une clarté obscure*, Paris : Hachette.

MERTZ, Elizabeth, 1985, « Beyond Symbolic Anthropology: Introducing Semiotic Mediation », in Elizabeth MERTZ & Richard J. PARMENTIER (eds.), 1985, *Semiotic Mediation: Sociocultural and Psychological Perspectives*, Orlando : Academic Press.

MERTZ, Elizabeth & Richard J. PARMENTIER (eds.), 1985, *Semiotic Mediation: Sociocultural and Psychological Perspectives*, Orlando : Academic Press.

MILROY, Lesley, 1980, *Language and social networks*, Oxford : Blackwell.

MITCHELL, Lisa, 2009, *Language, Emotion, and Politics in South India*, Bloomington : Indiana University Press.

MOÏSE, Claudin, 2017, « Les frontières sociolinguistiques du sujet : *disons, c'est-à-dire, je veux dire* », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 197-216.

MONDADA, Lorenza, 2005, « La constitution de l'origo déictique comme travail interactionnel des participants : une approche praxéologique de la spatialité », *Intellectica*, vol 2-3, n° 41-42, 75-100.

—2017a, « Bricolage linguistique et dissolution des frontières linguistiques à la douane », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 171-196.

—2017b, « Nouveaux défis pour l'analyse conversationnelle : l'organisation située et systématique de l'interaction sociale », *Langage & Société*, n°160-161, 181-197.

MONOD-BECQUELIN, Aurore, 2012, « Introduction : la frontière épaisse », *Ateliers d'anthropologie*, n° 37, 1-22, <http://ateliers.revues.org/9170>, consulté le 12/07/2019.

NAKASSIS, Constantine, 2013, « Citation and Citationality » *Signs and Society*, vol. 1, n° 1, 51-78.

—2016, « Linguistic anthropology in 2015 : Not the study of language », *American Anthropologist*, vol. 118, n° 2, 330-345.

NICOLAÏ, Robert, 2017, « Sous le dessin et le dessein, ou des conditions de la frontière et de l'émergence du sens », in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 219-231.

NICOLAY, Nicolas de, 1875 [1569], *Description générale du Bourbonnais*, publiée et annotée par Maurice d'Irisson d'Hérison, Moulins : Desrosiers.

NINYOLES, Rafael, 1985 [1969], *Conflicte lingüístic valencia : substitució lingüística i ideologies dogmàtiques*, Valence : Eliseu Climent.

NODA, Hiroko, 2011, « Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de hein », *Cahiers de praxématique*, n° 56, 77-89.

OLIVIER DE SARDAN, Jean Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Paris : L'Harmattan.

OMONIYI, Tope, 2014, « A borderlands' perspective of language and globalization », *International Journal of the Sociology of Language*, n°227, 9-23.

OZOUF, Mona, 1981, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, vol. 36, n°2, 210-230.

OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic, 1986, « De l'universalisme constituant aux intérêts locaux: débat sur la formation des départements en France (1789-1790) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 41, n°6, 1193-1213.

—1992, *La formation des départements : La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Deuxième édition, Paris : Éditions de l'EHESS.

OZOUF-MARIGNIER, Marie-Vic & Nicolas VERDIER, 2013, « Les mutations des circonscriptions territoriales françaises. Crise ou mutation ? », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, vol 125, n° 2, [En ligne], 125-2 | 2013, mis en ligne le 04 mai 2015, consulté le 08 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/1462>

PARIS, Gaston, 1888, « Les parlers de France », *Revue des patois gallo-romans*, vol. 2, 161-175.

PARMENTIER, Richard, 1994, *Signs in Society: Studies in Semiotic Anthropology*, Bloomington : University of Indiana Press.

—2016, *Signs in Society: Further Studies in Semiotic Anthropology*, Bloomington : University of Indiana Press.

PAZ, Alejandro, 2009, « The Circulation of *Chisme* and *Rumor*: Gossip, Evidentiality, and Authority in the Perspective of Latino Labor Migrants in Israel », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 19, n°1, 117-143.

PÊCHEUX, Michel, 1975, *Les Vérités de la Palice*, Paris : François Maspéro.

PEIRCE, Charles S., 1994 [1866-1913], *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, édition électronique, dirigée par Charles HARSHORNE & Paul WEISS (vols. I-VI) et Arthur W. BURKS (vols.VII-VIII), Cambridge : Harvard University Press.

PÉROT, Francis, 1888, « Les Pions et leur industrie », in Éditions des Amis de la Montagne Bourbonnaise avec le partenariat de la municipalité de Lavoine, 2001, *en Montagne Bourbonnaise ... avec les Pions*, Le Mayet de Montagne : Éditions des Amis de la Montagne Bourbonnaise, pp. 14-18.

PERRIN, Laurent, 2004, « La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage », *Questions de communication*, 265-282.

PERROT, Marie-Clémence, 1997, « La politique linguistique pendant la Révolution française », *Mots*, n°52, pp. 158-167.

PIKE, Kenneth L., 1971, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structures of Human Behavior*, La Haye : Mouton.

PHILLIPS, Roderick, 1992 « *Déchiffrer la France: La Statistique départementale à l'époque napoléonienne* by Marie-Noëlle Bourguet », *Journal of Social History*, vol. 25, n° 3, 670-672.

PIÉCHAUD, Hélène & Odette BARRAUD, 2001, *Chez Pion au XXIe siècle, Y vivre et parler patois*, Le Mayet-de-Montagne, Édition des Amis de la Montagne bourbonnaise.

PIETIKÄINEN, Sari & Helen KELLY-HOLMES (eds.), 2013, *Multilingualism and the Periphery*, Oxford : Oxford University Press.

PIVOT, Bénédicte, 2016, « Quand le territoire est un espace construit par la langue ou : quelles conséquences pour la revitalisation des langues post-vernaculaires ? », *Cahiers du GEPE*, n° 8, <http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=2881>

POP, Sever, 1950, *La dialectologie*, Louvain : Chez l'auteur.

PONSONNARD, Christian (ed.), 2001, *en Montagne bourbonnaise... avec les Pions*, Le Mayet de Montagne : Éditions des Amis de la Montagne bourbonnaise.

PROU, Maurice, 1894, *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des antiquaires de France 1807 à 1889*, Paris : C. Klincksieck.

PRESTON, Dennis (ed.), 1999, *Handbook of Perceptual Dialectology, Volume I*, Amsterdam : John Benjamins.

PUECHMAILLE, A., 1920, « Esquisse Ethnographique sur la survivance d'un clan gaulois «chez Pion». », in Éditions des Amis de la Montagne Bourbonnaise avec le partenariat de la municipalité de Lavoine, 2001, *en Montagne Bourbonnaise ... avec les Pions*, Le Mayet de Montagne : Éditions des Amis de la Montagne Bourbonnaise, pp. 37-45.

PSICHARI, Jean, 1928, « Un Pays qui ne veut pas sa Langue », *Mercure de France*, vol. 207, 63-128.

PUJOL, Olivier, 1994, « L'invention du Massif Central », *Revue de géographie alpine*, vol. 82, n° 3, 49-62.

RAFFESTIN, Claude, 1986, « Territorialité: Concept ou Paradigme de la géographie sociale ? », *Geographica Helvetica*, n° 2, 91-96.

RAMPTON, Ben, 2006, *Laguage in Late Modernity. Interaction in an Urban School*, Cambridge : Cambridge University Press.

RANCIÈRE, Jacques, 1987, *Le maître ignorant : Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris : Fayard.

—1995, *La Mésentente : Politique et philosophie*, Paris : Galilée.

—1998, *Aux bords du politique*, Paris : Folio.

REINHARD, Marcel, 1954, « La population des villes : sa mesure sous la Révolution et l'Empire », *Population*, vol. 9, n° 2, 279-288.

REVEL, Jacques, 1995, « Les intellectuels et la culture « populaire » en France (1650-1800) » in « *Alla Signorina* ». *Mélanges offerts à Noëlle de la Blanchardière*. Rome : École Française de Rome, 341-358.

REY, Alain (ed.), 2004, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

REY, Alain ; Gilles SIOUFFI & Frédéric DUVAL, 2007, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Tomes 1 & 2, Paris : Perrin.

RICHEZ, Sébastien, 2007, « Le facteur rural des postes en France avant 1914 : un nouveau médiateur au travail. » *Le Mouvement Social*, vol. 1, n° 218, 29-44.

ROBERT, Sandrine, 2003, « Comment les formes du passé se transmettent-elles ? » *Études rurales*, n° 167-168, 115-132.

ROMANET, Olivier, Vicomte de, 1913, *Les Provinces de la France*, Paris : Nouvelle Librairie Nationale.

SAPIR, Edward, 2014 [1921], *Language : An Introduction to the Study of Speech*, Cambridge : Cambridge University Press.

SAUSSURE, Ferdinand de, 1995 [1916], *Cours de linguistique générale*, publié par Charles BAILLY, Albert SÉCHEHAYE avec la collaboration d'Albert RIEDLINGER, édition critique préparée par Tullio DE MAURO, postface de Louis-Jean CALVET, Paris : Payot.

SAUSSURE, Louis de, 2012, « Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle », *Langue française*, n° 73, 131-143.

SAVAN, David, 1980, « La sémiotique de Charles S. Peirce », *Langages*, vol. 14, n°58, 9-23.

SCHECHNER, Richard, 1985, *Between Theater & Anthropology*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

SCHEGLOFF, Emmanuel A., 1996, « Turn organization: one intersection of grammar and interaction » in Elinor OCHS, Emmanuel A. SCHEGLOFF & Sandra A. THOMPSON, *Interaction and grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 52-133.

SCHEGLOFF, Emanuel A., Gail JEFFERSON, & Harvey SACKS, 1977, « The Preference for Self-Correction in the Organization of Repair in Conversation », *Language*, vol. 53, n°2, 361-382.

SCHIEFFELIN, Bambi; Kathryn A. WOOLARD & Paul V. KROSKRITY (eds.), 1998, *Language Ideologies, Practice and Theory*, Oxford : Oxford University Press.

SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte, 1996, *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*, Sprimont: Mardaga.

SCOLLON, Ron & Suzie WONG SCOLLON, 2003, *Discourses in place*, Londres & New York : Routledge.

SEBEOK, Thomas A. (ed.), 1960, *Style in language*, New York : John Wiley & Sons.

SEGUY, Jean, 1973, « Les Atlas linguistiques de la France par régions », *Langue française*, n°18, 1973, 65-90.

SÉRIOT, Patrick, 1996, « La linguistique spontannée des traceurs de frontières », in *Cahiers de l'ILSL*, vol.8, 277-304.

SERME, Jérôme, 1998, *Un exemple de résistance à l'innovation lexicale : les « archaïsmes » du français régional*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Jean-Marie Hombert, Lyon 2, <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/1998/jserme#p=0&a=title> .

SHERRY, Michael B., 2018, « Reframing recitation: The dialogic potential of students' responses in IRE/F », *Linguistics and Education*, n° 45, 110-120.

SIDNELL, Jack, 2010, *Conversation Analysis : An Introduction*, Chichester : Wiley-Blackwell.

—2014, « The architecture of intersubjectivity revisited », in Nick J. ENFIELD, Paul KOCKELMAN & Jack SIDNELL (eds.) *Cambridge Handbook of Linguistic Anthropology*, Cambridge : Cambridge University Press, 364-399.

—2019a, « Sign Theory and the Materiality of Discourse », in *Cambridge Handbook of Discourse Studies* (en cours de publication, disponible en ligne : https://www.academia.edu/attachments/59471129/download_file?st=MTU2NDc0Mjl4OSw3Ny4xMzYuNDEuMjg%3D&s=profile).

—2019b, « Presupposition and Entailment », in *The International Encyclopedia of Linguistic Anthropology*, https://www.academia.edu/attachments/58654189/download_file?st=MTU2NDg0NzQ3NSw3Ny4xMzYuMTk3LjE0&s=profile.

SIDNELL, Jack,

SIEBURTH, Richard, 1985, « Une idéologie du lisible : le phénomène des Physiologies », *Romantisme*, n° 47, 39-60.

SIMONIN, Jacky & Sylvie WHARTON (eds.), 2013, *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*, Paris : ENS Editions.

—« Diglossie », in Jacky SIMONIN & Sylvie WHARTON (eds.), *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*, Paris : ENS Editions, 223-244.

SIOUFFI, Gilles, 2010, « De l'"universalité" européenne du français au XVIII^e siècle : retour sur les représentations et les réalités. », *Langue française*, n° 167, 13-8.

—2017, « L'usage en questions », Communication au colloque international *Language and society/Langage & Société: A Paris-Chicago dialogue of disciplines*, 12-13-14 juin (non publiée).

SILVERSTEIN, Michael, 1979, « Linguistic structure and linguistic ideology », in Paul R. Clyne, William F. Hanks & Carol F. Hofbauer (eds.), *The Elements: a parasession on linguistic units and levels*, Chicago : Chicago Linguistic Society : 193-247.

—1981, « The limits of awareness », *South Western Development Laboratory Sociolinguistic Working Paper*, n° 84, 1-31.

—1992, « Uses and Utility of Ideologies: Some Reflections », *Pragmatics*, vol. 2, n°2 : 311-323.

—1993, « Metapragmatic discourse and metapragmatic function », in John A. LUCY (ed.), *Reflexive language: Reported speech and metapragmatics*, Cambridge : Cambridge University Press, 33-58.

—1996, « Monoglot "Standard" in America: Standardization and Metaphors of Linguistic Hegemony », in Donald L. Brenneis & Ronald K.S. Macaulay, *The matrix of language: contemporary linguistic anthropology*, Boulder: Westview Press.

—1998, « Contemporary Transformations of Local Linguistic Communities », *Annual Review of Anthropology*, vol. 27, 401-426.

- 2003a, « Indexical order and the dialectics of sociolinguistic life », *Language & Communication*, n° 23, 193-229.
- 2003b, « The Whens and Wheres - As Well as Hows - of Ethnolinguistic Recognition », *Public Culture*, vol. 15, n° 3, 531-557.
- 2005, « Axes of Evals : Token versus Type Interdiscursivity », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, n°1, 6-22.
- 2013, « Discourse and the No-thing-ness of Culture » *Signs and Society*, vol. 1, n° 2, 327-366.
- 2014a, « Denotation and the pragmatics of language », in Nick, J. ENFIELD, Paul KOCKELMAN & Jack SIDNELL (eds.) *Cambridge Handbook of linguistic anthropology*, Cambridge: Cambridge University Press, 128-157.
- 2014b, « How language communities intersect: is "superdiversity" an incremental or transformative condition? », *Language & Communication*, vol. 44, pp. 7-18.
- 2014c, « The Voice of Jacob: Entextualization, Contextualization and Identity », *ELH*, vol. 81, n°2, pp. 483- 520.
- 2017, « The Fieldwork Encounter and the Colonized Voice of Indigeneity »

SILVERSTEIN, Michael & Greg URBAN (eds.), 1996, *Natural Histories of Discourses*, Chicago : University of Chicago Press.

SIMONIN, Jacky & Sylvie WHARTON, 2013, « Diglossie » in Jacky SIMONIN & Sylvie WHARTON, *Sociolinguistique du contact, Dictionnaire des termes et concepts*, Paris: ENS Éditions, 223-244.

SIOUFFI, Gilles, Agnès STEUCKARDT & Chantal WIONET, 2012, « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? 3^e Congrès Mondiale de Linguistique Française, Lyon, France, 215-226, en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00725798> consulté le 21/08/2018.

—2016, « Les modalisateurs émergents en français contemporain: présentation théorique et étude de cas », *Journal of French Language Studies*, n° 26, 1-12.

SOUPEL, Serge, 2004, « The special position of Auvergnat », *International Journal for the Sociology of Language*, n° 169, pp. 91-106

SPITZ, Jean-Fabien, 2007, « Une archéologie du jacobinisme : quelques remarques sur la "thèse royale" dans la seconde moitié du 18e siècle », *Dix-huitième siècle*, n° 39, 385-414.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty, 1993 [1988], « Can the Subaltern Speak? », in Laura CHRISMAN & Patrick WILLIAMS (eds.) *Colonial discourse and post-colonial theory: A reader*, Sydney: Harvester Wheatsheaf.

STERNBERG, Michèle 2016, *L'affaire des Pions: La Montagne bourbonnaise sous l'Ancien régime*, Vichy : Michèle Sternberg.

SUDNOW (ed.), 1972, *Studies in Social Interaction*, New York : The Free Press.

SWINEHART, Karl & Anna BROWN RIBEIRO (eds.), « When Time Matters » *Signs and Society Special Issue*, vol.7, n°1.

TABOURET-KELLER, Andrée (ed.), 1997, *Le nom des langues. Tome I, Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve : Peeters.

—2011, *Le bilinguisme en procès (1840-1940)*, Limoges : Lambert-Lucas.

THIESSE, Anne-Marie, 1997, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

—2001, « Les deux identités de la France » *Modern & Contemporary France*, vol. 9, n° 1, 9-18.

TOCILOVAC, Marko, 2017 « Frontière symbolique et construction plurielle d'imaginaires à San Diego (Californie, États-Unis), in Michelle AUZANNEAU & Luca GRECO (dirs.), *Dessiner les frontières*, Paris : ENS Editions, 43-60.

TOURTOULON Charles de & Octave BRINGUIER, 1876, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl* (avec une carte), Paris : Imprimerie nationale.

TRIMAILLE, Cyril & Marinette MATTHEY, 2013, « Catégorisations », in Jacky SIMONIN & Sylvie WHARTON, *Sociolinguistique du contact, Dictionnaire des termes et concepts*, Paris: ENS Éditions, 95-122.

TABOURET-KELLER, 2011, *Le bilinguisme en procès (1840-1940)*, Limoges : Lambert Lucas.

TRUDGILL, Peter, 1974, « Linguistic change and diffusion: Description and explanation in sociolinguistic dialect geography. » *Language in Society*, n° 3, 215-246.

—1986, *Dialects in Contact*, Oxford : Blackwell.

TUAILLON, Gaston, 1976, *Comportements de recherche en dialectologie française*, Paris : Éditions du CNRS.

—1988, « Le Dictionnaire critique de l'abbé Féraud. Essai d'une description systématique », *TraLiLi*, n° 26, 113-131.

TUAN, Yu-Fi, 1976, « Humanistic Geography », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, n° 2, 266-276.

—1979, « Space and Place: Humanistic Perspective », in Stephen GALE & Gunnar OLSSON, *Philosophy in Geography*, Dordrecht : Reidel Publishing Company, 387-427.

URBAN, Greg, 1989, « The "I" of Discourse », in Ben LEE & Greg URBAN (eds.), *Semiotics, self and society*, Berlin: Mouton de Gruyter, 27-51.

—2006, « Metasemiosis and Metapragmatics », in Keith BROWN (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Amsterdam : Elsevier, 88-91.

VANDEKERCKHOVE, Reinhild, 2010, « Urban and rural language », in Peter AUER and Jürgen Erich SCHMIDT (eds.), *Language and Space, An International Handbook of Linguistic Variation: Theories and Methods*, Berlin : De Gruyter Mouton, 315-332.

VAN GOETHEM, Herman, 1989, « La politique des langues en France, 1620-1804 », *Revue du Nord*, vol. 71, n° 281.

VAN LEEUWEN, Theo, 2008, *Discourse and Practice, New Tools*. Oxford : Oxford Studies in Sociolinguistics.

VENAYRE, Sylvain, « Révolution française (repères chronologiques) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolution-francaise-reperes-chronologiques/>, consulté le 07/08/2019.

VERDIER, Nicolas, 2004, « L'échelle dans quelques sciences sociales : Petite histoire d'une absence d'interdisciplinarité », in Olivier ORAIN, Denise PUMAIN, Céline ROZENBLAT & Nicolas VERDIER, *Échelles et temporalités en géographie 2*, Chasseneuil : CNED.

—2009a, « La mémoire des lieux : Entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », in Ádám Takács, *Mémoire, Contre mémoire, Pratique historique*, Equinter, [halshs-00418709](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00418709), 1-14.

—2009b, « Les relations entre histoire et géographie en France: Tensions, controverses et accalmies. », *Storica*, n° 40, 65-114, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00413243>, 1-40.

VERDIER, Nicolas & Ludovic CHALONGE, 2018, « La question des échelles en géohistoire. Les bureaux de la poste aux lettres du XVIII^e siècle à nos jours », *Cybergeo : European Journal of Geography*, <https://journals.openedition.org/cybergeo/29116>, 1-26.

VÉRONIQUE, Georges-Daniel, 2013 « Créoles et créolisation », in Jacky Simonin et Sylvie Wharton, *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Paris : ENS Éditions.

VERSCHUEREN, Jef, 2000 « Notes on the Role of Metapragmatic Awareness in Language Use », *Pragmatics*, vol. 10, n° 4, 439-456

VIGIER, Philippe, 1979, « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 25-26, 191-208.

WALTER, Henriette, 2012, *Aventures et mésaventures de langues de France*, Paris : Honoré Champion.

WATTS, Richard, J., 2003, *Politeness*, Cambridge : Cambridge University Press.

WEBER, Eugen, 1976, *Peasants into Frenchmen*, Stanford, Stanford University Press.

WHORF, Benjamin Lee, 1956 [1936], *Language, Thought, and Reality*, John B. Carroll (ed.), Cambridge : MIT Press.

WILLIAMS, Raymond, 1973, *The Country and the City*, Oxford : Oxford University Press.

WOLFF, Hans, « Intelligibility and Inter-Ethnic Attitudes », *Anthropological Linguistics*, vol. 1, n° 3, 34-41.

WOOLARD, Kathryn A., 2004 « Is the Past a Foreign Country?: Time, Language Origins, and the Nation in Early Modern Spain », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 14, n° 1, 57-80.

—1992, « Language ideology: Issues and Approaches », *Pragmatics*, vol. 2, n°2 : 235-249.

WORTHAM, Stanton & Angela REYES, 2015, *Discourse Analysis beyond the Speech Event*, Abingdon & New York : Routledge.

WOSCHITZ, Johannes, 2019, « Language in and out of society: Converging critiques of the Labovian paradigm », *Language & Communication*, vol. 64, 53-67.

ZANTEDESCHI, Francesco, 2012, « La dialectologie avant sa disciplinarisation : la Société pour l'étude des langues romanes, *Romania*, et le statut de la langue d'oc », *Les dossiers d'HEL 2012*, 1-10.

ZARAGOZA, Georges (dir.), 2018, « Dossier : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* : Littérature et patrimoine dans la première moitié du XIXe siècle », *Cahier d'études nodiéristes*, n° 5.

ZHANG, Qing, 2005 « A Chinese yuppie in Beijing: Phonological Variation and the Construction of a New Professional Identity », *Language in Society*, vol. 34, n°3, 431-466.

—2008, « Rhotacization and the 'Beijing Smooth Operator': The social meaning of a linguistic variable », *Journal of Sociolinguistics*, vol.12, n°2, 201-222.

Références institutionnelles et sources en ligne

Publications associatives et syndicales

Association syndicales des hôteliers de Vichy et de l'Auvergne, 1922, *Guide Automobile Vichy-Auvergne*.

Cercle Terre d'Auvergne, <http://cercleterredauvergne.fr/>, consulté le 03/04/2019.

Les Amis du Vieux Cusset, *Soirée patoisante du 12 octobre 2002 : Programme*, transcrit et traduit par Hélène PIÉCHAUD et Odette BARRAUD, en collaboration avec tous les acteurs.

Les Chiens Verts de Cusset, « À propos », <https://leschiensvertsdecusset.wordpress.com/a-propos/>, consulté le 23/10/2018.

Gros, Jean-François, 1920, « Vichy et ses environs : Guide-Poche illustré », *Bibliothèque numérique de l'UCA*, consulté le 29 août 2019, https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Vichy_et_ses_environs_294936.

« Vichy : guide de l'étranger, », 1925, *Bibliothèque numérique de l'UCA*, consulté le 10 septembre 2019, https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Vichy_guide_de_l_etranger_115095.

« Vichy et ses environs : guide de poche illustré, plan de la ville, guide de poche automobile, », 1939, *Bibliothèque numérique de l'UCA*, consulté le 29 août 2019, https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Vichy_et_ses_environs_341756

« Vichy et ses environs : guide de poche illustré, plan de la ville de Vichy, guide de poche automobile, carte en relief des alentours, », 1939, *Bibliothèque numérique de l'UCA*, consulté le 29 août 2019, https://bibliotheque-virtuelle.bu.uca.fr/item/BCU_Vichy_et_ses_environs_294948.

Publications et rapports officiels

Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, 2013, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*.

INSEE ; Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes ; Région Auvergne ; Région Rhône-Alpes ; République française, 2015, *Auvergne Rhône-Alpes : Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines. Atlas Auvergne Rhône-Alpes, Tome 1 : Géographie physique, humaine, urbaine*.

Publications municipales et intercommunales

Mairie de Ferrières-sur-Sichon, 1993, *Ferrières sur Sichon, Bulletin Municipal*, n° 10, (BM10) <http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/BM10.pdf>.

—1999, *Ferrières sur Sichon, Bulletin Municipal*, n° 21, (BM21) <http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/BM21.pdf>.

—2011, *Q'un nouviau va Farrère, Bulletin Municipal-Ferrières-sur-Sichon*, n° 45, (BM45) <http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/BM45.pdf>.

—2015a, *Ferrières sur Sichon, Bulletin Municipal*, n° 53, (BM53).
<http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/BM53.pdf>.

—2015b, *Ferrières sur Sichon, Bulletin Municipal*, n° 54, (BM54),
<http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/BM54.pdf>.

—2018, *Ferrières sur Sichon, Bulletin Municipal*, n° 60, (BM60),
<http://www.pdfmairie.ferrieres-sur-sichon.fr/hiver2018.pdf>.

Office du tourisme de la Montagne bourbonnaise, « Laprugne »,
<https://www.tourisme-montagne-bourbonnaise.com/fr/laprugne.html>, consulté
le 27/07/2019.

—« Lavoine »,
<https://www.tourisme-montagne-bourbonnaise.com/fr/lavoine.html>, consulté le
08/08/2019.

Vichy-Communauté, 2017, *Le mag' : 38 communes 1 communauté
d'agglomération*, n°1.

Données statistiques et cartographiques

CNRS, PERSYVAL-Lab, ANR, *CartoDialect*, « Atlas Linguistique de la France »,
<http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect3/index.html>, consulté le 05/06/2019.

EHESS/Cassini, « La cartographie en France, XVIIe-XVIIIe siècles », Dossier en
ligne http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/7d_cassini.htm#carto_anc_titre
consulté le 03/04/2019.

Institut Pierre Gardette (IPG), Dynamique du langage - UMR 5596 (DDL) (2018).
ALLY [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) -
www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/ally/v2>, consulté le 05/06/2019.

Ldh/EHESS/Cassini, « Notice Communale : Vichy », cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=39750 consulté le 27/07/2019.

—« Notice Communale : Ferrières-sur-Sichon » cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=13730 consulté le 27/07/2019.

—« Notice Communale : Cusset » cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=11413 consulté le 27/07/2019.

INSEE, « Populations légales 2015: Vichy », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3293086?geo=COM-03310> consulté le 27/07/2019.

Dictionnaires en ligne et autres ressources

ATILF & University of Chicago, Dictionnaire de l'Académie Française, in *The ARTFL Project*, <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/quatrieme.fr.html>, consulté le 20/08/2018.

Centre national de ressources textuelles et linguistiques (CNRTL), « Territoire », <https://www.cnrtl.fr/definition/territoire> consulté le 11/09/2019.

Électrique Café, « Viron » in *Lexique Dauphinois*, <http://www.electriccafe.org/dauphinois/list.php?char=V> consulté le 18/09/2018.

eXionnaire : le réseau des mots, « Viron », in *Dico, Régionalisme*, <https://www.dictionnaire.exionnaire.com/que-signifie.php?mot=viron> consulté le 18/09/2018.

Groupe ICOR 2006, « Convention de transcription », site CORINTE, http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/bandeau_droit/convention_icor.htm consulté le 12/09/2019.

Vidéos en ligne

N'GUYEN, Béatrice & Frank DETRANCHANT, « Présentation d'une épreuve au baccalauréat, le patois auvergnat », *JT midi France 3 Auvergne*, 30 mai, 2002. <https://www.ina.fr/video/CL00001258776/presentation-d-une-epreuve-au-baccalaureat-le-patois-auvergnat-video.html> consulté le 27/07/2019.

Suzi Lou, 2015 « Les communes rurales en voie de disparition », vidéo publiée sur Youtube, <https://www.youtube.com/watch?v=nhrwlhQK0wo&t=2s>, consulté le 27/07/2019.

Discographie

CHABROL, Jean-François, s.d., *Sur les traces de l'âne dô Piarre : Contes en patois de la Montagne bourbonnaise*, support sur disque vinyle numérisé.

CHABROL, Jean-François, s.d., *Le cop d'fusil à piston*, support sur disque vinyle numérisé.

Annexes

Annexe 1 : Transcriptions

Les transcriptions présentées ici sont placées dans l'ordre chronologique des enregistrements, les références données au fil du texte sont reprises en titre et correspondent aux dates d'enregistrement. Afin de faciliter l'accès aux transcriptions, je propose un tableau récapitulatif comprenant les numéros de pages où trouver les différents extraits.

Date	Lieu	Participants	Durée totale	Référence	Extrait	Page
29 juillet 2013	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	1h20	290713	1	572
					2	573
20 février 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	3h00	200214	1	574
					2	577
					3	578
21 août 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	2h25	210814	1	579
					2	585
					3	586
25 août 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Geneviève Dupuis (au début) •Mène Fradin (au milieu) •Danielle Basmaison (à la fin)	2h40	250814	1	589
					2	591
					3	593
6 décembre 2014	Chez Denis Carton (hameau du sud de Ferrières)	•Denis Carton •Mme Carton (épouse) •Mme Carton (mère) •Félix Danos	1h54	061214	1	596
					2	597
					3	598
18 décembre 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	2h20	181214	0	599
					1	600
					2	601
					3	604
24 février 2015	Chez Danielle Basmaison (bourg de Ferrières)	•Danielle Basmaison •Félix Danos	3h17	240215	1	606
					2	608
					3	611
					4	612
7 mai 2015	Chez Danielle Basmaison (bourg de Ferrières)	•Danielle Basmaison •Félix Danos	1h08	070515	1	613
5 juin 2015	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	2h45	050615	1	614

- 290713 Conversation du 29 juillet 2013 –
Néné Fradin (NEN), Danielle Basmaison (DAN) et
Félix Danos (FEL).

Extrait 290713/1

1.DAN	<((exclamation)) /DÈ/ /L'GARAJ\ dans l'garage
2.NEN	<((DAN regarde l'objectif puis par la fenêtre derrière))/èh ba:\ eh bah <((NEN regarde FEL)) /byin:/> (.)>> <((NEN regarde bien l'objectif))/dè/ /l'ga><raj vwé\ /byin/ ((NEN regarde DAN))> dans l'garage c'est bien
3.DAN	/wi:::::\
4.NEN	<((NEN se tourne vers FEL fait un mouvement de l'index droit entre sa cousine, puis la caméra, puis sa cousine)) .h -eu- c'est- /ça enregis//tre\ /là/>
5.FEL	/ouais ouais=
6.NEN	<((fait un mouvement de va-et-vient la main ouverte paume vers le bas au-dessus de la table)) =pa'c'qu'on parle /patois/ \hein=\
7.FEL	/ah bé\ /j'vois ça/ \mais j'comprends un peu c'est bien\
8.NEN	<((éclate de rire en tournant la tête vers sa cousine puis jette à nouveau un coup d'œil sur FEL)) h[:::] /ha/> [.h:]
9.FEL	<((rires))[a hin hin]>
10.DAN	[ô n ô n an] [/fayi/] pa: /swasant eurô:/
11.NEN	[vwi-] kan mêm [...]
17.NEN	((elle s'avance pour poser ses bras croisés sur la table en regardant vers hors-champ vers FEL)) /ah mais\ vous allez pas rester /tout l'temps d'bout\
18.FEL	oh v non j'vais m'asseoi- en fait-

Extrait 290713/2

1.DAN /on r'vit/ not' temps
2.NEN \vweulâ:/ (.) [/vwaleu\]
3.DAN [on revit /not' temps/]\ mais y'a qu'ça
qu'j'\ /aime/ \moi\
4.NEN /oh/ \bin vwi\
5.FEL -mhm
6.NEN /e' vient/ /des fois/ leuy- \le:\ (.) \e' vient lè: les veillées
le: le: un p'tit\ /peu les jeudis/ ((à DAN)) /FWORA/ /TOR//NÂ/
faudra revenir
7.DAN \hm::: [mwi\
8.NEN [lou jeû]di in p'ti (/mou b[an]/]
les jeudis un p'tit (peu plus)
9.DAN [/wi/] (.) /w[i- wi\
10.NEN [-èh bin]:::
(0.7) /on parle/ \de dans l'temps on parle euh:\ /d'c'qu'on a vé\
cu\ [euh mnm ahm]
11.DAN [/m::/ /c'qu'on] a fait\ [/c'qu'on av:::ait\ /[c'qu'on]
voyai:t/
12.NEN [/ah oui\] [/ah oui\
vwi-/ (.) [/ah vwi-\] .h
13.DAN [/hm vwi\

- 200214 Conversation du 20 février 2014 –
Néné Fradin (NEN), Danielle Basmaison (DAN) et
Félix Danos (FEL).

Extrait 200214/1 : « j'vous ai mis des mots mais... »

1.NEN .h j'vous ai mis des mots mais [/je sais p'us/]
2.FEL [/ah ouais /]
3.NEN (.) je sais plus si j'ai- (1.2) ((elle fouille dans ses poches et
sort un paquet de mouchoirs)) /yon k'vouè:=\
où qu'il est
4.DAN =lou mouchaw
les mouchoirs
5.NEN (0.8) <((rires)) \haha /ha ha\
6.DAN /v'ôyé kon[prè/] félix
vous avez compris
7.NEN [\lou mouchaw\
les mouchoirs
8.FEL <((en riant)) hm hm moucha hou>
9.NEN oui .h \pa'c' que:\ vous avez vot'/liv' non /
10.FEL (1) [mon:::]
11.NEN [/et non/] elle l'a p- \il l'a pas\ /pris/
12.FEL \si si si si si si si j'en ai pris [j'en ai pris]\
13.NEN [/oui pa'c'] que\
14.FEL j' [ai pris d'quoi no/ter hein:\]
15.NEN [/peut-êt'/ que vous les \avez:] les noms\
16.FEL (0,8) mais c'pas /grave hein/ \euh\ (2.6) c'(est) pas grave j'vais
17.DAN (0,6) /vwé cho/\tcheu d'din\
c'est chaud là-dedans
18.FEL (0,9) /fé chô/ \tcheu d'dan\
fait chaud là-dedans
19.DAN [/mouè/]
20.FEL [ouais] (.) i' fait chaud ici
21.NEN <((rires)) /Ah [hah] ha/ \ha>\ /o::: ba\ \ô sôra&
il saura

22.FEL	[ouais]
23.NEN	&byin myeu pa[rlâ k'nou\] <i>bien mieux parler qu'nous</i>
24.DAN	[/â mè/ /fwo bin/] \parlâ& <i>ah mais (il) faut bien parler</i>
25.FEL	[<((rires)) hin in [hin hin]
26.DAN	[&in\ [\\pti patwè/] un p'tit (peu) patois
27.NEN	[<((rires))/ho ho] ho&
28.DAN	[ô bin par]lâ in pti [/patwè:/] voué byin <i>oh bin parler un p'tit (peu) patois c'est bien</i>
29.NEN	&ho [ho ho\]> [.h /oui/]
30.FEL	<((rires)) [hin hin]>
31.NEN	<((rires)) [hé hé hé]> .h: (.) [\\alors\]
32.DAN	[ça débrouille]
33.NEN	euh: .tsk j'avais marqué /pa nouvè/ ne van fwèr /kwèr l'euy\
34.FEL	(2) [m:eu]
35.DAN	[\\pa nouVÈ::/]
36.NEN	[\\qu'est-ce que ça/] \\veut dire\
37.DAN	(0.2) \\pa nou[vè/]
38.NEN	[\\pa] nouvè/ ne van fwèr /kwèr l'euy\
39.FEL	(1,5) euh::::
40.NEN	(1,5) alors j'ai /trad[uit en d'sous\]
41.FEL	[\\ah- ah vous avez\] /écrit/
42.NEN	\\à Noël/ \\on va fair-/ (.) /on va-/ (.) [fait on fa-]
43.FEL	[/faire cuire] l'oie/
44.NEN.	/on va faire cuire l'oie/ (1) voilà comment ça dzi en pat- <((en riant)) [/h::/ \\ha [ha&>]
45.DAN	[vous savez [c'que /c'est&&
46.FEL	[/A:/\O:\]
47.NEN	[<((rires))&ha ha ha\>]
48.DAN	[&&une oie:/]
49.FEL	/une oie: / \\oui::\
50.NEN	[((rires)) /inh: haha/]>
51.DAN	[ouais:: bah c'est u]ne euy
52.NEN	/une euy\=
53.FEL	=/une œy/
54.NEN	/ah mais-/ (.) je: j'ai écrit comme ça comme /un&

55.FEL	[euy]
56.NEN	[&œil\] mais ça s'écrit sûrement pas comme ça euh (.) EUY (.) p't- êt' \EU U/
57.FEL	(0.4) peut-[être]
58.NEN	[EUY] [euh] EU U deux ÈL EU je sais pas
59.FEL	[EUY]
60.DAN	[OUI]
61.FEL	[ah bon] a[oh /ou[i:/]
62.DAN	[/vwi: [(vweu tch/)]
63.NEN	[/ne van fwèr kwèr/] \l'euy\ (.) après (.) alors oui à Noël (.) alors (.)

Extrait 200214/2

1.DAN \quand on arrivait dans les écoles\ (.) [eh /bah on\ /sa-/]
2.NEN [eh bah on parlait pat]
[/oi::s/] [\ah ben:\ oui-]
3.DAN [on parlait /p]atois/[mais /nous/ on] avait des p'tits pari\
sien:s\ \mes parents dans les::: grandes\ /fermes/ comme ça i's
mettaient des p'tits pari\sien:s\
4.FEL /ah ouais/
5.DAN fwa- en /vacances\
6.FEL (.) /ouais/
7.DAN /alors/ euh on /s'était/ \collés là\

1.NEN. \alo:\ /-ou fwé-/ (.) /de l ao/\r\ (0.6) /ou fwé de/ /l aor\
 (.) \-m-\ d[e l aor/]

2.FEL. [/de l aor\] (.)

3.NEN. /ça- [euh\ /beau]coup/ \de vent\ (.)

4.DAN. [/L AORÄ\]

5.FEL. [/ou fwé/ de /l aorä\]=

6.DAN. [/de l aorä\]=

7.NEN. =/ou fwé d l aor vve beaucoup/ \de vent\
 8.FEL. /l aorä\ /c'est: euh\ [/comme l'air/]

9.NEN. [/l aor euh\ /c]'est du vent\ (.)

10.FEL. ah [c'est d' l'air]

11.NEN [mais c'est:]:

12.DAN mais on /dit bi[en-/ /on dit bien:/ \è-\] (.)

13.NEN [quand il est fort assez fort] (.)

14.DAN [/-è/]

15.NEN [/ou fwé d/] /l aor\
 16.DAN =/l aorä\ (.)

17.NEN /l aorä\ \oui\
 18.DAN =/ah ou[i\ nous on /dis]ait/ /l aorä\ (.)

19.NEN [/l aorä\]

20.DAN /ou [fwé/ /d l aor]ä\
 /

• **210814 Conversation du 21 août 2014 –Néné Fradin (NEN), Danielle Basmaison (DAN) et Félix Danos (FEL).**

Extrait 210814/1

1.DAN \ah ben euh dieu je mange hein\
2.NEN ah ben /oui/ \mais:\=
3.FEL =\mouais-\
4.NEN (0.8) j'ai fait une tarte <((à DAN)) t'va p't-êt' en manger un&
5.DAN [ah ben j'la \goût'rai/]
6.NEN [&/tout p'tit morceau\] (.) /ah::\
7.DAN bah oui=
8.NEN =t'en veux pas [alors prends du-]
9.DAN [\parc' que c'est la gourmandise\
10.NEN /DIS DON'\ (.) y a /d'la:: m\ <((en aparté à FEL)) on parle patois
un p'tit peu> .h
11.FEL \ou[i:\ [-a oui:]::\
12.NEN [/ya [Dla-\]
13.DAN [oh béh] \fo bin k ol ékout] [in]\
faut bien qu'il écoute hein
14.NEN [y è-] [.pfi-]
15.FEL [ah ouè] ouè:
ah ouais ouais
[\fô bin ke:\]
faut bien que:
16.NEN [.h:: y a d] la:=
17.FEL =\k'èy ékout in\
18.NEN <((à DAN)) \d'la chikôrè/ \si t'vev\
d'la chicorée si tu veux
19.DAN non non non non non non (fyèrsayvirè:)dé mon bol in pti d'èj (.)
dans mon bol un p'tit [peu] d'eau
vwi wi vwi vwi vwi vwi ou vwé (.) ou vwé ma kin
oui oui oui oui oui ça va (0.5) ça va comme ça
((bruit d'une tasse sur la table)
20.FEL (1.1) m /voi::là\

21.NEN (1.1) y a longtemps /qu't'es là:/
 22.FEL euh /js:uis arrivé:: avant-hier/
 23.NEN A: \bah c'est pas-\ [((sa chaise grince contre le sol))]
 24.FEL [in hin]
 25.NEN \le jour que:\ /t'es passé chez danie:lle/
 26.FEL (.) nan \l'[jour d'av]ant\
 27.NEN [\NON\] /c'est HIER&/
 28.DAN [le jour d'avant]
 29.NEN [&\qu'on ne-\ /c'est HIER/]qu'on [\ren][trait&]
 30.FEL [ouais]
 31.DAN [/oui:/]
 32.NEN &l'bois nous\
 33.DAN /m:./=
 34.NEN =oui
 35.FEL \ouais&
 36.NEN [oui oui]
 37.FEL [&ouais ouais ouais:\]
 38.NEN /ouais voui\ /c'est hier\
 39.FEL (.) attendez j'dois juste eu- \ré[glér quelques p'tites choses/]
 40.NEN [\voui voui voui voui voui\]
 ((bruit du dictaphone qui glisse sur la table pendant 1.4))
 41.DAN (a ô [/prèX\])
 42.FEL [\pac'que\ /j'enregist]tre hein\ j'vous préviens tout d'suite\
 43.NEN (.) <((rires)).h -ah \[ho] [ho ho ho&]
 44.DAN [\ah\ /bon:/]
 45.FEL [ah oui]
 46.NEN &ho\
 47.FEL /j'enregist'/ [\pour bien m'souv'n][ir\
 48.DAN [/a lou pa-/] [lou] parizyin van: rir
 [a les pa-] les parisiens vont rire
 49.NEN [<((rires))ha ha ha] ha
 50.FEL <((rires))-m hin [hé hé hinh>] na::n
 51.DAN (nan [mé me n'èy] /pinsi/[é k è-])
 non mais j'en ai pensé que e
 52.NEN ([\èy te donn-\] [é t'mé] kan mèm in kiyé morch)
 je te donn- je t'mets quand même une cuillère ??

53.FEL [hm]

54.DAN [/oui oui\
(12.5) ((grincements de chaise sur le sol et bruits du dictaphone sur la table))

55.FEL \voilà\
56.DAN me mè l'èyin pa/ \vu anvin la mou:stach
moi mais j'l'avais pas vu avec la moustache

57.FEL (1.5) /mè SI/
mais SI

58.DAN è you d'si le é:: yé ou avant yé y /sa pu kâo jou\
je le lui ai dit hier ou avant-hier je sais plus quel jour (.)
è d'si /mè v'oyé la mousta[ch/ a bin oui i l'avèy]
j'ai dit mais vous avez la moustache ah bin oui il l'avait

59.NEN [<((rires)) ah ha hohohoho]

60.DAN mè n'sô pa si è- (.) nè:r
mais elle était pas si eh- noire

61.NEN \peut è::t/ (.) /pourtan\ /ôl è bin né/
peut-être / pourtant il est bien noir [brun]

62.DAN è bin oui ôl ad- [nan mè y trouv ke l'èy /fonsé\
eh bin oui il a d- nan mais je trouve qu'elle est foncée
[((grincement de chaise sur le sol))]

63.FEL /mhm/

64.DAN (0.8) /vou è/ \mou eu k'ne [son pa byin\
c'est mes yeux qui ne sont pas bien

65.NEN [<((rires)) hm (.) ha] ha ha ha >

66.FEL [vwe- h:]

67.DAN [/vwe mou eu\
c'est mes yeux qui sont pas bien

68.NEN [\oh (.) oui (.) sur]aman\
sûrement

69.FEL (0.5) /ke s' [san pa byin/
qui se sent pas bien

70.NEN [/suramin/] [\suramin\
sûrement sûrement

71.DAN [\les yeux\
72.FEL (.) \A::\
73.DAN /c'est mes/ \yeux qui n'voient pas bien\
74.NEN =lou eu
75.FEL /A:/ /l[ou eu\
76.DAN [\l::] [ou eu\

77.NEN		[/a:::/] \lou eu\	
78.FEL	ouais ouais ouais		
79.NEN	/lou eu c'est les/ \yeux oui\		
80.FEL	\vwé lou eu ke n':\ ke [n'vwa-		
81.DAN		[é y eu]y vwé lou: vwé lou vwèy eu et y euy c'est les: c'est les c'est euh <((rieuse)) vwèy> [/les oies\] c'est	
82.NEN		[<((tousse))-H [-H]]-H>	
83.FEL		[hm]	
84.DAN	/les oies/ c'est \y euy\		
85.FEL	.h \a:::\ [/y œy\]		
86.DAN		[/a kin/] ((elle montre son œil)) [vwé LOU eu] et ça c'est LOU eu	
87.NEN		[\a::] [a oui\] MAIS: \je crois que: tu dois y avoir hein tout ça / [le- les oies]	
88.FEL		[ôh bf]	
89.NEN	/y euy/ \si si\= les oies		
90.FEL	=/y euy/ les oies		
91.NEN	\pour euh\ [\pour Noël/] \euh\ (.)		
92.FEL		[/l'oie/]	
93.NEN	[on mange] \l'euy\		
94.FEL		[/a:::\] (0.9) /ne van fèr kwèr/ [\l'œy\ nous allons faire cuire l'oie	
95.NEN		[l'euy] tè l'oie tiens (.) /vwala\ [\ne van-\] voilà nous allons	
96.FEL		[/pa nou]vin:/ (.) /nou[vin/ \vwe-\] pour Noël Noël c'est-	
97.NEN		[pa nouvè]	
98.FEL	pa nouvîn ne vin [vwè-] pour Noël on va c'est-		
99.DAN		[/ma] ou [vwèy byin/ ke n]'pô /parlà patwè\ mais c'est bien qu'on peut parler patois	
100.NEN		[kwèr l'euy] <((en cuire l'oie riant)) /ha [ha/ \oui] hi hi\>	
101.FEL		[/ah si\] \oui\	

102.DAN	â:: [bin kin vwèy na:: richesä] <i>ben ça c'est une richesse</i>
103.NEN	[bah ça c'est \sû:r\] .h:
104.DAN	vwé na richèsä pa ø: pa <i>c'est une richesse</i>
105.NEN	\parlâ [patwè\ <i>parler patois</i>
106.DAN	[pa]nota /montagn/ <i>pour notre montagne</i>
107.FEL	[ah: /oui/]
108.NEN	[.h, mais]::=
109.FEL	=\ah vwi\ mais c:: c'ét-
110.NEN	\vwé\ c'est /dommage/ que ça s'parle plus c'est nous les /dernières\ ah oui=
111.FEL	\vwé\ =les /der[niers\ [a wi\ vwé /fini\ le[s enfants /comprennent/] le gérard \euh\ (.)euh&
112.NEN	[voi:la::: &mon gars comprend et tout /i m'dit/ /POURQUOI\ vous nous avez /pas app'lé-/ /appris/ à \parler patois\ (.) eh bah j'ai dit pa'c'que ça s'faisait /plus/ mouai-
113.DAN	[m hm] (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\ [wi mé] wi <i>oui, mais oui</i> mé a l'aykolä n'sô bè:t <i>mais à l'école on était bêtes</i>
114.NEN	(.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an on a [oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]> <i>eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres</i>
115.FEL	[mé nou n'ya] [n- n'an l] <i>mais nous y'a on avait l'</i> lou bré [ne -e <((rires))héhé> <i>les</i>
116.NEN	[\boup boup boup boup] boup boup\ [bah y \m]'dit, mais\ [m hm] (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\ [wi mé] wi <i>oui, mais oui</i> mé a l'aykolä n'sô bè:t <i>mais à l'école on était bêtes</i>
117.NEN	(.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an on a [oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]> <i>eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres</i>
118.DAN	[mé nou n'ya] [n- n'an l] <i>mais nous y'a on avait l'</i> lou bré [ne -e <((rires))héhé> <i>les</i>
119.NEN	[\boup boup boup boup] boup boup\ [bah y \m]'dit, mais\ [m hm] (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\ [wi mé] wi <i>oui, mais oui</i> mé a l'aykolä n'sô bè:t <i>mais à l'école on était bêtes</i>
120.NEN	(.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an on a [oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]> <i>eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres</i>
121.DAN	[mé nou n'ya] [n- n'an l] <i>mais nous y'a on avait l'</i> lou bré [ne -e <((rires))héhé> <i>les</i>
122.NEN	[\boup boup boup boup] boup boup\ [bah y \m]'dit, mais\ [m hm] (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\ [wi mé] wi <i>oui, mais oui</i> mé a l'aykolä n'sô bè:t <i>mais à l'école on était bêtes</i>
123.NEN	(.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an on a [oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]> <i>eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres</i>
124.DAN	[mé nou n'ya] [n- n'an l] <i>mais nous y'a on avait l'</i> lou bré [ne -e <((rires))héhé> <i>les</i>
125.NEN	[\boup boup boup boup] boup boup\ [bah y \m]'dit, mais\ [m hm] (.) euheu moi j'aurais /bien aimé/ [maint'\nant\ [wi mé] wi <i>oui, mais oui</i> mé a l'aykolä n'sô bè:t <i>mais à l'école on était bêtes</i>
126.NEN	(.) <((exclamation et augmentation du rythme))wôp ba danielle n'an on a [oyu l'sèrtifika] d'ay[tud man y'otr]> <i>eu l'certificat d'études comme les (fém.) autres</i>

127.DAN	\n'èyan lou::\ PAP \lou pti parizyin:/ (.) ke on avait les:: PAP les p'tits parisiens qui /veunan/ \k'nou parlan fransè\ venaient qui nous parlaient français
128.FEL	\ouais\
129.DAN	(0.5) /é [kin ô nouz èy]di\ et ça ça nous aida (a aidées)
130.NEN	[moi ça m'a pas-] /moi ça m'a pas gênée du/ \tout\ (0.5) j'ai eu [mon] certificat comme celles qui- .h et pis
131.FEL	[hm]
132.NEN	(0.5) [/DÈ l TÈ-/] /di don:\ \dé l'tin\ DANS L'TEMPS dis donc dans l'temps
133.DAN	[/tout petit/ \hein\]
134.NEN	(.) neu: ne parlan mâ trétou /patwè/ klèy dao bour nous : on parlait bien toutes patois celles du bourg /non pu/ aussi
135.DAN	/vwi:/=
136.NEN	lé bulanjèr é tou les boulangères et tout
137.DAN	/VWI/ [i parlan /trèytou/] /patwé\ OUI ils parlaient tous patois
138.NEN	[/ba alo:r/]
139.FEL	\hm hm\ (0.6) [parlan] /parlan trétou/ \patwa\ parlaient parlaient toutes patois
140.DAN	[(LÉ: veu)]
141.NEN	[<((rires)) -ah:][h::]
142.DAN	[wi:]
143.FEL	[ouais ouais]
144.DAN	/'n ayo just lé/ /d'tèlrou\ y avait juste les (fem.) d'tellerout
145.NEN	/â:: ba lou/ \chatlin/ ah bah les châtelains

Extrait 210814/2

709.DAN vweula n'y alan vè l'chatcho d'monjilbé nou kan n'alan [aô&]
voilà on y allait vers le (au) château d'montgilbert quand on&

710.FEL [èh]

711.DAN &chan vin lèy vach
&allait aux champs avec les vaches

744.DAN	(1.9) /vwela\ ba n' y a lontè k i n'su /pu èytâ/ \tcheu d'dan'm\ voilà ba y a longtemps que je n'suis plus été là d'dans moi
745.FEL	hm
746.NEN	<((la bouche pleine)) (.) bwa mwa /meu/> ba moi aussi
747.FEL	-ah
748.DAN	<((la bouche pleine)) ba mo eu: ou m'fare /anvië/ de de d'alâ va : bah mo euh ça m'ferait envie de de d'aller à /cho rigon/ cheval rigon
749.FEL	/hmhm/
750.DAN	\apeu d va cho rigon ne vwé va::\ (2.3) va: /va chi rkaw/ et puis de cheval rigon on va à:: à: à chez recost
751.NEN	/mhm/ (0.5) /l'chatcho/ l'château
752.DAN	/le chatcho/ le château
753.NEN	<((la bouche pleine)) \ah bin n- kant eu\ ah ben quand euh
754.DAN	<((presque inaudible)) \mvweu[la:]\ >
755.NEN	<((la bouche pleine)) [kan] i mar/chin/ \anvin ma bélä\ /seu/ quand je marchais avec ma belle sœur (0.8) /alor\ (.) \ne partisan d'i\ /tcheu/ (.) \va\ /choulé:r/ alors on partait d'ici aux ollières (.) /chi boudeu\ /va cho\ \rigon/> (.) /ne dwalan\ /vè/ .h \ne chez boudet à cheval rigon on descendait vers on dwalan vè:\ /man vou/ \s'apeul yan\ eu: -h -h -an pm descendait vers comment ça s'appelle (en bas) là
756.FEL	/lèy mort\ les mortes
757.NEN	/n[on non\]
758.DAN	[/non/] v'agiyon à aiguillon
759.NEN	/v'agi\yon/ (.) /v'agiyon/ /aprè ne/ /r'montan\ à aiguillon à aiguillon après on r'montait
760.DAN	/va chi [ga\ri\ chez guerrier
761.NEN	[/va chi] gari:::/ chez guerrier

762.DAN	<((difficilement audible)) /chi [jinti]\> chez gentil
763.NEN	[/chi] jinti::/(0.5) /le:\ /chi chez gentil le chez jinti/ /chi \pajan/ gentil chez pajean
764.FEL	(.) \mhm/
765.NEN	(0.5) \è:::\ ne- ne /r'venan/ pa chi pajan awtk- -aw -é -é: (.) ne on on r'venait par chez pajean on /tonban vèr/ \le::\ /dô k- \vèr le tournan d'chap\ tombait ver le du c- vers le tournant (virage) d'chappes
766.FEL?	[/hm/]
767.NEN	(0.8) ah [ça nous /f'sait/] des /kilomètres hein\ /vweula\ /ah [vwi\] ou nou fayô dâ- .h /mè avrè l'peu/ \pu\ in ne peu/yin ah oui ça nous faisait des- mais maintenant elle peut plus hein on pu\ peut plus
770.FEL	[ouais]
771.FEL	(.) [/nan-/]
772.DAN	[/A:: B]IN\ \â non\ on n'est pa:s en fe:r [hein]
773.NEN	
774.DAN	
775.NEN	[/oh\][\non\]
776.FEL	[<((chuchoté)) \-nan\>]
777.NEN	(.) /non non\ (.) <((bas)) ne pran /d'l'âj/ \a peu n'peuyin pu\ on prend d'l'âge et puis on peut plus> (1.8) <((augmentation du volume)) /éwa- /> n'éyan toujor in /kafé/ on avait toujours un café (.) /dé n'an/\dreu\ (0.8) dans un endroit
778.DAN	[wi::] oui::
779.NEN	[kan n'pasan] /chi jan\ /ti/ (.) lə lyk e l eliz .h <((excl.)) /a:/ quand on passait chez gentil le luc et l'élise ah \ba vou alé binto pa vouz aray\ /tâ\ /non/> bah vous allez peut-être pas vous arrêter non
780.FEL	<((en riant)) \mhm\>
781.NEN	(0.8) /alor\ y fayan in /kafé\ alors ils faisaient un café
782.FEL	(.) hm- (0.6)
783.NEN	/kan n'a\lan\ quand on allait

784.DAN	((rire discret))
785.NEN	su va la \guillermià\ /va l'chatcho\ sur (à) la guillermie au château
786.DAN	a va /l'chatcho\ [/wi/ ah au château oui
787.NEN	[/â/] la \lulet\ (.) /â y fwé l'kafé/ [((rires))] ah la lulette ah je fais l'café
788.DAN	[a: vwè:y] ah ouais
789.NEN	.h:: [a la g-]
790.DAN	[mè y èg]ziston /toujou:r/ mais ils existent toujours
791.NEN	bé byin /sû/ (.) \katre vin::\ /dou:z/ beh bien sûr quatre-vingt-douze
792.DAN	â [/wi:::/] ah oui
793.NEN	[é la]lulet a (0.6) swas- \eu:\ katre /vin::/ (0.6) pf:: /sèt et la lulette a soix- euh quatre-vingt sept uit/ huit
794.DAN	y son byin konsèrvè va [la guiller]mià ils sont bien conservés à la guillermie
795.NEN	[â-] â [vwi] ah oui
796.FEL	[<((amusé)) hm hm>]
797.DAN	vve a la /simè/ vve (lawvèwlyu) c'est à la sime c'est
798.NEN	<((éclat de rire))[/PO/]>
799.DAN	[vwe-] /l'é pû\ c'est l'air pur
800.FEL	<((amusé)) hm hm>
801.NEN	voilà
802.DAN	l'air pur
803.FEL	a /l'é: peu/
804.DAN	l'é pû=
805.NEN	=l'è pû
806.FEL	mhm
807.DAN	<((amusée)) hm>
808.FEL	l'è pû
809.DAN	(1.3) et [oui] l- /l'air/ est \pur\ [ouais]
810.FEL	[ouais]

- **250814 : Conversation du 25 août 2014 – Néné Fradin (NEN), Félix Danos (FEL), puis Geneviève Dupuis (NEN), puis Mène Cognet (MEN), puis Danielle Basmaison (DAN).**

Extrait 250814/1

1.GEN [bien]

2.NEN [pour]an ne: ne parlin byin [/patwè/ mè]
pourtant nous: nous parlons bien patois mais

3.GEN [o::: ouais c'est] bien [l'patois]

4.FEL [/wèy/]

5.GEN (1,6) alors quand v's allez en ville on vous prend pour un étranger:/ \hein\ (.)

6.NEN [<((rire)) h:::>]

7.GEN [/qu'est-ce/ que \c'est cet]te langue\

8.NEN .h[::]

9.FEL [/mouais/]=

10.GEN =euheu ouais wèy (.) [j'vous as]/su[re/ \hein\]

11.NEN [n'y a-] [n'y a in /j]ouw/ ma tant é peu:
na ko/pi:n[è/ san] a vichy

12.FEL [hm hm]

13.NEN (1,1) è peu byin su- i parlan pa/twè:/=

14.GEN =oui oui

15.NEN .h:: .tsk n'y a dwèy feun ke /pasiron\ .h é d'siron <((elle fait mine de chuchoter)) /ô::/ faut pas d'mander \c'que c'est ça\=

16.GEN =<((rire)) ha->=

17.NEN =c'est \deux anglaises\

18.GEN <((rires)) oh HO HO HO ho ho> .h HO bah [alors]

19.FEL [ha: oui]

20.GEN <((rires)) heu ho ho ho ho ho .h> ho ben non quand [même pô]

21.FEL [/ah ouais/]
<((rires)) h[u /hu hu/]>

22.GEN	[/oui:/ j] euh un' /langue étrangère/&
23.NEN	[.h \EH BEH\] <((chuchote)) c'est [deux] \anglaises\>
24.GEN	[&mais \pas anglais\]
25.FEL	[-oh]

Extrait 250814/2

78.MEN .h pis on savait pas bien parler \fran\çai:s/ /hein/
79.FEL /ah oui=
80.NEN =/bé wi/ \pask'y parlan mâ patouè\
ben oui parce qu'(ils/elles) parlaient que patois
81.MEN mais enfin
82.NEN wi wi wi [wiwi]
83.MEN [on leur] \apprenait l'fran\çais/
84.FEL <((rire)) mpf>
85.MEN aux gens qu'étaient là
86.NEN LE /PATOUE\
LE PATOIS
87.MEN le pa/tois/ [oui]
88.FEL [/ah ouais/]
89.NEN [AH] [wi le pat]ouè /PUTô\ put-
AH oui le patois plutôt
90.FEL [<((en riant)) plutô [oui hi hi>]
91.NEN [<((rire))h::: ha ha [ha ha ha>]
92.MEN <((en riant)) [ah oui:]
\comment vous dites ça\ [\comment/ vous dites \le reste/]
93.NEN [è /vwi:-i/ é sin] mèm
ils étaient même
sin mèm \ku:ryeu/ d'you sa\vè-\ ['man] /l'fé/\lix\ ol é
curieux d'y savoir comme l'félix il est
/parè\
pareil
94.MEN [oui]
95.FEL ouais
96.NEN /o [di] 'man/ \voué ke n'di kin:\&
il dit comment c'est qu'on dit ça
97.MEN [(oui)]
98.NEN &'man/ \vouéy k'ou foué kin\
comment c'est qu'ça fait ça
99.MEN /qui c'est/ qui /dit:/
100.NEN /le /félix\ ô s'a/peul/ [/fé]lix\
le félix il s'appelle félix
101.FEL [moi j-] oui- (1.1)

102.MEN ah / oh bah vous l'compre/nez/ \l'patois quand [mê:me\]

103.FEL [/bah oui/=]

104.NEN =/É BÈ È-/ È- ô- ô vin-
eh beh il- il vient

105.FEL [/eu::\]

106.NEN \ça fait la [deuxième\] /année:/

107.FEL /oui:/

108.NEN \ah bin\ /oui:/ (.) \anvin la\ /danielle/ (0.9) n'y /dounin
avec la danielle on lui donne des
dé/ \l'son:\
l'çons

109.MEN (.) [/ah oui/]

110.NEN [n'sin pourt]an pa byin inteli/jant/ \mè n'dounin\
on est pourtant pas bien intelligentes mais on donne des
[/dè l'son\]
des l'çons

111.FEL [<(en riant)) ah ha ha] ha> \mah si-/ (.) si si[:]

112.NEN [/voi]là\

1.NEN	.h \euwa- an- an:\ patwa ne di /mé yunèt\ en patois on dit mes yunettes
2.FEL	[/mé Y:unèt\ mes yunettes
3.NEN	[n'di pa mé lunèt] [/mé yunèt\ on dit pas mes lunettes mes yunettes
4.DAN	[\â meu mé\ y] di [lu]nèt ah moi mais je dis lunettes
5.FEL	[-ah]
6.NEN	/mé yunèt\ mes yunettes
7.DAN	ah \[non]\ non
8.NEN	[\a bin] non mé [lou\ .h] ah bin non mais les
9.FEL	[/nan:/]
10.NEN	dé l'[tin: é disan] byin mé yunèt [vwala yon k'y è m]è mè yunèt dans l'temps ils disaient bien mes yunettes voilà où que j'ai mis mes yunettes
11.DAN	[lou vyœu] [me:: (yi dyieu)] les vieux a non me y di byin /l[unèt]\ non moi je dis bien lunettes
12.NEN	[lun-] ôh ba mwé meu [y di mé l]u& oh bah moi aussi je dis mes lu
13.FEL	[/ha houi/]
14.NEN	&[nèt mè voué mé] yunèt [/vwâ::là\ nettes mais c'est mes yunettes voi::là
15.DAN	[/voui mé lunèt\ oui mes lunettes
16.FEL	[èn y a èn ya /d]ou:/ \eu: n::\ <((patois approximatif))en y a en ya deux> euh
17.DAN	dou \paré\ deux paires (masc.)
18.FEL	n- dou /paré:/ deux paires (masc.)
19.NEN	bin vwi=
20.DAN	ah /oui:/ (.) \ikaô pa vèr eu\ m ma [/kin::/] celui-là pour voir comme ça
21.NEN	[de-] [de loin]

22.FEL		[â:: ouai:s]
23.DAN	a peu l'otre pa vèyr [plu: prè:] pa lir et puis l'autre pour voir plus près pour lire	
24.NEN	[pa li:r] pour lire	
25.FEL	â mè n'y a [deu fason (.) de d]i:r (.) younèt <((patois approximatif)) ah mais y a deux façons de dire yunette>	
26.NEN	[(inspire par le nez pdt 1.0s) oui]	
27.DAN	[AH Y OH OUI] OH: c'est les vieu:x	
28.NEN	[AH NON OUI-]	
29.FEL	[é lunèt] et lunette	
30.NEN	OU[I vrèm]in lou vyœu [de- de- de-]	
31.FEL	[-ah ouais]	
32.DAN	[i' savaient même pas] écrire bonnes gens	
33.NEN	[\è non\]	
34.FEL	[/a oui/]	
35.DAN	[/OUI/]	
36.NEN	[\o: non\] (.) oh non (.)	
37.DAN	[mè mou parin sayan] /ék [ri:r/ \kan mèm\] mais mes parents savaient écrire quand même	
38.NEN	[é bin di don] (.) [ma gran mèt sayô] li:r mé pa ékrir& eh bin dis donc ma grand-mère savait lire mais pas écrire	
39.DAN	[\AH oui\] ma bèl [mèt o-] l'sayô ni lir ni ékrir ah oui ma belle-mère savait ni lire ni écrire	
40.NEN	[&di don] dis donc	
41.FEL	[hm hm]	
42.NEN	a: [ba ma gran mèt]r sayô /li:r/ ah bah ma grand-mère savait lire	
43.FEL	[ah ouais]	
44.NEN	(.) /mé PA ék/rir\ mais pas écrire	
45.FEL	<((pouffe)) hrr h: [/ha/>]	
46.DAN	[èy] [ou (s)ayi [nan]]	
47.NEN	[bin] [kin] voué in mijon fôr ben ça c'est un peu fort	
48.FEL	[a ouè]	
49.DAN	[kan] voué ke: n' [firin (ninpâ-)] quand c'est qu'on fut [a été] ??	

50.FEL	[è n's- è n'sa]yon pâ= <((patois approximatif)) je savais pas
51.NEN	=/le sayô pa k-/ \pa ékrir\ elle savait pas k- pas écrire
52.FEL	[EY Sayo::] je savais::
53.NEN	[mè l'sayô li:r=] mais elle savait lire
54.FEL	=a y sayô \pa ke: ke\ /sô posibl/ ah je savais pas que que était possible>
55.NEN	bin /[si:/ mè y alan] pa l'aykol [din l'tin (.) [é non] ben si mais ils allaient pas à l'école dans l'temps et non
56.DAN	[é bin::] [y alan [pa a l'aykolè] eh bin ils allaient pas à l'école
57.FEL	[oué oué]
58.NEN	mé non ou sô [pa obligatwar] mais non c'était pas obligatoire
59.FEL	[l'sayô li:r mè p]a ék[ri:r] elle savait lire mais pas écrire
60.NEN	[mè pa ék]ri:r] mais pas écrire
61.DAN	[ou sô- ou sô] c'était c'était

• *061214 : Conversation du 6 décembre 2014 – Denis Carton (DEN) et Félix Danos (FEL).*

Extrait 061214/1

1.FEL	[...] \j'aim'rais bien connaître euh\ .h:: (.) eu::h ta façon de: euh de voir euh les différentes façons d'parler à: /Ferrières/ euh: comment:: (0,8) comment comment tu: : .f quel est: ton avis /là-d'ssus/ quoi
2.DEN	(.) .h bah disons que l'\patois bah\ c'est ré- c'est /loCAL/ euh: c'est p- (.) m's:: c'est plus que /régional/ /c'est loCAL/
3.FEL	-in-
4.DEN	\-euh\ /not' patois /d'fra-/ /de Ferrières/ \c'est du:\ \c'est du\ \c'est du\ /français/ écor/ché/ \quoi\
5.FEL	(.) /ouais h/
6.DEN	(.) /-in:-/ -eu: y a \beaucoup\ d'môâ qu'on- /d'mots/ qu'on prononce en: en en fran- en pa/tois/ \qui sont:\ (.) .f m::: direct euh du /français/ qui /n'changent pas/ \quoi=\
7.FEL	/=mouais/
8.DEN	.f:: et après \bon bah\ \c'est bien/ d'garder /je pense/ \notre euh\ (.) patois /loCAL/ \quoi\
9.FEL	(.) /ouais/
10.DEN	chaque euh: locali/té/ a son /paTOIS/ et c'est bon bah c'est (0,6) j'trouve qu'c'est bien d'garder \euh\
11.FEL	(.) /ouais ouais\
12.DEN	(.) cette /tradition/ quoi mais d euh j'crois qu'ça:: -à mon avis ça s'perd de /de plus en plus/ \p'c'que les\ /jeunes/ \aujourd\'/hui/ \euh\ .p .h:: les anciens /disparaissent/ qui parlaient /l'patois/ les aut' i' parlent le: /français/ \donc le\ /patois/ \i' va dis\paraître/

Extrait 061214/2

1.DEN mais le pat- /et pis/ /chaque euh\ \localité:/ a son: \a son patois\
i' /s'resemb'/ vois avec ç'ui du /mayet/ y a quelques \mots\ qui
/diffèrent/
2.FEL (.) /-ah oui/
3.DEN /ah OUI/ même euh comme j'te disais l'aut' /fois/ \euh\ /n euh-
nous/ (0,8) ici on dit /d'lay pièyr/ ((il laisse tomber ses mains
sur la table))
4.FEL (.) /mhm/
5.DEN (.) /eux/ i' disent /d'lay piâr\ (il laisse tomber ses mains sur la
table))
6.FEL (0,6) /d'lay pièyr/ (.) /d'lay piâr\
7.DEN \ah: oui\
8.FEL \-ah oui\ (.) .h: (.) et à la vincen/nie/
9.DEN (1,6) bvoh ça doit êt' /lay pièyr\ \c'est comme nous\
10.FEL (.) \mouais/
11.DEN (.) \arronnes/ c'/lay piâr\ aussi: \euh:\ (.) .mpf l'mayet /lay
piâr\ j'te cite ce \mot-là/ /'près euh::\ .f:: si tu \vas:\ m:: sur
la/chaux/ bah on:::: on est dans l'/puy-d'dôme\ \là par cont'\
12.FEL -a ouais-
13.DEN * (.) eh:: mais c'est- eh c':est c'est c'est: /just' à cô//té:\ là
par cont' c'est c'est limitrophe .h:
14.FEL \mh[m\
15.DEN [eh] bien /eux: euh:\ t'vois i's ont des /mot/ \comme pour\
/nous/ .hl pour parler d'un /cerisier/ (.) /nous/ \on dit un srèyzi\
16.FEL (.) /mhm/ (.) [/ouais/]
17.DEN [/eux\] \ils disent un\ /sardi\
18.FEL un /sardi\
19.DEN \a:h [oui\
20.FEL [\ah ouais/]

1.FEL et après donc \lachaux/ \c'est dans\ /l'puy-d'dôme\
2.DEN ouais .f: alors /après/ \t'as euh: si tu vas un peu plus /loin/ si
tu rentres un peu plus dans l'puy-/d'dôme/ \euh sans aller\ /très
loin/ euh c't-à-dire après /la guillermie/ c'est /palladuc/
3.FEL (.) /mHM/ (.) [/mouais/]
4.DEN [euh:]:: palla/duc/ euh saint rémy-sur-/durolle/ /
là-bas
5.FEL ouais -ouais-
6.DEN alors là-bas euh .pt je- (.) /leur patois/ je ne \l'com prends pas\
7.FEL /ah ouais/
8.DEN *
9.FEL (.) [/lachaux/ \oui\
10.DEN [c'ét-] c'est une /véri- véritab'\ \lang:ue\
11.FEL (.) \ah ouais\
12.DEN c'est une langue *
13.FEL (.) \d'accord\
14.DEN (.) p'alors un peu euh -un peu /eux/ i' parlent /vite hein\
nous on /parl' vite/ mais eux 'tention /aussi hein\
15.FEL <((rire sourd)) h::::>
16.DEN mais quelques /mo::ts/ que j'ai eus d'une \grand'-tante\
qu'on avait à l'/é:poque/ là-bas qu'était à::\
(.) palladuc euh euh euh .h elle
disait s k akou y a/kou tch/ (0,6) *
17.FEL (.) <((chuchotant)) s k akou y a -e- (0,7) s[kak-]
18.DEN [/s k ak]ou y akou tch/
* (0,5) \ho djeu de djeu\ /ksèska- .h s k akou k y ak*ou tch/ (1) \
woh bon dieu qu'est-ce que c'est\ /qu'ça/ *
19.FEL /s k a/\kou y akou tch\
20.DEN \èh oui:/
21.FEL \ah ouais\
(0,9) \ke k'vouèy/ \tcheu\
qu'(est-ce) que c'est ici
22.DEN (.) euh et: oh là bon dieu \qu'est-ce [que c'est\
/qu'ç*a/]
23.FEL [\ke vouèy kin\
qu'est-ce que c'est ça
24.DEN (.) \qu'est-ce que\
/c'est qu'ça\
(.) s k akou y: akou tch *
25.FEL \s k akou y akou tch\

- **181214 : Conversation du 18 décembre 2014 – Néné Fradin (NEN), Danielle Basmaison (DAN) & Félix Danos (FEL)**

Extrait 181214/0

1.DAN /èh [bin chak/] /kwɪn::\ \a[yô son:\]
eh ben chaque coin avait son:

2.FEL [mé alor-]

3.NEN [\-ah voui-\]

4.DAN (.) \pat[wè:/]
patois

5.NEN [/mè/ \t]e vé bin [rin k v]a la guillermià&
mais tu vois bien rien qu'à la guillermie&

6.FEL [mè al-]

7.NEN &va la [vnà \pa] dir\ /dou/ \è dizon\ /du/
à lavoine pour dire deux ils disent du

8.FEL /-ah [oui/]

9.NEN [DU=]

10.DAN /=chi nu:\
chez nous

11.NEN (.) /chi nu/ nou voué /chi nou\
nous c'est chez nous

12.FEL (.) -ouais-

13.NEN /chi nu\
/oui/

14.DAN /oui/

15.NEN /ah oui\
/oui/

Extrait 181214/1

1.FEL	/l:'patwa voué tu/ \du fransè ékorchè\ l'patois c'est-ti du français écorché
2.NEN	/.h/ /vouï/ ch ou- \chi nou/ \vouï\ (.) /b[okô\ oui chez nous oui beaucoup
3.FEL	[/ah bon\]
4.NEN	(.) /bo:kô\ beaucoup
5.FEL	(.) /ah ouais/
6.NEN	/mé alor/ \v'oyé k'alâ vè\ /ri/ mais alors vous avez qu'à aller à ris
7.DAN	(.) /w[ou:h/]
8.NEN	[n'y konp]rè rin on y comprend rien
9.DAN	(.) */vwala/ \la tantà d'vè ri kan l'se me[to a parlâ\ voilà la tante de ris quand elle se mettait à parler
10.NEN	[\o:::\)] mèm i même je /yi/ d'si in jouw oh bah pa -euh- tata (.) eu- pa: parlez lui ai dit un jour /français\ parc'que moi j'y com/prends/ /rien hein\ (.) vwAla se voilà [elle] se m'tô a parlâ patwè mettait à parler patois
11.FEL	-m-
12.NEN	/pfOU:/f/ (.) \oh ba non\

Extrait 181214/2

1.FEL	/mé alô tcheu/ (.) \tcheu fwé d-\ /n da- fran:sè-/ é- eu: du /fransè <i>mais alors ici ici (c)f'est du français euh du français</i> é\ /ékorch[è:/] <i>écorché</i>
2.NEN	[\ék]orchè par itcheu [vwi\ <i>écorché par ici oui</i>
3.FEL	[-mh] (.) /m'alor ou v- ou vin du <i>m'alors ça vient du</i> fransè/ (.) [/l'patwè/] <i>français l'patois</i>
4.NEN	[\bin sur]amin bintaô wi ou s'pô byin\ <i>ben sûrement peut-être ça s'peut bien</i>
5.DAN	/-m-/
6.FEL	/m:/
7.NEN	(.) é vé- é vé ma /tant/ eu:: va /mariaw/ <i>je vois je vois ma tante euh à mariol</i>
8.DAN	(.) /ha bin d'si/ \yan\ <i>ha ben en bas là-bas</i>
9.NEN	\è: bé y parlon\ /pa ma nou/ [mè voué inkèrâ dô f:]ran- dô- myeu d' <i>eh bin ils parlent pas comme nous mais c'est encore du fran- du-</i> <i>fransè k'nou</i> <i>mieux d'français qu'nous</i>
10.DAN	[\ou non:::\]
11.FEL	(.) /-ah ouais/
12.NEN	\-ah[oui]\
13.DAN	[\oui::\]
14.NEN	(.) /dô fransè byin ékorché/ \mè:\ (.) \myeu fransè k'nou\ <i>du français bien écorché mais plus français qu'nous</i>
15.DAN	\oui-\
16.NEN	(0,6) \mè n'parlan byin\ /patwè/ anvin ma tantà mè= <i>mais on parle bien patois avec ma tante mais</i>
17.DAN	=ouih
18.NEN	(0,6) \pa tout a fé parèy ke nou\ <i>pas tout à fait pareil que nous</i>
19.DAN	/oui/
20.NEN	hm:
21.FEL	\mè de/ /yon/ <i>mais de où</i>
22.NEN	(0,8) /de va ma/\riaw\ (.) [va mariaw/] (.) /vwé/\::\= <i>de vers Mariol à Mariol c'est</i>

23.FEL		[/va mariaw/] à mariol
24.DAN	=mariol	
25.NEN	vwé /mariol/ vwé dô kouta d'va /sintchowr\ e \pu prè d'vichy\ c'est mariol c'est du côté de saint-yorre euh plus près d'vichy	
26.DAN	/oui/	
27.FEL	/-AH/	
28.NEN	a oui ô [/son plu/ \dé l]a plèna d'si yan\ ah oui oh [ils] sont dans la plaine en bas là	
29.FEL	[va mariaw]	\-a ou[ais\]
30.NEN		[/nou/] \n'sin nous on est perdu tcheu\ [dé lé /montagn/] perdus ici dans les montagnes
31.DAN	[pa la /montagn/] (de) par la montagne	
32.FEL	/-ah\ \oui oui\ (0,8) /n'sin in mi//jon\ \eu:\ (.) \man n'di\ \man n'di\ on est un peu comment on dit comment on dit	
33.NEN	dél[aysé] délaissés	
34.DAN	[n'sin in mi]jon (.) voui in peu:: /dé la/ [/montagn\] oui un peu dans la montagne	
35.NEN		[voué pa l'ô]vergn c'est pas l'auvergne l'ôvergn vwé putô: yan l'auvergne c'est plutôt là-bas
36.DAN	<((tout bas))ah>	
37.NEN	mvinh (.)	
38.FEL	\AH BAH\ /OUI/ .h pf: \bourbonnè ôvergn\ .pt bourbonnais auvergne	
39.NEN	(1) ah oui=	
40.FEL	=y sè pa byin eu: f:: .tsk \-m\ je sais pas bien euh	
41.NEN	/va la plèn/ y /parlan:/ vin:[::] vers la plaine ils parlent avec	
42.FEL	[é \bin]:::\	
43.NEN	/anvin myeu/ \d'fransè\ avec mieux [plus] de français	
44.FEL	/vou/ \oh voui\ /a/ \peu n'y a bokou k'parlon mâ fransè\ oui oh oui et puis y en a beaucoup qui parlent que français	

46.FEL (.)\â ouè\
47.NEN /â oui-\ \oui oui oui\
48.FEL (0,7) \é[:::u\] /va la montagn:/ \eu [voué/ \eum\]
et vers la montagne euh c'est hum
49.NEN [/hm/] [\oh bah myeu\] ou
oh bah mieux le(?)
/patwè/ \â voui [â::\]
patois ah oui ah
50.DAN [voui::]
51.FEL [/l'pat] wé:/
52.NEN /par/ \itcheu vwé pa\[twè:/ \-m -m\
par ici c'est patois hm hm
53.DAN [oui oui oui]

1.FEL	/n'y èyô-/ (.) /dabô-\ (.) l'pa- /patwè/ \ou dabô l'fransè\ il y avait d'abord l'pa- patois ou d'abord le français (0.6)
2.DAN	ô bin ou sô /l'fran//sè\ oh ben c'était l'français
3.NEN	.h:[::]
4.DAN	[mé: /chak/] /région/ \èyô son patwè\ (.) sâ <((Néné laisse mais chaque région avait son patois (je) sais tomber ses mains sur la table)) pa> k'man ou [s'fwé] pas comment ça s'fait
5.FEL	[hm::] (0.5)
6.NEN	ah vwi (1.2) /mé-/ /trètou\ \noti parin gran parin\ n'y an mâ ah oui mais- tous nos parents grands-parents on les a que kenu/su/ \parlâ/ /patwè\ connus parler patois
7.FEL	[/ah/ \bon/]
8.DAN	[/a::/ \bin\] /oui[:/]
9.NEN	[/â:]/ \wi-\ pa myeu (.) parlâ patwè (.) ah oui pas mieux (plus) parler patois
10.FEL	/ah [bon\]
11.DAN	[/a]::[-/ \wi:\]
12.NEN	[/y/ \parlan\ /fr]ansè\ (.) a daô /mond/ \eu\ (.) ils parlaient français à du monde (des gens) comme 'ma lou /patron/ falô [bin parlâ] /fransè/ y \konpernan rin\ (.) les patrons fallait bien parler français ils comprenaient rien
13.DAN	[/wèy/]
14.FEL	\mouais=\
15.NEN	=/alor\ falô lou parlâ /fransè\ \mé\ mèm y'è toujou \k'nusu:/ ma alors fallait leur parler français mais même j'ai toujours \gran mè:r/ \mon- .h\ (.) eu /tou l'mond/ \parlan\ /patwè/ connu ma grand-mère mon- eh tout l'monde parlaient (sic) patois
16.FEL	[/m::\]
17.NEN	<((à Danielle))[/&a mouè te\] (.) toi aussi
18.DAN	/wi:[:/]
19.NEN	[ou] sô bin /tou/ /patwè=\ c'était bien tout patois
20.DAN	/=ah wi\ (0.5)
21.NEN	/a vwi\ (.) /a/ \vwi vwi vwi\ (0.8)

22.FEL	.tsk \sof l'patron\ (0.5) sauf le patron
23.NEN	/a bin/ /aô patron\ .h \è::[:\] ah ben au patron
24.DAN	[/mais] i' sortait&/
25.NEN	[é- é- le- /le patron\]
26.DAN	[/&l'patron\ \il était:\]
27.NEN	/a peu-/NEN-NEN \pèr reymond\ (.) et puis les pères reymond
28.DAN	/â:[:/ /bin wi\]
29.NEN	[\madam/ \rey\m]ond/ \l[e: vout ar\yèr/] \gran mèr/ (.) madame reymond elle votre arrière grand-mère
30.DAN	[/y san d'paris:\] ils étaient d'paris
31.NEN	le sô de \d'yon se:\ elle était d'où elle

• 240215 : Conversation du 24 février 2015 –
Danielle Basmaison (DAN) & Félix Danos (FEL)

Extrait 240215/1

1.DAN \mais si ça s'trouve maint'nant les gens parlent même plus\ (0.7)\
patois\ (1.3) /j'me/ \l'deman:de\ (1.5)

2.FEL \bah vous parlez\ /encore/ \vous\ (.)

3.DAN /a bin/ \moi j'parle enc\<((pouffe de rire))/o(re)/>

4.FEL <((pouffe)) -éh>

5.DAN /mais\ \hé:::\ (1.4)

6.FEL /pas/ \souvent\ (1)

7.DAN /oh bin/ è- s- /si: y èm\ \byin parlâ vin kôkin k'parlon
oh ben si j'aime bien parler avec quelqu'un qui parlent (sic)
pa\ /twè:/
patois

8.FEL ah oui[:]

9.DAN [anvin] l'p'ti roger/ \et la né\ /né/ \ne parlin byin
avec le p'tit roger et la néné nous parlons bien
pa\ /twè/
patois

10.FEL /a: oué oué/ (.) \ouais\ (0.5)

11.DAN /le lulu/ /tou kin\ (0.5)
le lulu tout ça

12.FEL /m::-\ (0.6)

13.DAN /a mwé la/ \l:::\ /sa seu/ (.) \ne parlin byin pa\ /twè/ (.)
et aussi la sa sœur nous parlons bien patois

14.FEL \ou[ais\]

15.DAN [/mé vwé\ /in patw\ /è:/ (.) \è- eu::::\ /nèt/ (1.5)
mais c'est un patois net

16.FEL \ouai-\

17.DAN \ôl è\ \ôl è\ /pa::\ (.) /ôl è pa/ /agrémantè/ /de mô/ (.) \-eu
il est il est pas il est pas agrémenté de mots
ke son::::\ /k'min lou\ /panyèy\ (.)
qui sont comme lou panyèy

18.FEL ah /ouais/

19.DAN vwala

20.FEL	/-mhm\ (0.8)vwé /patwa:\ \eu::\ (0.5) c'est patois euh
21.DAN	/vwi:/ \vwi vwi vwi::\ l'patwè /sinpl/ (.) oui oui oui oui l'patois simple
22.FEL	\simple\ ouais [ouais]
23.DAN	[/vwalè\]

1.FEL	/meu é n y a d-/ (.) /n y a dâ kô dâ jan ke: ke parl- ke parlan: mais y en a d- y en a des fois des gens qui: qui parl- qui parlent ankôr patwa\ encore patois
2.DAN	/AH OUI::\
3.FEL	\ouè\ ouais
4.DAN	/eh bin::\ eh ben nous on aime mieux parler patois qu'français
5.FEL	/ouè/ ouais
6.DAN	/n'in- n'è ètà/ \aprèy a parlâ\ /patwè/ (1) nous avons- on a été appris à parler patois
7.FEL	/ouè/>\:\ ouais
8.DAN	/mé vwé pa/ \pa kin k'ou sô\ /myeu/ (0,6) /ne dizô â chti:\ (.) mais c'est pas pour ça qu'c'était mieux on disait aux p'tits alé vin ma- /VIN mia/\miâ ta poupou\ allez viens ma- VIENS miamiâ ta poupou
9.FEL	((inspire)) (1,2) /vin/ viens
10.DAN	/vin miamiâ\ \ta poupou\ (2,2) /moi j'ai enten\du/ \ça\ viens miamiâ ta poupou
11.FEL	\ke vow di\ <((patois approximatif)) que veut dire>
12.DAN	-e- -e- /viens man/\ger ta soupe\ (0,7)
13.FEL	/vyin man/
14.DAN	uvu -a- /viens man/\ger ta soupe\
15.FEL	/in hin/
16.DAN	v:ia- /VIN/ VIENS
17.FEL	/vin/ viens
18.DAN	m- em- /miamâ:\ /miamiâ:\ <((elle produit deux clics bilabiaux sourds à peine audible pour imiter le fait de manger de la soupe)) mi mi>
19.FEL	/vyin/ \miamiâ/
20.DAN	be- vin miami-/â:/ \ta: ta poupou\ ((ses mains tombent sur la table))
21.FEL	<((rieur))/vin ma hm hm hmiamia/ \ta poupou\>

22.DAN â v[wi moi j']ai j'ai vu des:: des grands-mè:res (.)

23.FEL [ouè]

24.DAN euh e- e- /nous/ on n- on parlait quand même pas comme ça mais y en /
a::\ /oui/ (.) qui de- qui deuh i qui /parlaient comme/ \ça\
25.FEL /-a ouais\
26.DAN /vin\ /miamiâ\ \ta poupou\ (.) bin je ch: j'vois pa:s eu- (.)
pourquoi /redéformer\ /encore/ \un deuxième pa\tois/ (1,0)
27.FEL /-A:\ \vwé in pa\twa/ \an::\ (.) /encore plu(s) ancien/
28.DAN \encore plu(s)\ /ancien/
29.FEL \-a: oui-/
30.DAN \hé oui::/ (0,7) /miama\ \ta poupou\ (.) /vous zavez les/ \gens -é-\
/é:::/ \les gosses étaient pas bêtes\ \-a- -eu- autrefois\ (0,8)
31.FEL /mouais/ (0,7) ((main de Danielle qui tombe sur la table)) (2)
32.DAN \y'aurait fallu\ /qu'une gan-/ /qu'une langue/ (1.8)
33.FEL /oué/ (0.8) \mai:s\ /pourtant/ (.)
34.DAN /èh\ \bin\ /oui:/
35.FEL /pourtan\ \n'y ayô::\ (0.7)/trè/ (1.5) /l'fransè/ (.)
pourtant y en avait trois l'français
36.DAN /oui/
37.FEL l'patwé
l'patois
38.DAN /oui/ (.)
39.FEL \é eu::\ (0.9) /ikô ôt-/ /ôwt/ /patwè/ (0.7)
et cet autre patois
40.DAN /o/ \n'ann ayô\ /-o/ \b n'y è-\ (.) /eu chak/ \région a son
y en avait chaque région a son
patwè lè\ (0.7)
patois là
41.FEL /mouais\ (0.7) /oui oui\ (1)
42.DAN \eu eu\ /va la/ \guillermià:\ (.)
à la guillermie
43.FEL /mhm-/ (0.5)
44.DAN \v'oyé\ /kon/\prèy\ (.)
vous avez compris
45.FEL ou[ais ouais ouais]
46.DAN [/va la gui/]\llermià\ (.)\è bin me y'ayin dâ\ /onsye/ \
à la guillermie eh ben moi j'avais des oncles
va la guillermià\ (0.6) <((tousote)) meuh [hm:]>
à la guillermie
47.FEL [/m::/]

48.DAN	/alé:\ /vou alé vnir/ \chi nu\ (.) <i>allez vous allez v'nir chez nu</i>
49.FEL	/hm hm/ (0.7)
50.DAN	/chi nu\ (0.7) <i>chez nu</i>
51.FEL	/é tcheu/ \vwé\ /è-/ \chi nou\ (.) <i>et ici c'est chez nous</i>
52.DAN	\aneu\ /-a tcheu/ \vwé\ /chi nou\ (.) <i>aujourd'hui -et ici c'est chez nous</i>
53.FEL	\a ouè-\

1.FEL [mouais:]

2.DAN [mais not'] /patois/ (.) dans /l'fond/ /est plus cour/\ant\ (.) \ plus\ euh \plus:\ (.) on s'/ad/apte /mieux:/ (1.6)que: que:: (.) eu::[::]]

3.FEL [\s'adapter:\]

4.DAN s'ada/pter/ /oui/

5.FEL \vous vous adaptez mieux à\ /quoi/ (0.3)

6.DAN \éh ben èh::\ (.) \vin miamiâ ta pou\pou::/ (.)ça c'est sess (.) ça- ça a (au)cun /sen:s\ (.)

7.FEL /a::/ oui (0.5)

8.DAN <((prononcé avec des consonnes plus marquées et des syllabes distinctement articulées))> /vin/ /minjâ\ \ta soupä\ (0.6)\vwé-\ /vwé diféran/

9.FEL /oui oui/ /viens mia[miâ ta] poupou mais-\ (0.6)

10.DAN [(no)]

11.FEL /mé:\ /kin/ \vwé v- vwé euh:\ /vwé sèk pâ:\ pa lou \anfan/ (.)m:/[::/]

12.DAN [\éh bah v]wé lou\ /pti byin/ /s[ur/]

13.FEL [\ah::] va lou-\ /pti wè\

14.DAN [/eu par]NEN pe\ /ti:/ (.)

15.FEL [wè wè] /oui: oui\ (0.8) \vyin miamiâ ta poupou\

16.DAN /hō bin é- é- \i's es\ /quintaient\ \l::/ \les langages euh\ (0.5) eu- \pour les p'tits\ (0.5)

17.FEL \-a ouais\

18.DAN \alors eu:heu::\ (.) /bien sûr/ \ils étaient b- un p'tit peu bi\ /zarres/ \euh les gosses quand ils allaient à l'école\ (.) \é:- é y parlait fran\ /çais/ (.) l- /l'instituteur\ \parlait fran\ /çais/ (.) \alors eu::: eu-\ c'était encore un pat/oi:s/ \et c'é-\ (.)

19.FEL \ou[ai:s ouais\]

20.DAN [\ça n']allait\ /pas/

- 1.FEL èh mé- mèm an fran/sè/ \ya:\ èn y a dâ /fason/ n \de: m::\ (.) \
eh mais même en français y a y en a des façons de
 de: de parlâ pa: pa lou: pa lou ptchi\ (.) \pa lou chtti\ (0.5) \
de parler pour les les ptchi pour les chtti
 eu::\ par /ègzanpl eu\ (0.5) eu:: m (1.4) <((son laryngalisé))
par exemple
 eu::> eu f: (0.8)/un bo/\bo\ (2.1)eu: n'dizàn pa un n blésur
un bobo nous di(sons/ions) pas une blessure
 n'di[zàn in bobo::]
nous di(sons/sions) un bobo
- 2.DAN [wi wi in bobo]: (.)/[â bin] vwi/ \vwé-\ /[ou sô-]/&
oui oui un bobo ah ben oui c'est c'était
- 3.FEL [bzin-] [wè]
- 4.DAN &\sô tro bébé\ (.)
c'était trop bébé
- 5.FEL <((rire)) eu hèh> (.) .1: (.) \wè wè\ (.)
- 6.DAN <((elle augmente la tonalité de sa parole et parle plus lentement en
 laissant traîner les fins de mots> /vin/ \mâ mon pti\ (.) /vin
viens donc mon p'tit viens
 mâ vwé-\ v- è vwé t y ou /bizâ/ (.) \ou vou::\ tson- \è vwé
donc c'est je vais te faire un bisou ça va je vais
 gérer ton\ /bobo/> [é] pf:::
guérir ton bobo
- 7.FEL [mhm] (0.5)ah wé
- 8.DAN ah non non moi ça: h (.) \non nou:s eu on\ /parlait patois\ \mai::s\
 \vin mâ/ \tcheu::\ (.) è vwé t y ou /sunyâ:/ è vwé t y \ou::\
viens donc ici je vais te le soigner je vais te le
 (0.9) c'est s:: /c'est en\core aut'chose ça\

• 070515 : Conversation du 7 mai 2015 –
Danielle Basmaison (DAN) & Félix Danos (FEL)

Extrait 070515/1

- 1.DAN /mé kan/ \n'alô a l'ayko\lâ-/ (0.5) me y éyé dâ /pti vzin/ gé:
mais quand on allait ça l'école moi j'avais des petits voisins
 /k'sin va chi rkaw/ \va l'chatcho/ /d'monjilbé:/ \tcheu\ (.)
qu'étaient vers chez recost vers le château d'montgilbert là
 .h:: \èhm bin:è:::\ (1) hn na- \la mè:r dizô\ (.) <(elle
la mère disait
 prononce plus lentement, plus fort, en articulant les syllabes et
 avec une tonalité plus aiguë que sa prononciation non marquée))
 /alor/ \mon gâ\ (.) \t'a tu/ \byin travayé a l'ayko\lâ:/ (.)
alors mon gars (fils) t'as-ti bien travaillé à l'école
 \o:: bin:: y ou sin pâ\ (0.7) \ô m'a bin par\lâ/ \l'bounoum mè
ben je le sais pas i' m'a bien parlé l'bonhomme mais
 y à pâ konpri sk'ou m'a di\> (.)
j'ai pas compris c'qu'i' m'a dit
- 2.FEL \-a ouai/ (0.5)
- 3.DAN vous avez /compris/
- 4.FEL /ouÉ\ /ouè::/(.)
- 5.DAN /é bin\ -m- /alors vous voyez/ (.) \ça r'tar\ldait/ \les enfants\
 (.)
- 6.FEL \ah oué\ (2.5) /y parlan ma/ [\kin\] [/ouè ouè\
ils parlaient comme ça
- 7.DAN [/l'inst]itu\teur\ [euh a euh] \
 avait\ /parlé/ \leur avait/ /parlé/ /y èh hé\ il avait pas /compris/
 c'qu'i's /avaient dit/

• **050615 : Conversation du 5 juin 2015 –
Néné Fradin (NEN), Danielle Basmaison (DAN) &
Félix Danos (FEL)**

Extrait 050615/1

1.NEN le marcel
2.FEL [/ay lou-/]
3.DAN [l'mar]/cel/ vwé-
l'marcel c'est
4.NEN FRANS[:-]
5.DAN [bah é- é-] \atan\ (.) marcel eu::
attends
6.NEN <((rire sourd)) hi hi hi [hi hi] >
7.DAN [piar vin tcheu] (.) marcel viens là=
pierre vient ici
8.NEN =VWA:LA h
voila
9.FEL \-ah\ /oui/
10.DAN [viens là 'l' di]sait
11.NEN [/VWA:/\LA\]
voila
12.DAN /Ã bah on était /vois\ines avec ma t[ante eh bâ:]\
13.NEN [bin ouih]
14.FEL /ah oui/
15.NEN bin oui[:]
16.DAN [â]:[: voui::]
17.FEL [paskeu-]
18.NEN <((se racle la gorge)) h h hm >
19.FEL é donk a/neu È n\ y a mâ /plu:\ (.) [\ke l'fransè\]
et donc aujourd'hui il y a rien plus que l'français
20.DAN [/OH/ \BIN ANEU OU P\]arl
oh bin aujourd'hui ça parle
fransè (.) /vw[é/ \myeuw\]
français c'est mieux
21.FEL [èh] (.) /vwé myeuw/
c'est mieux

22.DAN	/â::/ \vwi-\ (.) oui
23.FEL	/a wé/ ouais
24.DAN	\â wi h\ (0.8) oui
25.FEL	/é pask/[\eu::\] et pourquoi
26.DAN	[/vwé bon\] \par nou/ \euh\ /e ba pas/\keu\ .h (.) vw- c'est bon pour nous euh eh bah parce que c- vwé pu difi/sil/ \pa lou p'ti\ (0.8) c'est plus difficile pour les petits
27.FEL	/wè/ ouais
28.DAN	/oh vwi\ (2.6) \mèm in\ /trouv/ \ke::\ (0.7) /vwé pu kou\ /ran:/ oh oui même je trouve que c'est plus courant \de parlâ::\ /FRAN//sè:/ (.) ke d'parlâ /patwè:/ \paskeu n'y a\ de parler français que d'parler patois pa'c'que y a /pu-/ /n'y a dâ/ /patwè:/ /ékorché\ (.) ((laisse tomber sa main plus y a des patois écorchés sur la table)) /vwé tou t/ \patwè ékorché\ (0.8) c'est tout patois écorché
29.FEL	/mè:/ \ouf\ (0.6) mais
30.DAN	/vou alè/ \vèr la guillermià/ \vou alè vâ la\ /chau/ /vou alè vous allez à la guillermie vous allez à lachaux vous allez vèr saint\ /preu/ \vwé vwé vwé vwévwé vwé vwé\ /tout ékorché/ à saint-priest c'est tout écorché (1.3)
31.FEL	mè:: /l'fransè\ \vwé:\ (.) /vwé ma kin-/ (.) /a mwé/ (0.6) /è mais l'français c'est c'est comme ça aussi eu::\ .h (.) /l'fransè\ /d'va/ \eu dn: d'va\ /pari::s/ l'français de euh de paris /l'fransè\ \d'va eu::\ l'français de euh
32.DAN	/AH BIN\ \L'FRAN[SÈ VWÉ\ /L'FRANS]È:/ ah ben l'français c'est l'français
33.FEL	[/l'sud/] /è::/ /m ba eu ou:/ (0.8) du sud /ou peu\ \chanjâ/ (.) ça peut changer
34.DAN	/ah/ /ou [pô chin:/]/jâ\ \oui ptè:t\ ah ça peut changer oui p't-êt'
35.FEL	[/a mwé/] aussi

Annexe 2 : Liste des captations effectuées

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des enregistrements que j'ai effectués entre 2013 et 2015 à Ferrières-sur-Sichon.

Date	Lieu	Participants	Durée totale	Nature
29 juillet 2013	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos 	1h20	Audio/vidéo
3 août 2013	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Félix Danos 	51 minutes	Audio
5 août 2013	Chez Michèle et Jean Charasse	<ul style="list-style-type: none"> •Michèle Charasse •Jean Charasse •Leur petite-fille •Josiane Fradin •Félix Danos 	1h16	Audio
6 août 2013	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Odette (sœur de Roger Fradin) •Félix Danos 	1h54	Audio
19 février 2014	Chez Colette Magnaud (Hameau de Pion, Lavoine)	<ul style="list-style-type: none"> •Colette Magnaud † •Sa fille •Félix Danos 	51 minutes	Audio
20 février 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos 	2h58	Audio
23 février 2014	Chez Claire Delpech (Hameau de Pion, Lavoine)	<ul style="list-style-type: none"> •Claire Delpech •Félix Danos 	1h04	Audio

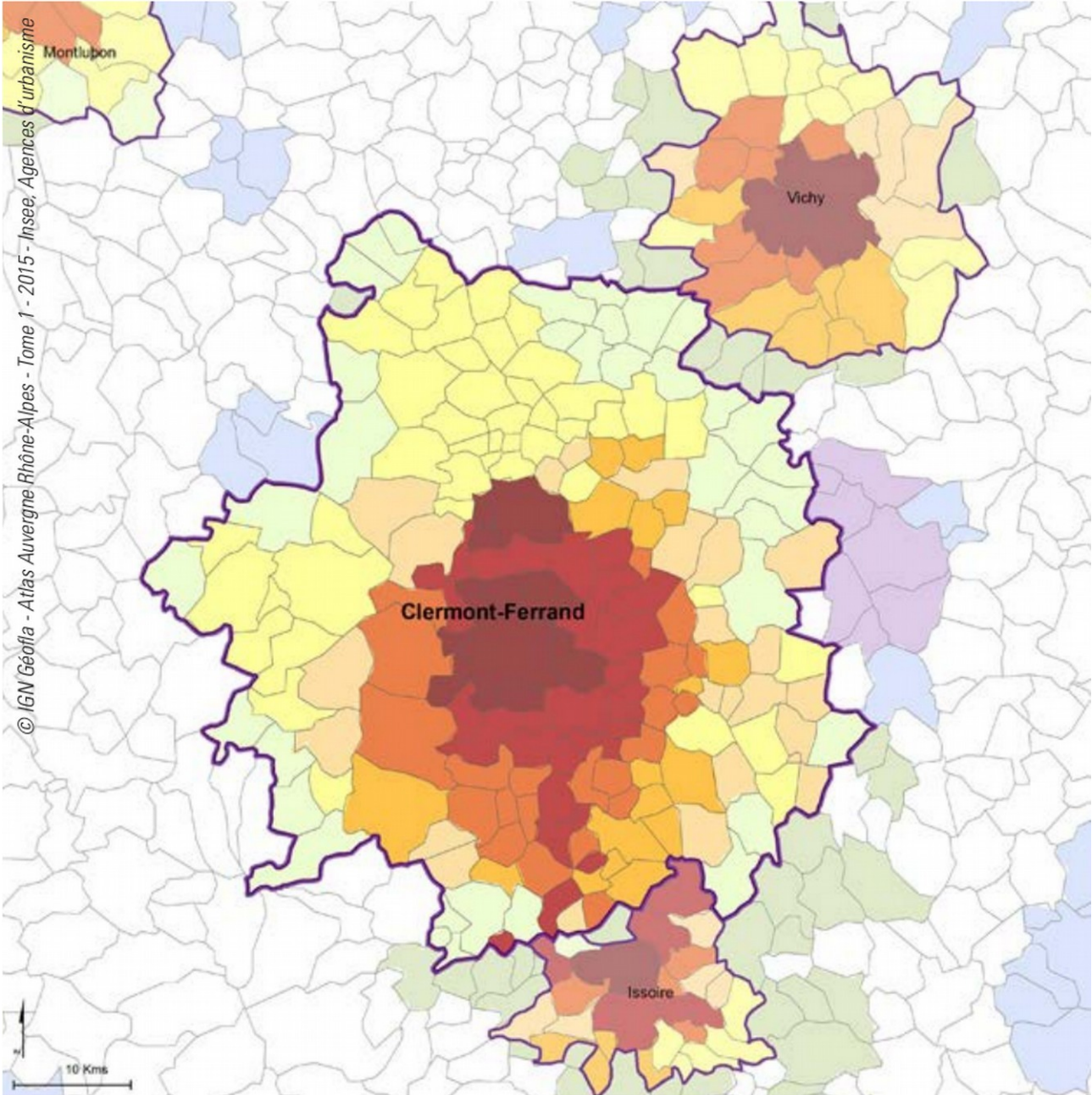
Date	Lieu	Participants	Durée totale	Nature
21 août 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos 	2h25	Audio
25 août 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Geneviève Dupuis † •Germaine Faure (dite Mène) † •Félix Danos 	2h40	Audio
29 août 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Gérard Fradin •Félix Danos 	3h11	Audio
12 octobre 2014	La Guillermie	<ul style="list-style-type: none"> •Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos 	16 minutes (total)	Extraits vidéo non montés
13 octobre 2014	Chez Michèle et Jean Charasse	<ul style="list-style-type: none"> •Michèle Charasse •Félix Danos 	1h06	Audio
14 octobre 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Roger Fradin •Philippe Drifford •Madeleine Diot •Félix Danos 	3h08	Audio
15 octobre 2014	Mairie de Ferrières-sur-Sichon	<ul style="list-style-type: none"> •Jean-Marcel Lazerini •Félix Danos 	3 minutes	Audio
17 octobre 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	<ul style="list-style-type: none"> •Néné Fradin •Danielle Basmaison •Roger Fradin •Jean-Claude Barraud •Marie-Thérèse Cognet 	2h50	Audio
30 novembre 2014	La Guillermie	<ul style="list-style-type: none"> •Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos 	46 minutes (total)	Extraits vidéo non montés
6 décembre 2014	Ferrières (hameau)	<ul style="list-style-type: none"> •Denis Carton •Jacqueline Carton (épouse) •Odette Carton (mère) •Félix Danos 	1h54	Audio/vidéo
7 décembre	La Guillermie	<ul style="list-style-type: none"> •Chasseurs de La 	46 minutes	Extraits vidéo

Date	Lieu	Participants	Durée totale	Nature
2014		Guillermie •Félix Danos	(total)	non montés
10 décembre 2014	Ferrières-sur-Sichon, Maison de la Vallée du Sichon	•Marie-Thérèse Cognet •Félix Danos	28 minutes	Audio
12 décembre 2014	Mairie de La Guillermie	•Alexandre Giraud •Félix Danos	16 minutes	Audio
13 décembre 2014	La Guillermie	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	1h10 (total)	Extraits vidéo non montés
14 décembre 2014	La Guillermie	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	29 minutes (total)	Extraits vidéo non montés
18 décembre 2014	Chez Néné et Roger Fradin (bourg de Ferrières)	•Néné Fradin •Danielle Basmaison •Félix Danos	3h40	Audio/vidéo
18 décembre 2014	Chez Danielle Basmaison (bourg de Ferrières)	•Danielle Basmaison •Félix Danos	40 minutes	Audio
22 février 2015	La Guillermie	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	1 heure	Extraits vidéo non montés
22 février 2015	Chez Anas Tadili (bourg de Ferrières)	•Anas Tadili •Félix Danos	1 heure	Audio/video
23 février 2015	Chez Josiane et Bernard Fradin (bourg de Ferrières)	•Josiane Fradin •Bernard Fradin •Félix Danos	1h58	Audio
24 février 2015	Chez Danielle Basmaison (bourg de Ferrières)	•Danielle Basmaison •Félix Danos	3h17	Audio
7 mai 2015	Chez Danielle Basmaison (bourg de Ferrières)	•Danielle Basmaison •Félix Danos	1h08	Audio
9 mai 2015	La Guillermie (Cabane de chasse)	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	20 minutes (total)	Extraits vidéo non montés

Date	Lieu	Participants	Durée totale	Nature
14 mai 2015	Stade de Ferrières sur Sichon	•Participants et public du tournoi de sixte (football)	40 minutes (total)	Extraits vidéo non montés
26 juillet 2015	Ferrières-sur-Sichon, le bourg	•Participants au vide grenier de Ferrières	10 minutes (total)	Extraits vidéo non montés
30 août 2015	Ferrières-sur-Sichon, le bourg	•Participants à la fête patronale de Saint Fiacre	1h31 (total)	Extraits vidéo non montés
25 octobre 2015	La Guillermie (Cabane de chasse)	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	50 minutes	Extraits vidéo non montés
31 octobre 2015	La Guillermie	•Chasseurs de La Guillermie •Félix Danos	49 minutes (total)	Extraits vidéo non montés

Annexe 3 : Cartes

Aires urbaines de la métropole de Clermont-Ferrand



Annexe 4 : Chronologie sociolinguistique politique de la France de 1789 à 1918.

Ce tableau, d'abord élaboré comme document de travail me permettant de situer temporellement les différentes études et documents utilisés, n'a aucune prétention à l'exhaustivité (notamment en ce qui concerne la politique d'enseignement qui est en soi un sujet complexe, d'ailleurs bien connu des spécialistes, voir par exemple Mayeur, 2004). Les sources utilisées comprennent principalement Bodé, 1996 ; Leclerc, 2017 ; Ozouf, 1981 ; Pop, 1950 ; Rey, Siouffi & Duval, 2011 ; Vigier, 1979 ; Van Goethem, 1989. J'ai indiqué en italiques soulignés les documents auxquels je me suis particulièrement intéressé dans mes analyses, notamment aux chapitres 2.2 et 2.3.

Date	Recherches sur le langage en province	Actes politiques relatifs aux langages non français en France	Actes politiques relatifs à l'enseignement (du français)	Autres événements et publications
14 juillet 1789				Prise de la Bastille
1790				Création des départements
17 janvier 1790		Décret concernant la traduction des décrets dans tous les idiomes de la France (François-Joseph Bouchette)		
Août 1790	Envoi de questionnaires en province par l'Abbé Grégoire			
3 septembre 1791				Vote de la première constitution française
10 août 1792				Chute de la Royauté
5 septembre 1793				Instauration de la Terreur
21 octobre 1793			Décret sur l'organisation et la distribution des premières écoles dans les	

			communes	
27 janvier 1794		<u>Rapport Barère au Comité de salut public sur les idiomes</u>	Envoi d'instituteurs dans les provinces	
28 mai 1794		<u>Rapport Grégoire sur les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser les usages de la langue française</u>		
16 juin 1794		Circulaire stipulant que « Dans une République une et indivisible la langue doit être une »	Circulaire du Comité de salut public appelant à l'envoi d'instituteurs de français dans toutes les communes de campagne	
20 juillet 1794		Décret obligeant l'emploi immédiat de la langue française dans tous les actes authentiques		
27 juillet 1794				Chute de Robespierre
17 novembre 1794			Décret stipulant que « l'enseignement sera fait en langue française ; l'idiome du pays ne pourra être employé que comme moyen auxiliaire »	
18 novembre 1794			Lakanal crée 24000 écoles primaires (une pour 1000 habitants)	

31 octobre 1795				Mise en place d'un Directoire
9-10 novembre 1799				Coup d'État du 18-Brumaire an VIII ; Bonaparte est nommé consul provisoire ³¹⁷
17 février 1800 (28 pluviôse an VIII)				Institution des préfets par Napoléon
6 février 1801 (17 pluviôse an IX)				<u>Publication du Tableau de situation du département de l'Allier par le citoyen Huguet, préfet de l'Allier</u>
13 juin 1803 (24 prairial an XI)		Arrêté stipulant que tous les actes publics devaient être rédigés en français, les actes sous seing privé pouvaient l'être en langue du pays mais en cas d'enregistrement ils devaient être traduits en français aux frais des parties		
1804	<u>Fondation de l'Académie celtique à Paris</u>			Promulgation du Code civil. Sacre de Napoléon 1er, Empereur des Français
1807-1808	Arrivé dans les préfectures du questionnaire de l'Académie celtique par Dulaure et Mangourit, et d'une liste de 309 mots avec			

317 Les informations reprises dans cette colonne jusqu'ici proviennent de Venayre (s.d.).

	« initiative de fournir, pour <i>chacun</i> d'eux, « une phrase de la langue ou du dialecte particulier dans lequel ce mot est en construction ». » (Ozouf, 1981 : 217)			
1807-1812	<u>Enquête Coquebert de Montbret (enquête impériale sur les patois)</u>			
1814				Abdication de Napoléon 1 ^{er}
1814-1815				Première Restauration
1814	La Société royale de antiquaires de France publie des instructions pour l'étude des patois. Elle prend la suite de l'Académie celtique			
Mars-juin 1815				Les Cent-Jours
18 juin 1815				Défaite de Waterloo
8 juillet 1815				Retour de Louis XVIII à Paris ; Seconde Restauration
1816-1821	<u>Publication de six gros volumes renfermant des extraits des œuvres des Troubadours, par Fernand Raynouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie</u>			

	<u>française</u> , (Pop, 1950 : 285)			
1816			Constitution d'une Commission de l'instruction publique	
29 février 1816			Ordonnance sur la première charte de l'école primaire	
1819	Johannes Grimm publie sa <i>Grammaire allemande</i>			
1820			La Commission d'instruction publique devient le Conseil royal de l'instruction publique	
2 juillet 1820	La Société royale des antiquaires de France nomme « une <i>Commission des patois</i> , chargée d'examiner et de classer tout ce qu'elle recevait sur cette partie des antiquités nationales »			
1821	Présentation par Coquebert de Montbret d'une carte délimitant les « jargons et patois » de France à la société des antiquaires de France. Publication des traductions de la Parabole de l'Enfant prodigue			

	dans le tome VI des mémoires de la Société des antiquaires de France			
1823	Au sein de la Société des antiquaires de France, on envisage la composition de cartes phonétiques			
1824				Mort de Louis XVIII
26 août 1824			Mgr. Frayssinous devient ministre secrétaire d'État des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique	
29 mai 1825				Sacre de Charles X
27-28-29 juillet 1830				« Trois Glorieuses »
9 août 1830				Sacre de Louis-Philippe, Roi des Français, début de la Monarchie de Juillet
1831	Publication par Coquebert de Montbret des <i>Mélanges sur les dialectes et patois ; renfermant, entre autres, une collection de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens</i>			
1832		Décret rendant obligatoire la connaissance du français pour tous	Création d'un ministère de l'Instruction publique	

		les emplois publics		
1833	Franz Bopp publie le premier fascicule de sa grammaire comparée. Discours de Charles Nodier sur les patois en tant que langue vivante et nue du peuple			
28 juin 1833			Loi Guizot sur l'instruction primaire	
1837				<u>Publication du Voyage pittoresque par Louis Batissier</u>
1838-1844	Publication du <i>Lexique roman</i> par les disciples de Fernand Raynouard			
25 octobre 1838			Lettre du ministre de l'Instruction publique Salvandy aux recteurs sur l'utilisation du français	
1841	« Perquin de Gembloux publie son <i>Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois.</i> » (Pop, 1950 : XXXIV)			
1842				<u>Publication de la Physiologie du Bourbonnais par Louis Batissier</u>
1845	N. Stanislas des Étangs : <i>Liste des noms populaires</i>			

	<i>des plantes de l'Aube</i> , premier ouvrage "folkloriste"			
1846	Cyprien Ayer : <i>Phonologie de la langue française</i>			
24 février 1848				Abdication de Louis-Philippe, fin de la Monarchie de Juillet
Décembre 1848				Circulaire encourageant la mise en place d'un panthéon des célébrités locales
1848-1852				Seconde République
1848-1850		« explosion d'expression occitane autour de 1848 » (Lafont et Anatole <i>Nouvelle histoire de la littérature occitane</i>) Suffrage universel et effort des partis politiques pour traduire les tracts en patois		
17 août 1851			Règlement : "le français sera seul en usage à l'école"	
2 décembre 1852				Proclamation du Second Empire
1854		Fondation du Félibrige (Costa, 2015 : 87)		
1857	Louis-Lucien Bonaparte, fils de Lucien Bonaparte (éminent au			

	bureau des statistiques sous l'Empire, avant Coquebert de Montbret) « commence [...] la longue série de traductions en de nombreux patois appartenant à plusieurs domaines linguistiques. » (Pop, 1950 : XXXVI)			
1861	Fondation du Congrès national des sociétés savantes ³¹⁸			
1864			Enquête Duruy sur l'école	
1867	Première parution de la <i>Revue de Linguistique et de philologie comparée</i>		Loi Duruy (Weber, 1976 : 324)	
1869	Fondation, à Montpellier de la Société pour l'études des langues romanes			
1870	Première publication de la <i>Revue de langues romanes</i> , organe de la SLR			Déchéance de Napoléon III
1871-1880	« C'est la période la plus importante du XIX ^e siècle ; les travaux publiés pendant ces dix années ont posé le fondement de la dialectologie. » (Pop, 1950 :			

	XXXVII)			
1872	Début de publication de la revue <i>Romania</i> par Gaston Paris et Paul Meyer			
1873	La Société pour l'étude des langues romanes commande une enquête sur la frontière entre oc et oïl à Tourtoulon et Bringuier			
1874	(J. Cornu, matériaux dialectaux pour sa <i>Phonologie du Bagnard</i>). G. I. Ascoli fait paraître ses <i>Schizzi franco-provenzali</i> . (Pop, 1950 : XXXVII)			
1875	Intervention de la Société pour l'étude des langues romanes pour la création de chaires de dialectologie romane dans le Midi de la France			Naissance officielle de la Troisième République
1876	Publication de l'enquête de Tourtoulon et Bringuier		Institution de la Commission statistique de l'enseignement primaire sous la présidence d'Émile Levasseur	
1878	« A. Boucherie et Camille Chabaneau inaugurent à Montpellier le			

	premier enseignement de philologie romane dans le Midi » (Pop, p.XXXIX) <i>Lou tresor dou Félibrige</i> publié par Frédéric Mistral			
1879	Début d'une étude de l'Abbé Rousselot du sous-dialecte marchois			
1880	Gilliéron publie <i>Patois de la commune de Vionnaz</i>			
1883	Première conférence de dialectologie de la Gaule romane à l'École des hautes études de Paris par Gilliéron			
1887	Première méthode d'enquête de l'Abbé Rousselot. Premier tome de la <i>Revue des patois gallo-romans</i> . Publication du <i>Lexique saint-polois</i> d'Edmond Edmont. J. A. Lundell : « ce n'est pas assez d'étudier les dialectes par provinces, [...] il faut les étudier par cantons, par paroisses, quelque-fois même par villages. » (Pop, 1950 : XL)			

<p>Mai 1888</p>	<p>Gaston Paris affirme dans <i>Les parlers de France</i> que « d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. » (en réalité il n'y a pas de dialectes.)</p>			
<p>1890</p>	<p>Premier Congrès de dialectologie romane. « Le Congrès exprime le vœu que le ministère français de l'Instruction publique favorise, par des missions et des encouragements, l'étude sur place des patois de France [...]. A la même occasion, Ch. de Tourtoulon déclare : « il arrive trop souvent que les philologues n'ont pas vu assez vivre le parler qu'ils étudient sur des échantillons écrits, c'est-à-dire dans un état voisin de la mort. » [...] » (Pop, 1950 : XLI.)</p>			
<p>1891-1900</p>	<p>La dialectologie connaît manifestement son</p>			

	heure de gloire (c'est à cette période que Pierre Encize, curé de Ferrières, publie son étude sur le patois)			
1902	Publication par Gilliéron du premier fascicule de l' <i>Atlas linguistique de la France</i>			
1904	<u>Publication d'une Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais (Canton de Varennes) par Paul Duchon</u>			
1909	Grande augmentation du nombre d'études dialectologiques. Après la publication de l' <i>ALF</i> , on trouve deux tendances : celle de la biologie du langage (enquêtes de terrain) et celle de lexicographie (enquêtes par questionnaire) (Pop, 1950 : XLVI)			
1918	Gilliéron : <i>Généalogie des mots désignant l'abeille d'après l'Atlas linguistique de la France.</i>			Fin de la Première Guerre mondiale.

Table des matières

Introduction générale.....	22
Partie 1: Cadres géohistorique, anthropographique et théorique.....	31
Introduction de la première partie.....	32
Chapitre 1 : Une anthropographie au cœur de la frontière.....	33
Introduction.....	33
1.1 Ferrières-sur-Sichon : la ruralisation d’une périphérie.....	34
1.1.1 « Bienvenue à Ferrières sur Sichon ! » : dire, montrer et situer le territoire.....	34
1.1.1.1 Situer Ferrières-sur-Sichon dans l’espace et dans le temps.....	34
1.1.1.2 « Un blason pour notre commune » : logotypie médiévale pour un tourisme moderne.....	39
1.1.1.3 Le vert, le bleu, le blanc : tourisme, eau, et industrie à Ferrières-sur-Sichon.....	41
1.1.2 Histoire de la ruralisation de Ferrière-sur-Sichon.....	43
1.1.2.1 Vichy et Ferrières entre thermes et grand air.....	43
1.1.2.2 Ferrières en la montagne et Ferrières-sur-Sichon.....	45
1.1.3 Marginalisation et renaissance du tourisme.....	48
1.1.3.1 « [T]out mettre en œuvre pour accueillir de nouveaux habitants ».....	48
1.1.3.2 Ferrières « marche frontière ».....	50
1.1.3.3 « Le patois de va Farrère » Le patois de Ferrières : objet de discours valorisant la marge.....	54
1.2 Définition du terrain et mise-en-frontière.....	56
1.2.1 Méthodes anthropographiques et travail de terrain.....	57
1.2.1.1 Anthropographie, prises, et définition d’un groupement humain.....	57
1.2.1.2 Se (multi-)situer sur le territoire communal.....	58
1.2.1.3 Enregistrements, matérialité et représentativité.....	60
1.2.2 Expérience anthropographique et mise-en-frontière du terrain.....	63
1.2.2.1 Onomastique et hétérogénéité d’une supposée communauté de parole.....	63
1.2.2.2 Première(s) approche(s) et définition du terrain.....	65
1.2.2.3 Auto-exclusion/auto-inclusion de participants.....	67
1.2.3 Rencontres autour de Ferrières-sur-Sichon.....	70
1.2.3.1 Les “gens du coin”.....	70
1.2.3.1.1 Première prise de contact en haut du bourg.....	70
1.2.3.1.2 Les contacts de Josiane Fradin.....	72
1.2.3.1.3 Denis Carton, retraité et fermier.....	73
1.2.3.1.4 Pierre Faye, ancien menuisier et habitant du bourg.....	73
1.2.3.1.5 Éric Balichard et la chasse.....	74
1.2.3.1.6 La méthode de patois de chez Pion.....	77
1.2.3.2 Les “gens pas du coin”.....	77
1.2.3.2.1 Les « parvenus ».....	77
1.2.3.2.2 Les Hollandais.....	78
1.2.3.2.3 Les Parisiens.....	79
1.2.3.3 Interlocutrices principales : Néné et Danielle, filles de métayers.....	79
1.2.3.3.1 Deux cousines dans le bourg de Ferrières.....	79
1.2.3.3.2 Néné Fradin.....	80
1.2.3.3.3 Danielle Basmaison.....	82
Conclusion : Construction en frontières du territoire et du terrain.....	84
Chapitre 2 : La terre vue du signe : discours, langage et (méta)sémiose en territoire.....	86
Introduction.....	86

2.1 Le langage, espace et temps, chronotope et communauté.....	90
2.1.1 La difficile marginalisation d'une hypothèse géolinguistique.....	90
2.1.1.1 Historicité du rapport langue-territoire.....	90
2.1.1.1.1 Rapports langue-territoire dans la recherche.....	90
2.1.1.1.2 Les origines modernes du rapport langue-territoire.....	91
2.1.1.1.3 Le rapport langue-territoire en géographie linguistique.....	93
2.1.1.2 Sociolinguistique variationniste, politique linguistique et hypothèse géolinguistique.....	95
2.1.1.2.1 Reformulation labovienne de l'hypothèse géolinguistique.....	95
2.1.1.2.2 Aporie corrélationnelle et mise en cause de l'hypothèse géolinguistique..	96
2.1.1.2.3 Diglossie et rapport langue-territoire.....	97
2.1.1.3 Réflexivité langagière et coterporalité : deux approches critiques du lien langue-territoire.....	99
2.1.1.3.1 Réflexivité langagière et territoire.....	99
2.1.1.3.2 Le temps, le langage et le territoire.....	100
2.1.2 Le langage et l'espace-temps.....	101
2.1.2.1 Le temps dans la recherche sur le langage par rapport au territoire.....	101
2.1.2.1.1 Étude des origines de la langue et allochronie.....	101
2.1.2.1.2 Géographie, territoire et diffusionnisme.....	102
2.1.2.1.3 Le temps en sociolinguistique troisième vague et en anthropologie linguistique.....	103
2.1.2.2 Chronotope, formulations chronotopiques et chronotopie.....	104
2.1.2.2.1 Le chronotope chez Bakhtine.....	104
2.1.2.2.2 Chronotope(s), formulations chronotopiques et chronotopie.....	105
2.1.2.2.3 Chronotopes et « communautés imaginées ».....	107
2.1.3 Communauté de parole, communauté linguistique et mise-en-registre.....	108
2.1.3.1 La communauté de parole et ses limites.....	108
2.1.3.2 Communauté de parole et communauté linguistique.....	110
2.1.3.3 Les limites problématiques de la communauté linguistique.....	112
2.1.3.4 Mise-en-registre et mise en communauté de parole.....	113
2.2 Métalangage, subjectivité et pratiques.....	115
2.2.1 Une théorie de la réflexivité langagière d'inspiration peircienne.....	115
2.2.1.1 Les fonctions du langage de Jakobson : le décentrement de la fonction référentielle.....	115
2.2.1.2 La théorie du signe de Charles Sanders Peirce et certaines de ses trichotomies.....	117
2.2.1.2.1 Peirce et Saussure.....	117
2.2.1.2.2 Rapports trichotomiques, sémiologie et matérialité.....	119
2.2.1.2.3 Index et indexicalité.....	121
2.2.1.3 Sémiologie, interprétants, métasémiologie et idéologie.....	122
2.2.2 De l'Imaginaire linguistique aux discours épilinguistiques : une autre théorie du métalangage.....	126
2.2.2.1 Les Imaginaires linguistiques d'Anne-Marie Houdebine.....	126
2.2.2.2 Les discours épilinguistiques de Cécile Canut.....	129
2.2.2.2.1 Contexte scientifique d'émergence du concept.....	129
2.2.2.2.2 De l'activité épilinguistique aux discours épilinguistiques.....	131
2.2.2.2.3 Épilinguistique, inconscient, implicite et non conscient.....	132
2.2.3 Métapragmatique et épilinguistique.....	133
2.2.3.1 Métapragmatique, langage et pratique sociale.....	133

2.2.3.2 Épilinguistique et subjectivité.....	134
Conclusion : Langage, territoire, histoire et subjectivation politique.....	136
Conclusion de la première partie.....	138
Partie 2 : Patois, territoire et frontières.....	139
Prolégomènes.....	140
A. Considérations théoriques : Où les langues existent-elles ?.....	141
B. Le territoire en tant que texte.....	142
i. Définir le territoire.....	142
ii. Mise-en-texte et interprétation de la texture du territoire.....	143
α. Enterritorialisation par indexicalisation.....	143
β. Enterritorialisation par iconicisation.....	145
C. La frontière en tant que territoire.....	146
i. Différentes façons de dessiner les frontières.....	146
ii. La frontière comme lieu.....	147
D. Le territoire dans l'espace.....	147
i. Lefebvre et la production de l'espace.....	148
ii. Le territoire comme espace vécu.....	149
E. Structure de la partie.....	150
Chapitre 3 : Agencer en interaction le patois et le territoire.....	152
Introduction.....	152
3.1 « Français écorché » ou « véritable langue » : proximité du <i>non français</i> et différenciation géolinguistique.....	154
3.1.1 Patois local, tradition et localités.....	154
3.1.1.1 Les « façons de parler » et le « patois local ».....	154
3.1.1.2 Shifters, métrique, et association localité/tradition.....	159
3.1.1.3 Proximité et distance géolinguistiques entre localités.....	163
3.1.2 Patois local et français écorché.....	167
3.1.2.1 « Beaucoup de mots qui ne changent pas » : le français-origine quantifiable... 167	
3.1.2.2 Un continuum de l'écorchement ?.....	169
3.1.3 Patois-français-écorché, et patois-langue.....	176
3.1.3.1 Compréhension contre incompréhension, français écorché contre véritable langue.....	176
3.1.3.2 Mettre en scène de l'extranéité proche, incarner les catégories linguistiques... 182	
3.1.3.2.1 La grande tante de Palladuc.....	182
3.1.3.2.2 Mise en scène et incarnation poétique de l'incompréhension.....	184
3.1.3.3 Des catégories métapragmatiques aux frontières territoriales.....	187
3.1.3.3.1 Le français comme non local.....	187
3.1.3.3.2 Français, patois, langue régionale sur le territoire en discours.....	190
3.2 Frontières des patois et frontières des territoires.....	191
3.2.1 Frontières politiques : Allier et Puy-de-Dôme.....	191
3.2.1.1 Le Puy-de-Dôme à la fois proche et lointain : la mise-en-mots de la frontière... 193	
3.2.1.2 Mariol et Ris, la frontière non dite.....	195
3.2.1.3 Allier et Puy-de-Dôme, Bourbonnais et Auvergne.....	197
3.2.2 Frontières topographiques : montagne et plaine.....	201
3.2.2.1 « D'si yan », deixis du “fond de l'Allier”.....	201
3.2.2.2 Subjectivation montagnarde en acte de parole.....	202
3.2.2.3 Les liens entre relief et langage explicités.....	204
3.2.3 Frontières géographiques : la campagne et la ville.....	206
3.2.3.1 Ris, Mariol, Saint-Yorre et Vichy.....	206

3.2.3.2 Le patois et la ville.....	208
Conclusion : Récursivité de frontières croisées.....	213
Chapitre 4 : Dialectologie, France et frontières.....	215
Introduction.....	215
4.1 Révolution, catégories territoriales et épilinguistiques.....	217
4.1.1.1 La montagne et la plaine dans la nomination des catégories territoriales révolutionnaires : exemples au nord du Massif central.....	217
4.1.1.2 Débats révolutionnaires autour des catégories territoriales.....	217
4.1.1.3 Nomination du département de l'Allier et indexicalité.....	219
4.1.2 Une politique de la langue et du territoire à la Révolution.....	221
4.1.2.1 La ville et la campagne : construction des communes et émergence d'une statistique dialectologique.....	221
4.1.2.2 Le patois en territoire dans les dictionnaires d'Ancien Régime.....	223
4.1.2.3 L'enquête et le rapport Grégoire.....	226
4.1.2.3.1 Une recherche sur <i>les campagnes</i>	227
4.1.2.3.2 Des parlers vifs aux monuments aux morts.....	228
4.1.2.3.3 Issus de l'enquête : les rapports Barère et Grégoire.....	229
4.2 Territoire et langage, de la statistique au voyage pittoresque.....	232
4.2.1 Statistique et formulation chronotopique.....	232
4.2.1.1 Statistique dans l'Allier sous le Consulat.....	232
4.2.1.1.1 Contexte d'émergence de la statistique en France.....	232
4.2.1.1.2 La montagne et la plaine comme données statistiques.....	233
4.2.1.1.3 Environnement et nature des cultivateurs.....	235
4.2.1.1.4 Langage, malentendu et instruction des cultivateurs.....	237
4.2.1.1.5 Plaine/montagne, ville/campagne : catégorisation des habitants et légitimation de l'exploitation.....	238
4.2.1.2 Celtisme, origine et statistique sous l'Empire.....	240
4.2.1.3 L'enquête des Coquebert de Montbret.....	241
4.2.1.3.1 Un panoptique dialectologique.....	241
4.2.1.3.2 Positivité du rapport langue-territoire.....	242
4.2.1.3.3 Construction d'« un panorama topographique [des] patois » et mises en frontière.....	243
4.2.1.3.4 De la statistique aux antiquités.....	244
4.2.2 De la Restauration à la Monarchie de Juillet.....	245
4.2.2.1 La Restauration : libéralisme économique et (non)politique linguistique nationale.....	245
4.2.2.1.1 De l'Empire à la Restauration.....	245
4.2.2.1.2 Histoire du français et hiérarchisation des langues chez François Raynouard	247
4.2.2.1.3 Philologie, romantisme et politique linguistique.....	248
4.2.2.1.4 Questions de frontières et folklorisme.....	250
4.2.2.2 Romantisme, localité et centralisme sous la Monarchie de Juillet.....	251
4.2.3 Frontières et territoire : du folklorisme à la dialectologie.....	253
4.2.3.1 Folklorisme et territoire dans l'Allier à la première moitié du XIX ^e siècle.....	253
4.2.3.1.1 Le Voyage pittoresque de Louis Batissier.....	253
4.2.3.1.2 Population et relief, mise-en-territoire de catégories ethno-raciales.....	254
4.2.3.1.3 Mobilisation romantique de la frontière géolinguistique.....	258
4.2.3.2 Dialectologie et frontières : les débats constitutifs des débuts de la dialectologie	260

4.3 Reconstruction catégorielle postévolutionnaire et mise-en-frontière géolinguistique infranationale.....	263
4.3.1 Rapports de centre à périphérie dans l'enquête Grégoire.....	263
4.3.2 Poursuite d'une politique de la langue à travers la pratique scientifique.....	264
4.3.3 La commune en tant qu'unité (quasi) minimale.....	265
4.3.4 Origine urbaine de la dialectologie, centre et périphérie.....	266
Conclusion : Les prémices de la dialectologie au XIX ^e siècle.....	269
Chapitre 5 : De l'histoire en territoire : la construction de <i>personas sociales</i> situées.....	274
Cadre : une soirée patoisante en Montagne bourbonnaise.....	274
5.1 Repères : discours dialectologiques et frontières en Montagne bourbonnaise et au-delà....	279
5.1.1 La frontière oil/oc au début du XX ^e siècle.....	279
5.1.1.1 Frontières linguistiques et frontières historiques.....	279
5.1.1.2 Mélange et pureté dans la mise-en-frontière linguistique.....	282
5.1.2 Provinces d'Ancien Régime et essentialisation des frontières.....	284
5.1.2.1 Question de la nature des provinces d'Ancien Régime.....	284
5.1.2.2 Les provinces d'Ancien Régime comme catégories métalinguistiques officielles	288
.....	288
5.1.3 De Gilliéron aux <i>Atlas linguistiques et ethnographiques</i> , la division géolinguistique	289
de la France en provinces.....	289
5.1.3.1 Atlas linguistiques et provinces d'Ancien Régime.....	289
5.1.3.2 Catégories territoriales historiques dans l' <i>Atlas linguistique et ethnographique</i>	291
<i>du Lyonnais</i>	291
5.1.3.3 La « langue auvergnate » et la revendication d'un territoire et d'une histoire	296
essentialisés.....	296
5.2 Le « Programme Soirée Patoisante du 12 octobre 2002 » : analyse d'une formulation	301
chronotopique.....	301
5.2.1 Des titres de sketches dans le texte, des communes sur le territoire.....	301
5.2.1.1 Titres, texte et toponymes.....	301
5.2.1.2 Définition spatiale partielle et partielle de la Montagne bourbonnaise.....	305
5.2.1.3 Déambulation et ordonnancement géographique des lieux.....	307
5.2.2 La Montagne dans le temps, le temps dans la Montagne.....	312
5.2.2.1 Cadrages temporels par le maître de cérémonie.....	312
5.2.2.2 Les commères (modernes) de chez Pion.....	314
5.2.2.3 Un chronotope de la Montagne et ses parties.....	317
5.2.2.3.1 Parler de « din l'tin » pour construire la modernité.....	317
5.2.2.3.2 Situer le patois en tant que partie du territoire et du chronotope.....	320
5.2.3 Des Gaulois et des Pions : production archétypique du patoisant montagnard.....	320
Conclusion : focalisation territoriale et effacement sociopolitique dans la Montagne.....	323
Conclusion de la deuxième partie.....	326
Partie 3 : Parler (du) patois : Chronotopes, registres et distinction sociale en interaction.....	329
Prolégomènes.....	330
A. Un objet et son nom comme signes d'une époque.....	330
B. Opérations de cadrage et structuration de la participation en interaction.....	332
i. Analyse de la structuration de la participation.....	332
ii. Cadrages en interaction et réflexivité langagière.....	334
iii. Positionnements, rituel et performance.....	335
C. Espace vécu, <i>habiter</i> , et occupation.....	336
i. Espace vécu et <i>habiter</i> en géographie humaine.....	336
ii. Poétique de l'occupation.....	337

D. Questions de recherche et structure de la partie.....	338
Chapitre 6 : L'interaction hétérogène : prendre le café, apprendre le patois.....	340
Introduction.....	340
6.1 Territoire homogénéisé à l'épreuve de rencontres hétérogènes.....	341
6.1.1 <i>Venir</i> à Ferrières : distinction de personas sociales en récit.....	341
6.1.1.1 Le patois objet de curiosité.....	341
6.1.1.2 Rencontre racontée et rencontre vécue.....	343
6.1.1.3 Positionnement et qualification des personnes.....	345
6.1.2 Historicité d'une recherche bourgeoise sur les paysans.....	346
6.1.2.1 Des métayers et des patrons.....	346
6.1.2.2 Positionnements et possibilité marginale d'émancipation.....	347
6.2 Tressage chronotopique et contrastes sociolinguistiques politiques : cafés et promenades.....	349
6.2.1 Prendre le café et prendre position.....	349
6.2.1.1 Tresser les chronotopes et occuper l'espace.....	349
6.2.1.2 Contexte d'un café chez Néné.....	349
6.2.1.3 Pragmatique et thématiques du café.....	351
6.2.1.3.1 Refus d'invitation et positionnements pragmatiques en chronotope.....	351
6.2.1.3.2 Parler « de dans l'temps » : cadrage des thèmes abordés en prenant le café.....	353
6.2.1.3.3	353
6.2.1.4 Localisation du moment du café : allers et retours entre public et privé.....	355
6.2.2 Tours et retours, le chronotope de la promenade et ses enjeux de pouvoir-savoir.....	359
6.2.2.1 La promenade en récit.....	359
6.2.2.2 Le café dans le temps de la promenade.....	363
6.2.2.3 Promeneurs et pouvoir dans l'histoire.....	367
6.2.3 La mise-en-scène d'un café ordinaire.....	371
6.2.3.1 Historicité asymétrique du cadre de participation.....	371
6.2.3.2 Affordance des carnets, dictaphones et caméras, mise en scène du café patois.....	372
6.2.3.3 Apparition du public en interaction et qualification du spectacle.....	375
6.3 Apprentissage, mise-en-registre et présentation de soi dans la leçon de patois.....	378
6.3.1 Jeu des positionnements et dynamique chronotopique.....	378
6.3.1.1 Pratique, positionnements et icône diagrammatique.....	378
6.3.1.2 Performance en pratique de la leçon de patois.....	380
6.3.1.3 « [V]oué mou eu ke n'son pa byin » <i>C'est mes yeux qui n'sont pas bien</i> : Passer des yeux aux oies et du café à la leçon.....	381
6.3.2 Apprentissage normé, enseignement indexical et positionnements subjectifs micropolitiques.....	384
6.3.2.1 « Pa nouvè ne van fwèr kwèr l'euy » : Invocation d'un précédent, récitation, et (re)production du chronotope scolaire.....	384
6.3.2.1.1 Shifters et distinctions dans les positionnements d'enseignement.....	384
6.3.2.1.2 Retour sur un précédent pédagogique.....	387
6.3.2.1.3 Maîtriser les mots donnés : Néné institutrice de patois.....	389
6.3.2.2 La formation en pratique de deux registres d'enseignement.....	390
6.3.2.2.1 Récitation ou élicitation ?.....	390
6.3.2.2.2 Marquage français du patois mentionné et centralisation implicite du français.....	391
6.3.2.3 Émergence des deux registres et différenciation en interaction.....	394
6.3.2.3.1 Pratique indexicale d'enseignement, contre pied, et positionnements en interaction.....	394
6.3.2.3.2 Construction microhistorique d'une position de savoir-pouvoir.....	395

6.3.3 Ce que « parlâ patwè » veut dire.....	397
6.3.3.1 Registres contrastifs dans des énoncés réflexifs.....	397
6.3.3.1.1 « Ma ou vwé byin ke n'pô parlâ patwè » : indexicalité immédiate et autoréférence d'un discours épilinguistique.....	397
6.3.3.1.2 Réitération d'une évaluation autoréférentielle.....	400
6.3.3.1.3 Le patois en pratique, deixis personnelle et aparté métapragmatique.....	401
6.3.3.2 Hétérogénéité des interactions désignées par « parlâ patwè » et émergence d'une icône diagrammatique.....	402
Conclusion : icône diagrammatique et analyse d'une mise en acte de l'égalité.....	403
Chapitre 7 : <i>Dans l'temps tout l'monde parlait patois</i> : réifications, dissensus et hétérogénéité... 408	
Introduction.....	408
7.1 Le patois : une chose à une époque et sur un territoire coconstruits.....	409
7.1.1 Un procès de réification métapragmatique en interaction.....	409
7.1.1.1 Anaphores, réification et patrimonialisation de pratiques langagières hétérogènes.....	409
7.1.1.2 Sémantique et nominalisation : de « n'pô parlâ patwè » à « na richèsä ».....	412
7.1.1.3 Le <i>patois-richesse</i> en territoire.....	413
7.1.2 Métrique, temporalité, dialogisme et nostalgie.....	415
7.1.2.1 « C'est dommage », émergence d'une rupture temporelle, nostalgie et normativité.....	415
7.1.2.2 Des personas sociales en chronotope : discours rapporté et normativité.....	418
7.1.2.2.1 Dialogue nostalgique rapporté entre Néné et son fils : émotivité, objectivité et normativité.....	420
7.1.2.2.2 L'appel parental : mini récit poétique en discours rapporté.....	421
7.1.2.3 Temps verbaux et effacement/renforcement d'une rupture dans la temporalité.....	424
7.1.2.3.1 Aspect et effacement de la rupture temporelle.....	424
7.1.2.3.2 Conditionnel, dialogisme et renforcement de la rupture temporelle.....	426
7.1.2.3.3 Temporalité et qualification personnelles et épilinguistiques.....	426
7.2 Du dissensus en interaction et en récit.....	427
7.2.1 Catégorisation spatiale dans le conflit épilinguistique.....	430
7.2.1.1 Richesse pour la montagne et bêtise pour l'école.....	430
7.2.1.2 Patoisantes et non patoisantes : un simple clivage territorial ?.....	431
7.2.2 Émergence discursive de temporalités distinctes.....	433
7.2.2.1 Aspect verbal, temporalité et finalité de l'enseignement.....	433
7.2.2.2 Rupture temporelle en discours, homogénéité linguistique présumée et hétérogénéité émergente.....	436
7.2.3 Figures et positionnements dynamiques : du chronotope du récit au chronotope de l'interaction.....	437
7.2.3.1 L'époque où, dans le bourg, tout le monde parlait patois.....	437
7.2.3.2 Enseignement dans le bourg et dans la campagne.....	438
7.2.4 Dissensus dans les formulations chronotopiques.....	439
7.2.4.1 Français avant patois ou patois avant français ?.....	439
7.2.4.1.1 Une question naïve.....	439
7.2.4.1.2 Le français d'abord : généralisation et territorialisation du patois.....	441
7.2.4.1.3 Le patois d'abord : expérience et dissensus dans le discours épilinguistique.....	442
7.2.4.2 Cotemporalité du patois et du français.....	443
Conclusion : Langue, époques et territoires : la production des places dans l'espace social.....	445
Chapitre 8 : Regard sur le patois des voisins : mise-en-registre et occupation du chronotope.....	447

Introduction.....	447
8.1 « Alors vous voyez, ça r'tardait les enfants » : Les petits voisins de Danielle et l'instituteur.....	449
8.1.1 Positionnement en récit et en interaction et mise-en-registre.....	449
8.1.1.1 Récit et métapragmatique en interaction.....	449
8.1.1.2 Situer le petit voisin, nous et eux dans la temporalité scolaire.....	451
8.1.2 Style et mise-en-registre du patois à l'école.....	454
8.1.2.1 L'exemple de la place d'une voyelle finale dans l'historicité de la mise-en-registre.....	454
8.1.2.2 Une voyelle finale mise-en-territoire et en histoire.....	458
8.1.3 Agents et patients, qui (ne) comprend (pas) et qui doit comprendre.....	459
8.1.3.1 La norme de l'école.....	459
8.1.3.2 L'appel de l'enseignant, appeler l'enseignant.....	461
8.2 « Vin mimiâ ta poupou » : mise-en-registre des patois domestiques.....	463
8.2.1 Construction d'un chronotope du patois des autres.....	463
8.2.1.1 Espace, temps et émergence de l' <i>autre</i>	463
8.2.1.2 Positionnement des personnes en chronotope, déictiques de personne, temporalité et évaluation du langage.....	466
8.2.2 « Viens manger ta soupe », « vin minjâ ta soupâ », « vin mimiâ ta poupou » : mise-en-registre et interpellation en discours rapporté.....	468
8.2.2.1 Mise-en-registre du continuum français-patois.....	468
8.2.2.1.1 Distinction français/patois.....	468
8.2.2.1.2 De « vin miamiâ ta poupou » à « vin minjâ ta soupa ».....	469
8.2.2.2 « Redéformer encore un deuxième patois » : Temporalité et interpellation.....	471
8.2.2.2.1 Ancienneté et déformation.....	471
8.2.2.2.2 Le «deuxième patois » et les enfants : interpellation en registre.....	474
8.2.3 mise-en-registre du langage enfantin par-delà les frontières linguistiques.....	477
8.2.3.1 Le langage enfantin en discours épilinguistiques.....	477
8.2.3.2 Le langage enfantin, du français au patois et du présent au passé.....	479
8.2.3.3 Chronotope du « deuxième patois » et définition des personnas sociales.....	480
8.3 Trop-plein et dévaluation du patois.....	482
8.3.1 Mise en territoire “dans le temps” du trop-plein de patois.....	482
8.3.2 Le patois net et simple.....	486
8.3.3 <i>Le français c'est l'français</i> , face aux patois écorchés.....	491
Conclusion : La mise-en-registre des patois et du français dans le temps et en territoire.....	494
Conclusion de la troisième partie.....	495
Conclusion générale.....	499
Bibliographie.....	510
Annexes.....	569

Résumé : Appréhendant les discours réflexifs scientifiques et “non scientifiques” sur le langage en tant que pratiques langagières, cette thèse propose de questionner les rapports entre langue et territoire en France à travers l’articulation entre discours “profanes” et discours légitimes étatiques et scientifiques. Les discours officiels et légitimes sur les langues régionales en France effacent régulièrement les distinctions strictement sociolinguistiques en présupposant une correspondance entre ensembles linguistiques et ensembles territoriaux (hypothèse géolinguistique). En revanche, ces distinctions apparaissent bien plus régulièrement dans les discours d’habitants sur ce qu’ils appellent “le patois”, au sein desquels elles sont articulées aux catégories territoriales et impliquent, souvent implicitement, un ordonnancement du territoire en termes de centre et de périphérie, ordonnancement répondant à celui des ensembles linguistiques hiérarchisés entre français (non marqué et central) et patois (marqué(s) et périphérique(s)). À l’aide d’un cadre théorique issu de l’anthropologie sémiotique nord-américaine, de la sociolinguistique critique, de la sociolinguistique interactionnelle, et de la géographie, ce travail propose l’analyse de données hétérogènes provenant d’un travail ethnographique de deux ans dans un village de la Montagne bourbonnaise, au sud-est du département de l’Allier. Dans un premier temps, l’analyse de conversations, de documents historiques datant du XIX^e siècle, et de publications associatives contemporaines permettra de rendre compte de l’historicité du processus étatique de production, de naturalisation et de réactualisation de l’hypothèse géolinguistique. Dans un second temps, la focalisation sur un corpus de conversations fera apparaître la mise en rapport entre langue et territoire en tant que pratique de production sémiotique et d’occupation subjective du territoire, territoire par des locuteurs à travers leurs discours réflexifs sur le langage. Proposant d’appréhender le rapport langage-territoire en partant des discours de locuteurs/habitants et sans présupposer qu’une façon de parler correspond à un endroit, cette thèse invite à penser la dimension géographique et historique de toute réflexivité langagière et à reconnaître l’importance des discours sur le langage dans la production et l’occupation de l’espace et du temps. En ce sens, cette thèse met en lumière des processus de subjectivation politique dans les discours traitant du langage, entendue comme la remise en cause de rapports catégoriels présupposés et la production d’agencements inédits.

Mots-clés : Rapport langue-territoire, discours épilinguistiques, subjectivation politique, métapragmatique, géographie linguistique, Montagne bourbonnaise, centre-périphérie.

Abstract: Addressing scientific and “non-scientific” reflexive discourses about language as being language practices, this dissertation questions the relationship between language and territory in France by confronting “layperson’s” discourses and state and scientific discourses. Official and legitimate discourses about regional languages in France regularly erase strictly sociolinguistic distinctions by presupposing a congruity between linguistic and territorial groupings (a presupposition termed geolinguistic hypothesis here). Conversely, these distinctions appear much more regularly in the discourse of inhabitants about what they call “Patois,” in which they are hinged to territorial categories and often implicitly involve a regimentation of territory in terms of center and periphery. This regimentation itself mirrors that of hierarchized linguistic groupings ranging from (unmarked and central) French and (marked and peripheral) Patois. Drawing on theories developed in North American semiotic anthropology, in critical sociolinguistics, in interactional sociolinguistics and in human geography, this work offers an analysis of heterogeneous data collected during two years of ethnographic fieldwork in a village of the Montagne bourbonnaise area south east of the Allier district in central France. Firstly, the analysis of conversations, of historical documents dating from the 19th Century, and of contemporary nonprofit publications will account for the historical process of statal production, naturalization, and reproduction of the geolinguistic hypothesis. Secondly, in-depth analysis of a corpus of conversations will shed light on the construction of the relation between language and territory as a practice of semiotic production and of subjective occupation of territory by speakers through their reflexive discourses about language. Addressing the relation between language and territory by starting from discourses of speakers/inhabitants, and without presupposing that a form of speech simply corresponds to a place, this dissertation proposes to focus on the geographical and historical dimension of reflexivity in language, and to recognize the importance of discourses about language in the production and occupation of space and time. In this sense, this dissertation attends to processes of political subjectivation, understood as the calling into question of presupposed categorial relations, and the production of new assemblages.

Keywords: Language-territory relation, epilinguistic discourse, political subjectivation, metapragmatics, linguistic geography, Montagne bourbonnaise, center-periphery.